Côte d'Ivoire

Opportunities for investment

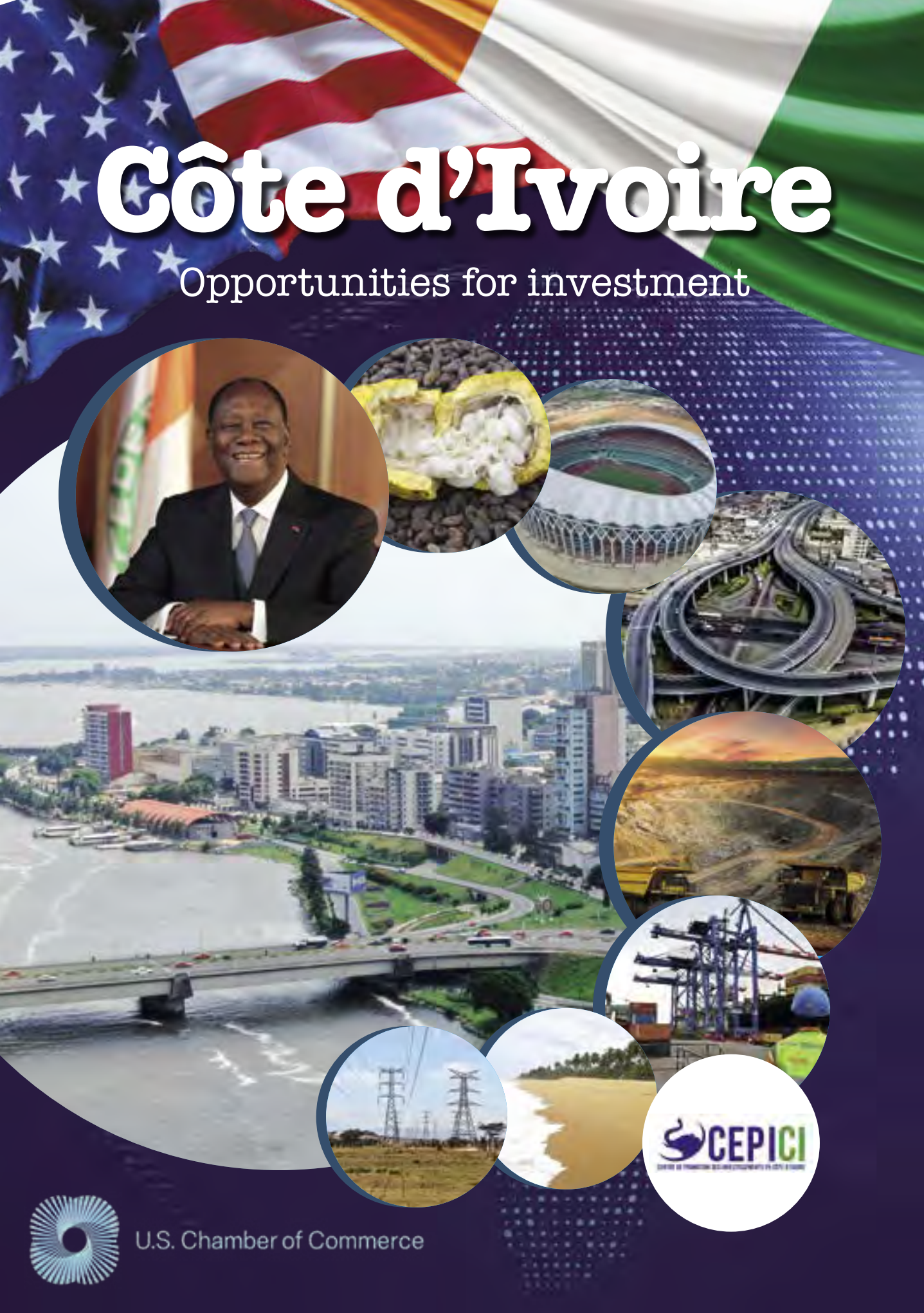

U.S. Chamber of Commerce

CEPICI

RÉGIME SOCIAL
DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

CNPS

NOUVEAU RÉGIME

50%

DU REVENU PAYÉ EN CAS D'INCAPACITÉ !

COMME MOI ENRÔLE-TOI À LA CNPS

Rendez-vous en agence, sur www.cnps.ci
et sur la nouvelle application mobile RSTI

Juliette Bitty
Agricultrice - Présidente de coopérative agricole

Offre soumise à conditions, nous réserve d'éligibilité

LA CNPS, MAINTENANT C'EST POUR TOUT LE MONDE !

H.E. Alassane Ouattara President of the Republic

© PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Côte d'Ivoire and the United States have a longstanding tradition of diplomatic, economic and commercial relations supported by common values of freedom, democracy and the rule of law.

Our two countries share the firm conviction that free enterprise and the strengths of the market are the main driving forces of wealth creation and development.

Since 2011, Côte d'Ivoire has succeeded in carrying out major tasks in the areas of peace, stability and security, improving the people's living standard, whilst rebuilding, reviving and transforming the Ivorian economy.

Structural and sectoral reforms have enabled Côte d'Ivoire to enjoy an economic upturn materialized by an average annual economic growth rate of 8% between 2012 and 2019, the doubling of GDP per capita and a sevenfold increase in overall investment. Progress achieved has been acknowledged on a regular basis by the international community, notably through the Doing Business initiative, that ranked Côte d'Ivoire in the top ten best performers in 2014, 2015 and 2019.

Côte d'Ivoire benefits from the support of the American multisectoral cooperation in particular within the framework of the African Growth and Opportunity Act and Millennium Challenge Account. These are two founding vectors to boost economic and trade activities between the two countries.

Reinforcing trade and economic cooperation with the United States of America will help our country to carry out its "Côte d'Ivoire Solidaire" project, aimed at building on what was achieved in the last ten years and speeding up our economy's structural transformation process by making an absolute national priority of the development of the private sector. The National Development Plan (PND) 2021-2025 provides for investment amounting to some 110 billion dollars, of which 75% expected from the private sector.

The plan proposes a varied range of investment potentials to forge strategic and innovative partnerships in high added value sectors: agro-industry (processing cashew, cocoa, rubber etc.), light industry, mines, oil, gas, electricity generation, transportation, tourism, textiles, pharmaceutical industry, building and public works, housing, digital economy, visual and performing arts etc.

Moreover, Côte d'Ivoire is the United States of America's 27th Open Skies partner, which affords the advantage of developing new air links and opportunities for intensifying trade between the two countries.

Côte d'Ivoire, the gateway to the UEMOA and ECOWAS economic zones, awaits American investors for a win-win partnership.

Richard K. Bell

United States Ambassador to Côte d'Ivoire

© DR

Welcome and Akwaba! On behalf of the American Embassy in Abidjan, it is a great honor to welcome U.S. companies to Côte d'Ivoire. We are ready to support your new business engagements here. Living in Abidjan and exploring this diverse and beautiful country has proven to me that Côte d'Ivoire is truly the country of Akwaba, Welcome. This is certainly true of Ivoirian appreciation for American innovation, creativity, efficiency, and our brand of doing business.

As one of the most vibrant economies in West Africa, Côte d'Ivoire is a gateway into the West African market. The country has a growing middle class and rising standard of living. In 2019, the country's GDP grew by 7.5 percent. Due to the economic effects of the coronavirus (COVID-19) pandemic, the GDP growth rate fell to 1.8 percent in 2020. Côte d'Ivoire was one of the few global economies that maintained positive economic growth despite the effects of the pandemic. The International Monetary Fund (IMF) projects that the GDP growth rate will return to 6 percent in 2021, as global conditions gradually normalize.

Our countries have enjoyed over sixty years of friendly relations dating back to Côte d'Ivoire's independence in 1960. U.S.-Ivoirian relations are excellent. Through the Millennium Challenge Cooperation, USAID, the President's Emergency Plan for AIDS Relief, and other assistance mechanisms, the United States provided more than $147 million to Côte d'Ivoire in FY 2020 to promote economic growth, improve health and education systems, support good governance, enable security reforms, as well as counter violent extremism.

The economic reforms under President Alassane Ouattara's government over the last decade have contributed to the overall macroeconomic growth and stability in Côte d'Ivoire, greatly improving the business climate. The country welcomes increased U.S. investment and is ripe for American companies ready to build lasting relationships with Ivoirian partners. The U.S. Government has donated millions of doses of COVID vaccine to Côte d'Ivoire, which so far is weathering the pandemic far better than most countries.

Whether it is finding a local Ivoirian partner, exploring new markets, or hearing the latest opportunities to do business with the African Development Bank, located in the heart of Abidjan, the Embassy Abidjan Deal Team can support your business needs. To stay on top of the latest developments in the U.S.-Ivoirian trade and investment relationship, please follow the Embassy on Twitter @USEmbAbidjan and Facebook @USAbidjan. I look forward to welcoming you to Abidjan.

Akwaba!

VERSUS BANK

Reference bank committed to serving the ivorian economy

- 2021 Board of Directors Efficiency Award in Côte d'Ivoire(Ministry of Budget and State Portfolio) ;
- Best Commercial Bank in West Africa (Special AwardsPan-African ICS 2021);
- Best commercial bank & Best innovation in banking detail in Ivory Coast (International Bankers Awards);
- 2021 Pan-African Leaders Grand Prize for Excellence and Merit (PADEL);
- Best Bank 2019 ("La Finance s'engage" Prize);

VERSUS BANK Infoline : 27 20 25 60 60 versusbank.ci

© IAN WAGREICH

Scott Eisner,
President of the U.S.-Africa Business Center and Senior Vice President, U.S. Chamber of Commerce

Editorial
Scott Eisner

"Côte d'Ivoire – One of Africa's fastest growing economies"

Côte d'Ivoire is one of Africa's fastest-growing economies and a gateway into the West African market of nearly 400 million people. The country has abundant energy and agriculture resources and has been the world-leading producer of cocoa and cashews for which the government is actively pursuing a value-added processing strategy.

The U.S. Chamber of Commerce appreciates the reforms being undertaken by the government of Côte d'Ivoire to improve the regulatory environment and the ease of doing business which will help attract more foreign direct investment into the country.

This economic guide provides insights into a variety of sectors, including agriculture, energy, infrastructure development, telecommunications, transport and banking sectors that provide tangible investment opportunities across the country's 31 regions and 2 autonomous districts.

The U.S. Chamber of Commerce's U.S.-Africa Business Center (USAfBC) will work closely with the Ivorian government and the private sector to expand the commercial relationship between our two nations. This interaction will also allow American companies to support Côte d'Ivoire's diversification agenda and economic recovery following the devastating effect of the Covid-19 pandemic.

The U.S. Chamber of Commerce is the world's largest business federation representing the interests of more than 3 million businesses of all sizes, sectors, and regions, as well as state and local chambers and industry associations. The Chamber also works closely with its 118 American Chambers of Commerce (AmChams) abroad, including 18 on the African continent. The USAfBC, housed within the Chamber, is an advocacy and policy organization with a mission to build prosperity for Africans and Americans through job creation and an entrepreneurial spirit. With the recent launch of the African Continental Free Trade Area (AfCFTA), offering a single market of 1.3 million people and over $5.6 billion in projected consumer and business expenditures by 2025, we firmly believe that Africa is the future of the global economy.

It is our hope that the comprehensive nature of this guide will offer useful information to individuals and companies keen on investing in one of Africa's fastest-growing economies — Côte d'Ivoire.

Editorial

© DR

Executive Director & Head of North, West and Central Africa at the U.S. Chamber of Commerce

Editorial

Dr. Guevera Yao

"Strengthening Trade and Investment Between the U.S. and Côte d'Ivoire"

Côte d'Ivoire – the land of hospitality – is strategically located in West Africa and offers access to a vast market of 395 million people from the Economic Community of West African States (ECOWAS) region. The country provides a variety of strategic opportunities in sectors such as agriculture, energy, infrastructure, transport, telecommunication, and banking. Côte d'Ivoire has adopted several legislative and regulatory frameworks, in line with regional and global best practices, to improve the ease of doing business. The investment code updated in 2018 provides a more conducive business environment and incentives for private sector investment. Moreover, the newly adopted National Development Plan (PND 2021 – 2025) highlights the priority areas of the government of Côte d'Ivoire and offers strategic opportunities for the American business community. The PND 2021-2025 is indeed an ambitious program designed to spark "the economic and social transformation necessary to help Côte d'Ivoire achieve the status of an upper-middle-income country by 2030". The PND is expected to leverage the critical role of the private sector to finance 74% of the total cost of the plan estimated at FCFA 59 trillion (USD 102 billion).

As the world-leading business federation advocating for increased bilateral and regional trade with African nations, the U.S. Chamber of Commerce remains committed to ensuring the U.S. private sector views Côte d'Ivoire as a favorable investment destination. Despite the challenges presented by the ongoing Covid-19 pandemic, the resilience and sound macroeconomic policies of the Ivorian government have contributed to accelerating the economic recovery of the country. With the commencement of trade under the preferential terms of the Africa Continental Free Trade Area agreement (AfCFTA), Côte d'Ivoire is poised to attract more investment, develop an industrial base, increase productivity, and boost the economy to create decent jobs for its burgeoning youth.

This comprehensive economic guide dedicated to Côte d'Ivoire seeks to offer useful information to American companies on the priorities of the government and the vast investment opportunities in the country.

© SHUTTERSTOCK - 2021 EM_CONCEPTS

© SHUTTERSTOCK - 2017 BEGALPHOTO

© SHUTTERSTOCK - 2019 KONAN OLIVIER

Economic Guide:

Côte d'Ivoire

© SHUTTERSTOCK -2019 TRIFF

© SHUTTERSTOCK - 2018 FREEDOMNARUK

U.S. CHAMBER OF COMMERCE

Contents

© SHUTTERSTOCK - 2020 FUTURISTMAN

© SHUTTERSTOCK - 2016 ROMAN YANUSHEVSKY

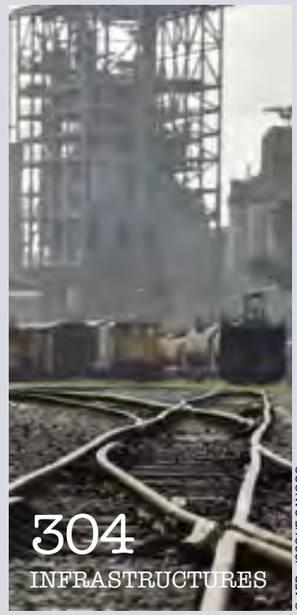

© AFP - ISSOUF SANOGO

Economic Guide:

Côte d'Ivoire

© SHUTTERSTOCK - 2020 AANBETTA

© LAURENT BOU ANICH

U.S. CHAMBER OF COMMERCE

Sommaire

© SHUTTERSTOCK - 2021 EM_CONCEPTS

Côte d'Ivoire

A key player in Africa's future

The "Côte d'Ivoire 2030" strategic vision indicates that since the end of the 2010-2011 post-electoral crisis, the country has been resolutely forward looking. It has embarked in a vast reconstruction program, combining in-depth restructuration and large-scale investments, in order to occupy its right place within the continent at last. To achieve this, the State banks on its own resources, PPPs and international collaborations.

Côte d'Ivoire has engaged in reviving socioeconomic growth by betting on three intrinsically interlinked pillars, namely exploiting its natural resources, setting up basic infrastructures, and an investment incentive proactive policy.

Significant natural resources

The country can rely on a fertile soil and abundant minerals, which is highly promising for the future of its primary sector. The country stands out for its varied agricultural production; Côte d'Ivoire is the world's number one producer of cocoa and cashew, ranks 5th for palm oil, 7th for natural rubber, not forgetting cotton, coffee and banana plantations, exotic wood etc. Processing local production is a major stake to create added value. The development of this fast-expanding industrial sector is encouraged - it is already the best performing in West Africa.

The land is not the only exploitable area, water also is to be considered: a 550 km coastline, 350,000 ha of lakes and 150,000 ha of lagoons are a manna for fishing and aquaculture. As far as fishing is concerned, the country is already second tuna exporter in the world, behind Japan. As regards aquaculture, it is a highly promising industry in a country where domestic demand is still far from being met. In 2021 the authorities have set out a strategic program aimed at attaining fish food self-sufficiency by 2025. Resources are there, it remains to intensify their exploitation.

Mines and hydrocarbons are still under-exploited, but the situation should change in coming years, bearing in mind that the State wants to make the sector one of the engines of growth. There is a remarkable geological potential, with gold, manganese, laterite nickel, iron, bauxite, diamonds. The gas and oil potential is also very promising, notably since a large offshore oil field has been discovered in the country's sedimentary basin.

Renovated infrastructures

Côte d'Ivoire is one of the subregion's most developed countries due to its infrastructures. But the latter are ageing and need to be rehabilitated and complemented. As early as 2012, the Government has worked towards attracting investment in that sector. The country's central location in the continent and its opening onto the Atlantic ocean lend it to being a crossroads for trade. Therefore, transportation

infrastructures are strategic. Roads constitute an essential network and will undergo a renovation program. The rail network, indispensable to the economy of the subregion's landlocked countries, must be developed further. River and lake transportation is encouraged in order to provide a more ecological travel mode. Ports and airports, faced with regional competition, must be extended and modernized. Côte d'Ivoire has a key role to play due to its connections with hinterland countries.

© CLÉMENT AIRAULT

Energywise, the country is self-sufficient. Significant investments were devoted to rebuilding the electric grid, which is the third largest in West Africa. Presently, emphasis is put on hydroelectricity. Regarding water and sanitation infrastructures, the country has long been seen as an example in sub-Saharan Africa, but the 2010-2011 political crisis caused delays in their development, whilst fast-growing urbanization increased the needs. Upgrading works have been undertaken in large cities.

Concerning digital technology, significant progress has been made in dematerializing public services, in order to streamline administrative formalities for individuals, companies and investors. Such simplification comes with added security to fight corruption. Digital inclusion will strengthen the Ivorian financial sector, which is already well settled in the country.

A proactive policy

The Government has initiated significant reforms to improve the business climate, via various national plans. As a testament to their efficiency, the country has been ranked among the most reforming States in the World Bank's Doing Business rating in 2019, and moved up 12 places in 2020. Between 2008 and 2020, it went from the 41st place to the 18th in the Mo Ibrahim index on governance in Africa.

A new Investment Code was adopted in August 2018, with a view to increasing the attractiveness of Côte d'Ivoire and ensuring more transparency. A favorable tax system has been introduced in order to encourage investment. The business climate is sound, the economic and political context is stable, special attention is attached to human capital, as much in regard to education (22.4% of the national budget is devoted to education, i.e. over the 20% recommended, and the country has undertaken to maintain that level until 2025) as to health (the development of telemedicine is in progress).

In 2011, Côte d'Ivoire rejoined the AGOA network. In 2017, it was accepted in the financing program of the American foreign aid agency MCC. Nowadays Yamoussoukro intends to intensify its bilateral relations, notably with Washington. The USA are the country's second export destination and its fifth supplier. The situation of Côte d'Ivoire has significantly changed in the last decade thanks to the numerous reforms undertaken by the Government, with a sustained GDP growth, an improved business climate, increased investments and poverty reduction. The present situation is promising, despite the hazards induced by the Covid-19 pandemic. The country is enjoying a positive momentum.

Côte d'Ivoire

In short

© SHUTTERSTOCK - PETER HERMES FURIAN

COUNTRY

Government: Unitary constitutional republic
Constitution: 2016 (IIIrd Republic)
National anthem: L'Abidjanaise
Motto: "Unity - Discipline – Work"
Independence (from France): August 7, 1960
Capital: Yamoussoukro
Largest cities: Abidjan, Bouaké, Daloa, Korhogo, San Pedro, Yamoussoukro.
Official Language: French
Main vernacular languages: Dioula, Baoulé, Sénoufo, Agni, Bété.

GEOGRAPHY

Area: 322,462 km²
Climate: The territory is divided into three climate zones: subequatorial for the coastal region, tropical humid in the forest zone in the south, Sudanian in the savannas zone in the north, where a cold and dry wind called Harmattan blows intermittently.
Relief: It consists mainly of plains in the south and plateaus in the north, with a mountainous relief in the west, in the Man region.

DEMOGRAPHICS

Population: 28,088,455 ha (2021)
Population growth: 2.541% per year (2020)
Average density: 87/km²
Human Development Index (HDI): 0.538 (2019)
Environmental Performance Index (EPI): 25.8
Life expectancy at birth: 57.78 years
Urban population: 51.7%
Population under 15: 41.51%
Fertility rate: 4.6 children/woman
Literacy: 47% (of adults)
Unemployment: 3.5% (of the working population)
Employment:
- Agriculture: 40%
- Industry: 32%
- Services: 28%

ECONOMY

Currency: CFA Franc (XOF)
GDP: 71.10 billion USD (2021)
GDP per capita: 2,278 USD
GDP growth: 2% in 2020 (6.2% in 2019)
GDP/sector:
- Primary: 22%
- Secondary: 23%
- Tertiary: 55%

© PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

OVERVIEW
The President's vision

Alassane Ouattara

A vision of unity and prosperity

In ten years, Alassane Ouattara has succeeded in turning the page of the economic crisis and instilling a vision of hope, a promise of brighter days for all Ivorians. Further effort will help to finalize the country's transformation process by 2030.

"In ten years, after an unprecedented collective effort, Côte d'Ivoire, guided by the vision of the President of the Republic, has exceeded all expectations, regained a real continental leadership and restored the pride of the patriotic Ivorian who is alive in each of us", said Prime Minister Patrick Achi on November 8, 2021, at a press conference.

It is true that after a spiral of sociopolitical crises which negatively affected growth, peace and social cohesion, Côte d'Ivoire has returned to economic and political stability. Under the high authority of the President of the Republic, the Government, having learnt from past experience and aware of the necessity to speed up the pace of economic and social development, resumed operational planification as soon as the post-electoral crisis was over. Quoting general de Gaulle, the Head of State asserted in 2017 that planification was "a burning obligation". The PND 2012-2015 helped to stabilize then kick-start the economy after more than a decade of crisis. The PND 2016-2020, taking into account the conclusions of the national prospective study Côte d'Ivoire 2040, was designed with the perspective of emergence by 2020, but also of medium and long-term evolution trajectories.

On December 14, 2020, President Alassane Ouattara was sworn in for a third term at the head of the country. Backed by this vote of confidence, he will be able to carry out his project of society and make his vision for the country a reality. In 2021, he implemented the first part of his "Côte d'Ivoire solidaire (inclusive Côte d'Ivoire)" project, aiming to build on what has been achieved in recent years and speed up the process of structural transformation of the economy.

For the Head of State, the effort undertaken should raise Côte d'Ivoire to the rank of upper-middle-income country by 2030. In under ten years, the President intends to double again the income per capita and bring most Ivorians up to middle class status, so that through their work they can enjoy a decent life and worry-free future. He wishes to create 8 million more jobs by 2030, to integrate young people, and make the

OVERVIEW
The President's vision

> "I believe in our will to unite and preserve the considerable achievements of a decade of peace, security and harmony. Such union will be our major success for the stability and development of our beautiful country, as well as for the influence of Côte d'Ivoire in Africa and in the world."
>
> Alassane Ouattara, December 31, 2021

© SHUTTERSTOCK - 2020 AGRE GUY THONY ROGER

© SHUTTERSTOCK - 2017 NATANAEL GINTING

best of their energy and creativity. The third main goal is to reduce by half the poverty rate, bringing it down to under 20%, in order to improve the fate of millions of families. Finally, changes in living conditions should help to increase life expectancy by ten years, bringing it to 67 years in 2030.

A new PND has been drawn up for the period 2021-2025. It provides a single reference framework as regards development for State interventions. It includes development priorities as recommended by international and regional entities, notably the SDGs and the AU Agenda 2063.

"Going even further and faster in transforming our country"

The PND 2021-2025 is ambitious, since it projects a growth rate of 7.65% (the PND 2016-2020 forecast was 5.9%). It will be possible by bringing the GDP investment rate from 23.1% in 2021 to 27.1% in 2025, with investments estimated at 59,000 billion CFA francs. The PND 2021-2025 aims to sustain growth and speed up the structural transformation of the economy through industrialization, developing the human capital and strengthening governance. "We must go even further and faster in transforming our country and improving the living conditions of each of its inhabitants", said Alassane Ouattara in his traditional New Years' address to the nation on December 31.

With the PND 2021-2025, the Government takes control of the economic agenda. He makes the private sector the spearhead of revival. The program enables it to act as a conductor, and invest in growth sectors. By creating new companies and fostering youth entrepreneurship, Côte d'Ivoire is creating an investment- and export-friendly ecosystem, thus reinforcing its position of regional engine. Sectoral priorities hinge on industry, promoting the private sector, developing national champions, agriculture, tourism, mines and hydrocarbons, the human capital, ICTs and digital technology, transport infrastructures, housing and the living environment, hydraulics, road infrastructures, a balanced regional development and the environment. In total, 15 areas have been identified.

Moreover, the Head of State wishes to set up a program to assist and promote the financing of SMEs, startups and young entrepreneurs. The Government intends to intensify its interaction with the private sector in order to reduce the payment period for companies. "We will continue to promote local content, as we have done with the oil and gas sector, in order to contribute to the emergence of national champions in the key areas of our economy", added the Ivorian President in his address.

"The melting pot of all these advances is peace"

In the last ten years, important reforms have been undertaken, whilst significant investment has been made for rehabilitating and extending economic and social infrastructures. "The melting pot of all these advances is peace", said Alassane Ouattara on December 31, 2021. Therefore, it is natural that the first of the " Côte d'Ivoire solidaire" project's five mainstays concern security, peace and social cohesion. "We will continue to strengthen our defense and security capabilities, as well as investment in socioeconomic infrastructures in the concerned areas, in order to fight terrorism and all other threats, including clandestine gold washing", asserted the Head of State.

In order to ensure peace and cohesion, technical and operational capabilities are constantly being reinforced. This include notably pursuing the implementation of the Military

© PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Programing Act. Barracks and police stations are being transformed. An International Counter-Terrorism Academy was inaugurated in June 2021, which is a major first in the subregion. Security forces also continue to be modernized thanks to digital technology. Strength grows, mainly against cybercrime and terrorism in the north of the country, with the reinforcement of the special investigation and counter-terrorism Unit. In total, 10,000 soldiers will be recruited over the next three years.

The Head of State keeps "reasserting [his] commitment to a constructive dialog which contributes to easing the social climate". In 2021, "peace and stability have been consolidated, […] with the first inclusive general elections held […] since some twenty years", he added in his address.

For Alassane Ouattara, peace and harmony will be achieved through more mediation, conflict prevention, and an independent justice. Fighting corruption has been one of his priorities from his first term in office. Those in charge of public affairs must be irreproachable: that is why the President decided to create a "prize for good governance and fight against corruption".

Civic-mindedness is everyone's business: the increasing number of civic service centers in all the country's regions is the outcome of the will of a President who "believes in the ability of every Ivorian to re-appropriate the values of the Republic, namely union, discipline and work."

"Ivorians are at the heart of an inclusive Côte d'Ivoire"

Transforming the economy is President Ouattara's primary ambition for the year 2022. Efforts to modernize agriculture will intensify, with a view to increasing output and producer income, reducing the cost of living and speeding up the country's industrialization through the local processing of raw materials. Another goal is giving the people access to education, healthcare and decent housing at affordable cost.

"Ivorians are at the heart of inclusive Côte d'Ivoire", insists Alassane Ouattara. Human beings are the ends, but also the means for achieving the national ambitions. In the eyes of the Head of State, every Ivorian, whatever his or her origin and social condition, is an actor of development. This implies that people are in good health, have adequate education and a training adapted to the requirements of the labor market. It is planned to open 12,000 primary school classrooms, 7,000 secondary classrooms, 28 secondary schools and 37 vocational schools by 2025. In 2022, the President wishes that emphasis be put on youth and women employment. The Support Fund for Women in Côte d'Ivoire (Fafci), initiated and implemented by the First Lady, has already enabled nearly 300,000 women to have income-generating activities and over a million people to come out of vulnerability. Financial support to Fafci will intensify.

A Government Social Program - PSGouv 2022-2024 – for an amount of 3,182.4 billion CFA francs was launched at the beginning of 2022. It aims to speed up poverty and social inequality reduction, bring sustainable solutions to the problem of fragile northern borders, and improve the population's living conditions, notably for the most underprivileged.

"I believe in our will to unite and preserve the considerable achievements of a decade of peace, security and harmony. Such union will be our major success for the stability and development of our beautiful country, as well as for the influence of Côte d'Ivoire in Africa and in the world." Alassane Ouattara has faith in his fellow citizens and in the future, and the good results obtained so far in all the main priority areas tend to validate his project of society.

Interview with Patrick Achi

Côte d'Ivoire's Prime Minister

Patrick Achi, who was appointed prime minister in March 2021, is a seasoned politician and has a deep knowledge of economic and financial issues. Tasked with implementing the President's vision, he provides details on the major works and actions undertaken in all areas to make Côte d'Ivoire a regional champion.

© DR

Mr. Prime Minister, what is you view of the major tasks undertaken in recent years? How do you assess their impact?

Patrick Achi: As you know, the President of the Republic, H.E. Alassane Ouattara, came at the head of a greatly weakened country, in 2011, after a decade of crisis: a depressed economy, rampant poverty, a negative political and social climate. In spite of the situation, under his authority, the Government succeeded in carrying out vast tasks in the areas of peace and security, national reconciliation and social cohesion, the reconstruction, revival and structural transformation of the economy, as well as improving the people's living conditions.

Actions and reforms undertaken within the framework of the implementation of the tasks structured in the PNDs 2012-2015 and 2016-2020 have enabled Côte d'Ivoire to achieve highly encouraging economic and social performances. I would like to give you a few data to illustrate my point: an annual economic growth rate of 8% between 2012 and 2019, resulting in doubling the GDP per capita and ranking the country top in West Africa; the State budget, meaning the capacity to act in favor of the Ivorians, increased threefold between 2011 and 2020; the overall volume of investment, meaning the capacity to build the future, increased sevenfold; the poverty rate dropped from 55% to 39%.

I would also like to underline the extraordinary achievements in regard to transportation infrastructures, with over 1,454.6 km of urban and interurban road tarmacked, 22 bridges and interchanges built and over 82,000 km of tracks and dirt roads rehabilitated. This is essential because "the road precedes development". In our country, this is particularly true because the circulation of agricultural products must be made easier from production zones to urban centers, and to the ports of Abidjan and San Pedro for export. We have also made significant investments in energy generating, which makes Côte d'Ivoire an electricity exporter to several countries in the subregion.

© DR

Your Government has decided to tackle the problem of corruption. Audits have been launched in a number of entities. What is the result to date?

Corruption hampers the development of the private sector and distorts free competition by hindering trade and investment. The President of the Republic reasserted so in his inaugural address on December 14, 2020. As a reminder, since 2013, Côte d'Ivoire has a High Authority for Good Governance whose main mission is ensuring the moralization of public life. This institution receives assets declarations by all political personalities and heads of public administration. There is also a National Financial Information Processing Unit, created within the framework of the fight against money laundering and financing of terrorism, and the National Public Procurement Regulatory Authority.

In terms of results, a clear improvement of the main indicators as regards the fight against corruption has been observed. As an example, concerning Transparency International's Corruption Perception Index ranking, the country moved up 50 places between 2011 and 2021. Likewise, Côte d'Ivoire has made outstanding progress concerning the Ibrahim Index of African Governance ranking, climbing from 41st in 2014 to 18th in 2020. All these advances have enabled our country to obtain the MCC American initiative's Compact program, including a grant of 524.5 million dollars.

Financial and management audit missions have been launched in a number of public companies and entities on the instructions of the President of the Republic. Some heads have already been penalized. The fight will be reinforced both in the public and private sectors. For that purpose, a national platform for the anonymous disclosure of acts of corruption and assimilated breaches will be set up very shortly.

The aim is to pursue the moral recovery action carried out by the President of the Republic and intensify the fight against corruption and fraud.

What reforms have been undertaken to improve the business climate and make Côte d'Ivoire attractive for investors? What is the country's ambition?

Côte d'Ivoire, under the leadership of President Alassane Ouattara, has engaged in a vast program of structural and sectoral reforms to improve the business environment and create the necessary conditions for the development of the private sector. The extent of what was achieved in that area has been acknowledged on a regular basis by the international community: Côte d'Ivoire ranks in the top ten most reforming countries in the Doing Business ratings 2014, 2015 and 2019.

As a result of some 85 reforms carried out, Côte d'Ivoire is nowadays a driving force of West-African economy: Investment Code granting tax benefits to companies; Mining, Oil and Forests Codes; the One-Stop-Shop for company Formalities and the One-Stop-Shop for Foreign Trade; setting up an efficient trade justice, a legal framework for PPPs etc.
Actually, I would like to underline that two major reform programs have been carried out within the framework of American initiatives. These are MCC and AGOA, two founding vectors for boosting trade and economic relations between our two countries. Côte d'Ivoire was declared MCC eligible in 2015, after meeting 14 criteria out of 20, by committing itself to good governance, economic freedom and investing in its citizens.
Today's ambition is to improve the governance of the entrepreneurship system in our country. That is why we will reform our tax system with a view to correcting deficiencies, broadening the taxable base, and making the system more competitive and predictive because taxation is a determining factor in the attractiveness of the business climate. Commercial jurisdictions will also be reinforced so as to enable them to ensure the protection of private investment.
Côte d'Ivoire will build on its numerous strengths in order to meet the requirements of foreign investors, notably the American investors already operating in the country, thanks to the setting up of several industrial areas, and the availability of electricity at competitive costs, which the country can provide as a subregional energy hub. Furthermore, we have efficient road infrastructures accounting for 50% of UEMOA's road network and they are being developed continuously.

What is your strategy in regard to developing the human capital?
50% of the population is under 25. The issue is, in the first place, to introduce an original pact of performance for education in Côte d'Ivoire, i.e. to train, provide adequate education and skills to all Ivorians, and give them the right tools to absorb technologies, take part in employment, in production, and benefit from it. In the second place, that capital should be exploited efficiently by employing skills in appropriate jobs, so as to maximize their productivity at best. In the third place, that capital should be preserved and its longevity secured via health and social protection policies. In the fourth place, that capital should be conscientized, meaning that Ivorians should be instilled with civic values of diligence, accountability, responsibility, integrity, to become at the same time the socle of economic transformation and the base of a reinforced governance, as much in the public service as in the private sector and the entire society.
To fill the gap concerning the availability of skilled workers for the private sector, the Government has recently adopted a framework law project on technical education and vocational training, which defines the general principles of a comprehensive reform of that teaching system by setting, in particular, new governance and funding principles, new training and evaluation mechanisms, with a view to ensuring consistency between education and the production system. It establishes a schools-companies partnership, institutes training entities of a particular type managed by the private sector, introduces new training and assessing modes and methods including, among others, work-linked training, validation of acquired experience and certification of technical and professional skills. The new mechanism will help to meet at best the challenges of industrialization, digitalization of the economy, and requirements in the blue economy and green economy sectors.

The economic project and the vision of the Head of State by 2030 are clearly focused on reinforcing the private sector. In concrete terms, what does that involve?
The President of the Republic's vision 2030, that places people at the heart of development, and his "Une Côte d'Ivoire solidaire" program, which rests on four major goals concerning human progress (doubling the income per capita, creating 8 million jobs by 2030, reducing poverty by half in the country, and increasing life expectancy to 67 years by the end of this decade), require to make an absolute national priority of the development of the private sector in the entire country and regions, because it is the private sector that creates jobs and hence wealth for our population. A dynamic fabric of businesses is indeed a source of investment and quality jobs for our population (notably our youth, whether or not qualified, and our women) and therefore constitutes, in due course, a vector for reducing poverty in our country.
We are also going to speed up the processing of our natural riches, notably cashew, cocoa and cotton. The idea is to locally generate and capture as much added value as possible by processing products in the country before exporting them, which is another source of additional revenue for our farmers and producers.
In the aquaculture sector, a strategic program will be launched shortly; it will make it possible, in due course, to obtain fish cheaper than on markets, produced in Côte d'Ivoire through Ivorian jobs.
We are going to allow for the emergence of high-potential businesses with the end goal of forming coherent business ecosystems in some

© DR

ten strategic sectors, from agro-industry to light industry, from mines and energy to transportation, from tourism to textile, from pharmaceutical industry to housing, and from digital economy to the visual and performing arts industries.

What messages do you wish to convey to American investors to encourage them to discover your country and settle there?
I wish to convey three major messages to our American investor friends.
Firstly, Côte d'Ivoire and the United States have a long-standing and excellent relation of friendship, kept up by President Alassane Ouattara, himself a pure product of the American university system.
Secondly, Côte d'Ivoire has recently adopted a new Development Plan including numerous investment opportunities amounting to 105 billion dollars, of which the expected share of the private sector is estimated at close to 75%. Our country is the best gateway to two growth markets, UEMOA, with 130 million inhabitants and a single currency, and ECOWAS, with 400 million inhabitants.
Thirdly, economic cooperation between our two countries is stronger than ever and affords an ideal and secure framework for American investments in Côte d'Ivoire. The Government of the United States gave a vote of confidence to President Alassane Ouattara's governance by re-establishing AGOA in October 2011 (the country had been eligible for the first time in May 2002), eligibility for MCC, opening the regional office of the US International Development Finance Corporation (ex-OPIC) in Abidjan, etc.
American investors have a unique opportunity to forge win-win partnerships with the Ivorian private sector. We await them with open arms and will do our uppermost to meet their expectations and demands.

Interview with

Kandia Kamissoko Camara

Minister of State, Minister of Foreign Affairs, African Integration and Ivorians abroad

Kandia Kamissoko Camara, first woman minister in Côte d'Ivoire, took the head of the strategic department of Foreign Affairs in April 2021. She tells us about the line followed by her Ministry, a pivotal piece between diplomatic relations and economic activity.

© DR

Kandia Kamissoko Camara, alongside Richard K. Bell, United States Ambassador to Côte d'Ivoire.

© DR

The South African President, Cyril Ramaphosa, was on a State visit in Abidjan at the beginning of December. At the time when AfCFTA comes into being, what attention does Côte d'Ivoire attach to African integration and continental cooperation?
Kandia Kamissoko Camara: My country is open to the world and attaches an important place to African integration and continental cooperation. Of course, South Africa, the continent's second economic power behind Nigeria, is a friendly country and important partner.
Côte d'Ivoire views African integration as a lever for its economic development, and the creation of AfCFTA reinforces our conviction. As you know, AfCFTA will make it possible to create a market of 1.2 billion people.
If all African countries eliminate trade barriers, AfCFTA will help to generate a potential gain of 450 billion dollars and will contribute to taking 30 million people out of extreme poverty. It is an essential tool for continental cooperation and to facilitate access to consumers for the African private sector.

In July 2021, the United Nations expressed their gratitude to Côte d'Ivoire for its actions in favor of peace in Mali. What are the policies promoted by Yamoussoukro to fight terrorism in the subregion and ease conflict situations?
First we welcome the United Nations' approval of our actions in favor of peace. We are essentially a country of peace that places hospitality at the core of its action. You have probably noticed that we are the country of true brotherhood, as stated in our anthem.
We favor preventive diplomacy in the case of regional conflicts. Of course, when we have no choice, we are forced to intervene on theatres of operations, as is the case in Mali. We also support regional initiatives to fight terrorism, such as the International Counter-Terrorism Academy in Jacqueville.

Diplomacy is at the service of economic development. What is your department doing to facilitate and boost foreign investment in Côte d'Ivoire?
This question gives me the opportunity, on the one hand to refer to the vision of the President of the Republic, His Excellency Alassane Ouattara, to make our diplomacy a key vector of our country's development, and on the other hand to reassert my department's commitment to continuing to give concrete expression to this vision, a task already very well undertaken by my predecessors.
As we all know, the economic issue has more than ever become, on the global scene, an issue of power and influence for States. Aware of this reality, the Government of Côte d'Ivoire, in conformity with the 2013 guidelines issued by the Ministry of State, Ministry of Foreign Affairs, adopted on instructions given by the President of the Republic at his annual meeting with the diplomatic corps in December 2012, has since last year provided my department with a significant operational mechanism, by promoting the Directorate of Economic Diplomacy to the status of a General Directorate.
The latter thus becomes the secular arm of my department on the diplomatic and economic scene. Its mission will be to boost our policy to promote and defend the national economy. As such it will be the strategic and operational lever that will define a trajectory, in partnership with the private sector and ministries in charge of promoting Côte d'Ivoire as a destination and the "made in Côte d'Ivoire" as well as of mobilizing foreign funding for our national development plans, and will assist the previously mentioned stakeholders. To do so, special emphasis will be put on reinforcing our diplomats' skills in negotiation techniques, commercial and marketing expertise, and strategic monitoring. Their knowledge of the national economic, cultural and tourist fabric and of agreements signed with our foreign partners will also be updated.
All this will be done under my leadership, with the sound and consistent backing of the President of the Republic, His Excellency Alassane Ouattara, and the Prime Minister, Head of Government, Patrick Jérôme Achi.
Obviously, and I want to stress this point strongly, our heads of mission and their teams will be trained in and sensitized to result culture, so dear to the President of the Republic.

Côte d'Ivoire is the gateway to countries in the West-African hinterland. What role does it play at the sub-regional level to strengthen economic ties?
As I already told you at the beginning of the interview, my country considers that regional integration is important for development, notably through more significant community markets. Within the framework of ECOWAS and UEMOA, we take part in regional initiatives to liberalize and facilitate trade. In recent years, we have focused on infrastructures and projects with high integration potential. As an example, my country is currently building a dry port at Ferkessédougou, which will make trade easier between Côte d'Ivoire, Mali, Burkina Faso and even Niger. Besides this regional initiative, we have undertaken integrating projects, notably the Sikasso-Korhogo-Bobo-Dioulasso project (SKBO) and the Wassoulou project (Côte d'Ivoire-Guinea-Mali). Also, we are reviving joint committees, as was recently the case with Nigeria, South Africa and Burkina Faso.

Côte d'Ivoire has a long-standing relationship with the United States, which tends to become stronger. Can you give us an overview of their bilateral exchanges?
In November 2018, at the Ivorian-American workshop for the promotion and development of SMEs, held in Washington DC by the Côte d'Ivoire Economic Promotion Service (SPECI) in North America, the Government, through Minister Félix Anoblé who is in charge of the promotion of SMEs, said that our country intended to bring the volume of our trade with the United States from 1.8 billion dollars to over 3 billion dollars — i.e. 1,700 billion CFA francs — by 2025.
I am pleased and proud today to confirm that, thanks to the

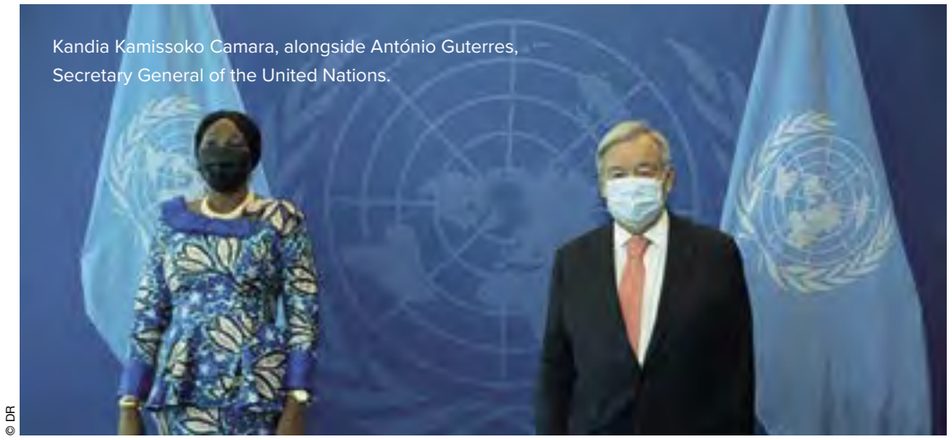
Kandia Kamissoko Camara, alongside António Guterres, Secretary General of the United Nations.
© DR

10,000 billion CFA francs (over 17 billion dollars) of American investment announced at the first Business and Investment Forum between Côte d'Ivoire and North American countries held on November 11, 2021, the objective has been largely met.
It has been possible, and so much earlier than foreseen, thanks to the dynamism of SPECI on that continent on the one hand, and the restored confidence of American and international investors in our country on the other hand, due to the strong structural reforms undertaken by the Government under the leadership of the Head of State, with a view to giving Côte d'Ivoire a business-friendly economic and administrative framework.
Now our aim is to consolidate that fruitful economic, commercial and financial cooperation between our two countries; a cooperation that must match our reciprocal economic potential and the common ambition of our business communities to build together, across the Atlantic ocean which lies between our two countries, a win-win bridge of opportunities.

What actions is your Ministry taking to interest Ivorians abroad in the economic development of Côte d'Ivoire? What is their impact on the country?
The diaspora is important for Côte d'Ivoire because Ivorians abroad transfer every year around 400 billion CFA francs, and put more and more skilled executives at our country's disposal, as much in the public sector as in the private sector.
However we must admit that only a tiny share (under 10%) of these transfers is invested. At the moment, via the Diaspora Forum which we organize every year, we are developing mechanisms aimed at better channeling diaspora members' funds towards investment, and at mobilizing their expertise in key sectors of our economy where there is a lack of human capital. The President of the Republic gives pride of place to the policy consisting in appealing to the diaspora. And we take up the challenge at his side.

Do you have a special message to convey at the end of this interview?
Côte d'Ivoire and the United States have enjoyed excellent diplomatic relations for over 60 years, under the enlightened leadership of their Presidents.
However, in view of our two countries' immense and abundant resources, these relations could profitably raise to even higher levels.
This is why I congratulate our various economic operators and encourage them to explore new horizons, so as to push further the current frontiers of our cooperation.
Our immense potential requires it and our leaders' ambition to raise our respective States to the rank of world leaders demand it. Thank you.

Interview with

Ibrahima Touré

Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary of the Republic of Côte d'Ivoire to the United States of America.

© DR

Côte d'Ivoire's new official representative on American soil took office on December 14, 2021. He tells us about the main lines of his mission, which is to consolidate and strengthen economic collaboration between the two countries.

Your excellency, what are your expectations with regard to the American business community and the American Government to succeed in your mission in the United States?

Ibrahima Touré: Our message to the American Government underlines the constant leadership of President Alassane Ouattara in building a new and strong Côte d'Ivoire open to the world, the Ivorian people's deep longing for peace and development, as well as the importance of the United States' multiform support to Côte d'Ivoire, to help it continue on its virtuous path towards the coveted club of emerging countries. To that end, we intend to work towards strengthening political relations between Côte d'Ivoire and the United States through reciprocal visits of political personalities, with a view to promoting consultation and understanding between the two countries on global challenges.

Concerning American business people, we wish that they dare to experience Côte d'Ivoire. That they get over some prejudices to discover Côte d'Ivoire's riches, as much in its culture as in the numerous investment opportunities included in the National Development Plan (PND) 2021-2025. In this regard, the embassy is at their disposal, when required, to inform them and assist them in looking for investment opportunities in our country, and in all bidding procedures to successfully tender for investment projects in Côte d'Ivoire.

What initiatives do you envisage to take in the US to make American investors aware of opportunities in Côte d'Ivoire ?

We intend to actively promote the Côte d'Ivoire brand to the business community in the United States, as a center of attraction and investment, and the gateway to the ECOWAS community market of over 300 million inhabitants. For that purpose, we intend to:

- Strengthen institutional cooperation with Chambers of Commerce and American business organizations, notably for common initiatives such as organizing forums to promote investment in Côte d'Ivoire, in order to provide information on business opportunities offered by the PND 2021-2025.
- Also reinforce cooperation with US development agencies (USAID, Prosper Africa, Pepfar), and continue cooperating with AGOA, MCC and US Eximbank.
- Organize economic prospecting missions for American business people in Côte d'Ivoire.
- Create a "Côte d'Ivoire - United States Business Club", that will serve as a framework for exchanging information on investment opportunities in Côte d'Ivoire, for listening to and assisting American economic operators present in our country and those intending to invest there. That club will be a place for exchanging experiences and good practices between economic operators.

Côte d'Ivoire is West Africa's economic engine. How do you perceive the interest of American investors and the business community in your country?

I think that American business circles have a positive perception of Côte d'Ivoire as a country and I was able to ascertain the fact in my conversations with businessmen and Chamber of Commerce leaders. It is undeniable that Côte d'Ivoire's outstanding economic performance in the last decade, with an average growth rate of 7 to 8%, and President Alassane Ouattara's constant commitment to consolidating peace and reinforcing security of property and people, including foreign investment, have been reassuring signals for American business circles. It's up to us, within the framework of our missions, to draw on this positive momentum to open up further to American companies.

Do you intend to organize, together with your African counterparts in Washington DC, joint meetings to inform American business people on investment opportunities in Africa?

Although they have different priorities, African countries, notably those belonging to sub-regional groupings such as ECOWAS, are faced with the same economic, social and security problems. Therefore I am personally convinced that, beyond our specific priorities, we can find converging interests on economic, social and security issues, and create together a framework of exchanges with American business circles. I know that the Group of Ambassadors of ECOWAS member States is working on common initiatives.

© CLÉMENT AIRAULT

Economic context

34

Côte d'Ivoire's economic situation improved greatly over the last decade. With a sustained GDP growth, better control of public finance, an improved business climate, increased investment and even poverty reduction, the country is looked on as the economic lung of West Africa due to the numerous reforms undertaken by the Government. Prospects, based on the PND, should contribute to consolidating its leadership.

© SHUTTERSTOCK - 2 014 ANDREY_POPOV

Financial secror

42

Although it is fragmented and dominated by subsidiaries of regional and international groups, the banking sector in Côte d'Ivoire is characterized by sustained growth since 2012. Significantly increasing deposits and credits and constantly improving profitability make the sector one of the most successful of the UEMOA area. A better banking rate and greater presence of public banks constitute a high potential...

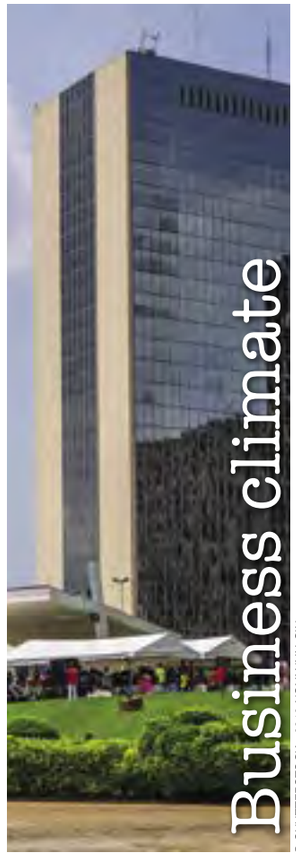

© SHUTTERSTOCK - 2018 NOYANYALCIN

Business climate

52

The business climate has greatly improved in Côte d'Ivoire thanks to numerous reforms included in the successive national development plans implemented by the authorities. In spite of the Covid-19 health crisis and challenges still to be met, the current momentum is promising for the coming years.

© SHUTTERSTOCK - 2019 FIZKES

Investments

66

Despite the Covid-19 economic and health crisis that put a brake on most economies in the world, Côte d'Ivoire has managed to retain some stability thanks to its legal framework and abundant resources, which favor foreign investment.

© SHUTTERSTOCK - 2020 NINA IMAGES

Foreign trade

76

Since October 2011, the volume of trade between Côte d'Ivoire and the United States has significantly increased, to the point of making the US the second destination of Ivorian exports. Overview of a fast-expanding commercial relation.

Economy

© CLÉMENT AIRAULT

ECONOMY
Economic context

Economic context

A strong economy regained in ten years

Côte d'Ivoire's economic situation improved greatly over the last decade. With a sustained GDP growth, better control of public finance, an improved business climate, increased investment and even poverty reduction, the country is looked on as the economic lung of West Africa due to the numerous reforms undertaken by the Government. Prospects, based on the PND, should contribute to consolidating its leadership.

Today the country stands as the engine of UEMOA's member States. Its indicators have progressively turned from red to green in a decade, as a result of policies spurred on by the President of the Republic, Alassane Ouattara. Yet such transformation seemed difficult to achieve a few years ago. In 2011, the country was coming out of sociopolitical crises that had tainted the proper functioning of the State; the economy was on its knees. The country faced a shortage of cash, because nearly all financial institutions and the private sector had been paralyzed owing to insecurity. The slowdown of activities in production areas and the disruption of distribution and marketing channels weighed heavy. Forecasts expected a negative real GDP growth rate of roughly -6%. GDP per capita had dropped to its 1961 level.

As for investments, they were almost inexistant. The situation of social and economic infrastructures was worrying. All the more so since those existing had been damaged. In fact, the people's living conditions were unbearable: in 2011, over 50% of Ivorians lived below the poverty line, according to World Bank estimates.

Continental leadership

These difficult times, chronologically close, are now far away. At the cost of extraordinary effort, the national economy succeeded in regaining its continental leadership and recovering its former pride. With an average annual growth of 8% between 2012 and 2019, and an inflation rate kept under 1% in the same period, wealth per capita has doubled, making Côte d'Ivoire West Africa's leading country.

The coronavirus pandemic has not fundamentally shaken this upward trend. The country has shown strong resilience. True,

pre-covid forecasts for 2020 have not been reached but GDP growth has remained positive, around 2%. And, according to the IMF, this makes Côte d'Ivoire one of the best performing pre-emerging countries in sub-Saharan Africa. Today it accounts for 35% of UEMOA's GDP, 43% of trade within the area, and 60% of agricultural exports.
These results are due not only to the solid pre-health crisis fundamental parameters, but mostly to the effectiveness of measures taken by the authorities to face the pandemic.

A decade of development

Côte d'Ivoire owes its resilience to an economic program that could be described as "big up" – a vast program to reconstruct the country started off in 2012. An example is the control of public finance: it has enabled the Government to boost its capability to act for the wellbeing of Ivorians. Between 2011 and 2020, the national budget increased threefold to reach 8,061 billion CFA francs. The continuous budget increase came with greater capacity to build up the country's future. The overall volume of investment has been multiplied by seven. FDIs have doubled, according to UNCTAD reports. The private sector's investment rate shot up from 6% to 16% of GDP, that of the State is around 6% on average.
These investments have happy consequences: the population's living environment has improved significantly. Under the presidency of Alassane Ouattara, more than 40,000 km of roads have been either built or rehabilitated, hundreds of schools, universities and hospitals have been either built or renovated. Thanks to PSGouv, the major infrastructures program, access to drinking water and electricity has also improved. As an illustration: electricity has been brought to some 2,000 villages between 2012 and 2020, against 1,500 between 1994 and 2010. At present, 94% of the population has access to energy.
These immense efforts from the authorities have resulted in a considerable drop of the poverty rate. Within ten years of implementing reforms, that rate fell from 55% to 39.4%, i.e. by 16 points. Around 1.6 million children, women and men have come out of extreme poverty in the country. Per capita income has doubled, from 1,120 dollars in 2011 to 2,290 dollars at the end of 2019, according to World Bank data.
Employment is doing better. In the formal sector, the number of salaried employees has increased and was 1,148,968 at the end of June 2021. This upturn is due as much to the public sector as to the private sector, both experiencing respective rises of 8.2% and 6.4% of the number of their employees. The number of gross jobs created increased year after year: in the first quarter of 2021, it was up 15.3% in year-on-year rate compared with the same period in the previous year.

Indicator performance

Côte d'Ivoire, like any economy wanting to develop, has had to seek funding. To do so, it got into debt at different levels to back planned projects. Its national debt now amounts to 17,676.1 billion CFA francs, up more than 6 billion compared to its 2019 level. Overall, this debt, guarantees included, represents 49.8% of GDP. And the State still has some wiggle room. Indeed, the IMF is reassuring on the country's repayment capacity and rates the risk of over-indebtedness moderate. Actually, it remains far below the debt distress threshold, according to BCEAO convergence criteria. Moreover, recent indicators of the Ivorian economy reassure on the efficiency of the debt. Economic activities are faring better. The business climate has improved, as shown by the fact that operators perceive a steadying of economic recovery, despite a number of constraints, such as the electricity shortage.
The primary sector experiences contrasting trends. Export agriculture is doing well, as a result of the increased production of cashew nut (+42.6%), pineapple (+16.3%), banana (+15%), palm oil (+9.8%), cotton seed (+14.5%) and cocoa (+20.9%). Yamoussoukro is the world's largest producer of a number of these products. And it should retain that position with the 18.1 billion euros earmarked for the National

© SHUTTERSTOCK - 2019 JOA SOUZA
© CLÉMENT AIRAULT

Agriculture Investment Plan (PNIA) for the period 2018-2025. The secondary sector is driven by the 5.7% rise of the harmonized index of industrial production (IHPI) in volume, thanks to the good results of "manufacturing industries" (+7.6%), "extractive industries" (+7.4%) and "environmental industries" (+6.7%). The tertiary sector confirms its good results, after the negative impact of restrictive measures intended for curbing the spread of covid-19.

Development prospects

The current situation seems rather promising. And the Government doesn't intend to stop while things are going so well. Its ambition is to speed up Côte d'Ivoire's economic and social transformation so as to achieve the status of upper middle-income country by 2030. It relies on the PND established for the period 2021-2025, and which requires funds amounting to some 59 billion CFA francs. It includes, among others, pursuing the structural transformation of the economy in order to make the private sector a national priority and creating more wealth for the country and more jobs for the Ivorians. Côte d'Ivoire targets for the period a GDP growth rate of 7.65%, a per capita income of 2,240 dollars in 2025 and the reduction of the poverty rate to 30%.
Seven industrial clusters have been identified as priorities in the Plan, based on regional economic potentials: agro-industry, chemistry-plastics, building materials, pharmacy, the textile industry, packaging, spare parts and motorcars. Other wealth-generating sectors have to be added, such as the digital economy, the tourism and leisure industry, and creative industries. Also included are pursuing efforts concerning basic social infrastructures and services for the progress and development of the human capital; making public administration more efficient; developing regions in order to improve the people's living environment; and, of course, continuing to strengthen peace, social cohesion and security.

Interview with Adama Coulibaly

Minister of Economy and Finance

With a GDP growth rate of 2% in 2020 in a context of global recession, Côte d'Ivoire enjoys a healthy and dynamic economic and financial situation which is favorable to investment. The Minister in charge of the sector goes into detail.

© DR

In July 2021, Côte d'Ivoire obtained the second best financial rating in sub-Saharan Africa by Fitch Ratings. What are your ambitions to further improve the country's score?

Adama Coulibaly: The country's sovereign Fitch rating moved from B in 2014 to B+ with outlook positive in 2019. This rating was maintained in 2020 in spite of the coronavirus pandemic. I must point out that ratings are reviewed half-yearly. For this year, in July 2021, Fitch agency rated our country BB- with outlook stable. Thus Côte d'Ivoire is the second best rated country in sub-Saharan Africa.

This positive evolution in comparison with the previous rating indicates the continuous strengthening of our sound macroeconomic framework and political institutions since the 2011 post-electoral crisis. This rating offers favorable prospects for financing our economy in the period 2021-2025.

On the other hand, the OECD assessed Côte d'Ivoire's country risk and lowered our rating from 6 to 5, showing an improvement. This assessment ranks our country in the top 5 of the best rated African countries.

Côte d'Ivoire intends to improve its rating notably by pursuing its efforts to stabilize the macroeconomic framework and improve the sociopolitical environment, implement the Debt Management Strategy in the medium term, carry out a Debt Sustainability Analysis on a regular basis, improve the mobilization of domestic income and the efficiency of public spending, speed up and intensify reforms in the financial sector, and resort to new financing mechanisms.

How do you intend to finance and support the Ivorian youth and entrepreneurship, that are two major elements for growth? And what are your ambitions?

One of the ambitions of the President of the Republic, expressed in his social project called "Côte d'Ivoire solidaire (inclusive Côte d'Ivoire)", is to make Ivorians fulfilled actors of development who contribute through their work to creating wealth and to the country's development. This implies that Ivorians are in good health, well educated, and that their training matches the needs of the labor market.

Job creation is another ambition of the President. It entails the structural transformation of the economy with industrialization, with a shared creation of national wealth, driven by entrepreneurs, companies – big and small -, farmers, women, the youth, artisans in all sectors of activity. To achieve this, the State intends to reinforce the role of the private sector and private capital.

These elements are important linchpins of the PND 2021-2025, which is the operationalizing framework of the President's social project, through linchpin 2, "Development of human capital and promotion of employment", and linchpin 3, "Development of the private sector and of investment".

As regards education, Côte d'Ivoire has adopted in 2017 a Sectoral Education Plan over the period 2016-2025, for an estimated overall amount of 13,916.6 billion CFA francs (roughly 24 billion dollars). This plan, which is currently being implemented, is financed in part by internal resources and is backed by a number of development partners, such as UNICEF, BADEA, IDB, KFAED, UNESCO, and a number of partner countries. The United States, through the MCC, contribute significantly.

Regarding the private sector in general and SMEs in particular, beside adjustments aiming only to improve the business environment, specific measures are being taken for their development. We can mention, among others, awarding a third of public procurement contracts to SMEs against a fifth in the current Code, providing training to public procurement participation, simplifying procurement contract procedures, reducing time for payment to SMEs to 45 days against 90 days today. Our country is also working on creating the right conditions for easier access to finance for SMEs through various instruments, in particular: leasing, credit lines, public contracts, the Credit Information Bureau, and the Deposit and Consignment Office (CDC), which will play the role of financial investor and manager on behalf of third parties, as well as that of competent advisor to the benefit of SMEs and the self-employed notably. Concerning guarantees, it is to be noted that in 2020 the State set up a 10 billion CFA francs (17 million dollars) Credit Guarantee Fund for SMEs (FGPME).

Finally, the Government intends to mobilize funds for implementing its new PND in the first quarter of 2022 within the framework of an advisory group.

Can you describe your financial hub project, and what kind of investors do you wish to attract?

Côte d'Ivoire wants to speed up its development. To do so, it intends to develop an international finance center with a clear proposal for investors. This entity will have the task to bring together a number of diverse skills (in finance, accounting, law, taxes and computer technology) with a view to offering to investors and issuers a complete range of related services enabling them to process a financial operation end to end.

So, the Abidjan International Financial Center will provide an ecosystem favorable to financial actors to operate and invest in Côte d'Ivoire as a bridge toward the rest of Africa. This financial hub's legal framework is designed to encourage local and foreign talents, support value-creating advanced technologies and enhance confidence among investors, regulators and other stakeholders.

Meeting with the World Bank, an active supporter of Côte d'Ivoire's "Vision 2030".

© DR

Moreover, through the Abidjan International Financial Center, Côte d'Ivoire intends to extend the range of its partnerships with financial centers in Africa and the rest of the world to speed up its development as an African hub.
Finally, we are pursuing reforms relating to improving the business climate, notably creating regional commercial courts.

The United States, in particular through the MCC, are a major partner of Côte d'Ivoire. What form does this economic cooperation take?
Economic cooperation was reinforced in recent years since President Alassane Ouattara took office. We can mention in 2015 the certification of the Félix-Houphouët-Boigny international airport for flights to the United States, and the signing on August 14, 2015 of the "Open Skies" Agreement resulting from negotiations between the US Department of State, of Transportation and of Commerce and the Government of Côte d'Ivoire.
With the African Growth and Opportunity Act (AGOA), the ambition of Côte d'Ivoire is to increase its exports to the United States up to 3.5 billion dollars by 2025. To achieve this, the AGOA national strategy provides for technical support and reinforcing the capacities of the private sector, promoting investments and access to financing, and also promoting the Ivorian label on the American market.
Eventually, Côte d'Ivoire will be able to export to the US clothes made in Côte d'Ivoire, processed tropical fruit, cassava and its by-products, cashew nuts, natural honey, shea etc.
As far as investment is concerned, the updating of an agreement signed on November 12, 1998 aimed to encourage investments, and the opening in Abidjan in 2016 of the third regional office of the Overseas Private Investment Corporation (OPIC, now DFC), a United States Government development finance institution, confirm, if need be, the vitality of bilateral cooperation.
As regards finance, there is the MCC Compact program, with a grant agreement for a total amount of 524.74 million dollars signed in Washington DC on November 7, 2017. This agreement makes the US one of the major partners of Côte d'Ivoire in terms of official development assistance.
This grant will finance an investment program concluded with the Compact development team and focused on two projects, namely a skills project to improve the Ivorians' employability and productivity of the private sector, and a transportation project in Abidjan aimed to increase the city's competitiveness as the country's growth cluster, by easing traffic flow and clearing a central corridor linking the port of Abidjan to the north, east and west.
Within the framework of this reinforced cooperation, Côte d'Ivoire has also opened in New York a Foreign Economic Promotion Service.
A number of American operators have already visited Côte d'Ivoire within this framework.
All these instruments should help to further boost economic relations between our two countries.

Côte d'Ivoire has a solid banking and insurance fabric. What is your relation with these two major sectors and what is the role of your administration to guarantee and support their activities?
My ministerial Department resorts to issuing short, medium and long term government securities on the capital market to address the State's financing needs, in line with our Medium-Term Debt Management Strategy, and these are subscribed in majority by actors in the financial sector.
Moreover, the Ministry of Economy and Finance provides rigorous supervision of the financial sector, and sees to the quality of services offered. It also supports the financial infrastructure by fostering the improvement and spread of credit information. It was with that in mind that the Credit Information Bureau was set up. Through these measures, the Ministry oversees the sector's stability, good performance and development.
Furthermore, we intend to pursue our effort in order to provide a favorable environment to the banking sector, through the implementation of the reforms included in the Financial Sector Development Strategy (SDSF) adopted in 2014, and in the Financial Sector Development Program (PDESFI). As a reminder, three strategic goals have been set within the framework of the banking sector's development strategy: speeding up the banking sector's restructuring; reinforcing information transparency; and promoting new banking products.
To give people easier access to formal banking services, the Ivorian Government has set up a financial inclusion national strategy over the period 2019-2024, driven by the Ministry of Economy and Finance. Taking into account the segment of the population having never used any formal service (estimated at 55% in 2017 according to the latest CGAP survey), and the rise of mobile money, this strategy devotes an element to the development of digital finance in order to accelerate the digitalization of the whole of financial flows.
As for the insurance sector, five strategic goals have been set to develop it, namely: reinforcing insurance companies' power and independence from national supervision, stabilizing the insurance company market, stabilizing the insurance intermediary market, stabilizing the car insurance market, and promoting the insurance sector as well as developing new products.

Signature of a cooperation agreement between the Côte d'Ivoire Deposit and Consignment Office and the France Deposit Office.

© DR

© SHUTTERSTOCK - 2017 ANTON VIOLIN

ECONOMY
Finance

The financial sector

A ten-year upturn

Although it is fragmented and dominated by subsidiaries of regional and international groups, the banking sector in Côte d'Ivoire is characterized by sustained growth since 2012. Significantly increasing deposits and credits and constantly improving profitability make the sector one of the most successful of the UEMOA area. A better banking rate and greater presence of public banks constitute a high potential. As for financial inclusion, it should help to increase the sector's contribution to the Ivorian economy.

Overall, Côte d'Ivoire's economic situation make it the most powerful of the eight UEMOA States. Indeed, structuring reforms implemented to improve the business climate combined with a controlled fiscal policy have contributed to sustaining growth. Like a domino effect, this economic development had a singular impact on the banking sector which consists today of 28 banks (including 26 subsidiaries and 2 branches) and 2 bank-like financial institutions. Since 2012, the sector has been experiencing an upturn, expressed mainly by a robust increase of credit (boosted by agricultural production through seasonal loans) on the one hand, and increased investments (through medium-term loans) on the other hand.

© SHUTTERSTOCK - 2017 PERMAPROCESS

However, indicators concerning the soundness of the banking sector have weakened at times. Notably in 2015, when the solvency ratio dropped to 8.2%, because the volume of equity capital did not increase at the same pace as the surge of credits. To remedy the situation, in the course of the last five years, Côte d'Ivoire has adhered to the new prudential rules set by the BCEAO, aiming to reinforce capital requirements for better coverage of the various risks, in conformity with the Basel II and Basel III prudential

ECONOMY
Finance

© SHUTTERSTOCK - 2020 KHALEDDESIGNER

© SHUTTERSTOCK - 2014 ANDREY_POPOV

mechanisms. Subsequently, the Government undertook other reforms in the banking sector, notably introducing a new chart of accounts, creating a consolidated supervisory system for banking groups, and a deposit guarantee fund. At the same time, financing also changed. Long geared towards major groups with a high concentration of assets, since 2017 the Ivorian banking sector had to diversify its assets by targeting SMEs.

Convincing results

In a decade of measures and reforms, the results are convincing. The year 2020 was buoyant. The sector performed particularly well. Proof of this, the total net result of all credit institutions operating in Côte d'Ivoire amounted to 242.5 billion CFA francs. According to the BCEAO Commission, it is an increase of 15 billion as compared to the end of 2019. One of the explanations for this performance is the application of Central Bank's measures, namely lowering the key interest rates to an all-time low. This enabled all the country's 28 authorized credit institutions to refinance themselves up to their liquidity requirements.

Over five years ago, the sector already registered similar performances. After the years 2014 and 2015, characterized by a two-digit growth of the amount of deposits, the pace of deposit taking slowed down progressively in 2016 et 2017, despite the continuous extension of the network with an annual average of 35 new branches opening in the country. The amount of deposits thus raised by Ivorian banks reached 6,992 billion CFA francs, i.e. an average annual growth rate (TCAM) of 14% over the period 2012-2017. Access to low-yield resources has become more sizeable with sight deposits increasing from 50% in 2012 to 58% in 2017.

Over the same period, and in view of the significant improvement of the business climate, an accommodative monetary policy, a favorable change in the banking transformation ratio and surplus liquid assets, credits increased at a 20% TCAM to reach 5,900 billion CFA francs. Other example, the net banking income experienced a 15% TCAM as a result of excellent credit control and a solid progression of commissions and investment income. It amounted to 297 billion CFA francs and increased to 593 billion in the period 2012-2017. Also, along with solid growth of their core business, banks have succeeded in progressively control their overheads, lowering their average operating ratio from 82% to 59%. This success is the outcome of a moderate increase of staff costs and other operating overheads.

Conformity to prudential rules

Broadly speaking, the major challenge for Ivorian banks in the last four years has been to fall in line with the new prudential rules. To do so, major banking groups had to raise capital, either through the Stock Exchange, or from institutional and private investors, in order to reinforce their own funds. In the meantime, small locally-owned banks and State banks have been recapitalized. Caisse Nationale des Caisses d'épargne (CNCE) is a good example of the foregoing. Under close monitoring by the banking Commission — the monitoring authority of the UEMOA banking area -, this public bank that had been in trouble for years was recapitalized by the State to the tune of 13 billion CFA francs, within the context of its reorganization.

However, this improvement of access to financial services revealed disparities between genders and regions. In view of these, goals were set to achieve more equitable financial inclusion. The use of mobile money, in the beginning essentially to meet basic needs such as money transfer, recharging communication time or paying bills, evolved progressively towards more developed needs such as savings, credit and insurance. Most banks opted for the complete digitalization of their services in order to meet the requirements of an increasingly technology-minded customer base. This can be observed through the proliferation of mobile banking services rendered. Nowadays, digitalization is reaching a new clientele in areas outside the banking network, at a lower cost. It has become a strategic choice for most banks in the country and has led to a rationalization of management cost of credit institutions.

Prospects

As for SMEs, they are more than ever targeted by banks. Their contribution to the national economic fabric (80% of companies) and their growth potential (20% of GDP) have been the catalysts of such interest. However, this trend is restrained by a reluctance of bankers to finance them. Hardly more than 30% of SMEs obtain financing from banks. The reason: a lack of guarantees, insufficient transparency in governance and accounting practices, and poor management in comparison with big companies do not inspire great trust. Côte d'Ivoire's banking sector is not about to stop developing, as confirmed by recent survey notes presenting the views of stakeholders on past trends and the short-term evolution of their activities. In June 2021, they indicated that on the whole banking activities evolved favorably. Moreover, these benefit from the good health of intermediation services and leasing. At the same time, prices of the various services are stable, and bankers estimate that the business climate continues improving slightly, in comparison with previous years. In fact, actors in the banking system consider that the GNP of their activities will progress in 2021, in a context of price stability.

© CLÉMENT AIRAULT

Key macroeconomic indicators

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
GDP AND PRICES (annual percentage change, unless otherwise indicated)	Est.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
GDP at constant prices	6,8	7.3	2,7	8,7	7,5	7,4
GDP deflator	0,2	1,7	1,0	1,2	1,4	1,6
Consumer price index (annual average)	0,4	2,0	1,2	1,4	1,6	1,8
EXTERNAL SECTOR						
Exports of goods FOB (at currrent prices)	-4,1	11,0	-7,6	12,3	10,3	10,6
Imports of goods FOB (at current prices)	6,4	5,5	-7,8	7,7	9,3	9,2
Exports volume	-2,1	10,3	1,1	16,2	11,9	9,8
Imports volume	2,3	6,8	2,7	8,7	8,4	8,0
Terms of trade	-10,4	-0,8	1,9	-2,5	-2,2	0,3
INVESTMENT AND SAVINGS (Percent of GDP, unless otherwise indicated)						
Gross national savings	18,1	19,2	19,8	21,1	21,3	21,5
Government	1,9	3,4	-0,6	2,1	2,0	-2,1
Non-government	16,2	15,9	20,4	19	19,3	19,5
Investment	22,3	22,9	23	23,6	23,8	23,7
Government	4,8	7,0	4,6	4,6	4,5	4,4
Non-government	17,5	16	18,5	19,0	19,3	19,3
CENTRAL GOVERNMENT FINANCE (Percent of GDP, unless otherwise indicated)						
Revenue and grants	14,9	20,2	14,5	15,0	14,8	14,8
Expenditures	17,8	19	13,6	14,2	14,3	14,3
Overall balance including grants (payment order basis)	-2,9	-3	-1,7	0,6	0,5	0,5
BALANCE OF PAYMENTS						
Exports of goods and services	22,6	23,6	21,3	22,3	22,2	22,2
Imports of goods and services	22,7	22,0	21,0	22,3	21,5	21,5
Global current account balance (incl. transfers)	-3,9	-2,3	-3,5	-4,3	-4,2	-4,3
Global current account balance (excl. transfers)	-4,7	-3,1	-4,0	-4,8	-4,8	-4,7
Overall balance	0,7	2,1	2,5	0,3	0,8	0,8
Gross official reserves (in billions of U.S dollars)	14,9	17,7	----	----	----	----
Gross official reserves (in months of imports)	4,3	4,6	----	----	----	----
EXTERNAL PUBLIC DEBT (Percent of GDP, unless otherwise indicated)						
External debt	27,2	28,4	31,3	30,7	30,1	29,3
Debt service due (in billions of XOF)	599	741	602	772	860	945
As a percentage of exports of goods and services	8,3	9,0	8,1	9,2	9,3	9,3
As a percentage of government revenue	13,3	13,8	12,4	13,8	14;0	14,1
MEMORANDUM ITEMS						
Nominal GDP (in billions of XOF)	32 063	34 447	35 731	39 305	42 833	46 751
Nominal GDP at market price (billions of dollars)	57,7	58,8	60,7	67,5	73,9	80,6
Population (millions)	25,6	26,3	27	27,7	28,,4	29,1
Nominal GDP per capita (thousands of FCFA)	1 252	1 377	1 325	1 421	1 509	1 606
Nominal GDP per capita (dollars)	2 254	1 794	2 252	2 439	2 603	2 769
Real GDP growth per capita (percentage)	4,1	4,6	0,1	5,9	4,7	4,7

Sources: Ivorian authorities; IMF estimations and forecasts

© SHUTTERSTOCK - WANPATSORN

Interview with

Moussa Sanogo

Minister in charge of Budget and State's Portfolio

© MINISTÈRE

As an economist, Moussa Sanogo has a solid experience in the areas of macroeconomic analysis and monetary and financial programing, acquired when at BCEAO, and a sound knowledge of the political world, having been from 2017 adviser then Secretary of State to the Prime Minister, before becoming Minister in charge of Budget and State's Portfolio. He tells us about the situation in Côte d'Ivoire.

Mr. Minister, how do you use your experience to contribute to President Ouattara's good governance policy, notably with regard to budget?

Moussa Sanogo: I put my experience at the disposal of my ministry and my country on a daily basis, since it is said that beyond the age of 40 you have capitalized some experience, acquired various methodological tools to find the best solutions to everyday problems.

Can you tell us briefly about your career path?

My career path began at the Statistics Institute, where I worked on national accounting. Then I spent a long time at the BCEAO, where I first worked on strictly macroeconomic issues, and later, as head of the Paris office, I focused on administrative and consular matters, on problems of regulation, financial stability, statistical issues, etc. It is a rather varied experience which gave me the opportunity to run into various kinds of problems and think about how to solve them.

What are the major challenges facing your ministry?

There are many. The main challenges are the problem of mobilizing resources, and the way of spending them efficiently, see to it that each CFA franc can produce more wealth, and that the results of companies in the State's portfolio improve every year.

What is the track record of the State over the last few years?

I joined the government in 2017. I think that we have had a rather favorable evolution in terms of revenue, which have continued to increase. With regard to modernizing the tax and customs administration, progress has been made. We have also endeavored to control public spending — a testament of this is the fact that budget deficit is still in line with our commitments within the framework of the economic and financial program concluded with our partners. The situation of public companies has greatly improved, as shown by the net results, that were negative in 2016 and are now positive. I think that our results speak for us.

But numerous challenges remain. We are a fast-growing population, with a youth seeking employment. The State is making efforts but social demand is very urgent. Therefore we must reform even faster. This is an extremely important challenge.

What measures did you take to improve the business climate?

Often, when people talk about business climate, they refer to the World Bank's Doing Business. That report is based on various criteria. We worked notably on making the payment of taxes easier, by reducing the number of steps and using tele-procedures. It is going very well. We have also reduced corporate taxes, to balance efforts at best.

What major initiatives have you launched?

There are lots of initiatives. Concerning the State's budget, we went from 2,200 billion CFA francs in 2012 to 8,400 billion in 2021, and we should reach 9,900 billion in 2022. The budget has been multiplied by more than three in less than a decade. We succeeded in controlling our level of budget deficit, brought under the norm of 3% of GDP. Unfortunately, it will be a little higher in 2020 and 2021 due to Covid-19, but it is in no way comparable to those of some other countries. There is also everything related to the computerization of the State budget. Budget implementation is carried out in better conditions than previously, much faster, which makes us more reactive in committing public expenditure. As regards taxes and customs, we have an integrated tax management system enabling us to carry out more remote operations and have an exhaustive view of taxpayers, and therefore reduce manual operations.

We have put in place structuring instruments, notably in regard to electronic transmission of tax returns. There, the aim is to try and reduce the asymmetry of information between lenders and borrowers, and so reinforce the reliability of the financial statuses produced by companies, notably the smallest.

© DR

I will also mention our efforts in regard to land taxes, using the various blockchain technologies. By bringing together all the chain's stakeholders, we are now able to say whether such plot of land is documented in our databases, whether it is taxed, and therefore ask everyone to pay the right tax.
There are also the works relating to borders, with scanners to help in customs clearance operations, coupled with video-surveillance to know exactly what is happening and complement information received from officers on the spot. Not to mention interconnections with the customs systems of neighboring countries to ensure that transit happens in the best possible conditions and without fraud. Also worth mentioning are the efforts made to monitor public companies, which are submitted to quarterly reporting so that budget risks can be assessed quickly and problematic situations corrected. Not forgetting training executives and social managers. Nowadays you can no longer represent the State in public companies if you don't hold a certification. This was extended to general managers and deputy general managers so as to strengthen their skills and see to it that they have the capacity to be good company managers. From now on, no public company can spend over three years without being submitted to an audit by the State.

I will also mention the creation of an Excellence Award. A few weeks ago, we rewarded the best company in Côte d'Ivoire: Banque Nationale d'Investissement.

What is the breakdown of the national budget?
A fraction of the resources making up the budget relates to tax revenues, another to non-tax revenues, one to borrowing on financial monetary markets, and the last one to what we receive within the framework of PTF operations. Therefore, tax revenues contribute to the funding of the budget and their progression enables us to increase the latter. The same applies to customs revenues.

What is the weight of corporate taxation? What measures have been taken to support private investment?
Taxation has always been an important issue for investors. It is primarily guided by the sociopolitical environment. In Côte d'Ivoire, we have set out an Investment Code in order to make things easier. If you look in the UEMOA area, you can consider that it is a much more attractive code than those of neighboring countries, with rather significant tax exemptions, usually for the first three to five years, to enable companies to secure a return on their investment. Actually, our partners sometimes ask the State to be a little less generous!
There is also the stable macroeconomic framework – this is not a zone where prices vary suddenly, with an unbridled monetary policy, a currency losing value continuously. It is reassuring, it provides some predictability for investments.
In addition to fiscal issues, we have a specific one-stop-shop, the Investment Promotion Center in Côte d'Ivoire (Cepici), where all services are grouped together. Investors can complete all the procedures within 48 hours. There are also tax incentives concerning employment and industrial and commercial profits.

So, the Directorate General for Taxation (DGI) facilitates the installation of investors in the country?
The DGI, like the General Directorate for Customs, carries out tests to accompany investors, and these tests are included in the Investment Code. When an investor arrives, it is important that the administration be sufficiently diligent to enable him to solve problems that may arise. We also have various monitoring and information collecting systems.

What have you done to modernize administration?
There are all the reforms already mentioned, notably in terms of digitalization. Furthermore, the candidate Alassane Ouattara put forward a "Côte d'Ivoire solidaire (inclusive Côte d'Ivoire)" program, based on the PND and the "Côte d'Ivoire 2030" vision. This program includes notably structural transformations of the economy intended for strengthening industry. Because we are in the process of swinging from a strongly agriculture-based economy to an economy where industrial transformation will be more prominent. Various actions have been defined to achieve this.

What are the sectors of development of which you wish to encourage?
In a country like ours, practically all sectors need developing. But industrialization is a priority. A lot of effort is going into ensuring that agricultural raw material be processed locally, especially in the first stage. We are progressing as regards cocoa and cashew nut.
You have everything relating to the manufacturing industry, such as the PK24 site on the Nord motorway, or the Ferkessédougou dry port, and other SEZs, notably at San Pedro where the country's second port is located. We have placed our bets on facilitating the creation of transport and energy infrastructures: not only roads, but also agricultural dams for ensuring energy mix, with the creation of thermal power plants in due course.
In the tertiary sector, various areas are envisaged. First, developing the financial sector. Then supporting government projects. There is also everything relating to trade with neighboring countries, bearing in mind that Côte d'Ivoire is positioned as a hub for a market of 300 million inhabitants in the sub-region.

What can we wish you at the dawn of 2022?
In my sector, there is so much to do that I don't know where to start! Already, you can wish us peace, because unfortunately, there are some security concerns in the sub-region. You can also wish us to keep up the pace of creation of wealth, because that will allow us to have enough resources to improve the living conditions of the people, support youth, create employment. This is really what you can wish us.

© SHUTTERSTOCK - NOYANVALOIN

Business climate

Reviving the reform momentum to improve ease of doing business

The business climate has greatly improved in Côte d'Ivoire thanks to numerous reforms included in the successive national development plans implemented by the authorities. In spite of the Covid-19 health crisis and challenges still to be met, the current momentum is promising for the coming years.

Ranked among the most reforming States in the World Bank's Doing Business rating in 2019, Côte d'Ivoire went through significant structural transformations in recent years. In the 2020 report, the country ranked 110th for the ease of doing business, whereas it was only 122nd in 2019. With an improved human capital and investments made with a view to increasing its economic attractiveness, Côte d'Ivoire stands as West Africa's premier economic lung and its influence can really be felt in the region.

However, although such efforts are significant and were amply recognized by the World Bank, Yamoussoukro is still faced with numerous challenges. Weakened, like most of the world, by the Covid-19 economic and health crisis, the country must kick-start its economy and revive the reforming momentum initiated by the authorities in the last decade.

A significantly improving business climate

Côte d'Ivoire's stable economic and political context encourages foreign investment and enables the private sector to develop safely. Since 2017, the situation has stabilized and the country has implemented major institutional reforms, such as adopting a new Constitution and creating a Senate. At the beginning of March 2021, Yamoussoukro held a general election. The vote was judged broadly inclusive, with the country's main political parties taking part, notably the PDCI and the coalition supporting Laurent Gbagbo, although it had boycotted the presidential election in October 2020. The latter, which Alassane Ouattara won for a third consecutive term, led to violence and caused the death of 87 people. The latest general election is a further step towards political calm, a necessity for doing business in the country.

On the economic front, Côte d'Ivoire enjoys remarkably steady growth despite a slowdown in 2020, due to

© SHUTTERSTOCK - BEGALPHOTO

the Covid-19 crisis. Before that, its growth was one of the strongest of the continent, and even the world, since 2012. The Ivorian economy should recover already in 2021 as a result of solid domestic demand, stable exports and an ambitious National Development Plan (PND) 2021-2025. On September 22, 2021, at the end of the Council of Ministers, the Government's spokesperson, Amadou Coulibaly, said that the new PND projected an average growth of 7.65% over the period, against 5.9% for the period 2016-2020. This forecast includes a rise of the investment rate from 23.1% of GDP to 27.1% in 2025, with investment amounting to 74% for the private sector and 26% for the public sector.

Since 2011, a great number of measures have been taken to improve the country's attractiveness. The investment rate has increased significantly, rising from 8.11% to 22.8% in 2019. In September 2020, the Government pointed out that the level of implementation of projects included in the PND 2016-2020 was satisfactory bearing in mind the diversity and extent of infrastructure built over that period. Investments went notably to lengthening the road network by 1,000 km and reinforcing infrastructures in the port, air, energy and oil sectors.

At the same time, Côte d'Ivoire reformed the tax area in order to make it easier to pay taxes by implementing an online filing and payment system, and by introducing an online business management application to process cash refund of value added tax. The country has also facilitated the implementation of contracts by publishing reports on the performance

of commercial courts and the progress of cases.
In addition to investing and developing the economic sector, in recent years the Government has also undertaken to improve the human capital. Compared to 2019, Côte d'Ivoire's human capital index increased slightly (0.38) in 2020. This progress meets the wishes of Ivorian employers who requested a better match between training and employment. Indeed, in 2018, a report by the Ringier One Africa Media group revealed that 90% of jobseekers in Africa lacked the necessary skills for the job for which they applied.

The challenge of modernization

Despite a remarkable determination to improve the business climate, numerous challenges remain. The poverty rate fell overall, from 46.3% of the population in 2015 to 39.4% in 2020, but this drop is limited to urban areas. The number of poor people rose by 2.4% in rural areas. The country must now include its most vulnerable populations in its economic recovery strategy, better integrate women into the economy, and further develop its human capital to meet the requirements of the labor market. The training of jobseekers is too often ill-adapted to the production of modern goods and services.
The Ivorian private sector, first destination of public investment planned under

© SHUTTERSTOCK - JUNJIRA LIMCHAROEN
© SHUTTERSTOCK - GREAT PICS - BEN HEINE
© SHUTTERSTOCK - MLTZ

the PND 2021-2025, is still in need of numerous measures to be able to develop. Meeting in Abidjan in November 2019, the country's main employers' organizations (Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire [CGECI], Union générale des entreprises industrielles de Côte d'Ivoire [Ugeci] and the European chamber of commerce [Eurocham] in Côte d'Ivoire) listed a number of reforms needed in the sector. *"Access to funding for companies is still insufficient, economic and commercial governance remains to be strengthened, the tax base should be widened to balance the fiscal pressure better"*, according to them.
So, although employers are aware of the investments already made by the Government in that area, they nonetheless made the case for an additional effort on infrastructures. They ask the authorities to reinforce energy, public services, transportation and communications. Despite progress achieved since 2018, the digital sector has been largely forgotten, which has weakened the country's potential. The cost of internet access illustrates this oversight. Employers' organizations have denounced a subscription price *"higher in Côte d'Ivoire than in numerous other African countries, such as Ghana, Senegal, Cape-Verde and Cameroon"*. Therefore, in the coming years, the authorities will have to invest massively to foster the development of

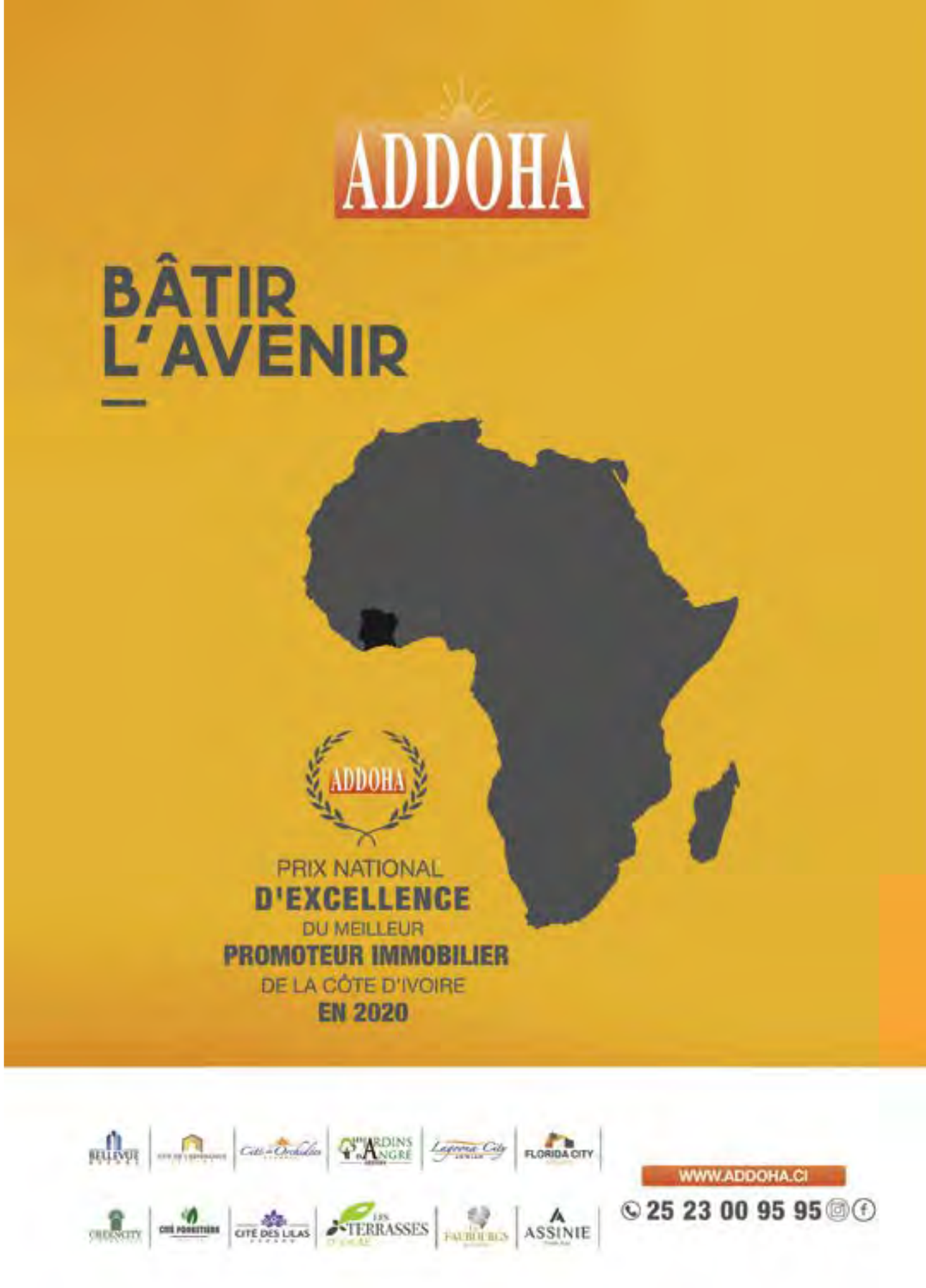

© SHUTTERSTOCK - RAFAEL RAMIREZ LEE

ECONOMY
Business climate

© SHUTTERSTOCK - FABIAN PLOCK

the digital sector which has now become indissociable from the country's economic development.

The country has engaged in a vast dematerialization process of acts and public services to investors by offering online services, so that investors don't need to move, not only to ensure quicker and more efficient service from administrations, but also to contribute to interrupting the corruption chain. As an example, tax returns and payment of taxes and social contributions are entirely carried out on line on e-impots and e-cnps, and the filing of financial statements on the télé-liasse application or e-entreprise to mention but these online platforms.

Transparency and good governance

In terms of business environment and support to the private sector, the report on governance in Africa, according to the Mo Ibrahim index, underlines a substantial improvement of the country ranking. Indeed, Côte d'Ivoire moved from 41st in 2008 to 18th in 2020, i.e. up 23 places in 12 years.

Overall, more than 62 important reforms have been carried out, aimed notably at simplifying administrative procedures, considerably reducing red tape, improving the public administration's efficiency and responsiveness, transparency and securing land ownership, as well as strengthening the legal and regulatory framework. Thus, Côte d'Ivoire has undertaken structural and structuring reforms with a digitalized one-stop-shop for investors, namely the Portail Unique de Services à l'Investisseur: www.225invest.ci.

Concerning disputes that can occur in the exercise of the economic activity, Côte d'Ivoire has set up the Commercial Court of Abidjan and the Commercial Court of Appeal of Abidjan, which is an autonomous jurisdiction of second instance. It's without precedent. The performances of these jurisdictions concerning the periods of time needed to process commercial disputes are very encouraging (between 45 and 90 days maximum). To ensure transparency, the decisions of these jurisdictions are published on line. The country has also other instruments to process disputes out of court, such as arbitration and mediation. The challenge presently is to improve the execution time of courts' decision.

Furthermore, the country has resolutely engaged in fighting institutional corruption. The country's ranking improved by 50 places between 2011 and 2020 in the Transparency International index, with among others, the creation of the High Authority for Good Governance, the ratification in 2012 of the United Nations Convention against Corruption and the African Union Convention on Preventing and Combating Corruption, and the creation of the Public Procurement National Regulatory Authority (ANRMP).

Reforms undertaken to improve the business climate in Côte d'Ivoire

Securing business activities
- Creation of Commercial Courts and Courts of Appeal
- Settlement of small disputes
- Protection of the rights of minority shareholders
- Recourse to conciliation by any means

Simplifying procedures
- Dematerialization of administrative acts and services
- Creation of One-Stop Shops: GUPC – CEPICI
- Granting the benefits of the Investment Code within 21 days

Granting tax benefits
- Adoption of a new Investment Code
- Adoption of sectoral codes (for Electricity, Mines, Telecoms, etc.)
- Creation of the VITIB and the Free Fishing Port

Adopting a transparent institutional framework
- For Public Private Partnership (PPP) contracts
- Public Procurement Code / Public Procurement Regulatory Authority / National Competition Commission

INSTITUTION DE PREVOYANCE SOCIALE
CGRAE
CAISSE GENERALE DE RETRAITE DES AGENTS DE L'ETAT

CREEE PAR LE DECRET N° 2012-367 DU 18 AVRIL 2012

Première Institution de Prévoyance Sociale en Afrique de l'Ouest certifiée ISO 9001 sur l'ensemble de ses activités

Abdrahamane T. BERTE
Directeur Général

L'Institution de Prévoyance Sociale-Caisse Générale de Retraite des Agents de l'État (IPS-CGRAE) est une personne morale de droit privé de type particulier, investie d'une mission de service public à vocation sociale. L'IPS-CGRAE fait partie du portefeuille des organismes de prévoyance sociale de la Conférence interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES) et est membre de l'Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS).

☑ TUTELLE

L'IPS-CGRAE est placée sous la tutelle technique et administrative du Ministre en charge de la Prévoyance Sociale et sous la tutelle économique et financière du Ministre en charge de l'Économie et des Finances.

☑ MISSIONS

- Gestion au profit des bénéficiaires, des régimes obligatoires de pensions ;
- Gestion au profit des bénéficiaires, des régimes complémentaires ou spéciaux, obligatoires ou volontaires de pensions, qui peuvent être créés par décret ;
- Recouvrement des cotisations et service des prestations afférentes à ces différents régimes ;
- Gestion des fonds collectés au titre des différents régimes sous gestion.

☑ POPULATION COUVERTE

Les personnes couvertes par les régimes gérés par l'IPS-CGRAE sont :
- Les fonctionnaires civils ;
- Les militaires, gendarmes et policiers ;
- Les agents temporaires des administrations et établissements publics de l'État ;
- Les membres du Gouvernement et assimilés ;
- Les membres du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel ;
- Les membres du corps diplomatique ;
  Les membres du corps préfectoral ;
- Les magistrats.
- Et leurs ayants cause en cas de décès en activité ou à la retraite.

☑ PRESTATIONS

Les prestations directes sont :
- Pension de retraite ;
- Allocation viagère ;
- Solde de réforme ;
- Remboursement des cotisations.

Les prestations indirectes sont :
- Pension de conjoint survivant ;
- Pension temporaire d'orphelin ;
- Pension de succession ;
- Réversion d'allocation viagère ;
- Remboursement des cotisations.

L'IPS-CGRAE, pour Vous, avec Vous, la Retraite, la Vie.

www.cgrae.ci 27 20 25 12 12 infos@cgrae.ci

INSTITUTION DE PREVOYANCE SOCIALE
CGRAE
CAISSE GENERALE DE RETRAITE DES AGENTS DE L'ETAT

CREEE PAR LE DECRET N° 2012-367 DU 18 AVRIL 2012

La Complémentaire

Le produit de Retraite Complémentaire des Fonctionnaires et Agents de l'État

Prenez le contrôle sur la qualité de votre future retraite.

Fonctionnaires et agents de l'État,
Vous rêvez d'une retraite plus confortable ?
La Complémentaire, le produit de retraite complémentaire par capitalisation de l'IPS-CGRAE est la solution qui répondra au mieux à vos besoins. En complément de votre retraite de base versée par l'IPS-CGRAE, ce nouveau produit vous permettra, en fonction de votre effort d'épargne, de vous rapprocher au mieux du revenu que vous perceviez durant votre période d'activité.

La Complémentaire, c'est une épargne sûre, simple et flexible pour jouir d'une retraite plus sereine.

Pour adhérer, rendez-vous dans les agences IPS-CGRAE

L'IPS-CGRAE, pour Vous, avec Vous, la Retraite, la Vie.

www.cgrae.ci 27 20 25 12 12 infos@cgrae.ci

Interview with Emmanuel Esmel Essis

Minister of Investment Promotion and Private Sector Development

Minister Emmanuel Esmel Essis is in charge of the Ministry of Investment Promotion and Private Sector Development. Backed by a 35-year experience and former general manager of CEPICI, he is the best placed to grasp investors' needs and stakes. He provides us with insight into the Government's strategy to incite them to get started.

© DR

Mr. Minister, what initiatives are you taking to make investors aware of investment opportunities?
Emmanuel Esmel Essis: Various initiatives have been taken for making investors aware of opportunities offered by the country:

- Economic fora with a country targeting approach have been organized in order for us to come closer to investors.
- Institutional films have been produced to highlight investment opportunities in the country.
- There is also CEPICI's "B to B" assistance to investors.
- With the Covid-19 health crisis, webinars have been introduced in order to reach more people.

What are the key sectors that you wish to develop?
The key sectors cover various areas and our priorities are in line with those of the PND 2021-2025. They are agriculture, agro-industry, health and hospitality.
However, it is good to know that we put special emphasis on all sectors supporting these, in particular energy, roads, transportation, education cum training, chemistry, plastics, building materials, furniture and equipment, the pharmaceutical industry, textiles (for clothing and furniture) and accessories, packaging, spare parts manufacturing, and specialized vehicles assembling.
Moreover, we are interested in any structuring project for our economy.

What are the measures taken by the Ivorian Government to improve the business climate and make Côte d'Ivoire an attractive country?
The Ivorian Government is in a momentum of improving the investment and business climate. Without being exhaustive, we can mention the following structural and regulatory reforms:

- A new investment Code was adopted in 2018, focused on growth sectors and regional development, with special emphasis on promoting SMEs.
- Sectoral codes have been adopted (mining, electricity, oil, forestry etc.) aimed to attract investors in these sectors.
- The CEPICI one-stop-shop is intended to centralize and facilitate all formalities linked to investing in the country: they include the Investment Code procedure, allocation of land for industrial activities, and more particularly registering a company in a single place within 24 hours.
- Company incorporation procedures have been simplified, notably with the lifting of legal requirements concerning minimum capital and incorporating a limited company before a notary.
- A High Authority for Good Governance was put in place.
- The procurement procedure was reviewed in order to facilitate access to public procurements for SMEs (ANRMP-2018).
- The Abidjan Commercial Court and commercial courts of appeal were created to process commercial litigations with short legal periods of settlement, in order to improve contract performance.
- A new Labor Code has been adopted (Act No. 2015-532 of July 20, 2015).

These reforms have contributed to improving the business environment and climate, to facilitate the creation of companies in Côte d'Ivoire to the satisfaction of the population in terms of job creation. These efforts have been rewarded by international recognition – pushing the country up 67 places in the Doing Business ranking; indeed, it moved from 177th in 2012 to 110th, and ranked three times in the top 10 reforming countries (2020 report).
Moreover, there have been improvements in terms of dialog between the State and the private sector (through decree No. 2013-462 of June 19, 2013 concerning creation and attribution of the State/Private Sector Coordination Committee [CCESP] and creation of the PPP Steering Committee [CNP-PPP] in 2012) and support to the private sector during the Covid-19 crisis.

The United States and Côte d'Ivoire wish to intensify their diplomatic and economic ties. What message would you like to convey to American investors?
Côte d'Ivoire is a country with a political climate of peace, and we think that this is a prerequisite to any investment.
Also, Côte d'Ivoire has adopted a generous Investment Code, with tax and customs incentives both for SMEs and big companies.

THE “ONE-STOP-SHOP” FOR PRIVATE INVESTMENT IN CÔTE D’IVOIRE

Côte d’Ivoire plans to accelerate the structural transformation of its economy, through an industrialization policy based on the development of industrial clusters, human capital and an increase in private investment. It wishes to develop the industries of transformation of its agricultural and mining products and to make them sources of wealth and sustainable employment.
It is a land of growth, gateway to the markets of the West African sub-region, estimated at more than 350 million consumers, of which about 100 million belong to the middle classes.
The Investment Promotion Center in Côte d’Ivoire (CEPICI) is the Government’s tool for economic promotion, attraction of investments in Côte d’Ivoire and development of the private sector. It is a solutions integrator, coupled with a platform of innovative services, relevant and adapted to both the needs of local companies and the expectations of international investors.

7 GOOD REASONS TO INVEST IN CÔTE D’IVOIRE

- A dynamic economy with sustained growth since 2012 and a contained inflation rate below 1% from 2012 to 2019.
- A regional economic hub (35% of WAEMU’s GDP).
- A very favourable business environment for investment: among the 10 most reformist countries in the world.
- Abundant natural resources available at competitive costs.
- Modern economic infrastructures.
- Reliable energy supply.
- Rich Human Capital.

7 INDUSTRIAL CLUSTERS DEFINED AS PRIORITIES BY THE NPD 2021-2025, BASED ON REGIONAL ECONOMIC POTENTIAL

OTHER GROWTH NICHES TO DEVELOP

CEPICI’S AREAS OF EXPERTISE

CEPICI is one of the structures specialized in assistance and technical support of private investors, and the Ivorian Government has reinforced its role and missions since 2012.

As a One-Stop-Shop for private investment, CEPICI federates, coordinates and streamlines all government initiatives and actions in terms of investment promotion and private sector development. Its main missions are :

- Assistance in setting up a business through the One-Stop-Shop of formalities
- Access to the incentives of the Investment Code
- Facilitation of industrial land acquisition
- Improvement of the business environment
- Advice, assistance and facilitation of investments
- Strategic planning and sectoral economic studies
- Development of business partnerships
- Promotion of sustainable investment
- Organization of business events
- Promotion of entrepreneurship and startups
- Monitoring and evaluation of realized private investments

A NEW CODE THAT BOOSTS INVESTMENT

The One-Stop-Shop for Formalities has gone from 2,775 companies created in 2013 to 15,875 created in 2021.
From 99 companies Investments approved before the revamped Investment Code of 2012 to 200 approved companies en 2021.
The volume of private investments recorded by CEPICI has increased from 119 billion CFA francs in 2011, before the adoption of the Investment Code of 2012, to 742 billion CFA francs in 2021 with the new Investment Code of 2018.
Investors come from a variety of origins and come first from Africa (over 50%), then from Europe, America and Asia.
In 2021, the most attractive sectors of activity are agribusiness, agro-industry, transport, construction, mining and manufacturing.

www.225invest.ci
A single investor portal

HEADQUARTERS
2nd floor Building MEMANOU - Boulevard Clozel, Plateau - Abidjan
Tel. +225 27 20 31 14 00 - Fax : +225 27 20 31 14 09
E-mail : infos.cepici@cepici.ci

THE ONE-STOP-SHOP FOR COMPANY FORMALITIES
Grand Siècle Building - Carrefour PISAM on the 2nd and 3rd floors, Cocody - Abidjan
Tel. +225 25 22 01 79 00 / 01 / 14
Fax : +225 27 20 30 23 94

© SHUTTERSTOCK - FIZKES

Investments

Growing attractiveness

Despite the Covid-19 economic and health crisis that put a brake on most economies in the world, Côte d'Ivoire has managed to retain some stability thanks to its legal framework and abundant resources, which favor foreign investment.

Côte d'Ivoire is a unique destination for foreign investors within the West-African region. According to the report on investment in the world compiled in 2021 by UNCTAD, the country attracted 509 million dollars of FDI in 2020. Although this amount has dropped by nearly 46% compared with 936 million dollars in 2019, Yamoussoukro has remained attractive in spite of the global economic and health crisis due to the Covid-19 pandemic. Between 2019 and 2020, its total FDI stock increased by 14.35%, from 10,701 million dollars to 12,237 million.

The main investors in Côte d'Ivoire are Canada and the EU, in particular France which is the country's leading investor. They benefit from a favorable economic framework due to a relatively enduring growth despite the situation, low interest rates making access to capital easier, and a monetary stability linked to the fact that Côte d'Ivoire is a member of UEMOA and of the CFA franc zone.

© SHUTTERSTOCK - CYBRAIN

On September 22, the spokesperson for the government, Amadou Coulibaly, said that the National Development Plan (PND 2021-2025) projects an average economic growth of 7.65% over the period 2021-2025 against 5.9% over the period 2016-2020. According to him, this forecast brings the investment rate from 23,1% of GDP in 2021 to 27.1% of GDP in 2025 with investments estimated at 59,000 billion CFA

© SHUTTERSTOCK - OPTIMARC

© SHUTTERSTOCK - AEDKA STUDIO

© AFP - ISSOUF SANOGO

francs, of which 43,646.7 billion CFA francs for the private sector and 15,353.3 billion CFA francs for the public sector.

Attractive sectors

Côte d'Ivoire abounds in natural resources and its soil is particularly fertile. Its strategic location on the coast and its infrastructure network which is being modernized contribute to enhancing the whole of its advantages and fostering trade worldwide. The industry, mining, oil and agriculture sectors are particularly attractive.

Numerous factors are favorable to the development of the country's industrial sector. Providing infrastructures needed for industrial and commercial activities is part of the authorities' major priorities, so much so that these have been increased and diversified in the course of recent years. Côte d'Ivoire boasts a modern airport, a national airline serving all major capitals in the West-African region, the second largest port in West Africa, and well-developed road infrastructures.

The mining sector also constitutes a real investment opportunity. In 2019, mines represented 4% of GDP and the Government wishes to develop the sector further. It is dominated by gold mining, with 32.5 tons extracted. During the same year Côte d'Ivoire produced 1.18 billion tons of manganese and 660 tons of nickel. Abundant natural resources enabled mining companies to generate a turnover of 1.16 billion euros, i.e. up 30% compared with 2018.

The country abounds in hydrocarbons, and reserves remain underexploited. Oil and gas reserves are estimated respectively at 100 million barrels and 30 billion cubic meters. If the sector begins to take a significant place in the country's economy, perspectives of development, and as a consequence, of investment, are huge. According to the Cepici *(translator's note: one-stop shop for investment)*, eight exploration blocks are still available. The Government also envisages extending the Abidjan refinery by 30%, increasing gas storage capacity, building gas stations in remote areas, and extending the natural gas distribution network to industries.

Another key and attractive sector is agriculture, which has developed significantly. As a result of this remarkable growth, several productions rank high at the regional and international levels. Today Côte d'Ivoire is the world's leading cocoa producer and cashew nut exporter. Also, it ranks first in West-Africa in terms of rubber and third in the region for coffee production. The diversification and abundance of productions make the Ivorian agricultural sector highly attractive. As for aquaculture, it stands as a real national potential. According to the FAO, Côte d'Ivoire has 150,000 ha of lagoons, 350,000 ha of lakes, and a very rich aquatic fauna. At present, national consumption of fish and meat is strongly reliant on imports, although production amounts to some 320,000 tons annually, according to the Cepici. So, the sector presents interesting prospects and hence, investment opportunities.

The Government has taken numerous measures and carried out a number of reforms in recent years to promote investment in these various sectors of activity. Also, a program of major works has been launched concerning transportation infrastructures, including notably privatizing the Abidjan-Ouagadougou railway line and extending the port of Abidjan.

Supporting entities for the development of the private sector

Since 2012, the Ivorian Government has reinforced the role and missions of a number of entities specialized in the assistance and technical accompaniment of private investors, such as:

- The Côte d'Ivoire Investment Promotion Center (CEPICI)
- The State-Private Sector Consultative Committee (CCESP).
- The Côte d'Ivoire National Export Council (CNE-CI)
- The Côte d'Ivoire SME Agency
- The Public Procurement Regulatory Authority (ARMP)

© AFP - SIA KAMBOU

© SHUTTERSTOCK - AVIGATOR FORTUNER

Supporting the private sector

Côte d'Ivoire has undertaken to make the private sector the mainstay of its economic growth and thus attract the investments needed to support a sustainable growth with a view to generating the substantial revenues indispensable to meet the country's development challenges.
In concrete terms, Côte d'Ivoire has many strong points to make any kind of investment profitable. To meet the requirements of investors in the industrial sector, Côte d'Ivoire has set up several equipped industrial parks, including PK24, with available water and electricity.
These industrial parks guarantee secure land tenure, and sustainable activities for companies, with a 30-year emphyteutic lease renewable twice, i.e. a total duration of 90 years.
Other zones in the country are being developed for specific clusters, including the textile industry at Bouaké in the center of the country, the VITIB for technologies, a fishing free zone in the port of Abidjan etc. A number of other zones are being developed in the interior of the country, San Pedro and Yamoussoukro.
To cover the electricity needs, Côte d'Ivoire has improved its SAIFI (customer average interruption frequency index) in the last ten years, apart from the temporary load-shedding episode in recent months, by reducing it from an average 33 power cuts per customer in 2015 to 18 in 2019. The goal is to attain 12, i.e. less than a power cut per month on average. Likewise, the average duration of the interruption dropped from 30h21 to 12h50. The quality and availability of electricity supply are now well established.
As far as its logistics performance is concerned, Côte d'Ivoire ranks 50th in the world on the World Bank Logistics Performance index ahead of Ghana (106th), Nigeria (110th) and Senegal (141st). The challenge is to automatize port passage as much as possible. That's the task of the GUCE-CI, the single window for foreign trade, with a view to reducing port passage time and costs significantly.

A new Investment Code

Côte d'Ivoire adopted its current Investment Code on August 1, 2018, within the framework of the PND 2016-2020. It has been drawn up with an objective of transparency and attractiveness of investments with a view to accompanying the country's industrialization whilst fostering employment and local production. It retains all the exemptions included in the code 2012, and provides for additional fiscal benefits as well as a reform of the dispute settlement processes.
As far as taxation is concerned, the Government wished to encourage the investments preferred in the PND, in favor of employment and national production. Therefore the Investment Code 2018 provides for tax credits to the benefit of companies operating in the priority sectors defined in the PND, as well as additional tax credits of 2% for foreign companies employing a minimum of 80% Ivorian nationals. Another 2% tax credit is offered to any company choosing to subcontract to national companies for infrastructure works, software, or for manufacturing spare parts.
The new Investment Code also innovates in regard to the settlement of disputes between investors and the State. From now on, three modalities are possible. The first is an amicable settlement procedure. It results in an agreement which must be complied with by all parties as soon as possible. In the absence of an agreement within a maximum of twelve months following the amicable procedure, the UNCITRAL rule on conciliation applies. Finally, the parties can *"agree to submit the dispute for settlement by the arbitration center of OHADA's Common Court of Justice and Arbitration"*.
Moreover, Côte d'Ivoire has adopted several sectoral Codes to make investing easier. They include among others the Mining Code, the Oil Code, the Water Code, the Environment Code and the Telecommunications Code.
All these institutional measures contribute to the development and competitiveness of the national private sector and make Côte d'Ivoire an attractive destination for foreign investors in West Africa.

In short: the advantages of the new investment code

- Tax and customs benefits for companies in all sectors, except for non-industrial buildings, banking and financial activities, and professionals
- Benefits granted in the investment phase (customs exemptions and VAT suspension) and in the exploitation phase (tax credits or tax holiday)
- Benefits differentiated according to the region of the investment (Zone A, B and C)
- Local content development
- Special measures for SMEs and structuring projects

© SHUTTERSTOCK - TIPPAPATT

Interview with Solange Amichia

Chief Executive Officer of CEPICI

© CEPICI

Cote d'Ivoire Investments Promotion Center (CEPICI) is an essential tool that supports the Government in the structural transformation of its economy and in accelerating its plan for the industrialization of local agricultural and mining raw materials.
Through development, promotion and investment attraction strategies, CEPICI is evolving and strengthening itself for better performance, as its CEO explains.

HEM. Alassane Ouattara, President of the Republic of Côte d'Ivoire, founded CEPICI in 1993. How has the Investment promotion strategy evolved since then?
The Investment Promotion Center in Côte d'Ivoire (CEPICI) was established in 1993 by His Excellency Mr. Alassane Ouattara, President of the Republic of Côte d'Ivoire and then Prime Minister, as a service under the supervision of the Prime Minister's Office, which underwent an institutional and operational restructuring in 2012.
At institutional level, CEPICI has the judicial status of a National Public Establishment (EPN), anchored to the Presidency of the Republic, which ensures that its investment promotion strategy is implemented more rapidly and more effectively.
At operational level, CEPICI has become the one-stop shop for private investment in Côte d'Ivoire. Its areas of action are particularly oriented towards improving the business climate, facilitating the business creation process, granting the benefits of the investment code, implementing a service and assistance system for investors and follow-up and evaluation of approved investments. In addition, the development of an investment attraction strategy based on national sectoral economic priorities represents the innovative feature of this new policy.

What is CEPICI's main mission?
CEPICI's core mission is to leverage private investment consistent with the goals of the five-year National Development Plan, so as to impact GDP, create value and sustainable employment.
CEPICI is also a source of recommendations to the government and the private sector, which can help improve the environment, conditions and procedures for investment development.

What does the new National Development Plan change about investments?
The National Development Plan (NDP 2021-2025) projects an average annual economic growth of 7.65%, with financing objectives estimated at 43,000 billion CFA francs in terms of private investment, i.e. 74% of the total investment of 59,000 billion CFA francs.
In this regard, the NDP 2021-2025 integrates the socio-economic objectives of the 2030 strategy and the "Côte d'Ivoire Solidaire" program. It aims to lift the remaining obstacles to speed up the structural transformation of the economy, and presents investment opportunities in seven industrial clusters, to transform our raw materials and promote the manufacturing and creative industries. This plan places special emphasis on the regional dimension through the establishment of seven Competitiveness Clusters to pool resources.

How does CEPICI practically assist the project owner, from the basic idea to its creation and even beyond?
CEPICI supports investors throughout the life cycle of the project, from the conceptual phase to the start of operations and to expansion.
During the conceptual phase, CEPICI provides project holders with the regulatory and sectoral information required to understand the business environment and to

© CEPICI

carry out the necessary studies to support their decision of setting up a business in Côte d'Ivoire.
In the process of implementation or completion of the investment, CEPICI grants the investor the benefits of the investment code and provides him with the assistance needed to acquire industrial sites and to complete all the required paperwork to start his business. The search for sub-contractors, local partners and eventually the expansion of his investment, are also among the services offered by CEPICI.
During production phase, "Aftercare" service (support and assistance) is available to the economic operator in order to facilitate his operations and his interactions with the public administrations.

What are the incentives for a company wishing to invest in Côte d'Ivoire?
A company that chooses to set up in Côte d'Ivoire can benefit from the incentives of the sectoral codes (oil, mining, electricity, tourism, ICT, etc.), from the CEPICI Investment Code and from specific schemes granted in the free zones and special economic zones.
Specifically, CEPICI's investment code grants the benefit of customs and tax exemptions both in the investment phase and in the exploitation phase.
Investors in Côte d'Ivoire are offered professional services and tailored counselling and assistance by CEPICI at every stage of the investment process.

What are the future objectives of CEPICI, in the short term?
CEPICI must build a clear and relevant offer. This offer will be based on activities in the form of products and services offered to its targets, which are the regions, the government and the private sector, in order to increase the level of investment in FDI and NDI.
To fully play its transversal role, CEPICI must keep its institutional anchorage at the highest level of the State and be endowed with a specific legal status that gives it financial and managerial autonomy, under the supervision of the State, with a governing body reflecting the diversity of the world of investments and exports.
CEPICI's short term objectives will be based on:

- The completion of studies on investment opportunities, the development of a project exchange and a data bank,
- The creation of a business intelligence system on relevant data, at regional and international levels, based on our business intelligence tool,
- Dematerialization at the heart of our repositioning and performance strategy. Dematerialization of CEPICI's management tools, dematerialization of administrative acts within the business environment reforms. More precisely, the online creation of companies (E-entreprise) and the interoperability with the systems of other administrations of the one-stop-shop for company's creation, in less than 24 hours,
- The implementation of a platform dedicated to collecting and solving daily difficulties of companies and investors interacting with the administrations, but also ensuring the follow-up of commitments made by companies in terms of development and sustainable employment,
- Supporting Ivorian companies in their local, continental and international investment projects, along with promoting the development of inter-African joint-ventures,
- Analysis and monitoring of investors' needs in terms of industrial and special economic zones.

What messages would you like to share with American investors to motivate them to discover and settle in your country?
Côte d'Ivoire intends to develop its economy by accelerating, among other things, its industrial plan and to make it a source of wealth and sustainable employment.
In this respect, the industrial sector, and specifically agro-industry, chemicals and plastics industries, construction materials, the textile industry, packaging, spare parts and the automobile, pharmaceutical and cosmetics industries, represent investment opportunities for American companies.
Other economic sectors such as transport, sustainable energy, tourism and health contribute to the development of the national private sector in view of their high profitability potential.
In addition, the strong economic growth that has been sustained for more than ten years, the steady improvement of the business environment, the securing of business through the creation of commercial courts; the increased performance of public administration through the dematerialization of administrative acts and anti-corruption measures, and finally the political stability and security are all assets that demonstrate the attractiveness of Côte d'Ivoire as a destination.

Biography

Deputy CEO since 2014. She has spent most of her career in overseas operations, particularly in France and the United States, where she was Senior Vice President at Société Générale's Investment Bank (SGCIB) until 2013. She has more than 20 years of experience in the investment banking industry.
Since 2016, she has been coordinating the organization of several major forums and summits in Côte d'Ivoire on behalf of the Presidency of the Republic, such as the Africa CEO Forum or Mo Ibrahim Governance Weekend.
She has a perfect understanding of the challenges of the private sector.
Solange AMICHIA is also since 2019, Special Advisor to the President of the Regional Council of Agnéby Tiassa, in charge of economic projects. Committed to development, she is Vice President of the DELAYAM Institute, a foundation for active citizenship.

© SHUTTERSTOCK - 2020 NINA IMAGES

ECONOMY
Bilateral trade

Foreign trade

Bilateral trade with the US on the increase

Since October 2011, the volume of trade between Côte d'Ivoire and the United States has significantly increased, to the point of making the US the second destination of Ivorian exports. Overview of a fast-expanding commercial relation.

Relations between the United States and Côte d'Ivoire are as good as ever. Platforms for discussion are organized on a regular basis between both parties so as to assess the level of trade. One of the most important to date was held on November 4, 2021, to feel the pulse of the situation. Yamoussoukro wishes to continue benefiting from all financing instruments proposed by Washington.

Within the specific framework of AGOA (an American law exempting from customs duties close to 7,000 African products), the Ivorian party would like that American companies come closer to the supply sources of agricultural products by investing in the early stage of processing the said products. That law has long been the cornerstone of trade between the two countries, and should remain so. The Ivorian Government has announced that its goal was to increase its exports to the United States to 5 billion dollars in 2022. This ambition is encouraged by the growing trend of bilateral trade in recent years.

Côte d'Ivoire has not always benefitted from the opportunities offered by AGOA. It was not among the 34 countries initially declared eligible for the program drawn up in October 2000 by the United States. It was admitted in May 2002, then withdrawn in January 2005. When he became President of the Republic, Alassane Ouattara, who is familiar with business and decision circles in Washington because he studied and worked there, made use of his connections for the country to be readmitted in October 2011.

According to official figures, exports to the United States have been significant since that year: they vary between 750 million and one billion dollars. This is ten times more than in 2004, when they reached 88 million dollars within the framework of the program. Moreover, imports from the US have picked up. They amounted to roughly 65 million dollars in 2010, and are now over 100 million. The United States are nowadays Côte d'Ivoire's second largest client (behind France) and fifth largest supplier. As an example: the overall volume of bilateral trade rose from 577 billion CFA francs in 2012 to 762 billion in 2016, i.e. an increase of 32.20% within only four years.

Mechanisms to boost relations

To attain these results, the Ivorian President has undertaken major reforms with a view to improving the business climate. Furthermore, formal frameworks were set up between Washington and Yamoussoukro in order to boost bilateral trade. One of the most meaningful examples is the admission of Côte d'Ivoire to the MCC financing program; MCC is an American foreign aid agency created by the US Congress in 2004. It forms partnerships with countries that show sound governance, economic liberalization, and invest in human capital development. The agency puts large-scale subsidies at their disposal to finance projects aimed to reduce poverty via sustainable economic growth.

The eligibility of Côte d'Ivoire for this program in 2017 led to the creation of MCA Côte d'Ivoire, by Order No. 2017-820 of December 14, 2017. The Americans put at the disposal of the Ivorian Government some 480 million dollars to finance two main projects. The first, "Employability and productivity", is intended for improving youth employability and company productivity so as to boost growth and reduce poverty. The second is named "Abidjan Transport" and is funded to the amount of 292 million dollars. It aims to increase the economic capital's competitiveness as the country's growth cluster, by easing traffic flow and clearing the city's central corridor linking its port to the country's north, east and west areas.

In addition to these mechanisms, there is the Côte d'Ivoire American Chamber of Commerce (AmCham). A non-profit NGO, it now has 22 members, and its main mission is to provide access and connections that give an overview of the local operational environment, with a view to enhancing the beneficiaries' professional capabilities and enabling them to make appropriate commercial decisions. It is also one of the missions of the Côte d'Ivoire Economic Promotion Bureau in the United States of America, Canada and Mexico (Speci America). It was created in 2012 to handle economic and commercial relations between Yamoussoukro and these three major States.

© AFP - TIMOTHY A. CLARY

More opportunities for the Americans

All the mechanisms set up by Côte d'Ivoire and the United States should contribute to increasing bilateral trade, whilst fostering the development of Ivorian foreign trade which has proved highly dynamic during the last decade, despite crises like the coronavirus pandemic. Exports increased substantially in 2019, by close to 15%, to reach 11.4 billion euros (around 7,478 billion CFA francs). Consisting for nearly 40% of cocoa, these sales include mostly agricultural raw materials (cocoa, cashew) and mineral ones (hydrocarbons, gold). Côte d'Ivoire exports also coffee, wood, cotton, bananas, pineapples, palm oil and fish. As for imports, they have remained relatively stable, at 9.4 billion euros (i.e. 6,166 billion CFA francs), and they are still highly diversified bearing in mind that the country is still largely dependent on its purchase of finished products and intermediate goods. The main imports concern fuel oils, capital goods and consumer goods and foodstuffs.

The potential is huge. With a dynamic economy enjoying sustained growth, and a highly investment-friendly business climate, plus abundant and available natural resources at competitive costs and reliable energy supply, Côte d'Ivoire offers fine opportunities to American entrepreneurs. In the energy sector for example, investors can invest in a program envisaged by the Government for developing mini hydros, solar or biomass plants, and also provide electrical consumer goods or electronic appliances. According to investment plans, this would amount to roughly 792 million dollars.

Concerning agriculture, which contributes 25% of GDP, there are also significant investment possibilities in terms of mechanizing means of production (50% of farmers have no access to machines), logistics and storage, providing new seeds, fertilizers etc.

No sector must be neglected. Opportunities exist in the entire value chain concerning household waste management, with an investment potential of 65 million euros, the recycling market amounting to 183 million euros according to a World Bank assessment. The State has to meet the challenge of keeping its momentum in regard to improving the business climate, notably by pursuing the dematerialization process of administrative acts and services.

© CLÉMENT AIRAULT

Côte d'Ivoire – North America Investments amounting to 10,000 billion CFA francs announced

The very first Business and Investment Forum between Côte d'Ivoire and North America held on November 11 and 12, 2021 in Abidjan, augurs well for the Ivorian economy. In addition to this new cooperation platform organized by Speci America, several partnership agreements were signed between American investors, the Ivorian Government and actors in the Abidjan business community. These agreements were entered into on the basis of the priority projects set in the PND for the period 2021-2025 and the financing of which is estimated at nearly 59,000 billion CFA francs. These partnerships to be consolidated are an important support to finance a large part of the plan, since they amount to some 10,000 billion in terms of investment.

The Ivorian Government is satisfied with its North-American partners' will to cooperate. It also invites them to explore other segments of the country's economy, which abound in opportunities. Hence the appeal to make this Business and Investment Forum a regular event. Chaired by Alcide Djédjé, Minister Delegate to the Minister of State, Minister of Foreign Affairs, African Integration and the Diaspora, this conference, the second edition of which will take place in 2023, has proved important insofar as the Government has prioritized the private sector in the PND.

So the various actors are invited to build win-win partnerships. "An essential point to keep in mind is that foreign investors should have a strategy of partnerships with Ivorians [...]. You must have Ivorian partners to be more prosperous. This enables you to commit yourself seriously with Côte d'Ivoire for a win-win partnership", urged the Minister Delegate.

American Chamber of Commerce in Côte d'Ivoire

A valuable ally for all American businesses wishing to operate, develop and thrive in Côte d'Ivoire.

Welcome to the American Chamber of Commerce in Côte d'Ivoire (AmCham-ci). We are a non-profit, non-governmental organization established in January 2013 by a group of American companies based in Côte d'Ivoire, devoted to promoting the development of trade, commerce, and investment between the United States and Côte d'Ivoire under the auspices of the American Chamber of Commerce in Washington DC. We help our members to connect, grow, and prosper in Côte d'Ivoire. We look forward to working together with all of our dedicated members, the Board of Directors, Honorary Members, and Executive Team to propel AmCham-CI through its next stage of growth.

MISSION
Our mission is to create value for our members by providing information and facilitating access and connections.

VISION
To be the principal advocate for the American business community in Côte d'Ivoire.

CONNECT
AmCham-CI serves as a platform for American businesses to network, socialize, and align their engagement efforts to have a more significant impact on relevant policy issues in the United States and Côte d'Ivoire.

GROW
AmCham-CI offers exclusive event and networking opportunities to forge strong relationships between American and Côte d'Ivoire businesses. Leveraging insight from significant stakeholders in the market, AmCham-CI is a resource to help grow your business.

PROSPER
Through our events and sector committees, we share information and insight with and among our membership to enable informed business decisions. We nurture and promote the development of the business environment in Côte d'Ivoire, contributing to positive foreign investment opportunities.

NATIONAL REPRESENTATION
We serve the American business community in all of Côte d'Ivoire. Our organization has chapters in the Eastern and Western Provinces and a framework for growing chapters across the country.

SECTOR COMMITEES
Our committees are the impetus for advocacy, engagement with industry decision-makers, and championing business interests.

EVENTS & ENGAGEMENT
Now more than ever, the importance of community is clear. In addition to our in-person members-only events, we have launched new platforms for community engagement and networking.

ADVOCACY & PARTNERSHIP
We advocate for the American business community in Côte d'Ivoire, alongside partners and colleagues. Throughout our 43-year-history, our impact has made it all the way to Washington D.C.

EXECUTIVE TEAM SUPPORT
Our talented and experienced full-time team is here to serve you and your companies. Reach out to find out how to elevate your membership benefits through strategic partnerships, committee sponsorship, advertising and events.

TYPES OF MEMBERSHIP

PLATINIUM: $5000
About:
Our elite premium membership caters to our members seeking the highest levels of privileges, advertising opportunities, and brand awareness within AmCham CI. Members who enroll in this membership category will be considered first-class members and hold this esteemed title throughout their membership.

Benefits:
- Member of community at choice a sector
- Advisory service to help them navigate the business environment in Côte d'Ivoire
- Open access to advisory board to discuss delicate governmental issues
- Special report on issues affecting your business to the ABI of the U.S. Chamber of Commerce for discussion with U.S. officials and dialogue with local government official
- Free electronic directory of AmCham members
- Preferential pricing to attend paid programs
- Networking Opportunities

- Access to all AmCham general services

Advertising:
- Logo on Newsletter and Website
- Dedicated Annual Email Blast About Your Company/ Service/Product NEW
- 4 Months Complimentary Newsletter Ads & Website Banner Ad NEW
- 60% Discount on Newsletter and Website Ads (Excluding 2 Free Months) NEW

Events:
- Company Highlight at General Membership Event -NEW
- Closed Door Luncheon with AmCham President & VIP Guest -NEW
- Complimentary Access to All Business Events -NEW
- Designated Head Table Seat at Event –NEW
- Access to Closed Door Policy Roundtables –NEW
- 2 Complimentary Golf Tournament & Gala Tickets –NEW
- 4 admissions to AmCham Event –NEW

GOLDS: $3000

About:
Our membership for American and multinational companies that are interested in connecting with the American business community and networking within their industries. This membership gives three (3) members access to meetings and events as well as visibility through advertising opportunities.

Benefits:
- Open access to advisory board to discuss delicate governmental issues
- Special report on issues affecting your business to the ABI of the U.S. Chamber of Commerce for discussion with U.S. officials and dialogue with local government officials
- Free electronic directory of AmCham members
- Preferential pricing to attend paid programs
- Networking Opportunities
- Access to all AmCham general services

Advertising:
- Logo on Newsletter and Website
- 2 Months Complimentary Newsletter Ads & Website Banner Ads – NEW
- 30% Discount on Newsletter and Website Ads (Excluding 2 Free Months) - NEW

Events:
- Access to AmCham CI Events at Membership Prices
- Company Highlight at General Membership Event - NEW
- Designated Front Table Seat at Events - NEW
- Access to Closed Door Policy Roundtables - NEW
- 3 admissions to AmCham Events (includes meeting with USG Officials)

CORPORATE: $ 2000

About:
Companies that do not have an American affiliation but are still keen to support American business interests in Côte d'Ivoire and access the American business community are now able to join at a corporate level. This membership offers access to events and advertising opportunities for two (2) members.

Benefits:
- Special report on issues affecting your business to the ABI of the U.S. Chamber of Commerce for discussion with U.S. officials and dialogue with local government officials
- Free electronic directory of AmCham members
- Preferential pricing to attend paid programs
- Networking Opportunities
- Access to all AmCham general services

Advertising:
- Logo on Newsletter and Website
- 1 Month Complimentary Newsletter Ads & Website Banner Ads – NEW
- 10% Discount on Newsletter and Website Ads (Excluding 1 Free Month) - NEW

Events:
- Access to AmCham CI Events at Membership Price
- Company Highlight at General Membership Event – NEW

NGOs & INDIVIDUALS: $1500

About:
Interested in networking with the American business community solo? Our NGOs & individual membership is offered to all individuals regardless of nationality that want to support American business interests in Côte d'Ivoire. This membership gives one (1) member access to events and networking.

Benefits:
- Free electronic directory of AmCham members Preferential pricing to attend paid programs
- Networking Opportunities
- Access to all AmCham general services

Advertising:
- Logo on Newsletter and Website
- 10% Discount on Newsletter and Website Ads – NEW

Events:
- Access to AmCham CI Events at Membership Prices

AMCHAM-CI PERSPECTIVES

The Chamber of Commerce wants to be the economic bridge between Côte d'Ivoire and the United States. Indeed, since 2020, the Chamber has experienced a dynamic of influx of members and activities.
Thus, by 2023, we will be able to face significant economic problems by obtaining new markets for American companies.

© SHUTTERSTOCK - 2020 ANDREY_POPOV

88

What if Ivory Coast became the African champion of digital technology? In any case, this is the goal of the strategy initiated by the Minister of Digital Economy, Telecommunications and Innovation, within the framework of the "Ivory Coast 2030" perspective.

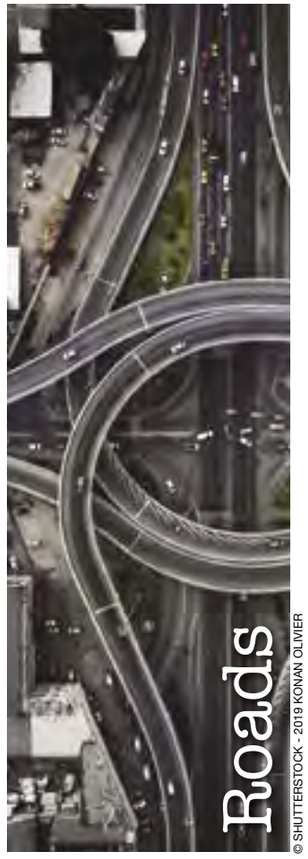

© SHUTTERSTOCK - 2019 KONAN OLIVIER

96

In terms of infrastructure, immense progress has been made in the road sector. Improving the network was a priority, and is no doubt one of the links of Côte d'Ivoire's economic development.

© SHUTTERSTOCK - 2018 IVAN KUZKIN

112

Ports, and in particular Abidjan's, are the economic lung of Côte d'Ivoire, and make it the subregion's port hub. Faced with the competition of other regional ports, and eager to retain its leading position, the country has undertaken the necessary work to improve its infrastructures.

© AFP - SIA KAMBOU

116

Côte d'Ivoire, a genuine hub in West Africa, has high-quality air infrastructures, but they are undersized in relation to the country's role of economic driving force. As if to turn the page of Covid-19, major projects have been launched.

© AFP - SIA KAMBOU

124

Côte d'Ivoire intends to become the subregion's energy hub. A strategy for developing specific infrastructures has been worked out by the Government with a view to providing sustainable, abundant, reliable and low-cost energy at the national level, and meeting its subregional commitments.

© AFP - ISSOUF SANOGO

132

Major works have been undertaken in the water and sanitation sector, particularly in Abidjan, to improve the population's quality of life.

Infrastructure

© SHUTTERSTOCK - 2019 BLUE PLANET STUDIO

Infrastructure

Foundation of development

If Côte d'Ivoire is one of the most developed countries in West Africa, it is greatly due to the quality of its infrastructures. These are at the heart of the strategy drawn out in the PND 2021-2025.

When he came to office in 2011, Alassane Ouattara found a country relatively well provided in basic infrastructure, compared with its west-African neighbors. But engineering structures and equipment, ageing and poorly maintained, were grossly insufficient in number and unevenly spread throughout the country. As early as 2012, the Government adopted a regulation intended for attracting investment in the sector. The country is one of the first in West Africa to use PPP contracts efficiently, by awarding concessions for numerous infrastructure projects. The successive national development programs, including the current 2021-2025, emphasize the latter. Industrialization requires infrastructures capable to sustain the development and activity of the sectors concerned at national level.

Furthermore, Côte d'Ivoire is a transportation and trade hub in West Africa. Its transportation infrastructures are particularly important for nearby landlocked countries, such as Mali and Burkina Faso, whose imports and exports transit through it. To date, Côte d'Ivoire has the kind of adequate modern infrastructure needed to develop economic activities and for the movement of people throughout the country and its neighbors, with notably a dense 82,000 km road network, 1,260 km of railway connecting it to Burkina Faso, two deep water ports, international airports, reliable and adequate energy generation (around 16% of production is exported) and digital infrastructures among the most effective in the continent.

This is not the end of the country's efforts. A lot remains to be done to host the African Cup of Nations in 2023. For the event, five stadiums need to be rehabilitated or built. Major ongoing projects also include building tens of thousands of social housing units, rehabilitating the coastal road La Côtière and transforming the port of Abidjan. Colossal investment is needed, and funding is constantly sought. By taking part in the "Dubai 2020" World Expo postponed to end 2021 – beginning 2022, the Ministry of Transport intends to attract the 2,700 billion CFA francs required for the various development projects.

© SHUTTERSTOCK - ANDREY_POPOV

INFRASTRUCTURE
Digital technology

Digital technology

A forward-looking vision

What if Côte d'Ivoire became the African champion of digital technology? In any case, this is the goal of the strategy initiated by the Minister of Digital Economy, Telecommunications and Innovation, within the framework of the "Côte d'Ivoire 2030" perspective.

In 2011, when he became President, Alassane Ouattara said that he intended to make Côte d'Ivoire an emerging country by 2020. And he knew very well that it could not happen without ICTs. Then the Government expressed its ambition to build *"the mainstays of an inclusive digital economy, a vector of values, wealth and knowledge"*.

In 2020, although the country has not yet reached the status of emerging country, its digital sector has nevertheless enjoyed spectacular development in nine years. Significant progress has been made. Mobile phones are now part of everyday life for all Ivorians. New jobs and skills creating values and employment have emerged, such as e-commerce, mobile payment, IT outsourcing, IT application production, audiovisual production, IT security etc. The ICT sector is growing fast (by a yearly average of 7% to 9%), with a sustained level of investment. Mobile telephony accounts for 75% of the sector's turnover.

For his third term in office, Alassane Ouattara draws notably from a strategic vision called "Côte d'Ivoire 2030", in which digital economy is a priority. On October 22, 2021, Roger Félix Adom, Minister of Digital Economy, Telecommunications and Innovation, presented the strategy intended for making Côte d'Ivoire the digital hub of West Africa, at a high-level brainstorming workshop on how to speed up the country's digital transformation.

This national strategy is based on seven pillars to which specific goals were set: the issue is to provide infrastructures as well as quality digital service over the entire country in order to make people's lives easier; this vision also aims to increase the use of digital technology in financial services and in the business environment, popularize digital technology within all social classes, secure transactions against the threat of cybercrime, and finally support innovation in all sectors of activity. The "digitalization" of Côte d'Ivoire is underway. The blueprint drawn up in 2012 is being updated with a view to setting a guideline that will ensure the structural transformation of the national economy.

© SHUTTERSTOCK - SEVENTYFOUR

Datacenter
The Ivorian example

The African continent has less than a hundred datacenters (i.e. 1.3% of the world's datacenters). A tiny number considering existing and future needs, but Côte d'Ivoire is an example to follow in the matter.
The Groupement Orange services (GOS) datacenter, built in the Grand-Bassam free zone, in the Village des technologies de l'information et de la biotechnologie (Vitib), is one of very few in West Africa to meet the strictest standards of security and redundancy aiming to ensure continuity of service in all circumstances (referenced Tier IV, i.e. the highest grade in the Uptime Institute classification). It hosts in priority the service platforms of Orange's subsidiary companies of the Middle East – Africa zone, but has also a colocation space for client companies of the West-African sub-region.
MainOne group, main provider of communication solutions in West Africa, inaugurated a datacenter at the Vitib, in November 2019. The latter is neutral and is operational to provide services to companies requiring a highly secured and reliable environment for their computer infrastructures. In line with its pooling of telecom infrastructures policy, MainOne has also established direct interconnexions (Network-to-Network Interface [NNI]) with the leading telecom infrastructure and services operators in Côte d'Ivoire. Thanks to these partnerships, clients will have access to MainOne services via a Point of Presence [POP]) in Abidjan, ensuring the connection with the Vitib's cable landing station for international connectivity.
Recently, Groupe Raxio, one of the pan-African leaders of datacenters' development and exploitation, announced the creation and funding of Raxio Abidjan, which will be the very first level III datacenter in West Africa, at the cutting edge of technology, private and neutral vis-à-vis operators. It is due to open in 2023.

Inclusion

The primary aim of the digital strategy adopted by the Government is to make the life of citizens easier in all aspects of everyday life and in all occupational sectors.
As an example, the Digital Solutions Project for Opening-up Rural Areas and E-Agriculture (PSNDEA) aims to increase access to digital services and the use of digital platforms in rural areas in order to improve agricultural productivity and access to markets. Thanks to the solutions available, small-scale farmers can benefit from advice in all aspects of their sector's value chain. This is to ensure a more effective use of resources such as water, fertilizers and pesticides. Digital tools allow to improve soil fertility, keep to harvesting schedules, and ensure the marketing of products. In due course, it will mean increased income for farmers. Also, this tool makes it possible to collect data with a view to compiling statistics that will help institutions to set more effective sectoral strategies.
And that doesn't apply only to agriculture. The Government has, for example, initiated the e-Health project to ensure efficiency. The project integrates ICTs into the daily routine of those working in the sector. Significant advances include the interconnexion of healthcare facilities, connected to a datacenter hosting services and applications specific to the sector, and the introduction of digital patient records.

© SHUTTERSTOCK - MORROWIND

© SHUTTERSTOCK - MORROWIND

Another major advance is the supply of telemedicine equipment and services (teleconsultation, teleassistance, tele-appraisal, telesurgery etc.), available both at national and international levels, the primary beneficiaries of which being the Ivorians. During the e-Health project's pilot phase, two healthcare facilities in Abidjan and three in the Agnéby-Tiassa region were equipped.
Within the framework of the national digital strategy, the sector of education will also experience a major digital overhaul shortly. Thanks to the e-Education project, the websites of the Ministry of Higher Education and Scientific Research have benefitted from new internet connection infrastructures.
Optical fiber has been deployed in the Félix-Houphouët-Boigny and Nanguy-Abrogoua universities of Abidjan, Alassane-Ouattara of Bouaké, Péléforo-Gbon-Coulibaly of Korhogo, Jean-Lorougnon-Guédé of Daloa, and in the

Mobile telephony: a dynamic sector

Following reforms undertaken in the ICT and Post sector in 2014, the country went from 21.1 million mobile subscribers to 37 million in 2020, with a turnover of 1,000 billion CFA francs (October 2020). Côte d'Ivoire is one of the most advanced countries according to the mobile connectivity index. The mobile telephony sector represents 8% of GDP. The country has three major mobile telephony operators.
Orange Côte d'Ivoire was originally created in October 1996, under the name of Société Ivoirienne de Mobile (SIM) and the brand name Ivoiris. On March 18, 2002, Ivoiris became Orange Côte d'Ivoire. France Telecom holds 85% of shares and the Sifcom group 15%.
The second operator is MTN Côte d'Ivoire. It was formed in July 2005, following the takeover of the mobile telephony license held by Loteny Telecom (Telecel) by the South-African group M-Cell (later named MTN International).
The most recent operator is Moov Côte d'Ivoire. It was created in July 2006 by the Atlantique Telecom group, and subsequently became a subsidiary of Maroc Telecom which operates in several West African countries.

© SHUTTERSTOCK - I_AM_ZEWS

Yamoussoukro Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny (INP-HB). Two datacenters have been created and sixteen auditoriums have been fitted with teleteaching tools. Finally, long-range WIFI hotspots have been installed to make internet access easier for students. Indeed, too few young Ivorians have access to it, especially in rural areas, even though most have a mobile phone.

The project of creating 5,000 public multiservice community cyber-centers aims to open up these rural areas. In due course, they will constitute a real support for developing sectors such as education, health and agriculture. The deployment of optical fiber, which is in constant progress, must also contribute to reducing the digital gap between urban and rural residents. Orange began deploying optical fiber in the Abidjan district in 2016 (eight communes are now covered). Since September 2020 the group has been deploying the fiber inland, notably in San Pedro, of which most neighborhoods are now covered.

E-finance and e-commerce

Economic inclusion is the Head of State's key concern. Within the framework of a program to reduce inequalities, called Government Social Program (PSGouv), priority is given to people's access to the formal financial service. The country has adopted a national strategy of financial inclusion covering the period 2019-2024, which gives prominence to digital finance. The Government has also set itself the goal of 60% of digital finance penetration by 2024, against 34% in 2017. Based on the expansion of mobile telephony, the solutions proposed by the "fintech" are applications changing the relation between the people and financial institutions, thus opening up functions in regard to access to financial services.

© SHUTTERSTOCK - MANOP BOONPENG
© SHUTTERSTOCK - I_AM_ZEWS
© SHUTTERSTOCK - I_AM_ZEWS

The spread of ICTs contributes notably to increasing the use of mobile banking services. This is one of the fastest growing sectors in recent years. Water, electricity and internet bills, money transfers, insurances, taxes, etc.: mobile payment services are nowadays indispensable in Côte d'Ivoire. In thirteen years, this activity has become an essential component of the success of Orange in Africa.

But a newcomer is shaking up codes: the American start-up Wave arrived in Senegal in 2020, then in Côte d'Ivoire in 2021 (in the context of a partnership with UBA Côte d'Ivoire bank). It slashed prices. On average, the commission of telecom operators on mobile money transactions is around 3%, and can go up to 10% on withdrawals of small amounts. By introducing free withdrawals and a flat rate of 1% on transfers, Wave has divided prices by three, forcing competitors to adapt very quickly.

With the growing number of internet users and the advent of social networks, the number of e-commerce platforms increased spectacularly. In addition to the sector's traditional players, namely the giant Jumia (Africa Internet Group), the Afrimarket and Yaatoo groups, and of course the twenty or so sites currently operating in Côte d'Ivoire in niches (electronics, fashions, telephony, computer products, electrical appliances), a new type of players has emerged: social network groups developing online sales in a more direct approach. Among these, we'll mention Zoom Market, Les Reines du Shopping and Le Djassa Virtuel. Everything or nearly everything sells that way. The main success of online shopping is indisputably time saving. Prices are average and the quality-price ratio is correct. Acceptable delivery time (forty-eight hours maximum) and the possibility to send back the item also explain this success.

Easier procedures

The e-Gouv electronic governance program integrates ICTs into the administrative management of State bodies with a view to providing more efficient public services, encouraging citizens to take part in the decision process and making the Government more accessible, transparent and efficient. It aims also to reinforce private investment. The fact is that the authorities nowadays have high-quality websites in comparison with those of the sub-region's countries. Ministries' websites are recent and efficient. On the official Government portal (www.gouv.ci), visitors find answers to a multitude of frequently asked questions. Foreign travelers can easily apply for an entry visa online.

Other technological facility, the Côte d'Ivoire Single Window for Foreign Trade (GUCE) was launched on July 1, 2013; it includes all information on a single transactional portal, so that anybody wishing to trade in and out of Côte d'Ivoire can find clear information on the correct procedures as well as adequate support to carry out its operations online. There is also a tax tele-procedure portal to consult and pay one's taxes online.

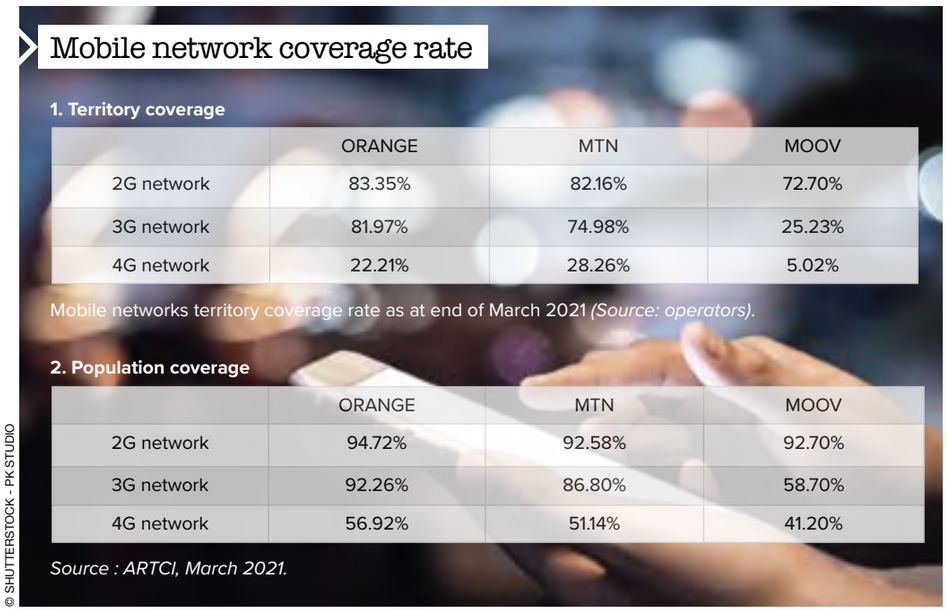
© SHUTTERSTOCK - PK STUDIO

Mobile network coverage rate

1. Territory coverage

	ORANGE	MTN	MOOV
2G network	83.35%	82.16%	72.70%
3G network	81.97%	74.98%	25.23%
4G network	22.21%	28.26%	5.02%

Mobile networks territory coverage rate as at end of March 2021 *(Source: operators)*.

2. Population coverage

	ORANGE	MTN	MOOV
2G network	94.72%	92.58%	92.70%
3G network	92.26%	86.80%	58.70%
4G network	56.92%	51.14%	41.20%

Source : ARTCI, March 2021.

Interview with Roger Félix Adom

Minister of Digital Economy, Telecommunications and Innovation

© DR

Côte d'Ivoire is one of the continent's most advanced countries in terms of digital technology, and is still developing new digital solutions in all areas. The Minister tells us more about the ins and outs of this promising strategy.

INFRASTRUCTURE
Ministry of Digital Economy, Telecommunications and Innovation

Mr. Minister, you have recently announced the launch of a new digital strategy, a party to the Côte d'Ivoire 2030 Strategy. What are its main lines, aiming to make digital technology the engine of the national economy's structural transformation?

Roger Félix Adom: The ambition of the digital strategy adopted recently by the Government is to "speed up our country's digitalization in order to make Côte d'Ivoire the technological hub of West Africa".

That strategy rests on a comprehensive, collective and inclusive approach based on seven mainstays: rolling out digital infrastructures throughout the country, distributing digital services in priority economic sectors, using digital financial services to achieve financial inclusion and for e-commerce, developing professional and individual digital skills, creating a business environment favorable to investment and entrepreneurship, promoting innovation for creating wealth and jobs, and reinforcing cybersecurity in order to ensure the reliability and security of services.

In terms of infrastructures, what in your view should be the priorities to make Côte d'Ivoire a major subregional digital hub? How can the private sector be involved in this national effort?

Our priority is to deploy a digital infrastructure enabling us to attain universal use of high-speed internet for everyone throughout the national territory. To achieve this, it is planned to extend last-mile connectivity and popularize the use of digital devices in households as well as in education and healthcare public institutions. Efforts will also be made in favor of digital literacy, notably for women and disabled persons.

The strategy rests mainly on the mobilization of private funding. So, based on the commercial attractiveness of the deployment of infrastructures, the Government will identify purely private investments, public-private partnerships and investments to be made by itself because of the contract's too poor profitability prospects.

The digital solutions project for opening up rural areas and for e-agriculture (PSNDEA) is ambitious. What are its main components, and the short and medium term goals?

The PSNDEA's ambition is to extend digital connectivity in rural areas in the north, provide digital services to farmers for improving productivity and extending their access to markets, and rehabilitate rural roads to access agricultural areas.

The PSNDEA's main components are digital connectivity, development of agricultural e-services and rehabilitation of rural roads.

What is being envisaged to reinforce youth training and their integration into digital economy-related courses? To what extent is the sector a source of employment?

The strategy plans to make good the lack of digital skills by reinforcing vocational training, introducing at a very early stage digital technology in training curricula, and generalizing digital technology in higher education.

It is also planned to retrain a number of young people so as to improve their employability in new jobs, notably in growth sectors such as offshoring, which has a potential of at least 35,000 jobs.

Digital development goes hand in hand with cybercrime. What are you doing to ensure the security of electronic governance infrastructures, and check some Ivorians' cybercriminal activities?

In view of the rapid expansion of digital use, it is essential for each country to protect its cyberspace in order to counter the worldwide explosion of cybercrime and cyberthreats such as cyberterrorism and cyber-spying.

Therefore, the Government has adopted a cybersecurity strategy which defines security goals together with the means and organization which need to be introduced at the national level. The strategy provides for the creation of two institutions in charge of prevention, surveillance and response to cybersecurity incidents.

Roads

Priority infrastructures

In terms of infrastructure, immense progress has been made in the road sector. Improving the network was a priority, and is no doubt one of the links of Côte d'Ivoire's economic development.

Roads are an essential component of Ivorian transport infrastructures, with 99% of the overall inland movement of cargo. In 2011, after over a decade of inaction and lack of maintenance, there was a lot to do to improve haulage roads. Because of the poor condition of roads, the national economy was losing close to 1,000 billion CFA francs a year, according to a study by the Ministry of Agriculture and Rural Development.

When Alassane Ouattara was elected President of the Republic, he made improving the road network his priority. A road development program was initiated both in town and the countryside. In addition to major works already completed and in use, notably the Abidjan-Bassam highway and paving in the district of Abidjan, road rehabilitation and construction works are ongoing in the entire country. More than 1,114 billion CFA francs have been invested since 2011. We can mention, among others, asphalting the Divo-Guitry road (76 km) and rehabilitating the Nord highway PK 109 section N'Douci-Divo-Gagnoa (170 km), the Yamoussoukro-Bouaflé-Daloa road (135 km), the Tiébissou-Didiévi road (42 km), and the ongoing

rehabilitation of the Bouaké-Ferkessédougou way. Work on the access ways to the villages of Bingerville, Songon and Anyama, over a length of 110 km, has been completed, and the 46 km long Ferké-Ouangolo road as well: from now on, what used to take 1h30 is covered in 30 minutes. Further work is being undertaken within the framework of the National Road Development Program (PNDR) 2016-2025, to meet the presidential goals in the sector.

Since Alassane Ouattara took office, over 40,000 km of roads have been built or rehabilitated. Nowadays, with 82,000 km of which close to 7,000 asphalted, and 1,500 concrete structures, the Ivorian road network is much more developed than those of other countries in the West-African region. It accounts for 50% of UEMOA's road network. Its density is 25 km per 100 km², one of the highest in the UEMOA and ECOWAS areas. The network contributes 5% of GDP, and represents 90% of exchanges in the transport sector.

Côte d'Ivoire decided to make 2021 the year of completion of priority works in the road sector. "The year 2021 will see our activities intensify on road infrastructures, and our interventions will concern a minimum of 1,313 km of roads being asphalted and 33 bridges and interchanges being built", said President Alassane Ouattara in his address to the nation, on December 31, 2020. The program-budget of the Ministry of Public Works and Road Maintenance was 907 million euros for the year 2021.

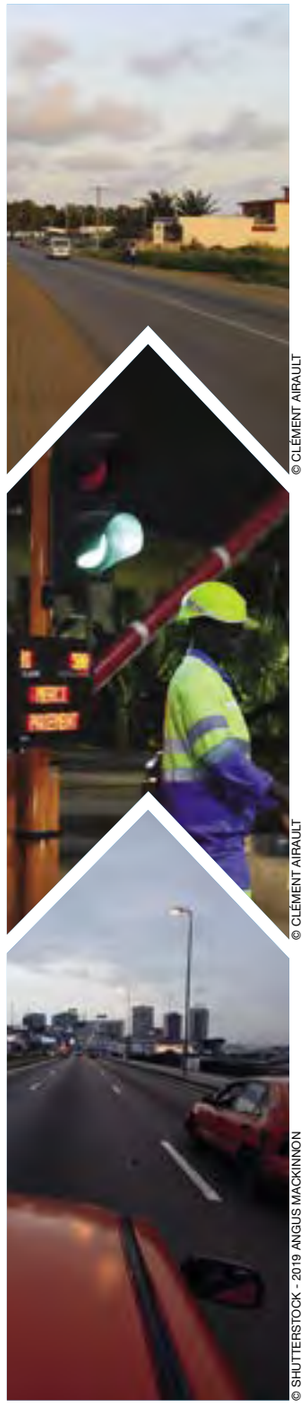
© CLEMENT AIRAULT

© SHUTTERSTOCK - 2019 ANGUS MACKINNON

Relieving congestion in Abidjan

The pace of the works accelerated from 2019, in particular in Abidjan, which is the country's economic lung, but the accesses of which are extremely congested. The Government adopted an Urban Master Plan for Grand Abidjan which includes structuring infrastructures that will solve permanently the problem of urban mobility.

On December 16, 2019, the President of the Republic inaugurated the Amitié Ivoiro-Japonaise interchange, intended for helping to ease the traffic flow at the crossroads between Boulevard Valéry-Giscard-d'Estaing and Boulevard Charles-de-Gaulle. The investment amounting to around 32,55 billion CFA francs over three years has been financed by Japan. "In 2020, we'll start work to build three further interchanges on Boulevard Mitterrand. Another interchange is planned at the Akwaba crossroads" said the Head of State at the time.

Another major road project is the "fourth bridge", for which work began in July 2018. It will connect the communes of Yopougon, Attécoubé, Adjamé and Plateau. Cost is estimated at 142 billion CFA francs. Also to be mentioned is the "fifth bridge",

Plateau-Cocody, a 1.6 km long cable-stayed bridge, and the Indenié interchange. More work on roads and interchange construction is planned starting in 2021, such as the Abidjan Y4 bypass highway, the extension of Boulevard Latrille, etc. Also programed within the framework of the Abidjan Urban Transport Project (PTUA) are three interchanges and traffic lights financed by the Japan International Cooperation Agency (JICA) and the AfDB. To relieve congestion in the city, the Government has also decided to develop lagoon transport which, although it is not dependent on the road network, greatly contributes to easing congestion (see box), like the iconic Abidjan metro (see Rail Network chapter). The Bus Rapid Transit project (BRT) represents a major innovation in terms of mobility. Work on the east-west BRT line Yopougon-Bingerville (20 km) is due to begin at the end of 2021. The BRT lies within the framework of the Abidjan Urban Mobility Project (PMUA), which will help the Société des Transports Abidjanais (Sotra) with the construction of new bus depots and the renewal of the Ivorian vehicle fleet so as to professionalize the transport sector.

Opening up regions

If major works are carried out in Abidjan, the rest of the country has not been forgotten. The road network is ageing, with an average age of

River and lagoon transport In favor of more sustainable mobility

"Faced with the Grand Abidjan congestion, which is at the same time a factor of disturbance for the people and a handicap for our workers' productivity, our action focuses on reinforcing lagoon transport", said the Head of Government, Patrick Achi, at a press conference on November 8, 2021.

The country's economic capital is located on the Ébrié lagoon. Eight of the Grand Abidjan's thirteen communes lie around this vast expanse of water, and every day more than 100,000 Abidjan residents cross the lagoon to go to work, according to figures given by the Grand Abidjan Urban Mobility Authority (Amuga). The lagoon network has 12 stations, mainly concentrated in the Yopougon-Plateau-Treichville triangle, which is the most popular route. In 2016, the authorities have opened the door to competition, and today three companies share the market: Sotra, which is the State-owned company and is the best established in strategic stations; STL, owned by the Snedai group, and Aqualines, which belongs to Citrans, continue to grow. The development of lagoon transport is only in its beginnings. More than half the crossings are on board local pinnaces. Rudimentary and hardly secure, they offer low-cost transport (roughly 150 CFA francs) to low-income people. They serve districts without stations. Yet there are still good days ahead for pinnace operators, because the investment necessary to create new lagoon stations is very high. Private companies bank on profitable lines where they open new stations. As an example, STL has opened a station at Azito, south of Yopougon, with direct crossing to Le Plateau in less than 30 minutes. The same company intends to serve San Pedro by sea by 2025. There again, a tremendous amount of time would be saved.

© CLÉMENT AIRAULT

© CLÉMENT AIRAULT

25 years, and significant effort has been made to maintain it. Every year since 2012, the Road Management Agency (Ageroute) sets out a maintenance program. According to the Agency, around 50 billion CFA francs (86 million dollars) a year are needed to ensure efficient management.
Modernization of the road network is ongoing. Several new tarmacked roads have been built, in particular those of Tiébissou-Didiévi, Boundiali-Odienné, Odienné-Gbélégban, Ferké-Kong, Agboville-Cechi, Bouna - Doropo – Burkina border, Divo - Guitry - La Côtière, and Danané – Guinea border.
On February 3, 2021, the State also ratified a loan agreement for a total amount of 22.6 million euros by the ECOWAS Bank for Investment and Development (EBID) to finance in part the construction of ten metal bridges in the towns of Agboville, Daloa, Danané, Issia, Kaniasso, Kong, Korhogo, Minignan, San Pedro and Vavoua. These should strongly contribute to opening up rural areas.

Two iconic projects are in progress. The first concerns the Nord highway, which makes it possible to travel from Abidjan to Yamoussoukro (244 km) in 2h30. Work has started to extend it up to Bouaké. The second major project is that of the coastal road La Côtière. This road linking San Pedro and Abidjan is in extremely poor condition. This has a negative impact not only on the economy, tourism and sport, but also on subregional integration. According to the Prime Minister, Patrick Achi, it constitutes "a link of the community network through the Coastal corridor (Transcôtière), going from Dakar in Senegal to the Nigeria border". The Government will spend 308 billion CFA francs (531 million dollars) to rehabilitate it, as announced by the Prime Minister.
To meet the population's needs in terms of urban mobility, Sotra's activities have been extended to Bouaké, which will contribute to improving travels and the life of a million people. The authorities are preparing the upcoming launch of works at Yamoussoukro, Korhogo and San Pedro.

Road safety
A major concern

Road works undertaken since over ten years reduce accidents and make users safer. A road safety National Strategy 2021-2025 has been adopted, notably including a reform of the driving license. The aim of the strategy is to reduce by half the number of deaths and injuries on the road.
Moreover, a campaign called "Stop to lack of civic spirit on the road" has been launched, and since September 7, 2021, video-fining has been introduced in Abidjan to improve road safety. The system will progressively be introduced in the other regions.

MCC

American fundings for transportation in Abidjan

MCC has decided to put significant funds at the disposal of the Ivorian State with a view to modernizing transport infrastructures and improving their management and planning.

The transport infrastructures component

It aims to improve the efficiency of people and goods transportation, increase integration between transport systems, improve road safety, and resurface Abidjan's trunk roads. The focus is on rehabilitating close to 32 km of critical roads and infrastructures adjoining the port of Abidjan to boost its competitiveness and integrate multimodal planning, whilst reducing transport cost for households and increasing revenue for companies. MCC will finance the rehabilitation of the following trunk roads:

- Boulevard Valéry-Giscard-d'Estaing (VGE), over 9 km.
- Boulevard du Port/Boulevard de Vridi / Boulevard de Petit-Bassam, over 8 km, including rehabilitating the Vridi bridge.
- Boulevard de la Paix, over 7 km.
- Yopougon expressway, over 8 km.

Furthermore, the Government, through the port of Abidjan, and with the support of MCC, is pursuing its efforts to make the most of the Abidjan Transport Project (ATP), by reducing truck congestion within and around the port area. A parking area is reserved for trucks on the 40 ha embankment, as a provisional parking for heavy vehicles of Boulevard du Port, Boulevard de Vridi and Boulevard de Petit-Bassam. For their long-term parking, the port of Abidjan, together with MCC, will look for a funding agreement in PPP form for the construction of a truck parking in the city's suburbs.

The transportation management and planning component

The fundamental goal is that at the end of the investment plan, government bodies concerned with transport, including the Port of Abidjan, will have been trained and will have acquired the necessary knowledge and expertise to maintain, rehabilitate and improve the existing road network in Côte d'Ivoire. The action of MCC is focused on appropriating techniques and practices for road maintenance and rehabilitation, overall planning of road maintenance, hierarchization, financing and monitoring as well as transfer of knowledge within the framework of a higher education infrastructure program.

MCC

Interview with Amédé Koffi Kouakou

Minister of Equipment and Road Maintenance

At the time when the road networks extends constantly in Côte d'Ivoire, the Ministry of Equipment and Road Maintenance is an essential element in the opening up policy undertaken by the Government. The Minister in charge of the sector tells us more about it.

© DR

Mr. Minister, due to your professional background, you have an overview of the country's road infrastructures. How do you view their evolution in the last decade?

Amédé Koffi Kouakou: Côte d'Ivoire has enjoyed an average annual economic growth of around 9% since 2012. Such growth has been boosted by a development policy focused on building modern infrastructures (roads, bridges, quays, ports, interchanges, stadiums etc.). To do so, two PNDs, for 2012-2015 and 2016-2020, have been drawn up and implemented with investment amounting to over 3,000 billion CFA francs for the road sector.

From Independence to 2011, the Ivorian road network consisted of 82,000 km of roads, of which close to 6,500 km (8%) were tarmacked. Investments made in the road sector over the period 2012-2020 enabled to tarmac over 1,000 km of dirt roads, bringing the length of tarmacked roads to 9% of the overall network.

What are the main goals of the roadmap entrusted to you by the Head of State and the Prime Minister?

In accordance with decree No. 2021-190 of April 28, 2021 on the allocation of responsibilities to Government members, the Minister of Equipment and Road Maintenance is in charge of implementing and monitoring the Government's policy concerning the country's equipment in public works infrastructures. As such, and in conjunction with the various ministerial departments concerned, it has the initiative and responsibility, regarding roads and structures, to act as contracting authority, and follow up the conception and construction of road network infrastructures as well as their maintenance and regulating their management.

At the operational level, our mission consists in improving traveling and moving conditions for the people and their goods, and facilitating the transportation of agricultural products from their place of production to marketing centers.

What guidelines do you favor to open up the country's various regions?

We must make sure that roads are practicable in all seasons in the entire country. Furthermore, the vision expressed by the President of the Republic, SE Alassane Ouattara, is to connect all regional and departmental capitals by tarmacked roads. The Road Maintenance Program (PER) provides for the annual maintenance of roads serving towns by carrying out light or heavy reprofiling works and repairs where needed.

Structures take a prominent part in the perspective of opening up and facilitating transport. In 2022, 8 structures will be under construction in Great Abidjan as well as over 400 hydraulic structures (culverts) in the context of the Government's Social Program (PSGouv) for the period 2022-2024.

Your ministerial department is at the heart of the cooperation and support agreements for the implementation of the Compact program concluded in October 2019 with the United States and MCC. What is your assessment of this important partnership? How do you contribute to the implementation of the Compact projects?

On November 7, 2017, Côte d'Ivoire signed a grant agreement with MCC for an amount of 524.74 million dollars, i.e. around 300.2 billion CFA francs, in favor of infrastructure projects. The grant will help to boost economic growth and reduce poverty through investment in the sectors of education, technical and vocational training, and transportation.

Investment in the transportation sector will help to increase competitiveness whilst improving the mobility of goods and people in the city of Abidjan, including, among others, rehabilitating four major roads.

My ministerial department is a key player of the MCC Compact program, with some 30 km of structuring roads to rehabilitate, distributed as follows: boulevard Valéry-Giscard-d'Estaing (VGE), 6.2 km; boulevard du Port – Vridi - Petit-Bassam, 7.1 km; boulevard de la Paix, 7.2 km; the Yopougon freeway, 7.5 km.

Work on the MCC Abidjan Transport Project (ATP) has not yet started. But I can assure you than the bodies under our supervision (Ageroute, Direction générale des infrastructures routières [DGIR], Fonds d'entretien routier [FER] and Laboratoire du bâtiment et des travaux publics [LBTP]), in their quality of entities in charge of implementing the project, are fully committed along with MCA from the follow-up of the studies to the completion of the works.

At the time when the Abidjan Bus Rapid Transit (BRT) and metro projects are gaining pace, and that lagoon transportation is being reinforced, what part does your Ministry play to improve urban mobility in the metropolis?

To improve traffic conditions in Abidjan, the Government has undertaken a number of structuring road construction projects and the construction of various interchanges at the most congested crossroads. They include, among

others: creating the Y4 bypass, sections 1 and 2 (24.4 km: boulevard Mitterrand - route d'Anyama and route d'Anyama - autoroute du Nord); extending boulevard Latrille (10.5 km); splitting in two exit West over 19 km and exit East over 23 km; building the fourth bridge (Yopougon-Attécoubé); building the fifth bridge (Cocody-Plateau); building the third section of the Amitié Ivoiro-Japonaise exchange; building the Akwaba exchange; and 5 exchanges on boulevard Mitterrand.

How does your Ministry work with the private sector to improve the everyday life of users and the quality of road equipment?
The road sector has an important place in the development of partnerships between the public and private sectors. Indeed, all projects are carried out by private companies and financed either by bilateral or multilateral donors or by companies resorting to pre-financing from their banks, or else by the State budget.
Road maintenance programs over the last two years have mobilized 200 local SMEs on average, to carry out the reprofiling and repair works financed by the FER.

The "La Côtière" road is currently being rehabilitated between Abidjan and San Pedro. How are the works progressing, and what will be gained with this infrastructure ?
I would remind you that at the moment, works consist in reinforcing the existing road over 353.3 km. The highway will be built in a second phase, thus doubling that road.
The road reinforcement works were launched by the Prime Minister, Head of Government, Patrick Achi, on September 18, 2021, and are scheduled to last fifteen months. The companies are settling progressively on the three sections and have started preparatory works concerning expropriation procedures, building sanitation structures and the various bases for people and equipment. Borrow sites and quarries have been identified, and preparatory work is in progress to exploit them.

What is your Ministry doing to better coordinate the various actors in the sector, and in particular building and public works companies?
We work in close collaboration with the Groupement ivoirien du bâtiment et des travaux publics (GIBTP) and all umbrella organizations involved in road works in Côte d'Ivoire.
To ensure the quality of road works, we have set up an external control of works carried out by companies, in addition to the external control carried out by monitoring missions. Moreover, the Government has issued a decree aimed at penalizing any player in the road production chain that would be at the origin of an early deterioration of roads.
We also support local SMEs via training and accountability awareness on PER road works which specifically apply national preference.

What messages do you wish to send to American employers and the Chamber of Commerce authorities wishing to invest and get involved in the emergence and growth of Côte d'Ivoire ?
First and foremost we wish to reassure American employers on the opening of the national market in terms of diversity of investment opportunities.
Regarding road works procurements, they are based on the version 2021-2025 of the PND which has recently been adopted by the Council of Ministers. The projects of this PND are financed either by donors, the State or PPPs. American companies can bid for the various international tenders called for carrying out infrastructure projects.

The State's Public Domain Directorate comes directly under your Ministry. What is its role and what difficulties does it come up against?
The State's Public Domain Directorate is responsible for ensuring the protection, occupation management and exploitation of the State's public domain.
The main difficulty the manager of the State's public domain comes up against is the anarchical occupation of the projects' reserves and footprints by people.

© SHUTTERSTOCK - 2020 CHRISND

INFRASTRUCTURE
Rail

Rail network

Major socioeconomic projects

The Ivorian rail network, indispensable to the economy of the subregion's landlocked countries, is still slow to develop. Significant investments are needed to implement major rail projects.

Côte d'Ivoire has 1,261 km of railroad between Abidjan and Ouagadougou (including 639 km on Ivorian territory). It was built between 1904 and 1954 and could be used continuously in recent years thanks to various maintenance works and to acquisitions financed either by the Rail Investment Fund or the concession holder, Sitarail (Société Internationale de Transport Africain par Rail), a subsidiary of Bolloré Transport & Logistics. But most of the network is in bad condition and in a single-track configuration (except for 17 km of double-track in the capital), which complicates its exploitation. Major projects will be implemented in coming years, and should make Côte d'Ivoire an example in the subregion. The country's overall goals consist in rehabilitating existing rail infrastructures and reviving and boosting the exploitation of international public rail transportation for passengers and freight.

Rehabilitating and extending

The cost of rail transport for a container between Abidjan and Ouagadougou is lower by 15% to 20% than that of road transport. And yet, freight transportation by rail has difficulty to develop.

The railroad's operation and maintenance contract had been signed in 2017 on one side by Sitarail, and on the other by Côte d'Ivoire and Burkina Faso, each country holding 15% of the company. The concession holder renegotiated the terms of renewal of the revised concession agreement (CCR). For the Ivorian Government, the goal now is to rehabilitate

© AFP - ISSOUF SANOGO

the 1,200 km railroad, and to extend it up to Tambao in Burkina Faso, which should make it possible to reach annual traffic of 2 million tons of goods that would enter or exit through the Ivorian ocean front. Work was officially launched at the end of 2018 and preliminary works have been carried out, but the project is slow to gather pace. The cost is over 260 billion CFA francs. According to Bolloré Railways CEO Éric Melet, "a new chapter of the history of the railroad between Côte d'Ivoire and Burkina Faso will begin with the rehabilitation project. The program provides for the complete replacement of the track in areas identified, the renovation of several stations and rehabilitation of the platform."

In 1992, the United Nations Economic Commission for Africa (ECA) drew up a master plan of ECOWAS railroad interconnections. The plan, ratified by those in charge of railroad in the countries concerned, was the object of a number of studies since the mid-2000s. The main aims were to prioritize the rail links identified and indicate whether they would be suitable for PPP contracts. In this regard, the interconnexion project between Bamako-Bougouni-Sikasso, in Mali, and Ouangolodougou, in Côte d'Ivoire (junction of the Abidjan-Ouagadougou line), the area of influence of which extends on a total distance of 3,034 km linking the capitals of Senegal, Mali, Burkina Faso and Côte d'Ivoire, was ranked 3rd in terms of rail network priority. It would be the lifeline of cooperation between Côte d'Ivoire and hinterland countries. It lies within the framework of the Trans-Sahelian corridor project.

Ore railroad

Yamoussoukro wants also to set up a rail link between the port city of San Pedro — true engine of economic development for the west of the country — and the small town of Man, today more famous for its natural waterfalls than for its rail network. This 350 km line is needed to facilitate the transport of nickel ore from the Biankouma-Touba deposit and iron ore from Mount Klahoyo. The cost of this major project is estimated at 700 billion CFA francs. It is planned to extend the line up to Odienné, and reach the Malian border at Bougouni. This will enable this hinterland country to find a new outlet for its ores (aluminum, iron, uranium). The Mali Chamber of Mines signed an agreement for its feasibility study in 2019.

That railroad could make the port of San Pedro a major hub for ores in the gulf of Guinea, insofar as it could also be used as an outlet for Guinea's iron ore.

© AFP - ISSOUF SANOGO

© AFP - 2017 ANADOLU AGENCY

Rail network Abidjan-Ouagadougou

© DR

Abidjan metro: a key project

The Abidjan metro has entered its operational phase at last, with the completion of expropriation procedures. The project, for an estimated cost of 656 billion CFA francs, was launched in 2001 by former president Laurent Gbagbo, but got bogged down in the country's political conflicts. Many residents had ceased to believe in it, and a lot of them were surprised, in August 2021, to see construction machines arrive in the communes of Anyama and Abobo, north of the capital.

Abidjan will be the continent's 7th city to have a dedicated public transport system. This train will provide a direct connection between the north and south areas. The first phase's 37.4 km line will go from Anyama to Port-Bouët, across Adjamé, Le Plateau, Treichville and Marcory, with a capacity of 540,000 passengers a day. It will have 2 tracks, 18 stations, 21 rail and road bridges and 1 viaduct-bridge over the Ébrié lagoon .

The cost will have to be revised upwards. It could reach close to 1,000 billion CFA francs. In May 2021, France committed itself to cover the contract via a mix of loans by the French Treasure and private funds guaranteed by Paris.

Built by Bouygues and Colas Rail, the metro will be operated by Keolis, with Alstom rolling stock; it is due to be put into service in 2024. The Government has decided to develop also a living environment, with housing and economic activities along the metro line.

© SHUTTERSTOCK - BOULENGER XAVIER

INFRASTRUCTURE
Ports

Ports

Retaining its leading position

Ports, and in particular Abidjan's, are the economic lung of Côte d'Ivoire. Faced with the competition of other regional ports, and eager to retain its leading position, the country has undertaken the necessary work to improve its infrastructures.

Whereas Côte d'Ivoire has two international ports, at San Pedro and Abidjan, the latter is no doubt the country's main marine gateway. In 2020, over 76% of the volume of foreign trade went through it, and over 76% of the country's customs revenue is perceived there. Figures speak for themselves: the port of Abidjan is vital for the national economy. But there is fierce competition among the gulf of Guinea's maritime infrastructures. The economic capital of Côte d'Ivoire has to reckon with the ports of Lomé (Togo), Tema (Ghana) and Cotonou (Benin), which have been considerably modernized in recent decades. However, it has a competitive edge over these: Côte d'Ivoire is West Africa's most dynamic country, and most of the world's shipping companies call at Abidjan, which is very well connected to the countries of the hinterland. But it was time to react. After ten years of neglect and loss of competitiveness, a strategic plan was drawn up in 2011 to modernize infrastructures that were on the verge of becoming obsolete.

© AFP - ISSOUF SANOGO

The port of Abidjan is adapting

Opened to navigation in 1951, the port of Abidjan needs to be rehabilitated and improved, notably to be adapted to latest-generation container ships. Three major projects have been undertaken via a loan agreement with the Export-Import Bank of China (China Exim Bank) for an amount of 933.4 million dollars.

To start with, the Vridi canal, which is the entrance to the port of Abidjan, had to be widened and deepened. Work was completed in February

2019. The canal's width went from 200 m to 350 m, and it is now 16 m deep, thus allowing to receive ships with a capacity of 14,000 TEUs.
Then, a second container terminal (TC2) has just been completed. It cost 311 billion CFA francs (474 million euros), extends over an area of 37.5 ha and has three berths with a 16 m draft. According to the port authorities, it will be operational in mid-2022, after the superstructures will be installed by the Côte d'Ivoire Terminal (CIT) operator, the Bolloré Logistics group. Six gantry cranes, 13 electrified gantry cranes and 36 electric port trucks will allow to handle over 1.5 million TEU containers a year.
In addition to the container activity, the port includes a roll-on roll-off (RoRo) terminal, operational since 2018, with 8 ha of open storage and two quay berths with a 14 m draft. This recent infrastructure should make Abidjan the main logistics platform for the transit of vehicles to the subregion's landlocked countries. The RoRo terminal will handle 70,000 vehicles a year.
Finally, construction of a grain terminal was launched in January 2020, within the framework of a cooperation agreement with Japan for an amount of 102 million dollars. There again, this work will enable the port to fully play its role of subregional hub.
All these infrastructures will be part of the extension of the port of Abidjan. According to forecast data, the overall freight traffic should reach 39.1 million tons in 2030 (against 26.2 million tons forecast in 2021). Container traffic should increase from 783,000 TEUs this year to 1.87 million in 2030.

Improving access to the port of Abidjan

Traffic is very congested in the port area. The Ivorian authorities have obtained funds from the MCC and China Exim Bank to rehabilitate the port boulevard. In due course, a crossing of the bay of Biétry via a Vridi - boulevard de Marseille link is envisaged, as well as digging a tunnel under the Vridi canal coupled with a bypass between the port area and Jacqueville. A truck parking facility is included in the program.

Port of San Pedro: exponential growth

The port of San Pedro is the world number one in terms of cocoa export, with over a million tons a year. Around 5 million tons of goods went through it in 2019, for revenues estimated at more than 500 billion CFA francs.
Located some 350 km from Abidjan, in the south-west of the country, it was inaugurated in December 1972 by President Houphouët-Boigny. San Pedro was Côte d'Ivoire's first deep sea port. Nearly 50 years after it was built, it is on the way to undergoing significant changes, that will enable it to play a key role in the development of the national economy and the promotion of regional cooperation.
Like the port of Abidjan, that of San Pedro suffered from a flagrant shortage of investment for years, which led to progressive deterioration of infrastructures. At the beginning of 2012, it had become urgent to act. The Autonomous Port of San Pedro (PASP) devised a master plan for the development of the port until 2035, aimed to modernize and expand it.
The construction of a multipurpose industrial terminal has been launched. Work is now nearly completed. On the other hand, significant investment was put into renewing port equipment. The number of mobile cranes went from 3 to 8 between 2011 and 2021. The impact on the waiting time for ships has been immediate, falling from 60 hours to 40 hours. These improvements have had a positive effect on the port's operational and financial results. The annual freight traffic rose from 1.8 million tons in 2011 to nearly 6 million in 2021. Turnover increases by 10% annually. Customs revenue went from 130 billion CFA francs in 2011 to 204 billion in 2020, i.e. a 57% increase.
The port de San Pedro continues growing. The container terminal is going to be moved and expanded, with the construction of two quay berths for a length of 806 m allowing to accommodate simultaneously two 14,000 TEU ships. It will have a handling capacity of one million TEUs a year.
Moreover, the San Pedro Multipurpose Industrial Terminal is almost completed. The terminal is 15 m deep and has two 300 m long quays and is intended for the traffic of ores. Also planned is another terminal within the current port area: the San Pedro Multipurpose Freight Terminal (TPCSP) will be used for traditional freight, and also vehicles, grain and palm oil export. A 150 ha industrial economic zone is also to be developed within the port area. Finally, studies are in progress for the construction of an extensive ore terminal, that will be connected by rail to the nickel deposits of Biankouma-Touba and mount Klahoyo in Côte d'Ivoire, and to Guinea's iron ore sites.

© SHUTTERSTOCK - 2019 IVAN KUZKIN

© SHUTTERSTOCK - 2015 PHOTOMARINE

© SHUTTERSTOCK - 2017 BOULENGER XAVIER

Latest-generation ports

The port of Abidjan is a model in terms of quality and international certifications. Securitywise, its facilities have been certified in conformity with the ISPS code since 2004. Furthermore, it is certified to the ISO 9001:2015 standards for ship accommodation, and ISO 14 001:2015 for environmental management.
The second terminal, when completed, will get the Green Terminal label. The port of San Pedro is not to be outdone: its activities are certified to the ISO 9001:2015, ISO 14 001 and ISO 45 001 quality standards.

© AFP - SIA KAMBOU

INFRASTRUCTURE
Air transport

The air sector

Great projects for the future

Côte d'Ivoire, a genuine hub in West Africa, has high-quality air infrastructures, but they are undersized in relation to the country's role of economic driving force. As if to turn the page of Covid-19, major projects have been launched.

© DR

Côte d'Ivoire has three airports capable to receive all types of aircraft, including high-capacity. The main airport is the Félix-Houphouët-Boigny international airport, located at Abidjan, in the Port-Bouët commune.

Abidjan, an airport hub

The largest Ivorian airport houses also the headquarters of the national airline, Air Côte d'Ivoire (see box). Built in the years 1970, it underwent significant rehabilitation, modernization and development work from 2012 for passengers, and from 2014 for the freight section. It was second in Africa to receive the Airbus A380, after South Africa. The airport obtained the American certification of the Transportation Security Administration (TSA) in April 2015, and that of the International Civil Aviation Organization (ICAO) in July 2017. Following these acknowledgements, Ethiopian Airlines operated the first direct flight between Abidjan and New York on May 12, 2018. One of the objectives of the Côte d'Ivoire - United States collaboration was facilitating trade and economic partnerships between the two countries, the participation of the Ivorian diaspora living in the United States to the development of their country, and

INFRASTRUCTURE
Air transport

© DR

© DR

© DR

above all strengthening the competitiveness of Abidjan's international airport.
Nowadays, 28 airlines serve the country, including Air France, Corsair, Royal Air Maroc, Emirates, Brussels Airlines, Tap Air Portugal, Kenya Airways and Turkish Airlines. Qatar Airways opened a new line on June 16, 2021. The Qatari national airline flies a Boeing 787-8 Dreamliner three times a week between its base, the Doha Hamad International Airport, and Abidjan's Félix-Houphouët-Boigny airport. This new service creates competition with Emirates which has daily flights to Dubai via Accra. The Abidjan platform registered a record passenger traffic of 2.2 million in 2019, prior to experiencing a drop due to the international health crisis. The airport aims to reach 5 million passengers in 2022, and to achieve this aim, extensive work will be undertaken.
In 2016, the Government announced the launch of the 3,700 ha Aérocité project, around the airport, consisting of hotel, industrial, residential, commercial and sports complexes. First element of the project, a Radisson Blu hotel with 300 rooms and an auditorium opened in the airport area on March 17, 2016. The overall project, estimated at 1.8 billion dollars, provides for developing a new town around the Félix-Houphouët-Boigny international airport, which is currently being expanded. Expansion work is due to start shortly. A financing framework agreement was signed on April 29, 2021 between the Ivorian Ministers of Transport, Amadou Koné, of Economy and Finance, Adama Coulibaly, and the French Minister of Economy, Finance and Recovery, Bruno Le Maire. The contract amounting to close to 42 billion CFA francs (73 million dollars) was awarded to the French group Bouygues. A project reflecting "ambitions for developing a subregional hub", according to Amadou Koné.

Challenges

The country's second airport, that of Yamoussoukro, with a lower capacity that Abidjan's, can accommodate international flights thanks to an over 3,000 m runway. As for the Bouaké airport, it is both civilian and military. It has been rehabilitated with a view to developing domestic air transport. In addition to these infrastructures, numerous towns in the country have an airfield and a landing strip. Among these: Abengourou, Bocanda, Boundiali, Dimbokro, Ferkessédougou, Gagnoa, Korhogo and Man.
The air sector requires major investments, notably to be brought to international standards. Not all the country's airports are in activity. The issue nowadays is to consolidate the achievements, in terms of infrastructures, but also and above all, reinforce ICAO and TSA certifications. Steps are being taken to do so. In June 2020, the Government decided to suspend the tourist tax for transit passengers, thus meeting a demand by airlines. Airport taxes in Abidjan, amounting to an average 36% of the value of the air ticket, were deemed exorbitant by airlines, already weakened by the crisis.
Among the major projects about to materialize, we'll mention the construction of new terminals at Korhogo and San Pedro, within the framework of the modernization of inland airports. Côte d'Ivoire obtained 25 billion CFA francs from BOAD in April 2020 to finance the rehabilitation and reinforcing of the Korhogo airport's airstrip and install Instrument Landing Systems (ILS) up to standards at the Korhogo and Bouaké airports. Work to build the San Pedro Aérocité, announced since 2014 but which had never started for lack of funds, should at last begin on an area of 50 ha in 2022.

Air Côte d'Ivoire: the national flagship

Air Côte d'Ivoire was set up in 2012, following Air Ivoire's bankruptcy. The airline is 58% owned by the Ivorian State, 23% by the Ivorian private group Goldenrod, 11% by Air France and 8% by BOAD. In ten years, it has become a major regional airline, with 850,000 commercial passengers in 2019 (+8.8%), accounting for roughly 40% of Abidjan airport's overall traffic. From Abidjan, Air Côte d'Ivoire flies to no less than 17 big cities in the region: Abuja, Accra, Bamako, Brazzaville, Conakry, Cotonou, Dakar, Douala, Kinshasa, Lagos, Libreville, Lomé, Monrovia, Niamey, Ouagadougou, Pointe-Noire and Yaoundé. Air Côte d'Ivoire also operates domestic flights to Odienné, Man, San Pedro, Bouaké and Korhogo.
Like other airlines, Air Côte d'Ivoire experienced a turbulent spell due to the Covid-19 crisis: its ten aircraft (six Airbuses and four Dash 8-Q400) were grounded from March 23 to July 15, 2020. Losses are evaluated at 48 billion CFA francs. The State has injected 14 billion to make up for these. Despite difficulties, Air Côte d'Ivoire continues its metamorphosis by increasing the number of its long-haul flights, with a service to Johannesburg announced at the beginning of 2021, and by carrying out technology transfer in the maintenance department. At the regional level, the airline consolidates its leading position with the delivery of three Airbuses A320neo in 2021.

Interview with
Amadou Koné
Minister of Transport

Since 2017, Amadou Koné, at the head of his ministry, has been working towards modernizing transportation in the country and relieving the traffic congestion in Abidjan. Between extension of infrastructures, improving road safety and developing new means of transport, he tells us about projects and work in progress in Côte d'Ivoire.

© MINISTERY OF TRANSPORT

How do you back the ambitious presidential vision in regard to transportation? What are your strategic priorities?

Amadou Koné: In 2009, the transport sector was devastated. The average age of our vehicles on the road – 22 years – was the highest in the entire West Africa. It was also insufficient, thus acting as a serious brake on economic development. In addition, the autonomous port of Abidjan was becoming too small and Côte d'Ivoire had no national airline. It was urgent to reconstruct the transport sector and see to it that it works.

Since 2011, President Ouattara's ambitions are expressed in the PNDs. As regards maritime transport, implementing these programs of development required significant investments, in the course of the last ten years in the autonomous port of Abidjan, and more recently in the autonomous port of San Pedro, amounting respectively to 1,000 billion and 800 billion CFA francs.

Regarding air transport, we have re-created an airline, Air Côte d'Ivoire, now leader in West Africa and Central Africa. It makes Abidjan a real hub with over 2 million passengers, which is more than threefold the number of passengers in comparison to 2017.

We have also thoroughly rejuvenated the country's vehicle fleet by limiting the age of imported second-hand vehicles and financing the renewal of the thousands of vehicles put at the disposal of carriers. Thus, more than 1,000 vehicles have been put at their disposal for intercity transportation. Numerous reforms are in progress, notably to enable taxi drivers to be trained better, and benefit from vehicles in better condition. Since 2018, the mean age of the fleet has dropped under 20 years. Also, the use of cleaner vehicles is under consideration. In less than 10 years, all African countries will face the disappearance of diesel vehicles in Europe. We must anticipate so that we can adapt when the time has come.

Efforts have also been made concerning rail freight. Significant investments in road and rail infrastructures are ongoing in Abidjan, notably with the first metro line currently being built. We have also invested in the roughly 32 km East-West Bus Rapid Transit line, and in opening modern transport lines within the country. We have started with Bouaké and intend to extend this opening to San Pedro, Korhogo and Yamoussoukro as early as next year. We are also working towards increasing the capacities of the Société des Transports abidjanaise (Sotra), with the purchase of nearly 2,000 buses, and diversifying its activities with freight and vehicle assembling. We are also helping Sotra to assert itself as a regulator of transport cost: its fares have been blocked since thirty years or so despite it having been modernized.

The Abidjan transport project is financed by a 292 million dollar grant of MCC,

© CLÉMENT AIRAULT

Ministry of Transport

through MCA. What actions have been undertaken within the framework of this funding?
The overall grant is around 300 billion and most of it is reserved for transport infrastructures in Abidjan. It concerns infrastructure, road maintenance and the problem of port congestion, with a view to improving traffic flow. In the context of this program, the State has made a number of commitments. Firstly, we are getting organized to ensure free-flowing road traffic in Abidjan via a new traffic plan intended for avoiding that the city be blocked while the work is underway. Secondly, the program's executive committee, presided over by the Ministry of Transport, wants to bring all involved together in order to ensure that alterations to road infrastructures will improve the traffic flow in Abidjan and contribute to a better interaction between the port and the city. The Ministry of Transport plays an important part at the conception stage because it is necessary that in due course congestion and traffic problems be solved.
To relieve congestion in Abidjan, we have undertaken the extension of the port of Abidjan, financed for an amount of over 1,000 billion CFA francs. The overall work will be completed in 2022, before the end of the MCC work. Of course, we'll face a difficulty: nowadays, the port handles some 27 million tons of goods. When this work will be completed, we'll be immediately capable to handle 50 million tons of goods. One thing is to be able to do the handling, but storing and getting the goods out of the port of Abidjan is another matter. That is why the MCC project is extremely important for Côte d'Ivoire for the port to operate. We also did a lot of work with the Americans, notably via the United States embassy, to have a direct flight between Abidjan and New York with Ethiopian Airlines. Now the company wants to operate a direct flight from Abidjan to Washington.
MCC is also helping us in the San Pedro area in regard to education, by building 64 local junior high schools. A training center for transport skills will also be built at Bouaké because the town is an important crossroads.

Major infrastructure programs are ongoing in the town of San Pedro in the port and rail sectors. What will be the impact of this integrated transport network?
There is a real economic dynamism in the country since President Ouattara took office, with a 7% annual growth. The challenge is to maintain such growth and, to do so, logistics is essential.
The port of San Pedro is the world number one for cocoa and wood export, and its activity is increasing every year. Traffic in the area around the port grows by 6% annually.
Today, the port of San Pedro is receiving the same attention as Abidjan, with many projects concerning the extension of the port and also projects being debated regarding servicing the port of Abidjan, with the railway between San Pedro and the north of the country. The line should be prolonged to Mali and Guinea. So, we plan to build this railway line, over roughly 600 km between the west of the country and the port of San Pedro, and also extend the port itself, thanks to funds provided by several institutions, including the AfDB, for a total investment of 800 billion CFA francs — of which around 300 billion from the State and the balance from the private sector.

At a time when Côte d'Ivoire is becoming an airport hub, airports are today at maximum capacity. What is being done in the air sector?
To start with, we had to ensure that airport service in Abidjan be certified in terms of security. We have obtained five certifications, including TSA (Transportation Security Administration) which allows to travel to the United States. These certifications have attracted airlines, so much so that the number of airlines serving the country has doubled between 2011 and 2020. The number of destinations served from Abidjan increased threefold in the same period.
We have been working for two years towards improving airport services, notably with the extension of the Abidjan airport. This work will

© AÉROPORT ABIDJAN

increase capacity to 3 million passengers, to start with, to reach a capacity of 10 million passengers within some ten years. We have completed three phases of the airport extension: building the freight terminal, a parallel taxiway, and moving domestic flights in one of our terminals. What remains to be done is extending the main terminal and moving the Presidential pavilion. Work will certainly start at the beginning of 2022.

Road safety is one of the priorities of the Government and President Ouattara. Can you tell us about the goals of the National Strategy 2021-2025, and measures taken by the Ministry of Transports in that context?
After drawing up a ten-year strategy in 2016, we devised a five-year strategy which we started implementing this year, in order to attain our goals faster. Having made a diagnosis of road safety, we realized that accidents were mostly linked to human behavior, then to the condition of vehicles, to infrastructures, and the handling of accidents. By working on these four matters, we produced a five-year strategy for a requested overall investment of 35 billion CFA francs. The Government agreed to mobilize 7 billion CFA francs to start it.
We have put digital technology at the heart of this strategy. It will be used to train drivers, for road control, but also for the handling of road accidents. We wish to develop video-fining to punish traffic offences. We have carried out an experimentation of this system in Abidjan, with good results, a reduction of accidents by 30%. In the course of 2022, we'll develop video-fining on the most fatal and accident-causing roads, prior to extending it progressively to the entire country.

You have a strong field presence. What are you most proud of in the sector's development?
My greatest pride is that we have succeeded in initiating the modernization of transportation within the country. It is a real progress towards decentralization and fighting against congestion in the city of Abidjan, and we will extend these efforts to the entire territory. I hope that all these advances will have a ripple effect on other sectors.

INFRASTRUCTURE
Energy

Energy

In favor of sustainable, reliable and abundant production

Côte d'Ivoire intends to become the subregion's energy hub. A strategy for developing specific infrastructures has been worked out by the Government with a view to providing sustainable, abundant, reliable and low-cost energy at the national level, and meeting its subregional commitments.

In Côte d'Ivoire, the current installed generation capacity is 2,230 MW. The country is self-sufficient in electricity. The access rate for the population is 94%, and there is a social rate for the least well-off. Côte d'Ivoire has undertaken to rebuild its electric grid since the end of the 2010-2011 post-electoral crisis, with significant investments largely financed by the private sector. As a result of this strategy, the country now has the 3rd largest grid in West Africa. Nevertheless, new investments are required in order to increase the installed capacity and thus meet the future needs of industry.

Reinforcing capacities

From March to June 2021, Côte d'Ivoire experienced an energy crisis that highlighted the sector's shortcomings. The Head of State had announced his will to reach a generation capacity of 4,000 MW by 2020. The goal was not met. The Government plans to reach that level in 2023.

© AFP - SIA KAMBOU

On June 5, 2019, the AfDB granted two senior loans of a total value of 150 million euros to reinforce the electric grid. Two thermal plant projects are ongoing. The first concerns the extension of the Azito (Yopougon) thermal plant, operated by the British company Globeleq, which after completion will have a power of 253 MW. Two thirds of the World Bank's loan are intended for the second project, namely the construction of a gas-fired combined cycle thermal plant, at Taboth, in the Jacqueville department (west of Abidjan). The installed capacity will be 390 MW.

Construction of a third 372 MW plant is planned from 2022

© AFP - SIA KAMBOU

in the Abidjan district. It is due to be built by the Ivorian group Starenergie, in partnership with China Energy Engineering Corporation (CEEC). In 2019, Côte d'Ivoire exported 1,176 GWh to six neighboring countries (Mali, Burkina Faso, Ghana, Togo, Benin and Liberia). Its aim is to export 2,215 GWh in 2025.

Hydropower

Ivorian production is an energy mix made up for 66% of thermal energy and 34% of hydropower. In 2015, the country committed itself, within the framework of the Paris Climate Agreement (COP21), to reducing its greenhouse gas emissions by 28% by 2030. To achieve this, it focuses on promoting investment in the areas of energy security, access to electricity, developing the regional energy hub and meeting environmental standards.
The national hydroelectric potential (1,847 MW) is still insufficiently developed. However, in 2017, Côte d'Ivoire strengthened its power generation capacity with the commissioning of the Soubré hydroelectric dam, roughly 360 km from Abidjan, in the south-west of the country. The 331 billion CFA francs (504 million euros) dam was financed by China for 85%, and the balance by the Ivorian State. Building started in 2013, and was carried out by the Chinese company, Sinohydro. Turbines were made by the French group Alstom. The engineering firm Tractebel, a subsidiary of the French energy group Engie, assisted the public entity overseeing work in progress on behalf of Abidjan.
The dam has an installed capacity of 275 MW, which will enable Côte d'Ivoire, after the dam is entirely operational, to increase to 40% the share of hydraulic generation in the country's power supply.

Biomass and solar energy

Although emphasis is put on hydroelectricity, other sustainable energy sources are being studied. The potential of biomass production is estimated at 40 million tons a year. This natural manna offers good development opportunities. On June 10, 2021, financing and grant agreements for the construction of the first biomass power plant connected to Côte d'Ivoire's power grid were entered into by Proparco, a subsidiary of the AFD group for the private sector, and Emerging Africa Infrastructure Fund (EAIF). The project, named Biovéa Énergie, will be first in West Africa to produce renewable energy from biomass to inject it into the national power grid.
The plant is to be built in the Aboisso department, in the south-eastern part of the country, and will be fueled by some 450,000 tons of palm waste made available by Palmci, a subsidiary of Sifca; 30% of the biomass supplied will come from Palmci's own palm oil plantations and the remaining 70% will be collected from small-scale planters in the area. The 46 MW plant will provide over 1,000 jobs or full-time equivalent in the operation phase. Once operational, which is due in September 2024, the Biovéa project will contribute to preventing emission of around 340,000 CO_2 equivalent tons a year.

Solar energy also offers fine development opportunities, notably in the north of the country where the rate of sunshine per square meter is estimated at 2,077 kWh. The Government envisages to build two photovoltaic plants at Laboa and Touba, in the Bafing region, in the west of the country. A funding request has been made, within the framework of the World Bank Group's Scaling Solar program. The new infrastructures would be built on the basis of independent power generation with a total installed capacity of at least 60 MW.
The authorities wish to reach a 6,000 MW installed production in 2030, which would make Côte d'Ivoire the energy hub of West Africa.

© SHUTTERSTOCK - 2018 SURASAK JAILAK

Renewable energy sources
Investment opportunities in PPP

Construction and operation of power plants	
Developing 11 mini hydropower plants with a total capacity of 77 MW	262 million USD
Developing photovoltaic solar plants for a total capacity of 255 MW (25 MW/plant on average)	295 million USD
Developing 4 biomass powerplants for a total capacity of 80 MW	235 million USD

Interview with Laurent Tchagba

Minister of Hydraulics

Access to drinking water for everyone is a national priority included in the PND 2021-2025. The Minister of Hydraulics tells us about efforts undertaken to achieve this goal.

Mr. Minister, what are the main lines of the roadmap given to you by the Government with a view to achieving the goals of the new PND? What are the major challenges which you have taken up in the hydraulics sector?

Laurent Tchagba: I would like first and foremost to thank you for the opportunity that you give me to sum up the mission entrusted to me by the Head of State since July 10, 2018, when the Ministry of Hydraulics was created.

The presidential program, inviting to build "a better Côte d'Ivoire, an inclusive Côte d'Ivoire", is the first foundation of the PND 2021-2025. The plan is the framework of public and private interventions. It is also the framework for implementing the SDGs. Its ambition is to speed up the economic and social transformation of Côte d'Ivoire until its completion by 2030, with a stronger participation of the nation's lifeblood, progressing together towards more inclusive growth. In this perspective, the guidelines of the roadmap entrusted to me by the Government to achieve the goals of the PND 2021-2025 are found in the "Water for All" program which draws from the 6th SDG that stipulates, in paragraph 6.1 that *"by 2030 […] universal and fair access to drinking water at affordable cost"* must be ensured. The main objective is to build quality water supply infrastructures in order to put drinking water within everyone's reach countrywide. The major challenges are of three sorts: improving the quality of operating control of existing hydraulic infrastructures, building good quality hydraulic infrastructures, and reforming the hydraulics sector in rural areas by creating a dedicated agency.

Is today water production sufficient to cover the needs of companies and populations? What is the situation?

At the moment, the production of drinking water doesn't entirely cover all the needs of companies and populations.

In the Abidjan district, several neighborhoods and sub-neighborhoods lack water, on the one hand due to insufficient production, and on the other hand because of the obsolescence and deficit of appropriate pipes in the new neighborhoods. Fraud and damage caused by roadworks also contribute to difficulties in drinking water supply in the Abidjan district. However, it must be acknowledged that this is marginal, because only 15% of Abidjan's residents have no access to drinking water. This deficit will be made up at the end of the first quarter of 2022 when the La Mé treatment plant will be put into service, and with the optimal use of the Bonoua 2 drinking water plant. Moreover, the Aghien lagoon water treatment plant is under construction and will be completed by the end of 2023. The implementation of the Technical and Financial Performance Improvement Program (APTF) allowed 155 precarious sub-neighborhoods to be supplied in drinking water and be connected, as a result of a greater effort to fight unbilled water.

Inland, difficulties in drinking water supply are mostly due to insufficient production because of the depletion of groundwater of confined aquifers caused by rainfall deficit, and the inadequacy of drinking water distribution networks.

In spite of the foregoing, it must be acknowledged that much effort has been made: 43 water towers have been inaugurated, 31 Degremont® Compact Units (UCD) have been inaugurated to supply departmental and regional capital cities, infrastructure projects have been completed – namely the construction of a new plant at Tiassalé, of a plant with a 20,000 m^3 capacity on the Bandama river at Zambakro, and laying out transfer lines over 140 km to supply the towns of Ganoa, Oumé and Sinfra.

We'll mention the implementation of the State's social policy, via the Government's Social Program (PsGouv), in rural areas, within the framework of the rehabilitation, repair and maintenance of hand pumps.

All these efforts have led to achieve a rate of access to drinking water of 80% by the end of 2021.

© DR

© DR

The issue of access to drinking water remains a priority. In 2018, emergency work had been undertaken in Bouaké; what are the major projects in progress in the country to ensure access to water countrywide?
The water shortage crisis in Bouaké in March 2018 made an impact, and emergency work combined with the return of the rain helped to restore the pre-crisis level of supply.
Major infrastructure projects are in progress in the country, notably to reinforce drinking water supply in Bouaké and the 120 surrounding communities from the Kossou lake, the infrastructure project to increase drinking water supply in 12 towns (Daloa, Bouaflé, Boundiali, Mankono, Touba, Odienné, Grand-Lahou, Katiola, Divo, Tanda, Séguéla, Sassandra), the project to increase drinking water supply in towns in the east, notably Abengourou, Bondoukou and Aboisso, the project to increase drinking water supply in Abidjan from the Aghien lagoon, and also increasing drinking water supply by providing and installing 40 UCDs in 31 inland towns.

In view of the population growth and increased water consumption by residents of the Abidjan conurbation, what measures are being taken to ensure the availability of sufficient quantities of water?
At present, Abidjan is supplied with drinking water exclusively from underground resources, by capturing the Abidjan groundwater. Existing installations are not sufficient to meet the needs of the conurbation and this groundwater is exposed to numerous sources de pollution. It has long be known that it is necessary to diversify resources in order to meet requirements. The current production capacity is 430,000 m^3/day for the Abidjan groundwater, 160,000 m^3/day for the Bonoua groundwater (taking into account the forthcoming commissioning of Bonoua 2), and an additional 50,000 m^3/day for the Songon project, i.e. a total of 640,000 m^3/day, which will be just enough for the population in years to come. Recent studies carried out by Safege consultancy show that the conurbation's water requirement will be 860,000 m^3/day by 2025, and 1,100,000 m^3/day in 2030, i.e. a deficit of 220,000 m^3/day in 2025 and 460,000 m^3/day in 2030.

Resources identified to face the necessity to increase production are the following: the La Mé coastal river; the Aghien lagoon; the Dabou and Le Nieky "Continental terminal" groundwater *(part of Africa's significant continental deposits – editor's note)*; the Bandama river.
As an example, the project for increasing the supply of drinking water in the northern area of the city of Abidjan was designed to meet the drinking water needs of the area by a catchment on the river La Mé.
Similarly, the project for increasing the supply of drinking water in the city of Abidjan from the Aghien lagoon is underway and will be completed by the end of 2023 to meet once again this exceptional population expansion.

Your program budget project for 2022 has been adopted at the beginning of December 2021. What will be the main areas of expenditure?
Our program budget project for 2022 has effectively been adopted at the beginning of December 2021. For the year 2022, we have requested a budget amounting to 112.784 billion CFA francs, including 3.686 billion for running expenses and 109.098 billion for water supply infrastructures. The latter are distributed as follows: 6,725,419,378 CFA francs for developing urban hydraulics; 632,000,000 CFA francs for developing improved rural hydraulics; 1,100,000,000 CFA francs for securing water resources; 221,718,307 CFA francs for developing rural hydraulics; 100,316,281,073 CFA francs for the hydraulics emergency program.

How do you collaborate with TFPs in your various projects? Can you tell us more about the Koica project, undertaken with funding by South Korea?
TFPs participate in our strategy to develop hydraulic infrastructures within the framework of the "Water for all" program, based on the PND, by appropriate financing on identification and presentation of our projects, which we draw up jointly to see them through to maturity. This is the case for the strategy to achieve the 6th SDG on which we work in close collaboration with the World Bank, and also for the water security project.
In 2015, South Korea contributed with a grant of 1.5 billion CFA francs (through the Korea International Cooperation Agency [Koica]), to carry out subsidized connections in the communes of Yopougon, Abobo and Koumassi.
After completion of the 8,870 subsidized connections, an additional amount of 3.3 billion CFA francs was granted by the Republic of Korea for a second phase of the project. The formalities for receiving the grant are currently being attended to. The grant will be used to lay some 33 km of pipes for reinforcing the distribution system, and adding 13,000 subsidized connections in the commune of Koumassi.

What messages do you wish to convey to American partners and investors?
By way of this US Chamber of Commerce Economic Guide, we want to convey a message of friendship and cooperation to American partners and investors, to incite them to come and propose their technologies in the area of drinking water, where our needs are huge. The population grows exponentially year after year, and small towns are becoming big urban centers in need of quality hydraulic infrastructures to supply sufficient quantity of water.

© AFP - ISSOUF SANOGO

Water and sanitation

A revitalized sector

Major works have been undertaken in the water and sanitation sector, particularly in Abidjan, to improve the population's quality of life.

For many years, the Ivorian sector of drinking water supply in urban areas was viewed as a model in sub-Saharan Africa. However, a decade of crisis led to delays in investment and infrastructure maintenance, resulting in significant deterioration of the service. In Abidjan, the population influx made things worse. At the end of 2012, the rate of access to drinking water was 63% in urban areas, and there were only 340,000 subscribers in inland towns. The Government has undertaken various programs with a view to improving drinking water supply, thus also improving the people's quality of life whilst preserving the environment.

© AFP - SIA KAMBOU

Improving sanitation

The State, with the financial support of the World Bank, has notably set up the Urban Water Supply Strengthening Project (Premu). A credit of an overall amount of 29 billion CFA francs over 5 years was used for improving the situation in eight urban centers (Agboville, Béoumi, Bingerville, Korhogo, Ferkessédougou, N'Douci, N'Zianouan, Tiassalé). In June 2019, the World Bank granted an additional amount of 86 billion within the framework of Premu phase two, to strengthen drinking water supply and sanitation in twelve secondary towns.

Other major initiatives include the Program for the Sustainable Improvement of the Sanitation and Drainage Situation (Padsad), 96% of which financed by IsDB and 4% by the State of Côte d'Ivoire, for close to 55 billion CFA francs. Launched on October 13,200 in the country's economic capital, it aims to improve the health of people in the Abidjan district, notably in the communes of Cocody, Yopougon, Abobo, Adjamé, Anyama, Koumassi, Marcory and Treichville. The Padsad should also contribute to avoiding deadly floods such as those of 2018. The program provides for building drainage systems over 3.5 m at Cocody and 27.1 km in the commune of Yopougon to channel rain water. A sludge treatment plant will be built in the commune of Anyama. It will have a capacity to treat up to 300 m^3 of sewage sludge per day. Presently, around 80% of Abidjan residents have autonomous sanitation systems. The Padsad also includes connecting 10,000 households to the Abidjan district's wastewater network.

Increasing drinking water production

If sanitation is primordial, drinking water supply is no less so. The Minister of Hydraulics, Laurent Tchagba, launched on February 5, 2021 at Anyama-Débarcadère, a vast program to reinforce drinking water supply in the city of Abidjan. The project, estimated at over 108 billion CFA francs, will contribute to reducing water shortage and improving access to drinking water quantitatively and qualitatively for close to 1.5 million inhabitants by 2038, via an additional production of 150,000 m^3/day. The present production is 640,000 m^3/day. In view of demographic growth and the city's development, demand should reach 860,000 m^3/day by 2025 and 1.1 million in 2030. The project will secure Abidjan's drinking water supply starting in December 2022.

At his press conference on November 8, 2021, the Prime Minister, Patrick Achi, underlined the efforts made to improve access to water and sanitation in the city: "Supply from the Mé river treatment plant will begin in coming months, thus providing a sustainable response to the growing needs of Grand Abidjan, with 85,000 connections in progress, in the communes of Yopougon, Attécoubé, Abobo and Port-Bouët."

Furthermore, the Head of Government reminded the audience that these efforts concerned the entire territory: "Because water is a primary asset indispensable to life everywhere, new drinking water supply facilities are currently being built throughout the country: notably at Abengourou, Aboisso, Bondoukou, Odienné, Boundiali, Séguéla, Mankono, Grand-Lahou, Tanda, Divo, Daloa, Katiola and Bouaké."

© AFP - ISSOUF SANOGO

© AFP - SIA KAMBOU

© AFP - ISSOUF SANOGO

© AFP - ISSOUF SANOGO © CLÉMENT AIRAULT

Cocody Bay
A transversal project

The Cocody Bay and Ebrié Lagoon Rehabilitation Project (PABC) is one of the major projects in the capital, and its impact will be significant and multiform.

The PABC is a protection and enhancement transversal project with several goals. It is intended to ease traffic flow and make it safer on the lagoon boulevard, eliminate flooding risks in the Indénié, thus saving time for economic operators. Launched in 2018, it is the outcome of Ivorian-Moroccan cooperation. Its estimated cost is close to 347 billion CFA francs, which will make it one of the most expensive developments in Abidjan.

The first phase of the work was initially due to be completed at the end of 2019, but has experienced significant delays. Filling the banks and dredging the bottom of the Ebrié lagoon are now completed, as well as building a platform for the future marina, as stated by the Moroccan company Marchica Med in March 2021.

Work in progress concerns notably building the Indénié crossroads exchange, a solid waste sorting unit, and a treatment and filtration plant for runoff waters. The latter will improve water flow, which will prevent flooding, a source of congestion of road traffic. The La Corniche bridge, that will go over the bay from the commune of Cocody to Le Plateau, is one of the other major works in progress (for an investment of 77.5 billion CFA francs). It is being built by the Chinese company China Road and Bridge Corporation (CRBC). According to Marchica Med, in March 2021, 40% of the Cocody bridge and Indénié crossroads had been completed.

Opening the mouth of the Comoé river at Grand-Bassam constitutes the other major work of this monumental project. The obstruction of the mouth threatened Cocody bay. Work costing 21.7 billion CFA francs will be completed before 2023.

Interview with Bouaké Fofana

Minister of Sanitation and Salubrity

Sanitation and salubrity are probably not among the most visible markers of a nation's expansion, but in Côte d'Ivoire, they are important and indispensable indicators of the country's development. The Minister in charge of the sector tells us about the major actions undertaken under the aegis of the Head of State.

© DR

INFRASTRUCTURE
Ministry of Sanitation and Salubrity

Mr. Minister, what are the main goals of your ministry?
Bouaké Fofana: The Ministry of Sanitation and Salubrity is tasked with implementing the Government's policy regarding sanitation, drainage and salubrity. It falls to us to do everything possible to allow each inhabitant of Côte d'Ivoire to thrive in a healthy living environment. It is the full purpose of the vision of the President of the Republic, His Excellency Alassane Ouattara, who ranks the improvement of the Ivorian people's living conditions as a Government priority, with particular emphasis on the quality of their living environment. Our governmental action is focused on building the resilience of our fellow citizens vis-à-vis floods and landslide risks due to climate change and disruption.
Actually, providing a healthier living environment for the people is clearly stated in the development policies of the Ivorian Government. From the Ivorian Constitution to the development plans initiated and implemented, the State has taken a firm commitment to improving the quality of the living environment of our fellow citizens.

Your mission falls within the framework of the PND 2021-2025. What are its main lines?
Beyond the technical, technological and even financial aspects, some of our fellow citizens have practices that hamper the efficacy of our actions. The issue for our ministerial department will be to ensure that the financing of these sectors be secured sustainably, but also to operate a change in the behavior and perception of the people.
We intend to work towards improving national indicators in terms of access to sanitation and solid waste management, as well as sustainable development indicators. Our vision aims to build and strengthen the resilience of Ivorian populations in the sectors of sanitation and salubrity following three lines of action.
The first will be to improve governance of the two sectors by adopting strategies and legal texts that will allow for ensuring the continuity and sustainability of our actions. The second line will concern intensifying the construction of infrastructures aimed to ensure appropriate sanitation and adequate solid waste management in the various regions of Côte d'Ivoire. The third line will focus on the change of behavior of our fellow citizens so as to ensure appropriation and sustainability of the infrastructures built to improve the quality of their living environment.

To what extent does your ministry take part in the vision engaged in the Government's Social Program?
The Government's Social Program is intended for ensuring that the economic improvement of Côte d'Ivoire has an impact on the people's living conditions, in particular the underprivileged. Sanitation therefore is important.
To that end, a vast program of latrine coverage of schools and villages began in 2019.
The program is in two parts: construction by a contractor of six-latrine blocks — two cubicles for girls, two for boys and two for teachers – equipped with hand-washing facilities in schools, and encouraging households in target villages to build and use family latrines to end the practice of open defecation, which is a source of waterborne diseases. Indeed, the open defecation rate in rural areas is estimated at over 44%.
The goals of the program are to improve the living conditions of school children and significantly increase the ratio of schools equipped with latrines; it also aims to maintain a healthy living environment, by improving access to hygiene and sanitation in rural areas.
Since 2019, when the program was launched, to this day, over 500 villages have benefited from over 3,000 modern latrines in schools, and over 10,000 family latrines have been built by households in target villages.
Furthermore, to date, over 150 local craftsmen have been trained, settled and equipped with building materials such as pickaxes, shovels, wheelbarrows, tricycles and molds. The program impacts as much students and teachers as households in all regions of Côte d'Ivoire.

How does your department handle the extremely rapid growth of Abidjan, notably in terms of household waste?
At the level of the Abidjan autonomous district, the mission is carried out by sanitation operators with a public service delegation, Eco-Eburnie and Ecoti. They are in charge of collecting, carrying and treating waste, under the control of the National Agency for Waste Management.
It is essential to mention that since over two years, we have been applying a new sanitation policy which required that the Government carry out an institutional reform when creating the Anaged, and a change of paradigm based on three guidelines, namely the ecological and rational management of solid waste via an inclusive and participative approach, the fight against urban disorder and pollution, and finally awareness and education for a change of behavior.
The option chosen by the Ivorian State for solid waste management is to modernize the system in the Abidjan district, in order to have an efficient public service for waste collection and treatment, thus ensuring a clean living environment on the long term, and thereafter promote the recovery and recycling of solid waste. Even though it has been initiated in Abidjan, this option is valid for all the regions of Côte d'Ivoire, which will be progressively equipped with landfills.

What do you do to make people aware of the need of a change of behavior concerning waste and insalubrity?
First and foremost, we bank on awareness. A change of behavior, as you probably know, takes time because it is progressive at the level of populations. But we have to make this clear – we'll move to the coercion stage. The key is to make people adopt the reflex of cleanliness and eco-citizen attitudes so as to maintain their living and working environments clean.

In the sector of domestic waste, still hardly treated and recycled, what are the opportunities for investors, along the value chain? What do you think of PPPs?
This is the challenge of circular economy. In reality, it will give the solid waste sector a primordial role in the fight against unemployment and poverty in Côte d'Ivoire, by creating wealth and decent jobs. It is undeniable that sanitation and salubrity are two wealth-generating sectors, provided that Ivorians set free their creative genius and turn their interest on them. For example, concerning waste, there is waste recovery. You know that with plastic bottles or bags you can make slabs, chairs and many other things. Sanitation includes the restroom sector. You can observe a lack of public restrooms in our cities and neighborhoods. That niche can be exploited judiciously by private investors to provide employment and create wealth. You are giving us an umpteenth opportunity to ask Ivorian investors and entrepreneurs to take an interest in it. There are great opportunities in that sector.

What partnerships do you intend to develop with American and international investors and partners?
At the latest North America - Côte d'Ivoire forum, we have been contacted by a number of American companies and donors with a view to working with us in sanitation, in the context of projects included in the blueprint adopted by the Ivorian Government. There are also other partnerships that will materialize in coming months with partners from Luxembourg, Belgium and China..
All of this is very encouraging, bearing in mind that sanitation and salubrity are major challenges for a State.

© SHUTTERSTOCK - 2019 KINGSPIRIT IMAGE ROOM

AGENCE NATIONALE
DE GESTION DES DECHETS
AUTORITÉ DE RÉGULATION DE LA FILIÈRE DES DÉCHETS SOLIDES EN CÔTE D'IVOIRE

L'ANAGED c'est :

- le contrôle et le suivi des opérations d'enlèvement des déchets
- la gestion des infrastructures de salubrité
- le recyclage et la valorisation des déchets
- la mobilisation des ressources
- l'appui aux collectivités et aux organisations de la société civile

"Redonnons vie à nos déchets pour une Côte d'Ivoire saine"
Abidjan – Cocody II Plateaux Djibi, 8 ème tranche, Lot N° 513 Ilot N°34 / 08 BP 1043 Abidjan 08 / Tél : + 225 27 22 40 61 10 / Fax : 27 22 40 61 12

© AFP - ISSOUF SANOGO

142

Côte d'Ivoire has the most efficient industrial sector in West Africa and, furthermore, it is booming. The national strategy is to diversify it and make it denser in order to optimize its multiplier effect on the creation of wealth. Because the revenues resulting from the productions of this country rich in natural resources represent only a tiny portion of those that would result from their processing...

© AFP - ISSOUF SANOGO

146

As major offshore oil discoveries have recently been made, Côte d'Ivoire can now bank on hydrocarbons to develop its economy. The mining sector also offers fine opportunities.

© AFP - ISSOUF SANOGO

156

Agriculture is essential for Côte d'Ivoire, not only for its economic growth, but also with regard to social development, insofar as it contributes significantly to employment and the wellbeing of the population.

© SHUTTERSTOCK - 2021 MUSTAPHA GUNNOUNI

166

Starting from 2011, when Côte d'Ivoire came out of a conflict period, the national education system developed considerably, as promised by the newly elected President, Alassane Ouattara. His ambition of building a credible and efficient education system is taking shape day after day, with the help of international partners.

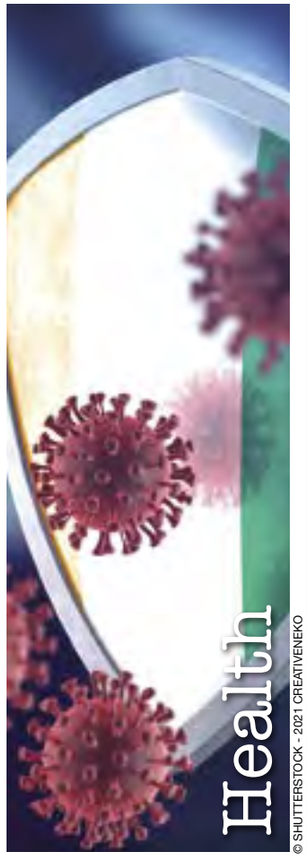

© SHUTTERSTOCK - 2021 CREATIVENEKO

170

Côte d'Ivoire, like numerous African States, is currently going through an epidemiological transition. Infectious diseases such as malaria and cholera tend to recede, giving way to other pathologies, such as cancers and cardiovascular diseases. Therefore, a transformation of the health sector is necessary.

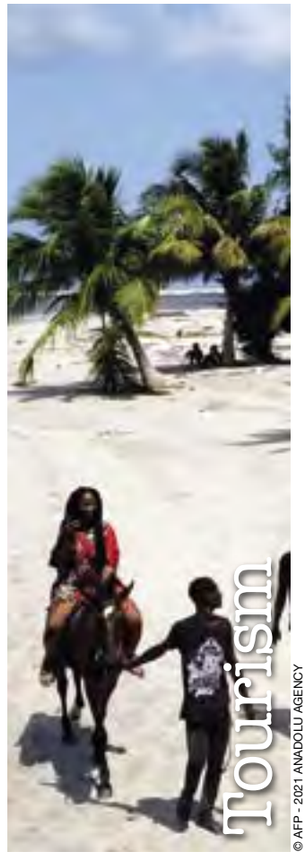

© AFP - 2021 ANADOLU AGENCY

178

Côte d'Ivoire is endowed with outstanding natural attractions and abounds in opportunities in the tourist area. The authorities, aware of the fact that these resources are untapped, have launched a major development plan to boost the sector.

Growth sectors

Industry

Diversification and densification

Côte d'Ivoire has the most efficient industrial sector in West Africa and, furthermore, it is booming. The national strategy is to diversify it and make it denser in order to optimize its multiplier effect on the creation of wealth. Because the revenues resulting from the productions of this country rich in natural resources represent only a tiny portion of those that would result from their processing. Therefore the goal is to bet on investment, value creation and the conquest of markets for manufactured goods.

The industrial sector is doing well. It contributes nearly a quarter of national GDP and represents 59% of the country's exports. Between 2000 and 2020, the manufacturing added value in Côte d'Ivoire went from 213 to 378 dollars per capita, i.e. a 77.5% increase. Such good indicators can be explained by the authorities' firm determination to develop this area of the economy which is highly income-generating, and by the country's immense resources, notably agricultural.

Political will

The Ivorian industrial fabric was seriously affected by the politico-military crisis started in 2010 and which went on up to the end of 2011. Nevertheless, the sector was revived as early as the following year, moderately at first, then enjoying strong and sustained growth. This upturn was given concrete expression by the rehabilitation of some industrial parks – notably the three complexes located in the Abidjan region —, and the creation of other poles — at Akoupé-Zeudji, Bonoua, Yamoussoukro, Bouaké and Korhogo. The reasons for this success are to be found in a voluntarist policy aimed to encourage the creation of more added value for national products.

The national industrialization program includes several strategic guidelines. The processing of agricultural and mining raw materials should be favored, by banking on the development of SMEs via the promotion of an entrepreneurial spirit, and on the search for national and foreign investments, with a will to attract major industrial groups. In due course, the government's ambition is to maximize exports of manufactured goods. To achieve this, emphasis should be put on developing infrastructures and the business environment.

To do so, a number of instruments have been adopted so as to provide technical and financial support to industrial businesses. We can mention the Ivorian Committee for Standardization (CIN), which has defined the Ivorian Standard (NI) used for certifying products manufactured in the country; the National Committee to Fight Counterfeiting (CNLCC); the Agency for the Management and Development of Industrial Infrastructures (Agedi); the Agency for the Development and Competitiveness of Industries (ADCI). These entities are complemented by various financing tools, such as the Industrial Infrastructures Development Fund (FODI) or the Fund for Restructuring and Upgrading Industrial Enterprises (Fremin).

Recently, in May 2021, was added the Project for Improving Services to Industries in Côte d'Ivoire (PASI-CI), in the context of President Alassane Ouattara's "Côte d'Ivoire 2030" vision. The aim of this two-year program, launched in collaboration with the AfDB, is the structural transformation of the Ivorian economy through industrialization, by reinforcing the latter's competitiveness. It consists of a gift of 25,000 Units of Account (UC) that will allow to launch three studies for supporting the industrial dynamics: a feasibility study for creating an industrial development fund, supported by technical and financial proposals; a technical study for the development of the Assouba industrial park (Aboisso department); and a monographic study of San Pedro's existing industrial parks.

Agricultural products in the forefront

The sector's good health is mainly due to the performance of the food-processing sector which, together with tobacco,

accounts for 32.1% of industrial revenues. Extractive industries come next (18.7%); then oil, chemical and rubber (15.1%); wood and furniture (14.9%); textile and leather (2.4%). Food-processing is driven by cocoa and cashew, of which Côte d'Ivoire is respectively the world's first and second largest producer. Yet, only 30% of the former and 10% of the latter is processed locally.

The cocoa sector is emblematic of the "Ivorian miracle", and everything is done at government level to speed up its value adding process. In 2020, 500,000 tons of cocoa beans were processed, i.e. a quarter of the production. The State wants to increase this figure progressively, to reach in due course 1 million tons, i.e. the entire national production. To do so, the pace of investments must be intensified, and some of them will soon bear fruit. For example, in November 2021, Prime Minister Patrick Achi inaugurated in Abidjan an extension of the Cargill Cocoa processing plant, increasing its processing capacity from an annual 110,000 tons to 170,000 tons, as undertaken by the company in an agreement signed with the State in 2017. The cost of the unit amounted to in excess of 100 million dollars. It is today the largest cocoa grinding plant in Africa. Another outlet for this commodity is biofuel (see box).

In 2021, cashew production is also estimated at 1 million tons, of which 136,000 tons will be processed. Various measures have been envisaged to increase the profitability of this commodity by betting on the value chain: creating fourteen zones devoted to processing so as to facilitate local development, building a school-plant to provide training to this industry's skills, certifying plants in order to facilitate access to European and American markets, creating a quality analysis laboratory with international standards etc. Moreover, the Cotton and Cashew Council (CCA) initiated at the end of 2019 a first level of cashew processing, materialized by the Cashew Innovation and Technologies Center (CITA). More than a factory, this center built in Yamoussoukro serves as a training center for all levels of the sector, from simple workers to investors wishing to set up a plant. The goal is to process 50% of the production.

The CCA is also involved in the cotton sector. The Prime Minister expressed his wish to see Côte d'Ivoire become within a decade one of the continent's most dynamic countries with regard to cotton production and export of processed cotton products. His aim concerns textile and clothing, fashions and design. In that respect, he promised in September 2021 that the government was going to engage in supporting the Gonfreville plant in Bouaké, which celebrated its hundredth anniversary this year, by announcing a recovery plan. He thus intends to respond to the grievances of stylists and fashion designers.

Concerning fruit and vegetable processing as a whole, a Support Project for Reinforcing the Industrial Sector's Competitiveness (Parcsi) was set up in 2016, its purpose being to adapt Ivorian entrepreneurs to market liberalization due to free-trade agreements. Results are encouraging, and the sector continues developing. For example, in April 2021 the Swiss group HPW Fresh & Dry set up a processing plant for dried tropical fruits (bananas, coconuts, mangoes, papayas, pineapples) in the south-east of Abidjan; in July, the Trafrule plant (tomato, mango and pineapple processing) opened at N'Douci, in the Agneby-Tiassa region.

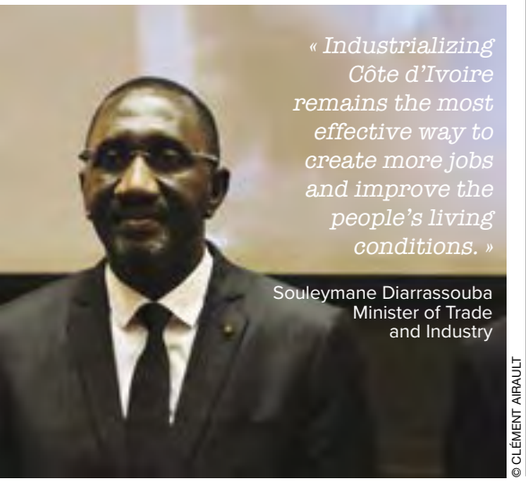

© CLÉMENT AIRAULT

Toward diversification

Although the food-processing industry holds a prominent place in Côte d'Ivoire, other productions deserve our attention. Within the year 2021, numerous plants have been inaugurated by the Minister of Trade and Industry, Souleymane Diarrassouba. The Yamoussoukro industrial park has welcomed the first Ivorian production unit specialized in manufacturing tiles, built by Garmi Ceramic Côte d'Ivoire company. Two additional production lines should open within three years, with the aim, in due course, to export these products made in Côte d'Ivoire. The tiles are made from 95% of local materials. The overall investment amounts to 100 billion CFA francs, and 800 jobs will be created.

In the Akoupé-Zeudji industrial park, Koné Dossongui has built a 100% Ivorian-owned production plant, using local inputs through his cement company, Société de ciment de Côte d'Ivoire (SCCI). The 60 billion CFA francs entity will foster the emergence of 300 direct jobs and over 1,000 indirect jobs. Still at Akoupé-Zeudji, the Sigma Cylinders plant for manufacturing and requalifying butane gas containers has opened, producing locally certified packaging. This 7 billion CFA francs investment will generate 400 direct jobs and some 1,000 indirect jobs.

The rubber tree and rubber manufacturing sector should not be forgotten. Côte d'Ivoire is the leading African producer of rubber and the world's fourth largest with 950,000 tons in 2020, i.e. 80% of the continent's resources. Yet, according to Prime Minister Patrick Achi, more than 85% of the sector's value is in its processing. This is why a law was voted in September 2021, stating that by 2025, the entire national production of rubber should undergo primary processing before being exported and that an increasing share will undergo secondary processing. The general manager of the Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH), Marc Génot, presented a project for the construction of a new rubber processing plant at Soubré, in the Nawa region, within the framework of an agreement with the State. It will cost 17 billion CFA francs and 600 jobs will be created.

© AFP - SIA KAMBOU

Industrialization is a major advantage for the country, in view of its abundant natural resources. Increasing local processing would help to create jobs and would bring substantial value added. To develop the sector further, the State acts on two fronts: supporting national entrepreneurs in order to develop processing sectors with Ivorian funds, and opening up to international investors for a leverage effect. Industrialization has a bright future in Côte d'Ivoire.

Cocoa as a biofuel

Since 2019, a study project has been initiated at the National Agency for the Support of Rural Development (Anader) to reflect on adding value to cocoa pod waste. The idea is to collect the husks and produce a biofuel. The project is conducted jointly with the Swedish company Scania, a manufacturer of heavy vehicles and industrial and marine engines, that already has an expertise regarding the transformation of organic waste into biofuel. This new source of sustainable energy would contribute to reducing atmospheric pollution whilst creating a new outlet for the national cocoa production, which is the world's largest.

© AFP | ISSOUF SANOGO

Mines and hydrocarbons

Promising sectors

As major offshore oil discoveries have recently been made, Côte d'Ivoire can now bank on hydrocarbons to develop its economy. The mining sector also offers fine opportunities.

Up to now, Ivorian resources coming from the mining, oil and gas sectors were low compared with those from other sectors, but nonetheless necessary. This is notably the case with gas, used to fuel thermal power plants which produce around one third of the national electricity production. However, the situation could change rapidly because the country has still untapped significant resources. The Government has taken a number of measures intended for fostering investment, and today that policy is bearing fruit.

Mines

The State intends to make the mining sector one of the main engines of economic growth. In view of the country's important geological and mining potential, brought to light by studies carried out by SODEMI (Société pour le Développement Minier de la Côte d'Ivoire), this ambition is far from utopian. The mining sector continues to grow and its contribution to GDP was 4% in 2019 due to gold, manganese and nickel.

Two thirds of the country are covered with geological formations known to be rich in gold mineralization. Gold resources are estimated at over 600 tons. Exploitation of the Séguéla gold mine (in the north-west) by the Canadian company Roxgold began in 2021. In 2019, the latter acquired eleven exploration licenses from Newcrest company, including the Séguéla site. Various investments will make it possible to extract 32 tons of gold. Since 2011, the country's gold production has increased constantly. Between 2018 and 2020, it rose from 24.06 tons to 38.56 tons.

In September 2016, the State signed an agreement with Shiloh Manganese company for developing a fourth manganese mine in the Poro region. It is thought to contain 4 million tons of reserves and its lifespan is estimated at 15 years. Manganese production increased from 797,911 tons in 2018 to 1,325,525 tons in 2020.

The country also has resources in laterite nickel estimated at more than 260 million tons. In November 2016, the Ivorian company NOCI declared that it intended to invest up to 365 million dollars to develop a nickel project in the west of the country. In 2020, Côte d'Ivoire produced 1,347,975 tons of laterite nickel.

As for iron ore reserves, they are estimated at over 4 billion

Mines and hydrocarbons

© AFP - SIA KAMBOU

© AFP - ISSOUF SANOGO

© AFP - ISSOUF SANOGO

tons, mainly in Mount Klayo-Tia and Gao, and in Monogaga, in the Man region.

There are also diamonds, exploited on a small scale. After the embargo on this resource was lifted in April 2014, the country resumed extracting activities, notably in the Woroba district. A project named Property Rights and Artisanal Diamond Development (DPDDA) II, jointly financed by the EU and USAID, led to identify around fifteen villages containing the precious stone.

Bauxite production, with resources estimated at over 1.2 billion tons, tends to develop. In 2020, Lagune Exploitation Bongouanou (LEB) exported to China its first consignment of 20,000 tons, extracted from the Bénéné mine (in the country's center-west). This deposit has an exploitable reserve of 34.9 million tons of crude bauxite ore, with an average alumina content of 51.9%. The company will exploit 1.5 million tons of bauxite a year over a 20-year period. In 2020, the country produced 272,294 tons.

Other geological resources include nickel copper and tantalite (more than 145 tons), from where the valuable coltan, used for mobile phone components, is extracted.

Overall, the estimated reserves support the ambition of Côte d'Ivoire and increase the sector's attractiveness for international investors. This is reinforced by the fact that in 2014 the Government adopted one of the mining codes most favorable to investors in the continent. It has introduced greater transparency and the extension of exploration licenses to 10 years, which boosted local development and mining investments, notably in the gold sector. At the end of 2020, the turnover declared by the whole of mining companies reached over 988 billion CFA francs, i.e. an increase of 29.76% compared with the previous year (over 761 billion CFA francs). Apart from the financial aspect, the growth of mining industries resulted in the creation of nearly 55,000 jobs in the sector in the year 2019 alone.

In 2020, the volume of investments made was estimated at close to 303 billion CFA francs, against 136 billion in 2019, i.e. a 123% increase. Opportunities are still to be seized in a fast-expanding global market, notably in the gold sector. The combination of new investments and a transparent and competitive regulatory framework can but accelerate the mining activity in the near future.

Hydrocarbons

Côte d'Ivoire is a regional oil and gas hub. Therefore, the State wishes to maintain the rate of availability of these products at 100% over the period 2021-2025. This ambition will imply, among others, intensifying oil exploration and production, increasing and reinforcing storage capacity, and developing logistic infrastructures.

Until 2011, the country and its territorial waters had been hardly explored by oil companies. These focused their efforts on neighboring States, and notably Ghana where the Jubilee field had been discovered in 2007. To date, only 15 offshore blocks have been allocated, and 32 remain available (including 3 under negotiation in December 2021). At

Projection of the mining sector's main development indicators

	2020	Target in 2023	Target in 2025
Raw gold production (tons)	38.562	44	46
Manganese production (tons)	1,325,525	1,450,000	1,550,000
Laterite nickel production (tons)	1,347,975	1,500,000	1,600,000
Bauxite production (tons)	272,294	1,750,000	1,750,000

© AFP - ISSOUF SANOGO

© AFP - KAMBOU SIA

© AFP - ISSOUF SANOGO

the beginning of September, ENI company made an important discovery in Block CI-101, off Jacqueville. That offshore field, named Baleine, is believed to contain between 1.5 billion and 2 billion barrels of crude oil, and between 1,800 billion and 2,400 billion cubic feet of associated natural gas. To say that it is going to give the sector a hefty boost is an understatement.

The above is all the more true since the country offers an attractive oil code and a favorable environment for investment, through entities such as the General Directorate of Hydrocarbons and the Société Nationale d'Opérations Pétrolières de Côte d'Ivoire (Petroci Holding). Its standard production sharing contract is particularly competitive.

Côte d'Ivoire and the ENI group have signed two framework agreements. The signing ceremony took place on December 10, 2021, at the presidential palace, in the presence of President Alassane Ouattara. The Ivorian State's share has not been disclosed. During the exploration phase, ENI had 90% of the block, the remaining 10% being held by Petroci. The agreement concerns respectively training executives and technicians, via the Yamoussoukro Institut National Polytechnique Félix-Houphouët-Boigny, and carbon offsetting linked to CO_2 emission: ENI is due to invest in sustainable agriculture, the fight against deforestation and circular economy

The Baleine field should become operational in 2023, with a planned production of 15,000 barrels/d, to reach 110,000 barrels/d in 2025 (maximum estimated). In addition to the current drilling, two further drillings will be carried out from now to that date. This could reveal larger reserves than current estimates. From now on, discussions between the State and ENI focus on two more blocks adjoining Block CI-101.

The Minister of Mines, Oil and Energy, Thomas Camara, attended the Africa Oil Week held in Dubai from November 8 to 11, 2021. This major event which brought together nearly a thousand professionals of the hydrocarbons sector gave the Minister and the Ivorian delegation the opportunity to present to investors and experts opportunities existing in the country's sedimentary basin.

The Government is going to ramp up efforts, as shown by the Ministry's 2022 budget, adopted on December 5, 2021. Of an overall budget of 289.4 billion CFA francs, a large part of amounts allocated to programs is devoted to developing mines and geology (986.7 million) as well as hydrocarbons (295 million). The budget appropriations requested by Thomas Camara will enable his ministry to continue carrying out its missions, with a view to increasing the contribution of the mines, oil and energy sectors to the structural transformation of the economy, to increasing national wealth and improving the population's well-being.

It is worth reminding that the Ministry's policy is centered on four overall goals: promoting a modern and efficient administration; making the most of the geological and mining potential; covering the national and regional needs in oil and gas products; providing the population with quality and affordable energy.

Projection of the hydrocarbon sector's development indicators

	2020	Target in 2023	Target in 2025
Volume of production of crude oil (Barrels of Oil Per Day, BOPD)	29,078	42,946	39,360
Volume of natural gas (MMPCJ)	195.11	189.9	200.16

Interview with Thomas Camara

Minister of Mines, Oil and Energy

The Ivorian Government, in view of the country's national resources, intends to make the mining and oil sector the engine of its economic growth. The Minister in charge of these departments tells us about the main guidelines.

© DR

Mr. Minister, the discovery in August 2021 of the Baleine offshore oilfield by ENI points to great opportunities for Côte d'Ivoire. What are the benefits expected for the country?

Thomas Camara: We must acknowledge and salute the efforts undertaken by the President of the Republic of Côte d'Ivoire, SE M. Alassane Ouattara, since taking office in 2011, to restore Côte d'Ivoire to its international standing.

The potential is significant. It is estimated at 2 billion barrels of crude oil and 2,400 billion cubic feet of natural gas. The field will be exploited in two phases: the first phase, in 2023, will concern some 15% of full production; in the second phase, in 2026, production will be at full capacity. We hope to be able to keep that production pace for 20 to 30 years non-stop.

The crude oil will be marketed internationally and part of the revenue thereof will go to Côte d'Ivoire, and will be used by the national economy, hence for the people's wellbeing.

Moreover, after deduction of production costs, Côte d'Ivoire will get 52% of profit on the one hand, and 10% of the remaining 48% on the other hand. It is a substantial share of the product that will go into the national budget to ensure the country's development.

Two framework agreements have been signed with ENI. What do they provide for? What are the next steps with the Italian giant?

Indeed, ENI has signed two agreements with the Ivorian Government. The first concerns training executives and technicians at the École supérieure du pétrole et de l'énergie (ESPE) of the Yamoussoukro Institut national polytechnique Félix-Houphouët-Boigny (INPHB). The second agreement concerns carbon-offsetting via massive investment in sustainable agriculture, fighting deforestation and circular economy.

What is the development potential in terms of hydrocarbons? What are the goals regarding crude oil export?

According to the current development plans, the reserve of the fields in production can enable Côte d'Ivoire to produce for another 10 years or so. However, it should be noted that the current level of reserves can change considerably depending on discoveries that have not yet been developed or estimated.

To date, we have three operators exploiting four oil blocks (CI-26, CI-40, CI-27 and CI-11). In 2020, production was around 10.6 million barrels of crude oil, i.e. 29,000 barrels/day, and 78.7 billion cubic feet of natural gas, i.e. 215 million cubic feet/day. The share of the State in oil and natural gas revenue amounted to 90.1 billion CFA francs.

To be specific, as early as 2012, the country has drawn up a much more competitive production sharing standard contract. Furthermore, campaigns to promote the oil sector are being organized on a regular basis at international events.

How is the mining sector evolving?

As regards mines, the production of mines and quarries substances has increased. The overall gold production went from 32.478 tons in 2019 to 38.523 tons in 2020, i.e. up 18.61%. In 2021, production should be around 40 tons, i.e. a 3.83% increase over 2020. And prospects are promising: production should be 42 tons in 2022, and continue on this upward trend during the next five years.

Likewise, production of other ores (manganese, nickel, bauxite) is increasing. As an example, manganese production went from 1,181,803 tons in 2019 to 1,325,525 tons in 2020, i.e. a 12.16% increase. As for nickel, its production went from 660,144 tons in 2019 to 1,347,975 tons in 2020, i.e. up 104.19%. Such production evolution has naturally induced a 29.76% increase of turnover reported by mining companies, rising from 761.995 billion CFA francs in 2019 to 988.793 billion in 2020. Tax revenue from the mining activity amounted to 146.257 billion CFA francs in 2020 against 94.562 billion in 2019, i.e. a 54.66% increase.

What are your strategic challenges and how do you intend to take them up?

The aim of the Ivorian Government is to create more wealth to support our country's economic development. To implement that policy, our ministerial department has identified challenges to which it endeavors to bring solutions with a view to achieving a smoother development of this large sector. Among other challenges, processing locally ores extracted in the country, adding value to the geological and mining potential, building a mineral studies and geological analysis laboratory, building a gold refining unit, stabilizing the mining activity and developing small-scale mining through a resumption of field schools.

To meet these challenges, the Ivorian Government has initiated a reform of the legal

© DR

framework with a view to adapting the mining sector to the new requirements of the extractive sector's development and attracting more foreign direct investments. With that in mind, a new Mining Code has been adopted in 2014, an innovative code providing a real contribution to community development and the protection of the environment. Furthermore, to improve the sector's governance, in 2008 Côte d'Ivoire adhered to the Extractive Industries Transparency Initiative (EITI). Since then, the Government and the national Council in charge of promoting its implementation are making every effort in that direction.

These efforts have helped the country to reach the status of "EITI compliant Country" in May 2013 in Sydney, Australia, at the 6th EITI World Conference.
Also, in 2021, the Government created the Groupement Spécial de Répression de l'Orpaillage Illégal – a special Group to curb illegal gold mining - in order to reinforce the institutional framework of the fight against illegal gold mining and better protect the people against that scourge.
As regards base metals, the State of Côte d'Ivoire encourages mining operators to do more local processing via tax incentives.

How do the Ivorians benefit from mining revenue, notably in regard to their well-being and in the social and educational areas?
At the social level, the number of direct jobs created amounted to 15,775 against 13,993 in 2019, and indirect jobs went from 42,000 to 47,325. Through the Local Mining Development Committees (CDLM), the populations impacted by industrial mining exploitation have benefitted from over 7 billion CFA francs in socioeconomic projects in adequacy with their needs.
In due course, CDLMs aim to provide the populations deprived from their land because of the mining activity with the kind of local development that will improve their living conditions. To date, Côte d'Ivoire has set up 11 functional CDLMs.

A strategy for the development of energy infrastructures has been drawn up by the Government with a view to providing sustainable, abundant, reliable and low-cost energy at the national level. How is the exploitation of natural gas going to be beneficial?
On that matter, we must point out that the country's growth rate has been above 6% since the President of the Republic took office. And that growth implies a high energy demand. Actually, the number of towns electrified in Côte d'Ivoire has increased by 230% since 2011, meaning that the country's coverage went from 33% in 2011 to 80% in 2020. The foregoing shows the extent of power requirements. Natural gas from the field discovered by ENI should meet such demand, and also provide employment.
Therefore Côte d'Ivoire will be spared gas shortages to fuel its thermal power plants when the field will be developed. Reserves are estimated between 1,800 and 2,400 billion cubic feet, and will make it possible to carry out the project to put into service 2,009 MW of combined cycle thermal plants by 2030, 383 MW of which in 2022.

What are the achievements and progresses in terms of electrification in the country?
Massive investment in production and grid allowed to significantly improve the quality of services, with an average outage time (AOT) that went from 18h 34 in 2011 to 16h 22 at the end of 2020.
As for access to electricity, it remains one of our greatest satisfactions, thanks to the two complementary programs set up by the Government – the National Program of Rural Electrification (Proner) and the Power for All Program (PEPT). Th electrification rate went from 94% in 2019 to 97.9% in 2020. With these two programs 3,962 towns have been electrified in 10 years, meaning that at the end of August 2021, 6,780 towns had been electrified out of 8,518, whereas there were only 2,818 in 2011. So, at the end of 2020 the rate of coverage was 80%, the access rate close to 98% and the number of subscribers around 3 million.
After overcoming the energy crisis occurred in the second quarter of 2021, showing the extent of the sector's resilience, the Government continues to enact its energy policy, in strict compliance with ecological constraints and energy transition.
On that subject, 883 MW are planned in thermal production, with notably Azito phase 4 (253 MW), Aggreko's additional units (40 MW) and the reserve plant (200 MW); 156 MW are planned in the hydroelectric sector with the Gribo-Popoli (112 MW) and Singrobo Ahouaty (44 MW) dams. Furthermore, 117,5 MW are planned in the solar sector with the Boundiali (37,5 MWc) photovoltaic plant, the Kossou (20 MWc) floating plant and the Laboa and Touba Scaling Solar plants (60 MWc cumulated). A total of 1,156.5 MW that will reinforce our country's installed capacity, combined with efforts to develop renewable energy sources, to reach 42% of energy mix by 2030.
In addition to thermal plants projects, it is planned to put into service 691 MW of hydroelectric dams, 490 MW of solar plants and 311 MW of biomass plants by 2030.

COP26 took place in November 2021. What is nowadays the share of renewable energy in the country? What are the ongoing programs to reinforce clean energy?
Energy transition is a daily concern for the President of the Republic. In that respect, he has taken international commitments on the issue. Before COP26, Côte d'Ivoire had committed itself to have 42% of renewable energy in the energy mix by 2030; at COP26, the country decided to increase renewable energy from 42% to 46%. This means that we are going in the right direction with respect to energy transition, which is a firm instruction given by the President of the Republic, and we get on with it.

What are the main opportunities for investors in the mining and energy sectors?
Of all West African countries, Côte d'Ivoire has the most significant potential, bearing in mind that two thirds of the country are covered with formations rich in various sorts of mineralization, including 35% of West Africa's greenstone belts known for their ascertained gold potential. In addition to this natural disposition, the country has put the necessary means to provide a framework to the mining activity and make it attractive and beneficial both for itself and for investors. Now more than ever, the country asserts its ambition to join the exclusive club of major mining countries. We have undertaken to develop the mining sector with all those who have decided to have confidence in our country's potential and to invest there so as to create wealth and new jobs.

GROWTH SECTORS
Agriculture

Agriculture

The mainstay of Ivorian development

Agriculture is essential for Côte d'Ivoire, not only for its economic growth, but also with regard to social development, insofar as it contributes significantly to employment and the wellbeing of the population.

The agricultural sector is an essential source of growth, bearing in mind that it represents around 23% of the country's GDP, and over two thirds of its total exports. Côte d'Ivoire has West Africa's leading agriculture: it is the world's number one producer of cocoa and cashew nut, 5th largest palm oil producer (2d in Africa), 7th largest natural rubber producer (number one in Africa), and Africa's 4th largest cotton producer. It shares with Cameroon the rank of leading banana exporting African countries. In 2017, it accounted for 60% of UEMOA agricultural exports and 33% of ECOWAS'.

Agriculture employs some 45% of the working population, including 73% of the rural working population. Two thirds of Ivorians depend directly on it. Moreover, a considerable part of the manufacturing and transport sectors depend on agriculture.

Côte d'Ivoire is rich in natural resources, which enables it to sustain a large variety of cultivations. Fresh water is abundant and rainfalls vary from 1,000 mm in the north of the country to 3,000 mm in the south-west. Furthermore, 75% of the land is arable (24 million hectares out of 32 millions) and around 7.5 million hectares are currently cultivated (i.e. 30% of the total). Although cultivable land is becoming scarce in some regions (notably in the south which has the highest population density), the potential remains substantial. Côte d'Ivoire has guaranteed near-universal access to electricity, and it is in constant progress in rural areas thanks to the implementation of the PSGouv. It is an essential point for the processing of agricultural production.

On July 5, Prime Minister Patrick Achi launched a program for developing the competitiveness of agricultural sectors and the food-processing industry (sixteen priority sectors have been identified), so as to find out their potential and improve their productivity, industrialization, and integration into global value chains.

Diversified productions

In 1960, coffee and exotic wood alone provided significant export revenues. But in the last fifty years, agriculture experienced rapid growth, with the development of banana, coffee, pineapple, cotton, copra, latex, cashew, cocoa and palm oil, mostly for export. Production diversified progressively in the last ten years: before that, it focused almost exclusively on cocoa, coffee and banana. The production of raw cashew nut, ground nut, rubber, cotton and mango increased significantly. As an example, the production of rubber rose from 235,000 tons in 2010 to 580,000 tons

in 2017. Nowadays Ivorian agriculture is much more varied than those of other West-African countries.

Agricultural production increased by 50 %, from 15.8 million tons in 2011 to 23.7 million in 2017, i.e. close to 30 percentage points above sub-Saharan Africa and 20 points above West Africa. This strong growth and the nascent diversification of exports (cashew fruit and nut, rubber) result from a voluntarist policy and daring measures for improving price-setting mechanisms in order to allocate a larger share of revenues to producers. Indeed, since 2013, farmers are guaranteed at least 60% of the price of agricultural commodities on international markets. Agricultural reforms, in particular those aimed at setting the prices of some priority cultivations (coffee-cocoa, cotton-cashew) have contributed to increasing the share of world prices going to individual planters, and thus transferring significant income flows to production zones.

Cashew nut, cotton, horticulture, rubber and palm oil are today priority sectors for economic diversification and the creation of added value at national level. The share of Ivorian exports for some of them (cashew nut, horticulture) has increased in recent years. Prospects concerning demand for these products are good because the increased revenues in developing countries, including in the sub-region, changes consumers' habits. These products have a great potential to serve as basis for diversification towards associated by-products. Ginning and cashew and rubber processing are highly job-creating activities — including for women – therefore, they could contribute not only to reducing disparities between north and south but also gender inequalities.

© AFP - SIA KAMBOU

© AFP - ISSOUF SANOGO

© AFP - ISSOUF SANOGO

Creating added value

Local processing of raw materials is a powerful factor for reducing transport costs to the large European and American markets, creating shorter and more sustainable value chains to meet the growing demand for product traceability, from farmers to end consumers. Agriculture is closely linked to other sectors of the economy, notably the manufacturing industry. Cocoa and coffee processing, textiles, the production of oil, cotton, soaps and oleaginous cosmetics are essential components of the industrial sector. Food-processing accounts for roughly 7% of total GDP and 50% of the manufacturing sector.

The Bélier Region Agro-Industrial Pole Project (2PAI-Bélier) in Yamoussoukro, is an interesting landmark in the government strategy aiming to develop that sector. Launched in 2017, it will be the very first agro-cluster in Côte d'Ivoire. Its cost is 121 million dollars, 80% financed by the AfDB. Its goal is to boost the agricultural sector so as to reach food self-sufficiency in a region in economic decline since 30 years despite its potential. Three years after it was initiated, the Project has a 44% completion rate. On September 16, an AfDB mission went to Yamoussoukro to assess the progress of the 2PAI-Bélier, which is due to be completed in December 2022. Results are satisfactory. 542 km of tracks have been completed (out of 700 km). The rice and market garden perimeters (respectively 97% of 1,081 ha planned and 100% of 105 ha planned) are ready and accepted. Repair work on 100 hand pumps has been completed as well as boring 50 wells and building 30 latrines. The hydraulic infrastructures serve over 180 villages for a population of almost 628,000.

The authorities are working to boost the growth sectors of rice, corn, cassava, vegetables, pig breeding and fish farming. The industrial park is taking shape, with food-processing industries and others that process cattle feed, cashew nuts and rice. In due course, 120 SMEs will settle there.

The Chinese company Southland Global Agriculture has been in Yamoussoukro since 2019 and specializes in processing cashew nuts. It employs 1,300 people, of

© AFP - GODONG / BSIP

Cocoa
Two new processing plants

To increase the added value of cocoa, the Government launched the construction of two new processing plants, one in Abidjan, the economic capital, and the other at San Pedro, a major cocoa port in the south-west of the country. Each will have the capacity to process an annual 50,000 tons of beans. President Alassane Ouattara laid the foundation stone of the Abidjan plant on September 22, 2021. Beans will be processed into cocoa paste for export and for making chocolate. With a capacity of 170,000 tons, it will be the largest cocoa bean processing unit in the world.

Two storage warehouses of a combined capacity of 300,000 tons will also be built in the two ports, as well as a training center to cocoa skills in the economic capital. The overall investment for these infrastructures is evaluated at 216 billion CFA francs (330 million euros), financed by a loan from China signed in April 2021 – 40% of the plants' production will be destined for the Chinese market.

© AFP - ISSOUF SANOGO

Cashew nut
Multiple advantages

Since 2015, Côte d'Ivoire is the world's leading producer of raw cashew nut. In volume, cashew is the country's third largest export, behind cocoa and refined oil products, far ahead of rubber, cotton and coffee. In 2018, gross revenues for cashew nut operators were estimated at 1.167 million dollars, well ahead of those of cotton operators (312 million dollars). Moreover, cashew nut production is more lucrative for farmers because of the low use of inputs, generating net income higher than those of other productions.
In 2021, around 15% of the national production of cashew is processed locally.

whom 60% are women. The company currently processes an annual 24,000 tons, exported to the local, European and American markets, and intends to process 45,000 tons from now on.
Considering agricultural production, and in particular fruit, the processing industry offers major economic opportunities. Everywhere in the world, consumers demand healthy and sustainable products, and more and more businesses enter this value added market segment. Many choose Côte d'Ivoire, in the image of the Swiss company HPW Fresh & Dry, specialized in fruit drying, which on April 15 inaugurated a new processing plant for tropical fruit in the town of Assé, south-east of Abidjan. The plant, which cost 5 million euros (3.3 billion CFA francs), can process 7,700 tons of mango, banana, pineapple and coconut, as well as produce 800 tons of top-quality dried fruits of which 400 tons will be organic. As a reminder, Côte d'Ivoire is the leading supplier of fresh mangoes from West Africa, and the leading African banana exporter.
Cocoa is a strategic production for the country, which is the world's number one producer with 40% of the market. The precious bean accounts for 10% of the country's GDP, 40% of its export revenues, and gives a living to 5 million people, i.e. roughly a fifth of the Ivorian population, according to the World Bank.
The Government wants to increase the part of added value in the cocoa sector. Thanks to the measures taken, the volume of cocoa went from 474,000 tons (campaign 2015-2016) to 577,000 tons (campaign 2016-2017). Which represents only a little over a quarter of the annual national production of cocoa beans, although the country has a processing capacity of 710,000 tons a year. The authorities want to bring the volume of processed cocoa to 600,000 tons, then 1 million tons, to reach 100% of processed cocoa in 2025 (i.e. 2 million tons). In addition to cocoa powder and butter which are produced locally, Côte d'Ivoire has started producing chocolate. The situation will change with new processing plants which are due to open within two years. (see box).

Remuneration to producers

The Government estimates that it is important that producers have a decent revenue, in return for their efforts to make quality products at the disposal of markets. Nowadays, in the cocoa industry value chain, only 5 to 6% of the final price go to producers, although the chain begins with them.
Improving the living conditions of cocoa producers is a major challenge. Côte d'Ivoire and Ghana have produced 64% of the world cocoa in the campaign 2019-2020, according to the International Cocoa Organization. Both States have established a new selling mechanism, called Living Income Differential (LID), in order to increase the selling price by 400 dollars per ton so as to compensate their farmers better. The implementation of that premium has been disturbed by the health crisis which has reduced world demand. These adverse conditions have led the regulator to negotiate discounts on Ivorian beans in order to reduce the buying price for exporters; this move has boosted foreign trade, but cancelled the gains of the LID. For the campaign 2021-2022 that began on October 1, the cocoa harvest should amount to 2 million tons (against 2.2 million tons in the previous campaign).
The strategy to improve agricultural revenues is not limited to the cocoa sector. Efforts have also been made by the Government for the cashew nut sector between 2011 and 2018. Thanks to the measures undertaken, revenues of cashew producers rose from 101 billion CFA francs in 2012 to 404 billion in 2018.
In the cotton sector, the income of farmers went from 36 billion CFA francs in 2011 to 123 billion in the campaign 2018-2019. For the campaign 2021-2022, the price of a kilogram of cotton seed remains unchanged in relation to the previous campaign. The revival of the textile industry is under way, at Korhogo, Bouaké Dimbokro and Agboville.
Agriculture is one of the mainstays of the PND 2021-2025. In that context, plans include creating nine agro-clusters, rehabilitating and building infrastructures for collecting, storing and preserving productions. Major integrated rice projects will be implemented, taking into account irrigated rice-growing, the development and rational exploitation of plots of land, production of high-yield seeds and complete mechanization of the value chain. Plans also include rehabilitating and building seed centers.

© SHUTTERSTOCK - NEWPHOTOSERVICE

Agriculture and environment
Diversification is needed

Climate hazards, notably droughts, cause drops in yields. Ivorian agriculture is still extensive, with rudimentary techniques and farm equipment. The prevalence of cocoa in the country's exports increases the latter's vulnerability, and stresses the necessity to diversify agricultural production. Furthermore, cocoa growing is one of the main causes of deforestation in Côte d'Ivoire (60% of forests have disappeared between 1990 and 2015). It could be weakened by worsening climate hazards, and by raising temperatures threatening to reduce soil fertility in the traditionally farming regions of the south-east (Sud-Comoé, Agneby, Comoé, Sud-Bandama, Fromager and Lagunes).

© SHUTTERSTOCK - ANTON_IVANOV

Fishery and livestock

Sectors to be developed

Côte d'Ivoire imports most of the meat and fish consumed by the population, although the country has everything to be self-sufficient. Programs are underway to correct the situation.

Côte d'Ivoire opens onto the gulf of Guinea. It has a 550km-long coastline, close to 150,000 ha of lagoons, 350,000 ha of lakes and numerous shallows favorable to fish farming, as well as a rich aquatic fauna of over 100 fish families, including several species with real aquaculture potential. As regards livestock, pastoralism is extensively developed in the north of the country, notably concerning cattle. But the sector relies mainly on poultry farming.

Fishing: filling the gap

The fishing and fish farming sector represents 3.1% of GDP. Côte d'Ivoire is the leading tuna port in Africa and second world exporter behind Japan. Paradoxically, although fish is the Ivorians' main source of animal proteins, national small-scale fishing meets only 20% of the needs. With an average local production of 110,028 tons, Côte d'Ivoire is forced to fill the gap by importing some 547,500 tons of fish annually. Every year, the country imports the value of 325 billion CFA francs in fish products.

Faced with such reliance of the sector on the outside world, the country has set up programs and projects aimed at developing and enhancing fish breeding. The authorities direct their actions towards the development of artisanal fishing and in particular aquaculture. They hope thus to generate income in rural areas, keep the young people there, fight poverty which affects first and foremost women.

A Strategic Plan for the Development of Livestock, Fishery and Aquaculture (PSDEPA) 2014-2020 was defined, but the State had difficulties adopting a systematic and comprehensive approach. Therefore, a new strategy has been defined with the support of the Japanese International Cooperation Agency (JICA), with a view to contributing to carry out the PSDEPA's "continental pisciculture" component through the implementation of the Stimulus Project for Continental Fish Production in Côte d'Ivoire (Prepico).

On August 3, 2021, an agreement for Prepico 2, aimed at reviving production by developing the value chain of farmed fish, was signed between the Ivorian Government, through the Ministry of Animal and Fishery Resources, and Japan. The project, for an amount of 3.2 billion CFA francs, financed by the JICA, will extend over the period 2021-2027. It began in October with the arrival of JICA experts. A six-month period will be

© SHUTTERSTOCK - MATI NITIBHON

© AFP - ISSOUF SANOGO

© SHUTTERSTOCK - HURRICANEHANK

devoted to detailed planning. Japan will send experts in all areas concerned, and Côte d'Ivoire will provide experienced personnel and premises.

Unlike Prepico 1, the aim of Prepico 2 is to develop pisciculture through a market-oriented approach, the main goal being the improvement and modernization of marketing channels, as well as the increase of income for the value chain players in target zones. Four major results are expected from Prepico 2: intensifying the marketing of farmed fish in the target zone; improving the institutional environment for investing in pisciculture; reinforcing fish farmers' management, production and marketing capacities; increasing the return on products.

The Government has set itself the goal of reaching fish food self-sufficiency by 2025. To achieve this, a new strategic program for processing aquaculture products was launched in November 2021. "This will result in obtaining cheaper fish on markets, produced in Côte d'Ivoire by Ivorian jobs", said Prime Minister Patrick Achi at a press conference on November 8.

Livestock: a major source of employment

Livestock is a sector which is struggling to develop, and contributes only 4.5% of agriculture GDP and 2% of total GDP. Nevertheless, it is an important activity, since it concerns a high number of people: the country has over 360,000 livestock farmers. Therefore it makes sense for the authorities to put efforts and investment in the sector, because it is very difficult for small-scale producers to obtain financing. The Project to Support the Development of Livestock in Côte d'Ivoire (Padeci), adopted in 2010, aimed to cover the national needs in meat and livestock products and to improve the income of stockbreeders. Over 5 years, it was used for financing cattle, sheep, goat, pig and poultry farms. The beneficiaries were farmers/breeders, young people, women, professional organizations of stockbreeders (OPE) and operators in all livestock branches.

Between 2011 and 2019, local meat production went from 47,000 to 63,000 tons, i.e. an over 33% increase. But, like fishing, it doesn't cover half of national needs, and Côte d'Ivoire imports to fill the gap.

The Ministry of Animal and Fishery Resources is currently launching a number of projects intended for developing livestock farming, in particular poultry, which is the best structured branch, with strong interprofessional links and major players. The branch is doing well: production increased from some 32,000 tons of meat and 749 million table eggs in 2012, to over 56,000 tons of meat and 1.651 billion table eggs in 2018, i.e. 76% and 120% respectively. Turnover soared and reached 250 billion CFA francs in 2019, against 70 billion in 2012.

The Government targets a production of 200,000 tons of chicken meat and 3.37 billion eggs by 2030. Incidentally, on June 10, the Minister of Animal and Fishery Resources, Sidi Touré, inaugurated an experimental farm with a capacity of 2,000 birds at the Nangui-Abrogoua university.

The Ministry intends to make poultry farming a thriving and competitive sector, a source of decent jobs, and to place it at the center of the fight against food insecurity both in urban and rural areas.

Bird flu
Drastic measures

The spread of bird flu in West Africa threatens poultry farming in Côte d'Ivoire. The disease was detected in July in three farms at Mondoukou, in the Grand-Bassam department. As a first step, the Government ordered the closure of poultry markets and the slaughter of all birds in the areas concerned. With new outbreaks in the localities of Mohamé, Modeste and Songon and in Bouaké, preventive stamping out has been decided in affected farms. On September 22, a 974.4 million CFA franc bird flu plan was adopted by the Council of Ministers.

© SHUTTERSTOCK - MUSTAPHA GUNNOUNI

GROWTH SECTORS
Education

Education

Efforts in need of consolidating

Starting from 2011, when Côte d'Ivoire came out of a conflict period, the national education system developed considerably, as promised by the newly elected President, Alassane Ouattara. His ambition of building a credible and efficient education system is taking shape day after day, with the help of international partners.

It was in 2015 that the problem of education and training was tackled with determination by the Government. First by making school compulsory for all children from the age of 6 to 16, whoever they are, without distinction of gender or social environment. This expanded access to education benefitted notably girls, children in faraway rural communes and those with specific needs. The measure was accompanied by an Education Sectoral Plan (PSE) 2016-2025, integrating the SDGs in the issue. In October 2021, a mid-term review was carried out jointly by the Ministers of National Education and Literacy, Mariatou Koné, of Technical Education, Vocational Training and Apprenticeship, Koffi N'Guessan, and of Higher Education and Scientific Research, Adama Diawara.

© SHUTTERSTOCK - PROSTOCK-STUDIO

Funds allocated to the sector in 2020 amounted to 121.7 billion CFA francs, for a tangible evolution of the situation in the country.

Advances

Indeed, a lot remains to be done to meet Côte d'Ivoire's ambitions in terms of education and training. Nowadays, close to 2 million children still do not attend school, most of them girls. In order to counter the phenomenon, in 2018 the authorities adopted a Strategic Plan for Accelerating Girls' Education (PSAEF); its priority goals are to increase their ratio of access to education, guarantee their retention, fight violence against them and reinforce the governance of their education. Results obtained after the first year of implementation of the plan were very encouraging. Between 2014

© SHUTTERSTOCK - 2018 VYSTEKIMAGES

© SHUTTERSTOCK - BOULENGER XAVIER

© AFP - ISSOUF SANOGO

and 2018, girls' gross enrolment rate rose from 89.60% to 99.93%, and the completion rate of lower secondary education from 34.6% to 54.6%. The gender parity index rose since 2011 from 0.86 to 0,99 in primary education, and from 0.74 to 0.86 in secondary education as a whole.

To integrate this new population — girls and children from rural areas -, new infrastructures are needed. In June 2021, the Government granted a 15.7 billion CFA francs loan for building and fitting three high schools of excellence for girls in the Bagoué, Mé and Sud-Comoé regions. Each will accommodate 1,000 students, including 800 boarders. In due course, twelve of these will be built. In rural areas, indicators are also on an upward trend. Since the beginning of Alassane Ouattara's term, the number of preschool and primary classrooms went from 64,645 to 101,016 (+ 56.26%), that of middle and upper secondary from 242 to 549 (+126.86%), that of school canteens from 3,500 to 5,536 (+58.17%). Moreover, owing to improved access to underserved rural areas and to the local middle schools program, more than 90% of students travel under 3 km to reach their school. As regards technical education, vocational training and apprenticeship, Minister Koffi N'guessan announced in September 2021 the construction of a vocational and technical high school with boarding in each of the country's fourteen districts.

Emphasize is also put on teaching staff. The Minister of Education is working with UNICEF to train teachers in teaching methods adapted to small children. In March 2020, UNICEF's Ivorian office received 70,000 dollars from the GPE (see box) to support the ministry financially. It was used for programing free classes on television and radio. In October 2021, within the framework of a partnership with UNESCO's national office, 1,000 Ivorian primary and secondary teachers were trained in the use of digital technology and online teaching resources became available. In higher education, Minister Adama Diawara announced that 450 lecturers will be recruited in the first quarter of 2022.

National education and Literacy conference

In view of the fact that the international report "Program for the Analysis of the Educational Systems of the Conference of the Ministers of Education of French-speaking Countries" (PASEC) for 2019 highlighted persistent weaknesses in Côte d'Ivoire, on July 19, 2021, Minister Mariatou Koné decided to launch in Abidjan a National Education and Literacy Conference, scheduled for lasting six months after which the conclusions would be remitted to the Head of State. It is a consultation of the various players and partners of the Ivorian education system aimed at carrying out a diagnosis of what already exists and proposing improvements, notably concerning the most appropriate use of funds pumped into the sector to build up a more efficient schooling system.

This conference includes seven elements: education policy and regulatory framework; governance and management, including of social dialogue and financing mechanisms; the "learning society" (lifelong learning); stakes and perspectives of the digitalization of the education system; inclusion, equity and gender issues; the quality of teaching-training; internal and external pertinence and efficiency, management of workflows and bridges, emergency and crisis situation planning.

Prior to this great national mobilization, Mariatou Koné had numerous meetings with a view to building or strengthening partnerships. She met successively several ambassadors to Côte d'Ivoire. The South Korean ambassador, Lee Sang-ryul, paved the way for cooperation to help Yamoussoukro develop ICTs. With the US ambassador, Richard K. Bell, she discussed the MCC's education chapter. As for the Chinese ambassador, Wan Li, he offered to share expertise in the field of digital technology as a tool of learning and training to make up for the shortage of teachers. In parallel, Beijing could send teachers in the country and welcome Ivorian students to whom scholarships would be granted.

A number of far-reaching programs with China have already been implemented. We'll mention the construction of the Alassane-Ouattara high school of excellence at Grand-Bassam, the outcome of Ivorian-Chinese cooperation, extending over an area of 19 ha of which 11 with buildings, and which cost 14 billion CFA francs. Also a project between the Ivorian Ministry of National Education and Huawei company, to equip 73 schools in ten towns with datacenters, multimedia rooms, e-learning platforms and video-surveillance systems in due course.

As can be seen, efforts in the field of education are ongoing and have been sustained over a decade. Today Côte d'Ivoire allocates 22.4% of its national budget to education, i.e. above the 20% recommended by the GPE. And the country has undertaken to maintain that level until 2025. Political will remains strong.

© AFP - 2021 WPA POOL

GPE Summit 2021

The Global Partnership for Education (GPE) is the largest fund for education in low-income countries. Bringing together beneficiary States, donors, international bodies, civil society organizations, private sector and private foundations, it aims to ensure quality education for all children.

A summit was held in London in July 2021, at which the Ivorian Minister of National Education and Literacy presented in detail her Government's efforts to reinforce the resilience of the national education system, in a context made worse by the covid-19 pandemic. This clarification highlighted the current stakes of the Ivorian Education Conference in order to find financial partners to implement them.

Education

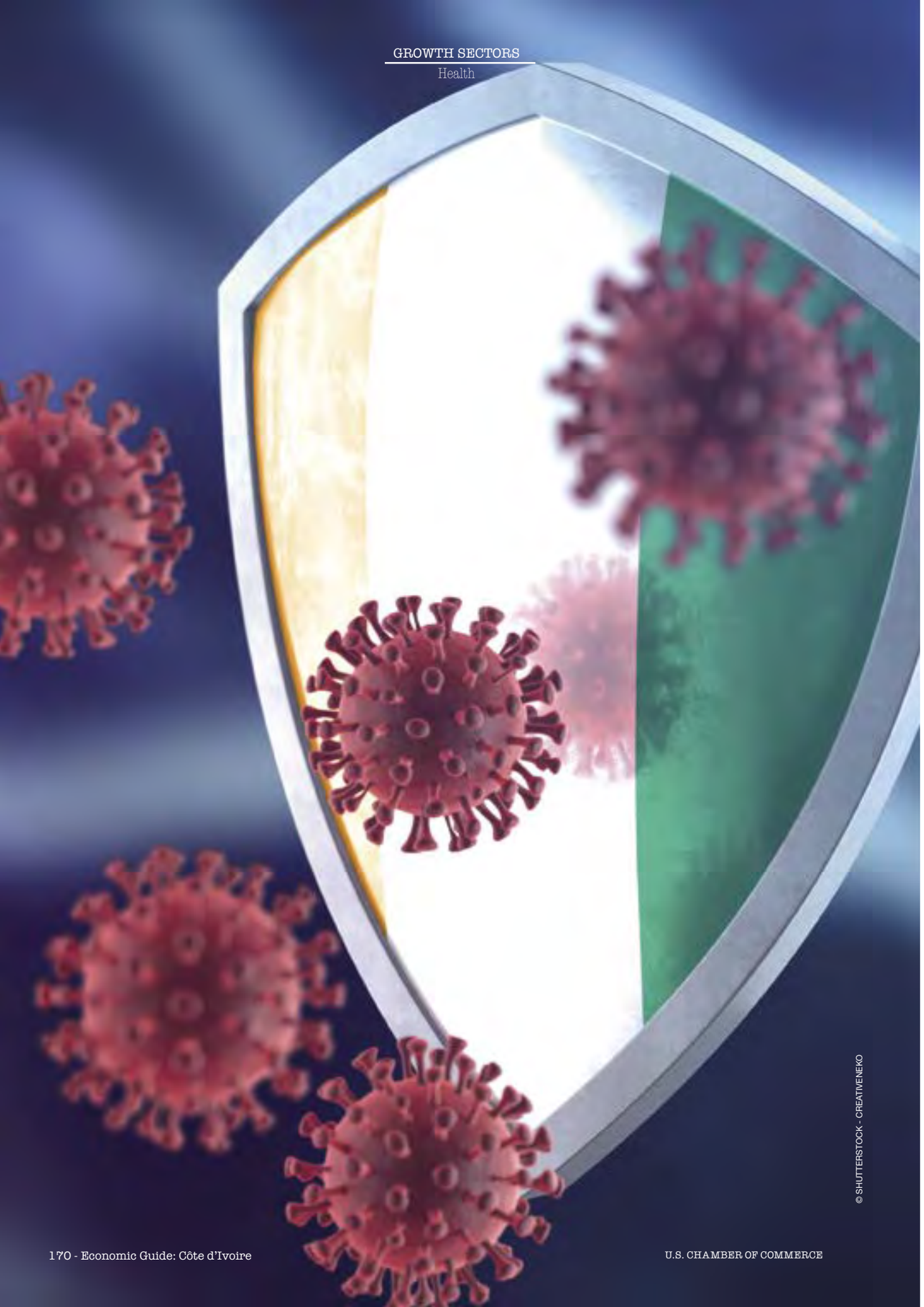

© SHUTTERSTOCK - CREATIVENEKO

Health

Modernization and transformation

Côte d'Ivoire, like numerous African States, is currently going through an epidemiological transition. Infectious diseases such as malaria and cholera tend to recede, giving way to other pathologies, such as cancers and cardiovascular diseases. Therefore, a transformation of the health sector is necessary.

The Government wishes to strengthen the health sector, a prerequisite for improving the Ivorians' living conditions. The project is far-reaching and laden with challenges: to face emerging diseases, get modern infrastructures, become less dependent on foreign countries for treatments, and develop telemedicine, a very promising avenue to provide access to healthcare to all.

© AFP - SIA KAMBOU

Health policy

Whereas infectious diseases, better diagnosed and better treated, are receding, others are on the increase. Such is the case with cancers, and in particular breast cancer. This is why the Government has decided to ramp up screening and the therapeutic arsenal with the opening, in 2018, of the Alassane-Ouattara National Medical Oncology and Radiotherapy Center (CNRAO). It is an essential progress in the treatment of cancer in Côte d'Ivoire, bearing in mind that previously, patients had to go abroad for radiotherapy treatments.

To make healthcare accessible to the most needy, the State has adopted an ambitious social policy. In 2017, it announced that the three anticancer medicines used against the most frequent cancers would be free, and is now working to extend the measure to other innovative therapeutic protocols. The Minister of Health, Public Hygiene and Universal Health Coverage, Pierre Dimba, announced at the launch of Pink October 2021 an investment of 20 billion CFA francs for that purpose. Within the framework of agreements with partners and medical laboratories, the Government succeeded in dividing by ten the cost of some treatments.

With regard to the fight against covid-19, Côte d'Ivoire benefits from multiform

© AFP - SIA KAMBOU

international aid, within the framework of bilateral relations, the Covax initiative (supported by the EU), and UNICEF (via funding by the World Bank). These aids consist of healthcare equipment and vaccines, mostly AstraZeneca and Johnson & Johnson. At the end of October 2021, over 3 million doses had been administered in the country.

Côte d'Ivoire is adopting a long-term strategy against the pandemic. An antigenic test production plant has been built at Grand-Bassam with German partners. It produces at the moment 10,000 tests per day. The Prime Minister, Patrick Achi, announced that the next step will be to produce a vaccine in the country. The Ministry of Health is working to that end.

Infrastructures

Pierre Dimba is a civil engineer by training. Does his appointment as Minister of Health reflect a presidential will to increase the country's health infrastructures? Numerous first contact healthcare centers and hospitals were built or rehabilitated during the last decade, but the needs are still high. The Government is getting down to remedy the shortage of hospital beds.

In October 2021, the Prime Minister laid the foundation stone of three hospitals. In Abidjan, he launched the construction of the Cocody university hospital's gyneco-obstetrical and pediatric department with a capacity of 228 beds, due to become operational in June 2023. The 26 billion CFA francs project is co-financed by the Japanese International Cooperation Agency (JICA). Also in Abidjan, the Treichville university hospital's 70-bed gyneco-obstetrical department is again operational after rehabilitation works amounting to 3.6 billion CFA francs. At Aboisso, in Sud-Comoé, the 198-bed regional hospital has opened. Fitted with state-of-the-art equipment, it cost 30 billion CFA francs.

The Télé-ECG Program
Hope against heart diseases

Due to changing way of life, more and more cardiovascular diseases appear in the country. But there is a shortage of specialists, and they are mainly in big cities. In 2014 the Sibim entered into a partnership with the Wake Up Africa NGO, created by cardiologist Florent Diby with French and Swiss funds, to develop the Telemedicine-electrocardiogram Program in Côte d'Ivoire (Télé-ECG), connecting rural healthcare centers to major hospitals. The Bouaké university hospital represents its pilot project: 22 healthcare facilities are connected to it. Electrocardiograms are sent via a secured digital platform and interpreted remotely.

For Florent Diby, telecardiology is a first step. Telemedicine must be developed in other disciplines, notably to fight mother and infant mortality. He wishes to go further in due course and that artificial intelligence be used for prioritizing emergencies.

The Adjamé general hospital (Abidjan), the Daloa regional hospital and the Wassakara (Yopougon), Béago (Yopougonp), Blockauss (Abidjan) healthcare centers have been rehabilitated since the beginning of Patrick Achi's mandate; the latter announced that 1 billion CFA francs would be invested in the health sector over the next ten years in the entire country.

Pharmaceutical industry

Pharmaceutical production is a major issue in Africa. It covers under 10% of the needs. Dr Arounan Diarra, chair of the National Council of the Côte d'Ivoire Pharmacists Association (CNOP-CI), expressed his organization's will to engage in the local production of medicines, both mainstream and derived from traditional African pharmacopeia. The aim is to have the possibility to provide quality and inexpensive healthcare to the people.

The message was heard by the Minister of Health: at the 21st International Pharmaceutical Forum, held in October 2021 in Abidjan, Pierre Dimba appealed to pharmaceutical circles to enhance the use of traditional medicine. Also, the Forum provided the opportunity to reflect on eradicating counterfeit medicine, a real scourge in the continent. To boost the sector as a whole, the Government has introduced tax exemption on raw materials used for the pharmaceutical industry.

Another project, the installation of a pharmaceutical production unit and a logistic platform was announced in October 2021 by Gino Formini, general manager of the Tridem Pharma group. According to him, the group wishes to "make Côte d'Ivoire a hub for exporting and distributing medicines in the entire sub-region". The works, for an amount estimated at 50 billion CFA francs, should be completed by 2023.

© AFP - SIA KAMBOU
© SHUTTERSTOCK - 2021 DENIS KALINICHENKO

Telemedecine

But the major revolution in the health sector in Côte d'Ivoire should be telemedicine. It all began in 2004, with remote medical training via the Network for Telemedicine in Francophone Africa (RAFT). Since then, the WHO has equipped 85 health districts in the country for the remote training of healthcare officers. And a number of entities have appropriated the technique, such as the Ivorian Bioscience and Medical Computing Society (Sibim) or the Ivorian Telemedicine Society (Sitelemed).

A national Plan 2019-2023 has been drawn up with a dual goal: developing a "low" telemedicine for rural healthcare centers, via text messages between doctors and specialists; and promoting a "high" telemedicine by connecting major hospitals via the internet in order to improve the follow-up of patients requiring specialized interventions — for example in cardiology (see box). Whilst awaiting long-term financing, the program, driven by the Ministry of Health's Telemedicine Department, is due to be consolidated.

All these avenues form part of the "Côte d'Ivoire solidaire (Inclusive Côte d'Ivoire)" project, which defines President Alassane Ouattara's vision for 2030, and one of the main goals of which is to raise Ivorians' life expectancy by ten years, to bring it to 67 years.

© AFP - ISSOUF SANOGO

Environment

Developing the country whilst protecting its resources

Although the Ivorian authorities aim to achieve emergence by 2030, they are not forgetting the climate emergency and the protection of Côte d'Ivoire's varied resources. The Government has made environmental issues one of the mainstays of its development.

In the course of recent decades, Côte d'Ivoire has experienced increased pollution level, a deteriorated environment, and massive deforestation. As an example, the Ebrié lagoon, one of the country's largest water resources, is highly polluted. It borders the city of Abidjan, and contains a huge quantity of urban waste, both solid and liquid. Between chemicals and heavy metals, its fauna is particularly contaminated. And such contamination can cause serious health problems for the population.

Another major environmental concern is deforestation, which has been massive since the years 1960. Mainly due to the expansion of the agricultural sector, the reduction of the forest cover has become alarming.

The Government, aware of these environmental emergencies, is doing more every year in favor of the protection of its resources via a number of reforms and measures.

A sustainable development goal

Although the authorities aim to achieve emergence by 2030, development will not occur to the detriment of the environment. Indeed, Côte d'Ivoire wishes to include climate problems into the issues of growth. In October 2019, the Government held in Abidjan a workshop on the "*ratification of the report on the development of climate and gender-sensitive criteria and indicators for working out five-year national development plans*". Thus, the PND 2021-2025 has been conceived as a lever of "low-carbon" and climate change-resilient development.

At the United Nations Climate Change Conference (COP26) held in Glasgow, Scotland, from November 1 to 12, 2021, Côte d'Ivoire committed itself to acting at its own scale against climate warming. On November 10, the Minister of Environment and Sustainable Development, Jean-Luc Assi, asserted that his country intended to reduce its greenhouse gas emissions by 30.41% by 2030. This commitment means a reduction of around 37 million tons of CO_2 equivalent. In 2015, the country's ambition was a reduction of only 9 million tons of CO_2 equivalent.

To reach this goal, five climate change-related key sectors of economic development have been identified:

GROWTH SECTORS
Environment

© AFP - 2019 ANADOLU AGENCY

© SHUTTERSTOCK - 2018 BOULENGER XAVIER

© AFP - 2019 ANADOLU AGENCY

agriculture, breeding, water resources, health and coastal areas – to which can be added forest and land use. The aim is both to make these sectors more resilient to climate hazards and root them into the fight for the protection of the environment. Jean-Luc Assi also mentioned in Glasgow several measures that Côte d'Ivoire will take until 2030. These include increasing the share of renewable energy sources in the production of electricity up to 45% of the energy mix whilst moving away from coal, also providing modern garbage dumps, waste recovery centers and landfills. The country also envisages promoting climate-smart agricultural practices, such as a large-scale intensive rice-growing system. The authorities also ambition to increase reforestation by converting one million hectares of land into forests by 2030.

The reforestation effort

Côte d'Ivoire is affected by massive deforestation. Between 1960 and 2018, it lost almost 80% of its forests, its forest cover shrinking from 16 million hectares to 3.4 million. The phenomenon has major repercussions on the environment. Indeed, the country's forests are home to an exceptional variety of rich plant ecosystems, and a fauna which is among the most diversified in the world. And these ecosystems contribute to Côte d'Ivoire's attractiveness, especially for tourists. Therefore it is necessary to preserve them at best. For example, the Anguédédou listed forest and the Banco national park are the green lungs of the Abidjan district. They play a role of climate regulator and contribute to reducing atmospheric pollution.

The main cause of such deforestation is the expanding agricultural sector. Most of the time, farmers still use the slash-and-burn technique to clear the land and cultivate it. This practice devastates vast expanses of land. The uncontrolled exploitation of forests and unsupervised bushfires also contributed to the reduction of the forest cover.

To better protect its forest resources, on January 30, 2019, the country adopted a new forest code intended for the preservation, rehabilitation and expansion of forests. Notably, its article 52 encourages initiatives *"concerning the reconstitution and creation of forests"*. The Forest Code offers a strict legal framework to the exploitation of forest areas, which facilitates and secures private investment. It also promotes agroforestry, so that farmers can benefit from fertile soils whilst preserving forests. However, although some wooded areas are thus partially open to activity, others will remain closed to any human presence.

In addition to giving a legal framework to forest exploitation, Côte d'Ivoire wants to reforest. According to the latest inventory, the forest cover accounts for 9.2% of the country. The State wishes to increase this figure to 20% by 2030, by planting 3 million hectares.

In November 2019, the Ministry of Water and Forests launched the operation "1 day, 1 million trees", resulting in 1.16 million trees planted that year. The second operation, initiated on July 25, 2020 and named "1 day, 5 million trees", ended with 6.449 million trees planted. In 2021, the initial target was "1 day, 10 million trees", but the Minister of Water and Forests, Alain-Richard Donwahi, proposed during the year to raise this goal to 50 million. The initiative began on June 1, 2021 in all the country's regions and departments, and on October 29, 2021 had a completion rate of 57.07% with 28.538 million trees planted, according to the Minister. So, Côte d'Ivoire is on the path to massive and fast-progressing reforestation.

© SHUTTERSTOCK - 2018 JAKE BROOKER

Tourism

A high-potential sector

Côte d'Ivoire is endowed with outstanding natural attractions and abounds in opportunities in the tourist area. The authorities, aware of the fact that these resources are untapped, have launched a major development plan to boost the sector.

© AFP - 2021 ANADOLU AGENCY

Côte d'Ivoire is highly valued for business tourism in West Africa, and so since the years 1980. However, successive crises have made it much less attractive for leisure tourism. Indeed, the prevailing insecurity that followed the 2010 post-electoral events largely put a brake on it. Moreover, Covid-19 greatly impacted the sector worldwide and the country was not spared. According to UNWTO, the pandemic constitutes the worst crisis affecting international tourism since 1950, when records began. The year 2020 was strongly impacted.

At a time when Côte d'Ivoire has regain its political stability and confirms the durability of its economic growth, developing tourist activities is now one of the main goals of the authorities, who invest increasingly in the sector.

A mecca for business tourism

In 2019, Côte d'Ivoire ranked 2nd in Africa in terms of business tourism attractiveness, with over 800,000 visitors. The rising standard of

© SHUTTERSTOCK - 2 017 FABIAN PLOCK
© SHUTTERSTOCK - 2016 ROMAN YANUSHEVSKY

living led to the construction of numerous high-quality buildings to accommodate business travelers. Thus the country has modern infrastructures in hotels and also air and road transportation. These make it possible to hold international congresses and conventions in major cities such as Abidjan and Yamoussoukro.

The Government intends to pursue its efforts to further attract the business community, both African and international. It plans notably to build a national convention center in the context of the Abidjan Business City project.

A natural and cultural potential

The country has numerous assets to foster the development of various forms of tourism. With over 500 km of coastline on the Atlantic ocean, fine sandy beaches and a string of creeks and lagoons, the country's natural environment is perfectly suitable for developing seaside tourism. Towns like San Pedro and Grand-Bébéry (famous for its Baie des Sirènes in the gulf of Guinea) are favored destinations for this kind of tourism.

Côte d'Ivoire can also count on its attractive fauna and flora to develop ecotourism. It has a great diversity of sceneries, with beaches, lakes, forests and savannas. Added to these are national parks and the numerous natural reserves which the Government intends to preserve, notably the Comoé National Park, a UNESCO World Heritage Site, one of the most extensive in West Africa.

In addition to its natural attractions, the country enjoys a varied cultural heritage owing to over 60 ethnic groups living in the land. Numerous traditions, religions and beliefs can be discovered. As far as architecture is concerned, international visitors can admire numerous mosques and the Notre-Dame-de-la-Paix basilica, the dome of which is larger than that of St-Peter basilica in Rome.

ACCOR
Live Limitless

More Than
A Group Of Hotels

ACCOR COTE D'IVOIRE

Today, we are more than a hotel group, we are a service operator with a portfolio of more than 45 brands from economy to luxury, including lifestyle, hyper luxury, leisure and entertainment. Always ready to embark on the adventure of the possible, Accor offers you a new impetus for your travel experience, combining work and pleasure in our hotels -Living Spaces-.

SERVICES AND ACTIVITIES

- Recognised expertise.
- 1,431 rooms, suites and apartments.
- More than 47 modular meeting spaces with up to 1,650 seats hosting several hundred events each year.
- Spa and fitness facilities.
- A restaurant offer that adapts to all your desires and needs.

all.accor.com

5 brands and 6 hotels to welcome you

Sofitel Abidjan Hotel Ivoire • Mövenpick Hotel Abidjan • Pullman Abidjan • Novotel Abidjan • Ibis Abidjan Plateau • Ibis Abidjan Marcory

SOFITEL ABIDJAN HOTEL IVOIRE · MÖVENPICK HOTEL ABIDJAN · pullman HOTELS AND RESORTS ABIDJAN · NOVOTEL HOTELS & RESORTS ABIDJAN · ibis

A fast developing sector

Although Côte d'Ivoire attracts business tourism, it ranks only 11th in Africa for leisure tourism. In 2019, it recorded 4.2 million tourists and a total income of 85 billion CFA francs, contributing 7.3% to national GDP. Despite a significant increase as compared to 2018 (6.25% of GDP), the authorities wish to strengthen the sector further, to reach 8%, and even 10% of GDP by 2025.

That ambition lies within the "Sublime Côte d'Ivoire" tourist development national strategic plan defined in 2018, whereby the country should become the 5th tourist destination in Africa by 2025. The strategic plan, originally evaluated at 5.4 billion dollars, includes over 70 projects of theme parks and the development of a large beach. At two successive round tables in Dubai and Hamburg, in October and November 2019, the Government received investment pledges amounting to 11.4 billion dollars for the tourist sector from international players and financiers, according to Siandou Fofana, Minister of Tourism and Leisure.

The "Sublime Côte d'Ivoire" plan was quickly launched, so much so that the 47 million dollar "Serena Village" project should be completed in 2022. It is a tourist complex built in Abidjan's luxury residential area, Biétry. The complex will include a five-star hotel, a shopping center, various entertainment areas, a marina, residential and office buildings.

© AFP - SIA KAMBOU

© SHUTTERSTOCK - 2018 JAKE BROOKER

© AFP - SIA KAMBOU

Furthermore, the Government plans to create an ecotourist route ("Route des Rois"), develop the Taki bay at San Pedro, and build a waterpark (AkwabaPark) at Jacqueville. Finally, three top and middle range hotels are due to be built in Abidjan, Yamoussoukro and San Pedro, as well as two top-of-the-range hotels on the Niani and Gôdè beaches. Such diversity reveals the authorities' strong will to enhance and boost tourism.

Another sign shows that the "Sublime Côte d'Ivoire" plan will help develop the attractiveness of Côte d'Ivoire: the country has been appointed as a UNWTO executive committee member and selected as host country for the World Tourism Day 2021.

In spite of the Covid-19 health crisis which deeply affected tourism worldwide and hampered its development in Côte d'Ivoire, Yamoussoukro intends to keep focused on its goal of developing the sector. In 2020, the Ministry of Tourism and Leisure stressed that the Government had invested over 143 billion CFA francs (247.7 million dollars) towards revitalizing the activity. At the 5th session of the tourist establishments Approval Committee, in December 2020, the Ministry asserted its will to involve private sector operators in the Côte d'Ivoire tourism recovery policy as early as 2021, thus providing important investment opportunities.

Interview with Siandou Fofana

Minister of Tourism and Leisure

Côte d'Ivoire has so many tourist treasures that the minister in charge of the sector, Siandou Fofana, considers that it is nothing less than "a gift from heaven" for its inhabitants and all those eager to appreciate its attractions. So, it is a passionate man who carries the responsibility of developing this industry and implementing the "Sublime Côte d'Ivoire" national strategy.

© MINISTÈRE

GROWTH SECTORS
Ministry of Tourism and Leisure

Mr. Minister, what is the share of the tourist sector in the national economy nowadays?

Siandou Fofana: I thank you for giving me the opportunity to answer in the wake of the World Tourism Day which Côte d'Ivoire had the honor to host. The event was preceded by a Tourist Fortnight highlighting all the circuits defined within the framework of the "Sublime Côte d'Ivoire" strategy.

To come back to your question, the sector of tourism in the national economy contributed 7.3% of GDP, i.e. 1,200 billion CFA francs before the covid-19 pandemic. It represented a little over 650,000 jobs. International tourism accounted for 2.3 million visitors; taking all areas into account - domestic, intraregional and international tourism – it reached 4 million. There was an upward trend. Côte d'Ivoire ranked 13th destination in Africa, and among the top three for business tourism.

The pandemic put a brake on it, with the consequence of the sudden interruption of job opportunities, lots of redundancies, and even in some cases, the closure of well-established entities. The drop in activity reached 70%. Which forced the Government to roll out a number of economic and financial mechanisms — essentially in favor of nightclubs, bars, restaurants, and also travel agencies.

Nonetheless, since I took office, accommodation capacity of three to five-star hotels increased from 35% to 40%. This shows the strong adherence of the private sector to the "Sublime Côte d'Ivoire" strategy. So, we are on the way to recovery.

What are the main lines of the strategy?

The "Sublime Côte d'Ivoire" strategy's main lines are major projects intended for implementing a model of inclusive growth in order to integrate the most vulnerable populations into the tourist economy's value chain. There are three key goals: to significantly contribute to local growth by developing secondary towns, through opening hotels that will boost domestic tourism and leisure, relaxation and entertainment activities; contribute to the creation of wealth that will play a role of economic lever for the emergence of a middle class; and contribute to job creation, notably in favor of young people, whether qualified or not. That last point is very important to us.

We want to make Abidjan a tourist reference for West Africa, and why not for Africa as a whole. For example, the Abidjan Business City is a key project aimed to make the country's economic capital a business hub. We also plan Abidjan Medical City, with quality healthcare centers, and Abidjan Finances City, a place of business that will become a financial zone.

What are the other ongoing projects?

We have another chapter, "Abidjan and Côte d'Ivoire : beautiful beaches for all", to enhance the value of our coastline, which is nearly 600 km long, and will enable all the hinterland countries to have access to seaside activities thanks to the modernization and the innovations that we bring in the exploitation of our resorts.

Another major line is the "African treasures route", intended for highlighting the authenticity of our country's culture; it should give us a competitive edge, bearing in mind our hospitality and diversity: we have more than 60 ethnic groups, which means more than 60 ways of welcoming, of living…

There is also the "Elephant route", to give prominence to ecology, the environment and biodiversity — rich fauna and flora.

We possess a paradise between sea and land, a junction between ocean, lagoons, mangroves, lush nature… But our main asset is our geostrategic location. It makes our country fertile ground for exchanges. We are a hub because of our location on the coast of the gulf of Guinea and our airport platforms all over the country. Our tourist potential is still to be exploited.

In September 2021, you hosted the World Tourism Day…

On that subject, I would like to thank my peers, and more particularly the Secretary General of the UNWTO and the members of his office, as well as all those who were kind enough to attend our

© SHUTTERSTOCK - 2017 DANA WARD

ceremony in person or remotely. Organizing that Day was a challenge, which was met with success and showed the resilience of Africa.
On that occasion, Côte d'Ivoire sent a message, saying that tourism, the world's third export sector, was back, and would continue to take part in solving the problems facing us. Traveling is reaching out to other people. It is the best way to understand them, accept them and remain in peace. When you know a land and its treasures, you don't accept easily to destroy them. There tourism takes its full meaning and value.

What are you implementing, in terms of standards and regulation, to increase international tourism?
The most important things that globalization brought us are the standardization of a number of practices, and a global competition where you no longer compete with the next door hotel, but with all those of the continent and the rest of the world. People nowadays move a lot, and what we do is known by all. A single click on a travel agent's website gives access to the whole of offerings. Therefore we must adapt, and seek excellence. We need to be bolder, improve the quality of human resources, because the quality of services is determined by the quality of people. We must raise the standard of our hotels so that they closely follow the urbanistic and architectural evolution, whilst retaining our authenticity, which differentiates us. Hotels and restaurants will be inspected with a view to putting them up to standards, providing management advice, and they will be monitored so as to remain in line with the standardization policy which we are implementing. They must take into account prevailing new factors, mostly in terms of hygiene and health security. To achieve this, I would like to appeal to all involved in the sector for their support in trying to optimize our effort. The goal is to have modern - and model - establishments, to the satisfaction of clients.

In Abidjan, there are already hotels of a good level…
Absolutely. But we still wish to raise the level of our gastronomy, for example, and that our cuisine, long left on the sidelines of global recognition, no longer be seen as merely exotic. It needs to be modernized, streamlined, to become accessible to the rest of the world; to arouse curiosity so as to expand. To do so, we should see to it that everyone gets assistance and support to allow inventive ideas to find concrete expression.

What are, in your view, the other points in need of improvement?
The points to improve to make Côte d'Ivoire a valued destination concern above all our image. To do so, we work along three main lines. The first is to become an accessible hub, proposed by all tour operators. The second is to advertise it better so that the destination be really known and promoted internationally. Finally, the last is to make our destination more competitive through our air services. Fares are still relatively high compared with other destinations. In months and years to come, with the help of the Ministry of Transport, we are going to create a competitive spirit between airlines in order to open more room for low-cost companies.

You have the same approach as your Senegal's counterpart, who has also bet on reducing transport costs to attract tourists.
Absolutely. When a traveler choses a destination, he first takes his financial means into account. The total cost of his journey, stay, excursions and souvenirs that he'll bring back must be within his budget. If the air fare alone is too high, he'll choose other destinations. Therefore, the issue for us is to review that point, and propose attractive fares.

You have recently been elected Chairman of the Executive Board of the UNWTO African Department. What does that mean to you, and to Côte d'Ivoire?
It is a big responsibility, and I realize its significance. Your question gives me the opportunity to express my heartfelt gratitude to all my peers, who accepted to entrust my country, in my humble person, with the destiny of this commission. The unanimity of the decision clearly highlights the solidarity between African countries, and that trust commits us all. I am determined to work towards advancing our common causes.
What is important to me is that my mandate enable me to implement a model of growth for tourism in Africa, because we are behind in that matter. Whereas before the covid-19 crisis the sector contributed 10% of the world's GDP, it accounted only for 5.5% on our continent. To make up for lost time, we must leap forward quantitatively and qualitatively.
At the continental level, we must make our countries more easily accessible for goods and persons. The issue must be dealt with collectively. I wish notably that Africans could go from one country to another without needing a visa.
We must also address the issue of air services, very insufficient on the continent. That decision must be taken at the level of Heads of State, and implemented by the ministries concerned.
The third part of our intervention will be to develop a brand "Africa" that will highlight the authenticity of the destination, and will give us a competitive edge. To do so, we must create a continental hotel chain to foster, in our capital cities, the emergence of quality establishments flying the flag of the AU, and proposing a clearly African identity. This will also constitute a first step towards giving Africans a sense of belonging to a continent. The diaspora could also contribute to the project.
The chairmanship of the African Department of the UNWTO gives Côte d'Ivoire a little more visibility, and marks the recognition of its progress in favor of peace and stability after the 2010 grave post-election crisis. The entire community is encouraging us to pursue our efforts for reinforcing social cohesion. Our duty is to be "a model of the hope promised to humanity", as proudly stated in our national anthem. Fatality doesn't belong to this world..

Lastly, a more personal question: what are your favorite sites in your country?
(He laughs) There are so many places that I like! I don't exclude a single one! I am intimately attached to this land, its culture, gastronomy, music. All of it carries me away, between dreams and reality. Those who come here forget their worries for the time of their stay. Because we really have a magnificent land, offering a wide range of centers of interest. Recently, in the context of the Tourist Fortnight, I crisscrossed the country and discovered truly remarkable ancestral cultures. Each region offers a unique experience. I think that Côte d'Ivoire is a gift from heaven. That is why I invite everyone to come here.

SOFITEL
HOTELS & RESORTS
ABIDJAN HOTEL IVOIRE

Interview with

Daniel Karbownik

Accor Group's Area General Manager West and Central Africa
General Manager Sofitel Abidjan Hotel Ivoire

The Sofitel Ivoire, which is part of the national heritage, is one of 6 Accor Group's hotels in Abidjan. The group is considering major projects likely to boost the tourist sector. Sofitel Abidjan remains a landmark.

© DR

Can you tell us about your professional background?
Daniel Karbownik: My name is Daniel Karbownik. I have been in the tourism, leisure and events sector for 30 years, mainly 12 years in the interest of the Accor group. I am in charge of West and Central Africa, which means Senegal, Ivory Coast, Cameroon, Benin and Equatorial Guinea, which makes 15 existing hotels, 4 hotels under construction and several construction projects.

You arrived last March, what is your vision for Sofitel Côte d'Ivoire?
We have just launched the total renovation project which will last 24 months. We are going to thoroughly renovate the tower and the convention center. There is a somewhat more recent renovation through which we will take up technical and aesthetic details. We work hand in hand with the Ministry of Tourism and the Prime Minister's office. For me, Sofitel Ivoire is a mythical and historic hotel. Personally, I call it an urban resort. You have a lot of meetings and conferences and you have the possibility of spending a weekend, with a large swimming pool, a tennis court, a casino, a cinema, an amazing Spa. We aim to position ourselves fully in the vision of President Ouattara, but also to open up a leisure offering, especially for a foreign clientele. You have to discover the Ivoire village rather than the hotel, it is a big hotel. Then, we have different lines of work.

© DR

How does Sofitel stand out from other hotels? How do you differentiate yourself in the tourism market?
Ivory Coast is a tourist and business destination. One of the challenges of the Ministry of Tourism is to develop a leisure tourism offering. We can contribute to it through Sofitel. Europeans can take a break in our hotel. You have direct flights from Paris every day. You can do a Thursday-Sunday in Abidjan without any problem. The Accor group has 6 hotels in Abidjan: The Sofitel, the Pullman, the Novotel, the two Ibis and the Mövenpick. We have two hotels under construction. We are very present in Abidjan and we started to look at other destinations such as more seaside destinations like San Pedro, Assinie-Mafia, etc. This is how we can help in terms of development. Indeed, the first help we can provide to Ivory Coast through Sofitel is to continue to keep the legend of the hotel alive. After visiting us, people like to talk about Sofitel Ivoire and those who have never been to the hotel would like to visit it. Therefore, we want to open our doors by holding events. For me, hotels are lively spaces. In Dakar, we have made a place of life. Today our goal is to make real places of life with encounters; the person who comes to stay here must always have an activity to do such as a musical event, an exhibition, a fashion show… Finally, in short, our goal is to make a place of life and an urban resort.

How important do you think Minister Fofana's project is? What can he bring to Abidjan and the Ivory Coast?
The more a country is established in terms of tourism (business tourism and seaside tourism), the more it will be visited. Thus, there will be more resources entering that country. There are large groups that have come to have conventions, they are intensifying the presence of Abidjan and Ivory Coast on the world tourism map. Developing a destination and hotels allows to create direct and indirect jobs. In fact, it is participating in the country's economic development and prosperity. Tourism must be one of the important economic components of Ivory Coast.

President Ouattara spoke about his development plan and his aim to have more investments by 2030. How is the private sector contributing to this national plan?
In the hotel industry, Ivory Coast has real strengths, political and economic stability, a good atmosphere, a Catholic and Muslim community who live in perfect harmony. There are advantages in terms of infrastructure. We are fortunate to have a lot of facilities to work with.
There is obviously a very young population willing to work. Ivory Coast must continue to develop its infrastructure and everything related to skills and training. We have more hotels, and consequently, we will have more and more job training needs. All of this will contribute to economic dynamism.

What are your plans now?
In fact we will open a combo Novotel/Adagio in Abidjan/Marcory in end of 2022/begin 2023.

© SHUTTERSTOCK - 2019 TRIFF

Travel requirements and arrangements

Requirements

Passport: A passport valid 6 month after return is required.

Visa: An entry visa is required, except for West Africa citizens who are generally exempted.
Côte d'Ivoire has an online e-visa service (https://snedai.com/e-visa/). The application is also called "pre-enrolment". On arrival, biometric enrolment of the valid passport and short-stay visa is done with a finger print. The cost is 73 €.

Vaccinations

- Mandatory: A yellow fever vaccination certificate is required on entering the country for travelers over 9 months of age, wherever they come from.
- Optional: Updated diphtheria-tetanus-poliomyelitis (DTP) and tuberculosis vaccinations are recommended, as well as Mumps-Measles-Rubella (MMR) vaccination for children.
- Possible: According to the conditions and places of stay, the following vaccinations may be considered: typhoid, hepatitis A and B, rabies, meningococcal meningitis. Seek advice from your doctor or an international vaccination center.

(NB: To be able to face hospital cost and health expenses, it is imperative to have an assistance contract or health insurance covering medical expenses [surgery, hospitalization, etc.] and repatriation for medical reasons.)

Covid-19

All travelers arriving by air must present an evidence of negative Covid-19 PCR test, collected under 48 hours and carried out by a laboratory approved in the country of origin, or a serological test showing that the disease has been overcome. Travelers who cannot present any of the two certificates will isolate for 14 days at the expense of the airline which they used.
If a traveler has fever (38°C or over) or other Covid-19 compatible symptoms, he will be placed under the control of health personnel (which will imply in all cases a 14-day quarantine).
Prior to traveling to or from Côte d'Ivoire, it is required to fill the Air Travel Declaration form (DDVA) available via the following link: https://deplacement-aerien.gouv.ci/#/home. Keep a copy with you.
As regards departing travelers, they must contact one of the dedicated Covid-19 centers: Cocody center - Saint-Jean, Marcory center, Plateau center or Yopougon center. Prior to that, it is necessary to connect to the https://deplacement-aerien.gouv.ci/#/home platform to pay 50,000 FCFA (48,000 FCFA for the test and 2,000 FCFA for the online declaration).

Banks and currency

The national currency is the CFA franc XOF). The main foreign currencies, including of course euro and American dollar, can be changed in banks, exchange offices, and also major hotels in the main cities and tourist areas. It is often possible to pay directly in euros or dollars in shops and hotels of tourist areas. Moreover, there are more and more ATMs in the country.
1 USD = 578,81 XOF
1 EUR = 655,96 XOF

Going there

Abidjan is an air hub for the subregion's capital cities. It is linked to numerous African cities, and there are several daily intercontinental flights to Europe, the Middle East and the other continents, either direct or connecting.
Airlines serving Côte d'Ivoire include, among others, Air Côte D'Ivoire, Qatar Airways, Ethiopian Airlines, Brussels Airlines, Emirates, Air France, Tunisair, Turkish Airlines, Mauritania Airlines, Asky Airlines, Corsair International, Air Burkina, Senegal Airlines, Kenya Airways and Royal Air Maroc.
Due to the Covid-19 pandemic, service to some destinations may be temporarily interrupted.

Accommodation

There are numerous hotels in the country, and in particular in the economic capital. It is usually easy to find accommodation. However, be careful because well-known hotels can be full, so it is wise to book in advance for some upmarket establishments.

Climate

One can travel to Côte d'Ivoire throughout the year. The climate is equatorial in the south, with a rainy season from May to November and occasional rainfalls the rest of the time and temperatures around 30°C, with a very humid atmosphere. In the north, the rainy season is less pronounced and stops in September, followed by a drier season with clear skies and cool nights, from November to March.

Time difference

Côte d'Ivoire is on Greenwich Mean Time (GMT) in Coordinate Universal Time (UTC). There is no seasonal time change. It is 1 hour behind Paris in winter time in France, 2 hours behind in summer time.

Telephone networks

There are three telephone operators (Orange, MTN and Moov). Mobile coverage is excellent in Abidjan. Since January 31, 2021, the national Numbering Plan went from 8 to 10 digits.
Côte d'Ivoire's area code is +225.

Risks

Terrorist risk : Due to terrorist and abduction risks, it is strongly advised against traveling to the entire border area between Côte d'Ivoire, Mali and Burkina Faso.
It is also strongly advised against going to the north of the Zanzan district and the east of the Savanes district, as well as in the Comoé National Park, for any reason whatsoever.

Road risk : Extreme caution is recommended. There are many accidents and rescue services are either unreliable or absent in some areas. In the event of an accident or collision, do not move the vehicle and call the police or gendarmerie that will draw up an accident report. A car insurance is mandatory.

Bank card frauds

Bank cards must be used with caution, because of the activity of Ivorian gangs specialized in bank card frauds. It is recommended to pay expenses in cash. Major hotels often demand a security deposit by bank card; it is advised to check whether the establishment uses automated processing (no reader).

Acronyms

AfCFTA	African Continental Free Trade Area
AFD	French Development Agency
AfDB	African Development Bank
AGOA	African Growth and Opportunity Act
AU	African Union
BCEAO	Central Bank of West African States
BOAD	West African Development Bank
CEPICI	Investment Promotion Center in Côte d'Ivoire
CHR	Regional Hospital Center
CHU	Regional University Center
DGI	Tax Directorate
ECOWAS	Economic Community of West African States
EU	European Union
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations
FDI	Foreign Direct Investment
GDP	Gross Domestic Product
GPE	Global Partnership for Education
ICTs	Information and Communication Technologies
IMF	International Monetary Fund
ISDB	Islamic Development Bank
MCA	Millennium Challenge Account
MCC	Millennium Challenge Corporation
NGO	Non-Government Organization
OECD	Organization for Economic Cooperation and Development
OHADA	Organization for the Harmonization of Business Law in Africa
PDCI	Côte d'Ivoire Democratic Party
PNB	Net Banking Income
PND	National Development Plan
PPP	Public-Private Partnership
PSGouv	Government's Social Program
PTF	Technical and Financial Partners
SDGs	Sustainable Development Goals
SEZ	Special Economic Zone
SME(s)	Small and Medium-sized Business(es)
SMI(s)	Small and Medium-sized Industry/ies
TEU	Twenty-Foot Equivalent Unit
TPE	Very small business(es)
UEMOA	West African Economic and Monetary Union
UNCITRAL	United Nations Commission on International Trade Law
UNCTAD	United Nations Conference on Trade and Development
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
UNICEF	United Nations International Children's Emergency
UNWTO	World Tourism Organization
USAID	United States Agency for International Development

Côte d'Ivoire

Toutes les opportunités d'investissement

Édition française

U.S. Chamber of Commerce

S.E. M. Alassane Ouattara
Président de la république

La Côte d'Ivoire et les États-Unis ont une longue tradition de relations diplomatiques, économiques et commerciales nourries par le partage d'un idéal commun de liberté, de démocratie et d'état de droit.

Nos deux pays partagent la conviction profonde que l'initiative privée et les vertus de la loi du marché constituent les principales forces motrices de la création de richesses et du développement.

Depuis 2011, la Côte d'Ivoire a su mener des chantiers majeurs dans les domaines de la paix, la stabilité et la sécurité, de l'amélioration des conditions de vie des populations, en passant par la reconstruction, la relance et la transformation de l'économie ivoirienne.

Les réformes structurelles et sectorielles mises en œuvre ont permis à la Côte d'Ivoire de réaliser une embellie économique qui s'est matérialisée par un taux de croissance économique moyen de 8 % par an, entre 2012 et 2019, le doublement du PIB par tête, et un investissement global multiplié par sept. Les progrès accomplis ont été régulièrement salués par la communauté internationale à travers notamment l'initiative Doing Business, qui a classé la Côte d'Ivoire dans le top 10 des meilleures progressions de 2014, 2015 et 2019.

La Côte d'Ivoire bénéficie du soutien de la coopération multisectorielle américaine, particulièrement dans le cadre de l'African Growth and Opportunity Act et du Millennium Challenge Account. Il s'agit là de deux vecteurs structurants pour la dynamisation des échanges économiques et commerciaux entre les deux pays.

Le renforcement de la coopération économique et commerciale avec les États-Unis d'Amérique permettra à notre pays de réaliser son projet « Une Côte d'Ivoire solidaire », qui vise à consolider nos acquis des dix dernières années et à accélérer le processus de transformation structurelle de notre économie en érigeant le développement du secteur privé en priorité nationale absolue. Le Plan national de développement (PND) 2021-2025 prévoit des investissements d'un montant d'environ 110 milliards de dollars, dont 75 % de financement attendu du secteur privé.

Ce plan propose un champ varié de potentialités d'investissements pour bâtir des partenariats stratégiques et novateurs dans les secteurs à forte valeur ajoutée : agro-industrie (transformation de l'anacarde, du cacao, du caoutchouc…), industrie légère, mines, pétrole, gaz, production d'énergie électrique, transport, tourisme, textile, industrie pharmaceutique, bâtiment et travaux publics, logement, économie numérique, industries des arts et du spectacle, etc.

De plus, la Côte d'Ivoire est le 27e partenaire Open Skies des États-Unis d'Amérique, ce qui offre le bénéfice du développement de nouvelles liaisons aériennes et d'opportunités d'intensification des échanges commerciaux entre les deux pays.

Porte d'entrée des zones économiques de l'Uemoa et de la Cedeao, la Côte d'Ivoire attend les investisseurs américains dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant.

© PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

AVANT-PROPOS
Préface

Préface

S.E. M. Alassane Ouattara
Président de la république

La Côte d'Ivoire et les États-Unis ont une longue tradition de relations diplomatiques, économiques et commerciales nourries par le partage d'un idéal commun de liberté, de démocratie et d'état de droit.

Nos deux pays partagent la conviction profonde que l'initiative privée et les vertus de la loi du marché constituent les principales forces motrices de la création de richesses et du développement.

Depuis 2011, la Côte d'Ivoire a su mener des chantiers majeurs dans les domaines de la paix, la stabilité et la sécurité, de l'amélioration des conditions de vie des populations, en passant par la reconstruction, la relance et la transformation de l'économie ivoirienne.

Les réformes structurelles et sectorielles mises en œuvre ont permis à la Côte d'Ivoire de réaliser une embellie économique qui s'est matérialisée par un taux de croissance économique moyen de 8 % par an, entre 2012 et 2019, le doublement du PIB par tête, et un investissement global multiplié par sept. Les progrès accomplis ont été régulièrement salués par la communauté internationale à travers notamment l'initiative Doing Business, qui a classé la Côte d'Ivoire dans le top 10 des meilleures progressions de 2014, 2015 et 2019.

La Côte d'Ivoire bénéficie du soutien de la coopération multisectorielle américaine, particulièrement dans le cadre de l'African Growth and Opportunity Act et du Millennium Challenge Account. Il s'agit là de deux vecteurs structurants pour la dynamisation des échanges économiques et commerciaux entre les deux pays.

Le renforcement de la coopération économique et commerciale avec les États-Unis d'Amérique permettra à notre pays de réaliser son projet « Une Côte d'Ivoire solidaire », qui vise à consolider nos acquis des dix dernières années et à accélérer le processus de transformation structurelle de notre économie en érigeant le développement du secteur privé en priorité nationale absolue. Le Plan national de développement (PND) 2021-2025 prévoit des investissements d'un montant d'environ 110 milliards de dollars, dont 75 % de financement attendu du secteur privé.

Ce plan propose un champ varié de potentialités d'investissements pour bâtir des partenariats stratégiques et novateurs dans les secteurs à forte valeur ajoutée : agro-industrie (transformation de l'anacarde, du cacao, du caoutchouc…), industrie légère, mines, pétrole, gaz, production d'énergie électrique, transport, tourisme, textile, industrie pharmaceutique, bâtiment et travaux publics, logement, économie numérique, industries des arts et du spectacle, etc.

De plus, la Côte d'Ivoire est le 27e partenaire Open Skies des États-Unis d'Amérique, ce qui offre le bénéfice du développement de nouvelles liaisons aériennes et d'opportunités d'intensification des échanges commerciaux entre les deux pays.

Porte d'entrée des zones économiques de l'Uemoa et de la Cedeao, la Côte d'Ivoire attend les investisseurs américains dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant.

© PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

AVANT-PROPOS
Préface

Préface

Richard K. Bell

Ambassadeur des États-Unis en Côte d'Ivoire

© DR

Bienvenue et *Akwaba* ! Au nom de l'ambassade des États-Unis à Abidjan, c'est un grand honneur de souhaiter la bienvenue aux entreprises américaines en Côte d'Ivoire. Nous sommes prêts à soutenir vos nouveaux engagements ici. Vivre à Abidjan et explorer ce beau pays et sa diversité m'ont prouvé que la Côte d'Ivoire est véritablement le pays d'*Akwaba* (bienvenue). Cela reflète la sincère appréciation des Ivoiriens pour l'esprit d'innovation, la créativité et l'efficacité américains, et pour notre façon de faire des affaires.

Étant l'une des économies les plus dynamiques d'Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire est la porte d'entrée du marché ouest-africain. Le pays possède une classe moyenne en augmentation et un niveau de vie en hausse. En 2019, son PIB a augmenté de 7,5 %. À cause de l'impact économique de la pandémie de coronavirus (Covid-19), le taux de croissance du PIB est tombé à 1,8 % en 2020, mais l'économie est l'une des rares au monde à avoir maintenu une croissance malgré les effets de la crise sanitaire. Le FMI prévoit un retour du taux de croissance à 6 % en 2021, étant donné que la conjoncture mondiale se normalise progressivement.

Nos deux pays entretiennent des relations d'amitié depuis plus de 60 ans, depuis l'indépendance de la Côte d'Ivoire en 1960. Les relations américano-ivoiriennes sont excellentes. Au travers du MCC, de l'USAID, du Plan présidentiel d'urgence pour lutter contre le sida, et d'autres mécanismes d'aide, les États-Unis ont fourni plus de 147 millions de dollars à la Côte d'Ivoire pendant l'année fiscale 2020 pour promouvoir la croissance économique, améliorer les systèmes de santé et d'éducation, soutenir la bonne gouvernance, faciliter les réformes dans le domaine de la sécurité, et contrer la violence extrémiste.

Les réformes économiques effectuées sous le Gouvernement du Président Alassane Ouattara au cours de la dernière décennie ont contribué à la croissance macroéconomique globale et à la stabilité de la Côte d'Ivoire, améliorant considérablement le climat des affaires. Le pays accueille volontiers un investissement américain accru et est mûr pour recevoir des compagnies américaines prêtes à nouer des relations durables avec des associés ivoiriens. Le Gouvernement des États-Unis a donné des millions de doses de vaccins anti-Covid à la Côte d'Ivoire qui, jusqu'à présent, tient tête à la pandémie bien mieux que la plupart des pays.

Qu'il s'agisse de trouver un associé ivoirien sur place, d'explorer de nouveaux marchés ou d'être informé sur les dernières opportunités de faire affaire avec la Banque Africaine de Développement (BAD), située au cœur d'Abidjan, le « Deal Team » de l'ambassade américaine à Abidjan peut vous assister dans vos besoins opérationnels. Pour rester au courant des derniers développements des relations américano-ivoiriennes en matière d'échanges commerciaux et d'investissement, suivez l'ambassade sur Twitter @USEmbAbidjan et Facebook @USAbidjan. J'ai hâte de vous accueillir à Abidjan.

Akwaba !

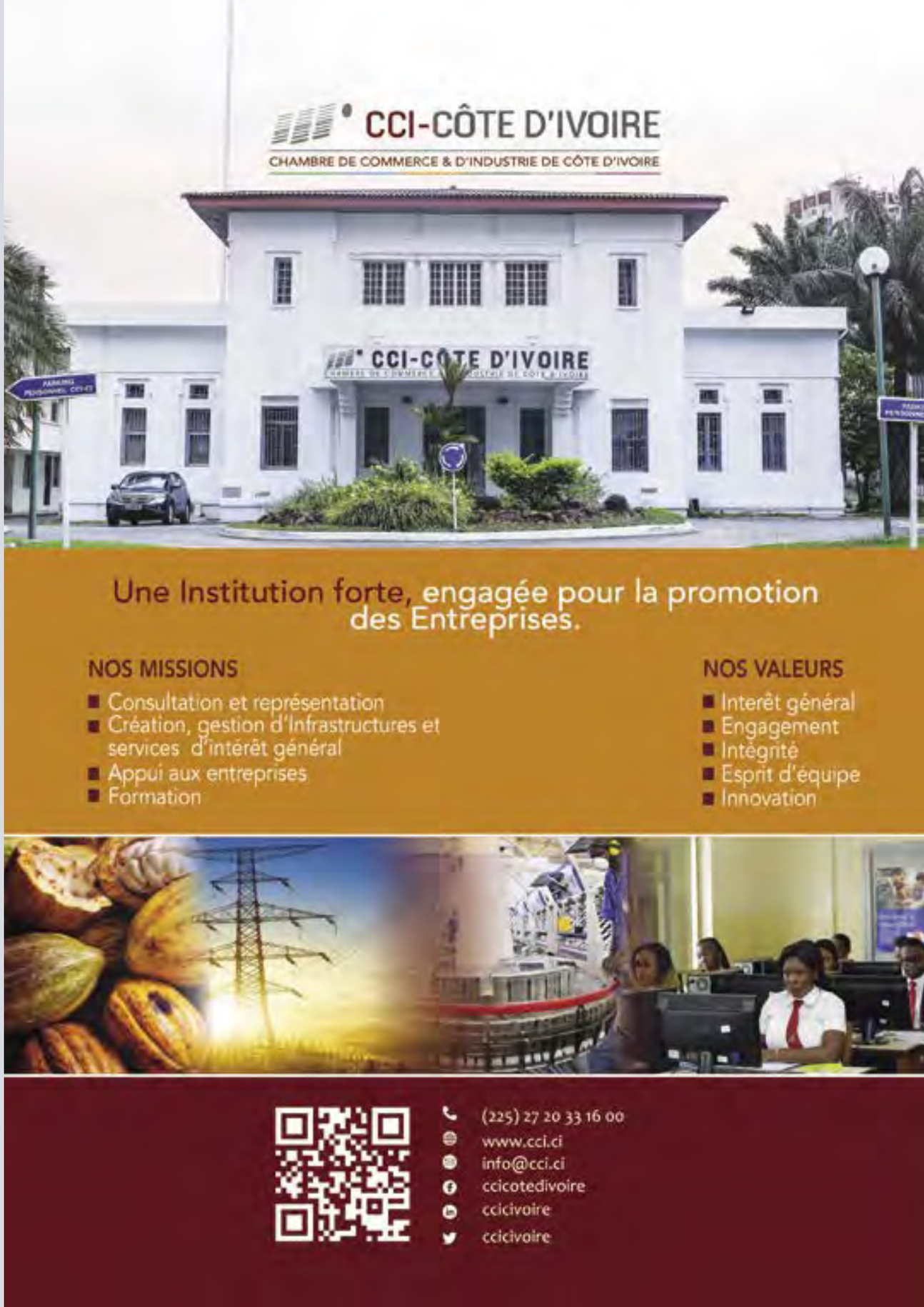

© IAN WAGREICH

Scott Eisner, Président du U.S.-Africa Business Center et Vice-Président Principal de la Chambre de Commerce des États-Unis.

Éditorial
Scott Eisner

« Côte d'Ivoire – L'une des économies à la croissance la plus rapide d'Afrique »

La Côte d'Ivoire est l'une des économies à la croissance la plus rapide d'Afrique et la porte d'entrée du marché d'Afrique de l'Ouest et de ses presque 400 millions de personnes. Le pays est doté d'abondantes ressources en énergie et agriculture et a été le premier producteur de cacao et d'anacarde au monde, cultures pour lesquelles le Gouvernement poursuit activement une stratégie de valeur ajoutée par la transformation.

La Chambre de commerce des États-Unis apprécie les réformes engagées par le Gouvernement de Côte d'Ivoire pour améliorer l'environnement règlementaire et la facilité de faire des affaires, ce qui contribuera à attirer davantage d'investissements directs dans le pays.

Ce guide économique fournit des renseignements sur une diversité de secteurs, dont l'agriculture, l'énergie, le développement des infrastructures, les télécommunications, le transport ou le secteur bancaire, qui offrent des opportunités d'investissement concrètes dans les 31 régions et les 2 districts autonomes du pays.

L'U.S.-Africa Business Center (USAfBC) de la Chambre de commerce des États-Unis travaillera en étroite collaboration avec le Gouvernement ivoirien et le secteur privé pour renforcer les relations commerciales entre nos deux nations. Cette interaction permettra également aux entreprises américaines de soutenir la Côte d'Ivoire dans son programme de diversification et de relance économique après l'impact dévastateur de la pandémie de Covid-19.

La Chambre de commerce des États-Unis est la plus grande association professionnelle du monde ; elle représente les intérêts de plus de 3 millions d'entreprises de toutes tailles, régions, et de tous secteurs, ainsi que des chambres de commerce d'État et locales, et des associations industrielles. La Chambre travaille aussi en étroite collaboration avec ses 118 Chambres de commerce américaines (AmChams) à l'étranger, dont 18 sur le continent africain. L'USAfBC, hébergé au sein de la Chambre, est un organisme dont la mission est d'œuvrer à la prospérité des Africains et des Américains par la création d'emplois et un esprit d'entreprise. Avec le lancement récent de la Zlecaf, qui ouvre un marché unique de 1,3 million de personnes et une prévision de plus de 5,6 milliards de dollars de dépenses consommateurs et entreprises à l'horizon 2025, nous croyons fermement que l'Afrique est le futur de l'économie mondiale.

Nous espérons que le caractère exhaustif de ce guide fournira des informations utiles aux individus et aux compagnies souhaitant investir dans l'une des économies à la croissance la plus rapide en Afrique : la Côte d'Ivoire.

Éditorial

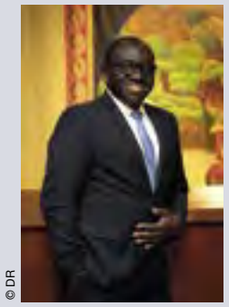

© DR

Directeur éxécutif en charge de l'Afrique du Nord, de l'Ouest et du centre à la Chambre de Commerce des États-Unis.

Éditorial

Dr Guevera Yao

« Renforcer le commerce et les investissements entre la Côte d'Ivoire et les États-Unis »

La Côte d'Ivoire — le pays de l'hospitalité — est stratégiquement située en Afrique de l'Ouest et ouvre l'accès à un vaste marché de 395 millions de personnes au sein de la Cedeao. Le pays offre de nombreuses opportunités commerciales stratégiques dans des secteurs tels que l'agriculture, l'énergie, les infrastructures, le transport, les télécommunications et les banques. La Côte d'Ivoire a adopté plusieurs cadres législatifs et règlementaires, conformes aux meilleures pratiques régionales et mondiales, pour améliorer le climat des affaires. Le Code des investissements mis à jour en 2018 propose un environnement des affaires plus propice et incite à l'investissement du secteur privé. De plus, le nouveau Plan national de développement (PND) 2021-2025 met en exergue les domaines prioritaires du Gouvernement de Côte d'Ivoire et offre des opportunités stratégiques pour la communauté d'affaires américaine. Le PND 2021-2025 est en effet un programme ambitieux qui vise à « *réaliser la transformation économique et sociale nécessaire pour hisser la Côte d'Ivoire, à l'horizon 2030, au rang des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure* ». Le PND compte capitaliser sur le rôle essentiel du secteur privé pour financer 74 % du coût total du Plan estimé à 59 000 milliards de francs CFA (102 milliards de dollars).

En tant que première organisation patronale au monde, basée aux États-Unis, et plaidoyer pour l'amélioration du commerce bilatéral et régional avec les pays africains, la Chambre de commerce des États-Unis est résolument déterminée à s'assurer que le secteur privé américain considère la Côte d'Ivoire comme une destination d'investissements favorable. Malgré les défis engendrés par la pandémie de la Covid-19 en cours, la résilience et les politiques macroéconomiques du Gouvernement ivoirien ont contribué à accélérer la reprise économique du pays. Avec le lancement des échanges commerciaux dans le cadre des conditions préférentielles de la Zlecaf, la Côte d'Ivoire est en passe d'attirer plus d'investissements, de développer sa base industrielle, d'augmenter sa productivité et de stimuler son économie, en vue de créer des emplois décents pour sa jeunesse en plein essor.

Ce guide économique officiel de la Chambre de commerce des États-Unis, consacré à la Côte d'Ivoire, vise donc à sensibiliser les entreprises américaines sur les priorités du Gouvernement et les vastes opportunités d'investissement dans le pays.

éditorial

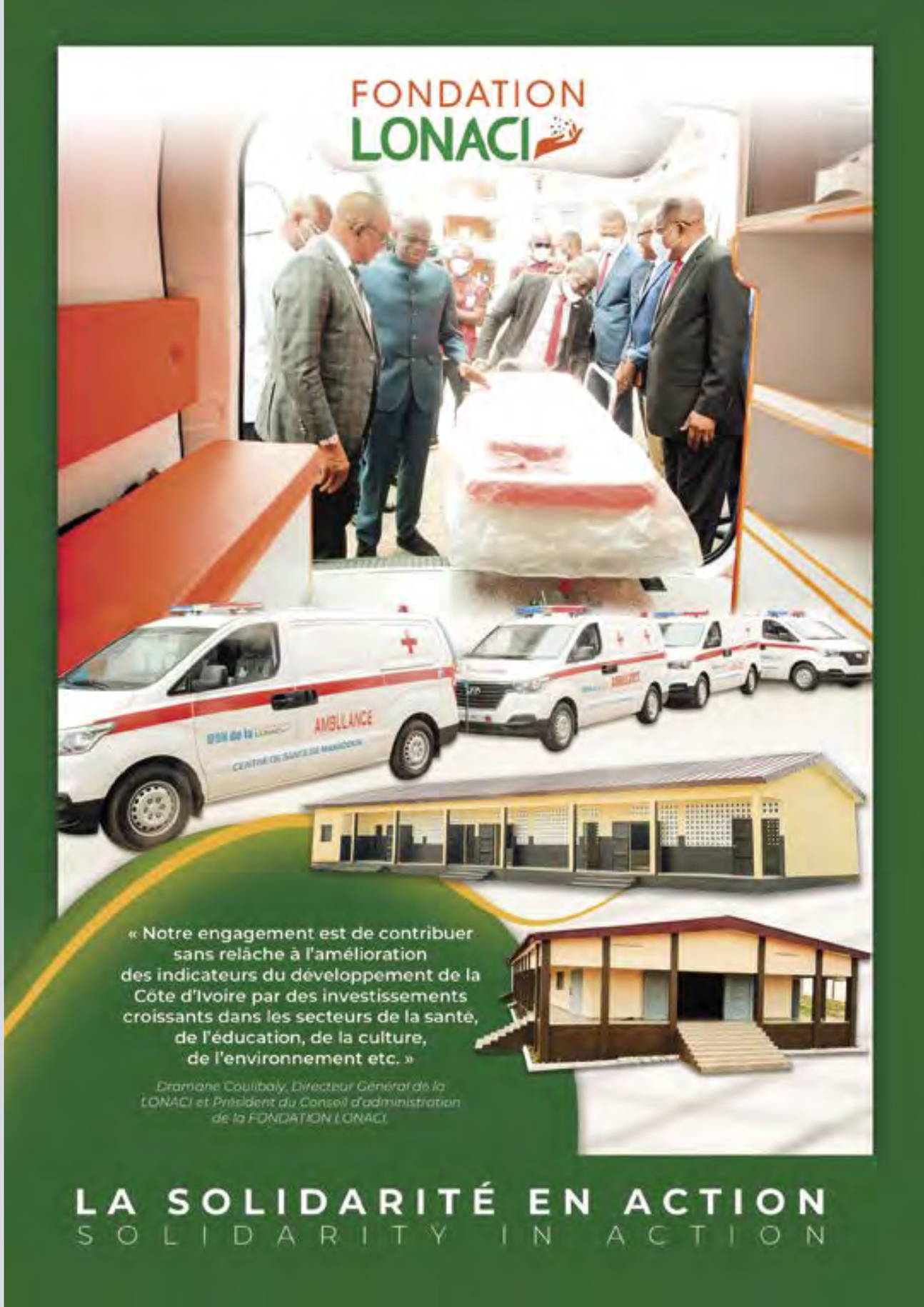

Côte d'Ivoire

Acteur incontournable du devenir de l'Afrique

La vision stratégique « Côte d'Ivoire 2030 » montre que le pays, depuis la fin de la crise post-électorale de 2010-2011, est résolument tourné vers l'avenir. Il s'est engagé dans un vaste programme de reconstruction, alliant restructurations en profondeur et investissements d'envergure, pour enfin occuper la place à laquelle il aspire au sein du continent. Pour ce faire, l'État mise sur ses moyens propres, les PPP et les collaborations internationales.

© SHUTTERSTOCK - 2018 BOLDG

La Côte d'Ivoire s'est lancée dans la reconquête de la croissance socio-économique, en misant sur les trois piliers intrinsèquement imbriqués que sont l'exploitation de ses ressources naturelles, l'implantation d'infrastructures de base, et une politique volontariste d'incitation aux investissements.

D'importantes ressources naturelles

Le pays peut compter sur un sol particulièrement fertile et un sous-sol richement doté, ce qui donne de grands espoirs quant au devenir de son secteur primaire. Pour les terres, elles lui permettent déjà de se distinguer pour un grand nombre de cultures, la Côte d'Ivoire se plaçant en termes de production au 1er rang mondial pour le cacao et l'anacarde, 5e pour l'huile de palme, 7e pour le caoutchouc naturel, sans oublier les plantations de coton, café, bananes, bois exotique… La transformation des productions locales est un enjeu de taille pour créer de la valeur ajoutée. Son développement est favorisé, et ce secteur industriel, le plus performant d'Afrique de l'Ouest, est déjà en pleine expansion.

La terre n'est pas le seul domaine exploitable, il faut aussi compter avec l'élément liquide : un littoral de 550 km, 350 000 ha de lacs, 150 000 ha de lagunes représentent une manne pour la pêche et l'aquaculture. Concernant la pêche, les résultats sont là puisque le pays est le 2e exportateur mondial de thons, derrière le Japon. Concernant l'aquaculture, c'est une industrie très prometteuse sur un territoire où les besoins internes sont encore loin d'être satisfaits. Les autorités ont établi en 2021 un programme stratégique dans l'objectif d'atteindre l'autosuffisance alimentaire en poissons d'ici 2025. Les ressources sont là, reste à intensifier leur exploitation.

Les mines et hydrocarbures sont encore peu exploités, mais la situation devrait évoluer dans les années à venir, l'État souhaitant faire de ce secteur l'un des moteurs de la croissance. Le sous-sol recèle un potentiel géologique remarquable, avec des ressources en or, manganèse, nickel latéritique, fer, bauxite, diamants. Le potentiel gazier et pétrolier donne également de grandes espérances, notamment depuis la découverte d'un important gisement de pétrole offshore dans le bassin sédimentaire du pays.

Le renouveau des infrastructures

Les infrastructures de la Côte d'Ivoire en ont fait l'une des nations les plus développées de la sous-région. Mais ces installations sont vieillissantes, et nécessitent d'être réhabilitées et complétées par d'autres ouvrages. Dès 2012, le Gouvernement a travaillé à attirer les investissements dans ce secteur. L'emplacement central du pays sur le continent et son ouverture sur l'océan Atlantique le prédisposent à être le carrefour des échanges commerciaux. Les infrastructures de transports sont donc stratégiques. Les routes constituent un maillage essentiel, et un programme de rénovation leur est dédié. Le réseau ferré, indispensable à l'économie des pays enclavés de la sous-région, doit encore être développé. Le transport fluvial et lagunaire est encouragé pour assurer un mode de déplacement plus écologique. Les ports et aéroports, qui font face à la concurrence régionale, doivent être agrandis et modernisés. La Côte d'Ivoire a un rôle clé à jouer grâce à ses connections avec les pays de l'*hinterland*.

Au niveau énergétique, le pays est autosuffisant. Des investissements conséquents ont été accordés à la reconstruction du réseau électrique, qui est le 3e plus grand d'Afrique de l'Ouest, et l'accent est aujourd'hui mis sur l'hydroélectricité. En termes d'eau et d'assainissement, le territoire a longtemps été cité en exemple en Afrique subsaharienne, mais la crise politique de 2010-2011 a occasionné des retards dans leur développement alors que l'urbanisation galopante accentuait les besoins. Des travaux de mise à niveau ont été engagés, notamment dans les grandes villes.

Concernant le numérique, des progrès significatifs sont enregistrés dans la dématérialisation des services publics, pour fluidifier les démarches administratives des particuliers, entreprises et investisseurs. Cette simplification s'accompagne d'une sécurisation afin

© SHUTTERSTOCK - 2019 ANGUS MACKINNON

© AFP - ISSOUF SANOGO

de lutter contre la corruption. L'inclusion numérique vient renforcer le secteur financier ivoirien, déjà bien installé sur le territoire.

Une politique volontariste

Le Gouvernement a initié d'importantes réformes afin d'améliorer le climat des affaires, au travers de différents plans nationaux. Preuve de leur efficacité, le pays a été classé parmi les États les plus réformateurs dans le Doing Business de la Banque mondiale en 2019, et a gagné 12 places en 2020. Entre 2008 et 2020, l'indice Mo Ibrahim portant sur la gouvernance en Afrique l'a remonté de la 41e à la 18e place.

Un nouveau Code des investissements a été adopté en août 2018, dans le but de relever l'attractivité de la Côte d'Ivoire et d'assurer plus de transparence. Une fiscalité avantageuse a été mise en place pour favoriser les investissements. Le climat des affaires est bon, le contexte économique et politique est stable, une attention particulière est portée au capital humain, tant au niveau de l'éducation (22,4 % du budget national est consacré à l'éducation, soit plus que les 20 % recommandés, et le pays s'est engagé à maintenir ce niveau jusqu'en 2025) que de la santé (le développement de la télémédecine est en cours).

En 2011, la Côte d'Ivoire a réintégré le réseau AGOA. En 2017, elle a été admise au programme de financement de l'agence d'aide étrangère américaine MCC. Yamoussoukro entend aujourd'hui intensifier ses échanges bilatéraux, notamment avec Washington. Les USA sont la 2e destination des exportations du pays et son 5e fournisseur. La situation de la Côte d'Ivoire s'est sensiblement transformée depuis une décennie grâce aux nombreuses réformes engagées par le Gouvernement, avec une croissance soutenue du PIB, une amélioration du climat des affaires, un accroissement des investissements et une diminution de la pauvreté. La conjoncture actuelle, malgré les aléas de la crise induite par la Covid-19, est prometteuse. Le pays s'inscrit dans une dynamique porteuse.

NOUVELLE PSP CI

La Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique de Côte d'Ivoire

Notre mission

Assurer la disponibilité des médicaments essentiels et intrants stratégiques de santé dans les établissements sanitaires publics et parapublics et assurer leur accessibilité financière aux populations vivant en Côte d'Ivoire

Nos activités

- Achat et approvisionnement
- Stockage
- Distribution
- Assistance technique

Notre vision

Etre un pôle d'excellence pharmaceutique d'ici 2030 qui offre une disponibilité continue, des Médicaments Essentiels et Intrants Stratégiques de qualité et à moindre coûts aux populations de Côte d'Ivoire.

Nos produits

- 1178 références de produits pharmaceutiques dont 364 produits des programmes nationaux de santé prioritaires.
- 2000 palettes distribuées en moyenne par mois.
- Nos types de produits: les médicaments essentiels génériques, les dispositifs médicaux, les produits de laboratoires, les produits d'hygiène hospitalière.
- ARV, anti-paludiques, anti-tuberculeux, hépatites, kits d'accouchement, anti-cancereux, anti-biotiques, anti-inflammatoire, etc.

Nos ressources

- 245 agents.
- Une capacité de stockage de 35.000 palettes dans des entrepôts répondant aux normes pharmaceutiques.
- 30 camions équipés de GPS et du système de "Cadenas intelligents" parcourant en moyenne 25.000 km par mois.

Nos clients

Nous livrons 670 clients repartis sur toute l'etendue du territoire ivoirien.
Ce sont les hôpitaux (HG, CHU, CHR, ESCOM), et les grossistes répartiteurs (CMU).

Projet LHSPLA

Le projet Local Health Supplies Procurement and Logistics Activity (LHSPLA) est une activité locale d'achat et de logistique de produits de santé en Côte d'Ivoire contribuant à la réalisation de l'objectif du PEPFAR de fournir des services de santé de qualité aux personnes vivant avec le VIH et d'autres programmes de santé soutenus par l'USAID en Côte d'Ivoire.

Projet CREMCAPS

Le Centre Régional d'Expertise aux Métiers de la Chaine d'Approvisionnement des Produits de Santé (CREMCAPS) est une institution de formation et d'encadrement en faveur des acteurs de la chaine d'approvisionnement. La Nouvelle PSP Côte d'Ivoire a dans sa vision de devenir un pôle d'expertise des métiers de la chaine d'approvisionnement en Afrique.
Créé en 2017, le CREMCAPS obtient l'agrément du FDFP en 2019.

Nos partenaires: USAID AFD

Treichville, km4 Zone 3 Boulevard de Marseille ☎ 27 21 21 73 00 info@npspci

La Côte d'Ivoire

En bref

© SHUTTERSTOCK - 2020 FUTURISTMAN

PAYS

Régime politique : République constitutionnelle unitaire présidentielle
Constitution : 2016 (III[e] République)
Hymne national : L'Abidjanaise
Devise : « Union - Discipline - Travail »
Indépendance (de la France) : 7 août 1960
Capitale : Yamoussoukro
Villes principales : Abidjan, Bouaké, Daloa, Korhogo, San Pedro, Yamoussoukro.
Langue officielle : Français
Principales langues véhiculaires : Dioula, baoulé, sénoufo, agni, bété.

GÉOGRAPHIE

Superficie : 322 462 km²
Climat : Le territoire est partagé en trois zones climatiques : subéquatoriale pour la région côtière, tropicale humide sur la zone forestière au sud, de type soudanais sur la zone des savanes au nord, où souffle par intermittence un vent froid et sec, l'harmattan.
Relief : L'on trouve principalement des plaines au sud et des plateaux au nord, avec un relief montagneux à l'ouest, dans la région de Man.

POPULATION

Nombre d'habitants : 28 088 455 ha (2021)
Croissance démographique : 2,541 % par an (2020)
Densité moyenne : 87 habitants/km²
Indice de développement humain (IDH) : 0,538 (2019)
Indice de performance environnementale (IPE) : 25,8
Espérance de vie à la naissance : 57,78 ans
Population urbaine : 51,7 %
Population de moins de 15 ans : 41,51 %
Taux de fécondité : 4,6 enfants/femme
Alphabétisation : 47 % (des adultes)
Chômage : 3,5 % (des actifs)
Emploi :
- Agriculture : 40 %
- Industrie : 32 %
- Services : 28 %

ÉCONOMIE

Monnaie : Franc CFA (XOF)
PIB : 71,10 milliards USD (2021)
PIB par habitant : 2 278 USD
Croissance du PIB : 2 % en 2020 (6,2 % en 2019)
PIB/secteur :
- Primaire : 22 %
- Secondaire : 23 %
- Tertiaire : 55 %

Alassane Ouattara

Une vision d'unité et de prospérité

En 10 ans, Alassane Ouattara a su tourner la page de la crise économique et insuffler une vision d'espoir, porteuse de lendemains meilleurs pour tous les Ivoiriens. De nouveaux efforts vont permettre de finaliser le processus de transformation du pays à l'horizon 2030.

« En 10 ans, au prix d'un effort collectif inouï, guidée par la vision du président de la République, la Côte d'Ivoire a dépassé toutes les attentes, su regagner un vrai leadership continental et rendu sa fierté à l'Ivoirien patriote qui vibre en chacun de nous », déclarait le 8 novembre 2021 le Premier ministre Patrick Achi lors d'une conférence de presse.

Il est vrai qu'après avoir connu une spirale de crises sociopolitiques qui a mis à mal la croissance, la paix et la cohésion sociale, la Côte d'Ivoire a renoué avec la stabilité économique et politique. Sous la haute autorité du président de la République, le Gouvernement, tirant les leçons des expériences passées et conscient de la nécessité d'accélérer le rythme du développement économique et social, a reconduit la planification opérationnelle dès la fin de la crise postélectorale. Citant le général de Gaulle, le chef de l'État assurait en 2017 que la planification était « une ardente obligation ». Le PND 2012-2015 a permis de stabiliser puis de relancer l'économie après plus d'une décennie de crise. Intégrant les conclusions de l'étude nationale prospective Côte d'Ivoire 2040, le PND 2016-2020 s'inscrivait dans la perspective de l'émergence à l'horizon 2020, mais également dans des trajectoires d'évolution à moyen et long termes.

Le président Alassane Ouattara a été investi le 14 décembre 2020 pour un troisième mandat à la tête du pays. Grâce à cette nouvelle marque de confiance des Ivoiriens il va pouvoir mener à bien son projet de société, et mettre en place sa vision pour le pays. Il a durant l'année 2021 exécuté le premier volet de son projet « Côte d'Ivoire solidaire », qui vise à consolider les acquis des dernières années et à accélérer le processus de transformation structurelle de l'économie.

Pour le chef de l'État, les efforts engagés doivent hisser la Côte d'Ivoire au rang de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure à l'horizon 2030. En moins de 10 ans, le président entend doubler à nouveau le revenu par habitant et propulser la majeure partie des Ivoiriennes et des Ivoiriens dans la classe moyenne, pour qu'ils puissent jouir, grâce à leur travail, d'une vie digne et d'un avenir serein. Il souhaite créer 8 millions d'emplois en plus d'ici 2030, pour insérer la jeunesse, valoriser son énergie et sa créativité. Le troisième grand objectif vise à diviser par deux la pauvreté en la ramenant à moins de 20 %, pour changer le destin de millions de familles. Enfin, les modifications des conditions de vie doivent permettre d'élever l'espérance de vie de 10 ans et la porter à 67 ans en 2030.

Un nouveau PND a été élaboré pour la période 2021-2025. Il constitue le cadre de référence unique en matière de développement pour les interventions de l'État. Il intègre les priorités de développement telles que recommandées par les instances internationales et régionales, notamment les ODD et l'Agenda 2063 de l'UA.

« Aller encore plus loin, et plus vite, dans la transformation de notre pays »

Le PND 2021-2025 est ambitieux, puisqu'il projette un taux de croissance de 7,65 % (le PND 2016-2020 affichait une prévision de 5,9 %). Cela sera possible en portant le taux d'investissement de 23,1 % du PIB en 2021 à 27,1 % en 2025, avec des réalisations en matière d'investissements estimées à 59 000 milliards de francs CFA. Le PND 2021-2025 vise à soutenir la croissance et à accélérer la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation, le

© PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

« Je crois en notre volonté de nous unir et de préserver les acquis considérables d'une décennie de paix, de sécurité et de concorde. Cette union sera notre plus grande réussite pour la stabilité et le développement de notre beau pays, ainsi que pour le rayonnement de la Côte d'Ivoire en Afrique et dans le monde. »

Alassane Ouattara,
le 31 décembre 2021

développement du capital humain et le renforcement de la gouvernance. « Nous devons aller encore plus loin, et plus vite, dans la transformation de notre pays, et l'amélioration des conditions de vie de chacun de ses habitants », déclarait Alassane Ouattara lors des traditionnels vœux à la nation du 31 décembre.

Avec le PND 2021-2025, le Gouvernement prend la main sur l'agenda économique. Il fait du secteur privé le fer de lance de la relance. Ce programme lui permet de jouer les chefs d'orchestre, et d'investir dans les secteurs porteurs de croissance. En créant de nouvelles entreprises et en favorisant l'entrepreneuriat des jeunes, la Côte d'Ivoire crée un écosystème favorable aux investissements et aux exportations, renforçant sa position de locomotive régionale.

Les priorités sectorielles s'articulent autour de l'industrie, de la promotion du secteur privé, du développement de champions nationaux, de l'agriculture, du tourisme, des mines et hydrocarbures, du capital humain, des TIC et du numérique, des infrastructures de transport, de l'habitat et du cadre de vie, de l'énergie, de l'hydraulique, des infrastructures routières, du développement régional équilibré et de l'environnement. Au total, 15 axes ont été répertoriés.

Par ailleurs, le chef de l'État souhaite mettre en place un programme pour accompagner et promouvoir le financement des PME, des startups et des jeunes entrepreneurs. Le Gouvernement entend renforcer ses échanges avec le secteur privé pour réduire les délais de paiement aux entreprises. « Nous poursuivrons, comme nous l'avons fait dans le secteur pétrolier et gazier, la promotion du contenu local, afin de faire émerger des champions nationaux dans les domaines clés de notre économie », précisait le président ivoirien lors de ses vœux.

« Le creuset de tous ces progrès, c'est la paix »

Ces dix dernières années, des réformes importantes ont pu être engagées, tout en procédant à des investissements massifs pour la réhabilitation et l'extension des infrastructures économiques et sociales. « Le creuset de tous ces progrès, c'est la paix », a rappelé Alassane Ouattara le 31 décembre 2021. Il est donc naturel que le premier des cinq piliers du projet « Côte d'Ivoire solidaire » concerne la sécurité, la paix et la cohésion sociale. « Nous continuerons de renforcer nos capacités de défense et de sécurité, ainsi que les investissements dans les infrastructures socioéconomiques dans les zones concernées, afin de lutter contre le terrorisme et toutes les autres formes de menaces, y compris l'orpaillage clandestin », a promis le chef de l'État.

Pour assurer paix et cohésion, les capacités techniques et opérationnelles ne cessent d'être renforcées. Cela passe notamment par la poursuite de la mise en œuvre de la loi de programmation militaire. Les casernes et commissariats de police poursuivent leur mue. Une Académie internationale de lutte contre le terrorisme (AILCT) a été inaugurée en juin 2021, ce qui constitue une grande première dans la sous-région. Les forces de sécurité continuent également de se moderniser, grâce au numérique. Les effectifs se renforcent, principalement pour cibler la cybercriminalité, et le terrorisme dans le nord du pays avec la consolidation de la Cellule spéciale d'enquête, d'instruction et de lutte contre le terrorisme. Au total, 10 000 soldats vont être recrutés sur les trois prochaines années.

Le chef de l'État n'a de cesse de « réaffirmer [son] attachement au dialogue constructif qui contribue à l'apaisement du climat social ». En 2021, « la paix et la stabilité ont été consolidées, […] avec la tenue des premières élections législatives inclusives […] depuis une vingtaine d'années », précisait-il lors de ses vœux.

La paix et la concorde, pour Alassane Ouattara, passent par plus de médiation, de prévention des conflits, et par une justice indépendante. La lutte contre la corruption est, depuis son premier mandat, une de ses priorités. Ceux qui conduisent les affaires publiques doivent être irréprochables : c'est pour cela que le président a décidé d'instaurer « un prix portant sur la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption ».

© PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Le civisme est l'affaire de tous : la multiplication des centres de service civique dans toutes les régions du pays est la conséquence de la volonté d'un président qui « croi[t] en la capacité de chaque Ivoirienne et de chaque Ivoirien à se réapproprier les valeurs de [la] République que sont l'union, la discipline et le travail. »

« L'Ivoirien est au cœur de la Côte d'Ivoire solidaire »

La transformation de l'économie constitue la première des grandes ambitions du président Ouattara pour cette année 2022. Les efforts de modernisation de l'agriculture vont s'amplifier, afin d'augmenter les rendements et les revenus des producteurs, réduire le coût de la vie et accélérer l'industrialisation du pays par la transformation locale des matières premières. Est également dans les objectifs l'accès des populations à l'éducation, à la santé et à un logement décent, et ce à un coût abordable.

« L'Ivoirien est au cœur de la Côte d'Ivoire solidaire », martèle Alassane Ouattara. L'homme est la finalité, mais aussi le moyen d'atteindre les ambitions nationales. Chaque Ivoirienne et chaque Ivoirien, quelles que soient ses origines et ses conditions sociales, est pour le chef de l'État un acteur du développement. Cela suppose que les habitants soient en bonne santé, aient une éducation suffisante, et qu'ils bénéficient d'une formation en adéquation avec les besoins du marché du travail. D'ici 2025 est prévue l'ouverture de 12 000 salles de classe au primaire, 7 000 classes au secondaire, 28 lycées et 37 établissements professionnels. Les ambitions sont bien là. En 2022, le président souhaite que la priorité soit mise sur l'emploi des jeunes et des femmes. Le Fonds d'appui aux femmes de Côte d'Ivoire (Fafci), initié et mis en œuvre par la Première dame, a déjà permis à près de 300 000 femmes de mener des activités génératrices de revenus et à plus d'un million de personnes de sortir de la vulnérabilité. Le soutien financier au Fafci va s'intensifier.

Au début de l'année 2022, un second Programme social du Gouvernement a été lancé, le PSGouv 2022-2024, d'un montant de 3 182,4 milliards de francs CFA. Il vise à accélérer le rythme de la réduction de la pauvreté et des inégalités sociales, apporter des solutions durables à la problématique de la fragilité dans les zones frontalières du nord, et à améliorer les conditions de vie des populations, notamment les plus défavorisées.

« Je crois en notre volonté de nous unir et de préserver les acquis considérables d'une décennie de paix, de sécurité et de concorde. Cette union sera notre plus grande réussite pour la stabilité et le développement de notre beau pays, ainsi que pour le rayonnement de la Côte d'Ivoire en Afrique et dans le monde. » Alassane Ouattara a foi en ses concitoyens et en l'avenir, et les bons résultats engrangés jusqu'à présent dans tous les grands axes prioritaires tendent à valider son projet de société.

Entretien avec S.E. M. Patrick Achi

Premier ministre de Côte d'Ivoire

Nommé Premier ministre en mars 2021, Patrick Achi est un homme politique d'expérience doté d'une grande connaissance des questions économiques et financières. Chargé de mettre en œuvre la vision présidentielle, il précise les actions et les grands chantiers entrepris dans tous les domaines pour faire de la Côte d'Ivoire un champion régional.

© DR

Monsieur le Premier ministre, quel regard portez-vous sur les grands chantiers entrepris ces dernières années ? Comment jugez-vous leur impact ?

Patrick Achi : Comme vous le savez, le président de la République, SE M. Alassane Ouattara, est parvenu à la tête d'un pays très affaibli, en 2011, après une décennie de crise : une économie en berne, une pauvreté galopante, un climat politique et social délétère. En dépit de cette situation, sous son autorité, le Gouvernement a su conduire de vastes chantiers dans les domaines de la paix et de la sécurité, la réconciliation nationale et la cohésion sociale, la reconstruction, la relance et la transformation structurelle de l'économie, ainsi que l'amélioration des conditions de vie des populations.

Les actions et les réformes engagées dans le cadre de la mise en œuvre de ces chantiers et structurées dans les PND 2012-2015 et 2016-2020 ont permis à la Côte d'Ivoire de réaliser des performances économiques et sociales très encourageantes. Je voudrais, pour illustrer mon propos, fournir quelques données : un taux de croissance économique de 8 % par an entre 2012 et 2019, entraînant le doublement du PIB par tête et mettant le pays au premier rang en Afrique de l'Ouest ; le budget de l'État, c'est-à-dire la capacité à agir pour les Ivoiriens, multiplié par trois entre 2011 et 2020 ; le volume global des investissements, c'est-à-dire la capacité à construire l'avenir, multiplié par sept ; le taux de pauvreté abaissé de 55 % à 39 %.

Je voudrais également relever les réalisations extraordinaires accomplies sur le plan des infrastructures de transport, où plus de 1 454,6 km de routes urbaines et interurbaines ont été bitumées, 22 ponts et échangeurs ont été construits et plus de 82 000 km de pistes et de routes en terre ont été remises en état. C'est essentiel car « la route précède le développement ». Dans notre pays, cela est particulièrement vrai car il faut faciliter l'écoulement des produits agricoles des zones de production vers les centres urbains, et vers les ports d'Abidjan et de San Pedro pour l'exportation. Nous avons également réalisé d'importants investissements dans le domaine de la production d'énergie, ce qui fait de la Côte d'Ivoire un pays exportateur d'électricité dans plusieurs pays de la sous-région.

© DR

Votre Gouvernement a décidé de prendre à bras-le-corps le problème de la corruption. Des audits ont été lancés dans plusieurs structures. Quel en est le bilan à ce jour ?

La corruption entrave le développement du secteur privé, fausse la libre concurrence en faisant obstacle au commerce et à l'investissement. Le président de la République l'a réaffirmé dans son discours, à l'occasion de la cérémonie marquant son investiture, le 14 décembre 2020. Pour rappel, la Côte d'Ivoire s'est dotée, depuis 2013, d'une Haute Autorité pour la bonne gouvernance, qui a pour mission principale d'assurer la moralisation de la vie publique. Cette institution reçoit les déclarations de patrimoine de toutes les personnalités politiques et des dirigeants de l'administration publique. Il y a aussi la création de la Cellule nationale de traitement des informations financières, dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, ainsi que de l'Autorité nationale de régulation des marchés publics.

En termes de résultats, il est relevé une nette amélioration des principaux indicateurs en matière de lutte contre la corruption. Ainsi, au niveau de l'Indice de perception de la corruption de Transparency International, le rang du pays s'est amélioré de 50 places entre 2011 et 2021. De même, la Côte d'Ivoire a réalisé une progression remarquable concernant l'Ibrahim Index of African Governance, en passant du 41e rang en 2014 au 18e en 2020. Tous ces progrès ont permis à notre pays d'obtenir le programme Compact de l'initiative américaine du MCC assorti d'un don de 524,5 millions de dollars.

Des missions d'audits financiers et de gestion ont été lancées au sein de plusieurs entreprises et structures publiques sur les instructions du président de la République. Certains dirigeants ont déjà été sanctionnés. Cette lutte sera renforcée, aussi bien dans l'administration que dans le secteur privé. À cet effet, une plateforme nationale de dénonciation anonyme des actes de corruption et des infractions assimilées sera mise en place très prochainement.

L'objectif est de poursuivre l'action de redressement moral menée par le président de la République et d'amplifier la lutte contre la corruption et la fraude.

Quelles réformes ont été mises en œuvre pour améliorer le climat des affaires et faire de la Côte d'Ivoire une nation attractive pour les investisseurs ? Quelle est l'ambition du pays ?

La Côte d'Ivoire, sous le leadership du président Alassane Ouattara, a engagé un vaste programme de réformes structurelles et sectorielles pour améliorer l'environnement des affaires, créer les conditions nécessaires pour le développement du secteur privé. L'ampleur des progrès accomplis sur ce plan a été régulièrement saluée par la communauté internationale : la Côte d'Ivoire est dans le top 10 des

pays les plus réformateurs selon les Doing Business 2014, 2015 et 2019.
Grâce à quelque 85 réformes réalisées, la Côte d'Ivoire est aujourd'hui une locomotive de l'économie ouest-africaine : Code des investissements accordant des avantages fiscaux aux entreprises ; Codes minier, pétrolier et forestier ; mise en place du Guichet unique de formalités d'entreprises et du Guichet unique du commerce extérieur ; mise en place d'une justice commerciale efficace, cadre légal pour les PPP...
Je voudrais d'ailleurs préciser que deux programmes majeurs de réformes ont été menés dans le cadre d'initiatives américaines. Il s'agit du MCC et de l'AGOA, qui sont des vecteurs structurants pour la dynamisation des échanges commerciaux et économiques entre nos deux pays. La Côte d'Ivoire a été déclarée éligible au MCC en 2015, après avoir passé 14 critères sur 20, en s'engageant en faveur de la bonne gouvernance, de la liberté économique et de l'investissement dans ses citoyens.
L'ambition est, aujourd'hui, d'améliorer la gouvernance de l'écosystème de l'entrepreneuriat dans notre pays. C'est pourquoi nous réformerons notre système fiscal pour corriger les insuffisances, élargir la base taxable, et rendre ce système plus compétitif et plus prédictif car la fiscalité constitue un facteur déterminant dans l'attractivité du climat des affaires. Les juridictions commerciales seront également renforcées pour leur permettre d'assurer la protection de l'investissement privé.
La Côte d'Ivoire renforcera ses nombreux atouts pour répondre à la demande des investisseurs étrangers, notamment des Américains déjà présents sur notre marché, grâce à la mise en place de plusieurs zones industrielles, et par la disponibilité de l'électricité à des coûts compétitifs, que le pays peut fournir en tant que hub énergétique sous-régional. Nous disposons de plus d'infrastructures routières performantes qui représentent 50 % du réseau routier de l'Uemoa et sont en développement continu.

Quelle stratégie avez-vous engagée en matière de développement du capital humain ?
50 % de la population a moins de 25 ans. Il s'agit donc, en premier lieu, de mettre en place un pacte de performance inédit pour l'éducation en Côte d'Ivoire, c'est-à-dire former, donner une éducation adéquate et des compétences à tous les Ivoiriens, et les outiller à absorber les technologies, à participer à l'emploi, à la production, et à en bénéficier. En deuxième lieu, il s'agit de valoriser efficacement ce capital en employant les compétences aux postes appropriés, afin d'en maximiser la productivité. En troisième lieu, il faut préserver ce capital et assurer sa longévité grâce aux politiques de santé et de protection sociale. En quatrième lieu enfin, il s'agit de conscientiser ce capital, c'est-à-dire doter l'Ivoirien de valeurs citoyennes de diligence, de redevabilité, de responsabilité, de probité, pour en faire à la fois le socle de la transformation économique et la base d'une gouvernance renforcée, autant dans l'administration publique que dans le secteur privé et toute la société.
Pour combler le déficit observé au niveau de l'offre de main-d'œuvre qualifiée pour le secteur privé, le Gouvernement vient d'adopter un projet de loi d'orientation de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, qui détermine les principes généraux d'une réforme globale de ce système d'enseignement en fixant, notamment, de nouveaux principes de gouvernance et de financement, de nouveaux mécanismes de formation et d'évaluation, en vue de mettre en cohérence le dispositif avec le système productif. Il consacre le partenariat écoles-entreprises, institue des structures de formation de type particulier avec la gestion déléguée au secteur privé, introduit de nouveaux modes et modalités de formation et d'évaluation intégrant, entre autres, l'alternance, la validation des acquis de l'expérience et la certification des compétences techniques et professionnelles. Ce nouveau dispositif permettra de répondre au mieux aux défis de l'industrialisation, de la digitalisation de l'économie, et aux besoins dans les secteurs de l'économie bleue et de l'économie verte.

Le projet économique et la vision du chef de l'État d'ici à 2030 sont très orientés sur le renforcement du secteur privé. En quoi cela consiste-t-il concrètement ?
La vision 2030 du président de la République, qui place l'homme au cœur du développement, et son programme « Une Côte d'Ivoire solidaire », qui repose sur quatre objectifs forts de progrès humains (doubler le revenu par habitant, créer 8 millions d'emplois d'ici à 2030, réduire de moitié la pauvreté dans le pays, et élever l'espérance de vie pour la porter à 67 ans au terme de la présente décennie), nécessitent d'ériger le développement du secteur privé en priorité nationale absolue sur tout le territoire ivoirien, y compris dans les régions, parce que c'est le secteur privé qui est créateur d'emplois et donc de richesse pour notre population. Un tissu dynamique d'entreprises est, en effet, source d'investissements et d'emplois de qualité pour notre population (notamment notre jeunesse, diplômée ou non diplômée, et nos femmes) et constitue donc, à terme, un vecteur de réduction de la pauvreté au sein de notre pays.
Nous allons également accélérer la transformation de nos richesses agricoles, notamment l'anacarde, le cacao ou encore le coton. Il s'agit de générer et capter localement le plus de valeur ajoutée possible en transformant sur le territoire les produits avant de les exporter, source là encore de revenus supplémentaires pour nos paysans et producteurs.
Dans le secteur de l'aquaculture, un programme stratégique sera prochainement lancé qui permettra, à terme, d'obtenir des poissons à prix plus bas sur les marchés, produits en Côte d'Ivoire au travers d'emplois ivoiriens.
Nous allons permettre l'éclosion d'entreprises à haut potentiel avec pour objectif, *in fine*, de constituer des écosystèmes d'affaires cohérents sur une dizaine de secteurs stratégiques, de l'agro-industrie à l'industrie légère, des mines et de l'énergie aux transports, du tourisme au textile, de l'industrie pharmaceutique à celle du logement, de l'économie numérique aux industries des arts et du spectacle.

Quels messages souhaitez-vous faire passer aux investisseurs américains afin de les encourager à venir découvrir et s'installer dans votre pays ?
Je souhaite faire passer trois messages majeurs à nos amis investisseurs américains.
Premièrement, la Côte d'Ivoire et les États-Unis ont une très longue et excellente relation d'amitié, qui est entretenue par le président Alassane Ouattara, lui-même un pur produit du système d'enseignement universitaire américain.
Deuxièmement, la Côte d'Ivoire vient d'adopter un nouveau Plan de développement avec de nombreuses opportunités d'investissements, de 105 milliards de dollars, dont le financement attendu par

© DR

le secteur privé est estimé à près de 75 %. Notre pays est la meilleure porte d'entrée de deux marchés porteurs, l'Uemoa, de 130 millions d'habitants ayant la même monnaie, et la Cedeao, de 400 millions d'habitants.
Troisièmement, la coopération économique entre nos deux pays est plus que jamais renforcée et offre un cadre idéal et sécurisé pour les investissements américains en Côte d'Ivoire. Le Gouvernement des États-Unis a donné un vote de confiance à la gouvernance du président Alassane Ouattara avec le rétablissement de l'AGOA en octobre 2011 (après que le pays ait été éligible pour la première fois en mai 2002), l'éligibilité au MCC, l'ouverture du bureau régional de l'US International Development Finance Corporation (ex-OPIC) à Abidjan, etc.
Les investisseurs américains ont une occasion sans pareille de nouer des partenariats gagnant-gagnant avec le privé ivoirien. Nous les attendons à bras ouverts et nous mettrons tout en œuvre pour répondre à leurs attentes et à leurs exigences.

Entretien avec

Kandia Kamissoko Camara

Ministre d'État, Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et de la Diaspora

Kandia Kamissoko Camara, première femme Ministre d'État de Côte d'Ivoire, a pris les rênes du stratégique département des Affaires Étrangères en avril 2021. Elle nous explique la ligne suivie par son ministère, pièce charnière entre relations diplomatiques et activité économique.

© DR

Cyril Ramaphosa, le Président sud-africain, était en visite d'État à Abidjan début décembre 2021. Alors que la ZLECAf voit le jour, quelle attention porte la Côte d'Ivoire à l'intégration africaine et à la coopération continentale ?

Kandia Kamissoko Camara : La Côte d'Ivoire est un pays qui est ouvert au monde et qui accorde une place importante à l'intégration africaine et à la coopération continentale. Évidemment, l'Afrique du Sud, qui est la 2e puissance économique sur le continent après le Nigeria, est un pays ami et un partenaire important. Mon pays considère l'intégration africaine comme un levier pour son développement économique, et la création de la ZLECAf conforte notre conviction. Comme vous le savez, la ZLECAf permettra de créer un marché de 1,2 milliard de personnes.

Si tous les pays africains éliminent les barrières au commerce, la ZLECAf permettra de créer un gain potentiel de 450 milliards de dollars US et fera en sorte de sortir 30 millions de personnes de l'extrême pauvreté. C'est un instrument essentiel pour la coopération continentale et une assurance pour faciliter l'accès du secteur privé africain aux consommateurs.

En juillet dernier, les Nations unies ont exprimé leur reconnaissance à la Côte d'Ivoire, en raison de ses actions en faveur de la paix au Mali. Quelles politiques la Côte d'Ivoire promeut-elle pour lutter contre le terrorisme dans la sous-région, et apaiser les situations de conflit ?

Nous saluons tout d'abord le satisfecit des Nations unies quant à nos actions en faveur de la paix. Nous sommes essentiellement un pays de paix, avec un peuple qui met l'hospitalité au centre de son action. Il ne vous a certainement pas échappé que nous sommes le pays de la vraie fraternité, comme l'indique notre hymne national. Et cela se traduit tous les jours dans les actes que nous posons en faveur de nos populations ainsi que celles des pays qui nous entourent. La Côte d'Ivoire est l'amie de tous et l'ennemie de personne.

À ce titre, nous privilégions la diplomatie préventive au niveau des conflits dans le cadre régional. Bien entendu, quand nous n'avons pas le choix, nous sommes obligés d'intervenir sur les théâtres des opérations, comme c'est le cas au Mali.

Nous portons aussi des initiatives régionales pour combattre le terrorisme, comme l'Académie Internationale de Lutte contre le Terrorisme de Jacqueville.

La diplomatie est au service du développement économique. Quelles sont les actions de votre département pour faciliter et dynamiser les investissements étrangers sur le sol ivoirien ?

Cette question me donne ici l'opportunité, d'une part de rappeler la vision du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, de faire de notre diplomatie un vecteur clé du développement de notre pays, et d'autre part de réaffirmer l'engagement de mon département à poursuivre, en l'amplifiant, la matérialisation de cette vision fort bien entreprise déjà par mes prédécesseurs.

Comme nous le savons tous, l'enjeu économique est plus que jamais devenu sur la scène mondiale, un enjeu de puissance et d'influence pour les États. Conscient de cette réalité, le Gouvernement de Côte d'Ivoire, en juste rapport avec la Lettre de Cadrage de 2013 du Ministère d'État, Ministère des Affaires Étrangères, adoptée suite aux instructions données par le Président de la République lors de sa rencontre annuelle avec le corps diplomatique en décembre 2012, a doté depuis l'année dernière mon département d'un dispositif opérationnel conséquent, avec la promotion en son sein de la Direction de la Diplomatie Économique en une Direction Générale.

Celle-ci devient ainsi le bras séculier de mon département sur le théâtre diplomatique et économique. Sa mission sera de donner un nouvel élan à notre politique de promotion et de défense de l'économie nationale. Elle sera, à ce titre, le levier stratégique et opérationnel qui définira une trajectoire en partenariat avec le secteur privé et les ministères en charge de la promotion de la destination Côte d'Ivoire et du *made in* Côte d'Ivoire, ainsi que de la mobilisation des financements étrangers pour nos plans nationaux de développement, une trajectoire. En outre, elle les y accompagnera. À cet effet, un accent particulier sera mis sur le renforcement des capacités nécessaires de nos diplomates pour l'accomplissement de cette mission à laquelle nous tenons tant. Leurs connaissances du tissu économique, culturel et touristique national ainsi que des accords signés par notre pays avec nos partenaires étrangers seront également actualisées.

Tout cela se fera avec l'éclairage avisé et conséquent du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, et du Premier ministre, Chef du Gouvernement, M. Patrick Jérôme ACHI.
Bien naturellement, et je tiens à le souligner avec force, nos Chefs de Mission et leurs équipes seront formés et sensibilisés à la culture de résultats, si chère au Président de la République.

La Côte d'Ivoire est la porte d'entrée pour les pays de l'*hinterland* ouest-africain. Quel rôle joue-t-elle au niveau sous-régional pour renforcer les échanges économiques ?
Comme je vous l'ai déjà indiqué au début de l'entretien, mon pays considère que l'intégration régionale est importante pour le développement, au travers notamment de marchés communautaires plus importants. Dans le cadre de la CEDEAO et de l'UEMOA, nous participons à des initiatives régionales de libéralisation des échanges et de facilitation du commerce. Ces dernières années, nous mettons l'accent sur les infrastructures et les projets à fort potentiel d'intégration. C'est ainsi que mon pays construit actuellement un port sec dans le nord, à Ferkessédougou, qui facilitera le commerce entre la Côte d'Ivoire, le Mali, le Burkina Faso et même le Niger.
À côté de cette initiative régionale, nous avons élaboré des projets intégrateurs, notamment le projet Sikasso - Korhogo - Bobo-Dioulasso (SKBO) et le projet Wassoulou (Côte d'Ivoire - Guinée - Mali). Également, nous réactivons les commissions mixtes, comme ce fut le cas dernièrement avec le Nigeria, l'Afrique du Sud et le Burkina Faso.

La Côte d'Ivoire entretient avec les États-Unis des relations de longue date, qui tendent à se renforcer. Pouvez-vous nous dresser un tableau des échanges bilatéraux ?
En novembre 2018, lors de l'Atelier de Coopération Ivoiro-Américaine pour la Promotion et le Développement des PME, organisé à Washington DC par le Service de Promotion Économique Extérieur de la Côte d'Ivoire (SPECI) en Amérique du Nord, le Gouvernement, par la voix du Ministre Félix Anoblé en charge de la promotion des PME, avait indiqué que notre pays ambitionnait de porter le volume de nos échanges commerciaux avec les États-Unis, alors à un niveau de 1,8 milliard de dollars, à plus de 3 milliards de dollars — soit plus de 1 700 milliards de francs CFA — en 2025.
Je suis heureuse et fière d'affirmer aujourd'hui, au regard de l'annonce de 10 000 milliards de francs CFA (plus de 17 milliards de dollars) d'investissements américains faite au cours du premier Forum d'Affaires et d'Investissements entre la Côte d'Ivoire et les pays de l'Amérique du Nord, organisé le 11 novembre 2021, que cet objectif a été largement atteint.
Cela a été possible, et ce bien avant terme, grâce au dynamisme du SPECI sur ce continent d'une part, et à la confiance retrouvée de notre pays auprès des investisseurs américains et internationaux d'autre part, du fait des vigoureuses réformes structurelles entreprises par le Gouvernement sous le leadership du Chef de l'État, aux fins de doter la Côte d'Ivoire d'un cadre administratif économique attractif pour les affaires.
Nous visons à présent la consolidation de cette fructueuse coopération économique, commerciale et financière entre nos deux pays ; coopération qui doit être à la hauteur de nos potentialités économiques réciproques et de l'ambition commune de nos hommes d'affaires de bâtir, ensemble, au-dessus de l'océan Atlantique qui nous sépare, un pont d'opportunités gagnant-gagnant. De ce point de vue, l'AGOA et le MCC restent des initiatives auxquelles nous attachons un prix particulier.

© DR

Mme Kandia Kamissoko Camara, aux côtés d' António Guterres, Secrétaire général des Nations unies (à gauche), et de Richard K. Bell, Ambassadeur des États-Unis en Côte d'Ivoire (à droite).

Quelles actions votre Ministère mène-t-il afin de sensibiliser et de mobiliser les Ivoiriens de l'extérieur pour le développement économique de la Côte d'Ivoire ? Quel est leur impact sur le pays ?
La diaspora est importante pour la Côte d'Ivoire car elle y transfère chaque année environ 400 milliards de francs CFA et met de plus en plus à la disposition de notre pays des cadres compétents, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé.
Il faut reconnaître cependant qu'une part infime (moins de 10 %) de ces transferts est allouée aux investissements. À l'heure actuelle, à travers « Le Forum de la Diaspora » que nous organisons chaque année, nous développons des mécanismes pour mieux orienter leurs fonds vers cette destination et mobiliser leurs compétences vers les secteurs clés de notre économie où il y a des déficits en capital humain. D'ailleurs nous insistons pour que les membres de la Diaspora choisissent d'investir dans les régions de leur choix en fonction des opportunités qui s'offrent à eux.
Le Président de la République accorde une place de choix à cette politique qui consiste à faire appel à toutes les filles et à tous les fils de notre pays vivant à l'étranger pour venir contribuer au développement de notre mère-patrie. Et nous nous attelons à ses côtés à relever ce défi.

Avez-vous un message particulier à adresser au terme de cette interview ?
Je dirais que la Côte d'Ivoire et les États-Unis entretiennent, sous le leadership éclairé de leurs Présidents respectifs, d'excellentes relations diplomatiques et économiques depuis plus de 60 ans.
Cependant, au regard des énormes et multiples ressources dont nos deux pays regorgent, ces relations gagneraient à atteindre des niveaux encore plus grands.
C'est pourquoi je félicite nos différents opérateurs économiques et les encourage à explorer de nouveaux horizons afin de pousser les frontières actuelles de notre coopération.
L'immensité de nos potentialités l'exige et l'ambition de nos dirigeants d'élever nos États respectifs au rang de Leaders Mondiaux le commande. Je vous remercie.

Entretien avec

Ibrahima Touré

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Côte d'Ivoire près les États-Unis d'Amérique

Le nouveau représentant officiel de la Côte d'Ivoire sur le sol américain a pris ses fonctions le 14 décembre dernier. Il nous précise les grands axes de sa mission, visant à consolider et renforcer la collaboration économique entre les deux pays.

© DR

Votre excellence, quelles sont vos attentes par rapport à la communauté d'affaires américaine et au Gouvernement américain pour réussir votre mission aux États-Unis ?

Ibrahima Touré : Notre message au Gouvernement américain souligne le leadership constant du Président Alassane Ouattara dans la construction d'une Côte d'Ivoire nouvelle, forte et ouverte sur le monde, l'aspiration profonde du peuple ivoirien à la paix et au développement, ainsi que l'importance d'un soutien multiforme des États-Unis à la Côte d'Ivoire, afin qu'elle poursuive sa trajectoire vertueuse vers le cercle convoité des pays émergents. À cet effet, nous entendons œuvrer au renforcement des relations politiques entre la Côte d'Ivoire et les États-Unis par des échanges de visites de personnalités politiques, afin de promouvoir les consultations et l'entente entre les deux pays sur les défis globaux.

Concernant les hommes d'affaires américains, nous souhaitons qu'ils osent l'expérience ivoirienne. Qu'ils aillent au-delà de certains préjugés pour découvrir ce que la Côte d'Ivoire recèle de richesses, aussi bien dans sa culture que dans les nombreuses opportunités d'investissement inscrites dans le Plan national de développement (PND) 2021-2025. À cet effet, l'ambassade se tient à leur disposition, en tant que de besoin, pour les informer et les accompagner dans la recherche d'opportunités d'investissement dans notre pays, et dans toutes les formalités devant leur permettre de soumissionner avec succès aux projets d'investissement en Côte d'Ivoire.

Quelles sont les initiatives que vous envisagez entreprendre aux USA pour sensibiliser les investisseurs américains aux opportunités en Côte d'Ivoire ?

Nous entendons mener des actions afin de promouvoir l'image de marque de la Côte d'Ivoire auprès de la communauté des affaires aux États-Unis, en tant que pôle d'attractivité et d'investissements et porte d'accès à un marché communautaire Cedeao de plus de 300 millions d'habitants. À cet effet, nous entendons :

- Renforcer la coopération institutionnelle avec les Chambres de commerce et les organisations d'hommes d'affaires américains, notamment pour des initiatives communes telles que l'organisation de forums de promotion des investissements en Côte d'Ivoire, pour faire connaître les opportunités d'affaires qu'offre le PND 2021-2025.
- Renforcer également la coopération avec les Agences de développement des États-Unis (USAID, Prosper Africa, Pepfar), et poursuivre la coopération avec l'AGOA, le MCC, sans oublier le US Eximbank.
- Organiser des missions de prospection économique d'hommes d'affaires américains en Côte d'Ivoire.
- Créer un « Côte d'Ivoire - United States Business Club », qui servira de cadre d'échange d'informations sur les opportunités d'investissement en Côte d'Ivoire, d'écoute et d'accompagnement des opérateurs économiques américains présents dans notre pays et de ceux qui envisagent d'y investir. Ce club sera un lieu d'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les opérateurs économiques.

La Côte d'Ivoire est la locomotive économique de l'Afrique de l'Ouest. Comment percevez-vous l'intérêt que les investisseurs et le milieu d'affaires américains portent à votre pays ?

Je pense que la perception-pays de la Côte d'Ivoire dans les milieux d'affaires américains est positive, et j'ai pu m'en rendre compte lors des échanges que j'ai eus avec des hommes d'affaires et des dirigeants de Chambres de commerce. Il est indéniable que les performances économiques remarquables réalisées par la Côte d'Ivoire au cours des dix dernières années, avec un taux de croissance moyen de 7 à 8 %, ainsi que l'engagement constant du Président Alassane Ouattara à consolider la paix et à renforcer la sécurité des biens et des personnes, y compris des investissements étrangers, ont été des signaux rassurants pour les milieux d'affaires américains. Il nous appartient, dans le cadre des missions qui nous sont assignées, de nous appuyer sur cette dynamique positive, pour ouvrir davantage la marche ivoirienne aux entreprises américaines.

Comptez-vous organiser avec vos homologues africains en poste à Washington DC des rencontres communes afin de sensibiliser les hommes d'affaires américains aux opportunités d'investissement en Afrique ?

Bien qu'ils aient des priorités différentes, les pays africains, notamment ceux des regroupements sous-régionaux tels que la Cedeao, sont confrontés aux mêmes problématiques économiques, sociales et sécuritaires. Je reste donc personnellement convaincu qu'au-delà des priorités qui nous sont propres, nous pouvons trouver des points de convergence d'intérêts sur les questions économiques, sociales et sécuritaires, et créer ensemble un cadre d'échanges avec les milieux d'affaires américains. Je sais que le Groupe des ambassadeurs des États membres de la Cedeao est à pied d'œuvre pour des initiatives communes.

226

La situation économique de la Côte d'Ivoire s'est amplement améliorée au cours des dix dernières années. Avec une croissance soutenue du PIB, une meilleure maîtrise des finances publiques, l'amélioration du climat des affaires, l'accroissement des investissements, et même la diminution de la pauvreté, le pays fait figure de poumon économique en Afrique de l'Ouest, grâce aux nombreuses réformes...

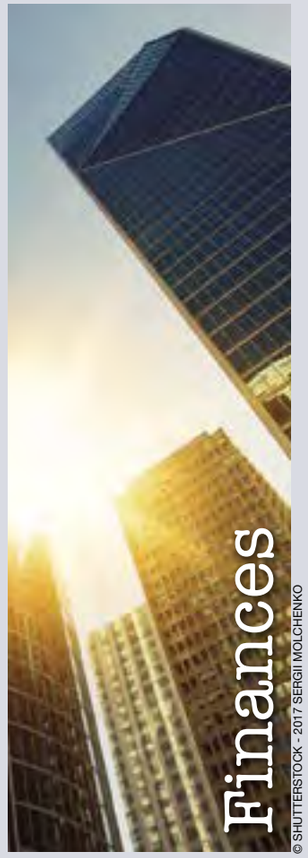

246

Bien que fragmenté et dominé par les filiales de groupes régionaux et internationaux, le secteur bancaire en Côte d'Ivoire se caractérise par une croissance soutenue depuis 2012. Dépôts et crédits en nette augmentation et profitabilité en constante progression font de ce secteur l'un des plus performants de l'Uemoa. Un meilleur taux de bancarisation et une plus grande présence des banques publiques constituent un fort potentiel...

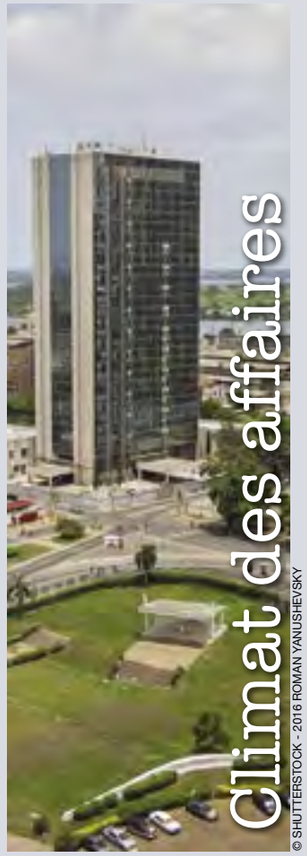

264

Le climat des affaires s'est grandement amélioré en Côte d'Ivoire par le biais de nombreuses réformes au fil des différents plans nationaux de développement mis en œuvre par les pouvoirs publics. Malgré la crise sanitaire de la Covid-19 et les défis restant encore à relever, le pays s'inscrit dans une dynamique prometteuse pour les années à venir.

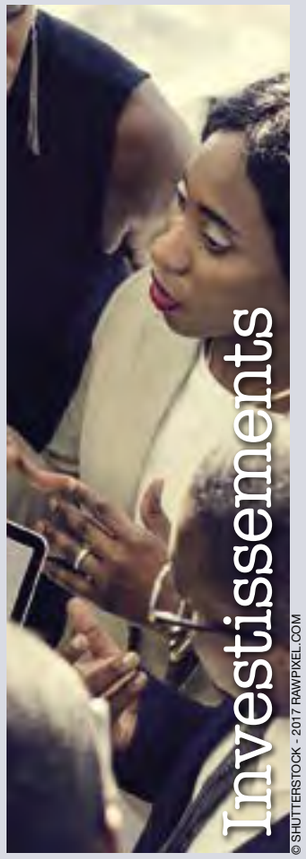

274

Malgré la crise économique et sanitaire de la Covid-19 qui a mis à l'arrêt une grande partie des économies du monde, la Côte d'Ivoire a su conserver une certaine stabilité grâce à son cadre légal et ses ressources abondantes, qui favorisent aussi les investissements étrangers.

294

Depuis octobre 2011, le volume des échanges commerciaux entre la Côte d'Ivoire et les États-Unis se sont considérablement accrus, au point de faire des USA la 2e destination des exportations ivoiriennes. Tour d'horizon d'une relation commerciale en pleine expansion.

Économie

© SHUTTERSTOCK - 2017 PUSHISH IMAGES

Contexte économique

Une puissance retrouvée en dix ans

La situation économique de la Côte d'Ivoire s'est amplement améliorée au cours des dix dernières années. Avec une croissance soutenue du PIB, une meilleure maîtrise des finances publiques, l'amélioration du climat des affaires, l'accroissement des investissements, et même la diminution de la pauvreté, le pays fait figure de poumon économique en Afrique de l'Ouest, grâce aux nombreuses réformes engagées par le Gouvernement. Les perspectives, qui s'appuient sur le PND, devraient permettre de consolider son leadership.

Le pays se présente aujourd'hui comme la locomotive des États membres de l'Uemoa. Ses indicateurs sont progressivement passés du rouge au vert en l'espace d'une décennie, sous l'effet de politiques impulsées par le président de la République, Alassane Ouattara. Cette transformation semblait pourtant difficile il y a encore quelques années.

En 2011, année de sortie des crises sociopolitiques ayant entaché le bon fonctionnement de l'État, l'économie est à genoux. Le pays fait face à un manque de trésorerie, la quasi-totalité des institutions financières et le secteur privé ayant été paralysés du fait de l'insécurité. Le ralentissement des activités dans les zones de production, le dysfonctionnement des circuits de distribution et de commercialisation pèsent lourdement. Les prévisions tablent sur un taux négatif de croissance du PIB réel, de -6 % environ. Le PIB par habitant est revenu à son niveau de 1961.

Les investissements quant à eux sont presque inexistants. La situation des infrastructures sociales et économiques est inquiétante. Ce d'autant plus que celles qui existaient jusque-là ont été dégradées. De fait, les conditions de vie des populations sont insoutenables : en 2011, plus de 50 % des Ivoiriens vivent en dessous du seuil de pauvreté, selon les estimations de la Banque mondiale.

Leadership continental

Ces temps difficiles, chronologiquement proches, sont désormais loin, de manière factuelle. Au prix d'un effort inouï, l'économie nationale a su regagner son leadership continental et retrouver sa fierté d'antan. Avec une croissance annuelle de 8 % en moyenne entre 2012 et 2019,

et un taux d'inflation maîtrisé inférieur à 1 % sur la période, la richesse par habitant a doublé, faisant de la Côte d'Ivoire le premier pays de l'Afrique de l'Ouest.

La pandémie de Coronavirus n'a pas fondamentalement ébranlé cette tendance positive. Le pays a fait preuve d'une forte résilience. Certes, les prévisions pré-Covid escomptées pour 2020 n'ont pas été atteintes, mais la croissance du PIB est restée positive, estimée à 2 % environ. Ce qui classe la Côte d'Ivoire, selon le FMI, parmi les pays pré-émergents d'Afrique subsaharienne les plus performants. Elle représente aujourd'hui 35 % du PIB de l'Uemoa, 43 % des échanges au sein de la zone, et 60 % des exportations agricoles.

Des résultats portés par, non seulement la solidité des paramètres fondamentaux d'avant la crise sanitaire, mais surtout l'efficacité des mesures prises par les autorités pour faire face à la pandémie.

Une décennie de développement

Cette résilience, la Côte d'Ivoire la doit au programme économique qu'on pourrait qualifier de « big up », un vaste programme de reconstruction du pays impulsé en 2012. La maîtrise des finances publiques fait office d'exemple. Elle a permis au Gouvernement de booster sa capacité à agir pour le bien-être des Ivoiriens. Entre 2011 et 2020, le budget de l'État a été multiplié par trois, pour s'établir à 8 061 milliards de francs CFA. L'augmentation constante de l'enveloppe budgétaire s'est accompagnée d'une plus grande capacité à construire l'avenir du pays. Le volume global des investissements a été multiplié par sept. Les IDE ont doublé, selon les rapports de la Cnuced. Le taux d'investissement du secteur privé a bondi de 6 à 16 % du PIB, celui de l'État tournant en moyenne autour de 6 %.

Conséquences heureuses de ces investissements : le cadre de vie des populations s'est nettement amélioré. Sous la magistrature d'Alassane Ouattara, plus de 40 000 km de routes ont été construites ou réhabilitées, des centaines d'infrastructures scolaires, des universités ainsi que des hôpitaux ont été édifiés ou rénovés. Grâce au PSGouv, le programme des grandes infrastructures, l'accès à l'eau potable et à l'électricité a également augmenté. Pour illustration : environ 2 000 villages ont été électrifiés entre 2012 et 2020, contre 1 500 de 1994 à 2010. Actuellement, 94 % de la population a un accès à l'énergie.

Ces immenses efforts de la part des pouvoirs publics ont conduit à une chute considérable du taux de pauvreté. En dix années de mise en œuvre des réformes, ce dernier est passé de 55 à 39,4 %, soit 16 points en moins. Environ 1,6 million d'enfants, de femmes et d'hommes sont sortis de l'extrême pauvreté dans le pays. Le revenu par habitant a doublé, passant de 1 120 dollars en 2011 à 2 290 dollars à fin 2019, selon les données de la Banque mondiale.

L'emploi se porte mieux. Dans le secteur formel, le nombre de salariés s'est accru et se situe à 1 148 968 en fin juin 2021. Cette embellie est attribuable aussi bien au secteur public qu'au secteur privé qui connaissent des hausses respectives de 8,2 % et 6,4 % de leurs effectifs de salariés. D'année en année, le nombre d'emplois bruts créés a progressé : au 1er trimestre 2021, il a augmenté de 15,3 % en glissement annuel par rapport à la même période de l'année précédente.

Performances des indicateurs

La Côte d'Ivoire a dû, comme toute économie qui veut se développer, solliciter des financements. Pour cela, elle s'est endettée à différents niveaux afin de soutenir les projets planifiés. Sa dette publique se chiffre aujourd'hui à 17 676,1 milliards de francs CFA, en hausse de plus de 6 milliards par rapport à son niveau de 2019. Globalement, cette dette, garanties comprises, représente 49,8 % du PIB. Et l'État a encore de la marge. Le FMI rassure en effet sur la capacité du pays à couvrir les remboursements et juge modéré le risque de surendettement. En la matière, il reste bien en deçà du seuil d'endettement critique selon les critères de convergence de la BCEAO. De plus, les récents indicateurs de l'économie ivoirienne rassurent sur l'efficience de cet endettement. Les activités économiques se portent

© SHUTTERSTOCK - ISSOUF SANOGO © CLÉMENT AIRAULT

mieux. Le climat des affaires s'est amélioré, ce qui se traduit par la perception d'un raffermissement de la reprise économique par les opérateurs. Et ce malgré quelques contraintes, comme le déficit d'électricité.

Le secteur primaire affiche une évolution contrastée. L'agriculture d'exportation évolue favorablement, portée par l'augmentation des productions de noix de cajou (+42,6 %), d'ananas (+16,3 %), de banane (+15 %), d'huile de palme (+9,8 %), de coton graine (+14,5 %) et de cacao (+20,9 %). Yamoussoukro est classée 1er producteur mondial pour nombre de ces produits. Et devrait garder cette position avec les 18,1 milliards d'euros prévus pour le Plan national d'investissement agricole (PNIA) sur la période 2018-2025. Le secteur secondaire est porté par la hausse de 5,7 % de l'Indice harmonisé de la production industrielle (IHPI) en volume, grâce aux bonnes performances des « industries manufacturières » (+7,6 %), des « industries extractives » (+7,4 %) et des « industries environnementales » (+6,7 %). Le secteur tertiaire pour sa part confirme ses bonnes performances, après l'impact négatif des mesures restrictives visant à freiner la propagation de la Covid-19.

Perspectives de développement

La conjoncture actuelle semble plutôt prometteuse. Et le Gouvernement ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Son ambition est d'accélérer la transformation économique et sociale de la Côte d'Ivoire pour la hisser, à l'horizon 2030, au rang des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Il compte s'appuyer sur le PND élaboré pour la période 2021-2025, et dont le financement nécessite environ 59 milliards de francs CFA. Il s'agit, entre autres, de continuer la transformation structurelle de l'économie afin de faire du secteur privé une priorité nationale, créer plus de richesses pour le pays et d'emplois pour les Ivoiriens. La Côte d'Ivoire vise sur la période un taux de croissance du PIB de 7,65 %, un revenu par habitant en 2025 de 2 240 dollars, et la réduction du taux de pauvreté à 30 %.

Sept grappes industrielles ont été définies comme prioritaires dans ce Plan, sur la base des potentialités économiques régionales : agro-industrie, chimie-plasturgie, matériaux de construction, pharmacie, industrie textile, emballages, pièces de rechange et automobiles. Il faut ajouter à cela d'autres secteurs créateurs de richesses tels que l'économie numérique, l'industrie du tourisme et des loisirs, ainsi que les industries créatives. Il est aussi question de poursuivre les efforts au niveau des infrastructures et services sociaux de base pour le progrès et le développement du capital humain ; rendre plus performante l'administration publique ; développer les régions pour améliorer le cadre de vie des populations ; et, bien entendu, continuer à renforcer la paix, la cohésion sociale et la sécurité.

Entretien avec

Adama Coulibaly

Ministre de l'Économie et des Finances

© DR

Avec une croissance de 2 % du PIB en 2020, dans un contexte de récession mondiale, la Côte d'Ivoire jouit d'une situation économique et financière saine et dynamique, favorable aux investissements. Le Ministre en charge du secteur apporte des précisions.

Monsieur le Ministre, l a Côte d'Ivoire a obtenu en juillet 2021 la 2e meilleure notation financière d'Afrique subsaharienne dans le classement de l'agence Fitch. Comment comptez-vous améliorer encore le score du pays ?

Adama Coulibaly : La notation souveraine de notre pays a évolué de B en 2014 pour se situer en 2019 à B+ avec perspectives positives, par Fitch. Cette note a été maintenue en 2020 en dépit de la pandémie à Coronavirus. Je dois relever que ces notes font l'objet d'une révision semestrielle. Pour cette année, au mois de juillet 2021, l'agence Fitch a attribué à notre pays, la note BB-, avec une perspective stable. La Côte d'Ivoire est ainsi classée au rang de 2e pays le mieux noté en Afrique subsaharienne.

Cette évolution positive par rapport à la précédente notation dénote du renforcement constant de la solidité du cadre macroéconomique ainsi que des institutions politiques depuis la crise post-électorale de 2011. Cette note offre des perspectives favorables pour le financement de notre économie sur la période 2021-2025.

Par ailleurs, l'OCDE a procédé à l'évaluation du risque pays de la Côte d'Ivoire et a fait passer notre note de 6 à 5, traduisant une amélioration. Cette évaluation classe notre pays dans le top 5 des pays africains les mieux notés.

La Côte d'Ivoire entend améliorer sa notation à travers, notamment, la poursuite des efforts d'assainissement du cadre macroéconomique et d'amélioration de l'environnement sociopolitique, la mise en œuvre de la Stratégie de gestion de la dette à moyen terme, la conduite de façon régulière de l'Analyse de viabilité de la dette, l'amélioration de la mobilisation des recettes intérieures et de l'efficacité des dépenses publiques, l'accélération et l'intensification des réformes du secteur financier, le recours aux nouveaux mécanismes de financement.

Au travers de quelles ressources comptez-vous financer et soutenir la jeunesse ivoirienne et l'entrepreneuriat, qui sont des deux éléments majeurs pour la croissance ? Et quelles sont vos ambitions ?

Une des ambitions du Président de la République, traduite dans son projet de société dénommé « Côte d'Ivoire solidaire », est de faire de l'Ivoirien un acteur de développement épanoui qui contribue, par son travail, à la création de richesse et au développement du pays. Cela suppose que l'Ivoirien soit en bonne santé, qu'il ait une bonne éducation et qu'il bénéficie d'une formation en adéquation avec les besoins du marché du travail.

La création d'emplois est une autre ambition du Président. Cela passe par la transformation structurelle de l'économie avec l'industrialisation, avec une création partagée de la richesse nationale, portée par les entrepreneurs, les entreprises — grandes ou petites —, les agriculteurs, les femmes, les jeunes, les artisans de tous les secteurs d'activité. Pour y parvenir, l'État entend renforcer le rôle du secteur privé et le capital privé.

Ces éléments sont des piliers importants du PND 2021-2025, qui constitue le cadre d'opérationnalisation du projet de société du président de la République, à travers le pilier 2, « Développement du capital humain et promotion de l'emploi », et le pilier 3, « Développement du secteur privé et de l'investissement ».

En ce qui concerne l'éducation, la Côte d'Ivoire s'est dotée en 2017 de son Plan Sectoriel Éducation sur la période 2016-2025, d'un coût global estimé à 13 916,6 milliards de francs CFA (environ 24 milliards de dollars). Ce plan, en cours d'exécution, est financé en partie par des ressources internes et bénéficie de l'appui de plusieurs partenaires au développement, notamment l'UNICEF, la BADEA, la BID, le FKD, l'UNESCO, et plusieurs pays partenaires. Les États-Unis, à travers le MCC, y contribuent de façon significative.

Concernant le secteur privé en général et les PME en particulier, en dehors des aménagements visant purement à améliorer l'environnement des affaires, des dispositions spécifiques sont prises pour leur développement. On peut citer entre autres l'allocation d'un tiers des marchés publics aux PME contre un cinquième dans le Code actuel, la formation à la participation aux marchés publics, la simplification des procédures de passation de marchés, la réduction des délais de paiement aux PME à 45 jours contre 90 jours aujourd'hui. Notre pays s'attèle également à créer les conditions susceptibles de faciliter l'accès des PME aux financements à travers différents instruments, notamment : le crédit-bail, les lignes de garanties, la commande publique, le Bureau d'information sur le crédit, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), qui jouera les rôles d'investisseur financier et de gestionnaire pour le compte de tiers, ainsi que de conseil avisé au profit, particulièrement, des PME, PMI et TPE. Au niveau des garanties, il faut noter que l'État a créé en 2020 le Fonds de Garantie des crédits aux PME (FGPME), avec une dotation de 10 milliards de francs CFA (17 millions de dollars).

Enfin, le Gouvernement entend mobiliser les financements pour la mise en œuvre de son nouveau PND au 1er trimestre 2022 dans le cadre d'un groupe consultatif.

En quoi consiste votre projet de hub financier, et quels sont les investisseurs que vous souhaitez faire venir ?

La Côte d'Ivoire a pour ambition d'accélérer son développement. Pour ce faire, elle entend développer un centre financier international avec une proposition claire pour les investisseurs. Cette structure sera chargée de rassembler un ensemble de compétences diverses (financières, comptables, juridiques, fiscales et

informatiques), afin de proposer aux investisseurs et émetteurs une gamme complète de services connexes permettant de traiter de bout en bout une opération financière.
Ainsi, le Centre financier international d'Abidjan fournira un écosystème propice aux acteurs financiers pour opérer et investir en Côte d'Ivoire en tant que passerelle vers le reste de l'Afrique. Le cadre juridique de ce hub financier est destiné à encourager les talents nationaux et étrangers, à soutenir les technologies de pointe qui créent de la valeur et à accroître la confiance chez les investisseurs, les régulateurs et les autres parties prenantes.
Par ailleurs, à travers le Centre financier international d'Abidjan, la Côte d'Ivoire entend étendre sa gamme de partenariats avec des centres financiers en Afrique et dans le monde pour accélérer son développement en tant que plaque tournante africaine.
Enfin, nous poursuivrons les réformes relatives à l'amélioration du climat des affaires, notamment la création de tribunaux commerciaux régionaux.

Les États-Unis, au travers notamment du MCC, sont un partenaire majeur de la Côte d'Ivoire. Comment se manifeste cette coopération économique ?
La coopération économique s'est renforcée ces dernières années avec l'arrivée du Président Alassane Ouattara au pouvoir. On compte ainsi la certification en 2015 de l'Aéroport international Félix-Houphouët-Boigny pour des vols en direction des États-Unis, ou encore la signature le 17 août 2016 de l'Accord « Open Skies », issu des négociations entre le Département d'État, du Transport et du Commerce des États-Unis et le Gouvernement de Côte d'Ivoire.
Avec l'AGOA, l'ambition de la Côte d'Ivoire est d'accroître ses exportations vers les États-Unis pour atteindre 3,5 milliards de dollars à l'horizon 2025. Pour ce faire, la stratégie nationale AGOA prévoit des appuis techniques et le renforcement des capacités du secteur privé, la promotion des investissements et l'accès aux financements, ainsi que la promotion du label ivoirien sur le marché américain. À terme, la Côte d'Ivoire pourra exporter vers les USA des vêtements *made in* Côte d'Ivoire, des fruits tropicaux transformés, du manioc et ses dérivés, de l'amande de cajou, du miel naturel, du karité, etc.
En matière d'investissements, la remise au goût du jour de l'accord signé le 12 novembre 1998 visant à encourager les investissements, et l'ouverture en 2016 à Abidjan du troisième bureau régional de la Société de promotion des investissements privés à l'étranger (Overseas Private Investment Corporation, OPIC), une institution de financement du développement du Gouvernement des États-Unis, consacrent si besoin était la vitalité de la coopération bilatérale.
Sur le plan financier, il y a le programme Compact du MCC, dont l'accord de don d'un montant total de 524,74 millions de dollars a été signé le 7 novembre 2017 à Washington DC. Cet accord fait des USA l'un des grands partenaires de la Côte d'Ivoire en matière d'aide publique au développement.
Ce don permet de financer un programme d'investissement conclu avec l'équipe de développement du Compact et axé sur deux projets, à savoir un projet de compétences pour améliorer l'employabilité des Ivoiriens et la productivité du secteur privé, et un projet de transport à Abidjan visant à accroître la compétitivité de la ville en tant que pôle de croissance du pays en améliorant la fluidité du trafic et en décongestionnant un corridor central reliant le port d'Abidjan aux points nord, est et ouest.
Dans le cadre du renforcement de cette coopération, la Côte d'Ivoire a aussi ouvert un Service de promotion économique extérieure basé à New York. Plusieurs opérateurs américains ont visité la Côte d'Ivoire dans ce contexte.
Tous ces instruments devraient permettre de dynamiser davantage les relations économiques entre nos deux pays.

La Côte d'Ivoire dispose d'un solide tissu bancaire et d'assurances. Quelles relations entretenez-vous avec ces deux grands secteurs et quel est le rôle de votre administration pour garantir et soutenir leurs activités ?
Mon Département ministériel a recours aux émissions de titres publics à court, moyen et long termes sur le marché des capitaux pour combler les besoins de financement de l'État, conformément à notre Stratégie de gestion de la dette à moyen terme, auxquels souscrivent en majorité les acteurs du secteur financier.
Par ailleurs, le Ministère de l'Économie et des Finances assure une supervision rigoureuse du secteur financier et veille à la qualité des services offerts. Il soutient également l'infrastructure financière en encourageant l'amélioration et la diffusion de l'information sur le crédit. C'est dans cet esprit qu'a été mis en place le Bureau d'information sur le crédit. À travers ces actions, le Ministère veille à la stabilité, à la bonne performance et au développement de ce secteur.
En outre, nous comptons poursuivre les efforts consentis afin d'assurer au secteur bancaire un environnement favorable, à travers la mise en œuvre des réformes issues de la Stratégie de Développement du Secteur Financier (SDSF) adoptée en 2014 et du Programme de Développement du Secteur Financier (PDESFI). Pour rappel, trois objectifs stratégiques sont retenus pour le développement du secteur bancaire : accélérer la restructuration du secteur bancaire, renforcer la transparence de l'information, et promouvoir de nouveaux produits bancaires.
Pour améliorer l'accès des populations aux services financiers formels, le Gouvernement ivoirien s'est doté d'une stratégie nationale d'inclusion financière couvrant la période 2019- 2024, portée par le Ministère de l'Économie et des Finances. Eu égard à la frange de la population n'ayant jamais utilisé un quelconque service formel (estimée à 55 % en 2017 selon la dernière étude du CGAP), et à l'essor du *mobile money*, cette stratégie consacre un pilier au développement de la finance digitale afin d'accélérer la numérisation de l'ensemble des flux financiers.
Quant au secteur des assurances, ce sont cinq objectifs stratégiques qui sont adressés pour développer le secteur, à savoir : le renforcement du pouvoir et l'indépendance de supervision nationale des assurances, l'assainissement du marché des compagnies d'assurance, l'assainissement du marché des intermédiaires d'assurance, l'assainissement du marché de l'assurance auto, et la promotion du secteur des assurances ainsi que le développement de nouveaux produits.

Signature d'un accord de coopération entre la Caisse des Dépôts et Consignation de Côte d'Ivoire et la Caisse des Dépôts de France.
© DR

Rencontre avec la Banque mondiale qui soutient activement la « Vision 2030 » de la Côte d'Ivoire.
© DR

LE GROUPE NSIA POURSUIT SA CROISSANCE DANS LE SECTEUR DE LA BANQUE ET DE L'ASSURANCE EN AFRIQUE

L'aventure NSIA débute en 1995 par la création en Côte d'Ivoire d'une compagnie d'assurance dommages par le Fondateur Jean Kacou DIAGOU. Dès 1996, NSIA réalise ses premières acquisitions en rachetant les filiales Vie et Non Vie des Assurances Générales de France (AGF) en Côte d'Ivoire (AGCI Vie et AGCI IARD).

Dès lors, par croissance organique et externe, le Groupe NSIA s'est progressivement construit et assure aujourd'hui une présence dans douze pays d'Afrique Centrale et Occidentale avec 1 Holding, 1 Fondation et 30 filiales en Assurance, Banque et Finance avec près de 2 800 employés.

NSIA se veut un Groupe Africain offrant au plus grand nombre des produits et services financiers adaptés et contribuant ainsi au développement économique et social des pays d'implantation.

Jean Kacou DIAGOU
Président Directeur Général

NSIA
Le vrai visage de l'**Assurance** et de la **Banque**.

Le Pôle Bancaire

Le pôle bancaire représente 40% du chiffre d'affaires global du Groupe. NSIA Banque est présent avec 3 banques en Côte d'Ivoire, au Bénin et en Guinée, 2 succursales au Togo et au Sénégal et 1 bureau de représentation à Paris. Notre ambition est de consolider ce maillage géographique stratégique pour contribuer à une plus grande bancarisation de nos populations. En Côte d'Ivoire, NSIA Banque est cotée en bourse et est, avec 84 agences, le 1er réseau bancaire d'une place ivoirienne très concurrentielle avec ses 28 acteurs.
Au nombre des défis qu'il s'est fixé, le Groupe NSIA s'impose une gestion rigoureuse dans le respect des normes et des standards internationaux.

De ce fait, le pôle Banque met toujours un point d'honneur au bon respect des dispositions prudentielles (passage à Bâle II/III), comptables, légales et réglementaires applicables, ainsi qu'au renforcement de la confiance de ses différents partenaires à travers le respect des engagements pris et une bonne discipline de marché.

Léonce YAGE
Directeur Général Adjoint | **Pôle Banque**

Les données financières de NSIA Banque CI au 30 Septembre 2021 montrent un total bilan en progression de 14 % pour s'établir à 1 550 milliards de FCFA (4ème rang du secteur). Le PNB s'élève quant à lui à 54,1 milliards de FCFA, soit une croissance de 18% par rapport à la même période de référence en 2020.

Le Pôle Assurances

Dominique D. EHILE
Directeur Général Adjoint | **Pôle Assurances**

Le pôle Assurances représente 58,9% du chiffre d'affaires global du Groupe en 2020. Le réseau dudit pôle s'étend en Côte d'Ivoire, au Bénin, au Togo, en Guinée, en Guinée Bissau, au Ghana, au Nigéria, au Gabon, au Cameroun, au Congo Brazzaville, au Mali et au Sénégal.

Le strict respect de la réglementation restant aussi une préoccupation majeure pour le pôle Assurances, le Groupe a achevé en 2019 le relèvement du capital de treize de ses filiales d'assurance, conformément à la directive N°007/CIMA/PCMA/CE/2016 émise par la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance (CIMA).

Grâce à cette opération, le niveau de fonds propres agrégés de NSIA Assurances permet à la fois aux filiales d'absorber plus de risques et d'accroître leur rentabilité.

Depuis 2018, NSIA Assurances dispose de sa propre captive dédiée à la réassurance, Nelson RE, qui permet la mutualisation de la réassurance des filiales.

En vingt-sept ans, NSIA Assurances est devenu un acteur majeur de l'assurance sur le continent africain. Cette stratégie de développement repose sur un travail constant pour améliorer notre maîtrise des risques. C'est la condition sine qua non pour s'implanter durablement dans ce secteur.

Dans un environnement fortement concurrentiel et en vue de renforcer son positionnement et d'accroître ses fonds propres et sa rentabilité, le Groupe NSIA a récemment signé un accord avec le Groupe Sanlam pour le rachat de quatre sociétés qui sont :
- **L'Assurance Vie de Sanlam au Togo ;**
- **L'Assurance Vie de Sanlam au Gabon ;**
- **L'Assurance Non-Vie de Sanlam au Congo ;**
- **L'Assurance Non-Vie de Sanlam en Guinée.**

Ces opérations sont soumises à autorisation du régulateur des assurances de la zone CIMA.

En Côte d'Ivoire, le marché compte aujourd'hui 32 sociétés d'assurance, dont 21 entités en branche non-vie et 11 en branche vie. Ces sociétés sont accompagnées dans leurs activités par des intermédiaires dont une soixantaine de courtiers ou sociétés de courtage.

Le pôle Assurances du Groupe NSIA y opère avec 2 compagnies : NSIA Vie Assurances et NSIA Assurances occupent respectivement la 2ème et la 4ème place du secteur.

Le marché compte également un réassureur ainsi que des bureaux ou représentations de réassureurs internationaux.

Entretien avec

Moussa Sanogo

Ministre du Budget et du Portefeuille de l'État

© MINISTÈRE

Économiste de formation, Moussa Sanogo possède une solide expérience « métier » dans les domaines de l'analyse macroéconomique et de la programmation monétaire et financière, acquise au sein de la BCEAO, et une bonne connaissance du monde politique, ayant été dès 2017 conseiller puis Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, avant de prendre la tête du ministère du Budget et du Portefeuille de l'État. Il nous apporte son éclairage sur la situation en Côte d'Ivoire.

ÉCONOMIE
Ministère du Budget et du Portefeuille de l'État

Monsieur le Ministre, comment mettez-vous à profit votre expérience afin de contribuer à la politique de bonne gouvernance du président Ouattara, notamment en termes de budget ?
Moussa Sanogo : Je mets mon expérience à la disposition de mon ministère et de mon pays tous les jours, puisque, comme on a coutume de dire, au-delà de 40 ans on a capitalisé une certaine expérience, acquis différents outils méthodologiques pour trouver les meilleures solutions aux problèmes quotidiens.

Pouvez-vous parler de votre parcours en quelques mots ?
Mon parcours a commencé à l'Institut de la statistique, où j'ai travaillé sur la comptabilité nationale. Puis j'ai passé beaucoup de temps à la BCEAO, où j'ai d'abord travaillé sur des questions strictement macroéconomiques, puis, en tant que chef du bureau à Paris, je me suis concentré sur des sujets administratifs et consulaires, sur les problématiques de règlementation, de stabilité financière, de questions statistiques… C'est une expérience plutôt variée, qui m'a permis de rencontrer divers types de problèmes et de réfléchir aux moyens de les résoudre.

Quels grands défis avez-vous à relever au sein de votre ministère ?
Ils sont nombreux. Les principaux défis sont la problématique de la mobilisation des ressources, et la façon de les dépenser efficacement, de faire en sorte que chaque franc CFA puisse produire davantage de richesses, et que les entreprises du portefeuille de l'État aient des résultats qui s'améliorent chaque année.

Quel est le bilan de l'action de l'État durant ces dernières années ?
Je suis entré au Gouvernement en 2017. Je pense qu'on a eu depuis des évolutions plutôt favorables au niveau des recettes, qui ont continué de progresser. En matière de modernisation de l'administration fiscale et douanière, des progrès ont été enregistrés. On a aussi travaillé à assurer la maîtrise des dépenses publiques — en témoigne le fait que le déficit budgétaire est toujours en ligne avec les engagements pris dans le cadre du programme économique et financier conclu avec nos partenaires. La situation des entreprises publiques s'est fortement améliorée, comme le montre l'évolution des résultats nets, qui étaient négatifs en 2016 et qui aujourd'hui sont positifs. Je pense qu'on a des résultats qui parlent pour nous.
Mais les défis restent nombreux. Nous sommes une population en forte croissance, avec une jeunesse en quête d'emploi. L'État fait des efforts mais la demande sociale est très pressante. Il faut donc aller beaucoup plus vite dans les réformes. C'est un défi extrêmement important.

Quelles mesures avez-vous prises pour améliorer le climat des affaires ?
Souvent, quand on parle de climat des affaires on se réfère au Doing Business de la Banque mondiale. Ce rapport se base sur différents critères. Nous avons travaillé notamment à faciliter le paiement des impôts, en réduisant le nombre d'étapes et en utilisant les téléprocédures. Cela se passe très bien. Nous avons également allégé la fiscalité pour les entreprises, afin que les efforts soient le plus équilibrés possible.

Quelles sont les grandes initiatives que vous avez impulsées ?
Les initiatives sont nombreuses. Au niveau du budget de l'État, nous sommes passés de 2 200 milliards de francs CFA en 2012 à 8 400 milliards en 2021, et nous devrions arriver en 2022 à 9 900 milliards. C'est un budget qui a été multiplié par plus de trois en moins d'une décennie. Nous avons su maîtriser notre niveau de déficit budgétaire, ramené sous la norme de 3 % du PIB. Malheureusement, il sera un peu plus élevé en 2020 et 2021 à cause de la Covid-19, mais c'est sans commune mesure avec ceux de certains autres pays.
On a aussi tout ce qui est relatif à l'informatisation du budget de l'État. L'exécution budgétaire se fait dans de meilleures conditions qu'avant, de façon beaucoup plus rapide, ce qui permet d'être plus réactif dans l'engagement de la dépense publique. Pour ce qui

Ministère du Budget

© DR

concerne le domaine fiscal et douanier, nous avons un système intégré de gestion des impôts, ce qui permet de faire plus d'opérations à distance et d'avoir une vision exhaustive des contribuables, et donc de réduire les opérations manuelles.
On a mis en place des instruments structurants, notamment en matière de transmission électronique des liasses fiscales. Là, il s'agit surtout de travailler à réduire l'asymétrie des informations entre les prêteurs et les emprunteurs, et donc de renforcer la fiabilité des états financiers que les entreprises, en particulier les plus petites, peuvent produire.
Je parlerai également des efforts que nous avons déployés en matière de mobilisation d'impôt sur le foncier, avec les différentes technologies dites de blockchain. En réunissant l'ensemble des acteurs de la chaîne, nous sommes aujourd'hui capables de dire si telle parcelle de terrain est répertoriée dans nos bases, si elle est imposée, et donc de pouvoir demander à chacun de payer le bon impôt.
Il y a aussi les travaux relatifs aux frontières, avec les scanners pour aider aux opérations de dédouanement, couplés à la vidéosurveillance pour savoir exactement ce qui se passe et compléter les informations qui nous parviennent des agents sur le terrain. Sans compter les interconnections avec les systèmes douaniers des pays voisins pour assurer que le transit se passe dans les meilleures conditions et sans fraudes.
Il faut mentionner les efforts de suivi des entreprises publiques, qui sont assujetties à des *reportings tri*mestriels qui permettent d'appréhender rapidement les risques budgétaires, et d'infléchir l'évolution dans certaines situations problématiques. Sans oublier la formation des dirigeants et des managers sociaux. Aujourd'hui, vous ne pouvez plus être représentant de l'État au sein des entreprises publiques si vous n'êtes pas détenteur d'un certificat. Cela a été étendu aux directeurs généraux et directeurs généraux adjoints pour renforcer leurs capacités, et faire en sorte qu'ils aient les moyens de bien gérer les entreprises. Plus aucune entreprise publique ne peut demeurer plus de trois ans sans subir un audit de la part de l'État.
Je citerai aussi l'institution d'un Prix d'excellence. Nous avons récompensé il y a quelques semaines la meilleure entreprise de Côte d'Ivoire : la Banque nationale d'investissement.

Quelles ressources constituent le budget national ?
Dans les ressources qui constituent le budget, vous avez une fraction qui relève des recettes fiscales, une des recettes non fiscales, une des emprunts sur les marchés monétaires financiers, et une dernière de ce que l'on reçoit dans le cadre des opérations avec les PTF. Donc les recettes fiscales contribuent au financement du budget, et leur progression nous permet d'imprimer une évolution assez forte. C'est le même principe pour les recettes douanières.

Que représente le poids de la fiscalité pour les entreprises ? Quelles sont les mesures prises pour soutenir l'investissement privé ?
La fiscalité est toujours une question importante pour un investisseur. Elle est d'abord guidée par l'environnement sociopolitique. En Côte d'Ivoire, nous nous sommes dotés d'un Code des investissements pour faciliter les choses. Si on regarde dans la zone Uemoa, on peut considérer que c'est un code qui est bien plus avantageux que ceux des pays voisins, avec des exemptions fiscales assez importantes, en général les trois à cinq premières années de vie de l'entreprise, pour lui permettre de rentabiliser ses investissements. D'ailleurs, nos partenaires demandent parfois à l'État de serrer un peu plus la vis !
Vous avez également la stabilité du cadre macroéconomique — ce n'est pas une zone où les prix varient brusquement, où on a une politique monétaire débridée, avec une monnaie qui perd de sa valeur tout le temps. Ça rassure, ça donne une certaine prévisibilité pour les investissements.
Outre les questions fiscales, nous avons un guichet spécifique, le Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (Cepici), où tous les services sont regroupés. L'investisseur peut en 48 heures faire l'ensemble des formalités. Il y a aussi des facilités fiscales aux niveaux de l'emploi, du bénéfice industriel et commercial.

La Direction générale des impôts (DGI) facilite donc les investisseurs dans leur installation dans le pays ?
La DGI, comme la Direction générale des douanes, réalise des tests pour accompagner les investisseurs, et ces tests sont dans le Code des investissements. Il est important que quand un investisseur arrive, l'administration soit suffisamment diligente pour lui permettre de régler les problèmes qui se présentent. Nous avons aussi mis en place différents dispositifs d'écoute et de recueil d'information.

Qu'avez-vous fait pour moderniser l'administration ?
Il y a toutes les réformes dont on a déjà parlé, en termes de digitalisation notamment. Ensuite, le candidat Alassane Ouattara a proposé aux Ivoiriens un programme, « Côte d'Ivoire solidaire », nourri du PND et de la vision « Côte d'Ivoire 2030 ». Ce programme inclut notamment des transformations structurelles de l'économie pour renforcer l'industrie. Car on est en train de basculer d'une économie à forte base agricole vers une économie où la transformation industrielle sera plus importante. Différentes actions ont été définies en ce sens.

Quels sont les secteurs dont vous souhaitez encourager le développement ?
Dans un pays comme le nôtre, pratiquement tous les secteurs doivent être développés. Mais la priorité est l'industrialisation. Beaucoup d'efforts sont déployés pour assurer la transformation sur place des matières premières agricoles, notamment la primotransformation. On progresse au niveau du cacao et de la noix de cajou.
Vous avez tout ce qui est relatif à l'industrie manufacturière, comme le site PK24 sur l'autoroute du Nord, ou le port sec de Ferkessédougou, et d'autres ZES, notamment à San Pedro où est le deuxième port de pays. Le pari a été fait de faciliter la création d'infrastructures de transport et d'énergie : des routes, mais aussi des barrages agricoles pour assurer le mix énergétique avec la création à terme de centrales thermiques.
Dans le secteur tertiaire, différents axes sont envisagés. D'abord le développement du secteur financier. Puis l'accompagnement des projets gouvernementaux. Il y a aussi tout ce qui est relatif au commerce avec les pays voisins, la Côte d'Ivoire se positionnant comme un hub pour un marché de 300 millions d'habitants dans la sous-région.

Que peut-on vous souhaiter à l'aube de 2022 ?
Dans mon secteur, il y a tellement de choses à faire que je ne sais par où commencer ! Déjà, vous pouvez nous souhaiter d'avoir la paix, parce que malheureusement il y a quelques préoccupations sécuritaires dans la sous-région. Vous pouvez aussi nous souhaiter qu'on poursuive le rythme de création de richesses, car c'est ce qui va nous permettre d'avoir suffisamment de ressources pour améliorer les conditions de vie des populations, accompagner la jeunesse, créer de l'emploi. C'est vraiment ce qu'on peut nous souhaiter.

Ministère du Budget

Entretien avec

Mohamed El Ghazi

Directeur général de la Société ivoirienne de banque

© SIB

La Société ivoirienne de banque (SIB) fait partie du paysage bancaire de la Côte d'Ivoire depuis son indépendance. Elle n'en fait pas moins preuve d'un esprit réformateur, tourné vers le futur, comme l'explique son directeur général, nommé en mai 2021, et qui cumule plus de 30 ans d'ancienneté dans le secteur bancaire.

Monsieur, pouvez-vous nous présenter la SIB, son positionnement actuel et les actions qui symbolisent vos forces et votre dynamisme dans le secteur ?

Mohamed El Ghazi : La Société ivoirienne de banque est au service de la Côte d'Ivoire et de ses populations depuis sa création, il y a maintenant 60 ans. Son histoire se confond avec celle de la Côte d'Ivoire. La SIB fut parmi les premières banques à s'installer en Côte d'Ivoire juste après l'indépendance. Filiale du groupe Attijariwafa bank depuis 2009, la SIB bénéficie d'un bon maillage du territoire national en couvrant 21 villes et dispose d'un effectif de plus de 900 employés pour accompagner au quotidien sa clientèle grâce à une offre de produits et services riche et diversifiée.

La SIB est cotée à la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) depuis 2016, et détenue en partie par des milliers d'Ivoiriens.

La SIB est une banque performante qui a reçu plusieurs distinctions ces dernières années : en 2020, elle est arrivée à la première place du classement des Spécialistes en valeurs du Trésor (SVT) de l'Uemoa en Côte d'Ivoire, pour la quatrième fois de suite. En 2018, elle a été élue Bank of the Year par le groupe britannique Financial Times. En 2017, la SIB a reçu le Prix de l'innovation aux Awards du Financement du forum « La Finance s'engage ». La même année, elle a obtenu la première place au Prix d'excellence du Président de la République de Côte d'Ivoire dans la catégorie Meilleur établissement du secteur financier.

« Croire en vous », C'est notre signature et, loin d'être un simple slogan, cette profession de foi illustre ce que nous nous employons à faire pour l'économie ivoirienne à travers l'exercice quotidien de notre métier, mais également bien au-delà, par nos initiatives au service de la communauté, dans la santé, la culture et l'éducation. Nous sommes acteurs de la création d'emplois directs (l'effectif de la SIB a plus que doublé en moins de 10 ans) et finançons de nombreux projets, en plus des innovations que nous avons apportées au plan national : la banque digitale, le confirming *(outil de gestion des règlements, ndlr)*, le leasing aux coopératives agricoles, la passation d'ordres de bourse via internet, le partage d'opportunités au sein du Club Afrique Développement, etc.

Comment œuvrez-vous afin de vous différencier dans cet environnement très concurrentiel en Côte d'Ivoire ?

Ce qui fait la différence, c'est notre expérience et l'expertise du grand Groupe Attijariwafa bank auquel nous appartenons. Nous avons depuis 60 ans un lien fort avec nos clients mais surtout une relation de confiance. Nos clients nous font confiance, ils parlent de nous et nous recommandent auprès des leurs. Cela n'aurait jamais été possible sans une abnégation de tous les jours, une réinvention constante pour faire face à des réalités toujours différentes, mouvantes et parfois complexes. Nous croyons en notre marché et nous continuons d'investir pour mettre à la disposition des Ivoiriens des solutions toujours adaptées et un service de plus en plus efficace. Nous sommes une banque réactive et nous continuerons de remplir notre mission grâce à la mobilisation quotidienne sur le terrain de centaines de femmes et d'hommes passionnés, compétents et engagés.

La Banque a connu des transformations importantes et des réformes essentielles à son développement ces dernières années. Pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

Malgré la crise sanitaire, la SIB poursuit ses investissements et la mise en œuvre de son Plan de développement stratégique dénommé « Impact 2023 » depuis décembre 2018. Grâce à ce plan, la SIB travaille à apporter toujours plus de valeur à ses clients, et à améliorer l'expérience et le parcours client via la mise en place d'un nouveau modèle relationnel, avec plus d'écoute, plus de proximité, et des canaux alternatifs, notamment en développant le digital. Il faut noter que ces chantiers stratégiques insufflent à notre institution de nombreuses initiatives structurantes, et ces dernières ont d'ailleurs permis des réalisations et des avancées notables à plusieurs niveaux.

Ensemble, nous poursuivrons le chemin pour relever d'autres défis et positionner durablement et irrévocablement la SIB comme une banque de référence dans le paysage bancaire et financier ivoirien.

SIB

Entretien avec Lassina Fofana

Directeur général de la CDC-CI

La Caisse des dépôts et consignations de Côte d'Ivoire (CDC-CI) a moins de 3 ans d'existence, mais elle joue déjà un rôle de premier ordre dans le développement économique du pays, comme le précise son directeur général.

© CDC-CI

Monsieur, pouvez-vous nous présenter la CDC-CI ?

Lassina Fofana : La CDC-CI est un établissement public à vocation financière qui est doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, placé sous la tutelle du ministre chargé des finances et bénéficiant de la garantie de l'État. Comme son nom l'indique, la Caisse des dépôts et consignations gère financièrement et de manière sécurisée les dépôts et les consignations qu'elle reçoit, selon les dispositions de la loi.

La CDC-CI a été créée en 2018 et a démarré ses activités de manière effective en 2019. Son fonctionnement s'appuie sur deux organes. Le premier est la Commission de surveillance, l'équivalent du conseil d'administration dans les sociétés anonymes, et qui est l'organe de contrôle et de supervision des activités de la Caisse. La Commission de Surveillance dispose en son sein de quatre comités spécialisés comités spécialisés, à savoir le Comité permanent des investissements et placements, le Comité permanent de contrôle et d'audit, le Comité des risques, et le Comité de recrutement et des rémunérations. La Commission de surveillance dispose également d'un Conseil stratégique consultatif. Le second organe est la Direction générale, qui est l'organe exécutif et gère au quotidien les activités de la Caisse. Enfin, des commissaires aux comptes désignés certifient la sincérité et la régularité des comptes de la CDC-CI.

Quel rôle joue la CDC-CI dans le développement économique et social de la Côte d'Ivoire ?

La CDC-CI joue un double rôle. Premièrement, elle mobilise des ressources additionnelles publiques et privées constituées notamment : des dépôts des institutions de prévoyance (CNPS, CGRAE, CNAM) ; des dépôts de garantie des abonnés d'eau, d'électricité et autres ; des dépôts des professions juridiques ; des consignations judiciaires ; des cautionnements administratifs, électoraux, sur marchés publics ; ou encore des fonds confiés à la CDC-CI par l'État, les investisseurs, les partenaires techniques et financiers.

Deuxièmement, la CDC-CI contribue au financement de l'économie par des investissements à long terme en faveur des secteurs qui ont un fort impact positif sur les populations et qui sont de véritables leviers de croissance, comme la santé, l'énergie, le logement, les PME, les Collectivités Territoriales, etc.

En outre, la CDC-CI joue un rôle d'investisseur financier à travers la gestion d'un portefeuille diversifié constitué, entre autres, de dépôts à terme, de bons du Trésor, d'actions et d'obligations publiques et privées, dans l'optique de rentabiliser ses placements.

La CDC-CI n'est-elle pas un acteur financier de trop ?

La CDC-CI est un instrument de financement qui faisait défaut à notre système financier. Sans être une banque, elle est chargée de la collecte et de la gestion sécurisée des dépôts et des consignations.

À cet effet, la CDC-CI dispose de comptes auprès du système bancaire, ce qui contribue à accroître la liquidité des banques et donc leur capacité d'intervention, notamment leur capacité à financer l'économie à travers les entreprises et les ménages, rendant ainsi son action complémentaire à celles des banques.

Les ressources collectées par la CDC-CI sont également investies de manière sécurisée dans des titres publics et privés sur le marché financier régional, ce qui fait de la Caisse un animateur du marché financier. En somme, elle joue un rôle important sur les marchés monétaire et financier.

Pouvez-vous nous présenter CDC Épargne diaspora ? Pourquoi avoir décidé de créer ce produit ?

L'objectif de la création de ce premier produit est de répondre à un besoin de la diaspora : celui d'épargner et investir, de l'étranger, en toute sécurité.

Les avantages sont multiples. CDC Épargne diaspora est une solution entièrement digitalisée disposant de toutes les mesures de sécurité. Les frais d'adhésion sont très accessibles (200 000 francs CFA) et le versement périodique minimum est de 65 000 francs CFA. D'autre part, les versements sont flexibles (périodiques, libres, uniques). Nous proposons trois choix de sortie à la fin de la période d'épargne : immobilier, épargne bonifiée d'intérêts ou retraite complémentaire.

Notre produit propose des taux d'intérêt très attractifs, différents selon la durée de l'épargne (4 % sur 5 ans, 4,5 % sur 10 ans ou 5 % sur 15 ans). CDC Épargne diaspora permet un déblocage anticipé de l'épargne en cas d'évènement grave et à la demande du souscripteur, ainsi que des options assurantielles (décès, invalidité).

Quelles sont les perspectives de croissance de la CDC-CI ?

La CDC-CI est très jeune, puisqu'elle a à peine plus de 2 ans d'existence. En termes de perspectives, elle poursuit plusieurs objectifs.

En matière de mobilisation des ressources, elle entend accroître et diversifier ses capacités de mobilisation à travers des ressources additionnelles. Par conséquent, il s'agit de faire de la Caisse le véritable levier du financement de notre économie, notamment des secteurs porteurs de croissance.

En matière d'investissement, la CDC-CI entend contribuer de manière significative au financement de projets d'investissement inscrits dans notre PND 2021-2025 et alignés sur la stratégie Côte d'Ivoire 2030. Nous souhaitons soutenir davantage les entreprises exerçant dans les secteurs prioritaires, et notamment celles portées par les jeunes et les femmes ainsi que les Collectivités Territoriales.

En somme, la CDC-CI se positionne à court et moyen termes comme le principal instrument de financement de notre économie au service de l'État et des populations, à l'instar des caisses plus anciennes qui ont fait leurs preuves, notamment celles de France, d'Italie, du Maroc, de Tunisie, du Gabon, du Sénégal, etc.

© SHUTTERSTOCK - 2017 SERGII MOLCHENKO

Secteur financier

Une décennie d'embellie

Bien que fragmenté et dominé par les filiales de groupes régionaux et internationaux, le secteur bancaire en Côte d'Ivoire se caractérise par une croissance soutenue depuis 2012. Dépôts et crédits en nette augmentation et profitabilité en constante progression font de ce secteur l'un des plus performants de l'Uemoa. Un meilleur taux de bancarisation et une plus grande présence des banques publiques constituent un fort potentiel. L'inclusion financière quant à elle devrait contribuer à accroître l'apport de ce secteur dans l'économie ivoirienne.

De manière globale, la situation économique de la Côte d'Ivoire en fait le plus puissant des huit États de l'Uemoa. Les réformes structurantes mises en place pour améliorer le climat des affaires et une politique budgétaire maîtrisée ont en effet permis de soutenir la croissance. Ce développement économique, comme un effet de domino, a eu un impact singulier sur le secteur bancaire, composé aujourd'hui de 28 banques (dont 26 filiales et 2 succursales) et 2 établissements financiers à caractère bancaire. Ce dernier connaît depuis 2012 une embellie, qui se matérialise principalement par une augmentation vigoureuse du crédit (boostée par la production agricole au travers des crédits de campagne), d'une part, et la hausse des investissements (au travers des crédits à moyen terme), d'autre part. Cependant, les indicateurs portant sur la solidité du secteur bancaire ont par moments faibli. Notamment en 2015, quand le ratio de solvabilité a chuté à 8,2 %, car le volume des fonds propres n'augmentait pas concomitamment à l'envolée des crédits. Pour y remédier, au cours des cinq dernières années la Côte d'Ivoire a adhéré aux nouvelles règles prudentielles établies par la BCEAO, visant à raffermir les exigences en fonds propres pour une meilleure couverture des différents risques, conformément au dispositif prudentiel de Bâle II et Bâle III. Puis, le Gouvernement a engagé d'autres réformes dans le secteur bancaire, notamment l'introduction d'un nouveau plan comptable, la création d'un système de supervision consolidé des groupes bancaires, et la mise en place d'un fonds de garantie des dépôts. Dans le même temps, le financement a aussi

© CLEMENT AIRAULT

évolué. Longtemps orienté vers les grandes firmes avec une concentration très élevée des actifs, le secteur bancaire ivoirien a dû, depuis 2017, diversifier son actif en ciblant les PME.

Résultats probants

En une décennie de mesures et réformes, les résultats sont probants. L'année 2020, très faste, en est l'illustration. Le secteur a réalisé une de ses meilleures performances. Pour preuve, le résultat net global de l'ensemble des établissements de crédit exerçant en Côte d'Ivoire s'est chiffré à 242,5 milliards de francs CFA. Selon la Commission de la BCEAO, c'est une augmentation de 15 milliards par rapport au résultat enregistré à fin 2019. L'une des explications de cette performance réside dans l'application des mesures de la Banque centrale, à savoir l'abaissement à un niveau historiquement bas des taux directeurs. Ce qui a permis aux 28 établissements de crédit agréés dans le pays de se refinancer à la hauteur de leurs besoins de liquidités. Il y a plus de cinq ans, le secteur enregistrait déjà de pareilles performances. Après les années 2014 et 2015 marquées par une croissance à deux chiffres du montant des dépôts, la cadence de la collecte a diminué progressivement en 2016 et 2017, malgré l'extension continue du réseau avec l'ouverture de 35 nouvelles agences en moyenne par an sur tout le territoire. Les dépôts mobilisés par les banques ivoiriennes ont ainsi atteint 6 992 milliards de francs CFA, soit un Taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 14 % sur la période 2012-2017. L'accès à des ressources faiblement rémunérées est devenu plus important avec des dépôts à vue passant de 50 % en 2012 à 58 % en 2017.

Sur la même période, et compte tenu de l'amélioration notable du climat des affaires, d'une politique monétaire accommodante, d'un changement favorable du ratio de transformation bancaire ainsi que d'une liquidité bancaire excédentaire, les crédits ont connu une expansion, évoluant à un TCAM de 20 % pour atteindre

© SHUTTERSTOCK - 2017 PERMAPROCESS

5 900 milliards de francs CFA. Autre exemple, le Produit net bancaire (PNB) a évolué à un TCAM de 15 %, profitant d'une bonne dynamique crédit-collecte ainsi que d'une solide progression des commissions et des revenus de placement. Alors qu'il était de 297 milliards de francs CFA, il est passé à 593 milliards sur la période 2012-2017. Autre fait : parallèlement à une croissance solide de leur cœur de métier, les banques ont réussi à maîtriser progressivement leurs coûts de structure, ramenant leur coefficient d'exploitation moyen de 82 % à 59 %. Cette performance est le fruit d'une évolution modérée des frais de personnel et autres frais généraux d'exploitation.

Conformité aux règles prudentielles

De manière générale, le défi majeur des banques ivoiriennes au cours des quatre dernières années a été de se conformer aux nouvelles règles prudentielles. Pour cela, les grands groupes bancaires ont dû lever des capitaux, soit au travers de la Bourse des valeurs mobilières, soit auprès d'investisseurs institutionnels et privés, afin de renforcer leurs fonds propres. Pendant ce temps, les petites banques à actionnariat local et les banques étatiques ont été recapitalisées. La Caisse nationale des Caisses d'épargne (CNCE) en est la parfaite illustration. Sous surveillance rapprochée de la Commission bancaire — l'autorité de surveillance de l'espace bancaire Uemoa —, cette banque publique en difficulté pendant des années a été recapitalisée avec l'injection de 13 milliards de francs CFA par l'État, dans le cadre de sa restructuration. Outre cet aspect, le Gouvernement a mis en place une stratégie efficiente pour l'ancrage de l'inclusion financière et le relèvement du taux de bancarisation. En matière d'inclusion financière, la Côte d'Ivoire a réalisé des progrès significatifs grâce à la démocratisation des moyens de paiement digitaux, en l'occurrence le *mobile money*. En effet, le pourcentage d'adultes détenant un compte bancaire s'est élevé à 41 % en 2017, dont 38 % ont un compte

mobile money. C'était alors le taux le plus élevé de la région Uemoa.

Cette amélioration de l'accès aux services financiers a cependant montré des écarts entre les genres et les régions du pays. Au regard de ces insuffisances, les objectifs d'une inclusion financière plus équitable ont été fixés. Répondant au début essentiellement à des besoins basiques tels que le transfert d'argent, le rechargement de temps de communication ou le paiement de factures, l'utilisation du *mobile money* a évolué petit à petit vers des besoins plus développés tels que l'épargne, le crédit et l'assurance. La majorité des banques ont opté pour la digitalisation totale de leurs services afin de satisfaire les besoins d'une clientèle de plus en plus attirée par la technologie. Cela s'observe au travers de la prolifération des services de *mobile banking* rendus. Aujourd'hui, la digitalisation atteint une nouvelle clientèle dans les zones non desservies par le réseau bancaire à moindre coût. Devenue un choix stratégique pour la plupart des banques du pays, elle a conduit à une rationalisation des coûts de gestion des établissements de crédit.

Perspectives

Les PME quant à elles se trouvent plus que jamais dans le viseur des banques. Leur contribution au tissu économique national (80 % des entreprises) et leurs potentialités en matière de croissance (20 % du PIB) ont été les catalyseurs de cet intérêt. Cette volonté est cependant freinée par une réticence des banquiers à leur accorder des financements. À peine plus de 30 % des PME accèdent au financement bancaire. Et pour cause : le manque de garanties, l'insuffisance de transparence en matière de gouvernance et dans leurs processus comptables, ainsi que la carence de leur gestion comparativement aux grandes entreprises n'inspirent pas une grande confiance.

Le développement du secteur bancaire en Côte d'Ivoire n'est pas près de s'arrêter, comme le confirment de récentes notes d'enquêtes sur la conjoncture qui présentent l'opinion des acteurs concernés sur les tendances passées et l'évolution à court terme de leurs activités. En juin 2021, elles indiquaient que, dans leur ensemble, les activités bancaires évoluaient de manière favorable. Par ailleurs, ces dernières bénéficient d'une bonne orientation des services d'intermédiation et du crédit-bail. Dans le même temps, les prix des différents services affichent une stabilité, et les banquiers estiment que le climat des affaires s'améliore un peu plus, comparativement aux années antérieures. Les acteurs du système bancaire estiment de fait que le PNB de leurs activités va progresser en 2021, dans un contexte de stabilité des prix.

© SHUTTERSTOCK - 2020 TEXBR

Principaux indicateurs macroéconomiques

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
PIB ET PRIX (variation annuelle en pourcentage sauf indication contraire)	Est.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
PIB à prix constants	6,8	7.3	2,7	8,7	7,5	7,4
Déflateur du PIB	0,2	1,7	1	1,2	1,4	1,6
Indice des prix à la consommation (moyenne annuelle)	0,4	2	1,2	1,4	1,6	1,8
SECTEUR EXTÉRIEUR						
Exportations de biens FAB (en prix courants)	-4,1	11	-7,6	12,3	10,3	10,6
Importations de biens FAB (en prix courants)	6,4	5,5	-7,8	7,7	9,3	9,2
Volume d'exportations	-2,1	10,3	1,1	16,2	11,9	9,8
Volume d'importations	2,3	6,8	2,7	8,7	8,4	8
Termes de l'échange	-10,4	-0,8	1,9	-2,5	-2,2	0,3
INVESTISSEMENT ET ÉPARGNE (en pourcentage du PIB sauf indication contraire)						
Épargne nationale brute	18,1	19,2	19,8	21,1	21,3	21,5
- Publique	1,9	3,4	-0,6	2,1	2	-2,1
- Non publique	16,2	15,9	20,4	19	19,3	19,5
Investissement	22,3	22,9	23	23,6	23,8	23,7
- Public	4,8	7	4,6	4,6	4,5	4,4
- Non public	17,5	16	18,5	19	19,3	19,3
SITUATION FINANCIÈRE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE (en pourcentage du PIB sauf indication contraire)						
Recettes et dons	14,9	20,2	14,5	15	14,8	14,8
Dépenses	17,8	19	13,6	14,2	14,3	14,3
Solde global dons compris (base ordonnancements)	-2,9	-3	-1,7	0,6	0,5	0,5
BALANCE DES PAIEMENTS						
Exportations de biens et services	22,6	23,6	21,3	22,3	22,2	22,2
Importations de biens et services	22,7	22	21	22,3	21,5	21,5
Solde courant global (y compris transferts)	-3,9	-2,3	-3,5	-4,3	-4,2	-4,3
Solde courant global (hors transferts)	-4,7	-3,1	-4	-4,8	-4,8	-4,7
Solde global	0,7	2,1	2,5	0,3	0,8	0,8
Réserves officielles brutes (en milliiards de dollars)	14,9	17,7	----	----	----	----
Réserves officielles brutes (en mois d'importations)	4,3	4,6	----	----	----	----
DETTE PUBLIQUE EXTÉRIEURE (en pourcentage du PIB sauf indication contraire)						
Dette extérieure	27,2	28,4	31,3	30,7	30,1	29,3
Service de la dette exigible (en milliards de FCFA)	599	741	602	772	860	945
Pourcentage des exportations de biens et services	8,3	9	8,1	9,2	9,3	9,3
Pourcentage des recettes de l'État	13,3	13,8	12,4	13,8	14	14,1
POUR MÉMOIRE						
PIB nominal (en milliards de FCFA)	32 063	34 447	35 731	39 305	42 833	46 751
PIB nominal au prix du marché (en milliards de dollars)	57,7	58,8	60,7	67,5	73,9	80,6
Population (en millions)	25,6	26,3	27	27,7	28,,4	29,1
PIB nominal par habitant (en milliers de FCFA)	1 252	1 377	1 325	1 421	1 509	1 606
PIB nominal par habitant (en dollars)	2 254	1 794	2 252	2 439	2 603	2 769
Croissance du PIB réel par habitant (en pourcentage)	4,1	4,6	0,1	5,9	4,7	4,7

Sources : autorités ivoiriennes, estimations et projections des services du FMI.

© SHUTTERSTOCK - WANPATSORN

Entretien avec Jérôme Ehui

Directeur général de Versus Bank

Depuis le lancement de ses activités en mars 2004, Versus Bank a su s'imposer dans le paysage bancaire ivoirien comme une référence, notamment pour la qualité de ses services auprès des PME. Son directeur général, en poste depuis octobre 2019, en précise les actions.

© VERSUS BANK

Monsieur, pouvez-vous nous présenter Versus Bank et son positionnement aujourd'hui ?
Jérôme Ehui : Versus Bank est la banque leader du financement des PME, son cœur de cible. Elle a su s'adapter depuis 17 ans, avec résilience et agilité, aux évolutions du marché et aux contraintes de son environnement, pour proposer les meilleures solutions à sa clientèle. Forte de son expertise et grâce à un réseau d'agences en pleine croissance, la banque procède à l'élargissement de son offre pour la clientèle des particuliers. De nouveaux produits sont en cours d'élaboration et seront adressés aux populations en 2022. Versus Bank se veut une banque moderne qui renforce la proximité avec la clientèle par la mise à disposition de solutions digitales leur permettant d'accéder aux services bancaires sans interruption. Notre banque accompagne efficacement ses clients dans l'atteinte de leurs objectifs, par l'amélioration continue de la qualité de ses services. Elle continue son chemin en ambitionnant d'être un acteur incontournable du financement de l'économie ivoirienne.

Quel bilan tirez-vous de votre gouvernance à la tête de Versus Bank, et quelles actions significatives menez-vous pour porter ses nouvelles ambitions ?
Depuis ma nomination à la tête de Versus Bank, je suis mû par la volonté d'apporter une nouvelle dynamique, dans l'optique de porter les actuelles ambitions de la banque définies par nos actionnaires que sont l'État de Côte d'Ivoire et la Caisse générale de retraite des agents de l'État (CGRAE). Notre gouvernance a, avant tout, été marquée par la mise en œuvre d'un plan de transformation et de restructuration de la banque. Ce plan a été le moteur de notre résilience, en 2020, face à la Covid-19. Il nous a permis d'améliorer significativement notre efficacité opérationnelle.
Sous notre gouvernance, la banque a réussi à doubler son PNB et porté son total bilan à plus de 100 milliards. Ce qui lui vaut aujourd'hui de passer du statut de banque de petite taille à celui de banque de taille intermédiaire. Aussi avons-nous mis un point d'honneur à être en phase avec les standards internationaux en matière de gouvernance. Il est nécessaire de rappeler que cette amélioration a contribué à la levée de la surveillance de la Commission bancaire.
Au niveau de notre stratégie de conquête du marché, nous avons procédé en 2021 à l'ouverture d'une nouvelle agence dans la commune de Cocody, en l'occurrence l'agence d'Abatta. Et nous prévoyons d'étendre notre réseau en 2022 par l'ouverture de deux nouvelles agences. Dans la même dynamique, de nouveaux produits seront lancés très bientôt, pour répondre aux besoins et aux demandes exprimées par nos clients. Nous avons réalisé de belles performances qui nous ont permis de remporter de prestigieux prix, aussi bien au niveau national qu'international. Je puis aujourd'hui affirmer que Versus Bank a retrouvé ses lettres de noblesse.

Quelle vision avez-vous du secteur bancaire et comment ce dernier participe-t-il à l'émergence de la Côte d'Ivoire ?
Le taux de bancarisation dans notre pays stagne à 20 %. Ce taux est un révélateur de l'état embryonnaire de notre secteur bancaire. Mais il indique également que notre marge de progression est énorme et il est impérieux que nous fassions encore plus d'efforts pour réduire le fossé qui nous sépare des populations, dans la fourniture des services financiers et dans la variété de ces services. C'est en cela que je crois que le digital est aujourd'hui la solution la plus opportune pour rendre plus dynamique notre secteur et accroître fortement le taux de bancarisation. Le développement des services digitaux offre la possibilité de desservir une frange importante de la population, peu ou pas desservie par les services bancaires, et d'offrir des produits plus adaptés aux habitudes de consommation actuelles.
Les Ivoiriens sont de plus en plus digitalisés et ont de plus en plus recours aux outils digitaux dans leur quotidien, que ce soit pour acheter, vendre ou encore bénéficier de services. Le paiement sans contact est devenu aujourd'hui un argument de taille dans la fidélisation de la clientèle. Et le recours à ces outils digitaux s'est davantage renforcé avec la crise de la Covid-19. Pour nous, le digital est l'avenir de la banque.
Le secteur bancaire participe grandement à l'émergence de notre pays, en ce sens que les banques sont des acteurs incontournables du financement de l'économie locale. Avoir un secteur bancaire puissant rendra notre économie locale plus forte et accélèrera la marche de notre pays vers l'émergence.

Vous avez été distingués et primés sur les plans national et international, encore tout récemment à Dubaï. Que symbolisent ces distinctions pour vous et pour Versus Bank ?
Les différents prix que nous avons obtenus, aussi bien sur le plan national qu'international, symbolisent notre force, notre résilience, la synergie

© VERSUS BANK

de nos ressources humaines, notre esprit d'excellence, et représentent le couronnement de tout le travail abattu par nos équipes. Qu'il me soit permis ici de féliciter l'ensemble de mon conseil d'administration qui a fait preuve d'une grande efficacité dans la mise en œuvre de notre plan de transformation, et dans la mobilisation des équipes pour l'atteinte de nos objectifs.

Quels messages souhaitez-vous délivrer au patronat américain et aux communautés d'affaires américaine et anglophone ?
Les relations entre la Côte d'Ivoire et les USA sont excellentes depuis notre accession à l'indépendance. Les États-Unis ont contribué et continuent de contribuer aux efforts de développement de notre pays, et nous souhaitons que cela se poursuive et s'intensifie. C'est pourquoi nous encourageons les investisseurs américains à venir en Côte d'Ivoire, qui reste la locomotive de l'Afrique de l'Ouest en raison de la qualité de ses infrastructures et de son fort potentiel économique.

Versus Bank

Entretien avec

Issa Fadiga

Directeur général de la Banque populaire de Côte d'Ivoire

Le 2 novembre 2019, la Caisse nationale des Caisses d'Épargne (CNCE) devenait Banque populaire de Côte d'Ivoire. Dotée d'un capital de 53 milliards de francs CFA, elle fait partie des banques d'État et compte 75 agences sur l'ensemble du territoire. Son directeur général apporte des précisions.

© BANQUE POPULAIRE

Quelles ont été vos priorités lors de votre arrivée afin de redresser la Banque populaire ?

Issa Fadiga : Les cabinets Ernst & Young et OnPoint Africa ont élaboré un plan de restructuration, qui a constitué notre feuille de route. Nos actions ont porté essentiellement sur le renouvellement de l'équipe dirigeante. Nous avons également lancé un plan d'optimisation des ressources humaines et du réseau qui nous a permis de réduire considérablement les charges d'exploitation de la banque. Concernant le capital humain, nous nous sommes engagés à améliorer les conditions de travail de nos collaborateurs : redéfinition des fiches de postes, mise en place d'un plan de formation, d'un système d'évaluation, d'une assurance santé avec couverture à 100 %, d'une retraite complémentaire pour les cadres et les non-cadres, d'une nouvelle grille salariale compétitive, et instauration et paiement en 2020 d'une prime exceptionnelle basée sur la performance de la banque. Nous avons procédé à une refonte de la stratégie commerciale axée désormais sur les PME et les classes moyennes et populaires, et avons procédé à la revue de l'organisation et des procédures avec un renforcement des procédures de crédit.

Comment se porte aujourd'hui la Banque populaire ? Quels sont ses points forts ?

Aujourd'hui, nous pouvons dire que la banque se porte mieux après trois années de restructuration profonde, car désormais c'est une banque proche des populations et qui apporte de véritables solutions aux problématiques de financement du tissu économique.

Nous nous démarquons par notre maillage territorial avec à ce jour 75 agences, nos services à valeur ajoutée (8 Cars Banque Mobiles et solutions digitales), et surtout notre capacité à adresser à la fois les besoins d'un fonctionnaire, d'un salarié du privé, d'une commerçante, d'une école secondaire, d'une TPE, d'une PME et d'une grande entreprise. Peu de banques ont la capacité d'offrir des solutions adaptées à chacune de ces niches. Sur le plan financier, la banque a connu pour la première fois en 8 ans des résultats positifs (2019 et 2020) grâce à une forte croissance de ses emplois.

Pour les cinq prochaines années, nos objectifs sont de renforcer notre positionnement et d'approcher le top 10 des banques en Côte d'Ivoire.

Sous votre impulsion, la Banque populaire a engagé des actions en faveur des PME, et du secteur privé d'une manière générale ; quelles sont-elles ?

Nous avons fait du financement des PME notre priorité. Au 31 décembre 2020, les PME représentent plus de 70 % des encours de crédits de la banque. Cela démontre notre fort engagement. Nous avons aussi signé des partenariats stratégiques avec le Fonds de garantie des PME (créant un effet de levier qui augmente nos capacités de financement aux PME) ainsi qu'avec l'Agence Côte d'Ivoire PME pour la formation des PME.

Les banques publiques jouent un rôle très important. En plus de financer l'économie, elles accompagnent l'État dans la mise en œuvre de ses politiques sectorielles.

Vous avez été élu « Meilleur manager de banque publique ». Comment avez-vous reçu cette distinction ?

J'ai reçu ce prix avec fierté et humilité car il récompense le travail de l'ensemble des 550 collaborateurs de la banque.

> « C'est une banque proche des populations et qui apporte de véritables solutions aux problématiques de financement du tissu économique. »

Quel message pourriez-vous adresser à des investisseurs américains internationaux désireux de s'installer en Côte d'Ivoire ?

Selon nous, notre pays regorge de potentialités intéressantes pouvant attirer les investisseurs américains. Les raisons d'investir en Côte d'Ivoire sont multiples : stabilité du pays, forte croissance, et réformes structurelles et sectorielles pour améliorer l'environnement et le climat des affaires afin de le rendre propice à l'investissement — comme le nouveau Code des investissements établi en 2018. En outre, avec le Programme 2020-2022, des projets structurants viendront impacter encore plus l'attractivité de la Côte d'Ivoire. Les agrégats macroéconomiques couplés à la stabilité politique et au développement des infrastructures sont des atouts majeurs pour la Côte d'Ivoire.

Pour accompagner ces investisseurs, la Banque populaire dispose de solutions adaptées, et nous nous tenons à la disposition des investisseurs américains — et de tout investisseur en général — afin de faciliter leurs opérations en Côte d'Ivoire.

Banque populaire

APBEF-CI
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET PERSPECTIVES

L'Association professionnelle des banques et établissements financiers de Côte d'Ivoire (APBEF-CI) est un acteur et un interlocuteur incontournable du secteur bancaire et financier national. Jérôme Ehui, directeur général de Versus Bank, vient d'en être élu président, et un nouveau comité exécutif a été mis en place début janvier 2022.

Assemblée du 13/01/2022 et mise en place du Comité Exécutif de l'APBEF-CI, composé comme suit : Jérôme Ehui DG de Versus Bank, Jean-Louis Menann-Kouamé DG de Orange Bank Africa, Marc Giugni DGA de SGCI, Sarata Koné Thiam DG de UBA, Hisham Daouk DG de Alios Finances et Serge Kouamelan Directeur éxécutif.

UNE ASSOCIATION AU SERVICE DU SECTEUR

L'APBEF-CI a pour principales missions : d'unifier les règles qui régissent ses membres et les pratiques qu'ils suivent ; de contribuer au développement de l'épargne et à la prospérité du commerce ; d'assurer la veille et la mise en commun des renseignements sur la solvabilité et la moralité du commerce en général ; de faire de la formation continue ; enfin, elle intervient en justice, s'il le faut, dans toute situation où une banque ou un établissement financier est en cause, en demande ou en défense, lorsque le procès touche aux intérêts généraux de l'exercice de la profession.

EN CHIFFRES ACTIVITÉ BANCAIRE

Indicateurs	Mesures/Encours (milliards de FCFA)	Période de référence
Total bilan	16 924	Septembre 2021
Total crédit	7 066	Septembre 2021
Dons aux PME	847	Septembre 2021
DAV (dépôts à vue)	7 310	Septembre 2021
DAT (dépôts à terme)	2 648	Septembre 2021

DÉFIS ET PERSPECTIVES

L'APBEF-CI poursuit plusieurs buts et va s'engager sur les dix prochaines années pour assurer en premier lieu le dynamisme de l'activité. L'objectif est notamment d'accélérer l'inclusion bancaire (50 %), de développer le crédit bancaire et les autres services bancaires, dont l'épargne de longue maturité. Au regard du contexte actuel de l'industrie bancaire, l'APBEF-CI choisit de multiplier les rencontres sectorielles et les actions en direction des PME locales.

Le rôle de l'APBEF-CI consiste également à s'assurer de la solidité des bilans (maîtrise des coûts de structures, installations, etc.), maîtriser le profil de risque (dégradation du portefeuille, ratio de division des risques) et renforcer la sécurité des systèmes tout en luttant contre les fraudes. Alors qu'on observe un développement des marchés financiers dû à un contexte d'intégration économique, l'APBEF-CI entend s'assurer de la bonne orientation de l'activité économique soutenue par la responsabilité sociale et environnementale : crédit sain, crédit responsable.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Les banques choisissent de s'orienter de plus en plus vers la digitalisation des procédures, le développement du *self banking* et de la banque en ligne. Les enjeux orientent les choix stratégiques des banques vers l'automatisation du *front office* et le développement des fonctions de management et de contrôle.

L'APBEF-CI s'engage pour le renouveau du secteur. Elle œuvre en particulier à l'essor du partenariat banque-fintech naissant. Dans le cadre de ce dernier, on observe le développement de projets de digitalisation de tous les services bancaires, une recherche thématique et des concours organisés par certaines banques pour le recrutement interne de projets de startups. Il apparaît d'ailleurs nécessaire de les règlementer.

EN BREF

Un secteur bancaire dynamique et à fort potentiel
- Population en majorité jeune (plus des 6/10es ont moins de 35 ans)
- Une des économies les plus dynamiques en Afrique avec 8 % de croissance annuelle (hormis *outlier* dû à la Covid-19)
- 12 % de croissance du Produit net bancaire et du total bilan
- 28 banques et 2 établissements financiers
- Plus de 600 agences pour environ 1 000 GAB
- De nouvelles demandes d'agrément de banques

Règlementation rigide de la Commission bancaire
- Application stricte des piliers 1 (mise à niveau des FP) et 2 (reporting prudentiel) de Bâle 2 et 3
- Contrôle strict des procédures de Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) et du rapatriement des recettes d'exportation
- Prudence dans l'adoption des innovations (la communauté économique sous-régionale devant garantir la convertibilité de la monnaie et la maîtrise de l'inflation)

Défis de la banque sur les 10 prochaines années
- Dynamisme de l'activité (ressources humaines, dynamique commerciale, inclusion bancaire des populations)
- Solidité des bilans (maîtrise des coûts de structures, installations, etc.)
- Maîtrise du profil de risque (dégradation du portefeuille, ratio de division des risques)
- Sécurité des systèmes et fraudes
- Application du 3e pilier de Bâle 2 et 3 relatif à la communication autour des pratiques et services de banque

APBEF-CI
01 BP 3810 ABJ 01
Tél. 20322008/20326842
Fax : 20326960

www.apbef-ci.net

Entretien avec

Coura Carine Sène

Directrice régionale Uemoa de Wave Mobile Money

Wave a fait une entrée fracassante sur le marché du *mobile money* en Côte d'Ivoire en 2019. Sa directrice régionale Uemoa nous explique les raisons du succès de cette entreprise qui entend « faire de l'Afrique le premier continent *cashless* du monde ».

© WAVE

Madame, quelle est l'histoire de Wave, et sur quel modèle repose-t-il ?

Coura Carine Sène : Wave est né de la volonté de proposer des services financiers mobiles modernes et abordables aux populations africaines. En 2017, avant le lancement de Wave en Afrique de l'Ouest, plus de la moitié de la population en Afrique subsaharienne était encore non bancarisée. Nous avons décidé de contribuer à faire de l'inclusion financière une réalité pour tous en maximisant les opportunités offertes par la règlementation et la technologie pour proposer des services financiers simples à utiliser et radicalement inclusifs, avec trois valeurs phares : une expérience client optimisée grâce à la technologie, des tarifs les plus bas possibles et un service client sur mesure. Lorsque nous sommes arrivés sur le marché, les consommateurs payaient pour retirer de l'argent de leur propre porte-monnaie, ils payaient également pour payer leurs factures, même pour des services de base tels que l'eau et l'électricité. Nous avons choisi de permettre aux plus vulnérables d'envoyer et de recevoir de l'argent aussi simplement qu'un SMS et à un juste prix. En outre, il vaut mieux 1 % de beaucoup que 5 % de peu.

Par ailleurs, ni le client, ni l'agent, ni le business ne doivent être lésés.

Comment Wave participe-t-il au développement de l'économie dans le pays ?

À ce jour, alors que nous n'en sommes qu'au démarrage, plus de 500 sur les 1 600 employés que compte Wave sont ivoiriens. En plus de ces emplois directs en pleine expansion, nous avons recours à des milliers d'emplois indirects ou à des prestataires indépendants.

Wave a également mis en place un réseau fort de plus de 14 000 agents partenaires, prestataires de service pour les opérations de dépôt et de retrait d'argent à travers la Côte d'Ivoire. Donc non seulement nous participons à la création d'emplois, mais nous contribuons aussi à la création de nouveaux revenus pour des entrepreneurs et autoentrepreneurs à travers notre réseau d'agents.

© WAVE

Qu'est-ce qui fait le succès de Wave ? Quels services proposez-vous et quel est le profil de votre clientèle ?

Pour le B2C *(business to consumer, ndlr)*, en plus de pouvoir transférer de l'argent à moindre frais, nos clients doivent pouvoir payer leurs factures pour les services de base tels que l'eau, l'électricité, le transport, la télévision, ou acheter leurs unités de crédit téléphonique, etc.

En B2B *(business to business, ndlr)*, nous permettons à nos clients entreprises d'effectuer des paiements de masse pour des usages multiples (salariés non bancarisés, fournisseurs, bénéficiaires d'aides, etc.), mais également des services de collectes qui leur permettent de recevoir des paiements. Notre clientèle est donc variée et, ce qu'il faut retenir, c'est qu'autant pour les particuliers que pour les entreprises, les principes de base de nos services restent les mêmes : une solution radicalement inclusive, à des coûts extrêmement abordables, le tout dans une grande simplicité pour une meilleure expérience utilisateur.

Comment Wave arrive-t-il à proposer des frais de services aussi bas par rapport à ses concurrents ?

Nous arrivons à proposer des frais de services comme les nôtres car nous avons choisi de faire payer le juste prix de nos services. Encore une fois, c'est un parti pris. De plus, nous ne sommes pas la filiale d'une entreprise avec une mission différente, nous sommes une fintech *(entreprise du secteur financier utilisant les nouvelles technologies, ndlr)*, et surtout une entreprise *mobile money* indépendante. Il faut rappeler que notre solution a été conçue et développée avec les utilisateurs eux-mêmes. Nous avons travaillé en phase pilote avec des opérateurs économiques, et il en est ressorti que le juste prix, c'est un taux de 1 % sur les frais de transferts. Nous pensons également que, conformément aux standards internationaux, payer ses factures sans frais est un droit, et non un privilège, tout comme déposer et retirer de l'argent sur son propre compte, sans frais, afin d'encourager l'épargne ; ce ne doit pas être un luxe.

Quelles innovations prévoyez-vous pour 2022 afin de renforcer votre présence sur le territoire et dans la sous-région ?

En 2022, nous chercherons à faire profiter nos utilisateurs de toutes les possibilités que peut offrir une solution de *mobile money* en renforçant la proposition de valeur pour faciliter leurs transactions au quotidien. Nous souhaitons continuer la tendance actuelle avec plus de services de paiement, après les réabonnements Canal+, StarTimes et Pont HKB. Nous prévoyons donc de renforcer notre présence en Côte d'Ivoire et dans la région en nous positionnant comme une référence du paiement mobile et digital.

Wave Mobile Money

Entretien avec Dramane Coulibaly

Directeur général de la LONACI

La Loterie nationale de Côte d'Ivoire (LONACI), détenue à 80 % par l'État, est une entreprise historique et moderne. Elle a engagé un virage numérique et a fortement développé son offre, comme l'explique son directeur général.

© DR

Monsieur le Directeur général, pouvez-vous nous présenter la LONACI, son histoire et ses valeurs ?

Dramane Coulibaly : La LONACI est une entreprise publique créée en 1970 avec deux missions essentielles : mettre à la disposition de l'Ivoirien et de tout habitant de Côte d'Ivoire attiré par les jeux de hasard une structure lui permettant de satisfaire son envie de jouer et d'être éventuellement rétribué dans des conditions de transparence et de fiabilité, et mobiliser l'épargne publique volontaire en vue d'une redistribution individuelle et collective par la réalisation d'œuvres sociales.

À cet effet, la LONACI détient le monopole de l'organisation des jeux de hasard sur toute l'étendue du territoire national, à l'exception des jeux de casinos et machines à sous sur support physique, et des tombolas organisées par les entreprises dans le cadre de leurs actions promotionnelles. Les produits exploités sont les jeux de paris, le grattage, les jeux de pronostics à travers le pari sportif et le Loto, ainsi que les jeux virtuels.

À ce jour, l'entreprise compte 555 salariés. Mais en termes d'emplois indirects, la LONACI dispose d'un réseau de vente composé de plus de 23 000 concessionnaires et vendeurs indépendants, tous produits confondus.

Notre chiffre d'affaires au 31 décembre 2021 est estimé à environ 360 milliards de francs CFA. Depuis 2019, le taux de croissance annuel est de 37 % en moyenne.

La charte managériale de la LONACI repose sur sept valeurs : le client, le professionnalisme, l'esprit d'équipe, la communication, l'éthique, l'anticipation et le partage.

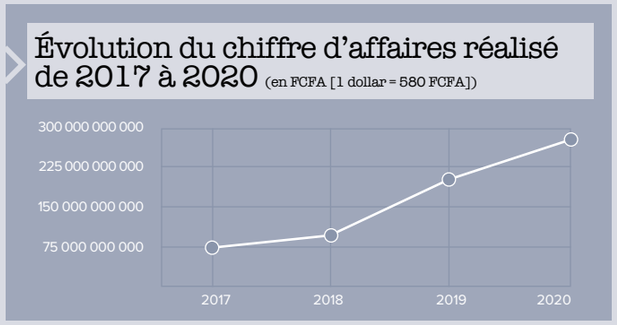

Comment la LONACI s'assure-t-elle de la qualité et de la fiabilité de ses jeux ?

L'ensemble des jeux de la LONACI, en dehors du grattage, s'opèrent à travers des terminaux connectés à une plateforme informatique de jeux sécurisés. Quant aux tickets de grattage, ils sont produits au travers de programmes informatiques. Nos plateformes informatiques font l'objet d'audits réguliers en vue d'assurer leur intégrité et celle des données. Les garanties en matière de sécurité et de fiabilité des jeux sont donc maximales.

De quelles certifications disposez-vous ?

La LONACI est certifiée au « Jeu responsable niveau 2 » de la WLA *(World Lottery Association, ndlr)*.

La LONACI est par ailleurs résolument engagée dans un processus de certification sur l'ensemble des périmètres de son activité que sont le management, la qualité, la sécurité et l'environnement, avec notamment une démarche de certification de son système de management de la qualité à la norme ISO 9001 V15, les certifications ISO 27001 et 22301, et les certifications WLA.

Avec l'avènement du numérique, quelle part représentent aujourd'hui les jeux en ligne, via la nouvelle plateforme LONACI Online ?

La LONACI a effectivement lancé courant 2021 sa nouvelle plateforme de jeux en ligne entièrement digitalisés, dénommée LONACI Online. Elle est accessible 24 h/24 et 7 j/7 par le canal Web à l'adresse www.lonacionline.ci, et via l'USSD *(Unstructured Supplementary Service Data, un protocole du système mondial de communications mobiles, ndlr)* avec le code *590#. À ce jour, la contribution du digital dans le chiffre d'affaires global avoisine 10 %.

Que mettez-vous en place pour vous diversifier ?

En vue d'améliorer sa résilience et ses performances, face aux mutations de l'environnement et l'apparition de la pandémie de la Covid-19, la LONACI a adopté deux types de diversification : celle de l'offre (produits), et celle des canaux de distribution.

Sur le Web, tous nos jeux sont disponibles. Il s'agit notamment des jeux de grattage, du PMU, de Loto Bonheur, de Sportcash, de Casinocash, et des jeux virtuels.

Sur l'USSD, le Loto Bonheur et le grattage sont accessibles au stade actuel de l'évolution de notre déploiement. Le PMU et le Sportcash seront disponibles dans les meilleurs délais.

Comment la LONACI s'implique-t-elle sur le plan social, pour venir en aide aux populations, notamment les plus défavorisées ? Quelle est sa mission d'intérêt public ?

L'action sociale de la LONACI au bénéfice de la collectivité découle de ses missions depuis sa création en 1970.

Votre question nous amène à vous donner un aperçu de la politique de RSE de la LONACI, mise en œuvre au cours de ces cinq dernières années.

Créée en 2018 pour investir massivement dans le domaine social, la Fondation LONACI est l'instrument par excellence de cette action sociale et citoyenne. Elle bénéficie d'exonérations fiscales du fait de son statut d'institution d'utilité publique. Ainsi, les ressources allouées aux œuvres sociales ont connu une forte hausse entre 2018 et 2021. Des infrastructures sociales ont été réalisées prioritairement en milieu rural, dans les domaines de la santé et de l'éducation, à travers la construction d'écoles et de centres de santé. On note aussi des dons d'ambulances, d'équipements scolaires et sanitaires, et d'importants dons dans divers autres domaines. La LONACI contribue activement à la politique du Gouvernement de lutte contre la pandémie de Covid-19 et un certain nombre de grandes endémies. Notre ambition est d'accroître constamment les ressources allouées à la Fondation, corrélativement à l'évolution du chiffre d'affaires.

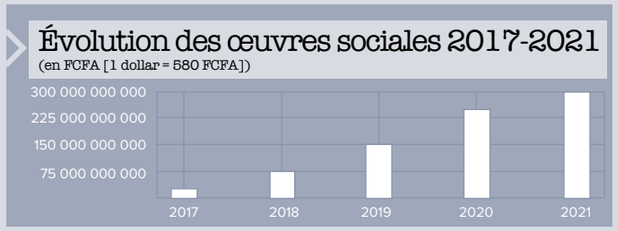

LONACI

© SHUTTERSTOCK - ROMAN YANUSHEVSKY

ÉCONOMIE
Climat des affaires

Climat des affaires

Relancer la dynamique réformatrice pour faciliter les affaires

Le climat des affaires s'est grandement amélioré en Côte d'Ivoire par le biais de nombreuses réformes au fil des différents plans nationaux de développement mis en œuvre par les pouvoirs publics. Malgré la crise sanitaire de la Covid-19 et les défis restant encore à relever, le pays s'inscrit dans une dynamique prometteuse pour les années à venir.

Classée parmi les États les plus réformateurs dans le Doing Business de la Banque mondiale en 2019, la Côte d'Ivoire a été le théâtre d'importantes transformations structurelles au cours des dernières années. Dans l'édition 2020 de ce rapport le pays a été placé au 110e rang pour la facilité de faire des affaires, alors qu'il n'était que 122e en 2019. Entre amélioration du capital humain et investissements en vue d'accroître son attractivité économique, la Côte d'Ivoire s'impose comme le principal poumon économique d'Afrique de l'Ouest et exerce une réelle influence dans la région.

Un climat des affaires en nette progression

Le contexte économique et politique stable de la Côte d'Ivoire encourage les investissements étrangers et

Cependant, si ces efforts sont notoires et ont été amplement reconnus par la Banque mondiale, Yamoussoukro fait encore face à de nombreux défis. Fragilisé, comme la majeure partie du monde, par la crise économique et sanitaire due à la Covid-19, le pays doit relancer son économie et retrouver la dynamique réformatrice initiée par les pouvoirs publics au cours de la dernière décennie.

permet au secteur privé de se développer sans crainte. Depuis 2017, la situation s'est stabilisée et le pays a mis en place des réformes institutionnelles majeures, telles que l'adoption d'une nouvelle Constitution et la création d'un Sénat. Début mars 2021, Yamoussoukro a organisé des élections législatives. Le scrutin a été jugé largement inclusif avec la participation des principales formations politiques du pays, notamment le PDCI et la coalition soutenant Laurent Gbagbo, qui avaient pourtant boycotté la présidentielle d'octobre 2020. Celle-ci, dont Alassane Ouattara est sorti vainqueur pour un troisième mandat

Climat des affaires

© SHUTTERSTOCK - ROMAN YANUSHEVSKY

© SHUTTERSTOCK - WAZZKII

consécutif, avait entraîné des violences et provoqué la mort de 87 personnes. Les dernières élections législatives marquent une étape supplémentaire du retour au calme politique, nécessaire pour faciliter les affaires dans le pays.

Sur le plan économique, la Côte d'Ivoire affiche une croissance remarquablement stable malgré un ralentissement en 2020, provoqué par la crise de la Covid-19. Avant cette période, elle enregistrait une croissance parmi les plus fortes du continent, et même du monde, depuis 2012. L'économie ivoirienne devrait se redresser dès 2021 du fait d'une demande intérieure solide, d'exportations stables et d'un PND 2021-2025 ambitieux. Au terme du Conseil des ministres, le 22 septembre 2021, le porte-parole du gouvernement Amadou Coulibaly a indiqué que le nouveau PND projetait une croissance moyenne de 7,65 % sur la période concernée, contre 5,9 % sur 2016-2020. Cette prévision porte le taux d'investissement de 23,1 % du PIB à 27,1 % en 2025, avec des réalisations d'investissement à hauteur de 74 % pour le secteur privé et 26 % pour le secteur public. Depuis 2011, le pays a multiplié les mesures pour améliorer son attractivité. Le taux d'investissement a fortement augmenté, passant de 8,11 % à 22,8 % en 2019. Le Gouvernement a indiqué, en septembre 2020, que le bilan de réalisation des projets inscrits dans le PND 2016-2020 était satisfaisant au vu de la diversité et de l'importance des infrastructures construites durant cette période. Les investissements ont permis notamment d'allonger le réseau routier avec plus de 1 000 km de voirie, et d'étoffer les infrastructures dans les secteurs portuaire, aérien, énergétique et pétrolier.

Dans le même temps, la Côte d'Ivoire a réformé le domaine fiscal afin de faciliter le paiement des impôts par la mise en place d'un système de dépôt et de paiement électroniques et par l'introduction d'une application en ligne de gestion des affaires pour traiter les remboursements en espèces de la taxe sur la valeur ajoutée. Le pays a également facilité l'exécution des contrats en publiant des rapports sur les performances des tribunaux de commerce et l'état d'avancement des affaires.

Outre l'investissement et le développement du secteur économique, le Gouvernement a également entrepris, ces dernières années, d'améliorer le capital humain. Comparé à 2019, la Côte d'Ivoire a légèrement réhaussé son indice de capital humain (0,38) en 2020. Cette progression répond au souhait du patronat ivoirien qui demandait une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi. En effet, en 2018, un rapport du groupe Ringier One Africa Media montrait que 90 % des demandeurs d'emploi en Afrique ne disposaient pas des compétences nécessaires pour le travail pour lequel ils postulaient.

Le défi de la modernisation

Malgré une détermination remarquable pour améliorer le climat des affaires, de nombreux défis se présentent encore. Le taux de pauvreté a globalement chuté, passant de 46,3 % de la population en 2015 à 39,4 % en 2020, mais cette baisse se limite aux milieux urbains. Le nombre de pauvres a augmenté de 2,4 % dans les zones rurales. Le pays doit à présent inclure ses populations les plus vulnérables dans sa stratégie de relance économique, mieux intégrer les femmes dans l'économie, et développer davantage son capital humain pour répondre aux besoins du marché du travail. La formation des demandeurs d'emploi est encore trop souvent inadaptée à la production de biens et services modernes.

Le secteur privé ivoirien, première destination des investissements publics prévus par le PND 2021-2025, doit encore se voir accorder de nombreuses mesures pour pouvoir se développer. Réunis à Abidjan en novembre 2019, les principales organisations patronales du pays (la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire [CGECI], l'Union générale des entreprises industrielles de Côte d'Ivoire [Ugeci] et la Chambre de commerce européenne [Eurocham] en Côte d'Ivoire) ont énuméré un ensemble de réformes nécessaires à ce secteur. *« L'accès au financement pour les entreprises est encore insuffisant, la gouvernance économique et*

commerciale reste à renforcer, l'assiette fiscale doit être élargie pour que la pression fiscale soit davantage équilibrée », ont-elles fait valoir.

Aussi, bien que conscient des investissements déjà réalisés par le Gouvernement dans ce domaine, le patronat a tout de même plaidé en faveur d'un effort supplémentaire sur les infrastructures. Il appelle les autorités à renforcer l'énergie, les services publics, les transports et les communications. Malgré les progrès accomplis depuis 2018, le secteur du numérique a été largement oublié, ce qui a fragilisé le potentiel ivoirien. Le prix d'accès à internet illustre cet oubli. Les organisations patronales ont dénoncé un abonnement *« plus cher en Côte d'Ivoire que dans de nombreux autres pays africains, comme le Ghana, le Sénégal, le Cap-Vert ou encore le Cameroun »*. Au cours des prochaines années, les pouvoirs publics devront donc investir massivement pour favoriser le développement du numérique qui est désormais indissociable du développement économique de la Côte d'Ivoire.

Le pays s'est engagé dans un vaste processus de dématérialisation des actes et services publics aux investisseurs en offrant des services en ligne, sans aucun déplacement des investisseurs, pour non seulement des meilleures célérité et efficacité des administrations dans l'offre de service public mais aussi contribuer à couper la chaîne de corruption. Par exemple, la déclaration et le paiement des impôts et des cotisations sociales se font entièrement en ligne sur e-impots et e-cnps, de même que le dépôt des états financiers sur l'application télé-liasse, ou encore e-entreprise, pour ne citer que ces plateformes en ligne.

Transparence et bonne gouvernance

En termes d'environnement des affaires et d'appui au secteur privé, le rapport sur la gouvernance en Afrique, selon l'indice Mo Ibrahim, met en évidence une amélioration substantielle du classement du pays. En effet, la Côte d'Ivoire est passée de la 41e place en 2008 à la 18e place en 2020, soit un gain de 23 places en 12 ans.

Au total, plus de 62 réformes importantes ont été menées, visant notamment à simplifier les procédures administratives, à réduire considérablement les lourdeurs administratives, à accroître l'efficacité et la réactivité de l'administration publique, ainsi que la transparence et la sécurisation de la propriété foncière, et à renforcer le cadre juridique et règlementaire pour les entreprises.

Ainsi, la Côte d'Ivoire s'est engagée dans des réformes structurelles et structurantes avec une offre de service public numérisée en un seul point, à savoir le Portail unique des services à l'investisseur (www.225invest.ci).

Concernant les litiges qui peuvent survenir dans l'exercice de l'activité économique, la Côte d'Ivoire s'est dotée à Abidjan d'un Tribunal de commerce et d'une Cour d'appel de commerce, qui est une juridiction autonome de second degré. C'est inédit. Les performances de ces juridictions concernant la durée du traitement des litiges commerciaux sont très encourageantes (entre 45 et 90 jours maximum). Pour garantir la transparence, leurs décisions sont publiées en ligne. Le pays dispose également d'autres instruments de traitement des litiges, tels que l'arbitrage et la médiation. Le défi actuel est d'améliorer les délais d'exécution des décisions de justice.

En outre, le pays s'est engagé résolument dans la lutte contre la corruption institutionnelle. Son rang s'est amélioré de 50 places entre 2011 et 2020 selon l'indice de Transparency International, avec notamment la création de la Haute Autorité pour la bonne gouvernance, la ratification en 2012 de la Convention des Nations unies contre la corruption et de la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption, ainsi que la mise en place de l'Autorité nationale de régulation des marchés publics (ANRMP).

© SHUTTERSTOCK - NATEE MEEPIAN

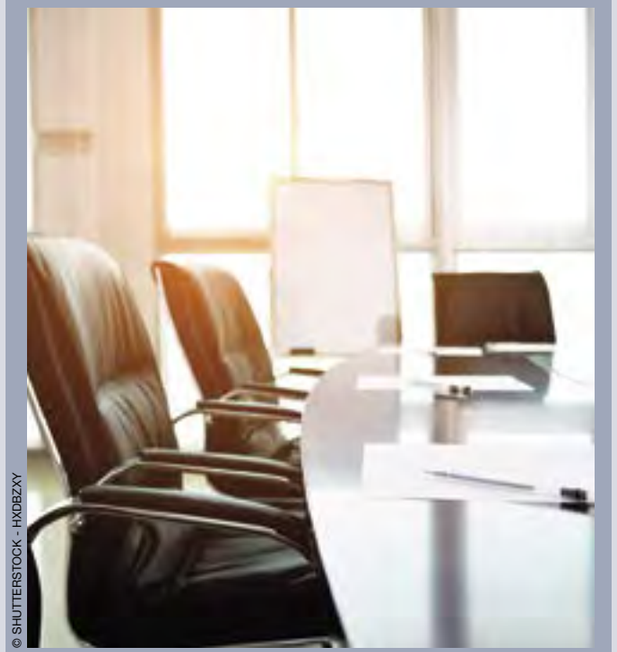

© SHUTTERSTOCK - HXDBZXY

Réformes entreprises pour améliorer le climat des affaires en Côte d'Ivoire

Sécurisation des affaires
- Création de tribunaux et de cours d'appel de commerce
- Règlement des petits litiges
- Protection des droits des actionnaires minoritaires
- Recours à la conciliation par toute voie

Simplification des procédures
- Dématérialisation des actes et services administratifs
- Création de Guichets uniques : GUPC – CEPICI
- Octroi des avantages du Code des investissements en 21 jours

Octroi d'avantages fiscaux
- Adoption d'un nouveau Code des investissements
- Adoption de codes sectoriels (pour l'électricité, les mines, les télécoms, etc.)
- Création du VITIB et du Port franc halieutique

Adoption d'un cadre institutionnel transparent
- Pour les contrats de Partenariat public-privé (PPP)
- Code des marchés publics – Autorité de contrôle et de régulation des marchés publics – Commission nationale de la concurrence

Entretien avec

Emmanuel Esmel Essis

Ministre de la Promotion de l'investissement et du Développement du secteur privé

En charge du portefeuille de la Promotion de l'investissement et du Développement du secteur privé, le ministre Emmanuel Esmel Essis, fort de 35 années d'expérience dans le secteur privé et ancien directeur général du Cepici, est le plus à même de saisir les besoins et enjeux des investisseurs. Il nous éclaire sur la stratégie gouvernementale pour les inciter à se lancer.

© MINISTÈRE

Monsieur le Ministre, quelles initiatives mettez-vous en place pour sensibiliser les investisseurs aux opportunités d'investissement ?

Emmanuel Esmel Essis : Différentes initiatives ont été mises en place pour sensibiliser les investisseurs aux opportunités offertes par le pays :

- Des *fora* économiques suivant une approche ciblage par pays ont été organisés afin de nous rapprocher des investisseurs.
- Des films institutionnels ont été produits afin de mettre en exergue les opportunités qu'offre le pays en matière d'investissement.
- Il y a également l'accompagnement « B to B » du Cepici aux investisseurs.
- Avec la crise sanitaire de la Covid-19, il y a eu l'avènement du webinaire pour toucher plus de personnes.

Quels sont les secteurs clés que vous souhaitez développer ?

Les secteurs clés couvrent différents domaines et nos priorités s'alignent avec celles du PND 2021-2025. Il s'agit de l'agriculture, de l'agro-industrie, de la santé et de l'hôtellerie.

Cependant il est bon de savoir que nous mettons également un accent particulier sur tous les secteurs d'appui à ceux-ci, notamment les énergies, les routes, le transport, le couple éducation-formation, la chimie et la plasturgie, les matériaux de construction, d'ameublement et d'équipement, l'industrie pharmaceutique, le textile (vestimentaire et d'ameublement) et les accessoires, l'emballage, la fabrication de pièces détachées et l'assemblage de véhicules spécialisés.

Par ailleurs, nous sommes preneurs de tout projet à caractère structurant pour notre économie.

Quelles sont les mesures impulsées par le Gouvernement ivoirien pour améliorer le climat des affaires et faire de la Côte d'Ivoire un pays attractif ?

Le Gouvernement ivoirien est dans une dynamique d'amélioration du climat de l'investissement et de celui des affaires. Sans être exhaustif, on peut noter les réformes structurelles et règlementaires suivantes :

- L'adoption d'un nouveau Code des investissements en 2018, axé sur les secteurs porteurs et le développement régional, avec un accent particulier mis sur la promotion des PME-PMI.
- L'adoption de codes sectoriels (minier, électricité, pétrolier, forestier, etc.) visant à favoriser l'installation des investisseurs dans ces secteurs.
- La mise en place du Guichet unique de l'investissement du Cepici dont la vocation est de centraliser et faciliter toutes les formalités liées à l'installation de l'investisseur : il s'agit de celles du Code des investissements, de l'accès aux terrains industriels, et plus particulièrement de la création d'entreprise en un même lieu et dans un délai de 24 heures.
- La simplification des procédures de création d'entreprise, à travers notamment la levée des exigences légales portant sur le capital minimum et le passage chez le notaire pour la constitution de la SARL.
- La mise en place de la Haute autorité pour la bonne gouvernance.
- La révision des procédures de passation des marchés permettant la facilitation de l'accès des PME à la commande publique (création de l'ANRMP-2018).
- La mise en place du Tribunal du commerce d'Abidjan et de cours d'appel du commerce offrant un traitement spécialisé des litiges commerciaux avec des délais légaux de résolution de litiges courts, permettant une meilleure exécution des contrats.
- L'adoption d'un nouveau Code du travail (loi n° 2015-532 du 20 juillet 2015 portant Code du travail).

Ces réformes ont permis d'améliorer l'environnement et d'assainir le climat des affaires, facilitant l'implantation des entreprises en Côte d'Ivoire pour le bonheur des populations en termes de création d'emplois. Ces efforts sont sanctionnés par une reconnaissance internationale dont les performances sont enregistrées au classement Doing Business par un gain de 67 places, le pays passant en effet de la 177e place en 2012 à la 110e, et se hissant trois fois dans le top 10 des pays réformateurs (rapport 2020).

Par ailleurs, on note des acquis en termes de dialogue État - secteur privé (à travers le décret n° 2013-462 du 19 juin 2013 portant création et attribution du Comité de concertation État - secteur privé [CCESP] et la création du Comité national de pilotage des PPP [CNP-PPP] en 2012) et l'assistance au secteur privé pendant la crise de la Covid-19.

Les États-Unis et la Côte d'Ivoire ont pour ambition de renforcer leurs échanges diplomatiques et économiques. Quel message souhaitez-vous passer aux investisseurs américains ?

La Côte d'Ivoire est un pays avec un climat politique apaisé, et cela est pour nous la condition préalable à tout investissement.

La Côte d'Ivoire s'est aussi dotée d'un Code des investissements généreux, avec des avantages fiscaux et douaniers en direction aussi bien des PME que des grandes entreprises.

LE GUICHET UNIQUE DE L'INVESTISSEMENT PRIVÉ EN CÔTE D'IVOIRE

La Côte d'Ivoire ambitionne d'accélérer la transformation structurelle de son économie, par une politique d'industrialisation qui s'appuie sur le développement des grappes industrielles, du capital humain et par un accroissement des investissements privés. Elle souhaite développer les industries de transformation de ses produits agricoles et miniers et en faire des sources de richesses et d'emplois durables.
C'est une terre de croissance, porte d'entrée vers les marchés de la sous-région ouest-africaine, estimés à plus de 350 millions de consommateurs dont environ 100 millions appartiennent aux classes moyennes.
Le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) est l'outil du Gouvernement pour la promotion économique, l'attraction des investissements en Côte d'Ivoire et le développement du secteur privé. Il est un intégrateur de solutions doublé d'une plateforme de services innovants, pertinents et adaptés à la fois aux besoins des entreprises locales et aux attentes des investisseurs internationaux.

7 BONNES RAISONS D'INVESTIR EN CÔTE D'IVOIRE

- Une économie dynamique en croissance soutenue depuis 2012 et un taux d'inflation maîtrisé inférieur à 1 % de 2012 à 2019.
- Un hub économique régional (35 % du PIB de l'UEMOA).
- Un climat des affaires très favorable à l'investissement : dans les top 10 des pays les plus réfmmateurs au Monde.
- Des ressources naturelles abondantes et disponibles à des coûts compétitifs.
- Des infrastructures économiques modernes.
- Une dotation fiable en énergie.
- La richesse du capital humain.

7 GRAPPES INDUSTRIELLES DÉFINIES COMME PRIORITAIRES SUR LA BASE DES POTENTIALITÉS ÉCONOMIQUES RÉGIONALES

AUTRES NICHES DE CROISSANCE À EXPLOITER

DOMAINES D'EXPERTISE DU CEPICI

Le CEPICI compte parmi les structures spécialisées dans l'assistance et l'accompagnement technique des investisseurs privés, et le Gouvernement ivoirien a renforcé son rôle et ses missions depuis 2012.

En tant que Guichet Unique de l'investissement privé, le CEPICI fédère, coordonne et rationalise l'ensemble des initiatives et actions gouvernementales en matière de promotion des investissements et de développement du secteur privé. Ses principales missions sont :

- Assistance à la création d'entreprise par le Guichet Unique de Formalités d'Entreprise
- Accès aux avantages du Code des investissements
- Facilitation à l'obtention de terrains industriels
- Amélioration de l'environnement des affaires
- Conseil, assistance et facilitation à l'investissement
- Planification stratégique et études économiques sectorielles
- Développement de partenariats d'affaires
- Promotion du développement durable de l'investissement
- Organisation d'évènements économiques
- Promotion de l'entrepreneuriat national et des startups
- Suivi-Évaluation des investissements privés réalisés

UN NOUVEAU CODE QUI BOOSTE LES INVESTISSEMENTS

Le Guichet Unique des formalités d'Entreprises est passé de 2 775 sociétés créées en 2013 à 15 875 créations en 2021.
De 99 entreprises agréées avant l'adoption du Code des investissements en 2012, on est passé à 200 d'entreprises agréées en 2021.
Le volume des investissements privés enregistrés par le CEPICI est passé de 119 milliards de francs CFA en 2011 avant l'adoption du Code des investissements 2012 à 742 milliards de francs CFA en 2021.
Les investisseurs sont d'origines variées et proviennent d'abord d'Afrique (plus de 50 %), ensuite d'Europe, d'Amérique et d'Asie.
En 2021, les secteurs d'activité les plus attractifs sont l'agroalimentaire, l'agro-industrie, le transport, les BTP, l'énergie, les industries extractives et manufacturières.

www.225invest.ci
Le portail unique pour les investisseurs

SIÈGE SOCIAL
2nd floor Building MEMANOU - Boulevard Clozel, Plateau - Abidjan
Tél. +225 27 20 31 14 00 - Fax : +225 27 20 31 14 09
E-mail : infos.cepici@cepici.ci

GUICHET UNIQUE DES FORMALITÉS D'ENTREPRISES
Grand Siècle Building - Carrefour PISAM on the 2nd and 3rd floors, Cocody - Abidjan
Tél. +225 25 22 01 79 00 / 01 / 14
Fax : +225 27 20 30 23 94

© SHUTTERSTOCK - RAWPIXEL.COM

Investissements

Une attractivité en hausse

Malgré la crise économique et sanitaire de la Covid-19 qui a mis à l'arrêt une grande partie des économies du monde, la Côte d'Ivoire a su conserver une certaine stabilité grâce à son cadre légal et ses ressources abondantes, qui favorisent aussi les investissements étrangers.

© SHUTTERSTOCK - STREETONCAMARA

La Côte d'Ivoire est une destination privilégiée au sein de la région ouest-africaine pour les investisseurs étrangers. Selon le rapport sur l'investissement dans le monde réalisé en 2021 par la Cnuced, le pays a attiré 509 millions de dollars d'IDE en 2020. Si ce chiffre est en baisse de près de 46 % par rapport aux 936 millions de dollars de 2019, Yamoussoukro a su rester attractif face à la crise économique et sanitaire mondiale liée à la pandémie de la Covid-19. Son stock total d'IDE a augmenté, entre 2019 et 2020, de 14,35 %, passant de 10 701 millions de dollars à 12 237 millions.

Les principaux investisseurs en Côte d'Ivoire sont le Canada et l'UE, notamment la France qui reste le premier investisseur du pays. Ils bénéficient d'un cadre économique propice du fait d'une croissance relativement résistante en dépit de la conjoncture, de faibles taux d'intérêt favorisant l'accès au capital, et d'une stabilité monétaire liée à l'adhésion de la Côte d'Ivoire à l'Uemoa et à la zone franc CFA.

Le porte-parole du Gouvernement, Amadou Coulibaly, a indiqué le 22 septembre 2021 que le PND 2021-2025 projette une croissance économique moyenne de 7,65 % sur la période, contre 5,9 % sur la période 2016-2020. Selon lui, cette prévision porte le taux d'investissement de 23,1 % du PIB en 2021 à 27,1 % en 2025, avec des réalisations en matière d'investissements estimées à 59 000 milliards de francs CFA, dont 43 646,7 milliards pour le secteur privé et 15 353,3 milliards pour le secteur public.

Des secteurs attractifs

La Côte d'Ivoire possède une terre abondante en ressources naturelles et particulièrement fertile. Son emplacement

© SHUTTERSTOCK - MATTIAATH

© SHUTTERSTOCK - MATTEOGUEDIA

© SHUTTERSTOCK - IVID IMAGERY

côtier stratégique et son réseau d'infrastructures en cours de modernisation permettent de valoriser l'ensemble de ses atouts et de favoriser le commerce à l'échelle mondiale. Les secteurs industriel, minier, pétrolier et agricole sont ainsi particulièrement attractifs.

Le pays dispose de nombreux facteurs propices au développement du secteur industriel. La mise en place d'infrastructures nécessaires aux activités industrielle et commerciale fait partie des grandes priorités des autorités, si bien qu'elles ont été multipliées et diversifiées au cours des dernières années. La Côte d'Ivoire rassemble ainsi un aéroport moderne, une compagnie aérienne nationale desservant toutes les grandes capitales de la région ouest-africaine, le deuxième plus important port d'Afrique de l'Ouest, ainsi que des infrastructures routières bien développées.

Le secteur minier constitue aussi une véritable opportunité d'investissements. Les mines représentaient, en 2019, 4 % du PIB ivoirien et le Gouvernement souhaite encore développer ce secteur. Il est dominé par l'exploitation de l'or, avec 32,5 tonnes extraites. Cette même année, la Côte d'Ivoire a produit 1,18 milliard de tonnes de manganèse et 660 tonnes de nickel. L'abondance des ressources naturelles a permis aux sociétés minières de générer un chiffre d'affaires de 1,16 milliard d'euros, soit une hausse de 30 % par rapport à 2018.

Le sol ivoirien regorge d'hydrocarbures dont les réserves sont encore peu exploitées. Celles de pétrole et de gaz sont estimées respectivement à 100 millions de barils et 30 milliards de mètres cubes. Si le secteur commence à prendre une place importante dans l'économie du pays, les perspectives de développement et, de fait, d'investissements sont immenses. D'après le Cepici, huit blocs d'exploration sont encore disponibles. Le Gouvernement envisage également l'extension de la raffinerie d'Abidjan à hauteur de 30 %, l'augmentation de la capacité de stockage du gaz, la construction de stations-service dans les zones reculées, ou encore l'extension du réseau de distribution de gaz naturel aux industries.

Autre secteur clé et attractif, l'agriculture, qui s'est particulièrement développée. Cette remarquable croissance a permis de placer plusieurs productions aux meilleurs rangs régionaux et internationaux. La Côte d'Ivoire est aujourd'hui le premier producteur mondial de cacao et le premier exportateur d'anacarde au monde. Elle se place également au premier rang ouest-africain en termes de caoutchouc et au troisième rang régional concernant la production de café. La diversification et l'abondance des productions permet au secteur agricole ivoirien d'être très attractif. L'aquaculture, quant à elle, apparaît comme un véritable potentiel national. Selon la FAO, la Côte d'Ivoire est dotée de 150 000 ha de lagunes, 350 000 ha de lacs, et d'une faune aquatique très riche. La consommation nationale actuelle de poisson et de viande est fortement marquée par les importations, alors que la production s'élève à environ 320 000 tonnes par an, d'après le Cepici. Le secteur a donc de réelles perspectives de débouchés et présente de ce fait des opportunités d'investissement.

Pour promouvoir l'investissement dans ces différents secteurs d'activité, le Gouvernement a multiplié les mesures et les réformes au cours des dernières années. Il a ainsi lancé un programme de grands travaux au niveau des infrastructures de transport, qui comporte notamment la privatisation de la ligne de chemin de fer Abidjan-Ouagadougou et l'extension du port d'Abidjan.

Soutenir le secteur privé

La Côte d'Ivoire s'est engagée à faire du secteur privé le pilier de sa croissance économique, et donc à attirer les investissements nécessaires pour soutenir une croissance durable en vue de générer les revenus substantiels indispensables pour relever les défis de développement du pays.

De façon concrète, la Côte d'Ivoire dispose de nombreux

Les structures d'appui au développement du secteur privé

Le Gouvernement ivoirien a renforcé depuis 2012 le rôle et les missions de plusieurs structures spécialisées dans l'assistance et l'accompagnement technique des investisseurs privés, telles que :

- Le Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (Cepici)
- Le Comité de concertation État - secteur privé (CCESP)
- Le Conseil national des exportations de Côte d'Ivoire (CNE-CI)
- L'Agence Côte d'Ivoire PME
- L'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP)

atouts pour rentabiliser tout type d'investissement. Afin de répondre à la demande des investisseurs dans le secteur industriel, elle a mis en place plusieurs zones industrielles aménagées, dont PK24, avec des disponibilités en eau et électricité. Ces zones industrielles permettent la sécurité foncière, la pérennité des activités des entreprises qui bénéficient de baux emphytéotiques de 30 ans renouvelables deux fois, soit 90 ans de durée totale.

Plusieurs autres zones sont en cours d'aménagement pour des clusters spécifiques, dont le textile à Bouaké, dans le centre du pays, le Village des technologies de l'information et de la biotechnologie (Vitib), pour les technologies, une zone franche halieutique dans le port d'Abidjan, etc. Sans oublier celles qui s'implantent à l'intérieur du pays, comme à San Pedro ou à Yamoussoukro.

© CLÉMENT AIRAULT

Pour couvrir les besoins en électricité, la Côte d'Ivoire a amélioré son Indice de fréquence d'interruption moyenne du système (Saifi) ces dix dernières années, en dehors de l'épisode passager du délestage des mois passés, en le faisant passer de 33 coupures en moyenne par client en 2015 à 18 coupures en 2019. L'objectif est de l'abaisser à 12, c'est-à-dire une coupure en moyenne par mois. Pareillement, la durée moyenne de l'interruption est passée de 30 h 21 à 12 h 50. La qualité de la fourniture électrique et sa disponibilité ne sont plus à démontrer.

La Côte d'Ivoire est classée 50e mondiale selon l'indice de performance logistique 2021 de la Banque mondiale, loin devant le Ghana (106e), le Nigéria (110e) et le Sénégal (141e). Le défi est d'automatiser au maximum le passage portuaire. C'est ce à quoi s'attelle le Guichet unique du commerce extérieur (GUCE-CI), en vue de réduire significativement les délais et les coûts.

Un nouveau Code des investissements

Le 1er août 2018, la Côte d'Ivoire a adopté son actuel Code des investissements dans le cadre du PND 2016-2020. Ce texte s'inscrit dans un objectif de transparence et d'attractivité des investissements afin d'accompagner l'industrialisation du pays, tout en favorisant l'emploi et

SONAL

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ALIMENTATION (SONAL)

Poissons

SONALCI.COM est votre poissonnerie en ligne qui vous fait découvrir ou redécouvrir les produits de la mer. Chaque semaine retrouvez notre sélection de poissons.

Céréales et produits dérivés

Viandes

SONALCI.COM est le magasin en ligne spécialisé dans la vente de produits alimentaires congelés tels que la viande de bœuf, de porc, de volaille et d'autres sources, pour un meilleur rapport qualité/prix.

PRÉSENTATION
SOCIÉTÉ NATIONALE D'ALIMENTATION (SONAL), Forme juridique SARLU,

ENTREPRISE APPARTENANT À UN GROUPE
Holding BAOBAB SA : agroalimentaire, élevage

INTERVENANT DANS LE DOMAINE DE
Importation et exportation de produits alimentaires congelés (notamment le poisson, la viande, etc.), mais aussi de céréales et produits dérivés (le soja, le maïs, le tourteau de soja, le coton) ainsi que la farine de poisson.

DÉPARTEMENT COMMERCIAL
Pour les demandes de prix – des commandes :
Numéro d'appel : 07 09 22 18 22
« service après-vente » – Pour toute réclamation
Numéro d'appel : 07 97 91 89 95

www.sonalci.com

la production locale. Il maintient l'ensemble des exonérations prévues dans le texte de 2012, et prévoit des avantages fiscaux supplémentaires ainsi qu'une réforme des processus de règlement des différends.

Sur le plan fiscal, le Gouvernement a tenu à encourager les investissements privilégiés dans le PND, en faveur de l'emploi local et de la production nationale. Le Code des investissements 2018 prévoit donc des crédits d'impôt au bénéfice des entreprises exerçant dans les secteurs prioritaires définis dans le PND, ainsi que des crédits d'impôt additionnels de 2 % pour les entreprises étrangères dont les employés de nationalité ivoirienne représentent, à minima, 80 % de l'effectif global. Un autre crédit d'impôt de 2 % est offert à toutes les entreprises choisissant de sous-traiter à des sociétés nationales pour la réalisation de travaux d'infrastructures, de logiciels, ou encore pour la fabrication de pièces détachées.

Le nouveau Code des investissements innove aussi quant au règlement des différends entre les investisseurs et l'État.

© SHUTTERSTOCK - TONY STOCK

Désormais, trois modalités sont possibles. Dans un premier temps, une procédure de règlement à l'amiable est prévue. Celle-ci donne lieu à un accord qui doit être respecté par chacune des parties dans les meilleurs délais. À défaut de parvenir à une entente, dans un délai maximum de douze mois suivant la procédure à l'amiable, le règlement de CNUDCI sur la conciliation s'applique. Enfin, les parties peuvent *« convenir de soumettre leur différend en règlement au centre d'arbitrage de la Cour commune de justice et d'arbitrage (CCJA) de l'Ohada »*.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire a adopté plusieurs codes sectoriels pour la facilitation de l'investissement. Il s'agit entre autres des Code minier, Code pétrolier, Code de l'eau, Code de l'environnement et Code des télécommunications. Tous ces dispositifs institutionnels participent au développent et à la compétitivité du secteur privé national et font de la Côte d'Ivoire une destination attractive pour les investisseurs internationaux en Afrique de l'Ouest.

En bref
Les avantages du nouveau Code des investissements

- Octroi d'avantages fiscaux et douaniers aux entreprises de tous secteurs à l'exception des bâtiments à usage non industriel, du commerce, des activités bancaires et financières et des professions libérales.
- Avantages concédés en phase d'investissement (exonérations douanières et suspension de TVA) et en phase d'exploitation (crédits d'impôts ou vacances fiscales).
- Avantages différenciés selon la région de réalisation de l'investissement (Zones A, B et C).
- Valorisation du contenu local.
- Mesures spéciales pour les PME et les projets structurants.

AGENCE NATIONALE
DE GESTION DES DECHETS
AUTORITÉ DE RÉGULATION DE LA FILIÈRE DES DÉCHETS SOLIDES EN CÔTE D'IVOIRE

L'ANAGED c'est :

- le contrôle et le suivi des opérations d'enlèvement des déchets
- la gestion des infrastructures de salubrité
- le recyclage et la valorisation des déchets
- la mobilisation des ressources
- l'appui aux collectivités et aux organisations de la société civile

"Redonnons vie à nos déchets pour une Côte d'Ivoire saine"

Abidjan – Cocody II Plateaux Djibi, 8 ème tranche. Lot N° 513 Ilot N°34 / 08 BP 1043 Abidjan 08 / Tél : + 225 27 22 40 61 10 / Fax : 27 22 40 61 12

Entretien avec Solange Amichia

Directrice Générale du CEPICI

© CEPICI

Le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) est un outil indispensable qui accompagne le Gouvernement dans la transformation structurelle de son économie et dans l'accélération de son plan d'industrialisation. À travers des stratégies de développement, de promotion et d'incitation à l'investissement, le CEPICI se renforce pour plus de performance, comme nous le précise sa Directrice Générale.

SE M. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, a créé le CEPICI en 1993. Comment la politique de promotion des investissements a-t-elle évolué depuis cette date ?

Solange Amichia : Créé en 1993 par Son Excellence M. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire alors Premier Ministre, le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) était un service sous tutelle de la primature qui a connu une restructuration institutionnelle et opérationnelle à partir de 2012.

Au niveau institutionnel, le CEPICI est doté d'une personnalité juridique d'Établissement Public National (EPN), avec un ancrage à la Présidence de la République lui assurant la célérité et un renforcement dans la mise en œuvre de sa stratégie de promotion des investissements.

Ainsi, au niveau opérationnel, le CEPICI est devenu le guichet unique de l'investissement privé en Côte d'Ivoire. Ses domaines d'intervention sont orientés notamment vers l'amélioration du climat des affaires, la facilitation du processus de création d'entreprises, l'octroi des avantages du Code des investissements, la mise en œuvre d'un dispositif de service et assistance à l'investisseur et de suivi-évaluation des investissements agréés. De plus, le développement d'une stratégie d'attraction des investissements axée sur les priorités économiques sectorielles nationales constitue l'élément innovant de cette nouvelle politique.

Quelle est la mission principale du CEPICI ?

La mission principale du CEPICI est de mobiliser les investissements privés en adéquation avec les objectifs du Plan national de développement (PND) quinquennal, en vue d'impacter le PIB, créer de la valeur et des emplois durables.

Le CEPICI est aussi une force de proposition, au Gouvernement et au secteur privé, susceptible d'améliorer l'environnement, et les conditions relatives au développement des investissements.

Qu'est-ce que le nouveau PND change, en termes d'investissements ?

Le PND 2021-2025 projette une croissance économique moyenne annuelle de 7,65 %, avec des objectifs de financement évalués à 43 000 milliards de francs CFA en termes d'investissements privés, soit 74% du montant total qui s'élève à 59 000 milliards de francs CFA.

À cet effet, le PND 2021-2025 intègre les objectifs socio-économiques de la stratégie Côte d'Ivoire 2030 et du programme « Côte d'Ivoire solidaire ». Il vise à lever les obstacles résiduels pour accélérer la transformation structurelle de l'économie, et présente des opportunités d'investissements dans sept grappes industrielles pour transformer nos matières premières et développer l'industrie manufacturière et créative. Ce plan met particulièrement l'accent sur la dimension régionale à travers l'instauration de sept Pôles économiques de compétitivité afin de mutualiser les ressources.

Comment le CEPICI accompagne-t-il concrètement le porteur de projet, depuis l'idée de base jusqu'à sa création, et même au-delà ?

Le CEPICI accompagne l'investisseur sur le cycle de vie

© CEPICI

du projet, depuis l'idée de projet jusqu'à la phase d'exploitation, et éventuellement d'expansion.
En phase de conception, le CEPICI fournit au porteur de projet les informations règlementaires, sectorielles et sur l'environnement des affaires, jusqu'à la prise de décision de s'implanter en Côte d'Ivoire.
Dans son processus de réalisation de l'investissement, le CEPICI octroie à l'investisseur les avantages du Code des investissements, lui fournit l'assistance nécessaire à l'obtention d'un site industriel et à la réalisation de toutes les formalités nécessaires au démarrage de son activité. La recherche de sous-contractants et de partenaires locaux fait aussi partie des services offerts par le CEPICI.
En phase d'exploitation, un service « Aftercare » (service et assistance) est disponible pour l'opérateur économique en vue de faciliter ses interactions avec les administrations publiques.

Quels sont les avantages dont peut bénéficier une entreprise désireuse d'investir en Côte d'Ivoire ?
Une entreprise qui décide de s'installer en Côte d'Ivoire peut bénéficier des avantages des codes sectoriels (pétrole, mines, électricité, tourisme, TIC, etc.), du Code des investissements du CEPICI et des régimes spécifiques accordés dans les zones franches et les Zones économiques spéciales.
De manière spécifique, le Code des investissements du CEPICI octroie le bénéfice des avantages douaniers et fiscaux, tant en phase d'investissement qu'en phase d'exploitation.
Les investisseurs en Côte d'Ivoire peuvent bénéficier de services professionnels, de conseils sur mesure et d'assistances variées de la part du CEPICI, à chaque étape du processus d'investissement.

Quels sont les objectifs du CEPICI à court terme ?
Le CEPICI doit bâtir une offre claire et pertinente. Celle-ci sera fondée sur des activités déclinées en produits et services proposés à ses cibles que sont les régions, le Gouvernement, le secteur privé, afin d'accroître le niveau des Investissements directs étrangers (IDE) et Investissements directs nationaux (IDN).
Pour jouer pleinement son rôle transversal, le CEPICI doit conserver son ancrage institutionnel au plus haut niveau de l'État et être doté d'un statut juridique spécifique qui lui confère une autonomie financière et de gestion, sous la tutelle de l'État, avec un conseil d'administration reflétant la diversité du monde des investissements et des exportations.
Les objectifs à court terme du CEPICI vont s'articuler autour de :

- la réalisation d'études sur les opportunités d'investissement, le développement d'une bourse de projets et d'une banque de données, avec un système de veille économique sur les données pertinentes, aux niveaux régional et international, basé sur notre outil d'intelligence économique ;
- la dématérialisation des outils de gestion du CEPICI, la création d'entreprises en ligne (E-entreprise), grâce au Guichet unique de formalités d'entreprises, en moins de 24 heures ;
- la mise en place d'une plateforme dédiée à la collecte et la résolution des difficultés quotidiennes des entreprises et investisseurs en interaction avec les administrations, ainsi que le suivi des engagements pris par les entreprises en termes de développement et d'emploi durable ;
- la systématisation du suivi-évaluation des investissements agréés (à N+4) pour évaluer l'impact des investissements sur l'écosystème ;
- l'accompagnement des entreprises ivoiriennes dans leurs projets d'investissements aux niveaux local, continental et international, avec le développement de joint-ventures interafricaines ;
- l'analyse et le suivi des besoins des investisseurs en matière de zones industrielles et de Zones économiques spéciales.

Quels messages souhaiteriez-vous faire passer aux investisseurs américains pour les encourager à venir découvrir et à s'installer dans votre pays ?
La Côte d'Ivoire ambitionne de développer son économie par l'accélération, entre autres, de son plan industriel, et d'en faire une source de richesses et d'emplois durables.
À ce titre, le secteur industriel, et notamment l'agro-industrie, la chimie-plasturgie, les matériaux de construction, l'industrie du textile, les emballages, les pièces de rechange et l'automobile, la pharmacie et les cosmétiques, constituent des opportunités d'investissements pour les entreprises américaines.
Les autres secteurs économiques tels que le transport, l'énergie renouvelable, le tourisme et la santé participent au développement du secteur privé national, au regard de leur forte potentialité de rentabilité.
Par ailleurs, la forte croissance économique depuis plus de 10 ans, l'amélioration constante de l'environnement des affaires, la sécurisation des affaires par la création des tribunaux de commerce, le renforcement de la performance de l'administration publique par la dématérialisation des actes administratifs et des mesures anticorruption, et enfin la stabilité politique et la sécurité, sont autant d'atouts qui justifient l'attractivité de la destination Côte d'ivoire.

Biographie

Solange Amichia a été nommée Directrice Générale du CEPICI le 8 septembre 2021. Elle en était déjà DGA depuis 2014. Elle a effectué la majeure partie de sa carrière à l'international, notamment en France et aux États-Unis, où elle fut Senior Vice-Présidente à la Banque d'investissement de la Société générale (SGCIB) jusqu'en 2013. Elle totalise plus de 20 ans d'expérience dans les métiers de la banque d'investissement.
Dès 2016, elle coordonne pour le compte de la présidence de la République l'organisation de plusieurs forums et sommets majeurs en Côte d'Ivoire, tels que l'Africa CEO Forum ou le Mo Ibrahim Governance Weekend.
Elle a une parfaite connaissance des défis du secteur privé.
Solange Amichia est également depuis 2019 conseiller spécial du président du Conseil régional de l'Agnéby-Tiassa, en charge des projets économiques. Engagée sur le plan du développement, elle est vice-présidente de l'Institut Delayam, une fondation pour la citoyenneté active.

Entretien avec Youssouf Fadiga

Directeur général de la Banque Nationale d'Investissement

L'actuel directeur général de la Banque Nationale d'Investissement (BNI) dispose d'une grande expérience dans le monde de la finance nationale et internationale. Il nous parle du rôle et des actions de la BNI.

© BNI

ÉCONOMIE
Banque Nationale d'Investissement (BNI)

Monsieur, qu'est-ce que la BNI ?
Youssouf Fadiga : La Banque Nationale d'Investissement est une société anonyme à participation financière publique, évoluant sur le marché ivoirien depuis 62 ans. Au lendemain de l'accession à l'indépendance de notre nation, la Caisse autonome d'amortissement (CAA) est créée, pour gérer la dette publique et toutes les activités de financement et d'investissement de l'État de Côte d'Ivoire. Lorsqu'en 1997, la gestion de la dette est transférée au Trésor et séparée de l'activité bancaire, contexte renforcé par l'obtention de l'agrément de la BCEAO en 1999, le projet de la BNI prend forme, donnant vie à notre société anonyme à participation financière publique.
Le 13 octobre 2018, sur décision prise en Conseil des ministres, la prise de participation de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS) dans notre capital à hauteur de 19,16 % a étoffé notre marge de manœuvre — nous confortant ainsi dans notre rôle principal d'accompagnement de l'État de Côte d'Ivoire sur ses grands axes de développement —, de même que notre couverture des besoins, tant des particuliers que des professionnels, des entreprises et des institutions, sur les plans national et international.

Comment la BNI accompagne-t-elle les différents opérateurs économiques ?
Pour les particuliers, notre couverture réseau nationale, qui compte aujourd'hui 50 agences et plus de 150 Guichets automatiques de banque (GAB), s'inscrit dans notre volonté de répondre efficacement à leurs besoins, à travers des produits et services adaptés. Au niveau des entreprises, nous avons également plusieurs formules de financement pour les accompagner, suivant leurs besoins spécifiques.
La BNI finance plusieurs secteurs, notamment ceux de l'agro-industrie, de l'immobilier, de la distribution, de l'énergie, des infrastructures, de la restauration, de l'hôtellerie, des technologies de l'information et de la communication, et tous les projets structurants pour le développement de la Côte d'Ivoire.
À ce propos, le 2 juillet 2021 nous avons signé une convention avec la Société financière internationale (SFI), dans le cadre du crédit-bail. Sur un marché qui pèse plus de 239 milliards de francs CFA, ce dispositif vise à assurer le financement et l'expansion des activités des entreprises, en particulier les PME-PMI, en mettant à leur disposition une offre de crédit-bail adaptée à leurs besoins. Un mois et demi plus tard, précisément le 20 août 2021, dans le cadre du Programme d'amélioration des performances des entreprises (PAPE), nous avons conclu un accord avec un cabinet spécialisé. Cet accord vise à renforcer les capacités managériales des TPE-PME. Ces entreprises représentent près de 20 % de la richesse nationale et environ 98 % du tissu formel en Côte d'Ivoire. Ainsi, non seulement nous trouvons des fonds pour les opérateurs économiques, mais nous leur apportons également un accompagnement technique avec des partenaires fiables.
À ce titre, les financements octroyés à la clientèle des PME-PMI sont passés de 19 092 millions de francs CFA en 2018 à 53 970 millions en 2021, soit une croissance de 182 %.

Que fait la BNI pour soutenir les acteurs de la filière café-cacao, traditionnellement stratégique pour l'économie ivoirienne ?
Engagée auprès de la filière café-cacao depuis plusieurs décennies, notre institution a été l'une des premières à être à son chevet, en pleine crise.
Lors de la campagne café-cacao 2001-2002 déjà, dans un contexte délétère, la BNI débloquait plus de 14 milliards de francs CFA au profit d'exportateurs ivoiriens et de coopératives. En 2003-2004, dans un climat de crise sociopolitique qui ne favorisait pas une production de café et cacao à la hauteur de notre palmarès mondial, notre établissement a ouvert aux exploitants une ligne de crédit de 39,6 milliards de francs CFA, qui est passée à 42,8 milliards durant la campagne 2004-2005. Ces efforts consentis par la BNI ont permis une croissance de sa clientèle évoluant dans le domaine : de 10 clients en 2018-2019, elle en enregistre aujourd'hui 19. Une preuve de la confiance portée par les acteurs de la filière café-cacao envers la BNI et l'État de Côte d'Ivoire.

En trois campagnes, de 2018-2019 à 2020-2021, le montant du financement a doublé, passant de 50 milliards de francs CFA à 100 milliards. Ainsi, concernant la campagne 2020-2021, nous avons reconduit notre accompagnement au secteur et dégagé une enveloppe de 100 milliards de francs CFA, avec des lignes de crédit comprises entre 500 millions et 20 milliards. La BNI a financé plus de 167 000 tonnes de cacao, soit environ 210 milliards de francs CFA en revolving à fin juin 2021, doublant ainsi l'enveloppe allouée.

La BNI est engagée dans les grands chantiers de la Côte d'Ivoire, notamment dans le secteur immobilier. En quoi est-ce un atout pour elle ?

En tant que banque citoyenne, la BNI se doit d'appuyer le Gouvernement ivoirien dans la mise en œuvre de la politique de logement afin de résorber le déficit relevé dans le secteur de l'immobilier. À cet effet, nous avons accompagné plusieurs promoteurs immobiliers, dont Koffi & Diabaté (6 milliards de francs CFA), Les Sirènes d'Assinie (3 milliards), E2JS (3,3 milliards), CIM-CI (1,8 milliard), etc.

Par ailleurs, nous avons également signé une convention avec Envol Partenariats Côte d'Ivoire dans le cadre des projets de partenariats public-privé pour le financement de la deuxième tranche des travaux de l'université de San Pedro. Ce projet structurant impactera durablement les populations de notre pays, puisque ce campus assurera des formations initiales et continues ainsi que de la recherche scientifique et technologique dans les domaines des sciences de la mer et de la construction navale, de l'agriculture, des ressources halieutiques et de l'agro-industrie, du BTP, du tourisme et de l'hôtellerie-restauration, ainsi que dans ceux des transports et de la logistique. La ligne de crédit de 37 milliards de francs CFA que nous avons mise en place pour ce faire est un investissement pour l'avenir florissant de notre pays, dans la mesure où les étudiants formés dans cette université constitueront une force de travail qualifiée, et ils seront aptes à devenir des acteurs positifs pour la société ivoirienne.

Quelles innovations technologiques la BNI a-t-elle mises en œuvre afin de réduire la fracture bancaire, dans un contexte de crise sanitaire ?

Au volet des innovations, nous avons la solution d'affacturage Creallia BNI, qui se base sur la digitalisation et la puissance de l'intelligence artificielle afin de proposer une solution sécurisée en 72 heures à la clientèle PME. L'argent des factures ou créances clients est mis ainsi à disposition rapidement, sans attendre les échéances. Le paiement immédiat des fournisseurs/prestataires est donc garanti et la pression sur la trésorerie de l'entreprise est réduite.

Le service de proximité s'est également accru avec la création du Centre de relation client (CRC), l'extension du réseau de GAB, de celui d'agences et de celui d'espaces digitaux pour une réactivité 24 h/24, 7 j/7 — renforcé par l'option des demandes de crédits en ligne et la digitalisation du processus de traitement des dossiers de crédit. La BNI déploie, depuis 3 ans maintenant, des GAB multifonctions. Cette offre confère aux clients des possibilités de demandes de soldes et mini-relevés, des versements d'espèces, des remises d'effets, à côté des caisses et des retraits sans carte bancaire.

En définitive, avec nos dispositifs de dernière génération, affiliés aux réseaux GIM, Visa et Mastercard, nous nous positionnons en modèle de banque universelle, offrant des produits dédiés aussi bien aux clients entreprises que particuliers.

Avec B.Free et notre gamme de cartes certifiées PCI DSS, nous garantissons à notre clientèle des paiements électroniques simples et sécurisés. Nous avons également développé avec Global Technology Partners (GTP) — le leader en Afrique de l'industrie prépayée — des cartes pour les salariés de l'administration publique, pour les sportifs et pour les étudiants.

La BNI contribue, ainsi, au rayonnement économique de la Côte d'Ivoire et s'inscrit dans le Plan national de développement 2030, pensé par le Président de la République de Côte d'Ivoire, Son Excellence Alassane Ouattara.

Entretien avec Mory Diané

P-DG de Tassec Investment Holdings Africa

Mory Diané est le fondateur et P-DG du groupe Tassec Investment Holdings Africa, œuvrant dans plusieurs secteurs, comme la logistique, la sécurité douanière, les transports ou l'immobilier, au travers de ses filiales Scanning Systems, Global Scanning et Stonebridge.

© DR

Monsieur, comment est né votre groupe et quels sont les pays du continent sur lesquels vous rayonnez ?

Mory Diané : Tassec Investment Holdings Africa est née de la volonté de diversifier nos activités en Afrique subsaharienne en nous ouvrant à plusieurs secteurs, comme le transport, les infrastructures, le logement, la santé, le numérique, l'énergie, l'industrie…

Partant d'une vision claire, qui est celle de participer au développement d'initiatives facilitant l'inclusion des populations, Tassec identifie dans un premier temps toute opportunité ayant cette connotation et liée à ces différents secteurs, puis met en place des SPV (Special Purpose Vehicle, nom générique des véhicules de financement) pour leur mise en œuvre.

En plus de la Côte d'Ivoire, Tassec Investment Holdings Africa, à travers ses différentes filiales, est active dans plusieurs pays d'Afrique : le Mali, la Gambie, la Guinée, le Burkina Faso, le Togo, le Sénégal… Nous prévoyons, à court terme, d'étendre nos activités à d'autres pays de la sous-région.

Pouvez-vous nous présenter Scanning Systems ? Quel est son cœur de métier ?

Scanning Systems est la principale filiale de Tassec Investment Holdings Africa. Elle est de droit ivoirien, basée à Abidjan et spécialisée dans la conception, le financement, la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'infrastructures dans les domaines des transports et de l'énergie. Scanning Systems a conclu un partenariat public-privé avec la Commission de l'Uemoa, pour la réalisation de six Postes de contrôle juxtaposés (PCJ), dont celui de Cinkansé (frontière Burkina Faso - Togo), en fonctionnement depuis 2011. Deux autres PCJ sont en cours de construction, Laléraba (frontière Côte d'Ivoire - Burkina Faso) et Zégoua (frontière Côte d'Ivoire - Mali).

À ce titre, le « Prix d'excellence du meilleur promoteur de l'intégration africaine » nous a été décerné par le Président de la République de Côte d'Ivoire, Son Excellence M. Alassane Ouattara.

Comment œuvrez-vous à relever les grands défis commerciaux et logistiques en Afrique de l'Ouest ?

Nous implémentons des PCJ aux différentes frontières communes des États membres de l'Uemoa. Le PCJ est une plateforme logistique multimodale, dotée des dernières innovations en termes d'infrastructures, d'équipements de pointe et de systèmes informatiques ultramodernes, permettant la gestion intégrée de toutes les activités effectuées par tous les services de contrôle étatiques aux différents points d'entrée et de sortie des pays. Notre objectif est clair : harmoniser et fluidifier les formalités de passage des biens et des personnes aux frontières tout en sécurisant les recettes douanières.

Notre vision est partie d'un constat : les postes frontaliers, qui jouent un rôle essentiel dans le commerce intra-africain, sont parfois séparés de 2 à 3 km. Cela contraint l'ensemble des voyageurs (transporteurs de marchandises, particuliers…) à subir plusieurs fois les mêmes types de contrôles par les autorités du pays de départ et celles du pays de destination, entraînant ainsi des lourdeurs administratives et des pertes de temps aux frontières.

La mise en place d'un PCJ vient résoudre ce problème. Le PCJ de Cinkansé, dans son fonctionnement optimal, permet une réduction des temps d'attente de 2 jours à moins de 4 heures. À lui seul, il a également boosté les activités de sa zone d'implantation avec l'émergence d'une vraie économie locale : banques, assurances, hôtels, restaurants, agences de téléphonie mobile, stations mobiles…

Cela s'observe aussi à Laléraba, dont le PCJ est en cours de construction et sera livré au 1er trimestre 2022.

Comment s'oriente votre stratégie de développement sur le continent africain ?

L'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), qui favorisera le renforcement de la compétitivité des entreprises par la suppression des entraves commerciales, s'inscrit entièrement dans notre stratégie de développement.

Notre ambition est d'asseoir notre rôle de pionnier en mettant en œuvre et en exploitant la majorité des PCJ aux frontières stratégiques de l'espace terrestre africain. À long terme, cela s'inscrira dans la mise en place d'un réseau de PCJ interconnectés performants grâce à l'utilisation de solutions technologiques toujours plus innovantes.

Entretien avec

Yves Brahima Koné

Directeur général du Conseil du Café-Cacao

Le Conseil du Café-Cacao (CCC) a été créé en décembre 2011 avec l'objectif de mieux réguler le secteur et de garantir sa bonne gestion, mais surtout de tout mettre en œuvre pour assurer aux producteurs un salaire décent. Son directeur général précise le sens de son action.

© DR

Monsieur Koné, quelle place occupe aujourd'hui la Côte d'Ivoire sur les marchés internationaux du cacao et du café, et quelle est l'importance de cette filière stratégique pour le pays ?

Yves Brahima Koné : Nous sommes le 1er producteur mondial de cacao, et approvisionnons le marché mondial à hauteur de 40 %. Par ailleurs, c'est une filière extrêmement importante pour la Côte d'Ivoire, puisque le cacao représente 40 % du PIB du pays. Concernant le café, nous avons volontairement décidé d'arrêter son exportation durant quelques années à cause des tarifs pratiqués par les pays asiatiques, et notamment le Viêtnam qui produit du robusta, comme nous. Ces derniers vendent leur café à 200 dollars la tonne sur le marché international. C'est un prix que nous ne pouvons pratiquer. Nous voulons privilégier l'industrie nationale du café, et ne plus exporter notre production. Nous voulons favoriser la transformation du café sur place.

Le CCC est l'organe de régulation, de développement et de stabilisation de la filière. Comment se porte aujourd'hui le secteur du cacao ?

La filière se porte bien, car depuis la réforme de 2011-2012, des objectifs ont été fixés par le président de la République, et le Conseil s'efforce de répondre à ces impératifs. Notre rôle est de stabiliser et réguler cette filière.

Nous devons faire en sorte que le cacao soit produit dans les meilleures conditions, et cela sur la durée. Quand vous regardez la manne que génère le cacao… Il faut savoir que sur 100 milliards, les pays producteurs ne touchent que 4 à 5 %. La transformation représente 24 % du prix final. Le vrai profit, les 72 % restants, bénéficie à cinq multinationales. Nous ne faisons pas le marché mondial. Les multinationales cherchent à faire du profit, et pas à améliorer le salaire du planteur. Il faut accepter, une fois pour toutes, que la base du cacao, c'est le planteur. Donner un meilleur prix au planteur c'est la raison d'être du Conseil. Tant que la production n'aura que 4 à 5 % de ce que génère la filière, cela ne peut fonctionner. Il faut craindre, à terme, que le planteur se détourne du cacao au vu des mauvais revenus qu'il génère.

Quel rôle joue le CCC en faveur des producteurs ?

Si le planteur ne trouve pas son compte, la filière ne fonctionne pas bien. Le producteur doit être rémunéré au juste prix, et doit produire pour que nous puissions continuer à jouer notre rôle dans l'avenir. C'est pour cela que nous disons aux multinationales, aux négociants, aux consommateurs, de faire en sorte que le planteur touche le meilleur revenu possible.

Le cacao a un coût de production et le planteur a droit à une marge. C'est ce que nous avons appelé le prix plancher. Comme le prix fluctue sur le marché, nous avons institué le différentiel de revenu décent. Chaque fois que nous passons un contrat, on ajoute 400 dollars par tonne, ce qui permet de tempérer les fluctuations du prix sur le marché. L'objectif premier est de faire en sorte que le planteur ne touche jamais moins de 60 % du prix CAF : coût, assurance et fret du marché international. C'est primordial, quelle que soit la situation du marché. Certaines années, nous étions à près de 90 % du prix CAF, et cette année, nous sommes à 71 % du prix CAF. Nous préservons la filière en soutenant le producteur.

Comment œuvrez-vous pour traduire la vision présidentielle de développement ?

Si nous parlons du programme national d'investissement, nous sommes une filière parmi tant d'autres. Nous essayons, en termes de production, en termes de prix aux planteurs, de répondre aux objectifs du PND. Nous essayons aussi de développer la transformation, de pousser à ce que le maximum de nos produits soit transformé sur le territoire. Aujourd'hui, je peux vous le dire : la Côte d'Ivoire est le 1er broyeur au monde, devant la Hollande. Nous sommes donc le 1er producteur-broyeur au monde. L'objectif du Gouvernement est que la totalité de la production de la Côte d'Ivoire soit transformée sur place. C'est la finalité de nos actions.

Comment le CCC aide-t-il à promouvoir le cacao ivoirien sur le continent et dans le monde ?

Nous essayons de promouvoir l'image du cacao de Côte d'Ivoire, et l'image du cacao de la sous-région. Avec le Ghana, nous produisons 60 % du cacao de la sous-région.

D'un autre côté, vous avez ceux qui sont à la finalisation du produit : les marques qui font le chocolat et la promotion au niveau du consommateur. Nous essayons de présenter la production de notre cacao comme respectant toutes les exigences environnementales, humaines et sociales.

De quelle façon le CCC agit-il sur le développement rural ?

Nous venons d'effectuer le recensement des planteurs. On se rend compte que 71 % des jeunes, jusqu'à 17 ans, sont à l'école. Beaucoup de choses sont dites qui ne correspondent pas à la réalité. Les enfants ne vont pas aux champs pour faire des travaux difficiles, ils accompagnent leurs parents et regardent comment ils travaillent lorsqu'ils ne vont pas à l'école. C'est un apprentissage. Le travail des enfants est interdit et puni par la loi.

Pour les communautés, nous construisons des écoles pour leurs enfants. Mais le Conseil travaille également à fournir de l'eau potable, à électrifier les villages et à construire des centres de santé pour tout le monde. Notre volet social est très important.

© SHUTTERSTOCK - 2020 MAKSYM KAPLIUK

ÉCONOMIE
Échanges bilatéraux

Commerce extérieur

Échanges bilatéraux croissants avec les États-Unis

Depuis octobre 2011, le volume des échanges commerciaux entre la Côte d'Ivoire et les États-Unis se sont considérablement accrus, au point de faire des USA la 2e destination des exportations ivoiriennes. Tour d'horizon d'une relation commerciale en pleine expansion.

Entre les États-Unis et la Côte d'Ivoire, les relations sont au beau fixe. De manière récurrente, des plateformes de discussion sont organisées entre les deux parties afin d'évaluer le niveau des échanges, notamment sur le plan commercial. L'une des plus importantes en date, tenue le 4 novembre 2021, a permis de prendre le pouls de la situation. Yamoussoukro souhaite continuer à bénéficier de tous les instruments de financement proposés par Washington.

Dans le cadre spécifique de l'AGOA (loi américaine exonérant de droits de douane près de 7 000 produits africains), la partie ivoirienne souhaite que les entreprises américaines s'approchent davantage des sources d'approvisionnement des produits agricoles en investissant en amont des filières dans la transformation desdits produits. Cette loi est, depuis longtemps, la clé de voûte des échanges commerciaux entre les deux pays, et devrait le rester. Le Gouvernement ivoirien a annoncé que son objectif était d'augmenter à 5 milliards de dollars, soit environ 3 000 milliards de francs CFA, ses exportations vers les États-Unis en 2022. Une ambition encouragée par l'évolution croissante des échanges bilatéraux ces dernières années.

La Côte d'Ivoire n'a pas toujours bénéficié des opportunités offertes par l'AGOA. Elle ne figurait pas parmi les 34 pays initialement déclarés éligibles au programme établi par les États-Unis en octobre 2000. Elle y fut admise en mai 2002, puis retirée en janvier 2005. Une fois président de la République, Alassane Ouattara, qui connaît bien les milieux d'affaires et cercles de décisions de Washington pour avoir étudié et travaillé dans cette ville, joua de ces atouts pour que le pays soit réadmis en octobre 2011.

Selon les chiffres officiels, les exportations aux États-Unis sont importantes depuis cette année-là : elles oscillent entre 750 millions et un milliard de dollars. C'est dix fois plus qu'en 2004, lorsqu'elles se montèrent à 88 millions de dollars dans le cadre de ce programme. Par ailleurs, les importations depuis les USA ont connu une embellie. Chiffrées à environ 65 millions de dollars en 2010, elles se situent actuellement

Échanges bilatéraux

à plus de 100 millions. L'État américain est aujourd'hui le 2e client de la Côte d'Ivoire (derrière la France) et son 5e fournisseur. Un exemple de cette évolution : le volume global des échanges bilatéraux est passé de 577 milliards de francs CFA en 2012 à 762 milliards en 2016, soit une hausse de 32,20 % en quatre années seulement.

Des mécanismes pour booster les relations

Pour parvenir à ces résultats, le président ivoirien a engagé d'importantes réformes afin d'améliorer le climat des affaires. De plus, des cadres formels entre Washington et Yamoussoukro ont vu le jour afin de booster les échanges bilatéraux. L'un des exemples les plus marquants est l'admission de la Côte d'Ivoire au programme de financement du MCC, une agence d'aide étrangère américaine créée par le Congrès américain en 2004. Elle forme des partenariats avec les pays qui font preuve de bonne gouvernance, de libéralisation économique, et qui investissent dans le développement du capital humain. L'agence met à leur disposition des subventions à grande échelle pour financer des projets dont le but est de réduire la pauvreté grâce à une croissance économique durable.

L'éligibilité de la Côte d'Ivoire à ce programme, en 2017, a conduit à la création, par ordonnance n° 2017-820 du 14 décembre 2017, du MCA Côte d'Ivoire. Les Américains ont mis à la disposition du Gouvernement ivoirien quelque 480 millions de dollars pour financer deux principaux projets. Le premier, « Employabilité et productivité », vise l'amélioration de l'employabilité des jeunes et la productivité des entreprises en vue de booster la croissance et réduire la pauvreté. Le second se dénomme « Abidjan Transport », et a bénéficié de 292 millions de dollars. Il vise à accroître la compétitivité de la capitale économique, en tant que pôle de croissance du pays, en améliorant la fluidité du trafic et en décongestionnant le corridor central de la ville reliant son port aux zones nord, est et ouest du territoire.

À côté de ces mécanismes, il y a l'American Chamber of Commerce (AmCham) de Côte d'Ivoire. ONG à but non lucratif, elle totalise à ce jour 22 membres, avec pour principale mission de faciliter l'accès et les connexions qui donnent une vue d'ensemble de l'environnement opérationnel local, afin d'améliorer les capacités professionnelles des bénéficiaires et de leur permettre de prendre des décisions commerciales idoines. C'est également l'une des missions du Service de promotion économique de la Côte d'Ivoire aux États-Unis d'Amérique, au Canada et au Mexique (Speci America). Créé en 2012, il est chargé de l'animation des relations économiques et commerciales entre Yamoussoukro et ces trois grands États.

Encore des opportunités pour les Américains

Tous ces mécanismes mis en place par la Côte d'Ivoire et les États-Unis devraient permettre un accroissement des échanges bilatéraux, tout en favorisant le développement du commerce extérieur ivoirien qui s'est montré très dynamique au cours de la dernière décennie, malgré certaines crises comme la pandémie de Coronavirus. En 2019, les exportations ont fortement progressé, de près de 15 %, atteignant 11,4 milliards d'euros (environ 7 478 milliards de francs CFA). Composées à près de 40 % de cacao, ces ventes sont très majoritairement constituées de matières premières agricoles (cacao, anacarde) et minérales (hydrocarbures, or). La Côte d'Ivoire exporte également café, bois, coton, bananes, ananas, huile de palme et poissons. Les importations sont quant à elles restées relativement stables, à 9,4 milliards d'euros (soit 6 166 milliards de francs CFA), affichant toujours un profil très diversifié tant le pays dépend encore largement de ses achats de produits finis et de biens intermédiaires. Les principales importations concernent les carburants, les biens d'équipement et les denrées alimentaires.

Le potentiel est énorme. Avec une économie dynamique, en croissance soutenue, et un climat des affaires très favorable à l'investissement, auxquels il faut ajouter des ressources naturelles abondantes et disponibles à des coûts compétitifs et une dotation fiable en énergie, la Côte d'Ivoire offre de belles opportunités pour les entrepreneurs américains. Dans le domaine de l'énergie par exemple, les investisseurs peuvent s'engager dans un plan de développement de minicentrales hydroélectriques, de centrales solaires ou à biomasse, envisagées par le Gouvernement, ainsi que dans la fourniture de biens de consommation électriques ou d'appareils électroniques. Selon les prévisions d'investissement, cela représenterait environ 792 millions de dollars. En ce qui concerne l'agriculture, qui contribue à 25 % au PIB, les possibilités d'investissement sont également importantes en termes de mécanisation des moyens de production (50 % des agriculteurs n'ont pas accès aux machines), de logistique et de stockage, de fourniture de nouvelles semences, d'engrais, etc.

Aucun secteur n'est à négliger. Ainsi, des occasions sont aussi offertes dans toute la chaîne de valeurs concernant la gestion des déchets domestiques, avec un potentiel de 65 millions d'euros d'investissement, le marché du recyclage représentant 183 millions d'euros selon l'expertise de la Banque mondiale. Le défi à relever pour l'État étant de continuer sur sa lancée quant à l'amélioration du climat des affaires, notamment par la poursuite du processus de dématérialisation des actes et services administratifs entamé.

© CLÉMENT AIRAULT

Côte d'Ivoire - Amérique du Nord
Des investissements de 10 000 milliards de francs CFA annoncés

Tenu les 11 et 12 novembre 2021 à Abidjan, le tout premier Forum d'affaires et d'investissement entre la Côte d'Ivoire et l'Amérique du Nord augure déjà de bonnes perspectives pour l'économie ivoirienne. En marge de cette nouvelle plateforme de coopération mise en place par le Speci America, plusieurs accords de partenariat ont été signés entre des investisseurs américains, le Gouvernement ivoirien et certains acteurs du milieu d'affaires abidjanais. Lesdits accords ont été paraphés sur la base des projets prioritaires déclinés dans le PND, qui s'étend sur la période 2021-2025 et dont le financement est estimé à près de 59 000 milliards de francs CFA. Les partenariats à consolider sont un appui important pour financer une bonne partie de ce plan, puisqu'ils représentent environ 10 000 milliards en termes d'investissement.

Le Gouvernement ivoirien est satisfait de la volonté de coopération des partenaires nord-américains. Il les invite par ailleurs à explorer d'autres pans de l'économie du pays, qui regorge de d'opportunités. D'où l'appel lancé pour la pérennisation de ce Forum d'affaires et d'investissement. Présidées par Alcide Djédjé, le ministre délégué auprès du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Diaspora, ces assises, dont la deuxième édition est prévue en 2023, se sont révélées importantes dans la mesure où le Gouvernement a donné dans le PND la priorité au secteur privé.

Les différents acteurs sont donc invités à construire des partenariats gagnant-gagnant. « Une chose essentielle à retenir, c'est que les investisseurs étrangers doivent avoir comme stratégie les partenariats avec des Ivoiriens et non la stratégie plastique. Il faut avoir des partenaires ivoiriens, afin que vous soyez plus prospères. Cela vous permet de vous engager sérieusement avec la Côte d'Ivoire pour un partenariat gagnant-gagnant », a exhorté le ministre délégué.

Chambre de commerce américaine de Côte d'Ivoire

Un précieux allié pour toutes les entreprises américaines souhaitant s'installer en Côte d'Ivoire, s'y développer et y prospérer.

Bienvenue à la Chambre de commerce de Côte d'Ivoire (AmCham-CI). Nous sommes une organisation non gouvernementale sans but lucratif créée en janvier 2013 par un groupe de compagnies américaines basées en Côte d'Ivoire, dont le but est de promouvoir le développement du commerce, des échanges et de l'investissement entre les États-Unis et la Côte d'Ivoire sous les auspices de la Chambre de commerce américaine à Washington DC. Nous aidons nos membres à nouer des contacts, à se développer et à prospérer en Côte d'Ivoire. Nous avons hâte de travailler avec tous nos membres dévoués, le conseil d'administration, les membres honoraires, et l'équipe de direction, pour propulser AmCham-CI vers la prochaine étape de sa croissance.

MISSION
Notre mission est de créer de la valeur pour nos membres en fournissant des informations et en facilitant accès et contacts.

VISION
Être le premier soutien de la communauté commerciale américaine en Côte d'Ivoire.

CONTACTS
AmCham-CI est une plateforme au service des entreprises américaines pour réseauter, socialiser et harmoniser leurs efforts afin d'avoir un impact plus important sur des enjeux politiques pertinents aux États-Unis et en Côte d'Ivoire.

DÉVELOPPEMENT
AmCham-CI offre des opportunités exclusives d'évènements et de réseautage pour nouer des relations étroites entre les entreprises américaines et ivoiriennes. Forte de ses connaissances recueillies auprès des principaux acteurs du marché, AmCham-CI est une ressource pour vous aider à développer votre entreprise.

PROSPÉRER
Au travers de nos évènements et commissions sectorielles, nous partageons informations et connaissances avec nos membres, ce qui leur permet de prendre des décisions en toute connaissance de cause. Nous

enrichissons et promouvons le développement de l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire, contribuant ainsi à créer des opportunités d'investissement étranger.

REPRÉSENTATION NATIONALE
Nous sommes au service de la communauté commerciale américaine dans toute la Côte d'Ivoire. Notre organisation a des branches dans les provinces de l'est et de l'ouest, et se prépare à ouvrir des branches dans tout le pays.

COMMISSIONS SECTORIELLES
Nos commissions sont le moteur des actions de représentation, de mise en contact avec les décideurs du monde de l'industrie, et de défense des intérêts commerciaux.

ÉVÈNEMENTS & ENGAGEMENT
Maintenant plus que jamais, l'importance de la communauté est claire. Outre nos évènements réservés aux membres, nous avons lancé de nouvelles plateformes d'engagement communautaire et de réseautage.

REPRÉSENTATION & PARTENARIATS
Nous représentons la communauté commerciale américaine en Côte d'Ivoire, aux côtés de partenaires et collègues. Tout au long de nos 43 ans d'existence, notre impact a été tangible jusqu'à Washington DC.

ÉQUIPE DE DIRECTION
Notre talentueuse et expérimentée équipe permanente est à votre disposition et à celle de votre entreprise. Contactez-la pour savoir comment optimiser vos avantages de membre par des partenariats stratégiques, parrainages de commissions, publicité et évènements.

TYPES D'ADHÉSION

PLATINIUM : 5 000 $

DESCRIPTION :
Notre adhésion élite premium s'adresse aux membres recherchant le plus haut niveau de privilèges, d'opportunités de publicité et de conscience de marque au sein d'AmCham CI. Les membres qui s'affilient dans cette catégorie sont considérés comme des membres de première classe et conservent ce titre prestigieux tout au long de leur affiliation.

AVANTAGES :
- Membre de communauté au choix d'un secteur
- Service de conseil pour les aider à naviguer dans l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire
- Libre accès au comité consultatif pour discuter de délicates questions gouvernementales
- Rapport spécial sur les problèmes affectant votre entreprise à l'ABI de la Chambre de commerce des États-Unis pour discussion avec les responsables américains et dialogue avec les responsables du gouvernement local
- Annuaire électronique gratuit des membres d'AmCham
- Tarif préférentiel pour participer aux programmes payants
- Opportunités de réseautage
- Accès à tous les services généraux d'AmCham

PUBLICITÉ :
- Logo dans le bulletin d'information et sur le site internet
- Envoi massif annuel d'e-mails consacrés à votre compagnie/service/produit - NOUVEAU
- 4 mois de publicité gratuite dans le bulletin d'information et bandeau sur le site internet - NOUVEAU
- 60 % de réduction sur les publicités dans le bulletin d'information et sur le site internet (plus 2 mois gratuits) - NOUVEAU

ÉVÈNEMENTS :
- Présentation de la compagnie aux évènements communs à tous les membres - NOUVEAU
- Déjeuner privé avec le Président d'AmCham & invité VIP – NOUVEAU
- Accès gratuit à tous les évènements professionnels – NOUVEAU
- Place réservée à la table d'honneur lors des évènements – NOUVEAU
- Accès aux tables rondes privées sur les politiques – NOUVEAU
- 2 tickets gratuits pour Tournoi de Golf & Gala – NOUVEAU
- 4 entrées aux évènements AmCham – NOUVEAU

GOLD : 3 000 $
DESCRIPTION :
Notre formule d'adhésion pour les compagnies américaines et multinationales désireuses d'être en relation avec la communauté commerciale américaine et à réseauter au sein de leurs industries. Cette formule donne accès à trois (3) membres aux réunions et évènements, ainsi qu'une visibilité via des opportunités de publicité.

AVANTAGES :
- Libre accès au comité consultatif pour discuter de délicates questions gouvernementales
- Rapport spécial sur les problèmes affectant votre entreprise à l'ABI de la Chambre de commerce des États-Unis pour discussion avec les responsables américains et dialogue avec les responsables du gouvernement local
- Annuaire électronique gratuit des membres de l'AmCham
- Tarif préférentiel pour participer aux programmes payants
- Opportunités de réseautage
- Accès à tous les services généraux d'AmCham

PUBLICITÉ :
- Logo dans le bulletin d'information et sur le site internet
- 2 mois de publicité gratuite dans le bulletin d'information et bandeau sur le site internet – NOUVEAU
- 30 % de réduction sur les publicités dans le bulletin d'information et sur le site internet (plus 2 mois gratuits) - NOUVEAU

ÉVÈNEMENTS :
- Accès aux évènements AmCham CI au tarif membre
- Présentation de la compagnie aux évènements communs à tous les membres – NOUVEAU
- Place réservée à la table d'honneur lors des évènements – NOUVEAU
- Accès aux tables rondes privées sur les politiques – NOUVEAU
- 3 entrées aux évènements AmCham (y compris réunions avec des officiels du Gouvernement US)

CORPORATE : 2 000 $
DESCRIPTION :
Les compagnies qui n'ont pas d'affiliation américaine mais sont intéressées à soutenir les intérêts des entreprises américaines en Côte d'Ivoire et avoir accès à la communauté commerciale américaine ont à présent la possibilité d'adhérer à la formule « Corporate ». Cette adhésion offre l'accès aux évènements et des opportunités de publicité pour deux (2) membres.

AVANTAGES :
- Rapport spécial sur les problèmes affectant votre entreprise à l'ABI de la Chambre de commerce des États-Unis pour discussion avec les responsables américains et dialogue avec les responsables du gouvernement local
- Annuaire électronique gratuit des membres de l'AmCham
- Tarif préférentiel pour participer aux programmes payants
- Opportunités de réseautage
- Accès à tous les services généraux d'AmCham

PUBLICITÉ :
- Logo dans le bulletin d'information et sur le site internet
- 1 mois de publicité gratuite dans le bulletin d'information et bandeau sur le site internet– NOUVEAU
- 10 % de réduction sur les publicités dans le bulletin d'information et sur le site internet (plus 1 mois gratuit) – NOUVEAU

ÉVÈNEMENTS :
- Accès aux manifestations de l'AmCham CI au tarif membre
- Présentation de la compagnie aux évènements communs à tous les membres – NOUVEAU

NGOs & INDIVIDUALS : 1 500 $
DESCRIPTION :
Vous êtes intéressé à réseauter avec la communauté des affaires américaine en particulier ? Notre formule d'adhésion « NGOs & Individuals » est ouverte à tous les individus, sans distinction de nationalité, qui veulent soutenir les intérêts commerciaux américains en Côte d'Ivoire. Cette formule donne accès aux évènements et au réseautage pour un (1) membre.

AVANTAGES :
- Annuaire électronique gratuit des membres de l'AmCham
- Tarif préférentiel pour participer aux programmes payants
- Opportunités de réseautage
- Accès à tous les services généraux d'AmCham

PUBLICITÉ :
- Logo dans le bulletin d'information et sur le site internet
- 10 % de réduction sur les publicités dans le bulletin d'information et sur le site internet – NOUVEAU

ÉVÈNEMENTS :
- Accès aux manifestations de l'AmCham CI au tarif membre

AMCHAM CI - PERSPECTIVES

La Chambre de commerce veut être la passerelle économique entre la Côte d'Ivoire et les États-Unis. Et depuis 2020, la Chambre connaît un afflux de membres et d'activités.
Ainsi, d'ici 2023, nous serons en mesure de faire face à d'importants problèmes économiques en obtenant de nouveaux marchés pour les compagnies américaines.

Entretien avec Faman Touré

Président de la CCI-CI

La Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire est, selon les mots de son président, « un acteur majeur de l'émergence et de la promotion du secteur privé ». Ce dernier en précise les raisons.

© CCI-CI

Monsieur, en quoi la CCI-CI est-elle « un acteur majeur » de l'émergence du pays ?
Faman Touré : Nos actions en faveur de l'émergence et de la promotion du secteur privé consistent à définir des services au profit des entreprises, qui leur permettent de se structurer et de se développer. Ces services divers et variés tournent autour des thématiques liées à la structuration des entreprises, au renforcement des capacités techniques, managériales, matérielles et même financières, à l'exposition des opportunités d'affaires à travers les foires, salons et rencontres B to B. À cela s'ajoutent la gestion de services d'intérêt collectif ainsi que la défense des intérêts des entreprises.
La CCI-CI, active sur l'ensemble du territoire, joue un rôle important de promotion et de facilitation des investissements, en parfaite synergie avec les services publics ainsi qu'avec d'autres organisations du secteur privé, notamment le patronat.

Pouvez-vous nous présenter la CCI et ses principaux objectifs ?
La CCI-CI est un établissement national doté d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière. Elle a été créée en 1908 sous forme de chambre de commerce, mais son statut a connu différentes réformes institutionnelles, notamment lors de sa fusion en 1992 avec la Chambre d'industrie, pour en faire une chambre consulaire unique telle que nous la connaissons aujourd'hui. Elle a quatre missions que lui confère son décret de création, à savoir : la représentation des intérêts des entreprises des secteurs du commerce, de l'industrie et des services ; l'information et l'appui aux entreprises ; la formation des dirigeants d'entreprises et de leurs employés ; la création et la gestion de services d'intérêt collectif.
Le plan stratégique de mandature exprime une vision : « *La Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire, un acteur majeur de l'émergence et de la promotion du secteur privé.* » Cette vision a été déclinée en objectifs stratégiques, dont celui d'être un centre d'écoute et de services à forte valeur ajoutée pour les entreprises.

Quel a été l'impact de la crise sanitaire sur le milieu entrepreneurial ? Quelles mesures ont été engagées par la CCI ?
Les entreprises ivoiriennes ont subi de plein fouet l'impact de la Covid-19. Plusieurs grands secteurs tels que le tourisme, l'hôtellerie et la restauration, les transports aériens et terrestres ont été lourdement affectés.
Selon une étude de l'INS et du PNUD menée en 2020, complétée par des données recueillies auprès de nos ressortissants membres, l'impact de la Covid-19 pourrait se résumer ainsi : baisse de l'activité économique annuelle de 26,2 % dans le secteur moderne formel ; destruction temporaire d'environ 23 000 emplois en avril 2020 et une projection de 131 000 pertes d'emplois à fin décembre 2020 ; baisse de la fréquentation de la clientèle de 50 % ; baisse ou perte de commandes de 44 % ; baisse des revenus de 72 % des ménages ; chômage technique de 27,5 % des chefs de ménages.
Notre chambre consulaire, en tant qu'institution citoyenne, a participé activement à l'effort national de riposte. L'assistance aux entreprises sinistrées par la crise s'est concrétisée par des visites terrain, sans compter tous les services innovants développés sous forme de webinaires afin d'aider les entreprises à rompre leur isolement imposé par les mesures barrières.
Nous notons depuis l'année 2021, avec la levée du confinement, que la situation s'est globalement normalisée. Malgré les chocs subits, le secteur privé ivoirien a été très résilient.

Comment œuvrez-vous à la formation des entrepreneurs ? Quels outils leur apportez-vous ?
La CCI-CI assure la formation initiale et des formations post-BTS à travers une école pratique qui existe depuis 1938. Elle est certifiée ISO et possède une solide notoriété par la qualité de ses formations. Elle a également deux centres de formation professionnelle continue, l'un à Abidjan et l'autre à Bouaké, dédiés au renforcement des capacités des cadres des entreprises, à travers des formations organisées en Côte d'Ivoire et en Europe.

Comment la CCI-CI s'inscrit-elle dans la volonté gouvernementale d'assurer un développement uniforme du territoire ?
Une des priorités du plan de mandature de la CCI-CI est de travailler au développement de l'activité économique en région en s'appuyant sur une représentation territoriale, qui lui permet de déployer son appui aux entreprises partout en Côte d'Ivoire à travers 18 délégations. Notre institution consulaire entend mettre en place, dans chaque région de son implantation, un évènement économique fédérateur de la représentation économique locale.
En plus de ce dispositif, la CCI mène des activités en région avec l'appui de certains partenaires au développement.

Si vous aviez un message à transmettre aux investisseurs, quel serait-il ?
Grâce à la gestion efficace du Gouvernement, l'économie ivoirienne présente d'énormes opportunités d'investissement. De plus, l'environnement des affaires est en perpétuelle amélioration par des réformes audacieuses de la Cour d'appel de commerce, de la Cour d'arbitrage de Côte d'Ivoire, par la digitalisation de l'Administration — notamment, dernière en date, celle du processus de gestion de la TVA.
Nous invitons les partenaires déjà installés dans le pays et les investisseurs étrangers à venir profiter de ces opportunités d'investissement. Nous recommandons fortement des partenariats gagnant-gagnant entre investisseurs ivoiriens et étrangers.

CCI-CI

306

Et si la Côte d'Ivoire devenait le champion africain du numérique ? C'est en tout cas l'objectif de la stratégie engagée par le ministère de l'Économie numérique, des Télécommunications et de l'Innovation, qui s'inscrit dans la vision « Côte d'Ivoire 2030 ».

316

En termes d'infrastructures, les progrès effectués dans le secteur routier sont immenses. L'amélioration du réseau fut une priorité, et est incontestablement l'un des maillons de l'essor économique ivoirien.

340

Les ports, et en particulier celui d'Abidjan, sont le poumon économique de la Côte d'Ivoire. Face à la concurrence des autres ports régionaux, et dans le but de conserver son leadership, le pays a engagé de nécessaires travaux d'amélioration de ses infrastructures.

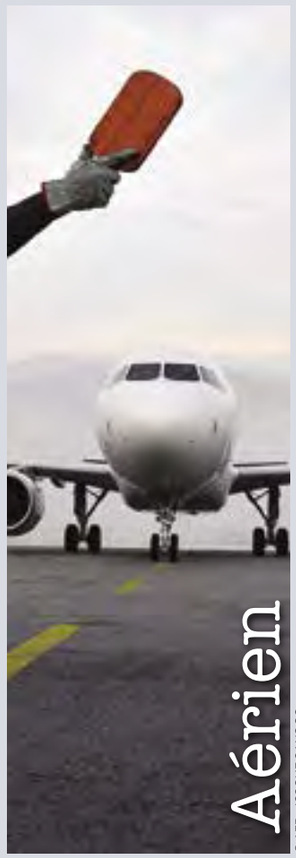

344

La Côte d'Ivoire, véritable hub de l'Afrique de l'Ouest, dispose d'infrastructures aériennes de grande qualité, mais sous-dimensionnées par rapport au rôle de locomotive économique que joue le pays. Comme pour tourner la page de la Covid-19, de grands projets ont été lancés.

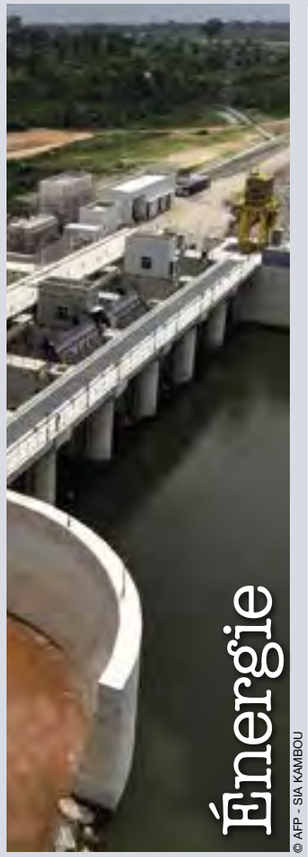

360

La Côte d'Ivoire entend devenir le hub énergétique de la sous-région. Une stratégie de développement des infrastructures dédiées a été élaborée par le Gouvernement afin de fournir une énergie durable, fiable, abondante et à moindre coût sur le plan national, et pour respecter ses engagements sous-régionaux.

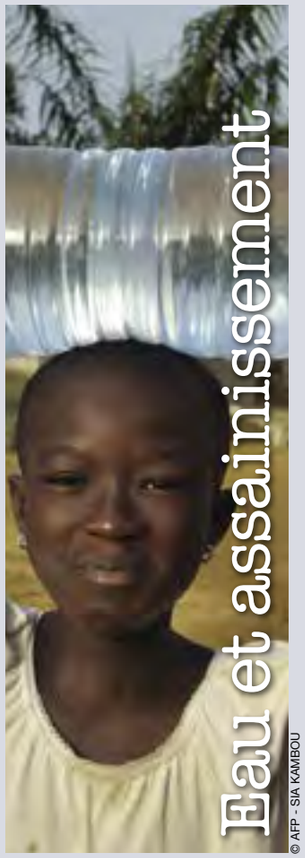

370

De grands travaux ont été engagés dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, en particulier à Abidjan, afin d'améliorer la qualité de vie des populations.

Infrastructures

© SHUTTERSTOCK - 2018 ISSARO PRAKALUNG

Numérique

308

Et si la Côte d'Ivoire devenait le champion africain du numérique ? C'est en tout cas l'objectif de la stratégie engagée par le ministère de l'Économie numérique, des Télécommunications et de l'Innovation, qui s'inscrit dans la vision « Côte d'Ivoire 2030 ».

2019 AGRE GUY THONY ROGER

Routes

318

En termes d'infrastructures, les progrès effectués dans le secteur routier sont immenses. L'amélioration du réseau fut une priorité, et est incontestablement l'un des maillons de l'essor économique ivoirien.

© SHUTTERSTOCK - 2017 BOULENGER XAVIER

Ports

342

Les ports, et en particulier celui d'Abidjan, sont le poumon économique de la Côte d'Ivoire. Face à la concurrence des autres ports régionaux, et dans le but de conserver son leadership, le pays a engagé de nécessaires travaux d'amélioration de ses infrastructures.

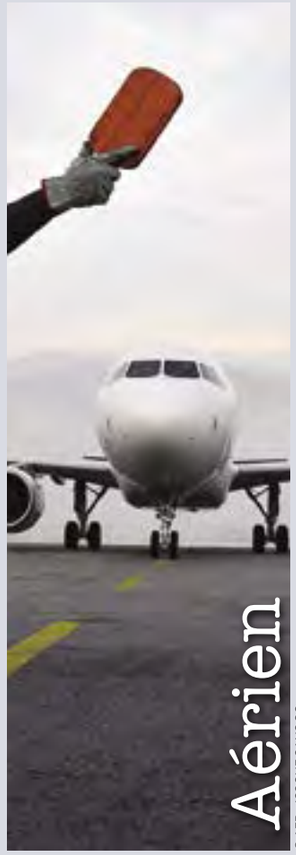

© AFP - ISSOUF SANOGO

Aérien

346

La Côte d'Ivoire, véritable hub de l'Afrique de l'Ouest, dispose d'infrastructures aériennes de grande qualité, mais sous-dimensionnées par rapport au rôle de locomotive économique que joue le pays. Comme pour tourner la page de la Covid-19, de grands projets ont été lancés.

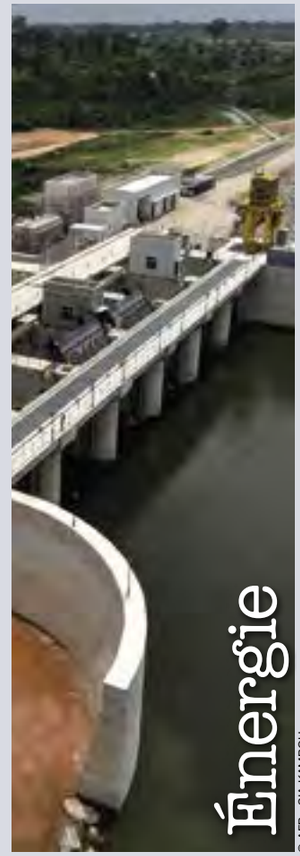

© AFP - SIA KAMBOU

Énergie

362

La Côte d'Ivoire entend devenir le hub énergétique de la sous-région. Une stratégie de développement des infrastructures dédiées a été élaborée par le Gouvernement afin de fournir une énergie durable, fiable, abondante et à moindre coût sur le plan national, et pour respecter ses engagements sous-régionaux.

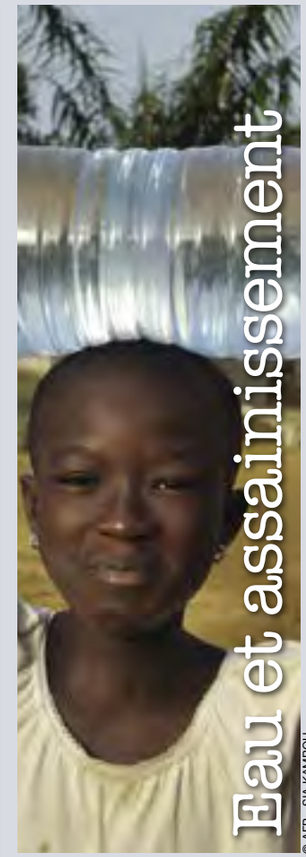

© AFP - SIA KAMBOU

Eau et assainissement

372

De grands travaux ont été engagés dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, en particulier à Abidjan, afin d'améliorer la qualité de vie des populations.

Infrastructures

Infrastructures

Les fondements du développement

Si la Côte d'Ivoire est l'un des pays les plus développés d'Afrique de l'Ouest, cela est en grande partie dû à la qualité de ses infrastructures. Elles sont au cœur de la stratégie élaborée dans le PND 2021-2025.

Lorsqu'il arrive au pouvoir en 2011, Alassane Ouattara prend la tête d'un pays relativement bien doté en infrastructures de base, en comparaison de ses voisins ouest-africains. Mais les ouvrages d'art et les équipements, vieillissants et peu entretenus, sont largement insuffisants en nombre et mal répartis sur le territoire. Dès 2012, le Gouvernement adopte une règlementation visant à attirer les investissements dans ce secteur. Le pays est l'un des premiers en Afrique de l'Ouest à utiliser efficacement les PPP, avec la mise en concession de multiples ouvrages. Les programmes nationaux de développement successifs, y compris l'actuel PND 2021-2025, mettent l'accent sur ces derniers. L'industrialisation nécessite la mise en place d'infrastructures pouvant soutenir la croissance et l'activité des filières concernées au niveau national.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire est une plaque tournante du transport et du commerce en Afrique de l'Ouest. Ses infrastructures de transport sont particulièrement importantes pour les pays proches enclavés, comme le Mali ou le Burkina Faso, qui y font transiter leurs importations et leurs exportations. À ce jour, la Côte d'Ivoire dispose d'infrastructures modernes nécessaires au développement des activités économiques et à la circulation des populations sur l'ensemble du territoire national et des pays voisins, et notamment d'un réseau routier dense de 82 000 km, de 1 260 km de voie ferrée l'unissant au Burkina Faso, de deux ports en eau profonde, d'aéroports internationaux, d'une capacité de production énergétique fiable et suffisante (environ 16 % de la production est exportée), ou encore d'infrastructures numériques parmi les plus performantes du continent.

Le pays ne stoppe pas ses efforts. Beaucoup reste encore à faire dans l'optique d'accueillir en 2023 la Coupe d'Afrique des nations. Pour cet évènement, cinq stades doivent être réhabilités ou construits. Parmi les grands projets en cours, figurent également des dizaines de milliers de logements sociaux, la réhabilitation de La Côtière ou la transformation du port d'Abidjan. Les investissements nécessaires sont colossaux, et la recherche de financements est constante. En participant à l'Exposition universelle « Dubaï 2020 », reportée à fin 2021 - début 2022, le ministère des Transports entend bien capter les 2 700 milliards de francs CFA que requièrent les différents projets de développement.

STPCE - CI
SOCIETE DES TRAVAUX PUBLICS CONSTRUCTIONS ET ETUDES EN COTE D'IVOIRE
La Route pour le développement
Tel.: 22 44 08 99

Une entreprise de Travaux Publics citoyenne au profit du développement de la Côte d'Ivoire

STPCE-CI
Tél. +225 27 22 44 08 99 - +225 05 55 55 55 31
E-mail : stpc@ymail.com - mohamedstpce@gmail.com

© SHUTTERSTOCK - 2019 METAMORWORKS

Numérique

Une vision d'avenir

Et si la Côte d'Ivoire devenait le champion africain du numérique ? C'est en tout cas l'objectif de la stratégie engagée par le ministère de l'Économie numérique, des Télécommunications et de l'Innovation, qui s'inscrit dans la vision « Côte d'Ivoire 2030 ».

En 2011, lorsqu'il arrive au plus haut sommet de l'État, Alassane Ouattara annonce vouloir faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020. Et il sait pertinemment que cela ne pourra se faire sans les NTIC. Le Gouvernement exprime alors son ambition de bâtir *« les piliers en vue du fondement d'une économie numérique inclusive, porteuse de valeurs, de richesses et de savoir »*.

En 2020, si le pays n'a pas encore accédé au statut de pays émergent, il s'est néanmoins développé, en neuf années, de manière spectaculaire dans le secteur du numérique. Des progrès significatifs ont été enregistrés. Le téléphone mobile fait désormais partie du quotidien de tous les Ivoiriens. De nouveaux métiers générateurs de valeurs et d'emplois ont vu le jour, tels que le commerce électronique, le paiement mobile, l'infogérance, la production d'applicatifs informatiques, la production audiovisuelle, la sécurité informatique, etc. Le secteur des NTIC est en forte croissance (de 7 à 9 % en moyenne par an), avec un niveau d'investissement soutenu. La téléphonie mobile concentre 75 % du chiffre d'affaires du secteur.

Pour ce troisième mandat présidentiel, Alassane Ouattara s'appuie notamment sur une vision stratégique dénommée « Côte d'Ivoire 2030 », dans laquelle l'économie numérique fait figure de priorité. Le 22 octobre 2021, Roger Félix Adom, ministre de l'Économie numérique, des Télécommunications et de l'Innovation, a présenté la stratégie destinée à faire de la Côte d'Ivoire le hub numérique de l'Afrique de l'Ouest, lors d'un atelier de réflexion de haut niveau sur l'accélération de la transformation digitale du pays.

Cette stratégie nationale repose sur sept piliers auxquels ont été assignés des objectifs spécifiques : il s'agit de proposer des infrastructures, ainsi qu'un service numériques de qualité sur toute l'étendue du territoire pour faciliter la vie des populations ; cette vision a également pour buts d'accroître l'apport du numérique dans les services financiers, dans l'environnement des affaires, de vulgariser le digital au sein de toutes les couches sociales, de sécuriser les transactions face à la menace de la cybercriminalité, et enfin d'appuyer l'innovation dans tous les secteurs d'activité. La « digitalisation » de la Côte d'Ivoire est en marche. Le schéma directeur, qui date de 2012, est en cours d'actualisation afin d'élaborer une ligne de conduite qui assurera la transformation structurelle de l'économie nationale.

© SHUTTERSTOCK - 2019 FRAME STOCK FOOTAGE

Datacenter : l'exemple ivoirien

Le continent africain compte moins d'une centaine de datacenters (soit 1,3 % des datacenters mondiaux). C'est infime au regard des besoins existants et à venir, mais la Côte d'Ivoire est un exemple à suivre sur le sujet.

Le datacenter du Groupement Orange services (GOS), construit sur la zone franche de Grand-Bassam, au Village des technologies de l'information et de la biotechnologie (Vitib), est l'un des rares en Afrique de l'Ouest qui réponde aux normes les plus strictes de sécurité et de redondance visant à assurer la continuité du service en toute circonstance (référencé Tier IV, soit l'échelon le plus élevé de la classification de l'Uptime Institute). Il héberge en priorité les plateformes de service des filiales d'Orange de la zone Middle East - Africa, mais possède également un espace de colocation à destination des clients entreprises de la sous-région ouest-africaine.

Le groupe MainOne, principal fournisseur de solutions de communication en Afrique de l'Ouest, a inauguré un datacenter au Vitib, en novembre 2019. Neutre, ce dernier est opérationnel pour fournir des services aux entreprises qui requièrent un environnement hautement sécurisé et fiable pour leurs infrastructures informatiques. Dans le cadre de sa politique de mutualisation des infrastructures télécoms, MainOne a aussi établi des interconnexions directes (Network-to-Network Interface [NNI]) avec les principaux opérateurs d'infrastructures et de services télécoms en Côte d'Ivoire. Grâce à ces partenariats, les clients auront accès aux services de MainOne via un Point de présence (Point of Presence [POP]) à Abidjan, assurant la liaison avec la station d'atterrissement du câble au Vitib pour la connectivité internationale.

Récemment, le Groupe Raxio, l'un des leaders panafricains du développement et de l'exploitation de datacenters, a annoncé la création et le financement de Raxio Abidjan, qui représentera le tout premier datacenter de niveau III en Afrique de l'Ouest, à la pointe de la technologie, privé et neutre vis-à-vis des opérateurs. Son ouverture est prévue pour 2023.

Inclusion

La stratégie numérique engagée par le Gouvernement a pour objectif premier de faciliter la vie des citoyens, dans tous les domaines de la vie quotidienne et dans tous les secteurs professionnels.

À titre d'exemple, le Projet de solutions numériques pour le désenclavement des zones rurales et l'e-agriculture (PSNDEA) vise à accroître l'accès aux services numériques et l'usage des plateformes numériques dans les zones rurales pour améliorer la productivité agricole et l'accès aux marchés. Grâce aux solutions proposées, les petits agriculteurs peuvent bénéficier de conseils sur tous les aspects de la chaîne de valeur de leur secteur. Cela assure une utilisation plus efficace de ressources telles que l'eau, les engrais ou les pesticides. Les outils numériques permettent ainsi d'améliorer la fertilité du sol, de respecter le calendrier des récoltes et d'assurer la commercialisation des produits. À terme, ce sont des revenus augmentés pour les agriculteurs. De même, cet outil permet la collecte de données en vue d'établir des statistiques, qui aident les institutions dans leur élaboration de stratégies sectorielles plus efficaces.

Et cela n'est pas valable uniquement pour l'agriculture. Le Gouvernement a par exemple engagé le projet e-Santé dans un objectif d'efficacité. Ce dernier intègre les TIC dans le quotidien des acteurs du secteur. Parmi les avancées notables, il convient de mentionner l'interconnexion des établissements de santé, reliés à un datacenter hébergeant les services et les applications spécifiques à ce domaine, ou le déploiement de dossiers « patients » électroniques. La fourniture d'équipements et de services de télémédecine (téléconsultation, téléassistance, téléexpertise, télé-chirurgie, etc.) disponibles sur les plans national et international constitue également une avancée majeure, dont les premiers bénéficiaires sont les Ivoiriens. Durant la phase pilote du projet e-Santé, deux structures sanitaires à Abidjan et trois dans la région de l'Agnéby-Tiassa ont été équipées.

Dans le cadre de la stratégie numérique nationale, le secteur de l'éducation est en passe de connaître, au même titre que celui de la santé, un grand bouleversement digital. Grâce au projet e-Education, les sites du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ont bénéficié de nouvelles infrastructures de connexion à internet.

La fibre optique a été déployée dans les universités Félix-Houphouët-Boigny et Nanguy-Abrogoua d'Abidjan, Alassane-Ouattara de Bouaké, Péléforo-Gbon-Coulibaly de Korhogo, Jean-Lorougnon-Guédé de Daloa, et à l'Institut national polytechnique Houphouët-Boigny (INP-HB) de Yamoussoukro. Deux datacenters ont été créés et seize amphithéâtres équipés en outils de téléenseignement. Enfin, des bornes wifi longue portée ont été installées pour faciliter l'accès à internet aux étudiants. En effet, encore trop peu de jeunes Ivoiriens en bénéficient, notamment dans les zones rurales, même si la plupart disposent d'un téléphone portable.

Le projet de création de 5 000 cybercentres communautaires multiservices publics a pour but de désenclaver ces zones rurales. À terme, ils seront un véritable appui pour le développement de secteurs tels que l'enseignement, la santé, l'agriculture. Le déploiement de la fibre optique, qui ne cesse de progresser, doit aussi permettre de réduire cette fracture numérique entre urbains et ruraux. Orange a commencé à déployer la fibre optique dans le district d'Abidjan en 2016 (huit communes sont aujourd'hui couvertes). Depuis septembre 2020 le groupe déploie la fibre à l'intérieur du pays, notamment à San Pedro, dont les quartiers sont aujourd'hui pour la plupart couverts.

E-finance et e-commerce

L'inclusion économique est le cheval de bataille du chef de l'État. Dans le cadre d'un programme de réduction des inégalités, appelé Programme social du Gouvernement (PSGouv), faciliter l'accès des populations au service financier formel est devenu

© SHUTTERSTOCK - 2017 WAYHOME STUDIO

© SHUTTERSTOCK - 2018 METAMORWORKS

Téléphonie mobile : un secteur dynamique

Après les réformes engagées dans le secteur des TIC et de La Poste en 2014, le pays est passé de 21,1 millions d'abonnés mobile à 37 millions en 2020, avec un chiffre d'affaires s'élevant à 1 000 milliards de francs CFA (octobre 2020). La Côte d'Ivoire est l'un des pays les plus avancés, selon l'indice de connectivité mobile. Le secteur de la téléphonie mobile y représenterait 8 % du PIB. Le pays compte trois grands opérateurs de téléphonie mobile.

Orange Côte d'Ivoire a originellement été créée en octobre 1996, sous l'appellation Société ivoirienne de mobile (SIM) et sous la marque Ivoiris. Le 18 mars 2002, Ivoiris est devenue Orange Côte d'Ivoire. L'entreprise est détenue à 85 % par France Télécom et à 15 % par le groupe Sifcom.

Le second opérateur est MTN Côte d'Ivoire. Il a vu le jour dans le pays en juillet 2005, à la suite du rachat par le groupe sud-africain M-Cell (devenu par la suite MTN International) de la licence de téléphonie mobile de Loteny Telecom (Telecel).

L'opérateur le plus récent est Moov Côte d'Ivoire. Il a été créé par le groupe Atlantique Télécom en juillet 2006, avant de devenir une filiale du réseau international de Maroc Telecom, qui opère dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest.

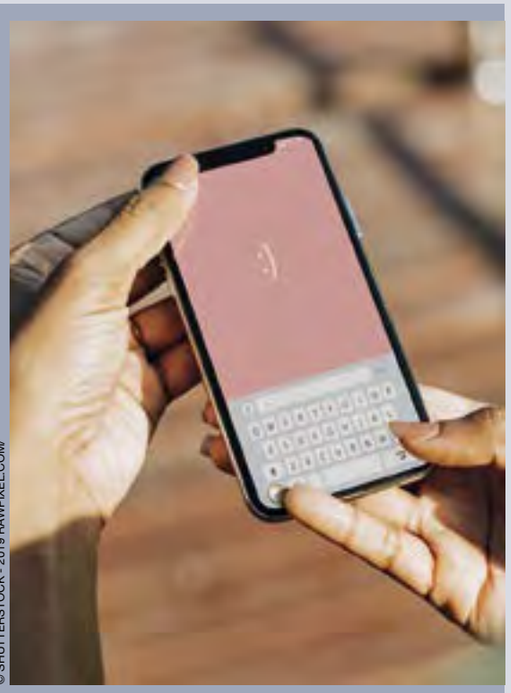

© SHUTTERSTOCK - 2019 RAWPIXEL.COM/

prioritaire. Le pays s'est doté d'une stratégie nationale d'inclusion financière couvrant la période 2019-2024, et qui accorde une importance capitale à la finance digitale. Le Gouvernement s'est également fixé un objectif de 60 % de pénétration de la finance numérique d'ici 2024, contre 34 % en 2017. En s'appuyant sur l'essor de la téléphonie mobile, les solutions proposées par les « fintech » prennent la forme d'applications modifiant le rapport des populations aux institutions financières, ouvrant ainsi de nouvelles fonctions en matière d'accès aux services financiers.

La diffusion des TIC permet notamment de soutenir l'augmentation de l'utilisation des services bancaires mobiles. C'est l'un des secteurs ayant connu la plus forte croissance ces dernières années. Factures d'eau, d'électricité, d'Internet, transferts d'argent, assurances, impôts, etc. : les services de paiement mobile sont aujourd'hui indispensables en Côte d'Ivoire. Cette activité est devenue en treize ans une composante essentielle du succès d'Orange en Afrique.

Mais un nouveau venu a bousculé les codes : la startup américaine Wave est apparue au Sénégal en 2020, puis a fait son entrée en Côte d'Ivoire en 2021 (dans le cadre d'un partenariat avec la banque UBA Côte d'Ivoire). Elle a cassé les prix. En moyenne, le taux de commission des opérateurs télécoms sur les transactions de *mobile money* avoisine les 3 %, et peut monter à 10 % sur les retraits de petits montants. En pratiquant la gratuité totale des retraits et un taux unique de 1 % sur les transferts, Wave a divisé les prix par trois, obligeant la concurrence à s'adapter très rapidement.

Avec l'accroissement du nombre d'utilisateurs d'internet et l'avènement des réseaux sociaux, le nombre de plateformes de e-commerce a augmenté de manière spectaculaire. Outre les acteurs traditionnels de ce secteur que sont le géant Jumia (Africa Internet Group), les grands groupes Afrimarket et Yaatoo, et bien entendu la vingtaine de sites qui opèrent actuellement en Côte d'Ivoire sur des niches (électronique, mode, téléphonie, produits informatiques, électroménagers), un nouveau type d'acteurs a émergé : les groupes sur les réseaux sociaux qui développent la vente en ligne dans une approche plus directe. Parmi eux, il convient de mentionner Zoom Market, Les Reines du shopping ou encore Le Djassa virtuel. Tout ou presque se vend de cette façon. Le succès principal des achats en ligne est incontestablement le gain de temps. Les tarifs se situent dans la moyenne et le rapport qualité-prix est correct. Des délais de livraison acceptables (quarante-huit heures au plus) et la possibilité de retourner le produit expliquent aussi cet engouement.

Démarches facilitées

Le programme de gouvernance électronique e-Gouv intègre les TIC dans la gestion administrative des structures étatiques en vue de fournir des services publics plus performants, d'encourager la participation des citoyens au processus de décision et de rendre le Gouvernement plus accessible, transparent et efficace. Il vise également à renforcer l'investissement privé. Force est de constater que les pouvoirs publics disposent aujourd'hui de sites internet de grande qualité, si on les compare à ceux des pays de la sous-région. Les sites des ministères sont récents et fonctionnent efficacement. Sur le portail officiel du Gouvernement (www.gouv.ci), les visiteurs trouvent des réponses à une multitude de questions qu'ils pourraient se poser. Les voyageurs étrangers peuvent facilement effectuer leur demande de visa d'entrée sur le territoire directement par internet.

Autre facilité technologique, le Guichet unique du commerce extérieur (GUCE) de la Côte d'Ivoire. Lancé le 1er juillet 2013, il regroupe toutes les informations sur un portail transactionnel unique, pour que tout individu désirant faire du commerce vers ou depuis la Côte d'Ivoire puisse obtenir des renseignements clairs sur la marche à suivre, ainsi qu'un soutien adéquat, afin de mener à bien ses opérations en ligne. Le pays dispose également d'un portail de téléprocédures fiscales permettant de consulter et de payer ses impôts en ligne.

Taux de couverture en réseaux mobiles

1. Couverture du territoire

	ORANGE	MTN	MOOV
Réseau 2G	83,35 %	82,16 %	72,70 %
Réseau 3G	81,97 %	74,98 %	25,23 %
Réseau 4G	22,21 %	28,26 %	5,02 %

Taux de couverture du territoire en réseaux mobiles à fin mars 2021 (déclaration des opérateurs).

2. Couverture de la population

	ORANGE	MTN	MOOV
Réseau 2G	94,72 %	92,58 %	92,70 %
Réseau 3G	92,26 %	86,80 %	58,70 %
Réseau 4G	56,92 %	51,14 %	41,20 %

Source : ARTCI, mars 2021.

© SHUTTERSTOCK - 2018 ISSARO PRAKALUNG

Entretien avec

Roger Félix Adom

Ministre de l'Économie numérique, des Télécommunications et de l'Innovation

La Côte d'Ivoire est l'un des pays les plus en pointe en matière de numérique sur le continent, et elle continue de développer de nouvelles solutions digitales, dans tous les domaines. Le ministre nous précise les tenants et aboutissants de cette stratégie d'avenir.

© DR

Monsieur le Ministre, vous avez récemment annoncé le lancement d'une nouvelle stratégie numérique, partie prenante de la Stratégie Côte d'Ivoire 2030. Quels en sont les grands axes, visant à faire du numérique le moteur de la transformation structurelle de l'économie nationale ?

Roger Félix Adom : La stratégie numérique adoptée récemment par le Gouvernement a pour ambition « d'accélérer la digitalisation de notre pays pour faire de la Côte d'Ivoire le hub technologique de l'Afrique de l'Ouest ».

Cette stratégie repose sur une approche globale, collective et inclusive basée sur sept piliers : déployer les infrastructures numériques sur toute l'étendue du territoire national, diffuser les services numériques dans les secteurs économiques prioritaires, utiliser les services financiers numériques pour l'inclusion financière et l'e-commerce, développer les compétences numériques des professionnels et de la population, créer un environnement des affaires propice à l'investissement et à l'entrepreneuriat, promouvoir l'innovation pour créer de la richesse et des emplois, et renforcer la cybersécurité afin d'assurer la confiance et la sécurité des services.

En termes d'infrastructures, quelles doivent être selon vous les priorités pour faire de la Côte d'Ivoire un grand hub numérique sous-régional ? Comment le secteur privé peut-il s'impliquer dans cet effort national ?

Notre priorité est de déployer une infrastructure numérique permettant d'atteindre l'utilisation universelle du haut débit par toutes les populations sur toute l'étendue du territoire national. À cette fin, il est prévu une expansion de la connectivité du dernier kilomètre et la vulgarisation de l'utilisation des appareils numériques dans les ménages ainsi que dans les institutions publiques d'éducation et de santé. Des efforts seront aussi faits pour l'alphabétisation numérique, notamment des femmes et des personnes en situation de handicap.

La stratégie repose essentiellement sur la mobilisation des financements privés. Ainsi, sur la base de l'attrait commercial du déploiement des infrastructures, le Gouvernement identifiera les investissements privés purs, les partenariats public-privé et les investissements à réaliser par lui-même en raison de trop faibles perspectives de rentabilité pour le marché.

Le Projet de solutions numériques pour le désenclavement des zones rurales et l'e-agriculture (PSNDEA) ne manque pas d'ambition. Quelles en sont les principales composantes, et quels sont les objectifs à court et moyen termes ?

Le PSNDEA ambitionne d'étendre la connectivité numérique dans les zones rurales du nord, de délivrer aux exploitants agricoles des services numériques pour améliorer leur productivité et étendre leur accès aux marchés, et de réhabiliter les routes rurales pour accéder aux zones de production agricole.

Les principales composantes du PSNDEA sont la connectivité numérique, le développement des e-services agricoles et la réhabilitation des routes rurales.

Qu'est-ce qui est envisagé pour renforcer la formation des jeunes et leur intégration dans des filières liées à l'économie numérique ? Dans quelle mesure le secteur est-il pourvoyeur d'emplois ?

La stratégie prévoit de combler le déficit de compétences numériques par le renforcement de la formation professionnelle, l'introduction très tôt du numérique comme objet d'apprentissage dans les *curricula* de formation, et la généralisation du numérique dans les cycles supérieurs.

Il est aussi prévu de reconvertir certains jeunes pour accroître leur employabilité dans les nouveaux métiers, notamment dans les secteurs porteurs tels que l'*offshoring* qui a un potentiel d'au moins 35 000 emplois.

L'essor du numérique va de pair avec celui de la cybercriminalité. Que mettez-vous en œuvre pour assurer la sécurité des infrastructures de gouvernance électronique, et freiner les activités cybercriminelles de certains Ivoiriens ?

Au vu de l'essor du numérique, il est primordial pour chaque pays de protéger son cyberespace pour contrer l'explosion mondiale des cybercrimes et cybermenaces, tels que le cyberterrorisme ou le cyberespionnage.

Le Gouvernement a donc adopté une stratégie de cybersécurité qui définit les objectifs de sécurité ainsi que les moyens et l'organisation nécessaires à mettre en place au plan national. La stratégie prévoit la création de deux institutions qui seront chargées de mettre en œuvre les actions de prévention, de surveillance et de réponses aux incidents de cybersécurité.

« Orange Côte d'Ivoire, un leader au service d'un écosystème qui ne cesse de se transformer »

Entretien avec Mamadou Bamba
Directeur Général d'Orange Côte d'Ivoire

Mamadou Bamba dirige depuis 2010 l'un des principaux acteurs du secteur du numérique en Côte d'Ivoire. Il nous présente Orange Côte d'Ivoire, aujourd'hui en pleine mutation.

Quelle place occupe votre entreprise dans le secteur des télécoms dans le pays, et que représente la Côte d'Ivoire pour Orange ?

Mamadou Bamba :
Le Groupe Orange Côte d'Ivoire opère dans le pays depuis plus de 25 ans et a su étendre ses activités sur de nouveaux territoires, avec le Libéria et le Burkina Faso, depuis plus de 5 ans.
Nous sommes donc un cluster régional composé des filiales Orange de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et du Libéria. Leaders sur chacun de ces marchés, nous comptons plus de 26 millions de clients et contribuons à hauteur de 25 % au chiffre d'affaires du Groupe Orange dans la zone Afrique - Moyen-Orient.

En Côte d'Ivoire, Orange compte plus de 15 millions de clients mobile et 10 millions de clients Orange Money. Nous avons été pionniers sur les réseaux très haut débit, la 3G, la 4G, la fibre, le service de *mobile money*, les services TV via mobile et l'accès à l'électricité dans les zones reculées grâce à l'offre Orange Énergie. Ainsi, au fil des années, nous avons su diversifier nos activités, ce qui fait de nous un opérateur multiservice.

Orange Côte d'Ivoire, c'est aussi le premier employeur du secteur avec plus de 1 500 femmes et hommes engagés au quotidien au service des Ivoiriens. Selon l'étude Goodwill 2020, notre empreinte socioéconomique élargie est estimée à 13 % du PIB, en tenant compte des impacts directs et indirects d'Orange Côte d'Ivoire et de l'écosystème économique qu'il soutient.

Comment votre entreprise s'est-elle adaptée à l'arrivée récente de nouveaux concurrents, très compétitifs ? Qu'est-ce qui vous différencie de ces derniers ?

En tant que leader, nous sommes souvent précurseurs sur les activités sur lesquelles nous opérons.
Ce sont souvent des secteurs à haut potentiel en termes de croissance et qui, naturellement, suscitent sans cesse l'intérêt de nouveaux acteurs. Nous sommes donc habitués à la concurrence et avons la conviction que, dès lors qu'elle est loyale et saine, la concurrence reste toujours une bonne chose pour tous. Nous la vivons comme une opportunité de toujours se challenger, innover et se diversifier afin de proposer des produits et services pertinents et essentiels pour les Ivoiriens.

Le cas récent du *mobile money* est typique. Orange Money propose depuis le 20 octobre 2021 une tarification très compétitive.

Mais, en tant que pionniers, nous avons une longueur d'avance sur nos concurrents et nous offrons une large gamme de services pour faciliter la vie aux Ivoiriens. Ces services vont du transfert d'argent à l'assurance, et même au pico-crédit - épargne avec Orange Bank, en passant par l'achat de crédit téléphonique, le paiement de factures, le paiement marchand via QR code.

Ce qui nous différencie c'est donc d'abord la richesse de notre offre, qui va au-delà des dépôts, retraits, transferts d'argent, pour adresser le client via une approche globale afin de faciliter sa vie.

Nous sommes une entreprise qui connait bien les Ivoiriens, vit et partage au quotidien leurs réalités depuis plusieurs années.

Quelle importance accordez-vous au développement de nouveaux métiers pour faire face aux nouvelles exigences de votre marché ?

Nous sommes dans une activité qui évolue et se transforme très vite.
La problématique des nouveaux métiers et du besoin de se doter de nouvelles compétences existe depuis déjà plusieurs années.
Ces compétences sont rares et très pointues. Mais elles sont essentielles pour le développement et la survie de notre activité.

C'est pour cela que nous sommes engagés dans la formation dans certains domaines, à travers des partenariats avec des écoles mais aussi l'éducation numérique au sein d'Orange Digital Center.
Depuis 2017, le Groupe Orange et Orange Côte d'Ivoire se sont associés à l'école polytechnique de Paris (« X »), l'INP-HB et l'ENSEA pour mettre en place la Chaire Académique Data Science et Big Data, qui vise à former des experts dans les domaines de la statistique, de l'intelligence artificielle et du *big data*. Nous enregistrons trois promotions de master 2 issues de l'Académie Data Science et Big Data, avec 72 étudiants, dont 20 % embauchés chez Orange.

Nous développons également l'expertise de nos collaborateurs en mettant l'accent sur la formation continue.

Vous avez inauguré en octobre 2021 l'Orange Digital Center (ODC) d'Abidjan. Quel est son objectif ?

De nouvelles structures de ce type sont-elles amenées à voir le jour sur le reste du territoire ?

L'ODC est un écosystème réunissant en un seul lieu un ensemble de programmes stratégiques, gratuits et ouverts à tous.
Ces programmes adressent tous les paliers de développement de l'écosystème numérique, allant de la formation des jeunes au numérique jusqu'au financement des startups, en passant par l'accélération de nos startups innovantes et même le développement de prototypes.

Concrètement, le centre, qui a ouvert ses portes en avril 2021, s'étend sur 1 200 m2 au cœur d'Abidjan (plateau Indénié), et comprend : une école du code, Orange Digital Academy ; un « FabLab Solidaire » spécialisé en robotique ; un accélérateur de startups, « Orange Fab ». Il bénéficie de l'appui d'Orange Ventures Africa, le fonds d'investissement du Groupe Orange. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du plan d'action quinquennal « Engage 2025 » d'Orange, qui vise à promouvoir l'égalité numérique.

Nous allons ouvrir des Orange Digital Center Clubs (ODC Clubs), qui sont des démembrements de l'ODC dans les universités et grandes écoles, sur l'ensemble du pays. Le premier ODC Club ouvrira bientôt à Bouaké, dans le cadre d'un partenariat avec l'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire.

Orange Côte d'Ivoire est très engagé sur les plans social et sociétal. Quel est le sens de cet engagement ?

Être responsable, c'est tout le sens de nos actions. C'est pourquoi la santé, l'éducation, la culture et l'inclusion numérique sont les piliers de l'engagement citoyen du Groupe Orange, à travers notre Fondation, et ce depuis 2006.

Aux côtés de nos partenaires étatiques, ONG, organismes internationaux, associations, mutuelles, nous avons réalisé plus de 500 projets, pour plus de 13 milliards de francs CFA investis. C'est une fierté d'avoir accompagné la création de 60 infrastructures sanitaires pour plus de 400 000 bénéficiaires, 486 salles de classe et 50 cantines pour plus de 25 000 élèves. Plus de 6 800 élèves et plus de 4 000 femmes ont pu avoir accès au numérique, grâce à notre programme Éducation numérique.

Je n'oublie pas notre engagement et notre contribution pour la valorisation du patrimoine culturel ivoirien, avec par exemple la réhabilitation et l'équipement du musée national de Côte d'Ivoire, la construction du musée royal d'Abengourou, la détection et la promotion de jeunes talents artistes peintres, photographes, sculpteurs, etc.

La Fondation Orange Côte d'Ivoire fait de la lutte contre les maladies cardiovasculaires et l'hypertension artérielle une priorité. Nous travaillons à apporter une réponse concrète et impactante sur l'offre de soins dans le dépistage et le traitement des maladies cardiovasculaires en Côte d'Ivoire. Cela passe notamment par l'établissement, à Abidjan, d'un centre d'excellence dédié à la santé cardiovasculaire, qui ouvrira ses portes dans les prochains mois.

Pour terminer, je voudrais profiter de l'occasion pour féliciter et encourager tout le personnel d'Orange CI qui a toujours fait preuve de résilience au plus fort de la crise de covid-19 et qui continue de faire face aux nouveaux enjeux de notre marché.

Vous rapprocher de l'essentiel
orange

© SHUTTERSTOCK - 2019 AGRE GUY THONY ROGER

Routes

Des infrastructures prioritaires

En termes d'infrastructures, les progrès effectués dans le secteur routier sont immenses. L'amélioration du réseau fut une priorité, et est incontestablement l'un des maillons de l'essor économique ivoirien.

© SHUTTERSTOCK - 2019 BOULENGER XAVIE

Les routes sont une composante essentielle des infrastructures de transport ivoiriennes, par lesquelles transitent 99 % du total des mouvements de fret intérieurs. En 2011, après plus d'une décennie d'inaction et de manque d'entretien, il y avait fort à faire pour améliorer les axes de transport. Le mauvais état des routes faisait perdre près de 1 000 milliards de francs CFA par an à l'économie nationale, selon une étude du ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Lorsque Alassane Ouattara fut élu à la présidence de la République, il a fait de l'amélioration du réseau routier sa priorité. Un programme de développement routier a initié, tant en ville qu'à la campagne. Outre les grands ouvrages déjà livrés et fonctionnels, notamment l'autoroute Abidjan-Bassam et le revêtement des chaussées dans le district d'Abidjan, plusieurs chantiers de réhabilitation et de construction d'axes routiers sont en cours sur l'ensemble du territoire national. Plus de 1 114 milliards de francs CFA ont été investis depuis 2011. On peut citer comme ouvrages, entre autres, le bitumage de l'axe Divo-Guitry (76 km) et la réhabilitation du tronçon PK 109 de l'autoroute du Nord N'Douci-Divo-Gagnoa (170 km), les travaux de l'axe Yamoussoukro-Bouaflé-Daloa (135 km), ceux de la route Tiébissou-Didiévi (42 km), ou encore la réhabilitation en cours de la voie Bouaké-Ferkessédougou. Les travaux des voies de désenclavement des villages de Bingerville, Songon et Anyama, d'une longueur de 110 km, sont achevés. Ceux de la route Ferké-Ouangolo, longue de 46 km, aussi :

désormais, le trajet se fait en 30 minutes, contre 1 h 30 auparavant. De nouveaux travaux sont engagés dans le cadre du Programme national de développement routier (PNDR) 2016-2025, afin d'atteindre les objectifs présidentiels dans le secteur.

Depuis l'arrivée au pouvoir d'Alassane Ouattara, plus de 40 000 km de routes ont été construites ou réhabilitées. Aujourd'hui, avec 82 000 km dont près de 7 000 bitumés et 1 500 ouvrages d'art en béton, le réseau routier ivoirien est bien plus développé que celui des autres pays de la région ouest-africaine. Il représente 50 % du réseau routier de l'Uemoa. Sa densité est de 25 km pour 100 km², l'une des plus importantes des espaces Uemoa et Cedeao. Le réseau contribue à 5 % du PIB. Il représente 90 % des échanges dans le domaine des transports.

La Côte d'Ivoire a voulu faire de 2021 l'année d'achèvement des chantiers prioritaires dans le secteur routier. « L'année 2021 verra l'intensification de nos activités sur les infrastructures routières, et nos interventions porteront sur un minimum de 1 313 km de routes en cours de bitumage et la poursuite de la construction de 33 ponts et échangeurs », déclarait le président Alassane Ouattara lors de son adresse à la nation, le 31 décembre 2020. Le budget-programme du ministère de l'Équipement et de l'entretien routier était de 907 millions d'euros pour l'année 2021.

© CLÉMENT AIRAULT

Décongestionner Abidjan

Le rythme des travaux a connu une accélération à partir de 2019, en particulier à Abidjan, véritable poumon économique du pays, mais dont les accès sont très fortement encombrés. Le Gouvernement a adopté un schéma directeur d'urbanisme du Grand Abidjan qui prévoit des infrastructures structurantes, dont la réalisation apportera une réponse définitive à la problématique de la mobilité urbaine.

Le président de la République a notamment procédé, le 16 décembre 2019, à l'inauguration de l'échangeur de l'Amitié ivoiro-japonaise, destiné à favoriser le désengorgement du carrefour entre les boulevards Valéry-Giscard-d'Estaing et Charles-de-Gaulle. Cet investissement d'environ 32,55 milliards de francs CFA sur trois ans a été financé par le Japon. « Dès 2020, nous démarrerons les travaux de trois nouveaux échangeurs sur le boulevard Mitterrand. Un autre échangeur est prévu au carrefour Akwaba », déclarait alors le chef de l'État.

Parmi les grands projets routiers figure notamment le « quatrième pont », dont les travaux ont été lancés en juillet 2018. Il va relier les communes de Yopougon, Attécoubé, Adjamé et Plateau. Le coût est estimé à 142 milliards de francs CFA. Il convient également de mentionner l'édification du « cinquième pont », à haubans, Plateau-Cocody, long de 1,6 km, ou celle de l'échangeur de l'Indénié. Plusieurs travaux de voirie et de construction d'échangeurs sont prévus à partir de 2021, tels l'aménagement de l'autoroute de contournement d'Abidjan Y4, le prolongement du boulevard Latrille, etc. Dans le cadre du Projet de transport urbain d'Abidjan (PTUA), sont également programmées la mise en place de trois échangeurs et l'installation de feux tricolores intelligents financées par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et la BAD.

Afin de décongestionner la ville, le Gouvernement a également choisi de renforcer le transport lagunaire qui, s'il ne dépend pas du réseau routier, permet de le désencombrer fortement (*cf.* encadré), au même titre que l'emblématique métro d'Abidjan (*cf.* chapitre Réseau ferré). Le projet de Bus Rapid Transit (BRT) représente une innovation majeure en termes de mobilité. Les travaux de la ligne est-ouest de BRT Yopougon-Bingerville (20 km) ont été prévus pour débuter fin 2021. Le BRT s'inscrit dans le cadre du Projet de mobilité urbaine d'Abidjan (PMUA), qui permettra d'apporter un appui à la Société des transports abidjanais (Sotra) avec la construction de nouveaux dépôts de bus et le renouvellement du parc automobile ivoirien afin de professionnaliser le secteur des transports.

© CLÉMENT AIRAULT

Transport fluvial et lagunaire
Pour un déplacement plus durable

« Face à la congestion du Grand Abidjan, qui constitue à la fois un facteur de nuisance pour les populations et handicape la productivité de nos travailleurs, notre action s'est focalisée sur le renforcement du transport lagunaire », déclarait le chef du Gouvernement Patrick Achi lors de sa conférence de presse du 8 novembre 2021. La capitale économique ivoirienne se situe sur la lagune Ébrié. Huit des treize communes du Grand Abidjan bordent cette vaste étendue d'eau et, chaque jour, plus de 100 000 Abidjanais traversent la lagune pour rejoindre leur lieu de travail, selon les chiffres de l'Autorité de la mobilité urbaine dans le Grand Abidjan (Amuga). Le réseau lagunaire compte 12 gares, principalement concentrées dans le triangle Yopougon-Plateau-Treichville, qui est le circuit le plus emprunté. En 2016, les autorités ont ouvert la porte à la concurrence, et aujourd'hui trois entreprises se partagent le marché : la Sotra, qui est la société d'État, est la mieux implantée, sur les gares stratégiques ; la STL, détenue par le groupe Snedai, et Aqualines, qui est la propriété de Citrans, continuent leur croissance. Le développement du transport lagunaire n'en est qu'aux prémices. Plus de la moitié des traversées se font à bord de pinasses artisanales. Rudimentaires et peu sécurisées, ces dernières assurent un transport peu cher (environ 150 francs CFA la traversée) pour des populations à faible revenu. Elles desservent des quartiers dénués de gares. Les détenteurs de pinasses ont cependant encore de beaux jours devant eux, car les investissements nécessaires à la création de nouvelles gares lagunaires sont très élevés. Les compagnies privées misent sur des axes rémunérateurs et y ouvrent de nouvelles gares. Ainsi, la STL a ouvert une gare à Azito, au sud de Yopougon, qui dessert en ligne directe le Plateau en moins de 30 minutes. Cette même société entend desservir San Pedro par liaison maritime d'ici à 2025. Là encore, le gain de temps serait conséquent.

© SHUTTERSTOCK - 2019 AGRE GUY THONY ROGER

Désenclaver les régions

Si Abidjan fait l'objet de grands travaux, les autres territoires ne sont pas en reste. Le réseau routier est vieillissant, avec un âge moyen de 25 ans, et les efforts ont été conséquents pour l'entretenir. Chaque année depuis 2012, l'Agence de gestion des routes (Ageroute) élabore un programme d'entretien. Selon elle, les ressources nécessaires pour une gestion efficace s'élèvent à environ 50 milliards de francs CFA (86 millions de dollars) par an. La modernisation du réseau routier se poursuit. Le pays a achevé la construction de plusieurs nouvelles routes bitumées, notamment les axes Tiébissou-Didiévi, Boundiali-Odienné, Odienné-Gbélégban, Ferké-Kong, Agboville-Cechi, Bouna - Doropo - frontière du Burkina, Divo - Guitry - La Côtière, et Danané - frontière de Guinée.

L'État a également ratifié, le 3 février 2021, l'accord de prêt d'un montant total de 22,6 millions d'euros de la Banque d'investissement et de développement de la Cedeao (BIDC) en vue du financement partiel du projet de construction de dix ponts métalliques dans les localités d'Agboville, Daloa, Danané, Issia, Kaniasso, Kong, Korhogo, Minignan, San Pedro et Vavoua. Ces derniers devraient fortement contribuer à désenclaver les zones rurales.

Deux projets emblématiques sont en cours. Le premier concerne l'autoroute du Nord, qui permet à ce jour de relier Abidjan à Yamoussoukro (244 km) en 2 h 30. Des travaux ont été engagés afin d'assurer son prolongement jusqu'à Bouaké. Le second projet majeur est celui de La Côtière. Cette route qui relie San Pedro à Abidjan est dans un état de dégradation avancée. Cela a un impact négatif non seulement sur l'économie, le tourisme et le sport, mais également sur l'intégration sous-régionale. Selon le Premier ministre Patrick Achi, elle constitue « un maillon du réseau routier communautaire à travers la Transcôtière, qui part de Dakar au Sénégal à la frontière du Nigéria ». Le Gouvernement va débourser 308 milliards de francs CFA (531 millions de dollars) pour la réhabiliter, selon l'annonce faite le 18 septembre 2021 par le Premier ministre.

Afin d'accompagner et satisfaire les besoins des populations en mobilité urbaine, les activités de la Sotra ont été étendues à Bouaké, ce qui contribuera à changer les déplacements et la vie d'un million de personnes. Les autorités travaillent au lancement prochain de travaux à Yamoussoukro, Korhogo et San Pedro.

Sécurité routière
Une préoccupation majeure

Les travaux routiers engagés depuis plus de dix ans limitent les accidents et sécurisent les usagers. En matière de sécurité routière, une Stratégie nationale 2021-2025 a été adoptée, incluant notamment une réforme du permis de conduire. Cette stratégie a pour objectif de réduire de moitié le nombre de morts et de blessés sur les routes.

D'autre part, une campagne intitulée « Stop à l'incivisme sur la route » a été lancée, et depuis le 7 septembre 2021 la vidéo-verbalisation est en place à Abidjan, afin d'améliorer la sécurité routière. Les autres régions vont progressivement être dotées de ce système.

MCC

Des financements américains pour les transports à Abidjan

Le MCC a choisi de mettre à disposition de l'État ivoirien d'importants financements dans le but de moderniser les infrastructures de transport et d'en améliorer la gestion et la planification.

Volet infrastructures de transport

Ce volet vise à renforcer l'efficacité du transport des personnes et des biens, accroître l'intégration entre les systèmes de transport, améliorer la sécurité routière, et rénover le revêtement des chaussées le long des grandes artères d'Abidjan. Il s'agit de se concentrer sur la réhabilitation de près de 32 km de routes critiques et d'infrastructures adjacentes au port d'Abidjan pour booster sa compétitivité et intégrer la planification multimodale, tout en réduisant les coûts de transport des ménages et en accroissant les revenus des entreprises. Le MCC financera la réhabilitation des artères suivantes :

- Boulevard Valéry-Giscard-d'Estaing (VGE), sur 9 km.
- Boulevard du Port / boulevard de Vridi / boulevard de Petit-Bassam, sur 8 km, comprenant la réhabilitation du pont de Vridi.
- Boulevard de la Paix, sur 7 km.
- Voie express de Yopougon, sur 8 km.

De plus, le Gouvernement, par le biais du port d'Abidjan, poursuit avec le soutien du MCC ses efforts pour tirer le plus grand avantage du Projet Transport d'Abidjan (ATP), en réduisant la congestion des camions à l'intérieur et aux alentours du port. Une aire de stationnement est dédiée aux camions sur le remblai de 40 ha, pour recevoir provisoirement les poids lourds du boulevard du Port, du boulevard de Vridi et du boulevard de Petit-Bassam. Pour leur stationnement à long terme, le port d'Abidjan accompagnera le MCC afin de trouver un accord de financement en PPP pour un parking de camions à construire dans la banlieue de la ville.

Volet gestion et planification des transports

L'objectif fondamental est qu'au terme de ce plan d'investissement, les organismes gouvernementaux liés au transport, dont le Port d'Abidjan, aient été formés et soient dotés des connaissances et de l'expérience nécessaires pour maintenir, réhabiliter et améliorer le réseau routier existant en Côte d'Ivoire. L'action du MCC est axée sur l'appropriation des techniques et des pratiques d'entretien et de réhabilitation des routes, la planification générale de l'entretien routier, la hiérarchisation, le financement et la surveillance, ainsi que le transfert des connaissances dans le cadre d'un programme d'enseignement supérieur en infrastructures.

Le FER met en vente son Badge télépéage qui vous assure un gain de temps aux stations d'Attinguié, Singrobo, Moapé et Thomasset.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. Après acquisition du Badge Télépéage, retirer le film rouge à l'arrière du socle et le fixer à l'intérieur du véhicule sur le pare-brise au niveau du rétroviseur central.
2. Une fois votre Badge installé, choisissez la voie télépéage signalée par un « t ».
3. Avancez à allure modérée et respectez une distance de 4 mètres avec le véhicule qui vous précède.
4. Au passage, Le Badge émet un bip, et la barrière se lève : vous pouvez passer !

COMMENT S'ABONNER ?

L'acquisition du badge télépéage est gratuite. Pour l'activer, un rechargement minimum de 10 000 FCFA pour les particuliers et 50 000 FCFA pour les entreprises est requis.

Pour tout abonnement, se munir :

Pour les particuliers
- De la carte d'identité, du permis de conduire, du passeport ou de la carte consulaire ;
- D'un numéro de téléphone ou d'une adresse e-mail.

Pour les entreprises
- D'un Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) ou du Numéro de compte contribuable pour les entreprises.
- D'un numéro de téléphone ou d'une adresse e-mail.

En cas de perte du badge, le renouvellement est à 10 000 FCFA.

Notre ambition, votre confort routier.

Entretien avec

Amédé Koffi Kouakou

Ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier

Alors que le réseau routier ne cesse de s'étendre en Côte d'Ivoire, le ministère de l'Équipement et de l'Entretien routier est un rouage essentiel de la politique de désenclavement engagée par le Gouvernement. C'est ce que précise le ministre en charge du secteur.

© DR

Monsieur le Ministre, de par votre parcours professionnel, vous disposez d'une vision globale sur les infrastructures routières ivoiriennes. Quel regard portez-vous sur leur évolution ces dix dernières années ?

Amédé Koffi Kouakou : La Côte d'Ivoire a enregistré depuis 2012 une croissance économique annuelle moyenne d'environ 9 %. Cette croissance a été stimulée par une politique de développement axée sur la construction d'infrastructures modernes (routes, ponts, quais, ports, échangeurs, stades, etc.). En ce sens, deux PND, sur 2012-2015 et 2016-2020, ont été élaborés et mis en œuvre avec des investissements de plus de 3 000 milliards de francs CFA dans le domaine des routes.

De l'indépendance à 2011, le réseau routier interurbain ivoirien était constitué de 82 000 km de routes, dont près de 6 500 km (8 %) étaient bitumées. Les investissements réalisés dans le secteur routier sur la période 2012-2020 ont permis de bitumer plus de 1 000 km de routes en terre, faisant ainsi passer le linéaire de routes bitumées à 9 % du réseau total.

Quels sont les principaux objectifs de la feuille de route qui vous a été attribuée par le chef de l'État, et par le Premier ministre pour son exécution ?

Conformément au décret n° 2021-190 du 28 avril 2021 portant attribution des membres du Gouvernement, le ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière d'équipement du pays en infrastructures dans les domaines des travaux publics. À ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels intéressés, il a l'initiative et la responsabilité, en matière de routes et d'ouvrages d'art, d'assurer la maîtrise d'ouvrage, le suivi de la conception et de la réalisation des infrastructures du réseau routier, ainsi que leur entretien, et la règlementation de leur gestion.

Au niveau opérationnel, notre mission consiste à améliorer les conditions de déplacement et de circulation des populations ainsi que de leurs biens, et de faciliter l'acheminement des produits agricoles des lieux de production vers les centres de commercialisation.

Quels axes privilégiez-vous afin de désenclaver les différentes régions du pays ?

Nous devons assurer une praticabilité des routes en toutes saisons sur toute l'étendue du territoire national.

Par ailleurs, la vision affichée par le président de la République SE M. Alassane Ouattara est de relier tous les chefs-lieux de régions et de départements par des voies bitumées.

Le Programme d'entretien routier (PER) permet chaque année d'entretenir les routes de desserte des localités à travers des travaux de reprofilage léger ou lourd et traitements de points critiques.

Les ouvrages occupent une part importante dans la vision de désenclavement et de facilitation du transport. En 2022, ce sont 8 ouvrages qui seront en chantier dans le Grand Abidjan et plus de 400 ouvrages hydrauliques (dalots) dans le cadre du Programme social du Gouvernement (PSGouv) couvrant la période 2022-2024.

Votre département ministériel est au cœur des accords de coopération et d'appui à la mise en œuvre du programme Compact conclu en octobre 2019 avec les États-Unis et le MCC. Quel bilan pouvez-vous tirer de cet important partenariat ? Comment contribuez-vous à la réalisation des projets prévus au Compact ?

La Côte d'Ivoire a signé le 7 novembre 2017 un accord de don du MCC d'un montant de 524,74 millions de dollars, soit environ 300,2 milliards de francs CFA, en faveur de projets structurants. Ce don permettra de stimuler la croissance économique et réduire la pauvreté grâce à des investissements dans les secteurs de l'éducation, de la formation technique et professionnelle, et des transports.

Les investissements du projet dans le secteur des transports permettront d'accroître la compétitivité tout en améliorant le mouvement des biens et des personnes dans la ville d'Abidjan, avec, entre autres, la réhabilitation de quatre voies routières principales.

Mon département ministériel est un acteur clé du programme Compact du MCC, avec un linéaire de voiries structurantes d'environ 30 km à réhabiliter, réparties comme suit : le boulevard Valéry-Giscard-d'Estaing (VGE), 6,2 km ; le boulevard du Port - Vridi - Petit-Bassam, 7,1 km ; le boulevard de la Paix, 7,2 km ; la voie express de Yopougon, 7,5 km.

Les travaux de l'Abidjan Transport Project (ATP) du MCC n'ont pas encore démarré. Mais je puis vous assurer que nos structures sous tutelle (Ageroute, Direction générale des infrastructures routières [DGIR], Fonds d'entretien routier [FER] et Laboratoire du bâtiment et des travaux publics [LBTP]), en tant qu'entités de mise en œuvre du projet, sont pleinement impliquées aux côtés du MCA pour le suivi des études jusqu'à la réalisation des travaux.

Alors que les projets du Bus Rapid Transit (BRT) et du métro d'Abidjan s'accélèrent, et que le transport lagunaire se renforce, quel rôle joue votre ministère pour améliorer la mobilité urbaine dans la métropole ?

En vue d'améliorer les conditions de circulation dans la ville d'Abidjan, le Gouvernement a entrepris plusieurs projets de construction de voies structurants et la construction de divers échangeurs aux carrefours les plus engorgés. Il s'agit entre autres des chantiers suivants : l'aménagement de l'autoroute de contournement Y4, sections 1 et 2 (24,4 km : boulevard Mitterrand - route d'Anyama et route d'Anyama - autoroute du Nord) ; le prolongement du boulevard Latrille (10,5 km) ; le dédoublement de la sortie Ouest sur 19 km et de la sortie Est sur 23 km ; la construction du 4e pont (Yopougon-Attécoubé) ; la construction du 5e pont (Cocody-Plateau) ;

la construction de la 3e branche de l'échangeur de l'Amitié ivoiro-japonaise ; la construction de l'échangeur Akwaba ; les 5 échangeurs du boulevard Mitterrand.

Comment votre ministère collabore-t-il avec le secteur privé pour améliorer le quotidien des usagers, et la qualité des équipements routiers ?
Le secteur routier occupe une place importante dans le développement des partenariats entre les secteurs public et privé. En effet, l'ensemble des projets sont exécutés par des entreprises privées et les financements sont assurés soit par des bailleurs bilatéraux ou multilatéraux, soit par des entreprises à travers des recours à des préfinancements auprès de leurs banques, soit par le budget de l'État.
Les programmes d'entretien routier sur les deux précédentes années ont mobilisé en moyenne 200 PME locales, qui ont exécuté ces travaux de reprofilage et traitement de points critiques sous le financement du FER.

La réhabilitation de « La Côtière » entre Abidjan et San Pedro est en cours. Où en sont aujourd'hui les travaux, et que va permettre cette infrastructure ?
Je voudrais rappeler qu'il s'agit actuellement du renforcement de la route existante sur 353,3 km. L'autoroute verra le jour dans une seconde phase, ce qui consistera en un doublement de cette voie.
Les travaux de renforcement de cette route ont été lancés par le Premier ministre, chef du Gouvernement, M. Patrick Achi, le 18 septembre 2021 et sont prévus pour durer quinze mois. Les entreprises s'installent progressivement sur les trois lots et ont démarré les travaux préparatoires relatifs aux libérations des emprises, à la construction des ouvrages pour l'assainissement ainsi qu'à la construction des différentes bases vie et bases chantier. Les sites d'emprunt et les carrières ont été identifiés et les travaux préparatoires à leur exploitation sont en cours.

Comment votre ministère agit-il afin de mieux coordonner les différents acteurs du secteur, et en particulier les entreprises du BTP ?
Nous travaillons en étroite collaboration avec le Groupement ivoirien du bâtiment et des travaux publics (GIBTP) et toutes les faîtières impliquées dans les travaux routiers en Côte d'Ivoire.
En vue de nous assurer de la qualité des travaux routiers, nous avons instauré un contrôle extérieur des chantiers exécutés par les entreprises, en plus du contrôle externe qui est fait par les missions de contrôle. Par ailleurs, le Gouvernement a pris un décret qui vise à sanctionner tout acteur de la chaîne de production des routes qui serait à l'origine d'une dégradation précoce des routes.
Nous accompagnons également les PME locales à travers des formations et de la responsabilisation sur les chantiers du PER qui sont spécifiquement de préférence nationale.

Quels messages souhaitez-vous adresser au patronat américain et aux autorités de la Chambre de Commerce désireux d'investir et de s'impliquer dans l'émergence et la croissance de la Côte d'Ivoire ?
Nous voulons de prime abord rassurer le patronat américain sur l'ouverture du marché national en termes de diversité d'opportunités d'investissements.
Pour ce qui concerne les marchés de travaux routiers, ils s'adossent au PND dont la version 2021-2025 vient d'être adoptée en conseil des ministres. Les financements des projets de ce PND sont de types bailleurs, étatiques ou PPP.
Les entreprises américaines peuvent soumissionner aux différents appels d'offres internationaux qui sont lancés pour la réalisation des projets structurants.

La Direction du domaine public de l'État dépend directement de votre ministère. Quel est son rôle, et à quelles difficultés est-elle confrontée ?
La Direction du domaine public de l'État est chargée d'assurer la protection, la gestion de l'occupation et de l'exploitation du domaine public de l'État.
La principale difficulté que rencontre le gestionnaire du domaine public de l'État est l'occupation anarchique des réserves et emprises des projets par les populations.

LBTP (LABORATOIRE DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS)
Service Communication

Jean-Claude KOUASSI
Directeur Général du LBTP

Le Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics (LBTP) certifié ISO 9001 Version 2015 et fort de plus de 60 ans d'expériences acquises depuis 1954 dans le Secteur du Génie Civil, de l'Industrie et de l'Energie du bâtiment a développé une expertise dans le domaine de la sécurité des infrastructures.

Cette expertise permet d'assister les maîtres d'ouvrages, les maîtres d'œuvres et les entreprises dans la construction et la maintenance de leur infrastructure. En effet, dans une société ivoirienne en développement et confrontée aux nombreux et divers problèmes de besoins :

- Disposer de données nécessaires à la réalisation des infrastructures de base (routes, bâtiments, barrages, quais,...) ;
- Bénéficier de bâtiments et équipements économe en énergies ;
- Etre rassuré de la qualité et des meilleures conditions de mise en œuvre des matériaux de construction ;
- Bénéficier d'installations électriques sures ;
- Disposer de résultats d'essais et d'analyses pour l'établissement de normes conformes aux conditions locales, est une exigence impérieuse.

Le LBTP à travers ses missions d'essais, d'étude, de contrôle de qualité, d'expertise, d'économie d'énergie et de Securel pour la conformité de vos installations électriques, apporte des réponses concrètes à ces préoccupations, grâce à ces moyens techniques et modernes et à son personnel hautement qualifié. Afin de mieux répondre à vos besoins dans ce secteur très complexe, le LBTP s'est structuré en fonction de ses activités. Ainsi nous avons :

Le Département Génie Civil

Il comprend trois (03) divisions :

- La division matériaux de construction ;
- La division routes et ouvrages d'art,
- La division sols et fondations.

Le département Génie Civil a pour mission de fournir avant la construction, des données nécessaires à l'établissement des projets dans le domaine des bâtiments, des routes, des barrages, des ouvrages d'art, des infrastructures portuaires, aéroportuaires et industrielles. Pendant la construction, il intervient pour contrôler la qualité des matériaux et leur mise en œuvre en vérifiant la conformité des travaux par rapport aux prescriptions imposées et aux règles de l'art. Apres la construction, le département Génie Civil intervient pour analyser le comportement des ouvrages au cours de leur vie en vue de détecter d'éventuelles anomalies et apporter des solutions appropriées.

Le Département Contrôle Industriel et Energétique

Le LBTP est spécialisé dans la sécurité et l'optimisation des méthodes d'exploitation des systèmes électriques.
Le développement économique et la protection de l'environnement obligent toujours à une gestion plus rigoureuse de l'énergie utilisée. Pour mener à bien cette mission, le Département Contrôle Industriel et Energétique est composée de deux (02) divisions :

- La division économie d'énergie
- La division Contrôle Industriel.

Le Département Recherche et Formation

Il a pour mission la formation et la vulgarisation du savoir-faire technique acquis au cours des longues années d'expérience du LBTP.
Ce département est chargé de l'exécution de tous les essais de laboratoire. Il apporte son aide aux producteurs de matériaux de construction pour l'amélioration technique de leurs produits et participe ainsi à la lutte contre la pauvreté par le développement de nouveaux matériaux bon marché.
Le département recherche et formation est composé de deux (2) divisions :

- La division recherche Appliquée et Formation ;
- La division Laboratoire

Le Département Securel

L'énergie électrique, bien qu'utile à l'homme à plusieurs niveaux, présente des dangers pour ce dernier. Dans le souci de minimiser ces dangers l'Etat a, par le décret n°81-388 du 10 juin 1981, mandaté le LBTP de faire le contrôle de conformité des installations électriques intérieures avant leur première mise sous tension.
Le département Securel pour remplir cette mission comprend deux (2) divisions :

- La division Securel Abidjan ;
- La division Securel intérieur.

Pour atteindre ses missions le LBTP s'appuie sur trois piliers

- Une organisation efficiente,
- Un personnel ayant une grande expertise,
- Du matériel à la pointe de la technologie.

Quelques projets que le LBTP a accompagnés :

- Les joyaux architecturaux de Yamoussoukro dont la Basilique Notre Dame de la Paix, l'Institut National Polytechnique Houphouët Boigny (INPHB), l'Hôtel Président ;
- Plusieurs ponts dont Henri Konan Bédié, de Gaulle, Félix Houphouët Boigny ;
- Les autoroutes Abidjan-Yamoussoukro et Abidjan-Grand Bassam ;

Plusieurs routes sur toute l'étendue du territoire ivoirien ;

- L'Aéroport d'Abidjan ;
- Le Port Autonome d'Abidjan(PAA) ;
- Le barrage de Soubré

Quelques projets que le LBTP a accompagnés à l'international :

- Le pont St Vicente de Guinée Bissau ;
- La corniche de Dakar ;
- Le Stade de Malabo ;
- L'Hôtel Hilton de Bata.

Rue Clément Ador Zone 4A - 01 BP 3 Abidjan 04 - RCI
Tél. : (225) 27 21 212 300 / 27 21 212 301
Fax : (225) 27 21 253 871 - E-mail : lbtp@aviso.ci / info@lbtp.org
Facebook : lbtp Côte d'Ivoire - www.lbtp.org

Entretien avec Fabrice Coulibaly

Directeur général de l'Ageroute Côte d'Ivoire

© AGEROUTE

L'Agence de gestion des routes (Ageroute) de la Côte d'Ivoire œuvre au quotidien pour la qualité du réseau routier et la facilitation des échanges sur le sol national. Son directeur general nous en présente les grandes orientations.

Monsieur, quel est le rôle de l'Ageroute, et quelles sont ses principales missions dans le cadre du développement et du suivi du réseau routier en Côte d'Ivoire ?

Fabrice Coulibaly : L'Ageroute est une société d'État créée par application des dispositions du décret n° 2001-591 du 19 septembre 2001 portant création et organisation des sociétés d'État. Placée sous la tutelle du Ministère de l'Équipement et de l'Entretien routier (MEER), elle est chargée d'effectuer un suivi de l'ensemble du réseau routier, de gérer la création de nouvelles infrastructures, et d'entretenir celles existantes et leur signalétique. Elle élabore également les appels d'offres, pilote et contrôle l'exécution des travaux, et établit les statistiques sur l'exploitation du réseau routier.

Cinq principales missions sont assignées à l'Ageroute :

- La surveillance du réseau routier national
- La programmation des travaux d'entretien routier
- La gestion des projets (l'identification, la préparation, la contractualisation, la coordination et la supervision des projets d'investissement et d'entretien)
- L'assistance et le conseil au maître d'ouvrage (le MEER)
- La gestion de la Banque de données routières (BDR)

Vous avez pris les rênes de l'Ageroute en juin 2021. Quelles sont les grandes lignes de la feuille de route fixée par le Ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, le Dr Amedé Koffi Kouakou ?

Ma mission est d'œuvrer et de contribuer à l'avènement de l'émergence voulue par le Président de la République, Son Excellence M. Alassane Ouattara. Il convient de travailler pour une meilleure qualité des travaux d'entretien routier et pour l'investissement routier, en vue non seulement de la sauvegarde mais aussi d'un développement cohérent du patrimoine routier de notre pays. Il s'agit de remettre le réseau routier à niveau à moyen terme ; d'étendre le réseau bitumé pour relier les chefs-lieux de département ; d'assurer la performance et la sauvegarde du réseau routier au service du développement du pays et de l'intégration régionale.

Quels grands chantiers prioritaires sont menés actuellement par l'Ageroute ?

Plusieurs grands projets sont en cours dans le Grand Abidjan ainsi qu'à l'intérieur du pays. Concernant les routes, les principaux projets sont les suivants :

- L'aménagement de la voie de contournement de la ville d'Abidjan (Y4)
- Les travaux de dédoublement de la route de la Prison-Civile (sortie Est d'Abidjan)
- Les travaux de dédoublement de la route de Dabou (sortie Ouest d'Abidjan)
- La construction de l'autoroute Yamoussoukro-Bouaké (133 km)
- L'aménagement et le renforcement de la route Agnibilekro-Tanda-Bondoukou (133 km)
- Le renforcement de 602 km de routes dans la région Ouest et le bitumage de 49 km sur l'axe Touba-Ouaninou-Férentéla-Ganhoué-Gbélo-Saoula
- L'aménagement et le bitumage de la route Sifié-Man (106 km)
- L'aménagement et le bitumage en 2 x 2 voies de la route Grand-Bassam - carrefour Assouindé (le long du canal)

Pour les ouvrages d'art, sont en cours :

- La construction du 4e pont d'Abidjan
- La construction du viaduc de la baie de Cocody
- La seconde phase de la construction de l'échangeur de l'Amitié Ivoiro-japonaise
- La construction de l'échangeur du Carrefour de l'Indénié
- L'aménagement et la construction de l'échangeur du Rond-Point de la Mairie-d'Abobo

Quels projets menez-vous pour 2022 ?

Plusieurs projets sont prévus dans le cadre du Programme national de développement (PND). On peut citer, entre autres :

- L'aménagement et le bitumage de la route Petit Nassian - Kafolo - Tehini - Bouna (208 km)
- L'aménagement et le bitumage de la route Satama Sokoura - Sandégué (141 km)
- L'aménagement et le bitumage de la route Mankono-Sarhala-Dianra (106 km)
- L'Aménagement et le renforcement de la route de la Côtière (353 km)
- L'Aménagement et le bitumage de la route Akréssi-Abengourou (150 km)
- L'Aménagement et le bitumage de la route Sassandra-Gagnoa (136 km)
- L'Aménagement et le bitumage de la route Oumé-Sinfra-Gonaté (123 km)
- L'Aménagement et le bitumage de la route Lakota-Gueyo-Soubré (114 km)

Entretien avec

Anas Berrada

Directeur général du groupe Addoha

Le groupe Addoha, créé par Anas Sefrioui, est un géant de la promotion immobilière qui a fait ses preuves au Maroc, et est aujourd'hui en passe de devenir incontournable en Afrique de l'Ouest. En Côte d'Ivoire, son action en faveur du logement n'est plus à démontrer.

© DR

Monsieur, quelle est l'histoire d'Addoha en Côte d'Ivoire, et que représente ce pays pour votre Groupe ?

Anas Berrada : Avec comme vocation historique d'être un bâtisseur d'habitat social et économique, Addoha a été le premier opérateur immobilier marocain à se doter, depuis 2012, d'une stature continentale. Depuis sa création en 1988, par son président Anas Sefrioui, Addoha a pu loger au Maroc plus d'un million de personnes.

Adoptant la vision ambitieuse et tournée vers l'avenir de Sa Majesté le Roi du Maroc Mohammed VI, que Dieu l'assiste, pour une coopération Sud-Sud renforcée, notre Groupe mène depuis plus de 10 ans de véritables partenariats au service de la cause du développement. Érigée en choix stratégique et consacrée dans le Préambule de la Constitution marocaine de 2011, la coopération Sud-Sud dans laquelle nous nous sommes pleinement investis est basée sur des liens multiséculaires avec les pays du sud du Sahara.

La Côte d'Ivoire est un pays avec lequel le Royaume du Maroc a toujours été lié par des relations de fraternité et de coopération exemplaire dans tous les domaines. Notre devoir est donc d'œuvrer au quotidien à pérenniser cette dynamique de coopération, à renforcer le niveau d'intégration économique de nos deux pays et à mieux exploiter nos potentialités. Ainsi, Addoha a signé, dans le cadre de la stratégie gouvernementale de mise en œuvre du Programme présidentiel de construction, une convention pour réaliser 10 000 unités, chiffre porté depuis 2020 à 22 000 unités.

© DR

Au regard de la demande en logements, quels sont vos objectifs en Côte d'Ivoire ?

Nous déployons toute notre expertise pour un modèle de développement approprié au marché ivoirien permettant l'atteinte des objectifs que le Gouvernement nous a assignés. Addoha en Côte d'Ivoire a investi divers quartiers d'Abidjan — et même à Assinie — à travers des résidences destinées aux plus larges catégories socioprofessionnelles. Il s'agit à ce jour de douze programmes immobiliers d'envergure, des zones urbaines intégrées privilégiant la mixité sociale et alliant commodités et espaces communs. Notre ambition est de contribuer à offrir des logements économiques, de moyen et de haut standings à des résidents à la recherche d'habitats modernes et pratiques, proches de leurs centres d'intérêt.

À ce stade d'avancement de notre développement en Côte d'Ivoire, notre volonté est d'accélérer le rythme de construction des logements et de permettre à chaque Ivoirien, dans chaque localité, de trouver la résidence qui réponde à ses besoins et qui lui garantisse une valorisation patrimoniale de son investissement.

De quelle manière Addoha contribue-t-il au projet de société initié par les autorités ivoiriennes, visant à assurer un logement décent pour tous ?

La mise en œuvre d'une politique nationale permettant d'offrir des logements de types sociaux et économiques, à des coûts réduits, a toujours été une préoccupation majeure du Gouvernement ivoirien.

Optimisés pour un habitat à prix accessible, les programmes résolument urbains d'Addoha sont un engagement d'offrir une résidence décente à des coûts faibles. Avec un prix de vente à partir de 12,5 millions de francs CFA, soit moins de 22 000 dollars, les unités d'Addoha, de superficies différentes, permettent une distribution optimisée des pièces pour exploiter chaque mètre carré.

Tout en défendant les valeurs du vivre-ensemble dans des résidences privatives, les programmes immobiliers Addoha sont des zones urbaines intégrées dotées de toutes les commodités nécessaires et de l'infrastructure

Addoha

© DR

Visite Cité Addoha Koumassi

© DR

Visite du Premier Ministre Patrick Achi sur le chantier de Lagoona City à Abidjan pour la remise des clés des premiers acquéreurs

de proximité appropriée. Nos résidences épousent ainsi l'approche de ville compacte privilégiée par les pouvoirs publics dans le cadre du schéma directeur urbain du Grand Abidjan, afin d'endiguer l'expansion urbaine, coûteuse et prédatrice d'espace.

Votre Groupe renforce sa présence dans le segment du haut standing. Quelle est la demande en Côte d'Ivoire ? Quels principaux projets avez-vous initiés dans ce secteur ?

En Côte d'Ivoire, les produits de haut standing ont pour vocation de répondre à une forte demande sur le marché du luxe. Une niche qui privilégie des lieux de vie uniques, où seuls la qualité, le raffinement, le confort et l'innovation priment. Le 18 avril 2019 a marqué la date du lancement officiel du haut standing avec le programme « Bellevue Resort ».

Ce premier programme immobilier est un *resort* de luxe situé en plein cœur d'Abidjan, avec une vue imprenable sur la lagune. Déployé sur un domaine naturel de près de 4 ha, totalement privatif, avec plusieurs espaces verts, des piscines et des terrains de sport, le site est harmonieusement intégré à son environnement.

En 2021, un deuxième programme immobilier, « Les Faubourgs de Cocody », de 70 appartements, a été lancé en vue de compléter l'offre urbaine de haut standing. Enfin, à Assinie, « Palm Bay » est un concept original dans un lieu magique de 8 ha, à la hauteur de la beauté du site, dédié à des habitations secondaires.

Addoha a reçu le Prix national d'excellence dans la catégorie de la Promotion immobilière. Que représente ce prix, et en quoi récompense-t-il les valeurs du Groupe ?

Addoha a effectivement eu l'insigne honneur de recevoir le Prix national d'excellence, institué par Son Excellence le Président de la République de Côte d'Ivoire Alassane Ouattara, dont l'édition 2020-2021 nous a retenus en tant que Lauréat dans la catégorie de la Promotion immobilière. C'est avec une grande joie et tout autant de sens des responsabilités que l'ensemble du Groupe a reçu cette distinction.

Grâce à ce jugement, nous nous considérons aujourd'hui comme l'un des principaux représentants du secteur prometteur de l'immobilier de Côte d'Ivoire.

Nous exprimons au nom de tous les collaborateurs du groupe Addoha notre reconnaissance de l'appréciation de notre travail et de la chance qui nous est donnée de faire nos preuves.

En ce sens, nous sommes disposés à aller plus loin dans nos efforts dans le cadre de la stratégie nationale, pour parvenir à la satisfaction de l'offre de logements et d'infrastructures de proximité pour un plus grand nombre de ménages.

ADDOHA
CÔTE D'IVOIRE

L'EXPERTISE IMMOBILIÈRE AU SERVICE DES IVOIRIENS

Fort de son expérience immobilière en Afrique, le groupe Addoha participe activement à la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale visant à assurer un logement décent à tous les Ivoiriens.

22 000 LOGEMENTS EN CONSTRUCTION

Depuis sa création en 1988, le groupe Addoha a achevé près de 250 000 logements d'habitation et compte à ce jour plus de 135 000 unités en développement au Maroc, en Guinée, au Sénégal et en Côte d'Ivoire.
Douze programmes immobiliers d'envergure à Abidjan : Addoha a signé une convention avec l'État de Côte d'Ivoire pour la réalisation de 22 000 unités dans le cadre de la stratégie gouvernementale de mise en œuvre du programme présidentiel de construction.
La réalisation de ces unités mobilise une enveloppe d'investissement globale de près de 500 milliards de francs CFA. Un effort générant localement des milliers d'emplois directs et indirects et favorisant le développement d'un écosystème vertueux, formé de diverses entreprises locales (bureaux d'études, architectes, agences de communication, sociétés de sécurité, institutions financières, sociétés de construction locales, etc.) qui évoluent au rythme de la croissance du Groupe. En respect de ses engagements, Addoha a déployé son expertise pour adapter son modèle de développement au marché ivoirien et développer des résidences destinées aux plus larges catégories socioprofessionnelles.

UN PARTENAIRE CRÉDIBLE ET FIABLE

Ainsi, en 2021 plus de 4 000 unités sont commercialisées et en cours de production. Le rythme de production allant crescendo, les objectifs, tous projets confondus, visent à dépasser les 2 000 unités par an. Ces niveaux actuels de commercialisation et de production, très appréciables comparativement aux standards du marché, sont le résultat d'un travail substantiel de maîtrise de l'environnement et d'installation de la marque du Groupe. Fort de ces réalisations, Addoha est désormais un partenaire crédible et fiable du Gouvernement ivoirien, et notamment du ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre le déficit de logements.
Addoha a d'ailleurs reçu le Prix national d'excellence de l'édition 2020-2021 dans la catégorie de la Promotion immobilière, confirmant son engagement pour parvenir à la satisfaction de l'offre de logements et d'infrastructures de proximité pour un plus grand nombre de ménages.

« En 2021 plus de 4 000 unités sont commercialisées et en cours de production »

UN FACILITATEUR D'ACCÈS AU LOGEMENT

Le Groupe s'est par ailleurs distingué par sa proactivité auprès du secteur financier en vue de faciliter l'accès au logement. Au travers de conventions avec les principales banques locales, le taux d'intérêt acquéreur a été abaissé à près de 7 % et la maturité rallongée à 25 ans. Une action qui permet d'appuyer davantage l'accès au logement. Le Groupe a, par ailleurs, pu obtenir l'agrément Compte de mobilisation pour l'habitat (CDMH) pour ses programmes immobiliers, permettant aux acquéreurs dont les revenus sont inférieurs à 800 000 francs CFA de bénéficier d'un taux de 5,5 %.
Enfin, eu égard à la nécessité d'accélérer la production de logements pour répondre aux obligations du Gouvernement, le Groupe a répondu favorablement aux sollicitations concernant la poursuite de ses efforts de développement de nouveaux programmes immobiliers.

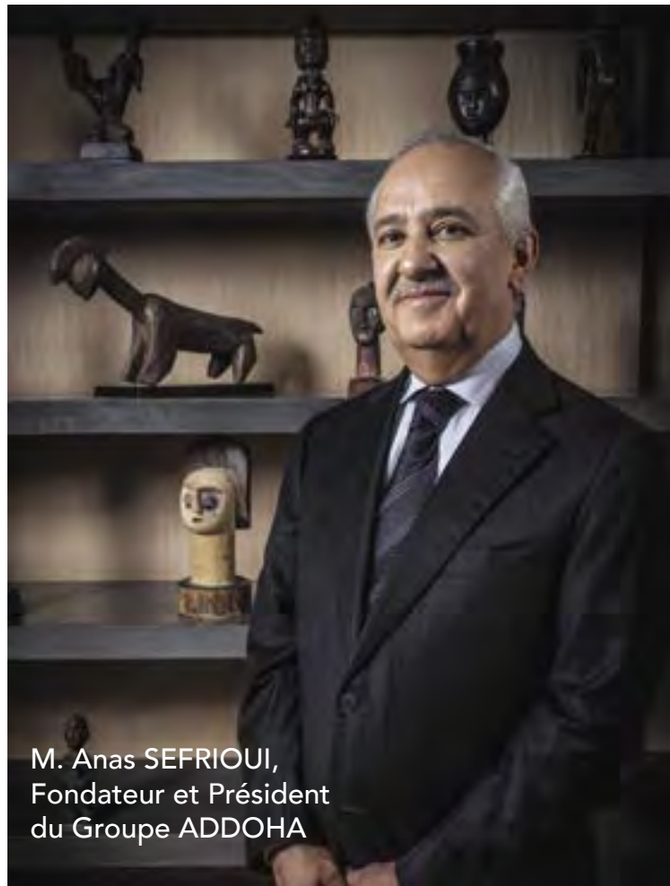

M. Anas SEFRIOUI,
Fondateur et Président
du Groupe ADDOHA

© AFP - ISSOUF SANOGO

Réseau ferré

De grands projets socioéconomiques

Le réseau ferré ivoirien, indispensable à l'économie des pays enclavés de la sous-région, tarde encore à se développer. Des investissements conséquents sont nécessaires pour mener à bien de grands projets ferroviaires.

© AFP - ISSOUF SANOGO

La Côte d'Ivoire compte 1 261 km de ligne de chemin de fer entre Abidjan et Ouagadougou (dont 639 km sur le territoire ivoirien). Cette voie construite entre 1904 et 1954 a pu fonctionner de manière continue ces dernières années grâce aux différents travaux de maintenance engagés et aux acquisitions financées par le Fonds d'investissement ferroviaire ou par le concessionnaire Société internationale de transport africain par rail (Sitarail), filiale de Bolloré Transport & Logistics. Mais la majeure partie du réseau est en mauvais état et configurée en une seule voie (à l'exception de 17 km de double voie dans la capitale), ce qui complique son exploitation. De grands projets vont voir le jour dans les années à venir, qui devraient faire de la Côte d'Ivoire un exemple dans la sous-région. Les objectifs globaux du pays consistent à réhabiliter les infrastructures ferroviaires existantes et à relancer et redynamiser l'exploitation des transports publics ferroviaires internationaux de voyageurs et de marchandises.

Réhabiliter et étendre

Le prix du transport d'un conteneur par rail entre Abidjan et Ouagadougou est inférieur de 15 à 20 % à celui par la route. Et pourtant, le transport de marchandises par voie ferrée peine à se développer.

Le contrat d'exploitation et d'entretien de cette ligne ferroviaire avait été conclu en 2017 entre d'un côté la Sitarail, et de l'autre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso qui détiennent chacun 15 % de la société. L'entreprise concessionnaire a renégocié les modalités de renouvellement de la Convention de concession révisée (CCR). Pour le Gouvernement ivoirien, l'objectif est désormais de réhabiliter les 1 200 km du chemin de fer, et de réaliser la prolongation jusqu'à Tambao au Burkina Faso, ce qui

devrait permettre d'atteindre un trafic annuel de 2 millions de tonnes de marchandises qui auraient comme porte d'entrée ou de sortie la façade océanique ivoirienne. Le lancement officiel du chantier a eu lieu fin 2018 et des travaux anticipés ont été réalisés, mais le projet peine à prendre son rythme de croisière. La facture se monte à plus de 260 milliards de francs CFA. Selon le P-DG de Bolloré Railways Éric Melet, « avec le projet de réhabilitation, c'est un nouveau chapitre de l'histoire du chemin de fer entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso qui va s'ouvrir. Le programme des travaux prévoit le renouvellement complet de la voie sur les zones identifiées, la rénovation de plusieurs gares, la réhabilitation de la plateforme. »

La Commission économique pour l'Afrique (CEA) des Nations unies a élaboré en 1992 un Plan directeur des interconnexions ferroviaires de la Cedeao. Ce plan, validé par les dirigeants des chemins de fer des pays concernés, a fait l'objet de différentes études depuis le milieu des années 2000. Les principaux objectifs étaient de prioriser les liaisons ferroviaires identifiées et d'indiquer dans quelle mesure elles pourraient faire l'objet de PPP. À cet effet, le projet d'interconnexion Bamako-Bougouni-Sikasso, au Mali, et Ouangolodougou, en Côte d'Ivoire (embranchement de la ligne Abidjan-Ouagadougou), dont la zone d'influence s'étend sur une distance totale de 3 034 km reliant les capitales du Sénégal, du Mali, du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire, a été classé en 3e position en termes de priorité concernant les réseaux ferroviaires. Cette ligne représenterait le cordon ombilical de la coopération entre la Côte d'Ivoire et les pays de l'*hinterland*. Elle s'inscrit dans le cadre du projet de corridor Transsahélien.

Chemin de fer minéralier

Yamoussoukro a aussi la volonté d'établir une liaison par train entre la ville portuaire de San Pedro — véritable moteur du développement économique de l'ouest du pays — et la petite cité de Man, aujourd'hui plus réputée pour ses cascades naturelles que pour son réseau ferré. Cette ligne, de 350 km, est nécessaire pour faciliter l'évacuation des gisements de nickel de Biankouma-Touba et de minerai de fer du mont Klahoyo. La réalisation de ce projet majeur est estimée à 700 milliards de francs CFA. Il est prévu de prolonger la liaison jusqu'à Odienné, pour atteindre la frontière du Mali à Bougouni. Cela permettrait à ce pays de l'*hinterland* de trouver une nouvelle porte de sortie pour ses minerais (aluminium, fer, uranium). La Chambre des mines du Mali a signé en 2019 une convention pour l'étude de faisabilité.

© AFP - 2017 ANADOLU AGENCY
© AFP - 2017 ANADOLU AGENCY

Réseau ferré Abidjan-Ouagadougou

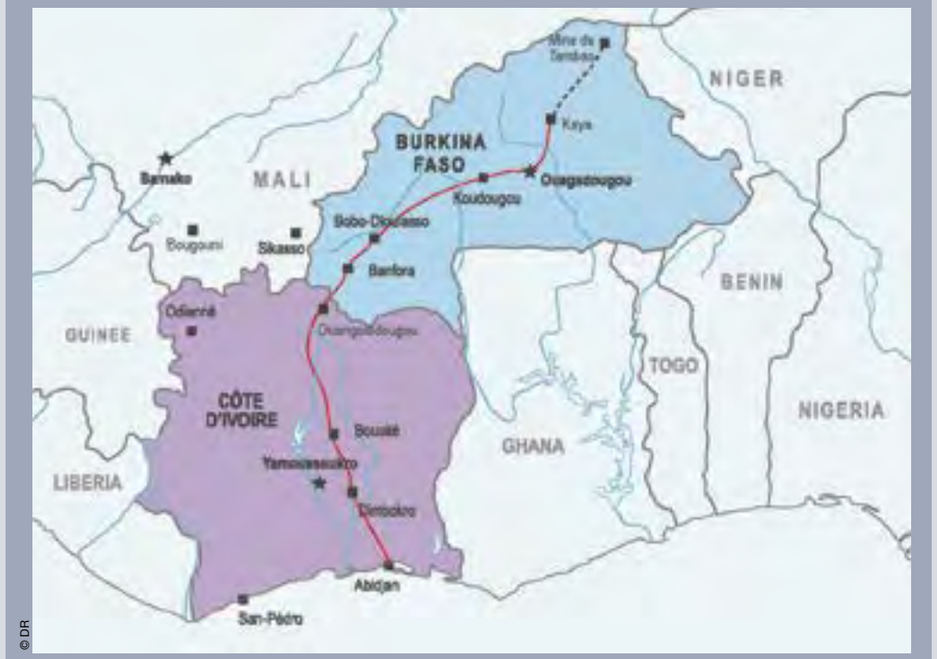

© DR

Ce chemin de fer pourrait faire du port de San Pedro un grand hub minéralier dans le golfe de Guinée, en ce sens qu'il permettrait également l'évacuation des minerais de fer de la Guinée.

Métro d'Abidjan : un projet phare

Le métro d'Abidjan est enfin entré dans sa phase opérationnelle, avec la libération des emprises. Ce projet, dont le coût était estimé à 656 milliards de francs CFA, a été lancé en 2001 par l'ancien président Laurent Gbagbo, mais il s'est enlisé dans les conflits politiques du pays. Beaucoup d'habitants concernés par le tracé n'y croyaient plus, et nombre d'entre eux ont été surpris par l'arrivée d'engins de chantier en août 2021 dans les communes d'Anyama et d'Abobo, situées au nord de la capitale.

Abidjan sera la 7e ville du continent à être équipée d'un transport en commun en site propre. Avec ce train, une connexion directe sera établie entre les zones nord et sud. Le linéaire de 37,4 km pour la première phase va d'Anyama à Port-Bouët, en traversant Adjamé, le Plateau, Treichville et Marcory, avec une capacité de 540 000 voyageurs par jour. Sur son itinéraire on aura 2 voies, 18 stations, 21 ponts-rails et routes et 1 pont-viaduc sur la lagune Ébrié.

Son coût doit être revu à la hausse. Il pourrait atteindre près de 1 000 milliards de francs CFA. En mai 2021, la France s'est engagée à couvrir le contrat par un mix de prêts du Trésor français et des financements privés garantis par Paris.

Construit par Bouygues et Colas Rail, exploité par Keolis, avec du matériel roulant d'Alstom, sa mise en service est prévue pour 2024. Le Gouvernement a pris l'option de développer également un environnement de vie, avec des logements et des activités économiques tout au long du métro.

Ports

Conserver sa place de leader

Les ports, et en particulier celui d'Abidjan, sont le poumon économique de la Côte d'Ivoire. Face à la concurrence des autres ports régionaux, et dans le but de conserver son leadership, le pays a engagé de nécessaires travaux d'amélioration de ses infrastructures.

Si la Côte d'Ivoire possède deux ports internationaux, à San Pedro et Abidjan, ce dernier est sans aucun doute la principale porte maritime du pays. En 2020, plus de 76 % du volume des échanges extérieurs y est passé, et plus de 76 % des recettes douanières du pays y sont perçues. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : le port d'Abidjan est vital pour l'économie nationale. Mais la compétition est féroce entre les infrastructures maritimes du golfe de Guinée. La capitale économique de la Côte d'Ivoire doit compter avec les ports de Lomé (Togo), Tema (Ghana) et Cotonou (Bénin), qui se sont fortement modernisés ces dernières décennies. Elle dispose cependant toujours d'avantages majeurs sur la concurrence : la Côte d'Ivoire est le pays le plus dynamique d'Afrique de l'Ouest, et la plupart des compagnies maritimes du globe font escale à Abidjan, qui est très bien connectée aux pays de l'*hinterland*. Mais il convenait de réagir. Après dix années de délaissement et de perte de compétitivité, un plan stratégique a été élaboré en 2011 pour moderniser des infrastructures en passe de devenir obsolètes.

Le port d'Abidjan s'adapte

Ouvert à la navigation en 1951, le port d'Abidjan nécessite d'être réhabilité et amélioré, pour notamment s'adapter aux porte-conteneurs de dernière génération. Trois gros projets ont été engagés par le biais d'un accord de prêt avec la Banque d'exportation et d'importation de la Chine (China Exim Bank), pour un montant de 933,4 millions de dollars.

Dans un premier temps, des travaux ont été entrepris pour élargir et approfondir le canal de Vridi, qui constitue la porte d'entrée vers le port d'Abidjan. Ils ont été achevés en février 2019. La largeur du canal est passée de 200 à 350 m, et la profondeur atteint 16 m, ce qui permet désormais d'accueillir des navires d'une capacité de 14 000 EVP. Ensuite, un second terminal à conteneurs (TC2) vient d'être achevé. D'un coût de 311 milliards de francs CFA (474 millions d'euros), il s'étend sur 37,5 ha et dispose de trois postes à quai avec un tirant d'eau de 16 m. Selon les autorités portuaires, il sera opérationnel en milieu d'année 2022, après que les superstructures auront été mises en place par le concessionnaire Côte d'Ivoire Terminal (CIT, groupe Bolloré Logistics). Six portiques de quai, 13 portiques électriques de parc, 36 tracteurs portuaires électriques permettront de traiter plus de 1,5 million de conteneurs EVP par an.

En plus de l'activité conteneurs, le port abrite un terminal roulier, opérationnel depuis 2018, qui dispose

© SHUTTERSTOCK - IVAN KUZKIN

© AFP - ISSOUF SANOGO

de 8 ha de terre-pleins et de deux postes à quai avec 14 m de tirant d'eau. Cette infrastructure récente devrait faire d'Abidjan la principale plateforme logistique pour le transit de véhicules à destination des pays enclavés de la sous-région. Le trafic prévu est de 70 000 véhicules par an.
Enfin, la construction d'un terminal céréalier a été lancée en janvier 2020, dans le cadre d'un accord de coopération avec le Japon qui se monte à 102 millions de dollars. Là encore, ces travaux permettront au port de jouer pleinement son rôle de hub dans la sous-région.
Toutes ces infrastructures vont participer à l'extension du port d'Abidjan. Selon les données prévisionnelles, le trafic global de marchandises devrait y atteindre 39,1 millions de tonnes en 2030 (contre 26,2 millions de tonnes prévues en 2021). Le trafic conteneurs devrait quant à lui passer de 783 000 EVP cette année à 1,87 million en 2030.

Améliorer l'accès au port d'Abidjan

En zone portuaire, le trafic est très congestionné. Les autorités ivoiriennes ont obtenu un financement du MCC et d'Exim Bank Chine afin de réhabiliter l'aménagement du boulevard du port. À terme, il est aussi prévu de réaliser le franchissement de la baie de Biétry par une liaison Vridi - boulevard de Marseille, ainsi que de creuser un tunnel sous le canal de Vridi et de le coupler à une rocade entre la zone portuaire et Jacqueville. L'aménagement d'un parking de stationnement pour poids lourds en dehors du port est également au programme.

Port de San Pedro : une croissance exponentielle

Le port de San Pedro est le premier au monde en termes d'exportation de cacao, avec plus d'un million de tonnes par an. Environ 5 millions de tonnes de marchandises y ont transité en 2019, pour des recettes évaluées à plus de 500 milliards de francs CFA.
Situé à quelque 350 km d'Abidjan, dans le sud-ouest du pays, l'ouvrage a été inauguré en décembre 1972 par le président Houphouët-Boigny. San Pedro fut le premier port en eau profonde de Côte d'Ivoire.
Près de 50 ans après sa création, il est en passe de connaître d'importantes mutations, qui vont lui permettre de jouer un rôle de premier ordre dans le développement de l'économie nationale, et la promotion de la coopération régionale.
À l'instar du port d'Abidjan, celui de San Pedro a connu durant des années un manque d'investissements flagrant, ce qui a entraîné une dégradation progressive des infrastructures. Début 2012, il était devenu urgent d'agir. Le Port autonome de San Pedro (PASP) a réalisé un Plan directeur de développement du port jusqu'en 2035, destiné à le moderniser et à l'étendre.
La construction d'un terminal industriel polyvalent a été lancée. Les travaux sont aujourd'hui en passe d'être terminés. D'autre part, des investissements conséquents ont permis de renouveler les équipements portuaires. Le nombre de grues mobiles est ainsi passé de 3 à 8 entre 2011 et 2021. L'effet sur le temps d'attente des navires a été immédiat, passant de 60 à 40 heures. Ces améliorations ont eu un effet positif sur les résultats opérationnels et financiers du port. Le trafic annuel de marchandises est passé de 1,8 million de tonnes en 2011 à près de 6 millions en 2021. Le chiffre d'affaires connaît quant à lui une croissance annuelle de 10 %. Les recettes douanières sont passées de 130 milliards de francs CFA en 2011 à 204 milliards en 2020, soit une hausse de 57 %.
Le port de San Pedro continue sa croissance. Le terminal à conteneur va être déplacé et agrandi, avec la construction de deux postes à quai d'une longueur de 806 m, permettant d'accueillir simultanément deux navires de 14 000 EVP. Il disposera d'une capacité de manutention d'un million d'EVP par an.
D'autre part, les travaux du Terminal industriel polyvalent de San Pedro (TIPSP) sont presque terminés. D'une profondeur de 15 m et composé de deux quais de 300 m de long, ce terminal est destiné au trafic de minerais. L'édification d'un autre terminal est en projet dans l'enceinte portuaire actuelle : ce Terminal polyvalent commercial de San Pedro (TPCSP) sera destiné aux marchandises commerciales traditionnelles, ainsi qu'aux véhicules, aux céréales et à l'exportation de l'huile de palme. Une zone économique industrielle de 150 ha devrait également sortir de terre, dans la zone portuaire. Enfin, des études sont en cours pour la construction d'un grand terminal minéralier, qui sera relié par voie de chemin de fer aux gisements de nickel de Biankouma-Touba et du mont Klahoyo en Côte d'Ivoire, et aux sites des gisements de fer de Guinée.

Des ports de dernière génération

Le port d'Abidjan est une référence en termes de qualité et de certifications internationales. Sur le plan de la sécurité, ses installations sont certifiées conformes au code ISPS depuis 2004. Par ailleurs, il est certifié aux normes ISO 9001 version 2015 pour l'accueil des navires, et ISO 14 001 version 2015 pour la gestion environnementale. Le second terminal, une fois achevé, bénéficiera du label Green Terminal.
Le port de San Pedro n'est pas en reste ; ses activités sont certifiées aux normes qualité ISO 9001 version 2015, ISO 14 001 et ISO 45 001.

Ports

© SHUTTERSTOCK - ISSOUF SANOGO

Secteur aérien

De grands projets d'avenir

La Côte d'Ivoire, véritable hub de l'Afrique de l'Ouest, dispose d'infrastructures aériennes de grande qualité, mais sous-dimensionnées par rapport au rôle de locomotive économique que joue le pays. Comme pour tourner la page de la Covid-19, de grands projets ont été lancés.

La Côte d'Ivoire est dotée de trois aéroports capables d'accueillir tout type d'avion, dont de gros-porteurs. Le plus important est l'aéroport international Félix-Houphouët-Boigny, situé à Abidjan, dans la commune de Port-Bouët.

Abidjan, pôle aéroportuaire

Le plus grand aéroport ivoirien abrite également le siège de la compagnie aérienne nationale Air Côte d'Ivoire (*cf.* encadré). Construit dans les années 1970, il a connu d'importants travaux de réhabilitation, de modernisation et de développement à partir de 2012 pour les passagers, et de 2014 pour la partie fret. Il a été le second en Afrique à accueillir l'Airbus A380, après l'Afrique du Sud. L'aéroport a obtenu la certification américaine de l'Administration de la sécurité des transports (Transportation Security Administration, TSA) en avril 2015, et celle de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) en juillet 2017. Fort de ces reconnaissances, Ethiopian Airlines a effectué le premier vol direct Abidjan - New York le 12 mai 2018. Au nombre des objectifs de cette collaboration Côte d'Ivoire - États-Unis, figuraient la facilitation des échanges et les partenariats économiques entre les deux pays, la participation de la diaspora ivoirienne vivant aux États-Unis au développement de son pays d'origine, et surtout le renforcement de la compétitivité de l'aéroport international d'Abidjan.

© DR

Aujourd'hui, 28 compagnies desservent le pays, dont Air France, Corsair, Royal Air Maroc, Emirates, Brussels Airlines, Tap Air Portugal, Kenya Airways ou encore Turkish Airlines. Le 16 juin

© DR © DR

2021, Qatar Airways a ouvert une nouvelle ligne. La compagnie nationale qatarienne propose trois vols par semaine entre sa base, au Doha Hamad International Airport, et l'aéroport d'Abidjan Félix-Houphouët-Boigny, à bord de Boeing 787-8 Dreamliner. Cette annonce crée une concurrence avec Emirates qui dessert tous les jours Dubaï via Accra. La plateforme d'Abidjan a enregistré un trafic record de 2,2 millions de passagers en 2019, avant d'entamer une baisse liée à la crise sanitaire internationale. L'aéroport vise un trafic de 5 millions de passagers en 2022, et afin d'atteindre cet objectif, des travaux d'envergure vont être engagés.

En 2016, le Gouvernement avait annoncé le lancement du projet Aérocité, sur 3 700 ha, autour de l'aéroport, comprenant des complexes hôteliers, industriels, résidentiels, commerciaux et sportifs. Première pierre à cet édifice, un hôtel Radisson Blu doté de 300 chambres et d'un auditorium a ouvert ses portes dans la zone aéroportuaire le 17 mars 2016. Le chantier, estimé à 1,8 milliard de dollars, prévoit l'aménagement et le développement d'une ville nouvelle autour de l'aéroport international Félix-Houphouët-Boigny, en cours d'agrandissement. Les travaux d'extension de ce dernier devraient démarrer sous peu. Un accord cadre de financement a été signé le 29 avril 2021 entre les ministres ivoiriens des Transports, Amadou Koné, de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly, et le ministre français de l'Économie, des Finances et de la Relance, Bruno Le Maire. Ce marché de près de 42 milliards de francs CFA (73 millions de dollars) a été attribué au groupe français Bouygues. Un chantier aux « ambitions de développement de hub sous-régional », selon Amadou Koné.

Des défis

Le second aéroport du pays, dont la capacité est inférieure à celui d'Abidjan, est celui de Yamoussoukro, qui permet d'accueillir des vols internationaux grâce à une piste d'atterrissage de plus de 3 000 m. Quant à l'aéroport de Bouaké, il est à la fois civil et militaire. Il a été réhabilité afin de développer les transports au sein de la Côte d'Ivoire. Outre ces infrastructures, de nombreuses villes du pays disposent d'un aérodrome et d'une piste d'atterrissage. Ce sont, entre autres, Abengourou, Bocanda, Boundiali, Dimbokro, Ferkessédougou, Gagnoa, Korhogo et Man.

Le secteur aérien nécessite de grands investissements, notamment de mise aux normes internationales. Tous les aéroports du pays ne sont pas en activité. Il s'agit aujourd'hui de consolider les acquis, en termes d'infrastructures, mais aussi et surtout de renforcer les certifications OACI et TSA. Des mesures ont été engagées à cet effet.

En juin 2020, le Gouvernement a décidé de suspendre la taxe de tourisme pour les passagers en transit, accédant ainsi à l'une des exigences des compagnies aériennes. Les taxes aéroportuaires à Abidjan, équivalant en moyenne à 36 % de la valeur du billet d'avion, étaient jugées exorbitantes par les compagnies aériennes, déjà affaiblies par la crise.

Parmi les grands projets en passe de sortir de terre, mentionnons la construction de nouvelles aérogares à Korhogo et à San Pedro, qui entrent dans le cadre de la modernisation des aéroports de l'intérieur du pays. La Côte d'Ivoire a obtenu un financement de 25 milliards de francs CFA de la BOAD en avril 2020 afin de réhabiliter et de renforcer la piste d'atterrissage de l'aéroport de Korhogo et d'installer des Systèmes d'aide à l'atterrissage aux instruments (Instrument Landing System, ILS) aux normes sur les aéroports de Korhogo et de Bouaké. Les travaux de construction de l'Aérocité de San Pedro, annoncés depuis 2014 mais qui n'avaient jamais débuté faute de financements, devraient finalement démarrer sur une superficie de 50 ha en 2022.

Air Côte d'Ivoire : le fleuron national

Air Côte d'Ivoire a été créée en 2012, à la suite de la faillite d'Air Ivoire. La compagnie est détenue à 58 % par l'État ivoirien, 23 % par le groupe privé ivoirien Goldenrod, 11 % par Air France et 8 % par la BOAD. En dix ans, elle a pris son envol, pour devenir une compagnie régionale incontournable. Elle a enregistré 850 000 passagers commerciaux en 2019 (+8,8 %), représentant environ 40 % du trafic global de l'aéroport d'Abidjan. Depuis ce dernier, Air Côte d'Ivoire ne dessert pas moins 17 grandes villes de la région : Abuja, Accra, Bamako, Brazzaville, Conakry, Cotonou, Dakar, Douala, Kinshasa, Lagos, Libreville, Lomé, Monrovia, Niamey, Ouagadougou, Pointe-Noire et Yaoundé. Air Côte d'Ivoire propose également des vols vers les villes de l'intérieur que sont Odienné, Man, San Pedro, Bouaké et Korhogo.

À l'instar des autres compagnies aériennes, Air Côte d'Ivoire a connu une période de turbulences liée à la crise de la Covid-19 : ses dix avions (six Airbus et quatre Dash 8-Q400) sont restés cloués au sol du 23 mars au 15 juillet 2020. Les pertes enregistrées sont évaluées à 48 milliards de francs CFA. Afin de les combler, l'État a injecté 14 milliards. En dépit des difficultés, Air Côte d'Ivoire continue sa mue en augmentant le nombre de ses vols long-courriers avec la desserte de Johannesburg annoncée début 2021, et en opérant un transfert de technologie dans la maintenance. Sur le plan régional, la compagnie conforte sa position de leader avec la réception de trois Airbus A320neo en 2021.

© AFP - SIA KAMBOU

FER DE LANCE DE LA MOBILITÉ URBAINE

La Société des transports abidjanais (SOTRA) a bien évolué depuis sa création, en 1960. Cette entreprise publique de transport en commun, incontournable en Côte d'Ivoire, poursuit sa mue, et assure désormais, en partenariat avec le constructeur automobile Iveco, le montage et l'assemblage des véhicules destinés à transporter la population.

Monsieur MÉÏTÉ Bouaké, Directeur Général de la SOTRA.

« La SOTRA est un acteur majeur de l'écosystème des transports en Côte d'Ivoire. »

Amadou Koné, ministre des Transports.

LA SOTRA RENFORCE SES CAPACITÉS

La politique de renforcement des capacités opérationnelles de la SOTRA initiée par l'État au travers du PND 2016-2020 se décline comme suit :

- Acquisition de 500 autobus TATA Marcopolo au titre de l'exercice 2017
- Acquisition de 450 autobus IVECO dont 50 articulés fonctionnant au gaz naturel au titre de l'exercice 2018
- Acquisition de 450 autobus IVECO dont 50 articulés fonctionnant au gaz naturel au titre de l'exercice 2019
- Acquisition de 450 autobus SCANIA dont 50 articulés fonctionnant au gaz naturel au titre de l'exercice 2020 (en cours de réalisation)

Au total, c'est près de 2 000 autobus neufs que l'État aura mis à la disposition de la SOTRA pour un investissement global de plus de 240 milliards de francs CFA sur la période 2017-2020, en vue d'améliorer la mobilité des populations, créant par la même occasion des milliers d'emplois directs et indirects.

Cette politique de renforcement des capacités opérationnelles de la SOTRA permettra la couverture du Grand Abidjan et des nouvelles zones d'habitation non encore desservies.

Par ailleurs, la politique sociale de l'État envers les populations les plus défavorisées demeure au travers des tarifs de la SOTRA :

- Tarif tickets toute destination à 200 francs CFA pour des distances de souvent plus de 20 km (activité MONBUS)
- Gratuité du transport pour les écoliers et les « corps habillés » (militaires, policiers, gendarmes etc.)
- Tarifs subventionnés pour les étudiants et les fonctionnaires (étudiants : 3 000 francs CFA/mois ; fonctionnaires : 7 500 francs CFA/mois)

« Ouvrir cette unité d'assemblage de véhicules *made in* Côte d'Ivoire, c'est faire de la Côte d'Ivoire un lieu préférentiel de production de pièces détachées, d'assemblage de véhicules de spécialité pour satisfaire la demande des pays de notre sous-région. »

Patrick Achi, Premier ministre et chef du Gouvernement.

LA SOTRA SE DÉPLOIE DANS LE GRAND ABIDJAN ET LES AUTRES GRANDES AGGLOMÉRATIONS DE L'INTÉRIEUR DU PAYS.

Conformément au programme social du gouvernement (PS Gouv-2021) en vue d'améliorer la mobilité urbaine, et en prélude aux préparatifs de la CAN 2023, l'État de Côte d'Ivoire a décidé de l'extension des activités de la SOTRA dans le Grand Abidjan (le district et les villes environnantes) et dans les grandes villes du pays telles que Bouaké, Yamoussoukro, Korhogo et San Pedro.

Ainsi, depuis le 24 septembre 2021, la ville de Bouaké est desservie par la SOTRA avec 7 lignes transportant plus de 20 000 passagers par jour. Et sur la période 2022-2023, la SOTRA lancera ses activités dans les villes de Yamoussoukro, Korhogo et San Pedro. Pour la mise en œuvre de cette décentralisation, l'État va acquérir 300 autobus et 50 bateaux-bus sur la période 2022-2023. L'acquisition de ces bateaux-bus permettra d'optimiser le transport fluvial, apportant une alternative à l'engorgement des voies terrestres.

LA SOTRA LANCE LA PREMIÈRE CHAÎNE DE MONTAGE ET D'ASSEMBLAGE DE MINIBUS IVECO "DAILY IVOIRE" *MADE IN* CÔTE D'IVOIRE

Le partenariat entre la SOTRA et IVECO Bus date de 1983. Aujourd'hui, il s'est renforcé de manière considérable avec le lancement d'une chaîne d'assemblage de minicars neufs à SOTRA Industries, dans la commune de Koumassi. Inauguré le 10 janvier 2022, ce projet novateur, initié dès 2018, vise la production d'environ 500 minicars par an dans sa phase 1, ce qui équivaut à 2 ou 3 minicars produits par jour travaillé. Dotée de technologies de pointe, cette chaîne d'assemblage de minibus Daily Ivoire, *made in* Côte d'Ivoire, permettra la création de 500 emplois directs dans sa première phase.

À terme, ce sont plus de 1 000 minicars neufs qui seront produits, induisant par la même occasion la création de milliers d'emplois directs et indirects.

Il s'agit avant tout de la volonté politique de SE M. le Président de la République, qui a inscrit l'industrialisation de l'économie comme axe central de la politique de modernisation du pays. Cette vision a été inscrite dans les PND 2012-2015 et 2016-2020, et elle est aujourd'hui réaffirmée dans le PND 2021-2025. Soucieux du bien-être des populations ivoiriennes, le Gouvernement a voulu initier une politique de modernisation du secteur des transports pour permettre une plus grande fluidité et mobilité des personnes et des marchandises, dans des conditions de sécurité routière. Le programme du renouvellement du parc automobile s'inscrit dans cette perspective. Enfin, il s'agit pour la Côte d'Ivoire de respecter ses engagements internationaux, telle la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique (CNUCC). En effet, le renouvellement du parc automobile par la réduction de l'âge des véhicules usagers importés et l'augmentation de l'offre de nouveaux véhicules concourt inéluctablement à la réduction de la pollution venant des gaz à effet de serre.

Ces minibus neufs, montés par SOTRA Industries, sont destinés à la vente, en Côte d'Ivoire et dans la sous-région. La production des minibus Daily d'IVECO participera donc à la promotion et au renforcement des échanges commerciaux intra-régionaux, pour une plus grande intégration sous-régionale.

01 BP 209 ABIDJAN 01
Tél. : 27 21 75 71 00 - WWW.SOTRA.CI

Entretien avec
Amadou Koné
Ministre des Transports

Depuis 2017 Amadou Koné œuvre, à la tête de son ministère, en faveur de la modernisation des transports dans le pays et du désengorgement de la ville d'Abidjan. Entre extension des infrastructures, renforcement de la sécurité routière et développement de nouveaux moyens de circulation, il nous présente les projets et les travaux en cours en Côte d'Ivoire.

© MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Monsieur le Ministre, comment accompagnez-vous la vision présidentielle ambitieuse dans le domaine des transports ? Quelles sont vos priorités stratégiques ?

Amadou Koné : En 2009, le secteur des transports était sinistré. Nous avions un parc automobile dont l'âge moyen, de 22 ans, était le plus élevé de toute l'Afrique de l'Ouest. Il était aussi insuffisant, créant ainsi un frein important au développement économique. Également, le port autonome d'Abidjan devenait trop petit et la Côte d'Ivoire ne possédait pas de compagnie aérienne nationale. Il fallait très rapidement reconstruire le secteur des transports et faire en sorte que l'ensemble du secteur fonctionne.

Depuis 2011, les ambitions du président Ouattara se traduisent dans les PND. Au niveau du transport maritime, la réalisation de ces programmes de développement a demandé d'importants investissements, au cours des dix dernières années dans le port autonome d'Abidjan, et depuis peu dans le port autonome de San Pedro, pour des coûts respectifs de 1 000 milliards et 800 milliards de francs CFA.

Au niveau du transport aérien, nous avons recréé une compagnie, Air Côte d'Ivoire, devenue leader en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. Elle permet à Abidjan d'être un véritable hub et d'enregistrer plus de 2 millions de passagers, soit une multiplication par plus de trois du nombre de passagers par rapport à 2017.

Nous avons aussi profondément rajeuni le parc automobile du pays en limitant l'âge des véhicules d'occasion importés et en finançant le renouvellement du parc automobile constitué de milliers de véhicules mis à disposition des transporteurs. Ainsi, plus de 1 000 véhicules ont été mis à leur disposition pour le transport entre les villes. Beaucoup de réformes sont engagées notamment pour permettre aux chauffeurs de taxi d'être mieux formés, pour bénéficier de véhicules de meilleure qualité. Depuis 2018, l'âge moyen du parc automobile est tombé sous les 20 ans. Aussi, des réflexions sont en cours quant à l'utilisation de véhicules plus propres. Dans moins de 10 ans, l'ensemble des pays africains devrait être confronté à la disparition des

© CLÉMENT AIRAULT

véhicules diesel en Europe. Il nous faut anticiper pour, le temps venu, nous adapter.

Des efforts ont aussi été faits au niveau du fret ferroviaire. D'importants investissements en matière d'infrastructures routières et ferroviaires sont réalisés à Abidjan, notamment avec la première ligne de métro actuellement en construction. Nous avons aussi investi dans la ligne de bus rapide Est-Ouest, d'environ 32 km, et dans l'ouverture de lignes de transport modernes à l'intérieur du pays. Nous avons commencé par Bouaké et souhaitons étendre cette ouverture à San Pedro, à Korhogo et à Yamoussoukro dès l'année prochaine. Nous travaillons également à l'accroissement des capacités de la Société des transports abidjanaise (Sotra), avec l'acquisition de près de 2 000 autobus, ainsi qu'à la diversification de ses activités à travers le fret et le montage de véhicules. Nous accompagnons également la Sotra afin qu'elle s'impose comme un régulateur du coût du transport : ses tarifs sont bloqués depuis une trentaine d'années malgré sa modernisation.

Le projet pour le transport à Abidjan est financé par un don du MCC, au travers du MCA, de 292 millions de dollars. Quelles actions ont été entreprises dans le cadre de ce financement ?

Le don global s'élève à environ 300 milliards et est en grande partie réservé aux infrastructures de transport à Abidjan. Dans ce secteur, l'investissement porte sur l'infrastructure, l'entretien des routes et la question de congestion portuaire, afin de faciliter la fluidité du transport.

Dans le cadre de l'organisation de ce programme, l'État a pris un certain nombre d'engagements. Premièrement, nous nous organisons pour

assurer la fluidité du trafic routier à Abidjan à travers la création d'un nouveau plan de circulation permettant d'éviter le blocage de la ville pendant toute la durée des travaux. Deuxièmement, le comité exécutif du programme, présidé par le ministère des Transports, souhaite réunir tous les acteurs afin de s'assurer que les transformations, qui auront lieu au niveau des infrastructures routières, améliorent la fluidité à Abidjan et permettent une meilleure interaction entre le port et la ville. Le ministère des Transports joue un rôle important au niveau de la conception car il est nécessaire qu'à terme les problèmes de congestion et de circulation soient réglés.

Pour décongestionner la ville d'Abidjan, nous avons entrepris l'extension du port d'Abidjan, financée à plus de 1 000 milliards de francs CFA. L'ensemble de ces travaux sera achevé en 2022, avant la fin des travaux du MCC. Évidemment, nous serons confrontés à une difficulté : aujourd'hui, le port représente environ 27 millions de tonnes de marchandises. Avec les travaux que nous réalisons, nous serons immédiatement capables de manutentionner 50 millions de tonnes de marchandises. Une chose est de pouvoir faire de la manutention, une autre chose est de pouvoir stocker et sortir les marchandises du port d'Abidjan. C'est pourquoi le projet MCC est extrêmement important pour la Côte d'Ivoire afin que le port puisse fonctionner.

On a aussi beaucoup travaillé avec les Américains, notamment au travers de l'ambassade des États-Unis, pour la mise en place d'un vol direct Abidjan - New York avec la compagnie Ethiopian Airlines. La compagnie veut désormais mettre en place un vol direct d'Abidjan vers Washington.

Le MCC nous aide aussi aux alentours de San Pedro en matière de formation, avec la construction de 64 collèges de proximité. Un centre de formation dans le secteur des transports sera également construit à Bouaké car la ville est un carrefour important.

De grands programmes infrastructurels sont en cours dans la ville de San Pedro aux niveaux portuaire et ferroviaire. Quel sera l'impact de ce réseau de transport intégré ?

Il y a un dynamisme économique réel dans le pays depuis que le président Ouattara est au pouvoir, avec une croissance annuelle de 7 %. L'enjeu est de maintenir cette croissance et, en ce sens, la logistique est essentielle.

Le port de San Pedro est le premier port mondial d'exportation de cacao et de bois, et connaît un niveau d'activité plus important chaque année. La croissance du trafic aux alentours de ce port s'élève à environ 6 % par an.

Le port de San Pedro bénéficie aujourd'hui de la même attention que celui d'Abidjan, avec beaucoup de projets d'extension du port mais aussi des projets en discussion concernant la desserte du port d'Abidjan, liée au chemin de fer entre San Pedro et le nord du pays. Celui-ci devrait se poursuivre au Mali et en Guinée. Nous prévoyons donc la réalisation de ce chemin de fer, d'environ 600 km entre l'ouest ivoirien et le port de San Pedro, et des travaux d'extension du port en lui-même, grâce à un financement venant de plusieurs institutions, dont la BAD, pour un investissement total de 800 milliards de francs CFA — avec une part de l'État d'environ 300 milliards tandis que le reste a été mobilisé par le secteur privé.

Alors que la Côte d'Ivoire devient un hub aéroportuaire, les aéroports sont aujourd'hui à leur capacité maximale. Quels programmes ont été engagés dans le secteur aérien ?

Dans un premier temps, nous devions nous assurer que le service aéroportuaire d'Abidjan soit certifié en termes de sécurité. Nous avons obtenu cinq certificats, dont le TSA (Transportation Security Administration) qui permet de voyager aux États-Unis. Ces certificats ont attiré les compagnies aériennes, si bien que nous avons doublé le nombre de compagnies qui desservent le pays entre 2011 et 2020. Les destinations desservies à partir d'Abidjan ont été multipliées par trois sur le même intervalle.

© AÉROPORT ABIDJAN

Nous travaillons depuis deux ans à l'amélioration des services de l'aéroport, notamment avec l'extension de l'aéroport d'Abidjan. Ces travaux permettront de porter la capacité à 3 millions de passagers, dans un premier temps, pour atteindre, d'ici une dizaine d'années, une capacité de 10 millions de passagers. Nous avons franchi trois phases dans l'extension de l'aéroport d'Abidjan : création de l'aérogare-fret, réalisation du taxiway parallèle et déplacement des transports domestiques dans l'un de nos terminaux. Il faut maintenant réaliser l'extension de l'aérogare principale et déplacer le pavillon présidentiel. Nous débuterons certainement les travaux début 2022.

La sécurité routière est une des priorités du Gouvernement et du président Ouattara. Pouvez-vous nous présenter les objectifs de la Stratégie nationale 2021-2025, et les actions entreprises par le ministère des Transports dans ce cadre ?

Après l'élaboration d'une stratégie décennale en 2016, nous avons pensé une stratégie quinquennale, dont la mise en œuvre a débuté cette année, pour accélérer l'atteinte de nos objectifs. Ayant fait un diagnostic de la sécurité sur les routes, nous nous sommes rendu compte que les accidents étaient, en grande partie, liés au comportement humain, puis à la qualité des véhicules, aux infrastructures, et à la prise en charge après les accidents. En travaillant sur ces quatre sujets, nous avons sorti une stratégie sur cinq ans pour un investissement global souhaité de 35 milliards de francs CFA. Le Gouvernement a accepté de mobiliser 7 milliards de francs CFA pour son démarrage.

Nous avons placé le digital au cœur de cette stratégie. Il sera utilisé dans la formation du conducteur, dans le contrôle routier, mais aussi dans la prise en charge post-accident de la route. Nous souhaitons développer la vidéo-verbalisation pour sanctionner les infractions au Code de la route. Nous avons mené à Abidjan une expérimentation de ce dispositif, qui donne de bons résultats, avec une réduction des accidents de 30 %. Nous développerons, courant 2022, la vidéo-verbalisation sur les axes les plus mortels et accidentogènes, avant d'étendre progressivement ce dispositif sur l'ensemble du territoire.

Vous êtes beaucoup sur le terrain. De quoi êtes-vous le plus fier dans le développement du secteur ?

Ce qui me rend le plus fier, c'est que nous ayons réussi à amorcer la modernisation du transport à l'intérieur du pays. Il s'agit d'une véritable avancée vers la décentralisation et la lutte contre la congestion de la ville d'Abidjan, et nous étendrons ces efforts à l'ensemble du territoire. J'espère que toutes ces avancées auront un effet d'entraînement pour d'autres secteurs.

Ministère des Transports

Entretien avec Ibrahima Koné

Directeur général de Quipux Afrique

Quipux Afrique est un pionnier de la mobilité intelligente en Afrique subsaharienne. Son directeur général précise quels sont les grands avantages de cette technologie de dernière génération.

© DR

Monsieur, pouvez-vous nous présenter Quipux Afrique ?
Ibrahima Koné : Quipux Afrique a été créé en 2013 et a commencé effectivement ses activités en 2014, dans le cadre d'une convention de concession signée avec l'État de Côte d'Ivoire. C'est une société anonyme au capital d'un milliard de francs CFA, avec une participation de l'État au capital. Dirigée et animée par de jeunes Ivoiriens, l'entreprise est spécialisée dans le développement de solutions technologiques appliquées aux systèmes de transport routier.
Notre rôle est d'accompagner le ministère en charge du transport dans sa politique de modernisation du secteur. Quipux Afrique a fait certifier son système de management de la qualité à la norme ISO 9001 version 2015. Aujourd'hui, notre mission, c'est véritablement d'être du côté du ministère des Transports, donc dans le cadre de la modernisation de l'administration des transports.

Quels sont vos acquis ?
Avant notre arrivée, vous aviez un nombre important de structures qui intervenaient dans différents processus complètement décorrélés qui évoluaient en parallèle. Vous aviez des ruptures de charges à plusieurs niveaux, avec clairement des éléments de coûts de prestations beaucoup plus élevés. Vous aviez en plus une forte concentration de l'administration à Abidjan. Un exemple : pour des villes comme Korhogo ou Odienné, situées entre 550 et 700 km d'Abidjan, il fallait se déplacer au moins jusqu'à Yamoussoukro ou Man pour les opérations d'enrôlement. Il vous fallait faire plusieurs allers-retours, ce qui pouvait donner des délais de 6 mois, voire un an pour obtenir votre document.
Aujourd'hui, ce sont des coûts beaucoup plus accessibles et une décentralisation de l'administration, avec une présence sur toute l'étendue du territoire national. C'est également une orientation sur la satisfaction de l'usager-client, avec bien attendu une traçabilité sur l'ensemble des flux financiers qui sont liés à cette activité.

Quels sont les grands défis auxquels vous faites face ?
Je commencerais par définir le Centre de gestion intégrée (CGI), une entité sous la direction du ministère des Transports qui s'occupe des démembrements de l'administration des transports, et qui est en charge de la gestion des documents administratifs sur tout le territoire.
Quipux Afrique a en charge l'implémentation du CGI en ce qui concerne les éléments de construction, les questions d'ameublement, de design, etc. Nous avons la charge de l'exploitation du système de gestion intégrée. Nous accompagnons le ministère des Transports avec des agents qui, à la suite des validations de ses représentants, initient des formalités, font le recouvrement lié à ces formalités et éditent les documents administratifs du transport routier, notamment les permis de conduire, les cartes grises, les cartes de transporteurs et de transports dans le cadre du Registre des transporteurs.

Quipux Afrique a lancé des services digitaux basés sur l'intelligence artificielle. Quels sont les résultats de cette initiative ?
Depuis l'arrivée du Ministre Amadou Koné au département des Transports en 2017, le cap a été donné sur la dématérialisation des prestations à tous les niveaux du ministère. C'est dans ce contexte que nous avons renforcé cette volonté évoquée au niveau de Quipux Afrique depuis 2016. Le service digital accessible à l'adresse www.eservices.cgi.ci permet d'avoir une meilleure qualité de service, et surtout d'améliorer considérablement la crédibilité globale de l'ensemble du dispositif parce qu'il y a une interaction directe entre l'usager et l'administration. La plateforme du service digital existait déjà avant mais, aujourd'hui, elle est renforcée. Vous avez la possibilité d'initier une formalité à distance et de vous déplacer à votre convenance pour conclure l'opération ou la finaliser et retirer votre document.

Quelles sont vos perspectives ?
Quipux Afrique entend continuer à proposer des services encore plus innovants en Côte d'Ivoire. Nous sommes totalement engagés sur la question de la sécurité routière avec le projet de Système de transport intelligent (STI) et la vidéo-verbalisation. Nous allons donc continuer, sur la période qui nous a été donnée, à proposer plus d'innovations, de façon à ce que le comportement des usagers change sur les routes, pour inverser la courbe en termes de gravité et de nombre d'accidents.
En deuxième lieu, nous avons la question de la mobilité en perspective et le positionnement d'un nouveau concept que nous avons dénommé Mobility by Quipux, ceci dans les deux prochaines années.

RENOUVELLEMENT DU PARC AUTOMOBILE

UN PROJET À GRANDE ÉCHELLE

Fonds de Développement du Transport Routier (FDTR)
Sis aux Deux Plateaux Vallons, rue J 93,
non loin du bureau de liaison de l'Union Africaine.
Boîte postale : 06 BP 1660 - Abidjan 06
Tél. +225 22 41 15 72

Le Projet de Renouvellement du Parc Automobile, initié par le Gouvernement ivoirien, à travers le Ministère des Transports, constitue une réponse stratégique aux problématiques de la vétusté des véhicules, de la pollution de l'environnement par l'émission de gaz d'échappement, de la sécurité routière et de la modernisation de l'activité de transport.

Ce Projet vise, ainsi, à assainir le secteur et à contribuer efficacement à l'amélioration des conditions de mobilité des populations, à la lutte contre la pollution de l'environnement, à l'assainissement du secteur, à la professionnalisation des acteurs du transport, à la sécurité routière, à la modernité et à la rentabilité de l'activité de transport.

Il dispose de composantes majeures qui portent sur le partenariat conclu avec une institution financière internationale et une firme automobile étrangère en vue de la fourniture de véhicules de différentes catégories, le modèle des taxis de nouvelle génération dits « Taxis Ivoire », et le partenariat signé avec le Groupe de la Banque Mondiale pour la livraison de véhicules à usage de taxis communaux, de minicars et de camions gros porteurs, fondée sur le mécanisme de la prime à la casse automobile.

Les résultats obtenus à ce jour sont satisfaisants, avec la mise en circulation de 500 véhicules à usage de taxis compteurs et de 832 véhicules de types camion, camionnette, minicar et car, la création de plus de 3 000 emplois directs et indirects et la constitution de plus de 800 entreprises de transport.

En termes de perspectives, le Projet prévoit, notamment, le renforcement du parc des taxis compteurs et communaux et des minicars à raison de 500 véhicules neufs au moins par an, la mise en circulation de 300 camions gros porteurs dans le cadre du PAMOSET, ainsi que de 1 500 minicars et 2 000 taxis communaux dans le cadre du PMUA, en collaboration avec la Banque Mondiale et la Société Financière Internationale.

www.fdtr.ci

Entretien avec le général

Abdoulaye Coulibaly

Président du Conseil d'administration d'Air Côte d'Ivoire

Air Côte d'Ivoire

© DR

La croissance de la compagnie nationale Air Côte d'Ivoire, comme celle de tous les acteurs du secteur aérien, a été freinée par la crise sanitaire mondiale. Le président de son conseil d'administration nous présente les grands enjeux et défis à venir.

Monsieur, quel est l'état de santé d'Air Côte d'Ivoire, après avoir traversé la pandémie ?

Abdoulaye Coulibaly : Comme toutes les compagnies aériennes du monde, Air Côte d'Ivoire a connu une période difficile avec la pandémie. Nous avons exprimé nos besoins à l'État, qui nous a demandé de ne pas procéder au licenciement de notre personnel et de ne pas diminuer les salaires. Il faut reconnaître que l'État nous a soutenus. Heureusement pour nous, cette période a été relativement courte. Après six mois, nous avons débuté notre reprise, et au moment où je vous parle *(entretien réalisé en novembre 2021, ndlr)*, nous sommes à 64 % de reprise par rapport à 2019. Évidemment, on est un peu freiné parce que certains pays n'autorisent toujours pas les vols quotidiens. C'est par exemple le cas du Gabon : toutes les compagnies qui vont au Gabon ne disposent que de deux vols par semaine.

Nous sommes actuellement numéro 1 en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, avec 52 % de trafic aérien. C'est-à-dire que nous contrôlons plus de la moitié du trafic sur la zone depuis Dakar jusqu'à Kinshasa. Avec quatre ou cinq autres compagnies de cette partie de l'Afrique, nous sommes très bien positionnés, il faut bien le reconnaître.

Quelle est la situation de votre flotte, et quels sont vos objectifs ?

Nous avons dix avions, dont quatre Bombardier Q400 — ce sont des avions de nouvelle génération. Ils sont très rapides — 650 km/h — et ne sont pas bruyants en comparaison des autres avions turbopropulseurs. Nous possédons également trois Airbus A320 et trois A319. Nous sommes propriétaires de sept avions, les trois autres sont en location.

Nous avons maintenant l'objectif d'aller plus loin. Au mois de mai 2022, une ligne devrait ouvrir à destination de Johannesburg, en Afrique du Sud, ce qui sera rendu possible par la réception en février prochain d'un Airbus A320neo. Ce dernier va plus loin que les Airbus que nous possédons actuellement. Nous prévoyons également de desservir Casablanca au dernier trimestre de 2022.

Nous pensons que la crise sanitaire sera un souvenir d'ici 2023. À partir de cette date, nous avons l'ambition de desservir l'Europe, ou Beyrouth au Liban.

En quoi votre compagnie se démarque-t-elle de ses concurrentes, au niveau régional ?

Dans notre zone, nous sommes la seule compagnie aérienne à avoir survécu pendant dix ans, alors ce n'est pas maintenant que nous allons « déposer le bilan » ! J'ai eu la chance d'avoir des gens compétents autour de moi. J'ai commencé à travailler avec l'ancien directeur d'Air Côte d'Ivoire, qui était très expérimenté. Le directeur actuel était son adjoint. C'est une équipe qui n'a pas bougé, alors que je connais certaines compagnies, dans la région même, qui changent leurs directeurs généraux tous les six mois. L'équipe actuelle a un management solide, ce qui est très important.

Lorsque Air Côte d'Ivoire a débuté, tout le monde prédisait son échec. Notre premier vol a eu lieu en 2013. En 2015, nous avons rattrapé nos concurrents et, quatre ans après, les avons dépassés.

Quel est le « fer de lance » d'Air Côte d'Ivoire, selon vous ?

Je pense que c'est le professionnalisme. Prenons les pilotes : on a formé 31 pilotes. Parmi nos capitaines, 70 % sont des Ivoiriens. Nous avons aussi des pilotes sénégalais, burkinabè, et quelques français. Nous avons recruté les meilleurs un peu partout. On a aussi formé environ 50 mécaniciens.

L'aéroport d'Abidjan est considéré comme un hub aérien africain aujourd'hui. Quel message de bienvenue pouvez-vous délivrer ?

Depuis Abidjan, vous pouvez aller partout. Aujourd'hui, la ville est le grand centre : c'est le port d'entrée, c'est le siège de tous les grands patrons. Je dois ajouter que j'ai eu la chance d'être le président de l'aéroport. Je suis le seul en Afrique de l'Ouest dans cette position-là, c'est-à-dire une position où j'arrive à créer une synergie entre la compagnie et l'aéroport. Le seul problème que nous avons avec l'aéroport d'Abidjan, c'est qu'il est rempli à 95 % — il a été construit pour 2,5 millions de passagers, un chiffre qu'on a déjà dépassé. Les travaux d'agrandissement de l'aérogare devraient débuter en 2022.

© AFP - SIA KAMBOU

Air Côte d'Ivoire

© AFP - ISSOUF SANOGO

Énergie

Pour une production durable, fiable et abondante

La Côte d'Ivoire entend devenir le hub énergétique de la sous-région. Une stratégie de développement des infrastructures dédiées a été élaborée par le Gouvernement afin de fournir une énergie durable, fiable, abondante et à moindre coût sur le plan national, et pour respecter ses engagements sous-régionaux.

En Côte d'Ivoire, la capacité actuelle de production installée est de 2 230 MW. Le pays est autosuffisant en électricité. Le taux d'accès des populations est de 94 %, et les plus fragiles bénéficient d'un tarif social. La Côte d'Ivoire s'est engagée dans la reconstruction de son réseau électrique depuis la fin de la crise post-électorale de 2010-2011, avec des investissements conséquents financés en grande partie par le secteur privé. Grâce à cette stratégie, le pays possède désormais le 3e plus grand réseau d'Afrique de l'Ouest. De nouveaux investissements sont néanmoins nécessaires afin d'augmenter la capacité installée, et ainsi répondre aux besoins futurs de l'industrie.

Renforcement des capacités

La Côte d'Ivoire a subi de mars à juin 2021 une crise énergétique qui a mis l'accent sur les lacunes du secteur. Le chef de l'État avait annoncé sa volonté d'atteindre une capacité de production de 4 000 MW d'ici 2020. Cet objectif n'a pas été rempli. Le Gouvernement prévoit d'atteindre ce palier en 2023.

La BAD a accordé, le 5 juin 2019, deux prêts de premier rang pour le renforcement du réseau électrique, d'une valeur totale de 150 millions d'euros. Deux projets de centrales thermiques sont en cours. Le premier concerne l'extension de la centrale thermique d'Azito (Yopougon), exploitée par la société britannique Globeleq, qui disposera après travaux d'une puissance de 253 MW. Les deux tiers du prêt de la Banque mondiale sont destinés au second projet, à savoir la construction d'une centrale thermique à cycle combiné, fonctionnant au gaz, à Taboth, dans le département de Jacqueville (ouest d'Abidjan). La capacité installée sera de 390 MW.

Une troisième centrale de 372 MW est envisagée à partir de 2022 dans le district d'Abidjan. Elle serait construite par le groupe ivoirien Starenergie, en partenariat avec China Energy Engineering Corporation (CEEC). En 2019, la Côte d'Ivoire a exporté 1 176 GWh vers six pays voisins (le Mali,

© AFP - SIA KAMBOU

© SHUTTERSTOCK - 2019 ONLY_KIM

le Burkina Faso, le Ghana, le Togo, le Bénin et le Libéria). Son objectif est d'exporter 2 215 GWh en 2025.

Hydroélectricité

La production ivoirienne est un mix énergétique composé à 66 % d'énergie thermique et 34 % d'hydroélectricité. Le pays s'est engagé en 2015, dans le cadre des accords de Paris sur le climat (COP21), à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 28 % à horizon 2030. Pour ce faire, il met l'accent sur la promotion de l'investissement dans les domaines de la sécurité énergétique, l'accès à l'électricité, le développement du pôle énergétique régional et le respect des normes environnementales.

Le potentiel hydroélectrique national (de 1 847 MW) est encore insuffisamment développé. Toutefois, en 2017, la Côte d'Ivoire a renforcé son parc de production électrique avec la mise en service du barrage hydroélectrique de Soubré, ville située à environ 360 km d'Abidjan, et au sud-ouest du pays. D'un coût de 331 milliards de francs CFA (504 millions d'euros), l'ouvrage a été financé par la Chine à hauteur de 85 %, le reste l'étant par l'État ivoirien. La construction, démarrée en 2013, a été réalisée par l'entreprise chinoise Sinohydro. Les turbines ont été fabriquées par le groupe français Alstom. Le cabinet d'ingénierie Tractebel, filiale du groupe énergétique français Engie, a assisté l'entreprise publique supervisant l'avancée du chantier pour le compte d'Abidjan.

Ce barrage a une capacité installée de 275 MW, ce qui va permettre à la Côte d'Ivoire, après la mise en service totale de l'ouvrage, de faire passer la part de l'hydraulique dans la fourniture d'électricité du pays à 40 %.

Biomasse et solaire

Si l'accent est mis sur l'hydroélectricité, d'autres énergies durables sont à l'étude. Le potentiel de production de biomasse est estimé à 40 millions de tonnes par an. Cette manne naturelle laisse entrevoir de belles opportunités de développement. Le 10 juin 2021, les conventions de financement et de subvention nécessaires à la construction de la première centrale électrique à biomasse connectée au réseau électrique de Côte d'Ivoire ont été signées par Proparco, filiale du groupe AFD dédiée au secteur privé, et Emerging Africa Infrastructure Fund (EAIF). Ce projet, nommé Biovéa Énergie, sera le premier en Afrique de l'Ouest à produire de l'énergie renouvelable à partir de biomasse pour l'injecter dans le réseau électrique national.

Prévue dans le département d'Aboisso, dans le sud-est ivoirien, cette centrale sera alimentée par environ 450 000 tonnes de déchets de palmiers mis à disposition par Palmci, une filiale de Sifca ; 30 % de la biomasse fournie viendra des plantations d'huile de palme de Palmci et les 70 % restants seront collectés auprès des petits planteurs de la zone. La centrale, d'une puissance de 46 MW, va permettre de créer plus de 1 000 emplois ou équivalents temps plein durant la phase d'exploitation.

Le projet Biovéa permettra d'éviter l'émission d'environ 340 000 tonnes équivalent CO_2 par an une fois la mise en service, prévue pour septembre 2024.

L'énergie solaire offre également de belles opportunités de développement, notamment dans le nord du pays où le taux d'ensoleillement par mètre carré est estimé à 2 077 kWh. Le Gouvernement envisage la construction de deux centrales photovoltaïques à Laboa et Touba, dans la région du Bafing, à l'ouest du pays. Une demande de financement a été faite, dans le cadre du programme Scaling Solar du Groupe de la Banque mondiale. Ces nouvelles infrastructures seraient installées sur la base d'une production indépendante d'électricité avec une capacité totale installée d'au moins 60 MW.

Les autorités souhaitent atteindre une production installée de 6 000 MW en 2030, ce qui ferait de la Côte d'Ivoire le hub énergétique de l'Afrique de l'Ouest.

Énergies renouvelables
Des opportunités d'investissement en PPP

Construction et exploitation de centrales	
Développement de 11 minicentrales hydroélectriques d'une capacité totale de 77 MW	262 millions USD
Développement de centrales solaires photovoltaïques pour une capacité totale de 255 MW (25 MW/centrale en moyenne)	295 millions USD
Développement de 4 centrales à biomasse pour une capacité totale de 80 MW	235 millions USD

Entretien avec

Laurent Tchagba

Ministre de l'Hydraulique

L'accès à l'eau potable pour tous est une priorité nationale, inscrite dans le PND 2021-2025. Le ministre de l'Hydraulique nous dévoile les efforts engagés pour atteindre cet objectif.

Monsieur le Ministre, quelles sont les grandes lignes de la feuille de route qui vous a été confiée par le Gouvernement, afin d'atteindre les objectifs du nouveau PND ? Quels sont les défis majeurs que vous êtes en train de relever dans le secteur de l'hydraulique ?

Laurent Tchagba : Je voudrais de prime abord vous exprimer mes remerciements pour l'opportunité que vous m'offrez pour faire le point sur la mission qui m'a été confiée par le chef de l'État depuis le 10 juillet 2018, date de création du ministère de l'Hydraulique.

Le programme présidentiel, qui invite à bâtir « une Côte d'Ivoire meilleure, une Côte d'Ivoire solidaire », constitue le premier fondement du PND 2021-2025. Ce plan est le cadre de référence des interventions publiques et privées. Il est également le cadre de mise en œuvre des ODD. Il ambitionne d'accélérer la transformation économique et sociale de la Côte d'Ivoire jusqu'à son achèvement à l'horizon 2030, avec une participation plus importante de toutes les forces vives de la nation, avançant ensemble en rang serré vers une croissance plus inclusive. Dans cette perspective, les grandes lignes de la feuille de route qui m'a été confiée par le Gouvernement afin d'atteindre les objectifs du PND 2021-2025 se trouvent dans le programme « Eau pour tous », qui puise ses racines dans le 6e ODD qui stipule, en son alinéa 6.1, qu'il faut assurer « *d'ici à 2030 […] l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable* ».

L'objectif principal est de construire des infrastructures d'hydraulique humaine de qualité pour mettre l'eau potable à la portée de tous sur l'ensemble du territoire national. Les défis majeurs sont de trois ordres : améliorer la qualité du contrôle d'exploitation des infrastructures hydrauliques existantes, construire des infrastructures hydrauliques de qualité, et reformer le secteur de l'hydraulique en milieu rural par la création d'une agence dédiée.

La production d'eau est-elle aujourd'hui suffisante pour répondre aux besoins des entreprises et des populations ? Quel est l'état de la situation ?

© DR

La production d'eau potable actuelle ne couvre pas totalement tous les besoins des entreprises et des populations.

Dans le district d'Abidjan, plusieurs quartiers et sous-quartiers sont en manque d'eau, d'une part du fait d'une insuffisance de production, et d'autre part à cause de la vétusté et d'un déficit de canalisations appropriées dans les nouveaux quartiers. La fraude et l'agression par les sociétés de voierie des installations hydrauliques participent aux difficultés d'approvisionnement en eau potable dans le district d'Abidjan. Toutefois, il faut reconnaître que cela est marginal car seulement 15 % de la population abidjanaise n'a pas accès à l'eau potable. Ce déficit sera comblé à la fin du 1er trimestre 2022 avec la mise en service prochaine de la station de traitement de La Mé et l'utilisation optimale de l'usine d'eau potable de Bonoua 2. En outre, l'usine de traitement d'eau de la lagune d'Aghien est en construction et sera achevée à la fin de l'année 2023.

La mise en œuvre du programme Amélioration des performances techniques et financières (APTF) a permis à 155 sous-quartiers précaires de bénéficier de l'eau potable et de branchements, grâce à une lutte accrue contre l'eau non facturée.

Pour l'intérieur du pays, les difficultés d'approvisionnement en eau potable proviennent surtout de l'insuffisance de production à cause du dépérissement des nappes des aquifères confinés par déficit de pluviométrie, et de l'inadaptation des réseaux de distribution d'eau potable.

Malgré cela, il faut reconnaître que beaucoup d'efforts ont été faits : 43 châteaux d'eau ont été inaugurés, 31 Unités compactes Degremont® (UCD) ont été inaugurées pour desservir les capitales départementales ou régionales, des projets structurants ont été menés à terme — à savoir la construction d'une nouvelle usine à Tiassalé, la construction d'une usine de capacité de 20 000 m³ sur le fleuve Bandama à Zambakro et la pose de conduites de transfert sur 140 km pour desservir les villes de Gagnoa, Oumé et Sinfra.

Il faut noter l'exécution de la politique sociale de l'État, à travers le Programme social

© DR © DR

du Gouvernement (PsGouv), dans le milieu rural, dans le cadre de la réhabilitation, de la réparation et de la maintenance des pompes à motricité humaine.
Tous ces efforts ont permis d'atteindre à la fin de l'année 2021 un taux d'accès à l'eau potable de 80 %.

La question de l'accès à l'eau potable reste primordiale. En 2018, des travaux d'urgence avaient été mis en œuvre à Bouaké ; quels sont les grands projets en cours dans le pays afin d'assurer l'accès à l'eau sur l'ensemble du territoire ?
La crise de la pénurie d'eau à Bouaké en mars 2018 a marqué les esprits, et des travaux d'urgence conjugués avec le retour de la pluie avaient permis de retrouver le niveau de desserte d'avant-crise.
De grands projets structurants sont en cours dans le pays, notamment le projet de renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville de Bouaké et des 120 localités environnantes à partir du lac de Kossou, le projet structurant de renforcement en eau potable de 12 villes (Daloa, Bouaflé, Boundiali, Mankono, Touba, Odienné, Grand-Lahou, Katiola, Divo, Tanda, Séguéla, Sassandra), le projet de renforcement en eau potable des villes de l'est, notamment Abengourou, Bondoukou et Aboisso, le projet de renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville d'Abidjan à partir de la lagune d'Aghien, ou encore le renforcement de l'alimentation en eau potable par la fourniture et la pose de 40 UCD dans 31 villes de l'intérieur du pays.

Au vu de l'accroissement démographique et de l'augmentation de la consommation d'eau par les populations de l'agglomération d'Abidjan, quelles mesures ont été engagées par votre département afin d'assurer la disponibilité d'une eau de qualité en quantité suffisante ?
La ville d'Abidjan est actuellement alimentée en eau potable exclusivement à partir de ressources souterraines, par l'intermédiaire de forages captant la nappe d'Abidjan. Les ouvrages existants ne suffisent pas à satisfaire les besoins de l'agglomération et ces eaux souterraines sont soumises à de multiples sources de pollution. Il est connu de longue date qu'il est nécessaire de diversifier les ressources pour satisfaire les besoins. La capacité de production actuelle est de 430 000 m³/jour pour la nappe d'Abidjan, de 160 000 m³/jour pour la nappe de Bonoua (si l'on considère la prochaine mise en service de Bonoua 2), et de 50 000 m³/jour supplémentaire du projet de Songon, soit un total de 640 000 m³/jour, ce qui sera tout juste suffisant pour la population dans les années à venir. Les récentes études menées par le bureau d'étude Safege montrent que la demande en eau de l'agglomération se montera à 860 000 m³/jour à l'horizon 2025, et 1 100 000 m³/jour en 2030, soit un déficit de 220 000 m³/jour en 2025 et de 460 000 m³/jour en 2030.
Les ressources identifiées pour faire face à cette nécessité d'accroître la production sont les suivantes : le fleuve côtier La Mé ; la lagune d'Aghien ; les nappes souterraines du « Continental terminal » *(partie des importants dépôts continentaux en Afrique, ndlr)* de Dabou et de Le Nieky ; le fleuve Bandama.
Ainsi, le projet de renforcement de l'alimentation en eau potable de la zone nord de la ville d'Abidjan a été conçu afin de couvrir les besoins en eau potable de ladite zone par un captage sur la rivière La Mé.
Dans la même veine, le projet de renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville d'Abidjan par la lagune d'Aghien a démarré et s'achèvera à la fin de l'année 2023 pour répondre une fois de plus à cette poussée démographique exceptionnelle.

Votre projet de budget-programme pour 2022 a été adopté début décembre 2021. Quels vont être les principaux postes de dépense ?
Notre projet de budget-programme pour 2022 a été effectivement adopté début décembre 2021. Au titre de l'année 2022, nous avons sollicité un budget d'un montant de 112,784 milliards de francs CFA, dont 3,686 milliards pour l'Administration générale et 109,098 milliards pour les infrastructures de l'hydraulique humaine. Les infrastructures de l'hydraulique humaine se répartissent de la façon suivante : 6 725 419 378 francs CFA pour le développement de l'hydraulique urbaine ; 632 000 000 francs CFA pour le développement de l'hydraulique villageoise améliorée ; 1 100 000 000 francs CFA pour la sécurisation des ressources en eau ; 221 718 307 francs CFA pour le développement de l'hydraulique villageoise ; 100 316 281 073 francs CFA pour le programme d'urgence d'hydraulique.

Comment collaborez-vous avec les PTF sur vos différents projets ? Pouvez-vous nous en dire plus sur le projet Koica, élaboré grâce au financement de la Corée du Sud ?
Les PTF participent à notre stratégie de développement des infrastructures hydrauliques dans le cadre du programme « Eau pour tous », avec comme socle le PND, par des financements appropriés sur identification et présentation de nos projets, que nous élaborons conjointement afin de les porter à maturité. Il en est ainsi pour la stratégie d'atteinte du 6e ODD sur laquelle nous travaillons en étroite collaboration avec la Banque mondiale, ainsi que pour le projet de la sécurité de l'eau.
En 2015, la Corée du Sud a apporté une contribution sous forme d'un don de 1,5 milliard de francs CFA, à travers son Agence coréenne de coopération internationale (Korea International Cooperation Agency [Koica]), pour la réalisation de branchements sociaux dans les communes de Yopougon, Abobo et Koumassi.
À la suite des 8 870 branchements sociaux, un don complémentaire de 3,3 milliards de francs CFA a été octroyé par la République de Corée pour une deuxième phase du projet. Le processus de mise en place du don est en cours actuellement. Ce don permettra la pose d'environ 33 km de canalisations pour le renforcement du réseau de distribution, et le raccordement de 13 000 branchements sociaux dans la commune de Koumassi.

Quels sont les messages que vous souhaitez transmettre aux partenaires et investisseurs américains ?
À travers cette édition de l'Economic Guide US Chamber of Commerce, nous voulons lancer un message d'amitié et de coopération aux partenaires et investisseurs américains, afin qu'ils viennent proposer leurs technologies dans le domaine de l'eau potable, où nos besoins sont énormes. Les populations augmentent d'année en année de façon exponentielle et les petites localités deviennent de grands centres urbains qui ont besoin d'infrastructures hydrauliques de qualité pour servir de l'eau en quantité.

Entretien avec
Ibrahiman Berté
Directeur général de l'ONEP

Créé en 2006, l'Office National de l'Eau Potable (ONEP) est un établissement public dont le rôle est d'assister l'État et les collectivités territoriales pour assurer l'accès à l'eau potable à l'ensemble de la population ivoirienne. Son directeur général en précise les actions.

© ONEP

Comment l'ONEP s'organise-t-il pour satisfaire les besoins en eau ?

Ibrahiman Berté : La mission de l'ONEP est de permettre à la population ivoirienne d'avoir un accès régulier à l'eau potable, en qualité et en quantité. Je suis toujours guidé par cette volonté de mettre en œuvre la vision stratégique du Gouvernement, celle de garantir l'accès de tous à l'eau potable.

Dans le souci d'assurer l'accès à l'eau potable à toutes les populations en Côte d'Ivoire, l'ONEP, à travers ses services techniques, réalise les grands travaux d'infrastructures hydrauliques selon des besoins identifiés. Ainsi, des châteaux d'eau sont réalisés pour une ou plusieurs localités, des systèmes Hydrauliques Villageoises Améliorées (HVA) pour les localités intermédiaires et les Hydrauliques Villageoises (HV) pour les localités de petite taille.

L'organisation de l'ONEP repose également sur la planification. Les investissements sont planifiés dans le temps pour assurer l'équilibre entre les besoins futurs en eau potable et la capacité de production.

En matière d'approvisionnement en eau potable, tous les ouvrages réalisés sont soutenus par des camions-citernes qui constituent un palliatif pour résorber certaines insuffisances en eau et certains dysfonctionnements sporadiques créant la rupture momentanée du service d'eau potable dans les ménages.

En Côte d'Ivoire, le taux de couverture des besoins des populations en eau potable est estimé à 80 % pour la population urbaine et 70 % pour la population rurale. Le chef de l'État Alassane Ouattara a fait de l'accès à l'eau potable l'une de ses priorités. D'importants projets sont en perspective pour garantir l'accès à l'eau potable à 100 % des Ivoiriens.

Quels sont les principaux projets en cours de réalisation ou à venir ?

Sous la supervision du ministre de l'Hydraulique, M. Laurent Tchagba, plusieurs projets structurants ont été réalisés et d'autres sont en cours de réalisation :

- Le renforcement des capacités de production en eau potable de la ville d'Abidjan à partir de la rivière La Mé, d'un coût de 174 213 206 081 francs CFA, dont les travaux sont achevés.
- Le renforcement de l'alimentation en eau potable de Bingerville et de sa périphérie, dont la première phase a coûté 3 724 148 978 francs CFA. La deuxième phase est en cours d'exécution.
- Le renforcement de la production d'eau potable à partir de la lagune Aghien (150 000 m^3/j), dont le taux d'avancement s'évalue à 10 %. L'achèvement est prévu pour juin 2023.
- Le renforcement de l'alimentation en eau potable d'Adzopé et ses localités environnantes à partir du fleuve Comoé, d'un coût de 18 000 000 000 francs CFA.
- L'approvisionnement en eau potable des villes de l'est, Bouna et Bondoukou, d'un coût de 32 145 828 742 francs CFA, dont les travaux sont achevés et la mise en service effective pour Bouna. Les travaux de Bondoukou sont en voie d'achèvement, le taux d'avancement est évalué à 90,5 %.
- Le renforcement de l'alimentation en eau potable de douze villes, à savoir Daloa, Bouaflé, Touba, Odienné, Boundiali, Séguéla, Mankono, Sassandra, Grand-Lahou, Divo, Katiola et Tanda, et des localités environnantes, d'un coût de 170 250 800 000 francs CFA, en cours d'exécution, avec un taux d'avancement global de 31 %.
- Le renforcement de l'alimentation en eau potable de Bouaké et de 120 localités environnantes, à partir du lac de Kossou, d'un coût global de 169 286 283 867 francs CFA, avec un taux d'avancement de 62 %.
- Le projet d'alimentation en eau potable des localités nord-est et nord-ouest (projet BID-Uemoa), d'un coût global de 8 756 393 962 francs CFA, consistera en la réalisation de forages équipés de (Pompe à Motricité Humaine) PMH et de latrines. Le taux d'avancement des travaux est de 90 %.

Quelles innovations concernent l'accès à l'eau potable en Côte d'Ivoire ?

Au niveau des villages, certaines innovations ont été apportées. C'est le cas des localités bénéficiant du système de pompes solaires composées de plusieurs becs et robinets pour faciliter le puisage de l'eau pour les usagers.

Nous sommes aussi en train d'expérimenter dans le village d'Ira, département du Dabou, un projet pilote de station écologique qui fonctionnera à l'aide de l'énergie solaire, en lieu et place de l'énergie conventionnelle.

Au niveau des matériaux pour les conduites d'eau potable, le PEHD se vulgarise au détriment du PVC, surtout pour lutter contre la fraude sur les conduites d'eau, et le PRV fait également son entrée pour les conduites de transfert d'eau à grands diamètres. Au niveau urbain, les branchements sociaux et subventionnés ont été mis en œuvre pour permettre aux ménages vulnérables d'avoir accès à l'eau potable, à travers des compteurs à moindre coût, soit 10 000 francs CFA au lieu de 165 000 francs CFA. Ce sont autant d'innovations apportées au secteur pour un meilleur service d'accès à l'eau potable.

Par ailleurs, il est important de noter que le cadre règlementaire a été renforcé avec la loi n° 2019-574 portant Code pénal qui permet de réprimer la fraude.

ONEP

© AFP - SIA KAMBOU

Eau et assainissement

Un secteur en plein renouveau

De grands travaux ont été engagés dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, en particulier à Abidjan, afin d'améliorer la qualité de vie des populations.

Durant de longues années, le secteur ivoirien de l'alimentation en eau potable en milieu urbain a été considéré comme un modèle du genre en Afrique subsaharienne. Une décennie de crise a toutefois causé un important retard au niveau des investissements et de la maintenance des infrastructures, entraînant une forte dégradation du service. À Abidjan, l'afflux de population a accentué les difficultés. Fin 2012, le taux d'accès à l'eau potable s'élevait à 63 % en milieu urbain, et l'on trouvait seulement 340 000 abonnés dans les villes de l'intérieur. Le Gouvernement a engagé différents programmes en vue d'améliorer la desserte en eau potable des populations, et ainsi améliorer leur qualité de vie, tout en préservant l'environnement.

© AFP - ISSOUF SANOGO

Améliorer l'assainissement

L'État, avec l'appui financier de la Banque mondiale, a notamment mis sur pied le Projet de renforcement de l'alimentation en eau en milieu urbain (Premu). Ce crédit, d'un montant global de 29 milliards de francs CFA repartis sur 5 ans, a permis d'intervenir dans huit centres urbains (Agboville, Béoumi, Bingerville, Korhogo, Ferkessédougou, N'Douci, N'Zianouan, Tiassalé). En juin 2019, la Banque mondiale a octroyé une enveloppe supplémentaire de 86 milliards dans le cadre de la phase deux du Premu, afin de renforcer l'alimentation en eau potable et l'assainissement dans douze villes secondaires.

Parmi les autres initiatives majeures figure le Programme d'amélioration durable de la situation de l'assainissement

Eau et assainissement

et du drainage (Padsad), financé à 96 % par la BID et à 4 % par l'État de Côte d'Ivoire, pour près de 55 milliards de francs CFA. Lancé le 13 octobre 2020 dans la capitale économique du pays, il a pour but d'améliorer la santé des populations du district d'Abidjan, notamment celles des communes de Cocody, Yopougon, Abobo, Adjamé, Anyama, Koumassi, Marcory et Treichville. Le Padsad devrait également contribuer à éviter les inondations meurtrières comme celles de 2018. Ce programme prévoit la construction de systèmes de drainage sur 3,5 km à Cocody et 27,1 km dans la commune de Yopougon pour la canalisation des eaux pluviales. Une station de traitement des boues de vidange sera construite dans la commune d'Anyama. L'installation permettra de traiter jusqu'à 300 m^3 de boues de vidange chaque jour. Actuellement, environ 80 % des populations d'Abidjan disposent de systèmes d'assainissement autonomes. Le Padsad devrait permettre de raccorder 10 000 foyers au réseau des eaux usées du district d'Abidjan.

Renforcer la production d'eau potable

Si l'assainissement est primordial, l'approvisionnement en eau potable ne l'est pas moins. Le ministre de l'Hydraulique, Laurent Tchagba, a lancé le 5 février 2021 à Anyama-Débarcadère un vaste chantier de renforcement de l'adduction en eau potable de la ville d'Abidjan. Ce projet, estimé à plus de 108 milliards de francs CFA, permettra de réduire le déficit et d'améliorer en quantité et en qualité l'accès à l'eau potable de près de 1,5 million d'habitants à l'horizon 2038, au travers d'une production additionnelle de 150 000 m^3/jour. La production actuelle est de 640 000 m^3/jour. Au regard de l'accroissement démographique et de l'essor de la ville, la demande devrait atteindre 860 000 m^3/jour à l'horizon 2025 et 1,1 million en 2030. Ce projet permettra de sécuriser l'alimentation en eau potable d'Abidjan à compter de décembre 2022.

Lors de sa conférence de presse du 8 novembre 2021, le Premier ministre Patrick Achi a insisté sur les efforts engagés afin d'améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement dans la métropole : « La mise en distribution à partir de l'usine de traitement de la rivière Mé se fera dans les prochains mois, apportant ainsi une réponse durable à la croissance des besoins du Grand Abidjan, avec 85 000 branchements en cours, dans les communes de Yopougon, Attécoubé, Abobo et Port-Bouët. »

Par ailleurs, le chef du Gouvernement a rappelé que les efforts consentis concernaient la totalité du territoire : « Parce que l'eau est ce bien premier partout indispensable à la vie, de nouveaux centres d'alimentation en eau potable sont en phase de réalisation dans l'ensemble du pays : notamment à Abengourou, Aboisso, Bondoukou, Odienné, Boundiali, Séguéla, Mankono, Grand-Lahou, Tanda, Divo, Daloa, Katiola ou Bouaké. »

© AFP - ISSOUF SANOGO

© AFP - SIA KAMBOU

© AFP - ISSOUF SANOGO

Baie de Cocody
Un projet transversal

Le Projet d'aménagement de la baie de Cocody et de la lagune Ébrié (PABC) est l'un des programmes majeurs de la capitale, dont l'impact va être important et multiple.

Le PABC est un projet transversal de sauvegarde et de valorisation, qui poursuit plusieurs objectifs. Il entend assurer la fluidité et la sécurité du trafic sur le boulevard lagunaire, supprimer les risques d'inondation dans l'Indénié, et donc assurer un gain de temps conséquent pour les opérateurs économiques. Lancé en 2018, il est le fruit de la coopération ivoiro-marocaine. Son coût est estimé à près de 347 milliards de francs CFA, ce qui en fera l'un des aménagements les plus chers d'Abidjan.

Initialement prévue pour fin 2019, la livraison du premier volet des travaux a accusé d'importants retards. Le remblaiement des berges, le dragage complémentaire du fond de la lagune Ébrié et la réalisation de la plateforme de la future marina sont désormais achevés, comme l'a précisé la société marocaine Marchica Med en mars 2021.

Les travaux en cours concernent notamment la construction de l'échangeur du carrefour de l'Indénié, la réalisation d'une unité de triage de déchets solides, ainsi que l'édification d'une station de traitement et de purification de l'eau de ruissellement. Cette dernière permettra un meilleur écoulement des eaux, ce qui évitera les inondations, sources de congestion du trafic routier. Le pont de La Corniche, qui enjambera la baie depuis la commune de Cocody jusqu'au Plateau, constitue l'un des autres grands chantiers en cours (pour un investissement de 77,5 milliards de francs CFA). Il est réalisé par le chinois China Road and Bridge Corporation (CRBC). Selon Marchica Med, en mars 2021, le pont de Cocody et le carrefour de l'Indénié affichaient un état d'avancement de 40 %.

L'ouverture de l'embouchure du fleuve Comoé à Grand-Bassam constitue l'autre grand chantier de ce projet monumental. L'obstruction de l'embouchure menaçait la baie de Cocody. Les travaux, dont le montant s'élève à 21,7 milliards de francs CFA, prendront fin avant 2023.

Entretien avec

Bouaké Fofana

Ministre de l'Assainissement et de la Salubrité

L'assainissement et la salubrité ne comptent sans doute pas parmi les marqueurs les plus visibles de l'essor d'une nation, mais en Côte d'Ivoire, ils sont des indicateurs majeurs, indispensables, qui témoignent du développement du pays. Le ministre en charge du secteur nous présente les grandes actions engagées sous l'égide du chef de l'État.

© DR

Monsieur le Ministre, quels sont les principaux objectifs de votre ministère ?

Bouaké Fofana : Le ministère de l'Assainissement et de la Salubrité est chargé de suivre la politique du Gouvernement en matière d'assainissement, de drainage et de salubrité. Il nous incombe de mettre tout en œuvre pour que chaque habitant de la Côte d'Ivoire puisse vivre dans un cadre de vie sain et propice à son épanouissement. C'est tout le sens de la vision du président de la République, Son Excellence Alassane Ouattara, qui ne cesse de hisser au nombre des priorités du Gouvernement l'amélioration des conditions de vie des populations ivoiriennes, avec un accent particulier porté sur la qualité de leur cadre de vie. La conduite de notre action gouvernementale est axée sur la construction d'une résilience de nos compatriotes vis-à-vis des risques d'inondations et de glissements de terrain dus aux phénomènes de changements et dérèglements climatiques.

D'ailleurs, l'assainissement du cadre de vie des populations est une volonté hautement affichée dans les politiques de développement du Gouvernement ivoirien. De la Constitution ivoirienne aux plans de développement initiés et mis en œuvre, l'État a pris un engagement ferme sur l'amélioration de la qualité du cadre de vie de nos concitoyens.

Votre mission s'inscrit dans le cadre du PND 2021-2025. Comment se déclinent ses grands axes ?

Au-delà des aspects techniques et technologiques, voire financiers, certains de nos concitoyens ont des pratiques qui mettent à mal l'efficacité de nos actions. Il s'agira pour notre département ministériel de travailler à ce que le financement de ces secteurs soit assuré de manière durable, mais aussi à opérer un changement dans le comportement et la perception des populations.

Nous envisageons de travailler pour améliorer les indicateurs nationaux en matière d'accès à l'assainissement de gestion des déchets solides, ainsi que les indicateurs de développement durable. Notre vision vise à construire et consolider la résilience des populations ivoiriennes dans les secteurs de l'assainissement et de la salubrité, à travers trois axes d'actions.

Le premier axe sera d'améliorer la gouvernance de ces deux secteurs par la mise en place de stratégies et de textes juridiques qui permettront d'assurer la perennité et la durabilité de nos actions. Le second axe visera le renforcement de la construction des infrastructures qui visent à assurer un assainissement approprié et une gestion adéquate des déchets solides dans les différentes régions de la Côte d'Ivoire. Le troisième axe mettra l'accent sur le changement de comportement de nos concitoyens de sorte à assurer une appropriation et la durabilité des infrastructures construites pour améliorer la qualité de leur cadre de vie.

Dans quelle mesure votre ministère prend-il part à la vision engagée dans le Programme social du Gouvernement ?

Le Programme social du Gouvernement doit permettre de faire en sorte que l'embellie économique de la Côte d'Ivoire ait un impact sur les conditions de vie des populations, en particulier les plus défavorisées. L'assainissement y occupe une place importante.

C'est dans ce cadre qu'un vaste programme de latrinisation des écoles et des villages a débuté en 2019.

Ce programme comporte deux volets : la construction par une entreprise adjudicataire d'un bloc de six latrines modernes — deux cabines réservées aux filles, deux aux garçons et deux aux enseignants — équipées de dispositifs de lave-mains dans les écoles, et la sensibilisation des ménages des villages cibles à se construire et utiliser des latrines familiales pour mettre fin à la pratique de la défécation à l'air libre, source de maladies hydriques. En effet, le taux de défécation à l'air libre en milieu rural est estimé à plus de 44 %.

Ce programme a pour objectifs d'améliorer les conditions de vie des élèves en milieu scolaire et d'accroître substantiellement le ratio d'écoles disposant de latrines ; il vise aussi à maintenir le cadre de vie sain, en améliorant l'accès à l'hygiène et à l'assainissement de nos populations vivant en milieu rural.

Depuis son lancement en 2019 jusqu'à ce jour, plus de 500 villages ont bénéficié de la construction de plus de 3 000 latrines modernes dans les écoles, et plus de 10 000 latrines familiales ont été construites par les ménages des villages cibles.

De plus, à ce jour, plus de 150 artisans locaux ont été formés, installés et équipés en matériaux de construction tels que des pioches, pelles, brouettes, tricycles et moules. Le programme impacte aussi bien les élèves et les enseignants que les ménages de toutes les régions de la Côte d'Ivoire.

Comment votre département gère-t-il la croissance extrêmement rapide d'Abidjan, notamment en termes de déchets ménagers ?
Au niveau du district autonome d'Abidjan, cette mission est exécutée par les opérateurs de salubrité Eco-Eburnie et Ecoti, qui ont reçu une délégation de service public dans ce sens. Ils ont à charge la collecte, le transport et le traitement des déchets, sous le contrôle de l'Agence nationale de gestion des déchets (Anaged).
Il est impérieux de relever que depuis plus de deux ans, nous appliquons une nouvelle politique de salubrité qui a nécessité que le Gouvernement opère une réforme institutionnelle avec la création de l'Anaged, et un changement de paradigme qui s'appuie sur trois axes, à savoir la gestion écologique et rationnelle des déchets solides par une approche inclusive et participative, la lutte contre le désordre urbain et les nuisances, et enfin la sensibilisation et l'éducation au changement de comportement.
L'option prise par l'État ivoirien pour la gestion des déchets solides est la modernisation du système dans le district d'Abidjan, afin d'avoir un service public de collecte et de traitement performant permettant d'assainir durablement le cadre de vie des populations, et ensuite promouvoir la valorisation et le recyclage des déchets solides. Même si tout est initié à Abidjan, ce choix est valable pour toutes les régions de Côte d'Ivoire, qui seront progressivement dotées de centres d'enfouissement des déchets.

Quelles actions menez-vous pour sensibiliser les populations à un changement de comportement concernant les déchets et l'insalubrité ?
Nous misons d'abord et avant tout sur la sensibilisation. Le changement de comportement, vous vous en doutez, prend du temps car il est progressif au niveau des populations. Mais nous devons le dire tout net, très bientôt, nous passerons à l'étape de la coercition. Le tout, c'est d'amener les uns et les autres au reflexe de la propreté, aux gestes écocitoyens pour maintenir leur cadre de vie et de travail propre.

Dans le secteur des déchets domestiques, encore peu traités et recyclés, quelles opportunités existent pour les investisseurs, tout au long de la chaîne de valeurs ? Quelle attention portez-vous aux PPP ?
Vous abordez là tout l'enjeu de la problématique de l'économie circulaire. En réalité, elle permettra au secteur des déchets solides de jouer un rôle primordial dans la lutte contre le chômage et la pauvreté en Côte d'Ivoire, par la création de richesses et d'emplois décents. Il est indéniable que l'assainissement et la salubrité sont deux gros secteurs pourvoyeurs de richesses, pour peu que les Ivoiriens libèrent leur génie créateur et s'y intéressent. Au niveau des déchets par exemple, il y a l'opportunité de la revalorisation des ordures, ou « or dur ». Vous savez qu'avec les bouteilles ou sachets plastiques, l'on peut faire des pavés, des chaises malaga, et bien d'autres produits.
Dans l'assainissement, il y a le secteur des toilettes. Dans nos villes et quartiers, vous observez le manque de toilettes publiques. Ce créneau peut être judicieusement exploité par des investisseurs privés, pour faire des emplois et ainsi créer des richesses. Vous nous donnez là une énième occasion d'appeler les investisseurs et les entrepreneurs ivoiriens à s'y intéresser. Il y a dans ces secteurs de grandes opportunités.

Quels partenariats entendez-vous développer avec les investisseurs et partenaires américains et internationaux ?
Lors du dernier forum Amérique du Nord et Côte d'Ivoire, plusieurs entreprises américaines et bailleurs de fonds nous ont contactés dans l'optique de travailler avec nous dans l'assainissement, concernant l'exécution des travaux du schéma directeur adopté par le Gouvernement ivoirien. Il y a aussi d'autres partenariats qui vont certainement se concrétiser dans les prochains mois avec des partenaires luxembourgeois, belges et chinois.
Tout ceci est très encourageant car l'assainissement et la salubrité sont des défis majeurs pour un État.

ONEP
OFFICE NATIONAL DE L'EAU POTABLE

PRÉSENTATION

Institué par décret n°2006-274 du 23 Août 2006, l'Office National de l'Eau Potable (ONEP) est une société d'Etat régie par la loi n° 2020-626 du 14 Août 2020, au capital de 150 millions de Francs CFA et soumise aux Actes Uniformes de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA).

Placé sous la tutelle technique du Ministère de l'Hydraulique et la tutelle financière du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat, l'ONEP est doté d'un Conseil d'Administration de huit (8) membres issus des Ministères qui constituent les parties prenantes du secteur de l'eau potable. Ce Conseil d'Administration est dirigé par un président, Monsieur Louis KOUAKOU-HABONOUAN.

L'ONEP est dirigé par un Directeur Général, Monsieur Ibrahiman BERTE, qui est assisté dans ses fonctions par un Directeur Général Adjoint, des conseillers et des services rattachés.

MISSIONS

L'ONEP a pour mission d'apporter à l'Etat et aux collectivités territoriales son assistance en vue d'assurer l'accès à l'eau potable des populations sur l'ensemble du territoire.

A ce titre, l'Office exerce notamment, dans le cadre de la mise en oeuvre de ses missions d'ingénierie, de gestion des fonds, de gestion du patrimoine public et privé de l'Etat et, de régulation, en matière d'eau potable :

- la planification de l'offre et de la demande en matière d'eau potable ;
- la maîtrise d'ouvrage déléguée ou la maîtrise d'oeuvre des investissements pour la réalisation, l'extension, le renforcement et le renouvellement des infrastructures d'alimentation en eau potable ;
- le contrôle, la protection et la surveillance des ressources en eau susceptibles de servir à la production d'eau potable ;
- la défense des intérêts des usagers du service public d'eau potable.

OBJECTIFS

Les objectifs assignés à l'ONEP sont les suivants :

- accroître la production d'eau potable pour résorber les déficits de production et satisfaire la demande future dans les villes de l'intérieur et dans le district autonome d'Abidjan ;
- promouvoir l'alimentation en eau potable des populations en milieu rural et apporter une assistance pour le suivi, la gestion et la maintenance des ouvrages.

RESSOURCES DE L'ONEP

Les ressources financières proviennent :

- à titre principal :
- de la maîtrise d'ouvrage déléguée et la maîtrise d'oeuvre des projets ;
- du Fonds de Développement de l'Eau (FDE) ;
- du Fonds National de l'Eau (FNE).

- à titre exceptionnel :
- des subventions d'équilibres pour les investissements ;
- des subventions d'organismes publics ou privés nationaux ou internationaux ;
- des produits de ses biens meubles ou immeubles, des produits d'emprunts effectués dans les conventions prévues dans les textes en vigueur ;
- des produits des droits et redevances de toute nature dont la perception aura été régulièrement autorisée sur les usagers par le gouvernement ;
- des dons et legs ;
- de toutes autres ressources extraordinaires.

INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR

Depuis le lancement du Programme National d'Hydraulique Humaine en 1973, de nombreux investissements ont été réalisés pour satisfaire les besoins en eau potable des populations. Pour atteindre les objectifs d'une « Eau pour tous » à l'horizon 2025, les besoins en financement sont estimés à 1 868 milliards de Francs CFA.

L'accès de tous à l'eau potable

2 Plateaux Vallons, Rue J 93 - 04 BP 42 Abidjan 04 - (225) 27 22 51 43 00 / 27 22 52 47 16/17 - (225) 27 22 41 26 28 - www.onepci.net
CENTRE DE RELATIONS AVEC LES CONSOMMATEURS 1340 - LABORATOIRE ONEP - COCODY - Boulevard 7ème Tranche (1155) - (225) 27 22 51 07 30 - (225) 01 02 53 50 39

Entretien avec
Sarrahn Ouattara
Directrice générale de l'Anaged

À la tête de l'Agence nationale de gestion des déchets (Anaged) depuis 3 ans, Sarrahn Ouattara precise les grandes missions qui lui ont été fixées par le chef de l'État, et les importantes perspectives de ce secteur primordial.

© LAURENT BOU ANICH

Madame, pouvez-vous nous présenter l'Anaged, son rôle et les actions stratégiques que vous menez en matière de gestion des déchets en Côte d'Ivoire ?

Sarrahn Ouattara : L'Agence nationale de gestion des déchets (Anaged) a été créée par décret n° 2017-692 du 25 octobre 2017 à la suite de la dissolution-fusion de l'Agence nationale de la salubrité urbaine (Anasur) et du Fonds de financement des programmes de salubrité urbaine (FFPSU). À cet effet, l'Anaged est l'autorité de régulation de la filière des déchets en Côte d'Ivoire. Elle assure la gestion de tous types de déchets solides, à l'exception des déchets dits dangereux ainsi que des déchets médicaux.

L'Agence assure également la délégation du service public de nettoiement, incluant la collecte, le transport et la valorisation des déchets. Elle est en outre chargée de la planification et de la création des infrastructures, ainsi que de la mobilisation des ressources financières nécessaires pour la gestion des Déchets solides ménagers et assimilés (DSMA).

Comment intégrez-vous la vision présidentielle dans le cadre de cette politique de gestion et de recyclage des déchets ?

À l'image de l'Ivoirien nouveau prôné par le président de la République, Son Excellence M. Alassane Ouattara, l'Anaged met en œuvre la politique de gestion et de recyclage des déchets, qui vise à créer les conditions d'une société plus soucieuse de son cadre de vie, afin de faire de nos localités des villes durables, attractives et productives. Nous pouvons affirmer sans nous tromper que le processus de modernisation du système de gestion des déchets est en marche.

PHOTOS © ANAGED

En effet, la Côte d'Ivoire est en train de passer d'une économie linéaire, c'est-à-dire de la collecte à l'enfouissement directe des déchets, à une économie circulaire, prenant en compte le traitement et la valorisation des déchets. Désormais, avec cette nouvelle politique, les déchets sont recyclés et valorisés dans nos différentes unités de gestion des déchets situées à la périphérie d'Abidjan. L'objectif fondamental de cette nouvelle approche de gestion est que les déchets ne soient plus destinés à l'abandon, mais considérés comme des matières premières devant alimenter les circuits de production de valeur.

Quels sont les grands défis à relever et les priorités de l'Anaged, notamment concernant les unités de valorisation des déchets domestiques ? Comment œuvrez-vous à répondre au mieux aux attentes et exigences des populations ivoiriennes ?

Si la Côte d'Ivoire veut doubler son PIB par habitant d'ici à 2030, elle devrait disposer d'un bon capital humain. Cela suppose une population bien formée et en bonne santé. C'est la raison pour laquelle l'Anaged met en œuvre une politique qui vise à consolider un système moderne de gestion des déchets solides, et respectueux des normes environnementales. Elle met un accent particulier sur le recyclage et la valorisation dans les différentes unités de gestion des déchets solides. Des emplois seront donc créés et les populations seront débarrassées du maximum de leur déchets.

La construction de centres de groupage, de centres de transfert et d'un Centre de valorisation et d'enfouissement technique (CVET) en vue de la gestion des DSMA produits dans le district autonome d'Abidjan, traduit la ferme volonté de l'État de Côte d'Ivoire à assurer une gestion écologique et rationnelle des déchets solides afin de préserver la qualité du cadre de vie des populations.

Vous avez lancé un vaste processus de modernisation de gestion des déchets dans de très nombreuses communes du pays. Quels sont les bénéfices pour les populations ivoiriennes ?

Nous pouvons aujourd'hui constater une nette amélioration des conditions de vie des populations. En effet, depuis 2018, avec l'avènement de nouveaux opérateurs dans le district autonome d'Abidjan, on note une augmentation de la quantité de déchets collectés et enfouis. Cette quantité est passée de 3 500 à 4 000 tonnes en moyenne par jour, soit une évolution de 12,5 %. En 2019, la quantité de déchets mise en décharge était de 1 382 356,8 tonnes sur 1 510 247 tonnes en quantité prévisionnelle, soit un taux de réalisation de 91,5 %. En 2020, ce taux a connu une croissance de 0,85 %

PHOTOS © ANAGED

(1 394 076,7 tonnes), sur 1 657 991 tonnes de collecte.
Pour ce qui concerne l'intérieur du pays, des opérateurs privés ont été déployés dans neuf villes en vue d'assurer la collecte, le transport et le traitement des DSMA. Leur intervention a permis de débarrasser les populations de ces villes de plus de 971 187,35 tonnes de déchets en 2020, contre 681 434,16 tonnes en 2019, soit une évolution de 42,5 %. Ces villes sont Bouaké, Daloa, Korhogo, San Pedro, Yamoussoukro, Grand-Bassam, Assinie-Mafia, Bonoua et Aboisso.
Il est à noter également que l'Anaged dispose de dix délégations régionales en vue de se rapprocher davantage des collectivités territoriales et d'apporter une assistance technique à celles qui ne disposent pas d'opérateurs pour la collecte, le transport et le traitement de leurs DSMA. Concernant celles-ci, il faut indiquer que le chef de l'État Son Excellence M. Alassane Ouattara a mis en place, depuis 2013, un programme spécial d'appui aux collectivités. Ce programme, d'un montant annuel moyen de 5 milliards de francs CFA, vise à doter les différentes collectivités territoriales de matériel de salubrité.

Quelles sont vos perspectives de développement pour les cinq prochaines années ? Quels sont notamment les partenariats que vous recherchez afin de développer les activités de l'Anaged et d'atteindre vos objectifs ?

Dans les cinq prochaines années, l'Anaged envisage un certain nombre de mesures.
Tout d'abord optimiser la mise en œuvre du service public de propreté dans le district autonome d'Abidjan en prenant en compte les communes satellites (Grand-Bassam, Dabou, Sikensi-Elibou).
Puis étendre les initiatives de modernisation des infrastructures à l'intérieur du pays, avec la mise en œuvre de deux types de projets. Le premier type est la modernisation des infrastructures et la gestion intercommunale des déchets solides dans les dix pôles de développement. Cette gestion intercommunale concerne les localités suivantes : pour la vallée du Bandama, Toumodi, Yamoussoukro, Tiébissou, Djébonoua, Bouaké ; pour les Savanes, Korhogo, Sinématiali, Ferkessédougou, Ouangolodougou ; pour Tonpki, Bloléquin, Guiglo, Duékoué ; pour Sassandra-Marahoué, Daloa, Gonaté, Bonon, Bouaflé ; pour Bas-Sassandra, San Pedro, Sassandra ; pour Agnéby-Tiassa, Agboville, Adzopé, Akoupé ; pour Sud-Comoé, Assinie, Bonoua, Aboisso ; pour les Lacs, Daoukro, Bongouanou, Arrah ; pour Lôh-Djiboua, Gagnoa, Lakota, Divo ; pour Nawa, Yabayo, Soubré, Méagui.
Le second type de projets est la modernisation de la gestion des déchets solides, avec la construction d'infrastructures modernes et adéquates dans 21 localités hors des regroupements intercommunaux (Katiola, Abengourou, Bondoukou, Bouna, Zuénoula, Vavoua, Oumé, Man, Séguéla, Tengréla, Mankono, Danané, Touba, Dimbokro, Odienné, Boundiali, Jacqueville, Grand-Lahou, Fresco, Grand-Béréby et Tabou).
Une autre mesure consiste à mettre en place des filières de gestion écologique des autres catégories de déchets que sont les Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE, ou D3E), les pneus usagés, les encombrants, les gravats, les déchets verts, etc. Mettre un accent sur le tri et la valorisation des déchets par l'organisation et la mise en œuvre de filières de valorisation des différentes catégories de déchets solides est également au programme. Enfin, il s'agit de poursuivre le programme de sensibilisation et d'éducation au changement de comportements des populations avec un accent mis sur l'éducation à la base, en liaison avec le ministère de l'Éducation nationale.
Cette ambition a conduit l'Anaged à se tourner vers des organisations telles que la Banque mondiale, la BAD ou la Banque européenne d'investissement (BEI). L'Agence collabore également avec les représentations diplomatiques qui disposent de ressources destinées à la valorisation des déchets.
En quête perpétuelle du bien-être des populations ivoiriennes, nous entendons faire plus, et cela à travers : la couverture intégrale du pays par la poursuite du rapprochement des services de l'Anaged avec les populations des villes de l'intérieur grâce à la création de trois nouvelles délégations régionales en plus des dix existantes ; la concession du service public de propreté dans les principales villes de l'intérieur du pays ; le renforcement de la collaboration avec l'ensemble des collectivités territoriales. Cette politique vise à assurer un service régulier de propreté sur l'ensemble du territoire national.
Aujourd'hui, nous sommes résolument tournés vers l'économie circulaire et, pour qu'elle soit effective, nous avons besoin de PTF. Cette nouvelle donne va permettre d'accélérer la réalisation d'infrastructures de salubrité dans les villes de l'intérieur, de créer de l'emploi sur toute la chaîne de gestion des déchets, et par ricochet de générer des flux de capitaux importants pour le financement du secteur. C'est le lieu ici de lancer un appel pressant à d'éventuels partenaires qui pourraient jouer un rôle important dans l'atteinte de notre objectif, qui est l'avènement d'une Côte d'Ivoire propre s'inscrivant pleinement dans le développement durable.

Anaged

© AFP - ISSOUF SANOGO

Industrie

384

La Côte d'Ivoire possède le secteur industriel le plus performant d'Afrique de l'Ouest, et il est, de plus, en pleine expansion. La stratégie nationale porte sur sa diversification et sa densification, en vue d'optimiser son effet multiplicateur sur la création de richesses. Car les bénéfices issus des productions de ce pays riche en ressources naturelles ne représentent qu'une portion congrue de ceux qui proviendraient de leur transformation...

© AFP - ISSOUF SANOGO

Mines et hydrocarbures

394

De grandes découvertes ayant été effectuées dans le pétrole offshore, la Côte d'Ivoire peut désormais miser sur les hydrocarbures pour développer son économie. Le secteur minier offre également de bonnes opportunités.

© SHUTTERSTOCK - 2018 BOULENGER XAVIER

Agriculture

402

L'agriculture revêt un caractère essentiel pour la Côte d'Ivoire, sur le plan de la croissance économique, mais aussi du point de vue du développement social, en ce sens qu'elle contribue de manière importante à l'emploi et au bien-être des populations.

© AFP - SIA KAMBOU

Éducation

412

À partir de 2011, avec la sortie de la Côte d'Ivoire d'une période conflictuelle, le système éducatif national s'est considérablement développé, ainsi que s'y était engagé le président nouvellement élu Alassane Ouattara. Son ambition de bâtir un système éducatif crédible et performant se concrétise jour après jour, avec l'aide des partenaires internationaux.

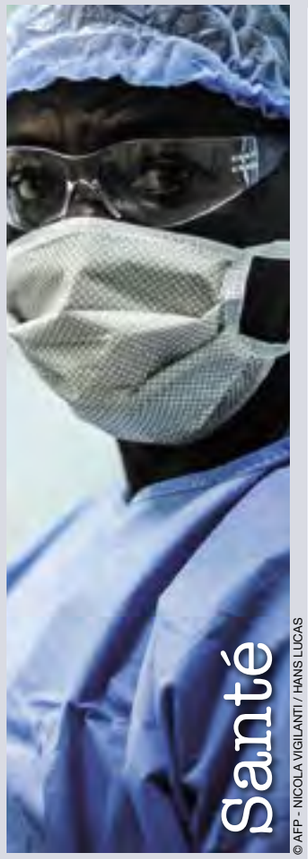

© AFP - NICOLA VIGILANTI / HANS LUCAS

Santé

420

La Côte d'Ivoire vit actuellement, comme beaucoup d'États africains, une transition épidémiologique. Les maladies infectieuses comme le paludisme ou le choléra ont tendance à régresser, laissant la place à d'autres pathologies, comme les cancers ou les maladies cardiovasculaires. Une mutation du secteur de la santé est donc nécessaire.

© LAURENT BOU ANICH

Tourisme

432

Dotée d'attraits naturels remarquables, la Côte d'Ivoire regorge d'opportunités dans le domaine touristique. Les autorités, conscientes du caractère inexploité de ces ressources, ont lancé un grand plan de développement visant à dynamiser le secteur.

Secteurs porteurs

Entretien avec
Amara Sanogo
Directeur général de l'ONAD

L'Office national de l'assainissement et du drainage (ONAD) a été créé en décembre 2011, et il a pour mission principale d'assurer l'accès aux installations d'assainissement et de drainage, de manière durable et à des coûts compétitifs, à l'ensemble de la population nationale.

© ONAD

Monsieur, vous avez mis en place et dirigez l'ONAD. Quel bilan tirez-vous de votre gouvernance de cette institution ?

Amara Sanogo : Donner une réponse à votre question revient à porter une appréciation de l'évolution de l'assainissement depuis l'opérationnalisation de l'ONAD à ce jour.

À sa création, le secteur de l'assainissement et du drainage avait connu un gros retard en matières structurelle et infrastructurelle.

Suite à l'opérationnalisation de l'ONAD et avec l'appui de nos ministères de tutelle, la situation s'est beaucoup améliorée avec la construction de 4 stations de boues de vidanges à ce jour et l'amélioration de la desserte en ouvrages d'assainissement, aussi bien à Abidjan qu'à l'intérieur du pays.

La lettre de politique sectorielle a été adoptée, donnant aussi plus de visibilité en matière d'évolution, et cette meilleure structuration du secteur à permis à l'ONAD d'attirer l'attention des bailleurs et des financements importants à travers des grands projets.

Sans prétention, beaucoup de travail a été abattu depuis bientôt 10 ans et le défi est sur le point d'être relevé car beaucoup reste encore à faire.

Pour plus de détails, les résultats enregistrés depuis l'opérationnalisation de l'Office le 17 avril 2014 sont les suivants.

En matière d'élaboration d'outils de planification et de programmation :

- la réalisation de 8 Schémas directeurs d'assainissement et de drainage (SDAD) (Bondoukou, Daoukro, Dimbokro, Gagnoa, Grand-Bassam, Man, Odienné, Séguéla) sur les 15 SDAD disponibles ; ceux de Boundiali, Ferkessédougou, Touba sont en cours ;
- la réalisation d'études d'avant-projets définitifs d'ouvrages de drainage dans les communes d'Abobo, Cocody et Bingerville ;
- la signature avec l'État d'un contrat de performance 2016-2020 le 22 mai 2018.

© ONAD

Le Directeur Général de l'ONAD présentant l'avancée des travaux d'agrandissement des ouvrages de drainage, en présence du Ministre en Charge de l'Assainissement, Monsieur Bouaké Fofana.

Le Directeur Général de l'ONAD présentant le plan des travaux de construction des ouvrages du site de Génie 2000 aux membres du Conseil d'administration.

En matière de prévention des inondations :

- la construction du barrage écrêteur de crues de Génie 2000 et la réhabilitation du barrage écrêteur de Bonoumin ;
- la construction de 7 150 km de réseaux d'eaux pluviales aussi bien à Abidjan que dans les villes de Daloa, Gagnoa, San Pedro, Bouaké, Korhogo, Ferkessédougou, Odienné, Dimbokro, Abengourou et Daloa ;
- le curage du canal d'Anoumabo ;
- les travaux de curage et d'entretien permanents des ouvrages primaires de drainage dans le district d'Abidjan ;
- l'élargissement des canaux primaires de la rue Ministre et du quartier Allabra à Cocody.

En matière de gestion des eaux usées et des boues de vidange :

- la mise en service de trois (3) stations de traitement des boues de vidange à Korhogo, San Pedro et Bouaké ; deux (2) stations de traitement des boues de vidange sont en construction à Anyama-Abidjan et Yamoussoukro, ainsi qu'une (1) unité compacte de traitement des boues de vidange à Koumassi Digue ;
- le suivi et le contrôle de l'entretien et de l'exploitation du patrimoine d'assainissement et de drainage affermé du district d'Abidjan depuis 2013 ;
- la réalisation de 800 nouveaux branchements (Adjamé, Abobo, Treichville et Koumassi) au réseau d'eaux usées du district d'Abidjan ;
- la construction de 60 km de réseaux d'eaux usées.

Quels sont les projets ayant l'appui de la Banque islamique de développement (BID) ?

Les projets d'assainissement et de drainage réalisés sur financement de la BID sont au nombre de deux, à savoir :

- **Le Programme d'Amélioration Durable de la Situation de l'Assainissement et du Drainage (PADSAD) de la ville d'Abidjan**

Ce programme a pour objectif de protéger les populations contre les inondations et garantir la santé publique. Il consiste en : (i) la construction de 30,6 km de canaux primaires de drainage des eaux pluviales dans les communes de Cocody et Yopougon ; (ii) la réalisation d'une Station de traitement des boues de vidange (STBV) des fosses septiques à Anyama, dans le district d'Abidjan, d'une capacité de 300 m³/jour ; (iii) le raccordement de 10 000 ménages au réseau d'eaux usées dans le district d'Abidjan ; (iv) la fourniture de 100 coffres à ordures ménagères ; (v) la réalisation d'une étude de schéma directeur de gestion des déchets solides du district d'Abidjan. Ce projet, d'un coût de 54 995 434 880 francs CFA, a démarré le 8 juin 2017

ONAD

© ONAD

Visite des ouvrages de Grand-Bassam.

et s'achèvera le 31 décembre 2022. Le taux de réalisation au 31 décembre 2021 est de 45 %.

- **Le Projet d'Amélioration de la Gestion des Matières de Vidange (PAGEMV) dans le district d'Abidjan et dans onze (11) chefs-lieux de régions (Abengourou, Bondoukou, Bouaké, Daloa, Daoukro, Dimbokro, Gagnoa, Man, Odienné, Séguéla et Soubré).**

Le PAGEMV vise à garantir la santé publique des populations et sauvegarder les milieux récepteurs par la construction de stations de traitement et de valorisation des boues de vidange. Il consiste à construire dans 12 villes de Côte d'Ivoire quatorze (14) stations de traitement des boues de vidange, à savoir : (i) trois (3) stations de traitement des boues de vidange de 500 m³/jour dans le district d'Abidjan, dont une unité de méthanisation ; (ii) une (1) station de traitement des boues de vidange de 200 m³/jour à Bouaké ; (iii) six (6) stations de traitement des boues de vidange de 100 m³/jour chacune dans les villes d'Abengourou, Bondoukou, Man, Daloa, Gagnoa et Soubré ; (iv) quatre (4) stations de traitement des boue de vidange de 50 m³/jour chacune dans les villes de Daoukro, Dimbokro, Séguéla et Odienné.

Ce projet a démarré en juillet 2020 et s'achèvera le 31 décembre 2024. Les passations des marchés sont en cours pour le démarrage des travaux prévu en décembre 2022, pour un coût de 31 341 625 460 francs CFA.

Comment l'ONAD travaille-t-il pour résoudre les risques d'inondation sur l'ensemble du territoire ?

La stratégie de prévention des inondations dans le district d'Abidjan se décline en deux grandes parties que sont : les travaux d'entretien et de curage des réseaux et ouvrages existants de drainage des eaux pluviales, et les travaux neufs pour densifier et étendre le patrimoine de drainage.

Les travaux d'entretien et de curage des réseaux et ouvrages de drainage se réalisent de façon permanente tout au long de l'année, mais spécifiquement sur la période de janvier à mai de chaque année afin de s'assurer du fonctionnement des ouvrages avant la saison des pluies. Ces travaux d'entretien et de curage portent en substance sur : (i) les ouvrages primaires de drainage (bassins tampons et ouvrages annexes [dalots et canaux] de CIE, du lycée technique et de Fraternité-Matin au carrefour de l'Indénié, canaux et dalots de Banco, de Mossikro, de Yopougon, de Cocody-Golf, la cuvette de Bonoumin) et le canal d'Anoumabo ; (ii) les points critiques (plus de 200) dans l'ensemble des communes du district d'Abidjan, à travers l'opération dénommée « Présaison des pluies » ; (iii) les exutoires d'ouvrages de drainage dans les communes du district d'Abidjan, notamment à Koumassi, Attécoubé et Port-Bouët ; (iv) les barrages écrêteurs de crues, au nombre de 13 (Dokui Est, Dokui Ouest, Agban, Hôpital militaire d'Abidjan [HMA], Zoo, Paillet Est, Paillet Ouest, Carrefour de la Vie, Palmeraie, Bonoumin, Star 9-Angré, Andokoi, village SOS d'Abobo).

Les travaux neufs se localisent dans les zones potentiellement inondables mais sous-équipées en ouvrages de drainage. Pour le district d'Abidjan, les travaux réalisés pour prévenir les inondations sont la construction du barrage écrêteur de Génie 2000, Cocody-Palmeraie, les travaux d'élargissement des canaux de drainage des eaux pluviales de la rue Ministre et du quartier Allabra, l'aménagement de la cuvette d'Abobo-Baoulé, la construction de canaux de drainage à Yopougon et à Anyama.

Avec l'ensemble de ces travaux qui portent sur la plupart des points critiques du district d'Abidjan, les grandes zones d'inondation dans ce district sont sous contrôle.

© AFP - ISSOUF SANOGO

Industrie

390

La Côte d'Ivoire possède le secteur industriel le plus performant d'Afrique de l'Ouest, et il est, de plus, en pleine expansion. La stratégie nationale porte sur sa diversification et sa densification, en vue d'optimiser son effet multiplicateur sur la création de richesses. Car les bénéfices issus des productions de ce pays riche en ressources naturelles ne représentent qu'une portion congrue de ceux qui proviendraient de leur transformation...

© AFP - ISSOUF SANOGO

Mines et hydrocarbures

394

De grandes découvertes ayant été effectuées dans le pétrole offshore, la Côte d'Ivoire peut désormais miser sur les hydrocarbures pour développer son économie. Le secteur minier offre également de bonnes opportunités.

© SHUTTERSTOCK - 2018 BOULENGER XAVIER

Agriculture

402

L'agriculture revêt un caractère essentiel pour la Côte d'Ivoire, sur le plan de la croissance économique, mais aussi du point de vue du développement social, en ce sens qu'elle contribue de manière importante à l'emploi et au bien-être des populations.

Secteurs porteurs

© AFP - SIA KAMBOU

Éducation

412

À partir de 2011, avec la sortie de la Côte d'Ivoire d'une période conflictuelle, le système éducatif national s'est considérablement développé, ainsi que s'y était engagé le président nouvellement élu Alassane Ouattara. Son ambition de bâtir un système éducatif crédible et performant se concrétise jour après jour, avec l'aide des partenaires internationaux.

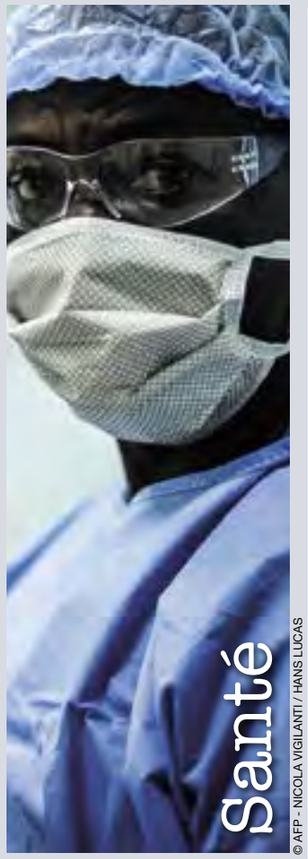

© AFP - NICOLA VIGILANTI / HANS LUCAS

Santé

420

La Côte d'Ivoire vit actuellement, comme beaucoup d'États africains, une transition épidémiologique. Les maladies infectieuses comme le paludisme ou le choléra ont tendance à régresser, laissant la place à d'autres pathologies, comme les cancers ou les maladies cardiovasculaires. Une mutation du secteur de la santé est donc nécessaire.

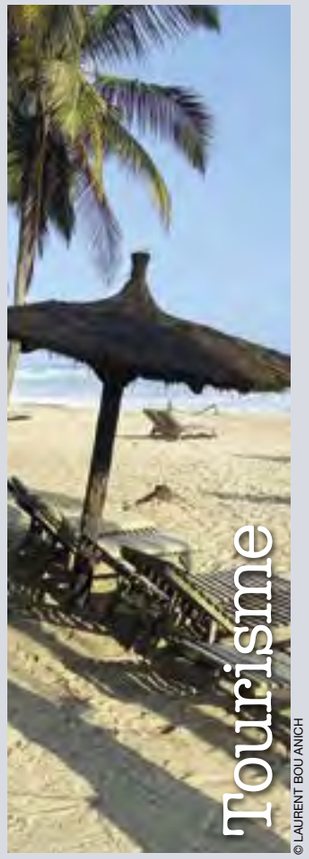

© LAURENT BOU ANICH

Tourisme

432

Dotée d'attraits naturels remarquables, la Côte d'Ivoire regorge d'opportunités dans le domaine touristique. Les autorités, conscientes du caractère inexploité de ces ressources, ont lancé un grand plan de développement visant à dynamiser le secteur.

Industrie

Diversification et densification

La Côte d'Ivoire possède le secteur industriel le plus performant d'Afrique de l'Ouest, et il est, de plus, en pleine expansion. La stratégie nationale porte sur sa diversification et sa densification, en vue d'optimiser son effet multiplicateur sur la création de richesses. Car les bénéfices issus des productions de ce pays riche en ressources naturelles ne représentent qu'une portion congrue de ceux qui proviendraient de leur transformation. L'objectif est donc de miser sur l'investissement, la création de valeur et la conquête des marchés pour les produits manufacturés.

Le secteur industriel ivoirien se porte bien. Il contribue pour près d'un quart au PIB national, et représente 59 % des exportations du pays. Entre 2000 et 2020, la valeur ajoutée manufacturière en Côte d'Ivoire est passée de 213 à 378 dollars par habitant, soit une progression de 77,5 %. Ces bons indicateurs s'expliquent par la ferme volonté des autorités de développer ce pan de l'économie fortement générateur de revenus, et par les immenses ressources, notamment agricoles, que le territoire recèle.

Une volonté politique

Le tissu industriel ivoirien a été sévèrement affecté par la crise politico-militaire débutée en 2010 et qui s'est achevée fin 2011. Néanmoins, dès l'année suivante le secteur a été relancé, de façon modérée dans un premier temps avant d'enregistrer une croissance forte et soutenue. Une embellie concrétisée par la réhabilitation de certaines zones industrielles — notamment les trois complexes implantés dans la région d'Abidjan —, et la création d'autres pôles — à Akoupé-Zeudji, Bonoua, Yamoussoukro, Bouaké et Korhogo. Les raisons de ce succès sont à chercher dans une politique volontariste visant à inciter la création de plus de valeur ajoutée pour les productions nationales.

Le programme national d'industrialisation se décline en plusieurs axes stratégiques. Il convient de favoriser la transformation des matières premières agricoles et minières, en misant sur le développement des PMI au travers de la promotion de l'esprit entrepreneurial, et sur la recherche d'investissements nationaux et étrangers, avec la volonté d'attirer de grands groupes industriels. À terme, l'ambition gouvernementale est de maximiser les exportations de produits manufacturés. Afin d'y parvenir, l'accent doit être mis sur le développement des infrastructures et l'amélioration de l'environnement des affaires.

Pour ce faire, plusieurs instruments ont été mis en place en vue d'apporter un appui technique et financier aux entreprises industrielles. On peut citer le Comité ivoirien de normalisation (CIN), qui a mis au point la Norme ivoirienne (NI) pour une certification des produits fabriqués dans le pays ; le Comité national de lutte contre la contrefaçon (CNLCC) ; l'Agence de gestion et de développement des infrastructures industrielles (Agedi) ; l'Agence pour le développement et la compétitivité des industries (ADCI). À ces entités sont adossés divers outils de financement, comme le Fonds de développement des infrastructures industrielles (FODI) ou le Fonds de restructuration et de mise à niveau des entreprises industrielles (Fremin).

Récemment, en mai 2021, est venu s'ajouter le Projet d'amélioration des services aux industries en Côte d'Ivoire (PASI-CI), qui s'inscrit dans la vision « Côte d'Ivoire 2030 » du président Alassane Ouattara. Ce programme, lancé en collaboration avec la BAD et établi sur deux ans, vise la transformation structurelle de l'économie ivoirienne par l'industrialisation, grâce au renforcement de la compétitivité de celle-ci. Il consiste en un don de 250 000 Unités de compte (UC) qui permettra de lancer trois études d'appui à la dynamique industrielle : une étude de faisabilité pour la création d'un fonds de développement industriel, abondé par des PTF ; une étude technique d'aménagement de la zone industrielle d'Assouba (département d'Aboisso) ; et une étude monographique des zones industrielles existantes de San Pedro.

Les produits agricoles en tête

La bonne tenue du secteur tient principalement à la performance de la branche agro-alimentaire, qui avec le tabac représente 32,1 % des revenus industriels. Suivent ensuite les industries extractives (18,7 %) ; pétrolières, chimiques et du caoutchouc (15,1 %) ; du bois et des meubles (14,9 %) ; du textile et du cuir (2,4 %). La transformation des produits alimentaires est portée par le cacao et l'anacarde, dont la Côte d'Ivoire est respectivement 1er et 2e producteur mondial. Or, seulement 30 % du premier et 10 % du second sont transformés sur place.

La filière cacao est emblématique du « miracle ivoirien », et tout est mis en œuvre au niveau gouvernemental pour accélérer la valorisation de cette culture. En 2020, 500 000 tonnes de fèves de cacao ont été transformées, soit un quart de la production. L'État veut progressivement accroître ce chiffre, pour atteindre à terme 1 million de tonnes, c'est-à-dire toute la production nationale. Pour cela, il faut intensifier le rythme des investissements, dont certains vont bientôt porter leurs fruits. Par exemple, en novembre 2021, le Premier ministre Patrick Achi a inauguré à Abidjan l'extension de l'unité de transformation de la société Cargill Cocoa, portant sa capacité de traitement de 110 000 à 170 000 tonnes par an, comme s'y était engagée l'entreprise dans une convention signée avec l'État en 2017. Le coût de cette unité s'est monté à plus de 100 millions de dollars. C'est désormais la plus grande usine de broyage de fèves de cacao en Afrique. Autre débouché de cette denrée : le biocarburant (*cf*. encadré).

© CLÉMENT AIRAULT

En 2021, la production d'anacarde est estimée elle aussi à 1 million de tonnes, dont 136 000 tonnes seront transformées. Afin d'intensifier la rentabilité de cette denrée en misant sur la chaîne de valeur, diverses mesures ont été prévues : implantation de quatorze zones dédiées à la transformation pour faciliter le développement au niveau local, construction d'une usine-école afin de former aux métiers de cette industrie, certification des usines en vue de faciliter l'accès aux marchés européen et américain, création d'un laboratoire d'analyses qualité aux standards internationaux… En outre, le Conseil du coton et de l'anacarde (CCA) a initié fin 2019 un premier niveau de transformation de la noix de cajou, matérialisé par le Centre d'innovation et des technologies de l'anacarde (CITA). Plus qu'une usine, cette entité édifiée à Yamoussoukro sert de lieu de formation à tous les niveaux de la filière, du simple ouvrier à l'investisseur qui veut monter une usine. Le but est de transformer 50 % de la production.

Le CCA intervient également dans la filière du coton. le Premier ministre a manifesté son souhait de voir la Côte d'Ivoire devenir d'ici une décennie l'un des pays les plus dynamiques du continent en matière de production et d'exportation de produits transformés issus de cette culture. Son objectif porte sur les industries textile et de la confection, la mode et le design. À cet effet, il a promis en septembre 2021 que le gouvernement allait s'investir dans le soutien de l'usine Gonfreville de Bouaké, qui a fêté cette année ses 100 ans d'existence, en annonçant un plan de relance. Il compte ainsi répondre aux doléances des stylistes et modélistes.

Concernant l'ensemble de la transformation des fruits et légumes, un Projet d'appui au renforcement de la compétitivité du secteur industriel (Parcsi) a été instauré en 2016, avec pour finalité d'adapter l'entrepreneuriat ivoirien à la libéralisation des marchés du fait des accords de libre-échange. Les résultats sont encourageants, et le développement du secteur continue. Par exemple, en avril 2021 le groupe suisse HPW Fresh & Dry a établi dans le sud-est d'Abidjan une unité de transformation de fruits séchés tropicaux (bananes, noix de coco, mangues, papayes, ananas) ; au mois de juillet, c'est l'usine Trafrule (transformation de tomates, mangues, ananas) qui s'implantait à N'Douci, dans la région de l'Agneby-Tiassa.

Vers une diversification

Si l'industrie agroalimentaire a une place prépondérante en Côte d'Ivoire, d'autres productions méritent qu'on s'y intéresse. Sur la seule année 2021, nombre d'usines ont été inaugurées par le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba.

© SHUTTERSTOCK - SIA KAMBOU

La zone industrielle de Yamoussoukro a accueilli la première unité de production ivoirienne spécialisée dans la fabrication de carreaux, construite par la société Garmi Ceramic Côte d'Ivoire. Deux lignes supplémentaires de fabrication devraient ouvrir d'ici trois ans, avec l'objectif à terme d'exporter ces produits *made in* Côte d'Ivoire. Les carreaux sont produits avec 95 % de matériaux locaux. L'investissement global se chiffre à 100 milliards de francs CFA, et 800 emplois seront créés.

Sur la zone industrielle d'Akoupé-Zeudji, Koné Dossongui a édifié une unité de production à capitaux 100 % ivoiriens, utilisant des intrants locaux, au travers de sa Société de ciment de Côte d'Ivoire (SCCI). D'un coût de 60 milliards de francs CFA, cette entité favorisera l'émergence de 300 emplois directs et plus de 1 000 emplois indirects. Toujours à Akoupé-Zeudji, l'usine de fabrication et de requalification de conditionnement de gaz butane de la société Sigma Cylinders a ouvert, produisant des emballages certifiés fabriqués localement. Cet investissement de 7 milliards de francs CFA va générer 400 emplois directs et quelque 1 000 emplois indirects.

Il ne faut pas oublier la filière de l'hévéa et la fabrication du caoutchouc. La Côte d'Ivoire est le 1er producteur africain et le 4e mondial d'hévéa, avec une exploitation qui s'est montée à 950 000 tonnes en 2020, soit 80 % des ressources du continent. Or, selon le Premier ministre Patrick Achi, plus de 85 % de la valeur de la filière se trouve dans sa transformation. C'est pourquoi une loi a été votée en septembre 2021, stipulant que l'ensemble de la production nationale d'hévéa devra subir une transformation primaire avant d'être exportée d'ici 2025, et qu'une part grandissante sera soumise à la transformation secondaire. Le directeur général de la Société africaine de plantations d'hévéas (SAPH), Marc Génot, a présenté le projet de construction d'une nouvelle usine de traitement d'hévéa à Soubré, dans la région de la Nawa, dans le cadre d'une convention avec l'État. Le budget de sa mise en œuvre est de 17 milliards de francs CFA, et 600 emplois seront créés.

L'industrialisation est donc un atout majeur pour le pays, du fait de l'importance de ses ressources naturelles. Transformer davantage sur place permettrait de créer des emplois et apporterait une valeur ajoutée substantielle. Pour donner de l'ampleur à ce secteur, l'État joue sur deux fronts : l'appui aux entrepreneurs nationaux pour développer les filières de transformation avec des financements ivoiriens, et l'ouverture aux investisseurs internationaux pour un effet levier. L'industrialisation a un bel d'avenir en Côte d'Ivoire.

Le cacao comme biocarburant

Depuis 2019, un projet d'études a été initié au sein de l'Agence nationale d'appui au développement rural (Anader) pour réfléchir à la valorisation des résidus de cabosses (fruits du cacaoyer). Il s'agit de récupérer les coques pour en extraire un biocarburant. Ce projet est mené en partenariat avec la société suédoise Scania, qui construit des véhicules lourds et des moteurs industriels et marins, et possède déjà une expérience en matière de transformation de déchets organiques en biocarburant. Cette nouvelle source d'énergie durable contribuerait à diminuer la pollution atmosphérique, tout en créant un nouveau débouché pour la production cacaoyère nationale, la plus importante au monde.

© AFP - ISSOUF SANOGO

SECTEURS PORTEURS
Mines et hydrocarbures

Mines et hydrocarbures

Secteurs en devenir

De grandes découvertes ayant été effectuées dans le pétrole offshore, la Côte d'Ivoire peut désormais miser sur les hydrocarbures pour développer son économie. Le secteur minier offre également de bonnes opportunités.

Les ressources ivoiriennes provenant des secteurs minier, pétrolier et gazier étaient jusqu'à présent faibles au regard de celles des autres secteurs, mais néanmoins nécessaires. C'est notamment le cas du gaz, utilisé pour le fonctionnement des centrales thermiques, fournissant environ un tiers de la production nationale d'électricité. La situation pourrait cependant évoluer rapidement car le pays dispose de ressources importantes encore inexploitées. Le Gouvernement a mis en place un certain nombre de mesures destinées à favoriser les investissement, et aujourd'hui cette politique porte ses fruits

Mines

L'État entend faire du secteur minier l'un des principaux moteurs de la croissance économique. Au regard de l'importance du potentiel géologique et minier du territoire, mis en lumière par les études de la Société pour le développement minier de la Côte d'ivoire (Sodemi), cette ambition est loin d'être utopique. Le secteur minier poursuit sa croissance avec une contribution de 4 % au PIB en 2019 grâce à l'or, au manganèse et au nickel.

Les deux tiers du pays sont couverts par des formations géologiques connues pour être riches en minéralisations aurifères. Les ressources en or sont estimées à plus de 600 tonnes. En 2021, l'exploitation de la mine d'or de Séguéla (dans le nord-ouest) par l'entreprise canadienne Roxgold a débuté. Cette dernière s'est implantée en 2019 avec l'acquisition de onze permis d'exploration auprès de la société Newcrest, incluant le site de Séguéla. Les différents investissements permettront l'extraction de 32 tonnes d'or. Le pays connaît depuis 2011 une hausse constante de sa production. Entre 2018 et 2020, celle-ci est passée de 24,06 tonnes à 38,56 tonnes.

En septembre 2016, l'État a signé une convention avec la société Shiloh Manganese pour le développement d'une quatrième mine de manganèse dans la région de Poro. Elle hébergerait 4 millions de tonnes de réserves et sa durée d'exploitation est estimée à 15 ans. La production de manganèse est passée de 797 911 tonnes en 2018 à 1 325 525 tonnes en 2020.

Le pays compte également des ressources en nickel latéritique estimées à plus de 260 millions de tonnes. En novembre 2016, la compagnie ivoirienne NOCI a déclaré vouloir investir jusqu'à 365 millions de dollars pour le développement d'un projet de nickel situé à l'ouest du pays. En 2020, la Côte d'Ivoire a produit 1 347 975 tonnes de nickel latéritique.

Les réserves de minerais de fer sont quant à elles estimées à plus de 4 milliards de tonnes, principalement dans les monts Klayo-Tia et Gao, et à Monogaga, dans la région de Man.

Mines et hydrocarbures

Le sol recèle également des diamants, dont l'exploitation est faite de manière artisanale. Après la levée de l'embargo sur cette ressource en avril 2014, le pays a repris les activités d'extraction, notamment dans le district du Woroba. Un projet dénommé Droits de propriété et développement du diamant artisanal (DPDDA) II, cofinancé par l'UE et l'USAID, a permis d'identifier une quinzaine de villages recelant cette pierre précieuse.

La production de bauxite, dont les ressources sont estimées à plus de 1,2 milliard de tonnes, tend à se développer. En 2020, Lagune exploitation Bongouanou (LEB) a exporté vers la Chine sa première cargaison de 20 000 tonnes, extraites de la mine de Bénéné (centre-est du pays). Ce gisement dispose d'une réserve exploitable de 34,9 millions de tonnes de minerai de bauxite brut, avec une teneur moyenne en alumine de 51,9 %. L'entreprise exploitera 1,5 million de tonnes de bauxite par an sur une période de 20 ans. En 2020, le pays a produit 272 294 tonnes.

Le sous-sol recèle également du cuivre nickel et de la tantalite (plus de 145 tonnes), dont est extrait le précieux coltan, utilisé pour fabriquer les composants des téléphones portables.

D'une manière générale, les réserves estimées soutiennent l'ambition de la Côte d'Ivoire et augmentent l'attrait du secteur auprès des investisseurs internationaux. Ceci est renforcé par la mise en place en 2014 par le Gouvernement de l'un des codes miniers les plus favorables du continent aux investisseurs. Il a introduit une plus grande transparence et l'extension des permis d'exploration à 10 ans, ce qui a renforcé le développement local et les investissements miniers, notamment dans le secteur aurifère. Fin 2020, le chiffre d'affaires déclaré par la totalité des sociétés minières a atteint plus de 988 milliards de francs CFA, soit une hausse de 29,76 % par rapport à l'année précédente (plus de 761 milliards de francs CFA). Outre l'aspect financier, la croissance des industries minières a permis de créer près de 55 000 emplois dans le secteur sur la seule année 2019.

En 2020, le volume des investissements réalisés était estimé à près de 303 milliards de francs CFA, contre 136 milliards en 2019, ce qui représente une hausse de 123 %. Des opportunités sont toujours à capter dans un marché global en pleine croissance, notamment pour le secteur aurifère. La combinaison de nouveaux investissements et d'un cadre règlementaire transparent et compétitif ne peut qu'accélérer l'activité minière dans un avenir proche.

Hydrocarbures

La Côte d'Ivoire est un hub pétrolier et gazier régional. L'État souhaite donc maintenir le taux de disponibilité de ces produits à 100 % sur la période 2021-2025. Cette ambition se traduira de façon opérationnelle par, entre autres, l'intensification de l'exploration et de la production pétrolière, l'augmentation et le renforcement des capacités de stockage, ainsi que le développement d'infrastructures logistiques.

Jusqu'en 2011, le pays et les eaux territoriales avaient été peu explorés par les entreprises pétrolières. Ces dernières concentraient leurs efforts sur les États voisins, et notamment le Ghana où le gisement Jubilee avait été découvert en 2007. À ce jour, seulement 15 blocs offshore ont été attribués, et 32 restent disponibles (dont 3 en cours de négociation en décembre 2021). Début septembre, l'entreprise ENI a fait une importante découverte dans le bloc CI-101, au large de Jacqueville. Ce gisement offshore, nommé Baleine, recèlerait entre 1,5 milliard et 2 milliards de barils de brut, et de 1 800 milliards à 2 400 milliards de pieds cubes de gaz naturel associé. C'est peu dire qu'il va fortement dynamiser le secteur.

Ceci est d'autant plus vrai que le pays s'est doté d'un code pétrolier attractif et d'un environnement favorable pour les investissements, au travers de structures comme la Direction générale des hydrocarbures ou la Société nationale d'opérations pétrolières de Côte d'Ivoire (Petroci Holding). Son contrat-type de partage de production est particulièrement compétitif.

La Côte d'Ivoire et le groupe ENI ont signé deux protocoles d'accord. La cérémonie de signature s'est déroulée le 10 décembre 2021 au palais présidentiel, en présence du président Alassane Ouattara. La part revenant à l'État ivoirien n'a pas été divulguée. Lors de la phase d'exploration, ENI détenait 90 % du bloc, les 10 % restants étant aux mains de Petroci. Les protocoles portent respectivement sur la formation de cadres et techniciens, via l'Institut national polytechnique Félix-Houphouët-Boigny de Yamoussoukro, et sur la compensation carbone liée à la production de CO_2 : ENI devrait investir dans l'agriculture durable, la lutte contre la déforestation et l'économie circulaire.

Le gisement Baleine devrait entrer en activité au cours de l'année 2023, avec une production prévue de 15 000 barils/j, pour atteindre 110 000 barils/j en 2025 (maximum estimé). En plus du forage actuel, deux forages complémentaires seront effectués d'ici cette date. Les réserves pourraient donc se révéler plus importantes que les estimations actuelles. Désormais, les discussions entre l'État et ENI portent sur deux autres blocs adjacents au bloc CI-101.

Le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Thomas Camara, était présent à Dubaï pour l'Africa Oil Week, du 8 au 11 novembre 2021. Cet évènement majeur rassemblant près d'un millier de professionnels du secteur des hydrocarbures a permis au ministre et à la délégation ivoirienne de présenter aux investisseurs et experts les opportunités dans le bassin sédimentaire du pays.

Le Gouvernement va accentuer ses efforts. Le budget 2022 du ministère, adopté le 5 décembre 2021, en témoigne. Sur un budget global de 289,4 milliards de francs CFA, une grande partie des montants alloués aux programmes sont dédiés au développement des mines et de la géologie (986,7 millions) ainsi qu'aux hydrocarbures (295 millions). Les crédits budgétaires sollicités par Thomas Camara permettront à son ministère de poursuivre la réalisation de ses missions, en vue d'accroître la participation des secteurs des mines, du pétrole et de l'énergie à la transformation structurelle de l'économie, à l'augmentation de la richesse nationale et au bien-être des populations.

Il convient de rappeler que la politique du ministère est structurée autour de quatre objectifs globaux : promouvoir une administration moderne et performante ; valoriser le potentiel géologique et minier ; couvrir les besoins nationaux et régionaux en produits pétroliers et gaziers ; fournir aux populations de l'énergie de qualité et à moindre coût.

Projection des principaux indicateurs du développement du secteur des mines

	2020	Cible en 2023	Cible en 2025
Production d'or brut (tonnes)	38,562	44	46
Production de manganèse (tonnes)	1 325 525	1 450 000	1 550 000
Production de nickel latéritique (tonnes)	1 347 975	1 500 000	1 600 000
Production de bauxite (tonnes)	272 294	1 750 000	1 750 000

Projection d'indicateurs du développement du secteur des hydrocarbures

	2020	Cible en 2023	Cible en 2025
Volume de la production de pétrole brut (Barrels of Oil Per Day, BOPD)	29 078	42 946	39 360
Volume de la production de gaz naturel (MMPCJ)	195,11	189,9	200,16

Entretien avec

Thomas Camara

Ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie

Au regard de ses ressources nationales, le Gouvernement ivoirien entend faire du secteur minier et du pétrole les moteurs de la croissance économique du pays. Le ministre en charge de ces départements nous en précise les grandes orientations.

© DR

Monsieur le Ministre, la découverte en août dernier du gisement offshore Baleine par ENI laisse entrevoir de grandes opportunités pour la Côte d'Ivoire. Quelles sont les retombées attendues pour le pays ?

Thomas Camara : Il faut reconnaître et saluer les efforts entrepris par le président de la République de Côte d'Ivoire, SE M. Alassane Ouattara, qui, depuis son avènement en 2011 à la tête du pays, a engagé beaucoup d'efforts pour repositionner la Côte d'Ivoire au plan international.

Le potentiel est important. Il est estimé à 2 milliards de barils de pétrole brut et 2 400 milliards de pieds cubes de gaz naturel. Ce gisement va être exploité en deux phases : une première phase en 2023, où on accédera à environ 15 % de la production à terme ; et une deuxième phase en 2026, où on sera à plein régime. On espère maintenir ce régime pendant 20 à 30 ans de production sans discontinuer.

Le pétrole brut sera commercialisé au plan international et les ressources issues de sa vente reviendront en partie à la Côte d'Ivoire, et serviront à l'économie nationale, donc au bonheur des populations.

En outre, une fois les coûts de production déduits, la Côte d'Ivoire bénéficiera de 52 % du profit d'une part, et de 10 % des 48 % restants d'autre part. C'est une part considérable du produit et cela reviendra dans les caisses de l'État pour assurer le développement du pays.

SECTEURS PORTEURS
Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie

Deux protocoles d'accord ont été signés avec ENI. Que prévoient-ils ? Quelles sont les prochaines étapes attendues avec le géant italien ?

ENI a en effet signé deux accords avec le Gouvernement ivoirien. Le premier porte sur la formation de cadres et techniciens à l'École supérieure du pétrole et de l'énergie (ESPE) logée au sein de l'Institut national polytechnique Félix-Houphouët-Boigny (INPHB) de Yamoussoukro. Le deuxième accord portera sur la décarbonisation en investissant massivement dans l'agriculture durable, la lutte contre la déforestation et l'économie circulaire.

Quel est le potentiel de développement en termes d'hydrocarbures ? Quels sont les objectifs sur le plan des exportations de pétrole brut ?

Avec les plans de développement actuel, le niveau de réserve des champs en production peut permettre à la Côte d'Ivoire de produire encore pendant un peu plus de 10 ans. Cependant, il faut noter que le niveau actuel des réserves peut fortement évoluer en fonction des découvertes non encore développées ou évaluées.

À ce jour, nous comptons trois producteurs opérant sur quatre blocs pétroliers (CI-26, CI-40, CI-27 et CI-11). Pour 2020, la production s'est élevée à environ 10,6 millions de barils de pétrole brut, soit 29 000 barils/jour, et à 78,7 milliards de pieds cubes du gaz naturel, soit 215 millions de pieds cubes par jour. Les recettes de l'État issues de sa part de pétrole et de gaz naturel se sont élevées à 90,1 milliards de francs CFA.

De manière spécifique, le pays s'est doté dès 2012 d'un contrat-type de partage de production beaucoup plus compétitif. De plus, des campagnes de promotion pétrolière lors d'évènements internationaux sont régulièrement organisées.

Comment évolue le secteur minier ?

Concernant les mines, la production des substances de mines et de carrières est en hausse. La production globale de l'or est passée de 32,478 tonnes en 2019 à 38,523 tonnes en 2020, soit une hausse de 18,61 %. En 2021, la production devrait se situer autour de 40 tonnes, soit une hausse de 3,83 % par rapport à 2020. Et les perspectives sont prometteuses : elles devraient se situer à 42 tonnes en 2022, et rester sur cette tendance haussière au cours des cinq prochaines années.

De même, les productions des autres minerais (manganèse, nickel, bauxite) sont toutes en hausse. À titre d'illustration, la production de manganèse est passée de 1 181 803 tonnes en 2019 à 1 325 525 tonnes en 2020, soit une hausse de 12,16 %. Quant au nickel, sa production est passée de 660 144 tonnes en 2019 à 1 347 975 tonnes en 2020, soit une hausse de 104,19 %. Cette évolution de la production a induit naturellement une progression de 29,76 % du chiffre d'affaires déclaré par les sociétés d'exploitation du secteur minier, qui est passé de 761,995 milliards en 2019 à 988,793 milliards de francs CFA en 2020.

Les recettes fiscales issues de l'activité minière se chiffrent à 146,257 milliards de francs CFA en 2020 contre 94,562 milliards en 2019, soit une hausse de 54,66 %.

Quels sont vos défis stratégiques et comment comptez-vous les relever ?

L'objectif du Gouvernement ivoirien est de créer plus de richesses pour soutenir le développement économique de notre pays. Pour la mise en œuvre de cette politique, notre département ministériel a identifié des défis auxquels il s'emploie à apporter des solutions en vue d'un développement plus harmonieux de ce grand secteur. Entre autres défis, la transformation locale des minerais extraits de notre sous-sol, la valorisation du potentiel géologique et minier, la construction du laboratoire d'études minérales et d'analyse géologique, la construction de l'unité d'affinage d'or, l'assainissement de l'exploitation minière et le développement de la petite mine à travers la reprise des chantiers-écoles.

Pour relever ces défis, le Gouvernement ivoirien a initié la réforme du cadre juridique dans le but d'adapter le secteur minier aux exigences nouvelles du développement du secteur extractif et d'attirer plus d'investissements directs étrangers. C'est dans ce cadre qu'un nouveau Code

Ministère des Mines

minier a été adopté, en 2014, innovant et apportant une réelle contribution au développement communautaire et à la protection de l'environnement. Par ailleurs, pour une meilleure gouvernance du secteur, la Côte d'Ivoire a adhéré en 2008 à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). Depuis lors, le Gouvernement et le Conseil national chargé de promouvoir sa mise en œuvre ne cessent de multiplier les actions et les efforts.
Ces efforts ont contribué à l'accession du pays au statut de « Pays conforme » aux exigences de l'ITIE en mai 2013 à Sydney, en Australie, au cours de la 6e Conférence mondiale de l'ITIE.
De plus, le Gouvernement a créé, en 2021, le Groupement spécial de répression de l'orpaillage illégal, en vue de renforcer le cadre institutionnel de la lutte contre l'orpaillage illégal et mieux assurer la protection de nos populations contre ce fléau.
En ce qui concerne les métaux de base, l'État de Côte d'Ivoire encourage les opérateurs miniers à plus de transformation locale, à travers la fiscalité.

Comment les Ivoiriennes et Ivoiriens bénéficient-ils des recettes et revenus miniers, notamment concernant leur bien-être et sur les plans social et éducatif ?
Sur le plan social, le nombre d'emplois directs créés est passé à 15 775 contre 13 993 en 2019, quand les emplois indirects ont évolué de 42 000 à 47 325. Les populations impactées par les exploitations minières industrielles ont bénéficié, à travers les Comités de développement locaux miniers (CDLM), de plus de 7 milliards de francs CFA pour la réalisation de projets socioéconomiques en adéquation avec leurs besoins.
À terme, les CDLM visent à apporter aux populations privées de leurs terres pour les besoins de l'activité minière le développement local qui leur assurera un plus et un mieux-être et des conditions de vie plus décentes. À ce jour, la Côte d'Ivoire a installé 11 CDLM fonctionnels.

Une stratégie de développement des infrastructures énergétiques a été élaborée par le Gouvernement afin de fournir une énergie durable, abondante, fiable et à moindre coût au plan national. En quoi l'exploitation du gaz naturel va-t-elle être bénéfique ?
Sur ce sujet-là, il faut préciser que le pays a une croissance au-delà de 6 % depuis l'avènement du président de la République. Et cette croissance s'accompagne d'une demande énergétique forte. D'ailleurs, le nombre de localités électrifiées en Côte d'Ivoire a augmenté de 230 % depuis 2011, la couverture du pays étant ainsi passée de 33 % en 2011 à 80 % en 2020. Cela dénote de l'importance de la demande d'énergie électrique. Le gaz naturel issu du gisement découvert par ENI devrait répondre à cette demande des populations, en plus de fournir des emplois.
La Côte d'Ivoire sera donc à l'abri d'une pénurie de gaz pour faire tourner ses centrales thermiques une fois ce gisement développé. Ses réserves sont estimées entre 1 800 et 2 400 milliards de pieds cubes, et permettront de soutenir le planning de mise en service de 2 009 MW de centrales thermiques à cycle combiné d'ici 2030, dont 383 MW en 2022.

Quelles sont les réalisations et les avancées en matière d'électrification dans le pays ?
Les investissements massifs dans la production et dans le réseau de distribution ont permis d'améliorer de façon significative la qualité des prestations, avec un Temps moyen de coupure (TMC) qui est passé de 18 h 34 en 2011 à 16 h 22 à fin 2020.
Quant à l'accès à l'électricité, il reste l'une des plus grandes satisfactions, grâce aux deux programmes complémentaires mis en place par le Gouvernement, le Programme national d'électrification rurale (Proner) et le Programme électricité pour tous (PEPT). Le taux d'électrification est passé de 94 % en 2019 à 97,9 % en 2020. Ces deux programmes ont permis d'électrifier 3 962 localités en 10 ans, passant à 6 780 localités électrifiées sur un total de 8 518 à fin août 2021, alors que le pays n'en comptait que 2 818 en 2011. Ces résultats ont permis d'atteindre à fin 2020 un taux de couverture de

© DR

80 %, un taux d'accès de près de 98 % et un nombre d'abonnés d'environ 3 millions.
Après avoir surmonté la crise énergétique du 2e trimestre 2021, démontrant ainsi toute la résilience de ce secteur, le Gouvernement continue de mettre en œuvre sa politique énergétique, dans le strict respect des contraintes écologiques et de la transition énergétique.
À ce titre, 883 MW sont prévus dans le domaine du thermique avec notamment la phase 4 d'Azito (253 MW), les unités additionnelles d'Aggreko (40 MW) et la centrale de réserve (200 MW) ; 156 MW sont prévus dans le domaine de l'hydroélectricité avec les barrages de Gribo-Popoli (112 MW) et Singrobo Ahouaty (44 MW). De plus, 117,5 MW sont prévus dans le domaine du solaire avec la centrale photovoltaïque de Boundiali (37,5 MWc), la centrale flottante de Kossou (20 MWc), les centrales Scaling Solar de Laboa et Touba (60 MWc cumulés). Soit un total de 1 156,5 MW qui viendra renforcer la capacité installée de notre pays, avec des efforts de développement des énergies renouvelables, qui atteindront, à l'horizon 2030, 42 % de mix énergétique.
En plus des projets de centrales thermiques, il est prévu d'ici 2030 de mettre en service 691 MW de barrages hydroélectriques, 490 MW de centrales solaires et 311 MW de centrales à biomasse.

La COP26 a eu lieu en novembre 2021. Quelle est aujourd'hui la part d'énergies renouvelables dans le pays ? Quels programmes sont en cours pour renforcer les énergies propres ?
La transition énergétique est une préoccupation au quotidien pour le président de la République. À cet effet, il a pris des engagements à l'international sur cette question. Avant la COP26, la Côte d'Ivoire s'était engagée à avoir 42 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique à l'horizon 2030 ; à la COP26, le pays a décidé de passer de 42 % à 46 % d'énergie renouvelable. Cela veut dire qu'on va dans le sens de la transition énergétique, ce qui est une instruction ferme donnée par le président de la République, et que nous nous attelons à réaliser.

Quelles sont les principales opportunités pour les investisseurs dans les secteurs minier et énergétique ?
De tous les pays de l'Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire dispose du potentiel minier le plus important, car les deux tiers du pays sont couverts par des formations réputées riches en minéralisations diverses, dont 35 % des ceintures de roches vertes de l'Afrique occidentale connues pour leur potentiel aurifère avéré. En plus de cette disposition naturelle, le pays a engagé les moyens nécessaires pour encadrer et rendre l'activité minière attractive et bénéfique, tant pour lui que pour les investisseurs. Aujourd'hui, plus que jamais, le pays affiche son ambition d'intégrer le cercle très prisé des grands pays miniers. Ce chantier du développement du secteur minier, nous le portons avec celles et ceux qui ont choisi de croire aux potentialités de notre pays, d'y investir et d'y créer de la richesse et de nouveaux emplois.

Ministère des Mines

© SHUTTERSTOCK - BOULENGER XAVIER

Agriculture

Le pilier du développement ivoirien

L'agriculture revêt un caractère essentiel pour la Côte d'Ivoire, sur le plan de la croissance économique, mais aussi du point de vue du développement social, en ce sens qu'elle contribue de manière importante à l'emploi et au bien-être des populations.

Le secteur agricole est une source de croissance essentielle, puisqu'il représente environ 23 % du PIB du pays, et plus des deux tiers de toutes ses exportations. La Côte d'Ivoire est la première agriculture d'Afrique de l'Ouest : 1er producteur mondial de cacao et de noix de cajou, 5e producteur d'huile de palme (2e producteur africain), 7e producteur de caoutchouc naturel (1er producteur africain), et 4e producteur africain de coton. Elle partage, avec le Cameroun, la première place des pays africains exportateurs de bananes. En 2017, elle réalisait 60 % des exportations agricoles de l'Uemoa et 33 % de celles de la Cedeao.

L'agriculture emploie environ 45 % de la population active, dont 73 % de la population rurale en âge de travailler. Les deux tiers des Ivoiriens en dépendent directement. En outre, une part considérable des secteurs de la fabrication et des transports dépendent de l'agriculture.

La Côte d'Ivoire est richement dotée en ressources naturelles, ce qui lui permet de soutenir une grande variété de cultures. La disponibilité en eau douce est abondante, et les précipitations varient de 1 000 mm dans le nord du pays à 3 000 mm dans le sud-ouest. D'autre part, 75 % des terres sont arables (24 millions d'hectares sur 32 millions) et environ 7,5 millions d'hectares sont actuellement cultivés (soit 30 % du total). Bien que les terres cultivables se raréfient dans certaines régions (notamment dans le sud, où la densité de population est la plus forte), le potentiel reste important. La Côte d'Ivoire a garanti un accès quasi universel à l'électricité dans les zones urbaines, et il ne cesse de progresser en milieu rural grâce à la mise en œuvre du PSGouv. C'est un point essentiel pour la transformation de la production agricole.

Le 5 juillet, le Premier ministre Patrick Achi a lancé un programme de développement de la compétitivité des filières agricoles et de l'industrie agroalimentaire (seize filières prioritaires ont été identifiées), afin d'en connaître le potentiel et d'en améliorer la productivité, l'industrialisation, et l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales.

Des productions diversifiées

En 1960, seuls le café et les bois exotiques fournissaient d'importantes recettes d'exportation. Mais ces 50 dernières années, l'agriculture a connu une expansion rapide, avec le développement des cultures de bananes, café, ananas, coton, coprahs, latex, anacardes, cacao et huile de palme, principalement destinées à l'exportation. Elle s'est progressivement diversifiée ces dix dernières années : elle se concentrait avant presque exclusivement sur le cacao, le café et les bananes. Les productions de noix de cajou brutes, d'arachides, de caoutchouc, de coton et de

mangues ont fortement augmenté. Par exemple, celle de caoutchouc est passée de 235 000 tonnes en 2010 à 580 000 tonnes en 2017. L'agriculture ivoirienne est aujourd'hui beaucoup plus variée que celles des autres pays d'Afrique de l'Ouest.

La production agricole a augmenté de 50 %, passant de 15,8 millions de tonnes en 2011 à 23,7 millions en 2017, soit près de 30 points de pourcentage de plus qu'en Afrique subsaharienne et 20 points de plus qu'en Afrique de l'Ouest. Cette forte croissance et la diversification naissante des exportations (fruits et noix de cajou, caoutchouc) sont le résultat d'une politique volontariste et de mesures audacieuses pour améliorer les mécanismes de fixation des prix afin d'allouer une plus grande partie des recettes aux producteurs. En effet, depuis 2013, les agriculteurs se voient garantir au moins 60 % des prix des produits de base sur les marchés internationaux. Des réformes agricoles, en particulier celles visant à fixer les prix de certaines cultures prioritaires (filières café-cacao, coton-anacarde), ont permis d'accroître la part des cours mondiaux revenant aux planteurs individuels, et ainsi transférer d'importants flux de revenus aux zones de production.

Les noix de cajou, le coton, l'horticulture, le caoutchouc et l'huile de palme constituent à ce jour des filières prioritaires pour la diversification économique et la création de valeur ajoutée au niveau national. La part des exportations ivoiriennes pour certaines d'entre elles (noix de cajou, l'horticulture) a augmenté ces dernières années. Les perspectives concernant la demande pour ces produits sont bonnes car l'augmentation des revenus dans les pays en développement, y compris dans la sous-région, modifie les modes de consommation. Ces produits ont un potentiel important pour servir de base à la diversification vers des produits dérivés associés. L'égrenage et la transformation des noix de cajou et du caoutchouc sont des activités fortement créatrices d'emplois — y compris pour les femmes —, donc elles contribueraient à réduire non seulement les disparités entre le nord et le sud mais aussi les inégalités de genre.

© AFP - ISSOUF SANOGO

Créer de la valeur ajoutée

La transformation locale des matières premières est un puissant facteur de réduction des coûts de transport vers les grands marchés européen et américain, créant des chaînes de valeur plus courtes et plus durables qui répondent à la demande croissante de traçabilité des produits, des agriculteurs jusqu'aux consommateurs finaux. L'agriculture est étroitement liée aux autres secteurs de l'économie, notamment l'industrie manufacturière. La transformation du cacao et du café, les textiles, la production d'huile, de coton, de savons et de cosmétiques oléagineux constituent des composants essentiels du secteur industriel. L'agroalimentaire représente environ 7 % du PIB total et 50 % du secteur manufacturier. Le Projet de pôle agro-industriel dans la région du Bélier (2PAI-Bélier), à Yamoussoukro, est un point de repère intéressant dans la stratégie gouvernementale visant à développer cette branche. Lancé en 2017, il constitue le tout premier agropole de Côte d'Ivoire. D'un coût de 121 millions de dollars, il est financé à 80 % par la BAD. Son objectif est de relancer le secteur agricole pour atteindre

© SHUTTERSTOCK - TREKKATHON

Cacao
Deux nouvelles usines de transformation

Afin d'améliorer la valeur ajoutée du cacao, le Gouvernement a lancé la construction de deux nouvelles usines de transformation, l'une à Abidjan, la capitale économique, et l'autre à San Pedro, le grand port cacaoyer du sud-ouest du pays. Chacune sera en capacité de traiter 50 000 tonnes de fèves par an. Le président Alassane Ouattara a posé la première pierre de l'usine d'Abidjan le 22 septembre 2021. Les fèves y seront transformées en pâte de cacao, pour l'exportation et la fabrication de chocolat. D'une capacité de 170 000 tonnes, elle sera la plus grande unité de transformation de fèves de cacao au monde.

Deux entrepôts de stockage d'une capacité combinée de 300 000 tonnes seront également construits dans les deux ports, ainsi qu'un centre de formation aux métiers du cacao dans la capitale économique. L'investissement total pour ces infrastructures est évalué à 216 milliards de francs CFA (330 millions d'euros), financé par un prêt de la Chine signé en avril 2021 – 40 % de la production des usines sera destinée au marché chinois.

l'autosuffisance alimentaire dans une région en déclin économique depuis 30 ans malgré ses grandes potentialités. Trois ans après sa mise en œuvre, le Projet affiche un taux de réalisation de 44 %. Une mission de la BAD s'est rendue le 16 septembre à Yamoussoukro afin d'évaluer les avancées du 2PAI-Bélier, qui doit s'achever en décembre 2022. Ce dernier enregistre des résultats satisfaisants. Les travaux sont achevés sur un linéaire de 542 km de pistes (pour un objectif de 700 km). Les périmètres rizicole (97 % des 1 081 ha prévus) et maraîcher (100 % des 105 ha prévus) sont aménagés et réceptionnés. Les travaux de réparation de 100 pompes à motricité humaine sont achevés, ainsi que la réalisation de 50 forages et la construction de 30 latrines. Ces infrastructures hydrauliques desservent plus de 180 villages pour une population de près de 628 000 personnes. Les autorités travaillent à dynamiser les filières porteuses de riz, maïs, manioc, légumes, élevage porcin et pisciculture. La zone industrielle prend forme avec l'installation d'industries agroalimentaires et non alimentaires qui assurent la transformation d'aliments de bétail, de noix de cajou et de riz. À terme, 120 PME doivent s'y installer.

L'entreprise chinoise Southland Global Agriculture est implantée à Yamoussoukro depuis 2019 et s'est spécialisée dans la transformation de la noix de cajou. Elle emploie 1 300

Agriculture

© SHUTTERSTOCK - SARAH NGUYEN

Noix de cajou
D'importants bénéfices

La Côte d'Ivoire est, depuis 2015, le 1er producteur mondial de noix de cajou brutes. L'anacarde est, en volume, le 3e produit d'exportation du pays, après le cacao et les produits pétroliers raffinés, loin devant le caoutchouc, le coton ou le café. En 2018, les recettes brutes des exploitants de noix de cajou ont été estimées à 1,167 million de dollars, dépassant nettement celles des exploitants de coton (312 millions de dollars). De plus, la production de noix de cajou est plus lucrative pour les agriculteurs en raison de la faible utilisation d'intrants, générant des recettes nettes supérieures à celles d'autres productions.
En 2021, environ 15 % de la production nationale d'anacarde est transformée sur le territoire.

personnes, dont 60 % de femmes. Avec une transformation annuelle de 24 000 tonnes, exportée vers les marchés local, européen et américain, l'entreprise vise désormais une transformation de 45 000 tonnes.
Au regard de la production agricole, et en particulier fruiticole, l'industrie de la transformation offre de grandes opportunités économiques. Partout sur la planète, les consommateurs réclament des produits sains et durables, et de plus en plus d'entreprises s'engagent sur ce segment de marché à valeur ajoutée. Elles sont nombreuses à faire le choix de la Côte d'Ivoire, à l'image de la société suisse HPW Fresh & Dry, spécialisée dans le séchage de fruits, qui a inauguré le 15 avril une nouvelle unité de transformation de fruits tropicaux dans la ville d'Assé, au sud-est d'Abidjan. Cette usine, qui a nécessité un investissement de 5 millions d'euros (3,3 milliards de francs CFA), va permettre la transformation de 7 700 tonnes de mangues, bananes, ananas et noix de coco, ainsi que de 800 tonnes de fruits secs de première qualité dont 400 tonnes seront biologiques. Pour rappel, la Côte d'Ivoire est le 1er fournisseur de mangues fraîches en provenance d'Afrique de l'Ouest et le 1er exportateur africain de bananes.
Le cacao est une production stratégique pour le pays, qui en est le 1er producteur mondial avec 40 % du marché. La précieuse fève représente 10 % du PIB ivoirien, 40 % de ses recettes d'exportation, et fait vivre 5 millions de personnes, soit environ un cinquième de la population ivoirienne, selon la Banque mondiale.
Le Gouvernement veut augmenter la part de valeur ajoutée dans la filière cacaoyère. Grâce aux mesures engagées, le volume de cacao transformé est passé de 474 000 tonnes (campagne 2015-2016) à 577 000 tonnes (campagne 2016-2017). Ce qui ne correspond encore qu'à un peu plus d'un quart de la production annuelle nationale de fèves de cacao, alors que le pays dispose d'une capacité de traitement de 710 000 tonnes par an. Les autorités veulent porter le volume de cette transformation à 600 000 tonnes, puis 1 million de tonnes, pour arriver en 2025 à 100 % de transformation du cacao (soit 2 millions de tonnes). Outre la poudre et le beurre de cacao produits localement, la Côte d'Ivoire a commencé à produire du chocolat. L'ouverture de nouvelles usines de transformation d'ici deux ans permettra de changer la donne (*cf.* encadré).

Rémunération des producteurs

Le Gouvernement estime qu'il faut faire en sorte que les producteurs aient un revenu décent, en contrepartie des efforts déployés pour mettre à la disposition des marchés des produits de qualité. Aujourd'hui, dans la chaîne de valeur de l'industrie du cacao, seulement 5 à 6 % du prix final revient aux producteurs, ceux-là même qui sont à l'origine de ladite chaîne.
L'amélioration des conditions de vie des producteurs de cacao est un défi majeur. La Côte d'Ivoire et le Ghana ont produit 64 % du cacao mondial pour la campagne 2019-2020, selon l'Organisation internationale du cacao. Ces deux États ont instauré un nouveau mécanisme de vente, appelé Différentiel de revenu décent (DRD), afin d'augmenter le prix de vente de 400 dollars par tonne pour pouvoir mieux rémunérer leurs agriculteurs. La mise en œuvre de cette prime a été perturbée par la crise sanitaire qui a réduit la demande mondiale. Cette mauvaise conjoncture a conduit le régulateur à négocier des décotes sur la fève ivoirienne afin de réduire le coût d'achat pour les exportateurs, démarche qui a stimulé la commercialisation extérieure, mais eu pour effet de supprimer les gains du DRD. Pour la campagne 2021-2022 qui a débuté le 1er octobre dernier, la récolte devrait être de 2 millions de tonnes de cacao (contre 2,2 millions de tonnes lors de la campagne précédente).
La stratégie d'amélioration des revenus agricoles ne se limite pas à la filière du cacao. Des efforts ont également été faits par le Gouvernement pour la filière de la noix de cajou entre 2011 et 2018. Grâce aux mesures engagées, les revenus des producteurs d'anacarde sont passés de 101 milliards de francs CFA en 2012 à 404 milliards en 2018.
Dans la filière coton, les revenus des exploitants sont passés de 36 milliards de francs CFA en 2011 à 123 milliards au cours de la campagne 2018-2019. Pour la campagne 2021-2022, le prix du kilogramme de coton graine est resté inchangé par rapport à la campagne précédente. La relance de l'industrie textile est en cours, à Korhogo, Bouaké Dimbokro et Agboville.
L'agriculture est l'un des piliers du PND 2021-2025. Dans ce cadre, il est prévu de mettre en œuvre neuf agropoles, de réhabiliter et de construire les infrastructures de collecte, de stockage et de conservation des productions. De grands projets rizicoles intégrés vont voir le jour, prenant en compte la riziculture irriguée, l'aménagement et l'exploitation rationnelle des parcelles, la production de semences à haut rendement et la mécanisation totale de la chaîne de valeur. Il est également prévu de réhabiliter et de construire des centres semenciers.

© SHUTTERSTOCK - NEWPHOTOSERVICE

Agriculture et environnement
Nécessaire diversification

Les aléas climatiques, notamment la sécheresse, font chuter les rendements. L'agriculture ivoirienne est encore extensive avec des techniques et matériels agricoles rudimentaires. La prédominance du cacao dans les exportations du pays accroît la vulnérabilité de ce dernier, et souligne la nécessité de diversifier la production agricole. De plus, la culture du cacao est l'une des principales causes de la déforestation en Côte d'Ivoire (60 % des forêts ont disparu entre 1990 et 2015). Elle pourrait être fragilisée par l'aggravation des aléas climatiques, la hausse des températures menaçant de réduire la fertilité des sols dans les régions traditionnellement agricoles du sud-est (Sud-Comoé, Agneby, Comoé, Sud-Bandama, Fromager et Lagunes).

© SHUTTERSTOCK - ISSOUF SANOGO

Pêche et élevage

Des secteurs à développer

La Côte d'Ivoire importe une grande partie de la viande et du poisson consommés par la population, et cela alors que le pays dispose de tous les atouts pour être autosuffisant. Des programmes sont en cours pour corriger la trajectoire.

La Côte d'Ivoire s'ouvre sur le golfe de Guinée. Elle possède un littoral long de 550 km, près de 150 000 ha de lagunes, 350 000 ha de lacs et de nombreux bas-fonds propices à l'implantation d'exploitations aquacoles, ainsi qu'une riche faune aquatique regroupant plus de 100 familles de poissons, dont plusieurs espèces ont un potentiel aquacole certain. Du point de vue de l'élevage, le pastoralisme est très développé dans le nord du pays, notamment concernant l'élevage bovin. Mais le secteur repose surtout sur l'aviculture.

© SHUTTERSTOCK - IAN M PACKHAM

Pêche : combler le déficit

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture représente 3,1 % du PIB. La Côte d'Ivoire est le 1er port thonier d'Afrique et le 2e pays exportateur mondial après le Japon. Paradoxalement, alors que le poisson constitue la principale source de protéines animales des Ivoiriens, la pêche artisanale nationale ne couvre que 20 % des besoins. Avec une production locale moyenne de 110 028 tonnes, la Côte d'Ivoire est ainsi obligée de combler son déficit par des importations annuelles de poisson de l'ordre de 547 500 tonnes. Chaque année, le pays importe pour 325 milliards de francs CFA de produits halieutiques.

Face à une telle dépendance du secteur vis-à-vis de l'extérieur, le pays a mis sur pied des programmes et projets visant à développer et valoriser la pisciculture. Les pouvoirs publics orientent leurs actions vers le développement de la pêche artisanale et, en particulier, vers l'aquaculture. Ils espèrent ainsi générer des revenus dans le milieu rural, y fixer les jeunes, combattre la pauvreté qui concerne prioritairement les femmes.

Un Plan stratégique de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture (PSDEPA) 2014-2020 a été défini, mais l'État peinait à mettre en place une approche systématique et globale. Une nouvelle stratégie a donc été définie avec l'appui de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), afin de contribuer à la réalisation de la composante « pisciculture continentale » du PSDEPA au travers de la mise en œuvre du Projet de relance de la production piscicole continentale en Côte d'Ivoire (Prepico).

Le 3 août 2021, une convention pour le Prepico 2, en vue de relancer production par le développement de la chaîne de valeur des poissons d'aquaculture, a été signée entre le Gouvernement ivoirien, au travers du ministère des Ressources animales et halieutiques, et le Japon. Le projet, d'un montant de 3,2 milliards de francs CFA, financé par la JICA, s'étendra sur la période 2021-2027. Il a démarré en octobre avec l'arrivée des experts de la JICA. Une période de six mois sera consacrée à une planification détaillée. Le Japon affectera des experts dans tous les domaines couverts et la Côte d'Ivoire fournira le personnel expérimenté et des locaux.

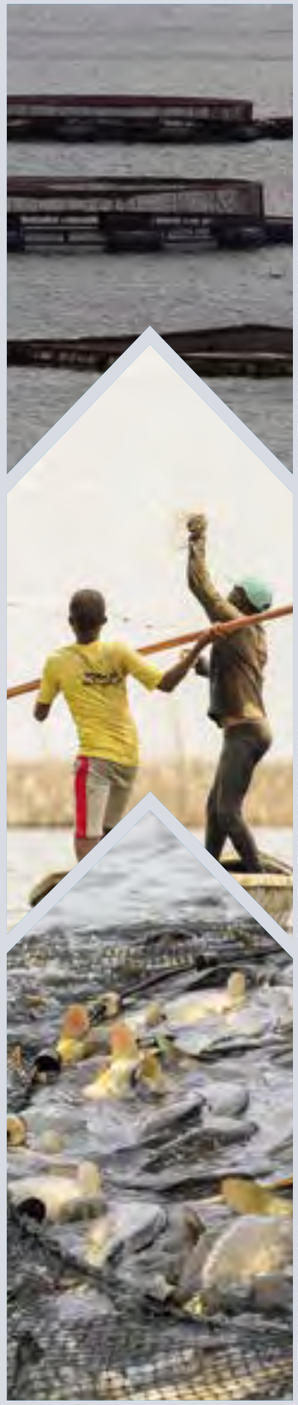
© SHUTTERSTOCK - 2019 KIKI DOHMEIER

© SHUTTERSTOCK - ANTON_IVANOV

© SHUTTERSTOCK - 2018 MHP

À la différence du Prepico 1, le Prepico 2 vise à développer la pisciculture par l'approche orientée vers le marché, avec pour objectif essentiel l'amélioration et la modernisation des circuits de commercialisation, ainsi que l'augmentation des revenus des acteurs de la chaîne de valeur dans les zones cibles. Quatre résultats majeurs sont attendus du Prepico 2 : l'intensification de la commercialisation du poisson piscicole dans la zone cible ; l'amélioration de l'environnement institutionnel pour l'investissement dans la pisciculture ; le renforcement des capacités de gestion, de production et de commercialisation des pisciculteurs ; la valorisation des produits.

Le Gouvernement s'est fixé pour objectif d'atteindre l'autosuffisance alimentaire en poisson d'ici 2025. Afin d'y parvenir, un nouveau Programme stratégique pour la transformation de l'aquaculture a été lancé en novembre 2021. « Cela permettra d'obtenir des poissons à prix plus bas sur les marchés, produits en Côte d'Ivoire par des emplois ivoiriens », a déclaré le Premier ministre Patrick Achi lors de sa conférence de presse du 8 novembre.

Élevage : grand pourvoyeur d'emplois

L'élevage est un secteur qui peine à se développer, avec une contribution de seulement 4,5 % au PIB agricole et 2 % au PIB total. Néanmoins, il constitue une activité importante puisqu'elle concerne un grand nombre de personnes : le pays compte plus de 360 000 exploitants. Il est donc logique que les autorités déploient des efforts et investissent dans ce secteur, les petits producteurs ayant beaucoup de difficulté à obtenir des financements. Le Projet d'appui au développement de l'élevage en Côte d'Ivoire (Padeci), mis en place en 2010, visait à assurer la couverture des besoins nationaux en viande et en produits d'élevage et à améliorer le revenu des éleveurs. D'une durée de 5 ans, il a permis de financer des élevages de bovins, d'ovins, de caprins, de porcins et de volailles. Les bénéficiaires ont été des agro-éleveurs, des jeunes, des femmes, des Organisations professionnelles d'éleveurs (OPE) et des opérateurs de toutes les filières de l'élevage. Entre 2011 et 2019, la production locale de viande est passée de 47 000 à 63 000 tonnes, soit une progression de plus de 33 %. Mais, à l'image de la pêche, elle ne couvre pas la moitié des besoins nationaux, et la Côte d'Ivoire importe pour combler le déficit.

Le ministère des Ressources animales et halieutiques diligente actuellement plusieurs projets destinés à renforcer l'élevage, en particulier dans la filière avicole qui est la mieux structurée, avec de forts liens interprofessionnels et des acteurs importants. Cette filière se porte bien : la production est passée d'environ 32 000 tonnes de viande et 749 millions d'œufs de consommation en 2012, à plus de 56 000 tonnes de viande et 1,651 milliard d'œufs de consommation en 2018, soit des augmentations respectives de 76 et 120 %. Le chiffre d'affaires s'est envolé pour atteindre 250 milliards de francs CFA en 2019, contre 70 milliards en 2012.

Le Gouvernement vise une production de 200 000 tonnes de viande de poulet et 3,37 milliards d'œufs à l'horizon 2030. Le ministre des Ressources animales et halieutiques, Sidi Touré, a d'ailleurs procédé le 10 juin à l'inauguration, à l'université Nangui-Abrogoua, d'une ferme d'expérimentation d'une capacité de 2 000 têtes de volailles.

Le ministère entend faire de l'aviculture une filière prospère, compétitive, pourvoyeuse d'emplois décents, et qu'elle soit au centre de la lutte contre l'insécurité alimentaire aussi bien en milieu urbain que rural.

© SHUTTERSTOCK - FLATFEET

Grippe aviaire
Des mesures drastiques

L'essor de la grippe aviaire en Afrique de l'Ouest fait peser un risque sur la filière avicole ivoirienne. La maladie a été détectée en juillet dans trois élevages de Mondoukou, dans le département de Grand-Bassam. Dans un premier temps, le Gouvernement a ordonné la fermeture des marchés de volailles et l'abattage de tous les oiseaux dans les zones concernées. Avec l'apparition de nouveaux foyers dans les localités de Mohamé, Modeste, Songon et à Bouaké, la décision a été prise d'effectuer des abattages sanitaires anticipés dans les élevages affectés. Le 22 septembre, un plan de lutte contre la grippe aviaire de 979,4 millions de francs CFA a été adopté en Conseil des ministres.

© AFP - SIA KAMBOU

SECTEURS PORTEURS
Éducation

Éducation

Des efforts à consolider

À partir de 2011, avec la sortie de la Côte d'Ivoire d'une période conflictuelle, le système éducatif national s'est considérablement développé, ainsi que s'y était engagé le président nouvellement élu Alassane Ouattara. Son ambition de bâtir un système éducatif crédible et performant se concrétise jour après jour, avec l'aide des partenaires internationaux.

C'est en 2015 que le problème de l'enseignement et de la formation a été pris à bras-le-corps par le Gouvernement. Tout d'abord en décrétant l'école obligatoire pour tous les enfants de 6 à 16 ans, quels qu'ils soient, sans distinction de genre ou de milieu social. Cet élargissement de l'accès à l'éducation a profité notamment aux filles, aux enfants des communes rurales isolées et à ceux présentant des besoins spécifiques. La mesure a été accompagnée d'un Plan sectoriel Éducation (PSE) 2016-2025, intégrant les ODD en la matière. Un bilan d'étape à mi-parcours a été effectué collégialement en octobre 2021 par les ministres de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, Mariatou Koné, de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, Koffi N'Guessan, et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Adama Diawara. La hausse des fonds alloués au secteur en 2020 s'est montée à 121,7 milliards de francs CFA, pour une évolution concrète de la situation dans le pays.

Les avancées

Il reste en effet beaucoup à faire pour répondre aux ambitions de la Côte d'Ivoire en termes d'éducation et de formation. Aujourd'hui, encore près de 2 millions d'enfants ne sont pas scolarisés, dont en majorité des filles. Pour contrer ce phénomène, les autorités ont adopté en 2018 un Plan stratégique d'accélération de l'éducation des filles (PSAEF), dont les objectifs prioritaires sont d'augmenter leur taux d'accès à l'enseignement, de garantir leur maintien à l'école, de lutter contre les violences à leur égard et de renforcer la gouvernance de leur éducation. Les résultats obtenus dès la première année de l'application de ce plan ont été très encourageants. Entre 2014 et 2018 le taux brut de scolarisation des jeunes filles est passé de 89,60 % à 99,93 %, et le taux d'achèvement du premier cycle du secondaire de 34,6 % à 54,6 %. L'indice de parité filles/garçons a grimpé depuis 2011 de 0,86 à 0,99 au primaire, et de 0,74 à 0,86 dans le secondaire général.

Pour intégrer cette nouvelle population — filles et ruraux —, il faut des ajustements en termes d'infrastructures. En juin 2021, le Gouvernement a accordé un prêt de 15,7 milliards de francs CFA pour la construction et l'équipement de trois lycées d'excellence pour filles, dans les régions de Bagoué, Mé et Sud-Comoé. Ils pourront accueillir chacun 1 000 élèves, dont 800 internes. À terme, ce sont douze établissements qui seront réalisés. En milieu rural, les indicateurs sont eux aussi

en nette évolution. Depuis le début du mandat d'Alassane Ouattara le nombre de salles de classes préscolaires et primaires est passé de 64 645 à 101 016 (+ 56,26 %), celui de collèges et lycées de 242 à 549 (+126,86 %), celui de cantines scolaires de 3 500 à 5 536 (+58,17 %). En outre, l'amélioration de l'accès aux zones rurales mal desservies et le programme d'ouverture de collèges de proximité permettent à plus de 90 % des élèves de parcourir moins de 3 km pour rejoindre leur établissement. Concernant l'enseignement technique, la formation professionnelle et l'apprentissage, le ministre Koffi N'guessan a annoncé en septembre 2021 la construction d'un lycée professionnel et technique, doté d'un internat, dans chacun des quatorze districts du pays.

L'accent est également mis sur le personnel enseignant. Le ministère de l'Éducation travaille avec l'Unicef pour former les instituteurs à une pédagogie adaptée aux enfants en bas âge. En mars 2020, le bureau ivoirien de l'Unicef a également reçu un financement de 70 000 dollars du GPE (*cf.* encadré), destiné à soutenir le ministère. Il a servi à programmer des cours gratuits à la télévision et à la radio. Dans le cadre d'un partenariat avec le bureau national de l'Unesco, 1 000 enseignants ivoiriens du primaire et du secondaire ont bénéficié en octobre 2021 d'une formation à l'usage du numérique, et des ressources

© SHUTTERSTOCK - VYSTEKIMAGES

© AFP - ISSOUF SANOGO

© AFP - ISSOUF SANOGO

pédagogiques en ligne ont été mises à disposition. Dans le supérieur, le ministre Adama Diawara a annoncé le recrutement de 450 enseignants pour le 1er trimestre 2022.

États généraux de l'éducation nationale et de l'alphabétisation

Le rapport international « Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie » (Pasec) 2019 ayant mis en exergue des faiblesses persistantes en Côte d'Ivoire, la ministre Mariatou Koné a décidé de lancer le 19 juillet 2021 à Abidjan les États généraux de l'Éducation nationale et de l'alphabétisation, prévus pour s'étendre sur six mois avant que les conclusions soient remises au chef de l'État. Il s'agit d'une consultation des différents acteurs et partenaires du système éducatif ivoirien visant à faire un diagnostic de l'existant et à proposer des améliorations, notamment concernant l'utilisation la plus appropriée des investissements injectés dans le secteur pour construire une école davantage performante. Ces États généraux se déclinent en sept axes : la politique éducative et le cadre règlementaire ; la gouvernance et la gestion, y compris du dialogue social et des mécanismes de financement ; la « société apprenante » (apprentissage tout au long de la vie) ; les enjeux et

perspectives de la digitalisation du système éducatif ; les questions d'inclusion, d'équité et de genre ; la qualité des enseignements-apprentissages ; la pertinence et l'efficacité interne et externe, la gestion des flux et des passerelles, la planification des situations d'urgence et de crise.

Mariatou Koné a, juste avant cette grande mobilisation nationale, multiplié les audiences en vue de nouer ou de renforcer les partenariats. Elle s'est ainsi entretenue successivement avec plusieurs ambassadeurs en Côte d'Ivoire. L'ambassadeur de la Corée du Sud, Lee Sang-ryul, a ouvert la voie à une coopération pour aider Yamoussoukro dans le développement des NTIC. Les échanges avec l'ambassadeur des États-Unis, Richard K. Bell, ont porté sur le volet éducation du MCC. Quant à Wan Li, l'ambassadeur de Chine, il a proposé un partage d'expérience dans le domaine du numérique comme outil d'apprentissage et d'éducation pour pallier le manque d'enseignants. Parallèlement, Pékin pourrait envoyer des enseignants dans le pays, et recevoir des étudiants ivoiriens auxquels seraient attribuées des bourses.

Plusieurs programmes d'envergure avec la Chine ont déjà abouti. On peut citer la construction du lycée d'excellence Alassane-Ouattara de Grand-Bassam, fruit de la coopération ivoiro-chinoise, qui s'étend sur 19 ha, dont 11 bâtis, et dont le coût s'est élevé à 14 milliards de francs CFA. Ou encore le projet entre le ministère ivoirien de l'Éducation nationale et l'entreprise Huawei, qui à terme permettra d'équiper 73 établissements scolaires dans dix villes du pays en datacenters, salles multimédias, plateformes d'e-learning et systèmes de vidéosurveillance.

Comme on le voit, les efforts dans le domaine de l'éducation sont continus et soutenus depuis une décennie. La Côte d'Ivoire alloue aujourd'hui 22,4 % de son budget national à l'éducation, soit plus que les 20 % recommandés par le GPE. Et le pays s'est engagé à maintenir ce niveau jusqu'en 2025. La volonté politique ne faiblit pas.

© AFP - 2021 WPA POOL

Sommet 2021 du GPE

Le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) représente le plus important fonds dédié à l'éducation dans les pays à faible revenu. Réunissant États bénéficiaires, donateurs, instances internationales, organisations de la société civile, secteur privé et fondations privées, il vise à assurer à chaque enfant une éducation de qualité.

L'organisation a tenu à Londres en juillet 2021 un sommet, au cours duquel la ministre ivoirienne de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation a détaillé les efforts consentis par son Gouvernement pour renforcer la résilience du système éducatif national, dans un contexte aggravé par la pandémie de Covid-19. Une mise en perspective qui a permis d'éclairer les enjeux actuels des États généraux de l'école ivoirienne, afin de trouver des partenaires financiers pour leur mise en œuvre.

EFFI & ASSOCIES, NATIONAL AND INTERNATIONAL EXPERTISE AND EXPERIENCE

A team of lawyers and legal counsels will accompany new investors in their business projects in the most efficient and law-abiding manner.

Located in the heart of the business district of the vibrant city of Abidjan in Côte d'Ivoire, EFFI & ASSOCIES is a diversified law firm with a team of five lawyers and six legal counsels. EFFI & ASSOCIES's lawyers are admitted in both civil and common law jurisdictions and work in both French and English.

The firm was founded in 2006 by its Managing Partner, Me Serge EFFI who has been practicing law since 1996. He holds a Phd in law and has been a member of the Abidjan Bar Association since December 2006.

EFFI & ASSOCIES specializes in tax and business law for both national and international clients. Its expertise extends to the following fields:

- Arbitration, mediation and conciliation
- Banking and financial Law
- Civil and commercial litigation
- Competition Law
- Contract Law
- Corporate law and corporate governance
- Customs
- Energy Law
- Foreign Direct Investment
- Intellectual Property Law
- Labor Law
- Project Finance
- Public contracts
- Public Financing
- Securities Law
- Tax Law and Transfer Pricing

Thanks to the extensive experience of its lawyers in specialized sectors, the firm has a deep understanding of its clients' business and provides forward-thinking solutions and practical advice to their tax and busines law issues. In doing so, the Firm's goal is to provide effective legal assistance to its clients in their matters while working side by side with them towards the success of their businesses.

For Me Mounira Coulibaly-Akougbe, one of the lawyers at EFFI & ASSOCIES, practicing law at this point in time in a booming Côte d'Ivoire is very exciting as she is assisting economic operators of different nationalities and help them navigate the business culture in Côte d'Ivoire. She has advised Clients from at least four Continents operating in various sectors of the Ivorian economy including mining, energy, construction and securities Law. In addition, both her and Me Serge EFFI have assisted the Ivoirian Government in project financing operations concerning infrastructure building.

In her opinion, Côte d'Ivoire as a member of the Organization for the Harmonization of Business Law in Africa ("OHADA"), benefits from legal rules ensuring the conduct of economic activity in a framework that promotes legal security.

According to Me Serge Effi, the Firm's managing partner, in the last few years, Côte d'Ivoire has been in the midst of spectacular development and economic growth and has regained its strategic hold in its sub-region.

To him, the Country displays a certain political stability and the Ivorian Authorities have shown a real willingness to create a business-friendly environment conducive to international investment, notably through reforms that consolidate the legal security of investment and an investment code that offers many tax advantages to foreign private capital.

With regards to legal security, Côte d'Ivoire has applied the "doing business" recommendations through initiating reforms of its commercial jurisdictions focusing on promoting shorter delivery of judicial decisions. The commercial court of Abidjan has been established for that purpose and holds an annual calendar for the main commercial disputes that facilitates swift decisions for most litigation.

Besides, Abidjan is home to two Courts of Arbitration, the Common Court of Justice and Arbitration for all Ohada member states ("CCJA") and the Côte d'Ivoire Court of Arbitration ("CACI"), a local court of arbitration. The development of Arbitration in Côte d'Ivoire is a guarantee of alternative dispute resolution proceedings offered to investors. The Firm EFFI & ASSOCIES has a significant experience in Arbitration proceedings before these courts.

With regards to investment incentives, the investment code was adopted under Order N° 2018-646 of August 1, 2018 and amended shortly thereafter under Order N°2019-1088 of December 18, 2019. Under the code, the tax incentives offered to economic operators depend on the area where they choose to carry out their investments on the national territory, which is divided into three zones A, B and C. Generally, the tax advantages are in the form of Tax credit ranging from 25% to 75% depending on the investments concerned and their location throughout the country.

In addition, the Code provides that Foreign companies can benefit from further Tax breaks on the condition that they apply a local content policy with regards to employment, subcontracting and opening of their share capital to Ivoirian nationals for at least 34% of the share capital.

Moreover, the Ivorian government has embarked on an ambitious development program under its national development plan for 2021-2025 aimed at strengthening private investment in infrastructure projects. This opens an avenue of investment opportunities for any economic operator possessing the necessary skills and credentials.

The Cabinet EFFI & ASSOCIES is here to assist clients in order to take advantage of all the opportunities that Côte d'Ivoire has to offer.

EFFI & ASSOCIES
Société Civile Professionnelle d'Avocats
25 BP 1908 Abidjan 25 – Immeuble Tropic 3
D 21, Abidjan Plateau
Tel : +(225) 20 21 29 37 – Fax : +(225) 20 21 57 19
www.effiassocies.com

© AFP - NICOLA VIGILANTI / HANS LUCAS

Santé

Modernisation et mutation

La Côte d'Ivoire vit actuellement, comme beaucoup d'États africains, une transition épidémiologique. Les maladies infectieuses comme le paludisme ou le choléra ont tendance à régresser, laissant la place à d'autres pathologies, comme les cancers ou les maladies cardiovasculaires. Une mutation du secteur de la santé est donc nécessaire.

Le Gouvernement souhaite le renforcement du secteur de la santé, préalable à toute amélioration des conditions de vie des Ivoiriens. Le projet est vaste et les enjeux multiples : faire face aux maladies émergentes, se doter d'infrastructures modernes, être moins dépendant de l'étranger pour la procuration de traitements, et développer la télémédecine, une piste très prometteuse pour donner à tous un accès aux soins.

© SHUTTERSTOCK - PX MEDIA

Politique sanitaire

Alors que les maladies infectieuses, mieux diagnostiquées et mieux traitées, régressent, d'autres au contraire prennent de l'ampleur. C'est le cas des cancers, et notamment du cancer du sein. C'est pourquoi le Gouvernement a décidé de renforcer le dépistage et l'arsenal thérapeutique avec l'ouverture, en 2018, du Centre national d'oncologie médicale et de radiothérapie Alassane-Ouattara (CNRAO). C'est une avancée cruciale dans la prise en charge du cancer en Côte d'Ivoire, les malades devant auparavant aller à l'étranger pour les traitements par radiothérapie.

Afin de rendre les soins accessibles aux plus précaires, l'État s'emploie à mener une politique sociale ambitieuse. Il a annoncé en 2017 la gratuité pour les trois médicaments anticancéreux utilisés pour contre les cancers les plus fréquents, et s'attache aujourd'hui à élargir cette disposition à d'autres protocoles thérapeutiques innovants. Le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, Pierre Dimba, a annoncé lors du lancement d'Octobre rose 2021 un investissement de 20 milliards

de francs CFA à cet effet. Dans le cadre des conventions avec des partenaires et des laboratoires médicaux, le Gouvernement a réussi à faire diviser par dix le coût de certains traitements.

Concernant la lutte contre la Covid-19, la Côte d'Ivoire bénéficie d'aides internationales multiformes, dans le cadre de relations bilatérales, de l'initiative Covax (soutenue par l'UE) ou encore de l'Unicef (via un financement de la Banque mondiale). Ces aides sont constituées de dons d'équipements sanitaires et de vaccins, principalement AstraZeneca et Johnson & Johnson. Fin octobre 2021, plus de 3 millions de doses avaient été administrées dans le pays.

La stratégie ivoirienne est de s'inscrire dans la durée contre la pandémie. À Grand-Bassam, une usine de production de tests antigéniques a été construite avec des partenaires allemands. Elle produit actuellement 10 000 tests par jour. Le Premier ministre Patrick Achi a annoncé que l'étape suivante sera de produire un vaccin sur le territoire. Le ministère de la Santé œuvre en ce sens.

Infrastructures

Pierre Dimba est ingénieur en travaux publics de formation. Faut-il voir dans sa nomination au poste de ministre de la Santé une volonté présidentielle de renforcer l'offre d'infrastructures sanitaires du pays ? De nombreux établissements de premier contact et hôpitaux ont été construits ou réhabilités au cours de la dernière décennie, mais les besoins restent prégnants. Le Gouvernement s'attelle donc à remédier au manque de lits d'hospitalisation.

© AFP - ISSOUF SANOGO

© SHUTTERSTOCK - DMITRY KALINOVSKY

© SHUTTERSTOCK - DENIS KALINICHENKO

Sur le seul mois d'octobre 2021, le Premier ministre a posé la première pierre ou inauguré trois services hospitaliers. À Abidjan, il a procédé au lancement de la construction du pôle gynéco-obstétrique et pédiatrique du CHU de Cocody, d'une capacité d'accueil de 228 lits pour une mise en service en juin 2023. Ce projet, d'un coût de 26 milliards de francs CFA, est cofinancé par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). Toujours à Abidjan, le service de gynéco-obstétrique du CHU de Treichville, qui compte 70 lits, est à nouveau opérationnel après des travaux de réhabilitation qui se sont élevés à 3,6 milliards de francs CFA. À Aboisso, dans le Sud-Comoé, le CHR a ouvert ses portes. Doté d'équipements de dernière génération, il a coûté 30 milliards de francs CFA et possède 198 lits.

L'hôpital général d'Adjamé (Abidjan), le CHR de Daloa, les centres de santé de Wassakara (Yopougon), Béago (Yopougonp), Blockauss (Abidjan) ont été réhabilités depuis le début de la primature de Patrick Achi, lequel a annoncé sur les dix prochaines années un investissement de 1 000 milliards de francs CFA dans le secteur de la santé, sur tout le territoire.

Industrie pharmaceutique

La production pharmaceutique est un sujet majeur en Afrique. Elle correspond à moins de 10 % des besoins. Le Dr Arounan Diarra, président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens de Côte d'Ivoire (CNOP-CI), a exprimé la volonté de son organisation de s'investir dans la production locale de médicaments, qu'ils soient classiques ou issus de la pharmacopée traditionnelle africaine. Le but est de pouvoir fournir des traitements de qualité et à moindre coût aux populations.

Un message entendu par le ministre de la Santé : lors de la 21e édition du Forum pharmaceutique international, qui s'est tenue en octobre 2021 à Abidjan, Pierre Dimba a appelé le monde pharmaceutique à valoriser la médecine traditionnelle. Le Forum a aussi été l'occasion de réfléchir à l'éradication de la contrefaçon de médicaments, un fléau très présent sur le continent. Pour dynamiser l'ensemble du secteur, le Gouvernement a défiscalisé les matières premières utilisées pour l'industrie pharmaceutique.

Un autre projet d'implantation d'une unité de production pharmaceutique et d'une plateforme logistique a été annoncé en octobre 2021 par le directeur général du groupe Tridem Pharma, Gino Formini. Selon lui, le groupe souhaite « faire de la Côte d'Ivoire un hub d'exportation et de distribution de médicaments dans toute la sous-région ». Les travaux, dont le montant est estimé à 50 milliards de francs CFA, devraient être achevés en 2023.

Télémédecine

Mais la grande révolution de la santé en Côte d'Ivoire pourrait être la télémédecine. Cela a commencé en 2004, avec la formation médicale à distance via le Réseau en Afrique francophone pour la télémédecine (RAFT). L'OMS a depuis équipé 85 districts sanitaires du pays pour former à distance des agents de santé. Et plusieurs entités se sont approprié cette technique, comme la Société ivoirienne de biosciences et d'informatique médicale (Sibim) ou la Société ivoirienne de télémédecine (Sitelemed).

Un Plan national 2019-2023 a été élaboré avec un double objectif : développer une télémédecine « basse » destinée aux centres de santé ruraux, via des échanges par SMS entre médecins et spécialistes ; et promouvoir une télémédecine « haute », en reliant par internet les grands hôpitaux pour améliorer le suivi des patients nécessitant des interventions spécialisées — par exemple en cardiologie (*cf.* encadré). En attente d'un financement pérenne, ce programme, porté par le Département télémédecine du ministère de la Santé, doit être consolidé.

Toutes ces pistes participent au projet « Côte d'Ivoire solidaire », qui définit la vision 2030 du président Alassane Ouattara et dont l'un des axes vise à relever l'espérance de vie des Ivoiriens de dix ans, pour la porter à 67 ans.

Le programme Télé-ECG
Un espoir contre les maladies cardiaques

Avec le changement de mode de vie, de plus en plus de maladies cardiovasculaires apparaissent dans le pays. Or les spécialistes sont en nombre insuffisant, et cantonnés aux grandes villes. En 2014 la Sibim a conclu avec l'ONG Wake Up Africa, créée par le cardiologue Florent Diby, sur financements français et suisse, un partenariat pour développer le programme Télémédecine-électrocardiogramme en Côte d'Ivoire (Télé-ECG), raccordant des centres de santé ruraux à de grands hôpitaux. Le CHU de Bouaké en représente le projet pilote : 22 structures sanitaires y sont connectées. Les électrocardiogrammes sont envoyés via une plateforme digitale sécurisée, et interprétés à distance.

Pour Florent Diby, la télécardiologie est un premier pas. La télémédecine doit être développée dans d'autres disciplines, notamment la lutte contre les mortalités maternelle et infantile. Il souhaite à terme aller plus loin et que l'intelligence artificielle soit utilisée pour prioriser les urgences.

Entretien avec

Dénis Charles Kouassi

Directeur général de la CNPS

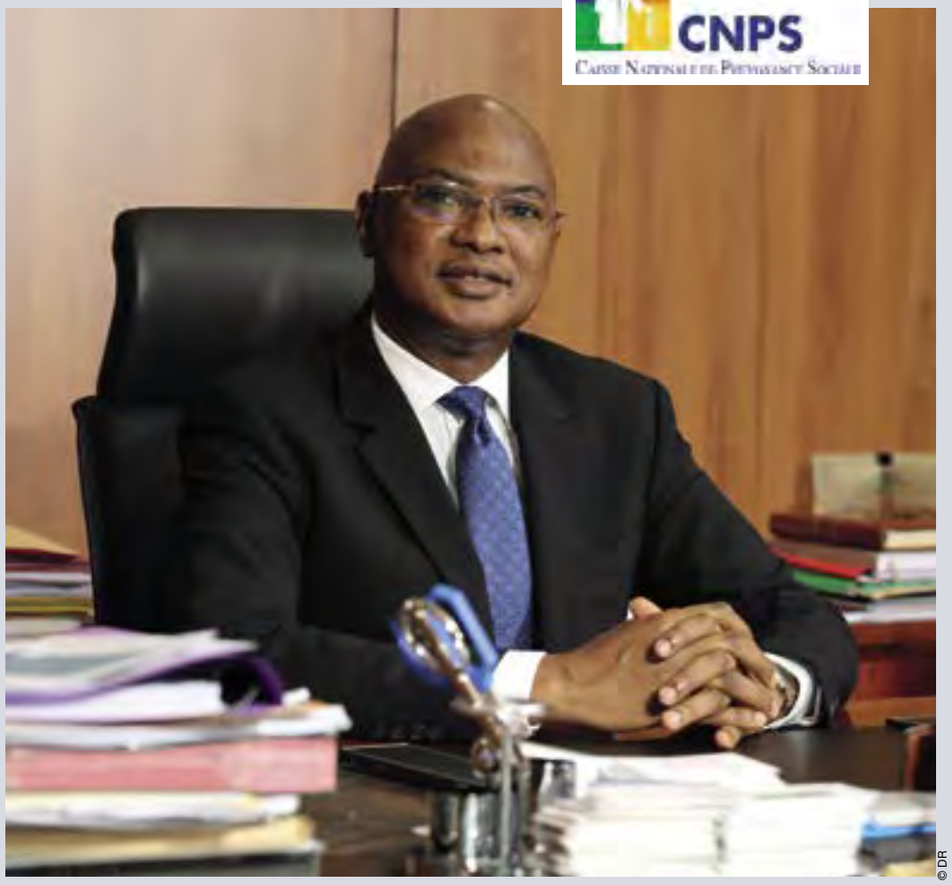
© DR

SECTEURS PORTEURS
Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS)

L'actuel directeur général de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS) y occupe des fonctions depuis plus de 30 ans. Il nous présente les missions de cette institution ivoirienne, et les grands axes définis pour la restructurer depuis sa nomination à son poste de direction en 2013.

Monsieur, pouvez-vous nous présenter la CNPS, et nous dire quelles missions prioritaires vous ont été confiées par le président Alassane Ouattara ?

Dénis Charles Kouassi : La prévoyance sociale est une réalité en Côte d'Ivoire depuis décembre 1955 et la création de la Caisse de compensation des prestations familiales (CCPF). La Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS) a été créée par la loi 68-595 du 20 décembre 1968 et a obtenu le statut d'Institution de prévoyance sociale par décret du 12 juillet 2000. Depuis lors, elle n'a cessé d'exercer sa mission de service public au bénéfice des assurés sociaux.

Elle a pour objectif la gestion obligatoire du régime de protection sociale des travailleurs du secteur privé et assimilés et des travailleurs indépendants. Dans ce cadre, ses missions portent sur : le recouvrement des cotisations sociales ; le paiement des prestations afférentes aux différents régimes (Régime général et Régime social des travailleurs indépendants [RSTI]) ; la gestion des régimes complémentaires ou spéciaux, obligatoires ou volontaires ; le placement des réserves financières.

Les missions prioritaires confiées par le chef de l'État, Son Excellence M. le président Alassane Ouattara, gravitent autour de la Stratégie nationale de protection sociale et doivent permettre d'ériger progressivement un système plus complet et plus efficace de protection sociale, tout en priorisant des mesures et programmes qui réduisent la vulnérabilité des couches les plus pauvres et à plus haut risque. Il s'agit d'encadrer les efforts des pouvoirs publics pour réduire la précarité des populations les plus vulnérables, notamment par le renforcement de leurs capacités, et pour leur permettre de mieux gérer les risques sans recourir à des mécanismes néfastes d'adaptation.

Ces priorités pourraient donc se résumer en l'élargissement du filet de sécurité sociale pour l'ensemble de la population et ce de manière tant verticale qu'horizontale, le renforcement de l'inclusion financière pour l'ensemble de la population ivoirienne, et le renforcement du rôle d'investisseur institutionnel de la CNPS.

Les années 1990 ont été difficiles pour la CNPS. Comment avez-vous restructuré l'institution ?

La CNPS a connu de grandes crises par le passé. Une dans les années 1990, une autre en 2005, et la dernière en 2011.

Le diagnostic a révélé que les crises provenaient principalement des recrutements tous azimuts qui avaient été faits avant les années 1990. L'effectif à cette période était de 2 000 agents pour un chiffre d'affaires de 25 milliards de francs CFA. Avec les charges de prestations et les autres charges de fonctionnement, nous étions en déficit. Au final, 500 agents ont été licenciés. Aujourd'hui, nous sommes environ 1 500 agents pour un chiffre d'affaires de plus de 400 milliards de francs CFA.

Le passage du statut d'Établissement public national (EPN) à celui d'Institution de prévoyance sociale (IPS) par décret du 12 juillet 2000 a permis de gagner en célérité dans la gestion et les traitements administratifs de la CNPS. La restructuration de l'Institution s'est ensuite faite de manière progressive, notamment par l'adoption de politiques d'acquisitions-investissements ambitieuses au plan national, avec une volonté toujours plus affichée d'être un acteur institutionnel fort. Sont aujourd'hui mises en place une couverture progressive des charges opérationnelles grâce aux produits financiers, ainsi qu'une gestion saine, transparente et

pérenne, corroborée par le cabinet de notation financière Bloomfield qui attribue à l'institution les notes AA et A1+, avec des perspectives stables.

De grandes réformes ont été engagées à partir de 2012. Concrètement, qu'est-ce que cela a changé pour la CNPS ?
Après la crise des années 1990, la CNPS a poursuivi sa mission de service public au bénéfice des assurés sociaux. Cependant, après plusieurs années de gestion, et une balance financière régulièrement négative depuis 2004, les résultats nets de l'institution se sont trouvés en déficit de 32,5 milliards de francs CFA en 2011, arrivant à un déficit cumulé de 200 milliards de 2005 à 2011. En cause, le taux de cotisations sociales qui était très faible et les départs à la retraite qui se faisaient à 55 ans. Ce qui non seulement ne permettait pas de constituer assez de fonds de réserve pour les paiements des prestations et les charges de fonctionnement, mais aussi empêchait de développer des politiques d'investissement.
Le redressement de l'institution passait par une évolution de notre modèle économique. Nous avons alors joué sur deux leviers : reporter l'âge de la retraite à 60 ans afin de différer les décaissements, et relever les niveaux de cotisations afin de disposer de plus de réserves.
Ces propositions ont tout de suite eu l'assentiment du chef de l'État, Son Excellence M. le président Alassane Ouattara, qui, en tant qu'économiste de renom, a perçu les avantages de la réforme tant à court qu'à long termes. Ceci s'est matérialisé par l'adoption en conseil des ministres, le 11 janvier 2012, d'un projet de réforme des retraites, avec notamment : l'augmentation de l'âge de départ à la retraite de 55 à 60 ans ; l'augmentation du taux de cotisation, qui passe de 8 à 12 % en 2012, puis à 14 % en janvier 2013 ; la revalorisation des pensions basée sur l'évolution du coût de la vie et non plus sur les salaires ; le maintien de la période minimum de cotisation à 15 ans.
L'un des effets de cette réforme a été le passage des résultats nets de l'institution d'un déficit de 32,5 milliards de francs CFA en 2011, à un excédent de 8 milliards dès 2012.
Lorsque j'ai été nommé directeur général de la CNPS le 30 septembre 2013, il m'est apparu impérieux d'accélérer la dynamique positive dans laquelle se trouvait l'institution. Cela s'est traduit par une politique d'acquisitions-investissements ambitieuse avec pour triptyque : la résilience financière de la CNPS, l'accroissement et la diversification de son portefeuille d'actifs tout en lui gardant son rôle d'investisseur institutionnel fort, la pérennité et la bonification des prestations servies aux assurés sociaux.
Ainsi, les pensions de retraite ont été revalorisées de 8 % en 2014, puis 5 % en 2016 et en 2020 ; les rentes d'accident du travail ont été revalorisées de 8 % en 2017 ; figé depuis 30 ans, le montant de l'allocation familiale par enfant a été multiplié par 3 en 2016 ; notre portefeuille d'actifs financiers et monétaires, qui s'élevait à 36 milliards de francs CFA en 2013, se chiffre aujourd'hui à plus de 597 milliards, dont 209,157 milliards d'investissements en obligations d'État ; notre patrimoine immobilier, d'un montant de 68 milliards en 2013, est aujourd'hui de plus de 222 milliards ; avec un résultat net en 2021 estimé à plus de 100 milliards de francs CFA, la santé financière des régimes gérés par l'institution est des plus reluisantes et offre un horizon de pérennité sur plusieurs décennies.
En termes d'élargissement de la couverture sociale, depuis juillet 2019 et l'adoption du décret sur le RSTI, plus de 6 millions de travailleurs indépendants ont rejoint la grande famille de la CNPS. Par ailleurs, nous explorons les axes de mise en œuvre d'une assurance chômage afin de réduire les inégalités et contribuer au développement de la nation.

Comment la CNPS renforce-t-elle aujourd'hui son maillage territorial ? Que met-elle en œuvre afin de développer la digitalisation, et donc faciliter l'accès des populations à ses services ?
La CNPS dispose actuellement de 17 agences ; nous ambitionnons de nous étendre à l'ensemble des 33 chefs-lieux de régions à l'horizon 2025, tout en maintenant le cap sur la mise à disposition d'une agence 100 % digitale amorcée par le déploiement de notre portail e-CNPS. Il convient de le souligner, la pandémie à coronavirus aura permis malgré tout d'éprouver nos solutions digitales, permettant de passer d'un usage de 12 % à 98 %.
Nous avons démocratisé l'enrôlement au RSTI en proposant une application qui, après un mois de mise en œuvre, est déjà à plus de 10 000 téléchargements sur tous types de terminaux.
Enfin, nous proposerons aux travailleurs salariés, au courant du 1er trimestre 2022, la version mobile du portail e-CNPS pour permettre une meilleure appropriation de cet outil.
Nous sommes pour une transformation digitale aboutie qui tienne compte des réalités locales.

Depuis 2019, les travailleurs indépendants disposent d'une couverture sociale ; 3 ans plus tard, quel bilan tirez-vous de cette mesure ?
L'ordonnance instituant le RSTI a été prise en juillet 2019, suivie de décrets subséquents. Cependant l'année 2020, qui devait permettre de démarrer la phase pilote, a fortement été impactée par la pandémie à coronavirus. Ça a été notre année de référence pour éprouver tous nos systèmes liés à la mise en œuvre effective, et nous avons pu enrôler plus de 65 000 travailleurs indépendants, toutes catégories socioprofessionnelles confondues, y compris la diaspora ivoirienne.
Nous sommes dès lors satisfaits de la robustesse de notre dispositif, de l'engagement de nos équipes qui sont les premiers ambassadeurs du RSTI, et enfin de l'appui sans faille de notre ministère de tutelle.
Nous visons un objectif réaliste de 500 000 travailleurs indépendants au 31 décembre 2022.

À titre personnel, vous misez énormément sur le capital humain. Comment vos convictions humanistes se traduisent-elles au sein de l'entreprise que vous dirigez ?
De mon point de vue, l'individu doit être placé au centre des préoccupations des comités de direction et de leurs stratégies. Un environnement propice à l'épanouissement, au dépassement et à la réalisation de soi permet à chaque collaborateur de créer de la performance et de la valeur pour l'institution.
Nous avons ainsi instauré des prix d'excellence afin de créer une saine émulation et récompenser les efforts quotidiens de nos agents et structures : prix d'excellence de la meilleure structure déconcentrée, du meilleur manager junior, du top manager, du meilleur agent des structures déconcentrées.
La reconnaissance de l'individu en tant qu'être unique participe à la réussite collective. Placé dans un espace de confiance, il n'est plus un poste de travail anonyme, mais un acteur du succès collectif. Il s'identifie au groupe et à sa réussite. Il est impliqué et concerné.

Quelles sont les perspectives pour la CNPS ? Comment faire en sorte que l'accès à la sécurité sociale soit aujourd'hui une réalité pour tous ?
Le dispositif mis en œuvre par les autorités ivoiriennes permet de couvrir toutes les couches de travailleurs : les fonctionnaires et assimilés avec la CGRAE, la santé pour tous au travers de la mise en œuvre de la Couverture maladie universelle gérée par la CNAM, et enfin la protection sociale des travailleurs salariés et des travailleurs indépendants gérée par la CNPS.
Nous nous attelons à vulgariser pleinement le RSTI, afin de couvrir la totalité des travailleurs de Côte d'Ivoire, au moyen d'une communication 360° intégrant aussi bien les médias traditionnels, digitaux, que les collectivités territoriales, pour être encore plus proches des populations cibles.
En perspective, la détresse au niveau de l'emploi causée par la Covid-19 a fait apparaître encore plus fortement le besoin pour les personnes en quête d'emploi d'être soutenues dans l'attente de leur intégration professionnelle. La CNPS, désireuse de protéger les populations contre le risque du chômage, explore les axes de mise en œuvre d'une assurance chômage en Côte d'Ivoire. Une étude à cet effet est prévue cette année.

CNPS

© AFP - ISSOUF SANOGO

Environnement

Développer le pays en protégeant les ressources

Si les autorités ivoiriennes visent l'émergence du pays d'ici 2030, elles n'oublient pas l'urgence climatique et la protection des ressources variées de la Côte d'Ivoire. Le Gouvernement a instauré les questions environnementales comme l'un des piliers de son développement.

La Côte d'Ivoire a subi, au cours des dernières décennies, une hausse de son niveau de pollution, une dégradation de son environnement et une impressionnante déforestation. À titre d'exemple, la lagune Ébrié, l'une des plus importantes ressources aquatiques du pays, est fortement polluée. Bordant la ville d'Abidjan, elle concentre une grande quantité des déchets urbains, à la fois solides et liquides. Entre produits chimiques et métaux lourds, la faune y est particulièrement contaminée. Or, cette contamination peut engendrer de graves problèmes sanitaires pour la population.
Autre préoccupation environnementale majeure, la déforestation a été massive depuis les années 1960. Principalement causée par l'expansion du secteur agricole, la réduction du couvert forestier est aujourd'hui alarmante.

Conscient de ces urgences environnementales, le Gouvernement œuvre davantage chaque année en faveur de la protection de ses ressources au travers d'un ensemble de réformes et de mesures.

Un objectif de développement durable

Si les autorités visent l'émergence d'ici 2030, le développement ne se fera pas au détriment de l'environnement. La Côte d'Ivoire souhaite en effet inclure les problèmes climatiques aux enjeux de la croissance. En octobre 2019, à Abidjan, le Gouvernement a organisé un atelier relatif à la « *validation du rapport de l'étude sur le développement des critères et indicateurs climatiques et sensibles au genre pour l'élaboration des plans nationaux quinquennaux de développement* ». Ainsi, le PND 2021-2025 a été conçu comme un levier de développement « bas carbone » et résilient aux changements climatiques.
Lors de la Conférence des Nations unies pour le climat (COP26) qui s'est tenue à Glasgow, en Écosse, du 1er au 12 novembre 2021, la Côte d'Ivoire s'est également engagée à agir, à son échelle, contre le réchauffement climatique. Le 10 novembre, le ministre de l'Environnement et du Développement durable, Jean-Luc Assi, a affirmé que son pays entendait réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30,41 % d'ici 2030. Cet engagement correspond à un abattement d'environ 37 millions de tonnes équivalent CO_2. En 2015, l'ambition du pays portait sur un abattement de seulement 9 millions de tonnes équivalent CO_2.
Pour atteindre cet objectif, cinq secteurs clés du développement économique liés

© AFP - ISSOUF SANOGO

© AFP - 2019 ANADOLU AGENCY

© SHUTTERSTOCK - SITTHIPONG PENGJAN

au changement climatique ont été identifiés : l'agriculture, l'élevage, les ressources hydriques, la santé et les zones côtières — auxquelles s'ajoutent la forêt et l'utilisation des terres. L'objectif est à la fois de rendre ces secteurs plus résilients aux aléas climatiques, et de les ancrer dans la lutte pour la protection de l'environnement. Jean-Luc Assi a évoqué à Glasgow plusieurs actions que la Côte d'Ivoire mettra en place jusqu'en 2030. Parmi elles, se trouvent l'accroissement des énergies renouvelables dans la production d'électricité pour qu'elles représentent jusqu'à 45 % du mix énergétique avec le retrait du charbon, ainsi que la mise en place de décharges modernes et de centres de valorisation et d'enfouissement des déchets. Le pays envisage aussi de promouvoir des pratiques agricoles intelligentes face au climat, telles que la mise en œuvre d'un système de riziculture intensif à grande échelle. Les autorités ambitionnent également d'augmenter le reboisement par la conversion d'un million d'hectares de terres en forêts à l'horizon 2030.

L'effort de reforestation

La Côte d'Ivoire est touchée par un phénomène de déforestation massive. Entre 1960 et 2018, elle a perdu près de 80 % de ses forêts, son espace forestier passant de 16 millions à 3,4 millions d'hectares. Ce phénomène a des répercussions majeures sur l'environnement. En effet, les forêts du pays abritent une variété exceptionnelle d'écosystèmes riches en espèces végétales, et une faune parmi les plus diversifiées au monde. Or, ces écosystèmes participent à l'attractivité de la Côte d'Ivoire, notamment sur le plan touristique. Il est donc nécessaire de les préserver au mieux. Par exemple, la forêt classée d'Anguédédou et le parc national du Banco constituent les poumons verts du district d'Abidjan. Ils tiennent un rôle de régulateur climatique et permettent de réduire la pollution atmosphérique.

La principale cause de cette déforestation est l'expansion du secteur agricole. La plupart du temps, les agriculteurs utilisent encore la technique de l'agriculture sur brûlis pour défricher les terres et les cultiver. Cette pratique dévaste de grandes quantités de terres. L'exploitation incontrôlée des forêts et les feux de brousse mal maîtrisés ont également participé à la réduction du couvert forestier.

Afin de mieux protéger ses ressources forestières, le pays a adopté le 30 janvier 2019 un nouveau code forestier visant à la préservation, la réhabilitation et l'extension des forêts. Son article 52 encourage notamment les initiatives prises *« en matière de reconstitution et de création de forêts »*. Ce Code forestier offre un cadre légal strict à l'exploitation des espaces forestiers, qui facilite et sécurise l'investissement privé. Le texte promeut aussi l'agroforesterie, permettant aux agriculteurs de bénéficier de la richesse des sols tout en préservant la forêt. Cependant, si certains espaces boisés sont ainsi partiellement ouverts à l'activité, d'autres resteront fermés à toute présence humaine.

Outre l'encadrement légal de l'exploitation des forêts, la Côte d'Ivoire veut reboiser. Selon le dernier inventaire, le couvert forestier représenterait 9,2 % du territoire. L'État ambitionne de porter ce chiffre à 20 % à l'horizon 2030 en plantant 3 millions d'hectares. En novembre 2019, le ministère des Eaux et Forêts a initié l'opération « 1 jour, 1 million d'arbres », qui a permis la plantation de 1,16 million d'arbres la même année. La seconde opération, commencée le 25 juillet 2020 et dénommée « 1 jour, 5 millions d'arbres », a permis de planter 6,449 millions d'arbres. En 2021, l'objectif initial était « 1 jour, 10 millions d'arbres », mais le ministre des Eaux et Forêts, Alain-Richard Donwahi, a proposé au cours de l'année d'élever cet objectif à 50 millions. L'initiative, débutée le 1er juin 2021 et prévue sur l'ensemble des régions et départements ivoiriens, enregistrait au 29 octobre 2021 un taux de réalisation de 57,07 % avec 28,538 millions d'arbres plantés, d'après le ministre. La Côte d'Ivoire est donc lancée vers une reforestation massive et en rapide progression.

SECTEURS PORTEURS
Environnement

© LAURENTBOU ANICH

Tourisme

Un secteur à haut potentiel

Dotée d'attraits naturels remarquables, la Côte d'Ivoire regorge d'opportunités dans le domaine touristique. Les autorités, conscientes du caractère inexploité de ces ressources, ont lancé un grand plan de développement visant à dynamiser le secteur.

© AFP - 2021 ANADOLU AGENCY

La Côte d'Ivoire est très appréciée, depuis les années 1980, pour le tourisme d'affaires en Afrique de l'Ouest. Cependant, les différentes crises qui s'y sont succédé l'ont rendue bien moins attractive pour le tourisme de loisir. En effet, l'insécurité dans laquelle a été plongée la nation à la suite des évènements post-électoraux de 2010 y a largement mis un frein. De plus, la Covid-19, qui a grandement impacté le secteur au niveau mondial, n'a pas épargné le pays. D'après l'OMT, la pandémie constitue la plus grande crise à laquelle le tourisme international a été confronté depuis 1950, date de début des relevés. L'année 2020 a à ce titre été fortement impactée.

Alors que la Côte d'Ivoire retrouve sa stabilité politique et confirme la pérennité de sa croissance économique, le développement des activités touristiques est aujourd'hui l'un des principaux objectifs des autorités, qui multiplient les investissements dans le secteur.

Haut lieu du tourisme d'affaires

En 2019, la Côte d'Ivoire a été classée au 2e rang africain en

©DR

termes d'attractivité du tourisme d'affaires, avec plus de 800 000 visiteurs. La hausse du niveau de vie a permis la construction de nombreux bâtiments de qualité afin d'accueillir les personnes venues pour raisons professionnelles. Le pays bénéficie donc d'infrastructures modernes dans le secteur hôtelier comme dans le domaine des transports aériens et routiers. Celles-ci permettent d'organiser des congrès et des conférences internationales dans les grandes villes telles qu'Abidjan ou Yamoussoukro.

Le Gouvernement entend poursuivre ses efforts pour attirer davantage le milieu des affaires, qu'il soit africain ou même international. Il projette notamment de construire un centre national des conférences au travers du projet Abidjan Business City.

Un potentiel naturel et culturel

Le pays dispose de nombreux atouts favorisant le développement de différentes formes de tourisme. Avec plus de 500 km de côtes bordant l'océan Atlantique, des plages de sable fin et un ensemble de criques et de lagunes, le cadre naturel du territoire est parfaitement adapté au développement du tourisme balnéaire. Des villes comme San Pedro ou Grand-Bébéry (connue pour sa baie des Sirènes située dans le golfe de Guinée) sont des destinations privilégiées pour ce tourisme. La Côte d'Ivoire regroupe également une faune et une flore attractives pour le développement de l'écotourisme. Elle possède une grande diversité de paysages entre ses plages, ses lacs, ses forêts ou encore sa savane. À cela s'ajoutent les parcs nationaux et les multiples réserves naturelles

© SHUTTERSTOCK - 2017 FABIAN PLOCK

© SHUTTERSTOCK - 2017 BOULENGER XAVIER

que le Gouvernement entend préserver, notamment le parc national de Comoé, inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco, qui se place parmi les plus étendus d'Afrique de l'Ouest.

Outre ses attraits naturels, le pays jouit d'un patrimoine culturel varié grâce aux plus de 60 ethnies qui vivent sur le territoire. L'on peut partir à la découverte de multiples traditions, religions, croyances. Sur le plan architectural, les nombreuses mosquées et la basilique Notre-Dame-de-la-Paix, dont le dôme est plus grand que celui de la basilique Saint-Pierre de Rome, s'offrent à l'attention des visiteurs internationaux.

Un secteur en plein essor

Si la Côte d'Ivoire attire le tourisme d'affaires, au niveau des loisirs, elle ne se place qu'au 11e rang d'Afrique. En 2019, elle enregistrait 4,2 millions de touristes et un total de 85 milliards de francs CFA de recettes, contribuant à hauteur de 7,3 % au PIB national. Malgré une hausse significative par rapport à 2018 (6,25 % du PIB), les autorités souhaitent encore renforcer ce secteur pour qu'il atteigne 8 %, voire 10 % du PIB d'ici 2025.

Cette ambition s'inscrit dans le plan stratégique national de

ACCOR
Live Limitless

More Than
A Group Of Hotels

ACCOR COTE D'IVOIRE

Today, we are more than a hotel group, we are a service operator with a portfolio of more than 45 brands from economy to luxury, including lifestyle, hyper luxury, leisure and entertainment. Always ready to embark on the adventure of the possible, Accor offers you a new impetus for your travel experience, combining work and pleasure in our hotels -Living Spaces-.

SERVICES AND ACTIVITIES

- Recognised expertise
- 1,431 rooms, suites and apartments.
- More than 47 modular meeting spaces with up to 1,650 seats hosting several hundred events each year.
- Spa and fitness facilities.
- A restaurant offer that adapts to all your desires and needs.

all.accor.com

5 brands and 6 hotels to welcome you
Sofitel Abidjan Hotel Ivoire • Mövenpick Hotel Abidjan • Pullman Abidjan • Novotel Abidjan • Ibis Abidjan Plateau • Ibis Abidjan Marcory

SOFITEL ABIDJAN HOTEL IVOIRE · MÖVENPICK HOTEL ABIDJAN · pullman · NOVOTEL · ibis

développement touristique « Sublime Côte d'Ivoire », défini en 2018, d'après lequel le pays devrait devenir la 5e destination touristique d'Afrique d'ici 2025. Ce plan stratégique, estimé lors de sa création à 5,4 milliards de dollars, comprend plus de 70 projets de construction de parcs à thème et la valorisation d'une grande plage. À l'occasion de deux tables rondes successives à Dubaï et Hambourg, en octobre et novembre 2019, le Gouvernement a réuni 11,4 milliards de dollars de promesses d'investissements pour le secteur touristique de la part d'acteurs et de financiers internationaux, d'après Siandou Fofana, ministre du Tourisme et des Loisirs.

Le plan « Sublime Côte d'Ivoire » a été rapidement lancé, si bien qu'en 2022, le projet « Serena Village », d'un coût de 47 millions de dollars, devrait être finalisé. Il correspond à la construction d'un complexe touristique situé dans la zone résidentielle de luxe d'Abidjan, Biétry. Ce complexe sera composé d'un hôtel cinq étoiles, un centre commercial, différentes aires de divertissement, une marina, des résidences ainsi que des bureaux.

De plus, le Gouvernement prévoit la création d'un circuit écotouristique (« Route des rois »), l'aménagement de la baie de Taki à San Pedro, ou encore l'édification d'un parc aquatique (AkwabaPark) à Jacqueville.

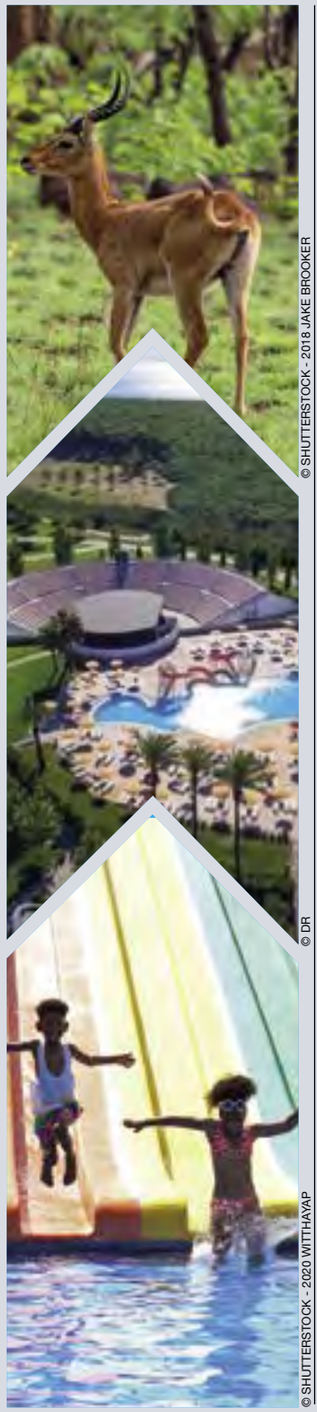

© SHUTTERSTOCK - 2018 JAKE BROOKER

© DR

© SHUTTERSTOCK - 2020 WITTHAYAP

Enfin, trois hôtels haut et moyen de gamme devraient être construits dans les villes d'Abidjan, Yamoussoukro et San Pedro, ainsi que deux hôtels haut de gamme sur les plages de Niani et Gôdè. Une diversité révélatrice d'une profonde volonté, de la part des autorités, de revaloriser et redynamiser le tourisme.

Autre signe que le plan « Sublime Côte d'Ivoire » permet de développer l'attractivité de la Côte d'Ivoire : cette dernière a été nommée membre du conseil exécutif de l'OMT et désignée pays hôte de la Journée mondiale du tourisme 2021.

Malgré la crise sanitaire de la Covid-19 qui a profondément affecté le tourisme dans le monde et son essor en Côte d'Ivoire, Yamoussoukro entend garder le cap sur son objectif de développement du secteur. En 2020, le ministère du Tourisme et des Loisirs a souligné que le Gouvernement avait investi plus de 143 milliards de francs CFA en faveur de la redynamisation de cette branche d'activité, soit 247,7 millions de dollars. Au cours de la 5e session de la Commission d'agrément des établissements de tourisme, en décembre 2020, le ministère annonçait sa volonté de faire participer, dès 2021, les opérateurs du secteur privé à la politique de relance du tourisme en Côte d'Ivoire, offrant ainsi d'importantes opportunités d'investissements.

sMiles

PLUS JAMAIS À COURT DE MILES

Désormais, achetez les miles dont vous avez besoin pour vous offrir la prime souhaitée. Profitez-en sans plus attendre !

Les miles sont vendus par lots de 1000 miles* au tarif de 20,000 FCFA / 40 USD / 16,000 NGN / 240 GHS / 400,000 GNF.
Avec sMiles, bénéficier de miles n'a jamais été aussi facile !

Contactez votre agent de voyage habituel pour plus d'informations.

(*) : Achat plafonné à 30 000 miles/an.

Scannez pour acheter

Tél. : +225 27 20 25 10 30
www.aircotedivoire.com

Air Côte d'Ivoire
Notre plus beau voyage, c'est vous

App Store

Entretien avec
Siandou Fofana
Ministre du Tourisme et des Loisirs

La Côte d'Ivoire possède tant de richesses touristiques que le ministre en charge de ce secteur, Siandou Fofana, estime qu'elle n'est rien moins qu'« un cadeau du ciel » pour ses habitants et tous ceux désireux d'en apprécier les atouts. C'est donc à un passionné que revient la charge de développer cette industrie, et de réaliser la stratégie nationale « Sublime Côte d'Ivoire ».

© DR

Monsieur le Ministre, quelle part occupe aujourd'hui le secteur touristique dans l'économie nationale ?

Siandou Fofana : Je vous remercie de nous donner l'opportunité de répondre au sortir de la Journée mondiale du tourisme, où la Côte d'Ivoire a eu l'honneur d'être désignée pays hôte. Ce moment a été précédé d'une Quinzaine touristique mettant en exergue l'ensemble des circuits définis dans le cadre de la stratégie « Sublime Côte d'Ivoire ».
Pour revenir à votre question, le secteur du tourisme dans l'économie nationale contribuait avant la pandémie de Covid-19 à 7,3 % du PIB, soit 1 200 milliards de francs CFA. Il représentait un peu plus de 650 000 emplois. La fréquentation du territoire en termes de tourisme international était de 2,3 millions de visites ; tous domaines confondus — tourismes domestique, intra-régional et international —, on atteignait 4 millions. On était alors dans une tendance haussière. La Côte d'Ivoire était classée 13e destination en Afrique, et parmi les trois premières pour le tourisme d'affaires.
Ceci a été freiné par la pandémie, qui a eu pour corolaire l'arrêt brutal de l'embauche, et on a assisté à de nombreux licenciements, et parfois à des fermetures d'entités opérationnelles qui avaient pignon sur rue. La baisse d'activité a atteint 70 %. Ce qui a obligé le Gouvernement à mettre en place un certain nombre de dispositifs économiques et financiers — essentiellement en faveur des boîtes de nuit, bars, restaurants, et aussi des voyagistes.
Néanmoins, depuis mon avènement à la tête du ministère, on a assisté à un accroissement des capacités hôtelières des établissements de trois à cinq étoiles de 35 à 40 %. Cela démontre la forte adhésion du secteur privé à la stratégie « Sublime Côte d'Ivoire ». Nous sommes donc sur le chemin de la reprise.

Quels sont les grands axes de cette stratégie ?

La stratégie « Sublime Côte d'Ivoire » définit des axes majeurs, qui sont des grands projets destinés à implémenter un modèle de croissance inclusive pour intégrer les populations les plus vulnérables dans la chaîne de valeurs de l'économie touristique. Il y a trois finalités clés : contribuer significativement à l'essor territorial en développant des villes secondaires, au travers de l'implantation d'hôtels permettant l'essor du tourisme domestique, des activités de loisir, de détente et de divertissement ; contribuer à la création de richesses pour jouer un rôle de levier économique qui fasse émerger une classe moyenne ; et contribuer à la création d'emplois, en faveur notamment des jeunes, qu'ils soient ou non qualifiés. Ce dernier point est très important pour nous.
Nous voulons qu'Abidjan soit une référence touristique pour l'Afrique de l'Ouest, et pourquoi pas pour toute l'Afrique. Ainsi, l'Abidjan Business City est un projet phare qui a pour objectif de faire de la capitale économique du pays un hub d'affaires. Nous projetons aussi l'implantation d'Abidjan Medical City, avec des centres de soins de qualité, et d'Abidjan Finances City, une place d'affaires qui deviendra une zone financière.

Quels sont les autres projets en cours ?

Nous avons un autre volet, « Abidjan et la Côte d'Ivoire : belles plages pour tous », pour la mise en valeur de notre côte, d'un linéaire de près de 600 km, qui permettrait à l'ensemble des pays de l'*hinterland* de pouvoir profiter d'activités balnéaires grâce à la modernisation et aux innovations que nous apportons dans l'exploitation de nos centres.
Un autre axe majeur est la « Route des trésors africains », qui vise à valoriser la culture de notre pays qui a une authenticité et qui devrait nous procurer un avantage concurrentiel au regard de notre hospitalité et de notre diversité : nous avons plus de 60 ethnies, ce qui veut dire plus de 60 façons de recevoir, de vivre…
Il y a aussi la « Route des éléphants », pour la mise en valeur de l'écologie, de l'environnement, de la biodiversité — richesses faunique et florale.
Nous possédons un paradis entre mer et terre, qui permet de faire une jonction entre océan, lagunes, mangroves, nature luxuriante… Mais notre principal atout est notre position géostratégique. Cela fait de notre pays un terreau fertile pour les échanges. Nous sommes un hub du fait de notre positionnement sur la côte maritime du golfe de Guinée et de nos plateformes aéroportuaires réparties à travers le territoire. Notre potentiel touristique reste à exploiter.

Vous avez accueilli en septembre 2021 la Journée mondiale du tourisme…

À ce sujet je voudrais remercier mes pairs, et plus particulièrement le Secrétaire général de l'OMT et les membres de son bureaux, ainsi que tous ceux qui nous ont fait l'amitié de faire le déplacement ou de suivre à distance notre cérémonie. L'organisation de cette Journée, qui était une gageure, a été une réussite et a montré la résilience de l'Afrique.

© SHUTTERSTOCK - BOULENGER XAVIER

La Côte d'Ivoire a envoyé à cette occasion un message, disant que le tourisme, troisième secteur exportateur au monde, était de retour, et qu'il pouvait continuer à participer à la résolution des problèmes auxquels nous sommes confrontés. Voyager, c'est aller à la rencontre des autres. C'est la meilleure façon de les comprendre, de les accepter, et de rester en paix. Quand on connaît un territoire et ses richesses, on n'accepte pas facilement d'œuvrer à leur destruction. C'est là que le tourisme prend tout son sens et trouve ses lettres de noblesse.

Que mettez-vous en œuvre en termes de normes et règlementations pour accroître le tourisme international ?
Ce que la mondialisation nous a apporté de plus important, c'est l'uniformatisation d'un certain nombre de pratiques, et une compétition mondiale où l'on ne se mesure plus à l'hôtel voisin mais à l'ensemble des établissements du continent et du reste du monde. Les gens aujourd'hui se déplacent beaucoup, et ce que nous faisons est su et connu de tous. Un seul clic sur un site internet de voyagiste permet d'avoir l'ensemble des offres. Nous devons donc nous adapter, en recherchant l'excellence. Il nous faut être plus audacieux, améliorer la qualité des ressources humaines, car c'est la qualité des hommes qui détermine la qualité des services. On doit relever le niveau de nos hôtels pour qu'ils épousent l'évolution urbanistique et architecturale, tout en gardant notre authenticité, qui fait notre différence.
Les hôtels et restaurants vont subir des contrôles pour des mises à niveau, des mises aux normes, des conseils de management, et ils feront l'objet de suivis pour répondre à la politique de normalisation que nous mettons en place. Ils doivent tenir compte des nouveaux facteurs qui prévalent, principalement en termes d'hygiène et de sécurité sanitaire. Pour y parvenir, je voudrais interpeler tous les opérateurs du secteur pour qu'ils nous accompagnent dans la recherche de l'optimisation des efforts fournis. L'objectif est d'avoir des établissements modernes — et modèles — qui satisfassent les clients.

À Abidjan, on trouve déjà des établissements de bon niveau…
Absolument. Mais on veut encore relever le niveau de notre gastronomie, par exemple, et que notre cuisine, longtemps restée en marge de la reconnaissance mondiale, ne soit plus vue comme seulement exotique. Il faut qu'elle soit modernisée, épurée, pour être accessible au reste du monde ; qu'elle fasse l'objet d'une curiosité qui permette son expansion. Pour cela, il convient de faire en sorte que chacun bénéficie d'accompagnement, d'appui, pour que les idées inventives trouvent à se concrétiser.

Quels sont selon vous les autres points à améliorer ?
Les points à améliorer pour que la Côte d'Ivoire soit une destination prisée concernent avant tout notre image. Pour cela, nous travaillons autour de trois axes majeurs. Le premier est que nous soyons un hub accessible, référencé par les tour-opérateurs. Le deuxième est de communiquer davantage pour que la destination soit vraiment connue et valorisée à l'international. Enfin, le dernier est de rendre notre destination plus compétitive au travers de notre desserte aérienne. Les prix sont encore assez élevés comparés à d'autres destinations. Dans les mois et années à venir, avec l'aide du ministère des Transports, nous allons créer une émulation entre les compagnies aériennes afin d'ouvrir un espace plus large aux *low cost*.

Vous avez la même réflexion que votre homologue du Sénégal, qui lui aussi a parié sur la baisse des coûts de transport pour attirer les touristes.
Absolument. Quand un voyageur choisit sa destination, il tient d'abord compte de sa bourse. Il faut que les prix de son voyage, son séjour, ses excursions, les souvenirs qu'il ramènera tiennent dans son budget. Si le tarif du seul voyage est trop important, il se détournera vers d'autres destinations. Il y donc lieu pour nous de revoir ce point, pour que nous proposions des tarifs attractifs.

Vous avez récemment été élu président du comité exécutif de la Section africaine de l'OMT. Qu'est-ce que cela signifie pour vous, et pour la Côte d'Ivoire ?
C'est une lourde responsabilité, dont je mesure la portée. Votre question est l'occasion pour moi de dire à l'ensemble de mes pairs, qui ont bien voulu confier à mon pays, au travers de ma modeste personne, la destinée de cette commission, toute ma gratitude. L'unanimité de cette décision montre à souhait la solidarité entre pays africains, et cette confiance engage l'ensemble des acteurs que nous sommes. Je suis bien décidé à œuvrer pour faire avancer nos causes communes.
Ce qui me tient à cœur, c'est que mon mandat permette d'implémenter un modèle de croissance du tourisme en Afrique, car nous sommes en retard sur ce point. Alors que le secteur contribuait avant la crise de la Covid-19 à 10 % du PIB mondial, il ne comptait que pour 5,5 % sur notre continent. Pour rattraper ce retard, il faut faire des bonds quantitatif et qualitatif.
Au niveau du continent, il faut faciliter l'accessibilité de nos territoires pour les biens et les personnes. La question doit être traitée de façon collégiale. Je souhaite notamment que les Africains puissent se déplacer d'un pays à un autre sans avoir besoin de visa.
Il faut aussi que nous traitions la question de la desserte aérienne, très insuffisante sur le continent. Cette décision doit se prendre au niveau des chefs d'État, et être mise en œuvre par les ministères concernés.
Le troisième volet de notre intervention sera de développer une marque « Afrique » qui mettra en exergue l'authenticité de cette destination, et nous confèrera un avantage concurrentiel. Pour cela, nous devons créer une chaîne hôtelière continentale, pour l'émergence dans nos capitales d'établissements de qualité battant pavillon de l'UA, et proposant une identité clairement africaine. Ce serait aussi un premier pas pour donner aux Africains un sentiment d'appartenance à un continent. La diaspora pourrait également y contribuer.
Cette présidence de la Section africaine de l'OMT donne un peu plus de visibilité à la Côte d'Ivoire, et montre la reconnaissance de ses avancées en faveur de la paix et de la stabilité après la grave crise post-électorale de 2010. C'est toute la communauté qui nous encourage à poursuivre nos efforts de renforcement de la cohésion sociale. Comme le dit fièrement notre hymne national, notre devoir est d'être « un modèle de l'espérance promise à l'humanité ». La fatalité n'est pas de ce monde.

Pour finir, une question plus personnelle : quels sont les endroits que vous préférez dans votre pays ?
(Rire) Il y a tellement d'endroits que j'aime ! Je n'en exclus aucun ! Je suis intimement attaché à cette terre, à sa culture, à sa gastronomie, à sa musique. Tout cela me transporte, entre rêveries et réalité. Ceux qui viennent ici oublient, le temps de leur séjour, leurs préoccupations. Car nous avons vraiment un territoire magnifique, qui offre une large palette de centres d'intérêts. Récemment, à la faveur de la Quinzaine touristique, j'ai en sillonnant le pays découvert des cultures ancestrales tout à fait remarquables. Chaque région offre une expérience unique. Je considère que la Côte d'Ivoire est un cadeau du ciel. C'est pourquoi j'invite chacun à y venir.

SECTEURS PORTEURS
Ministère du Tourisme et des Loisirs

Ministère du Tourisme

Entretien avec Patrick Delaide

Directeur général adjoint de l'Hôtel Tiama Abidjan

L'Hôtel Tiama Abidjan fête ses 50 ans cette année. Cette institution, située sur le Plateau, offre des prestations de haut standing dont la qualité ne s'est jamais démentie. Son directeur général adjoint nous apporte des précisions.

© HÔTEL TIAMA ABIDJAN - CÉDRIC IMAGE

Monsieur, pouvez-vous nous présenter en quelques mots l'Hôtel Tiama, fondé par Atef Omaïs ?

Patrick Delaide : L'Hôtel Tiama a été inauguré le 27 octobre 1972 par M. Atef Omaïs et le ministre du Tourisme de l'époque, M. Mathieu Ekra. M. Atef Omaïs a été accompagné par M. Marc Requiston pour la gestion de cet hôtel. L'Hôtel Tiama, depuis son existence, évolue avec les différentes tendances. Il a été rénové plusieurs fois pour répondre aux attentes de notre clientèle internationale et être à armes égales pour affronter la nouvelle concurrence composée à ce jour et dans l'avenir du parc hôtelier ivoirien. Le charme de l'Hôtel Tiama demeure dans sa gestion familiale, aussi bien auprès de ses clients que de ses collaborateurs. Actuellement, nous sommes clairement dans le top 5 des hôtels en Côte d'Ivoire.

Le marché hôtelier ivoirien est très concurrentiel. Comment œuvrez-vous pour maintenir un niveau de standing élevé ?

L'Hôtel Tiama, depuis 1972, a pour mission de satisfaire ses clients en offrant un service personnalisé, mais également en s'efforçant de répondre aux normes environnementales en vigueur pour compléter sa démarche de certification.

L'humain est au cœur de ses projets et cet état d'esprit doit être entretenu par chacun de nous à travers les actes que nous posons chaque jour en exerçant notre activité. L'Hôtel Tiama a obtenu la certification ISO 9001 version 2015 le 27 février 2018, grâce au travail de tout son personnel. Cette norme spécifie les exigences relatives à l'aptitude de l'entreprise à fournir un produit ou service conforme aux exigences des clients et aux exigences légales et règlementaires, mais aussi à accroître la satisfaction de ses clients par l'application efficace du système. Cette certification n'est pas immuable puisqu'elle est évaluée chaque année lors d'un audit de suivi, et remise en cause tous les 3 ans lors

© DR

d'un audit de renouvellement. Nous sommes le seul hôtel en Côte d'Ivoire et l'un des rares en Afrique à disposer de cette certification.

Comment préservez-vous votre leadership ? Quels services proposez-vous à vos clients, notamment du point de vue de la restauration, dont la qualité est reconnue ?

L'Hôtel Tiama dispose de tous les services. Lors de votre arrivée, nous vous proposons l'accueil à l'aéroport et le service de navette avec WiFi. Au niveau de la restauration, nous avons un restaurant international avec un chef français, un room service 24 h/24, deux bars, et divers salons pour réunions ou banquets.

Pour la détente, nous vous proposons salle de sport, salle de massage et piscine. Il ne faut pas oublier que le WiFi est disponible dans tous les espaces et que l'hôtel possède un *business center*.

Votre établissement est-il plutôt dédié à une clientèle d'affaires ou à une clientèle de loisirs ?

Nous satisfaisons tous les clients. Cependant, le quartier du Plateau d'Abidjan dans lequel se trouve l'Hôtel Tiama est le quartier d'affaires. Il rassemble la majeure partie des activités administratives et commerciales de la ville. La plupart des grandes firmes ivoiriennes ont leur siège social au Plateau.

Quels sont vos projets à court et moyen termes ?

La satisfaction de notre clientèle est notre principale préoccupation. Pour ce faire, l'Hôtel Tiama évolue sans cesse pour s'adapter à nos clients. Nous avons récemment changé l'ensemble du système WiFi, et avons fait l'acquisition d'appareils de visioconférence et de vidéo-projecteurs... Nous attendons aussi la livraison de nos nouveaux téléviseurs. À plus long terme, nous travaillons sur le rafraichissement du bar et de la salle de sport, l'extension de l'hôtel et l'agrandissement de nos espaces réunions-banquets. De très beaux projets qui permettront de satisfaire encore et toujours nos clients, comme nous le faisons depuis presque 50 ans.

Hôtel Tiama Abidjan

© SHUTTERSTOCK - 2020 AANBETTA

Formalités et dispositions pour le voyage

Formalités

Passeport : Un passeport valide au moins 6 mois à compter de la fin du séjour est nécessaire.

Visa : Il faut un visa d'entrée, mis à part pour les citoyens d'Afrique de l'Ouest qui en sont généralement exemptés. La Côte d'Ivoire dispose d'un service de demande de visa en ligne (https://snedai.com/e-visa/). La demande se nomme aussi « pré-enrôlement ». Sur place, à l'arrivée, l'enrôlement biométrique du passeport valide et du visa de court séjour se fait avec une prise d'empreinte digitale. Le coût est de 73 €.

Vaccinations

- Obligatoire : Un certificat de vaccination antiamarile (fièvre jaune) est exigé à l'entrée du pays pour les voyageurs âgés de 9 mois et plus, quelle que soit leur provenance.
- Facultatives : La mise à jour des vaccinations diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP) et antituberculeuse est recommandée, ainsi que la vaccination rougeole-oreillons-rubéole (ROR) pour les enfants.
- Éventuelles : Selon les conditions et lieux de séjour, peuvent être préconisées les vaccinations contre la fièvre typhoïde, les hépatites virales A et B, la rage, les méningites à méningocoques. Demandez conseil à votre médecin ou à un centre de vaccinations internationales.

(NB : Pour faire face aux frais d'hospitalisation et aux dépenses de santé, il est impératif de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux [chirurgie, hospitalisation, etc.] et de rapatriement sanitaire.)

Covid-19 : Tous les passagers arrivant par avion doivent présenter une preuve de test PCR négatif pour la Covid-19 avec une date de prélèvement de moins de 2 jours, et effectué par un laboratoire agréé au niveau national (dans le pays d'origine), ou un test sérologique indiquant que la maladie a été surmontée. Les passagers qui ne possèdent aucun des deux certificats seront isolés pendant une période de 14 jours aux frais de la compagnie aérienne avec laquelle ils ont voyagé.
Si un passager a de la fièvre (38 °C ou plus) ou d'autres symptômes compatibles avec la Covid-19, il sera mis sous le contrôle du personnel de santé (ce qui implique dans tous les cas une quarantaine de 14 jours).
Avant de voyager vers ou depuis la Côte d'Ivoire, il est nécessaire de remplir le formulaire de Déclaration de déplacement par voie aérienne (DDVA) qui se trouve sur le lien suivant : https://deplacement-aerien.gouv.ci/#/home. Conservez-en une copie avec vous.
Pour ce qui concerne les passagers quittant la Côte d'Ivoire, ils devront s'adresser à l'un des centres Covid-19 dédiés : Centre de Cocody - Saint-Jean, Centre de Marcory, Centre du Plateau ou Centre de Yopougon. Au préalable, il faut se connecter à la plateforme https://deplacement-aerien.gouv.ci/#/home pour effectuer un paiement en ligne de 50 000 FCFA (48 000 FCFA pour le test et 2 000 FCFA pour la déclaration en ligne).

Banques et devises

La monnaie nationale est le franc CFA (XOF). Les principales devises étrangères, dont bien sûr l'euro et le dollar américain, peuvent s'échanger dans les banques, les bureaux de change, voire les grands hôtels des principales villes et zones touristiques. Il est souvent possible de payer directement en euros ou dollars auprès des commerces ou hôtels en zones touristiques. De plus, des distributeurs automatiques sont de plus en plus présents sur le territoire.
1 USD = 578,81 XOF
1 EUR = 655,96 XOF

Y aller

Abidjan est un hub aérien pour les capitales de la sous-région. Elle est reliée à de nombreuses villes africaines, et plusieurs vols intercontinentaux ont lieu chaque jour vers l'Europe, le Moyen-Orient et les autres continents, en direct ou avec correspondance.
Parmi les compagnies desservant la Côte d'Ivoire, il convient de signaler Air Côte D'Ivoire, Qatar Airways, Ethiopian Airlines, Brussels Airlines, Emirates, Air France, Tunisair, Turkish Airlines, Mauritania Airlines, Asky Airlines, Corsair International, Air Burkina, Senegal Airlines, Kenya Airways, Royal Air Maroc.
En raison de la pandémie de Covid-19, la desserte de certaines destinations peut être suspendue.

Se loger

L'offre hôtelière est abondante dans le pays, et surtout dans la capitale économique. On peut généralement aisément trouver à se loger. Attention cependant, les adresses réputées peuvent afficher complet, il est donc plus prudent de réserver pour certains établissements haut de gamme.

Climat

On peut voyager toute l'année en Côte d'Ivoire. Le climat est de type équatorial au sud, avec une saison des pluies qui dure de mai à novembre, et le reste du temps des précipitations occasionnelles et des températures tournant autour de 30 °C, ceci dans une atmosphère très humide. Au nord, la saison des pluies est moins marquée et s'arrête en septembre, suivie d'une saison plus sèche, avec un ciel clair et des nuits fraîches, de novembre à mars.

Décalage horaire

La Côte d'Ivoire suit l'Heure moyenne de Greenwich (Greenwich Mean Time, GMT) en Temps universel coordonné (UTC). Il n'y a pas de changement d'horaire selon les saisons. On compte 1 heure de moins par rapport à Paris en heure d'hiver en France, 2 heures de moins en heure d'été.

Réseaux téléphoniques

Le pays compte trois opérateurs (Orange, MTN et Moov). La couverture mobile est excellente à Abidjan.
Depuis le 31 janvier 2021, le Plan de numérotage national est passé de 8 à 10 chiffres.
L'indicatif de la Côte d'Ivoire est +225.

Risques

Risque terroriste : Compte tenu du risque terroriste et d'enlèvement, l'intégralité de la zone frontalière de la Côte d'Ivoire avec le Mali et le Burkina Faso est formellement déconseillée.
Il est également formellement déconseillé, quel qu'en soit le motif, de se rendre dans le nord du district du Zanzan et l'est du district des Savanes, ainsi que dans le parc national de la Comoé.

Risque routier : La plus grande prudence est de rigueur. Les accidents sont nombreux et les services de secours défectueux ou absents dans certaines zones. En cas d'accident ou d'accrochage, ne pas déplacer le véhicule et prévenir la police ou la gendarmerie qui établira le constat. L'assurance automobile est obligatoire.

Escroqueries à la carte bancaire

L'utilisation des cartes de crédit doit être prudente, du fait de l'activité de réseaux ivoiriens spécialisés dans les escroqueries à la carte bancaire. Il est recommandé de régler ses dépenses en espèces. Les grands hôtels exigeant souvent le dépôt d'une caution au moyen d'une carte bancaire, il est conseillé de vérifier que l'établissement utilise un traitement automatisé (pas de sabot).

Sigles

AFD	Agence française de développement
AGOA	African Growth and Opportunity Act (Loi sur le développement et les opportunités africaines)
BAD	Banque africaine de développement
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BID	Banque islamique de développement
BOAD	Banque ouest-africaine de développement
Cedeao	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
Cepici	Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire
CHR	Centre hospitalier régional
CHU	Centre hospitalier universitaire
Cnuced	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
CNUDCI	Commission des Nations unies pour le droit commercial international
DGI	Direction générale des impôts
EVP	Équivalent vingt pieds
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture)
FMI	Fonds monétaire international
GPE	Global Partnership for Education (Partenariat mondial pour l'éducation)
IDE	Investissements directs étrangers
MCA	Millennium Challenge Account
MCC	Millennium Challenge Corporation
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
ODD	Objectifs de développement durable
Ohada	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
OMT	Organisation mondiale du tourisme
ONG	Organisation(s) non gouvernementale(s)
PDCI	Parti démocratique de Côte d'Ivoire
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petite(s) et moyenne(s) entreprise(s)
PMI	Petite(s) et moyenne(s) industrie(s)
PNB	Produit net bancaire
PND	Plan national de développement
PPP	Partenariat(s) public-privé
PSGouv	Programme social du Gouvernement
PTF	Partenaires techniques et financiers
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TPE	Très petite(s) entreprise(s)
UA	Union africaine
UE	Union européenne
Uemoa	Union économique et monétaire ouest-africaine
Unesco	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture)
Unicef	United Nations International Children's Emergency Fund (Fonds des Nations unies pour l'enfance)
Usaid	United States Agency for International Development (Agence des États-Unis pour le développement international)
ZES	Zone(s) économique(s) spéciale(s)
Zlecaf	Zone de libre-échange continentale africaine

Published by - Édité par

PRESTIGE COMMUNICATION

Prestige Communication
140 boulevard Haussmann
75008 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 58 36 43 43
Fax : +33 (0)1 58 36 43 44
www.prestigecommunication.fr

Publisher
Éditeur
Laurent Taieb
LTaieb@prestigecommunication.fr

Communication Director
Directrice de la communication
Alexandra Taieb

Deputy Managing Editor
Chef d'édition
Ivelisse Taieb

Development Directors
Directeurs du développement
Laurent Bou Anich

Writers
Rédacteurs
Clément Airault
Marie Forest
Alice de Graeve
Adamou Petouonchi

Proofreading
Relecture
Isabelle Thomas Rouchy

English translation
Traduction adaptation anglaise
Nicole Benazeth

Layout
Rédaction graphique/maquette
Alicia Da Silva

Photo credits
Crédits photos
Aéroport d'Abidjan - AFP - Clément Airault
Laurent Bou Anich - Présidence de la
République de Côte d'Ivoire - Shutterstock

Printed in France
Imprimé en France
Gibert Clarey Imprimeurs
55 rue Charles-Coulomb
37170 Chambray-lès-Tours

Issue number
N° d'édition - ISBN
979-10-97553-06-7

Legal deposit / Dépôt légal
Février 2022

Une nouvelle manière de penser les frontières

Scanning Systems utilise le meilleur de la technologie pour relever les plus grands défis en matière de transports de biens et de personnes aux frontières africaines.
Entreprise pionnière dans la réalisation et l'exploitation des Postes de Contrôles Juxtaposés, elle offre de véritables solutions aussi novatrices que performantes : infrastructures de haut standing, plateformes logistiques inédites et équipements de pointe.
Scanning Systems garantit des contrôles rapides et sécurisés grâce à une gestion agile, intégrée et transparente des activités transfrontalières. En facilitant les échanges, elle favorise la croissance et contribue considérablement au développement économique, sociétal et social.

Ainsi repensées, les frontières ouvrent un champ des possibles sans limites.

SCANNING SYSTEMS

A Tasima Investment Holdings Company

Le digital, le plus beau, c'est ce que vous en faites

Provoquer un sourire, partager un moment unique, réaliser ses rêves, transformer une vie…

Nous sommes fiers d'accompagner toutes les belles choses que vous accomplissez chaque jour ; fiers de vous rapprocher de l'essentiel.

Vous rapprocher de l'essentiel

orange